Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17441 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 20 FÉVRIER 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE
LE MONDE EMPLOI

■ L'eau, un bien rare et cher
■ Les offres d'emploi

Demandez notre supplément

Les réfugiés de l'« East-Sea »

■ Les premiers témoignages des passagers

■ Un élan de solidarité de la population varoise

■ Le commandant et l'armateur ont été identifiés

■ Un imbroglio juridique pour les autorités françaises

■ Istanbul, plaque tournante de l'immigration kurde

Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 16

Charles Trenet est mort

● Le fou chantant a rejoint le ciel et les étoiles ● Chanteur, poète et musicien, Charles Trenet s'est éteint dans la nuit de dimanche à lundi, à l'âge de 87 ans ● Son œuvre résume près d'un siècle de chansons, d'airs du temps et de succès indémodables ● « Le Monde » lui rend hommage dans un cahier spécial

LONGTEMPS, longtemps, longtemps
Après que les poètes ont disparu
Leurs chansons courent encore dans les rues
Un jour, peut-être, bien après moi
Un jour on chantera
Cet air pour bercer un chagrin
Ou quelqu'heureux destin...

Chanteur, musicien et poète, Charles Trenet est mort dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 février à l'âge de 87 ans. Il est décédé des suites d'une attaque cérébrale à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne). Le *« fou chantant »* s'est éteint *« paisiblement »*, indique son entourage, qui ajoute : *« Il aura rejoint le ciel et les étoiles. »* La dernière apparition publique du chanteur remonte au 24 octobre 2000 lors de la générale du spectacle de son ami Charles Aznavour, au Palais des Congrès à Paris. Charles Trenet s'était produit sur scène pour la dernière fois à Paris en novembre 1999 à la Salle Pleyel, temple de la musique classique. Les hommages affluent de toute part. Jacques Chirac salue *« un magicien des mots, un inventeur de rythmes, l'un de ces poètes si rares qui donnent à une époque ses couleurs, ses airs, son atmosphère, et qui nourrissent ses rêves »*. *« Symbole d'une France souriante et imaginative, il était pour chacun une figure proche et familière »*, ajoute le président de la République. Lionel Jopsin rappelle que Trenet fut *« influencé par le surréalisme »*.

Né le 18 mai 1913 à Narbonne (Aude), Charles Trenet a écrit sa première chanson, *La Folle Complainte*, à l'âge de dix ans. Au cours de sa carrière, il a écrit quelque 400 chansons dont *Je chante* (1936), *Y'a d'la joie* (1937), *Douce France* (1943), *La Mer* (1945), *Route nationale 7* (1955)... Son dernier album est sorti au printemps 1999. Monument vivant, il avait trouvé une seconde carrière auprès d'un jeune public, à l'image d'une France bariolée qui avait fait sienne *Douce France*.

Lire les réactions et la chronique de Pierre Georges page 34

■ HOMMAGE

La romance du fou chantant

Notre cahier spécial raconte le siècle de Charles Trenet : un récit de Véronique Mortaigne, les regards de Bertrand Poirot-Delpech et Francis Marmande, la rencontre du jazz, l'impasse du cinéma, etc. Soixante-dix ans d'airs du temps en images et en chansons.

Lire notre cahier spécial

Vache folle : Chirac accuse

Jacques Chirac a dénoncé l'avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) concernant la consommation de certains tissus du mouton, dimanche 18 février au Salon de l'agriculture. Alors que le gouvernement doit prochainement tirer les conséquences de cet avis rendu jeudi 15 février, le chef de l'Etat l'a jugé *« irresponsable »*. *« Il n'y a aucun élément de preuve nouvelle de quoi que ce soit »*, a ajouté M. Chirac. Dans un entretien au *Monde* Bernard Kouchner, le nouveau ministre délégué à la santé, s'étonne de la *« violence des propos du chef de l'Etat »* et il juge qu'il ne *« faut pas confondre santé publique et campagne électorale »*.

Lire page 6

Béthune, ses socialistes, leurs deux sections et leurs deux listes rivales

ARRAS
de notre correspondante

Ancien maire socialiste de Béthune et ex-député (PS) du Pas-de-Calais, Jacques Mellick a annoncé, samedi 17 février, qu'il serait candidat aux élections municipales. Après avoir été maire pendant près de vingt ans, cet ancien ministre de la République – de 1988 à 1993 – avait dû mettre sa vie politique entre parenthèses durant cinq années. Ses condamnations à deux ans d'inéligibilité pour subornation de témoin dans l'affaire du match truqué entre Marseille et Valenciennes et à cinq ans de privation de ses droits civiques pour faux témoignage dans la même affaire avaient été confondues et étaient devenues exécutoires le 8 janvier 1996. Cinq ans plus tard, Jacques Mellick a donc retrouvé ses droits d'électeur par décision du tribunal d'instance de Lille le 9 février, non sans avoir bataillé ferme pour obtenir le droit de s'inscrire sur les listes électorales hors délais.

Candidat ? Pas candidat ? Jacques Mellick a entretenu le suspense pendant plus d'une semaine, laissant entendre qu'il pourrait laisser sa place à l'un de ses fidèles, Daniel Boys. Il a finalement dévoilé son jeu le jour où le maire sortant socialiste, Bernard Seux, son ancien adjoint, présentait sa propre liste. Car, à Béthune, il n'y a pas moins de deux sections socialistes : celle de la rue Copernic, à laquelle adhère l'ancien ministre, et celle de la rue Jean-Jaurès, solidaire de Bernard Seux. Resté longtemps fidèle à Jacques Mellick, Bernard Seux s'est installé dans ses fauteuils de maire et de député, et entend bien conserver ces mandats. *« Béthune a tourné la page noire de son histoire »*, dit-il.

Aucune des deux listes ne pourra cependant se prévaloir de l'investiture socialiste. La direction nationale n'a pas voulu se prononcer, laissant aux responsables locaux le soin de trancher. Mais la fédération du Pas-de-Calais n'a pas davantage pris position. Resté très présent sur le terrain depuis qu'il avait été écarté de la vie politique, Jacques Mellick assure qu'il n'a *« aucun esprit revanchard »* : *« Je n'ai plus rien à prouver, ma carrière est derrière moi, ma seule ambition est pour Béthune et son agglomération. »* Pour connaître sa liste, il faudra attendre la fin de la semaine. Cette candidature ne surprend pas Bernard Seux qui, tout en se disant serein, ne cache pas son agacement : *« Quand on est ministre de la République, on n'a pas le droit de mentir, qui a menti, mentira, c'est maintenant au peuple de trancher et il sera condamné par le peuple après avoir été condamné par la justice. »* Les Béthunois sont partagés, entre ceux qui reconnaissent à l'ancien maire un charisme certain, ceux qui furent déçus ou scandalisés par son attitude, d'autres enfin qui déclarent tout simplement ne plus voter aux élections locales.

Mais la justice pourrait encore venir jouer les arbitres : le parquet de Béthune a ouvert des informations judiciaires sur la base d'un rapport de la chambre régionale des comptes, qui a passé au crible les finances de la ville. Et Jacques Mellick a été mis en examen pour faux en écritures publiques.

Claire Mesureur

Sur les municipales, lire aussi page 11

AKG

PAR DOMINIQUE DE VILLEPIN

Napoléon vu de l'Elysée

Secrétaire général de l'Elysée depuis l'élection de Jacques Chirac, en 1995, Dominique de Villepin publie *Les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice*, chez Perrin. Dans cette évocation virtuose, le hussard du président a mis beaucoup de son regard sur le pouvoir et la politique. Notamment sa nostalgie de temps héroïques où la primauté de l'action console des désillusions. p. 7

NewCo, le géant de l'acier

FRANCIS MER

LE FRANÇAIS Usinor, le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia ont annoncé, le 19 février, leur fusion. Elle donne naissance au premier groupe sidérurgique mondial, baptisé NewCo. PDG d'Usinor, Francis Mer devient l'un des deux présidents du nouveau groupe. Il s'explique dans *Le Monde*.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 220 - 7,50 F

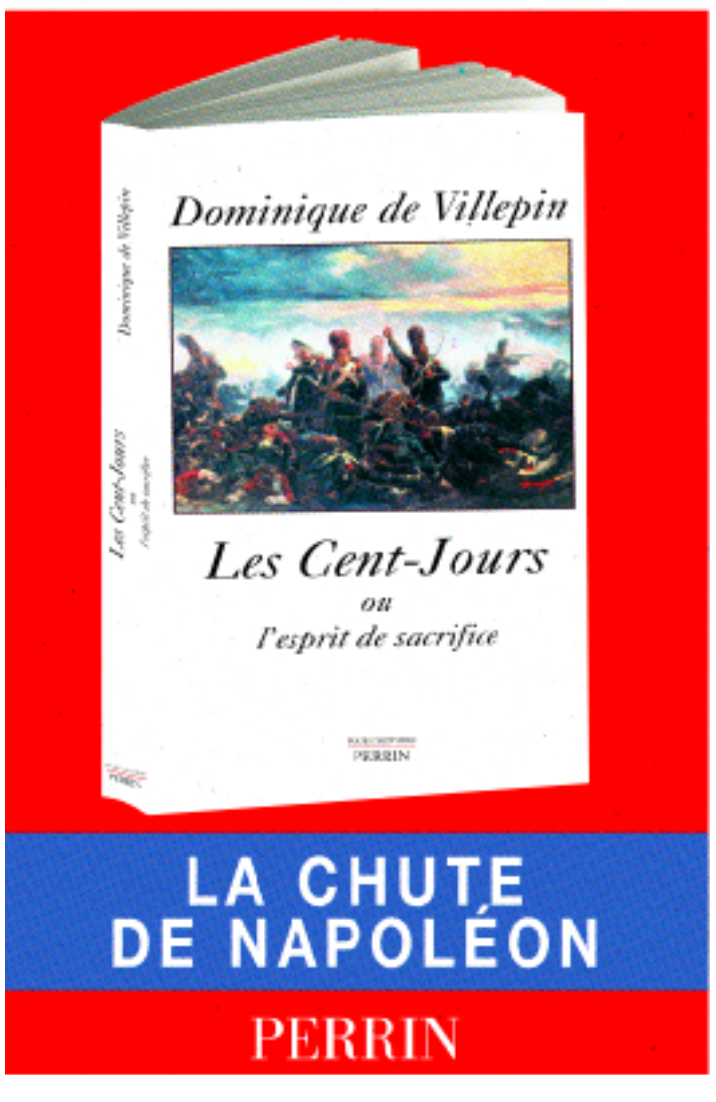

Echec à Napster et à l'art gratuit

MUSIQUE gratuite, musique payante, musique de fond : à quelle sauce Mozart, Miles Davis, Julien Clerc, les polyphonies pygmées ou Britney Spears vont-ils être mangés ? La logique apparemment démocratique, en réalité ultralibérale, de Napster, logiciel de partage de fichiers musicaux permettant à chaque internaute de prêter les trésors de sa discothèque à quelques millions d'amis virtuels à travers le monde, vient de se heurter aux Etats-Unis au mur du copyright : les œuvres, comme les maisons, les voitures, les porte-clés, ont un propriétaire qu'il convient de dédommager quand on loue, emprunte, utilise son bien.

Par sa décision dans le procès qui opposait Napster à la Recording Industry Association of America (RIAA), la cour d'appel de San Francisco (*Le Monde* du 14 février) a sûrement déçu les fans de l'échange gratuit, mais elle a mis un frein aux visées de groupes autrement puissants pour qui la musique et bientôt, dès que la technique le permettra, les films servent de tremplin à la vente de produits bien plus lucratifs – des sacs à main aux voyages de groupe, des automobiles aux ordinateurs... Car ce qui est gratuit pour le jeune internaute fauché l'est aussi pour tous ceux dont le désir est d'utiliser la culture pour faire de l'entrisme dans la sphère privée de l'utilisateur : en téléchargeant de la musique, il révèle ses goûts et son mode de vie, autant d'éléments pour constituer fichiers et cibles de vente.

Le modèle américain a fait ses preuves : la culture de masse – le cinéma et la musique – a joué depuis longtemps le rôle de cheval de Troie dans la conquête des marchés économiques et dans la diffusion de l'idéologie capitaliste. Dans les pays de l'ancien bloc communiste, puis en Iran, partout où il convenait de défendre les valeurs « occidentales », de puissants réseaux parallèles, y compris par cassettes pirates interposées, ont été mis en place afin de favoriser les exportations américaines. A la notion de culture, les Etats-Unis, en tant qu'Etat, ont au fil des années substitué celle d'*entertainment* – la distraction, le loisir –, facile à diffuser partout, naguère par les radios et les télévisions, aujourd'hui par la Toile. L'art est marchandise.

Véronique Mortaigne

Lire la suite page 16

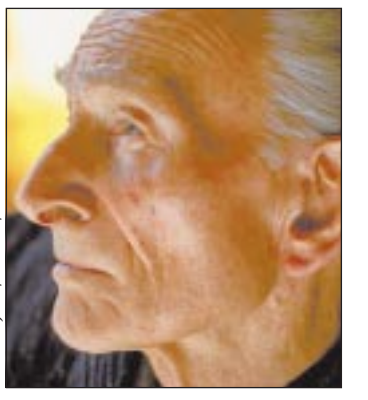
ERIC ADJANI/CORBIS/SYGMA

PEINTURE

La légende Balthus

Avec la mort de Balthus, c'est un âge qui finit, un âge dont il était l'ultime et mythique survivant, lui qui eut pour contemporains et parfois pour amis Picasso, Matisse, Derain et Bonnard. Balthazar Klossowski de Rola s'est éteint le 18 février en Suisse, dix jours avant de fêter son 93e anniversaire. Il laisse une œuvre immense, réaliste et suspendue dans le temps. p. 12, 13 et 34

International	2	Aujourd'hui	23
France	6	Météorologie-Jeux	26
Société	8	Carnet	27
Régions	11	Culture	29
Horizons	12	Guide culturel	31
Entreprises	17	Kiosque	32
Communication	19	Abonnements	32
Tableau de bord	20	Radio-Télévision	33

ASIE **Le président indonésien, Abdurrahman Wahid, affirme avoir surmonté la sérieuse crise politique des dernières semaines : le Parlement l'avait mis en cause dans deux scandales financiers, le menaçant de destitution. Il a retourné la situation en mobilisant ses partisans, au sein de l'association Nadhalul Ulama, qu'il a présidé pendant quinze ans et qui compte 30 millions de membres, pour faire comprendre qu'il était bien décidé à se battre. ● LES CONFLITS indépendantistes perdurent dans l'archipel sans que Djakarta progresse dans la recherche de solutions. Une loi sur l'autonomie, entrée en vigueur le 1er janvier, amorce toutefois le transfert aux provinces de pouvoirs et d'administration des recettes fiscales. ● LA BANQUE MONDIALE et le FMI craignent un affaiblissement accru de l'autorité nationale dans un pays aux richesses très inégalement réparties.**

Le président Wahid reprend le dessus dans une Indonésie en crise

La population découragée demeure à l'écart du conflit qui oppose le chef de l'Etat et les parlementaires représentant l'ancien régime. Une loi sur l'autonomie des provinces, entrée en vigueur le 1er janvier, risque d'aggraver la déstabilisation du pays

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

La politique indonésienne n'a jamais été si volatile. Voilà trois semaines, le président Abdurrahman Wahid semblait au bout du rouleau. Votée par l'Assemblée nationale le 1er février, une motion de censure paraissait lui avoir coupé les ailes. La situation s'est retournée depuis. Même les adversaires les plus déterminés du chef de l'Etat jouent profil bas. On parle davantage de compromis que de retraite anticipée. Quoi qu'il en soit, Gus Dur - l'oncle Dur, nom familier du chef de l'Etat - s'envole le 22 février pour une tournée en Afrique et au Proche-Orient, qu'il terminera par un pèlerinage à La Mecque. Il ne prévoit de regagner son pays que le 8 mars.

Que se passe-t-il vraiment depuis la chute de Suharto en 1998 ? Digérer les lendemains de dictature est l'affaire d'une génération et non de trois courtes années, disent les uns. D'autres estiment qu'on retombe, dans un contexte international toutefois bien différent, dans le scénario de la fin des années 50 : la décennie du parlementarisme avait alors débouché sur la proclamation de l'état d'urgence, puis sur la « démocratie guidée » de Sukarno et, enfin, sur la prise du pouvoir par l'armée. D'autres considérations entrent, cependant, en jeu.

Frappé de cécité, Gus Dur est un uléma à la fois tolérant et impulsif, homme de dialogue et manœuvrier. Il sème les graines de la démocratie, mais sa gestion est marquée par l'*« incompétence »*, selon le jugement de son porte-parole et ami Wimar Witoelar. Il ne peut s'empêcher de lâcher de bons mots, traitant l'Assemblée de *« jardin d'enfants »* ou son premier gouvernement de fruit d'un *« marché au bétail »*. En octobre 1999, il a toutefois su exploiter l'hostilité des partis musulmans à l'égard de Megawati Sukarnoputri – dont le parti était arrivé en tête aux élections législatives trois mois auparavant – pour souffler la présidence à cette amie d'enfance tout en la faisant élire, à titre de consolation, vice-présidente. Et il surfe au sommet des crises.

Adoptée par 393 voix contre 4, la motion de censure parlementaire ne s'appuyait sur aucune preuve tangible pour affirmer que le président *« pouvait être soupçonné d'implication »* dans un scandale financier (*Le Monde* du 7 février) et *« d'inconsistance »* dans un autre. Mais elle traduisait aussi un sentiment d'exaspération face à un mode de gouvernement instable et devant le refus de M. Wahid de rendre des comptes au Parlement. Le président s'est retrouvé le dos au mur. Il s'est alors appuyé sur sa famille, le Nadhladul Ulama (NU), association d'ulémas qu'il a présidée pendant quinze ans et compte au moins 30 millions de membres. Une série de manifestations orchestrées dans l'est de Java, berceau du NU, a servi à faire passer un message clair : le président est d'humeur combattive et se dit prêt à montrer du doigt ses adversaires, à commencer par le Golkar, ancien parti de Suharto et deuxième mouvement politique du pays après le PDI-P de Megawati.

Devant cette montée des enchères, quelques téméraires ont fait marche arrière. Après avoir réclamé la démission de M. Wahid, Akbar Tanjung, chef du Golkar et président de l'Assemblée nationale, a concédé que la crise pourrait se résorber avec une nouvelle répartition des tâches entre le président et la vice-présidente. Il est donc beaucoup moins question d'exiger que Gus Dur se retire avant la fin de son mandat en 2004.

Une autre donnée de la vie publique indonésienne est l'absence de notion d'urgence. La dette extérieure est supérieure à 1 000 milliards de francs et la roupiah indonésienne continue de glisser.

« La crise se résorbera d'elle-même », selon M. Wahid

***« Nous venons juste de régler une crise politique et des tas de petites disputes. Les développements récents n'en sont que les restes insignifiants »*, a déclaré, dimanche 18 février, le président indonésien à propos de la crise qui l'oppose au Parlement. *« Nous devrions rester calme et la crise se résorbera d'elle-même. Elle n'ira pas au-delà du mois d'avril. Ensuite, nous pourrons relancer notre économie, nous développer et réaliser d'autres choses importantes »*, a-t-il ajouté au cours d'un rassemblement populaire dans la capitale Djakarta.**

En théorie, Abdurrahman Wahid doit s'expliquer devant l'Assemblée, avant le 1er mai, sur les deux scandales financiers qui ont éclaboussé la présidence. Mais il ne reconnaît pas la légalité de la commission d'enquête parlementaire. Cinq avocats, qui affirment agir en leur nom propre, ont réclamé des poursuites, le 4 février, contre cette commission, lui reprochant de ne pas disposer de témoignages sur l'implication du président et d'avoir manipulé les faits. – *(Corresp.)*

Homme de dialogue et manœuvrier, Abdurrahman Wahid sème les graines de la démocratie

Même si la reprise économique, encouragée par la hausse du prix du pétrole et des exportations à bas prix, est sensible : après une chute de 13 % en 1998, le taux de croissance est supérieur à 5 % depuis la fin 2000. Il en va de même avec les conflits qui perturbent plusieurs régions. Un règlement en Irian Jaya (Papouasie occidentale) est au point mort et les leaders indépendantistes papous sous les verrous. On s'y attaquera plus tard. Puisqu'il est impossible de parvenir à un accord avec les séparatistes d'Aceh, dans le nord de Sumatra, un cessez-le-feu que personne ne respecte a été reconduit. Faute de choix, dit-on, le temps pourrait faire son œuvre. Ce qui serait également le cas aux Moluques, petit archipel ensanglanté par deux années de conflits ethnico-religieux et d'où l'armée vient de retirer quelques unités.

Quoi qu'il en soit, tout se passe comme si Gus Dur avait décidé de laisser attendre ses adversaires pendant son absence de deux semaines. Des négociations en cours, dont on ignore encore la substance, pourraient déboucher sur la formation, à son retour, d'un gouvernement de conciliation qui renforcerait la main de Megawati et auquel le Golkar participerait. Mais les choses peuvent tout aussi bien traîner une fois de plus, ce dont l'armée pourrait un jour tirer profit.

Jean-Claude Pomonti

Face à la montée des séparatismes, l'archipel aux 17 000 îles a entrepris une décentralisation à haut risque

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Aucune célébration n'a accompagné un développement pourtant majeur en Indonésie : l'entrée en vigueur, le 1er janvier, d'une loi d'autonomie censée transférer d'importants pouvoirs et de substantielles recettes aux 364 régences (districts) de ce pays de plus de 200 millions d'habitants et de dix-sept mille îles. Pour préserver une unité menacée par de forts courants séparatistes, Djakarta a fait discrètement le plongeon de la décentralisation. Le gouvernement conserve la responsabilité de la diplomatie, de la défense, de l'économie, de la justice et de la religion et ne récupère plus que 40 % des recettes locales (contre la quasi-totalité auparavant). Pour le reste, les Indonésiens sont invités à se gérer eux-mêmes.

En théorie, l'Indonésie n'a pas le choix. Sous Suharto, de 1966 à 1998, l'unité a été préservée à l'aide de sanglantes répressions de tout élan séparatiste et d'un contrôle étroit de toute autre forme d'opposition par un pouvoir hypercentralisé. Le président actuel, Abdurrahman Wahid, entend donc *« remplacer l'obligation par l'envie de vivre ensemble »*. Que les régions aux multiples ethnies gèrent elles-mêmes leurs propres affaires et les tendances séparatistes se réduiront. Dans cette approche fédéraliste, le centre se contenterait de gérer les intérêts communs.

Mais la pratique est une autre affaire. Les lois ont été passées à la hâte en 1999 sous la présidence de l'éphémère B. J. Habibie. La préparation de leur application a été bâclée : plus d'une centaine de décrets n'ont pas encore été signés, ce qui promet d'innombrables conflits juridiques. Pour protester contre cet état d'impréparation, Ryaas Rasyid, ministre de la réforme administrative, a démissionné.

RÉPARTITION DES RICHESSES

Le transfert des pouvoirs vers la périphérie est, de toute façon, une opération très délicate. A l'échelon local, les compétences manquent. Déjà durement affectés par la crise de 1997-1998, des services comme la santé ou l'éducation risquent de souffrir encore davantage. En outre, une corruption endémique risque d'être transférée du haut vers le bas. Exemple : alors que les forêts sont déjà victimes de surcoupes, des centaines de concessions auraient déjà été promises par des autorités locales moyennant pots-de-vin.

Un autre problème est la très inégale répartition des richesses entre des districts censés conserver 80 % des taxes sur les revenus des mines, de la pêche et des forêts, 30 % sur ceux du gaz et 15 % sur ceux du pétrole. Jusqu'ici, pour prendre un exemple, une province riche comme celle de Riau (gaz, pétrole, bois), mais où près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, n'a perçu que 2 % sur ces types de revenus, le reste rentrant dans les caisses de l'administration centrale. Comment l'Etat va-t-il, demain, alimenter son budget et subventionner les provinces dénuées de ressources propres ?

INVESTISSEURS INQUIETS

Certains, comme des experts de la Banque mondiale, pensent que trancher ainsi dans le vif, au moment où les troubles se sont multipliés, ne rendra pas un sens de direction à l'archipel mais pourrait avoir l'effet contraire. C'est une opération du type *« ça passe ou ça casse »*, a estimé l'un d'entre eux. De leur côté, les investisseurs étrangers, notamment dans le secteur minier, redoutent de devenir la proie d'autorités locales encore plus cupides que les ministères. Quant au Fonds monétaire international, il a reporté l'attribution d'une tranche de 3 milliards de francs de crédits en attendant que Djakarta s'implique plus fermement dans l'interdiction faite aux districts d'emprunter directement à l'étranger.

Les optimistes disent que l'introduction de la loi d'autonomie pourrait, au bout d'une dizaine d'années d'incertitudes, permettre de renforcer les fondations de l'Indonésie. La loi d'autonomie, disent-ils, est ambiguë et mal conçue mais son début d'application permet au moins d'amorcer la pompe de la décentralisation. De toute façon, ajoutent-ils, le gouvernement n'avait pas le temps d'attendre pour introduire des réformes radicales et sans précédent dans un pays en voie de développement. Mais, dans l'intervalle, les administrés ne seront-ils pas tentés de se retourner contre les Parlements ou gouvernements locaux ? Des problèmes inextricables de propriété foncière et des abus trop flagrants de pouvoir ne vont-ils pas se terminer par l'incendie de quelques bâtiments administratifs à portée de main, ajoutant aux désordres et aux violences en cours ?

J.-C. P.

Aceh, Moluques et Irian Jaya sont toujours le théâtre de violences

« Le deuxième grand défi » : multiculturalisme et démocratie

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Connu pour ses films et documentaires sociaux ou politiques primés, tels *Feuille sur un oreiller* ou, plus récemment, *Une poésie inoubliable*, le cinéaste Garin Nugroho a consacré une grande partie de son temps, ces dernières années, à réaliser des spots télévisés d'instruction civique ou à la promotion interne du multiculturalisme. Il se sent indonésien et, surtout, estime que son pays fait face à son *« deuxième grand défi »* depuis une indépendance acquise voilà un peu plus d'un demi-siècle, en 1945.

Les Indonésiens, dit-il, oscillent aujourd'hui entre trois sentiments, *« celui d'une nation effondrée, une forte colère face aux événements et une confiance retrouvée dans la possibilité de créer de nouvelles fondations ». « D'un côté, vous voyez des réflexes de défense, comme le fondamentalisme religieux et les extrémismes. Mais la majorité des gens sont modérés : ils sont conscients d'un échec mais, d'un autre côté, l'espoir existe que, dans l'espace d'une génération ou deux, la nation devienne adulte »*, dit le jeune réalisateur, en ajoutant : *« L'Indonésie est un terme à retraduire : des valeurs ont disparu, mais la liberté d'expression et l'humanisme sont, de nos jours, plus accessibles. »*

« Les masses, poursuit-il, *sont désorientées par un discours politique très superficiel. On proclame : pendons, brûlons, démission. Des affiches, à Java, disent qu'il faut croire "en Dieu, aux anges et en Gus Dur* [le nom familier du président indonésien]*". Les politiciens s'agglutinent comme des poissons auxquels on jette des miettes de pain. Tout cela est chaotique et, si un dialogue rationnel n'intervient pas, beaucoup de sang peut à nouveau couler. Voilà le danger. »*

Jusqu'ici, à l'exception de petits groupes partisans, manipulés ou même payés, les étudiants sont demeurés à l'écart de la crise entre le chef de l'Etat et le Parlement. Si sensibles quand Suharto a été chassé du pouvoir en mai 1998, la tension et la détermination n'ont pas refait surface. Les Djakartanais ne se retournent même plus au passage de manifestants, que ces derniers soient pour ou contre le président indonésien. Les récents défilés en faveur d'Abdurrahman Wahid dans l'est de Java n'ont pas été spontanés mais bien orchestrés.

LE RISQUE DE LA VIOLENCE

Cette situation pourrait, toutefois, changer si la crise perdure. *« En quelque sorte*, dit Garin Nugroho, *Gus Dur laisse la démocratie s'installer d'elle-même. L'important, à ses yeux, est le dialogue, ce qui implique des conflits. Chaque nation, pense-t-il, prend le risque de la violence. La mise est donc énorme. Si les Indonésiens ne sont pas prêts, nous allons à la catastrophe. »*

Le président Wahid, dit-il, connaît ses limites : *« Il sait que sa "petite sœur" Megawati Sukarnoputri est le personnage le plus populaire et que 80 % des médias sont contrôlés par ses adversaires. Mais il estime aussi que les députés sont d'un niveau bien moindre que le sien et que l'économie locale ne se porte pas si mal. S'il n'a pas su réunir l'élite politique autour de lui, il s'appuie sur sa vision horizontale de la société. »*

Que va faire le président pour recoller les morceaux d'une présidence nettement affaiblie au bout d'à peine seize mois ? *« Il va se battre, jouer les masses. Comme un capitaine d'équipe de football, dont il est grand amateur, il a organisé sa défense comme un mur et dit à l'équipe adverse : "attaquez !". Il adore les crises. Il ne quittera le pouvoir que lorsqu'il aura gagné. Ou alors, il mettra comme condition l'élection présidentielle au suffrage universel. »*

Le risque, estime Garin Nugroho, est un retour des militaires au pouvoir. *« Tout le monde se trompe sur l'armée. Elle est encore forte et dispose de bons services de renseignements. Mais on ne peut pas construire l'Indonésie du XXIe siècle avec un régime militaire. Nous en avons déjà fait l'expérience et, dans trente ans, nous nous retrouverions face aux mêmes problèmes qu'aujourd'hui. »*

J.-C. P.

La Maison Blanche évite de commenter les frappes contre l'Irak

Cette discrétion illustre les doutes sur la politique à conduire contre Bagdad

Le président George W. Bush a choisi de ne pas commenter, ce week-end, les raids de bombardement menés, vendredi 16 février, contre l'Irak. La nouvelle administration n'a pas encore arrêté de politique vis-à-vis de Saddam Hussein, dont le pouvoir est resté intact en dépit des sanctions imposées à son pays depuis plus de dix ans.

CRAWFORD (Texas)
de notre envoyé spécial

L'administration américaine a choisi de ne pas commenter les frappes aériennes du vendredi 16 février contre l'Irak. Le président George W. Bush a passé son premier week-end au Texas depuis son arrivée à la Maison Blanche avec ses proches, loin des médias, dans son ranch près de Waco. Il n'a pas voulu profiter de la présence à sa porte d'une centaine de journalistes, qui l'avaient accompagné dans son bref voyage au Mexique, pour s'exprimer à nouveau ; au contraire, il a renvoyé à Washington ses conseillers de presse, ne gardant à ses côtés que son secrétaire général, Andy Card, et sa conseillère pour les affaires de sécurité, Condoleezza Rice. Car la stratégie de communication de la nouvelle équipe semble être, à l'inverse de la précédente, d'en dire le moins possible. Mais cela n'a pas empêché le débat de se poursuivre sur l'attitude à avoir à l'égard de Saddam Hussein.

D'autant que l'on ne sait pas encore clairement si M. Bush penche du côté des faucons, comme son secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et de son vice-président, Dick Cheney, ou de son secrétaire d'Etat, Colin Powell, moins radical. Partisan de redonner une nouvelle vigueur aux sanctions en les concentrant sur les contrôles visant à empêcher Bagdad de se doter d'armes de destruction massive, le général Powell s'était, à l'origine, opposé à la guerre du Golfe.

SOLUTION HYPOTHÉTIQUE

Deux des principaux protagonistes républicains de la guerre du Golfe – MM. Cheney et Powell – sont à nouveau aux commandes avec, à la Maison Blanche, le fils de George Bush senior, qui était à l'époque président. Dix ans ont passé mais, à Bagdad, le dictateur est toujours là et se présente désormais en victime. Comment contenir l'Irak avec le même arsenal politico-militaire – sanctions plus bombardements – qui a donné la preuve de ses limites et que seuls désormais les Britanniques soutiennent ? Nul doute que le sujet sera abordé par le président Bush et le premier ministre Tony Blair, ce week-end à Camp David.

Jusqu'à présent, toutes les options ont échoué, comme l'admet l'un des conseillers du président, le faucon Richard Perle, qui regrette que les sanctions internationales *« aient autant de trous que le gruyère »*. Mais la solution qu'il préconise demeure hypothétique et à très long terme : soutenir une opposition disparate et inefficace rassemblée sous l'ombre du Congrès national irakien et qu'il qualifie de *« combattants de la liberté »*.

En vertu d'une loi votée par le Congrès, ce dernier reçoit une aide financière qui pourrait atteindre une trentaine de millions de dollars. L'ancien représentant aux Nations unies, Richard Holbrooke, a appuyé dimanche la position de M. Perle, tout en la qualifiant d'objectif de longue haleine. *« Les Etats-Unis, les alliés et les voisins arabes de l'Irak doivent reconnaître,* a-t-il dit à la chaîne câblée CNN, *que tant que Saddam sera au pouvoir, il continuera de déstabiliser la région, tout comme Milosevic l'a fait dans les Balkans. Nous devons faire face au fait qu'il est essentiel de changer de régime à Bagdad. »* Et qui aurait cru il y a encore un an, a-t-il ajouté, que des opposants divisés auraient pu renverser le régime de Belgrade ?

COUP DE POING

Ce n'est pas l'opinion du sénateur Carl Levin, chef de file des démocrates sur la défense. Sans minimiser la menace que fait peser Saddam Hussein sur la région, il a cité l'ancien commandant des forces américaines au Proche-Orient, le général Anthony Zinni, très critique sur l'opposition irakienne, pour mettre en garde contre une aventure qu'il a comparée à celle des anticastristes contre Cuba en 1961 qui s'acheva par la débâcle de la baie des Cochons : la seule solution reste l'endiguement.

En tout cas, la nouvelle administration entend montrer qu'elle n'a pas l'intention de laisser Saddam Hussein tester sa résolution et qu'elle répondra du tac au tac à ce qu'elle considère comme des « provocations », que cela plaise ou non à ses alliés. Plus que M. Bush, dont l'expérience en matière de politique extérieure est limitée, ce sont des hommes formés durant la guerre froide, comme le tandem Cheney-Rumsfeld, auxquels il faut prêter attention.

Le coup de poing sur la table de vendredi, alors même que le président effectuait sa première visite à l'étranger, montre que la Maison Blanche entend tirer clairement un trait sur ce qu'elle considère comme la faiblesse et les tergiversations de l'ère Clinton et prouver aux Américains que les qualités de leader dont M. Bush s'est paré pendant la campagne électorale sont réelles.

Patrice de Beer

Tournée délicate pour Colin Powell

Les bombardements du 16 février ne devraient pas faciliter la tâche du secrétaire d'Etat américain Colin Powell qui entame, cette semaine, une visite au Proche-Orient. L'ancien chef d'état-major général durant l'opération « Tempête du désert » rencontrera des interlocuteurs arabes quasi unanimes, de même que l'allié turc, à condamner la manière musclée de Washington. Il y a ainsi peu de chances que la Syrie revienne sur sa décision de rouvrir l'oléoduc qui permet à l'Irak d'exporter plus de 100 000 barils de pétrole par jour. Par ailleurs, les États-Unis et Israël organisent, à partir de lundi, des manœuvres conjointes antimissiles. L'opération « Juniper Cobra », décidée de longue date, a pour objet d'assurer l'interopérabilité des systèmes de défense aérienne des deux pays. Elle mettra en œuvre des missiles Patriot, du type de ceux utilisés, lors de la guerre du Golfe, pour protéger l'Etat hébreu contre les Scud irakiens.

En Israël, les dissensions du Parti travailliste retardent la formation du gouvernement

La décision d'Ehoud Barak d'accepter le portefeuille de la défense dans un cabinet d'union nationale dirigé par Ariel Sharon suscite l'indignation d'une partie de ses amis politiques

JÉRUSALEM
correspondance

Ceux qui, hier encore, dénonçaient les « zigzags » d'Ehoud Barak rêvent aujourd'hui d'un ultime revirement du premier ministre sortant, qui le ferait renoncer à sa décision d'accepter de devenir ministre de la défense d'Ariel Sharon. Yossi Sarid, le chef du Meretz, l'un des soutiens les plus fidèles de M. Barak pendant la campagne électorale, et fermement opposé à l'union nationale avec la droite, en est même venu à implorer Ehoud Barak de changer d'avis *« une fois de plus, mais cette fois pour un changement dans la bonne direction, pour réitérer l'annonce de sa démission et de son départ »* de la vie politique faite au soir de sa défaite électorale.

Si les motivations de M. Sarid sont plus idéologiques que politiciennes, il n'en est pas de même pour tous ceux qui, au sein du Parti travailliste, s'organisent pour contrer les agissements de M. Barak. A la tête de cette contestation interne, Haïm Ramon, ministre chargé des relations avec le Parlement. Outre qu'il a toujours fait partie des opposants à Ehoud Barak, Haïm Ramon voit dans cette bataille l'occasion de se présenter comme un recours au sein du parti.

Si le pouvoir de M. Ramon au sein du parti est loin d'être assuré – les candidats à la succession sont nombreux –, celui de M. Barak est aujourd'hui bien mal en point. Jusqu'aux élections, ce dernier, fort de la majorité dont il disposait au comité central du parti, était toujours parvenu à imposer ses décisions. Il n'est pas certain qu'il en soit ainsi aujourd'hui. Même ses partisans les plus fidèles, comme Yuli Tamir, ministre de l'intégration, Benyamin Ben Eliezer, ministre de la communication, ou Ron Huldaï, maire de Tel Aviv, commencent à remettre en cause leur soutien.

Compte tenu de ces dissensions, la réunion du Comité central, prévue mardi 20 février, au cours de laquelle le parti devait se prononcer sur la participation au gouvernement d'union nationale et sur une liste de ministrables, a été remise *sine die*. Un temps que les uns et les autres mettront à profit pour faire valoir leur point de vue. Ainsi, les adversaires les plus résolus de M. Barak multiplieront leurs pressions sur les indécis afin d'obtenir la majorité des voix sur leur motion, à savoir l'union nationale sans M. Barak. Quant à ce dernier, il pourrait en profiter pour chercher un prétexte idéologique lui permettant de refuser un gouvernement d'union, comme par exemple la question de l'exemption des étudiants des *yeshivas* (écoles religieuses) de la conscription.

« Si Ehoud Barak sent qu'il est exclu du gouvernement d'union nationale, il risque de s'y opposer pour neutraliser ses adversaires au sein du Parti travailliste. Dans ce cas, il pourrait faire alliance avec Yossi Beilin », explique un travailliste. Ce dernier, opposé à l'union nationale, à l'instar du parti Meretz, qu'il pourrait rejoindre en cas de restructuration du Parti travailliste, a néanmoins, refusé d'associer sa voix à celle des pourfendeurs travaillistes de M. Barak.

De son côté, l'équipe d'Ariel Sharon, sentant les difficultés s'amonceler – la participation de M. Barak au gouvernement est également vivement critiquée au sein du Likoud et du Parti national religieux –, commence à prendre ses distances. M. Sharon lui-même, soucieux de ménager la susceptibilité des opposants travaillistes de M. Barak, a précisé qu'il négociait avec le parti et non avec les individus : l'hypothèse d'un gouvernement restreint refait ainsi surface.

Catherine Dupeyron

► www.lemonde.fr/israel

Enquête sur la mort de treize Arabes israéliens

La commission gouvernementale chargée d'enquêter sur la mort de treize Arabes israéliens, tués en octobre par la police lors de manifestations de solidarité avec les Palestiniens, a commencé, lundi 19 février, ses audiences publiques. Cette commission a été créée sous la pression d'organisations israéliennes de défense des droits de l'homme et d'Arabes israéliens. Elle est présidée par le juge de la Cour suprême, Théodor Or. Six enquêteurs ont recueilli documents et témoignages d'habitants arabes dans les villes où les victimes ont été tuées, ainsi que des témoignages de policiers. Début octobre, les Arabes israéliens avaient organisé des manifestations en solidarité avec l'Intifada des Palestiniens dans les territoires occupés. Les Arabes représentent, avec plus de 1 million de personnes, 18,6 % de la population totale (6,4 millions) d'Israël. – *(Reuters.)*

Vives protestations irakiennes et arabes contre des raids « injustifiés »

A L'UNISSON de l'Irak, quoique sur un ton moins agressif, de nombreux pays et journaux arabes ont vivement protesté contre les raids aériens américains et britanniques dirigés, vendredi 16 février, contre des cibles au sud de Bagdad. La Turquie, la Norvège, la Russie, le Vietnam et Cuba ont eux aussi exprimé leur désapprobation.

En Irak, des milliers de personnes ont participé, samedi et dimanche, à des manifestations antiaméricaines et antibritanniques, tandis que la presse, en particulier le quotidien *Babel*, dirigé par Oudaï Hussein, l'un des fils du président irakien, se déchaînait, traitant George W. Bush de *« nain »*, et de *« criminel »*. *« Les Américains, les sionistes et leurs acolytes ne vont récolter que l'échec et la défaite »*, a promis le journal *El Qadisiya*. Par la voix du ministre des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf, Bagdad a par ailleurs demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de *« condamner l'agression américaine survenue au moment où Bagdad se prépare à engager un dialogue global avec le secrétaire général de l'ONU »*, Kofi Annan. Dans des lettres adressées à M. Annan et au président du Conseil de sécurité, Saïd Ben Moustapha, le chef de la diplomatie irakienne a réclamé *« une réponse rapide, conforme aux responsabilités et aux résolutions* [de l'ONU] *quant au respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance »* des pays.

MANIFESTATIONS DE SOLIDARITÉ

Les raids américains et britanniques ont été réprouvés par l'Egypte – ils sont *« inacceptables »* a déclaré Amr Moussa, le chef de la diplomatie – tandis que le président Hosni Moubarak contestait la thèse selon laquelle Bagdad constituerait *« une menace pour le monde »*. Le Soudan, la Tunisie, la Libye, l'Algérie et la Jordanie ont signifié eux aussi leur désaccord, voyant dans les raids *« une violation flagrante des normes et du droit international »*. Amman a déploré une aggravation de *« la frustration »* du peuple irakien et Khartoum a qualifié les raids d'actes *« barbares »*.

Pour la Syrie, ces raids relèvent de la *« provocation »* au moment où les Etats-Unis s'abstiennent d'intervenir pour mettre fin à *« l'agression israélienne contre le peuple palestinien »*. Dans les territoires palestiniens, comme d'ailleurs dans des capitales arabes, des manifestations de solidarité avec l'Irak ont été organisées. La Ligue arabe, la Fédération des avocats et l'Union des journalistes arabes ont eux aussi protesté contre ce qu'ils considèrent comme une violation du droit international et de la Charte des Nations unies. Et tandis que plusieurs journaux des pays du Golfe s'en sont pris aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, les gouvernements de ces mêmes Etats n'avaient encore fait aucun commentaire lundi 19 février. Seul le Koweït a tenu le président irakien pour responsable du sort de son pays et de son peuple.

La Turquie, dont la base d'Incirlik abrite les avions chargés de la surveillance de la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak, mais qui n'en est pas moins engagée dans un très net rapprochement avec Bagdad, a jugé l'affaire *« très grave »* et demandé que *« de tels actes ne se reproduisent pas »*. La Norvège a qualifié de *« regrettables »* les bombardements qui, pour Moscou, *« ne contribuent pas au règlement »* des problèmes. Cuba a brocardé *« le cow-boy de la Maison Blanche »* et, pour Hanoï, les raids sont un *« acte brutal et inacceptable »*. – *(AFP, Reuters.)*

Réprobation de la France

La France a critiqué, samedi 17 février, les raids menés la veille par des avions américains et britanniques au sud de Bagdad, jugeant qu'ils compliquent la recherche d'une solution au problème irakien. Dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères a rappelé que Paris a souvent exprimé son *« incompréhension »* et son *« malaise vis-à-vis des frappes aériennes répétées effectuées par les aviations américaine et britannique »*. *« Outre les victimes qu'elles provoquent parmi la population civile, ces opérations entretiennent aujourd'hui une tension dommageable à la mise en œuvre d'une solution concertée au problème irakien conformément aux objectifs du Conseil de sécurité. La France,* a souligné le Quai d'Orsay, *a suspendu sa participation à l'opération "Southern Watch" en décembre 1998, dès lors que celle-ci changeait de nature par rapport à ses objectifs initiaux de surveillance. »*

Les grands argentiers du G7, réunis à Palerme, ont minimisé les risques de récession mondiale

Le Fonds monétaire international prévoit une croissance américaine à 1,7 % en 2001

Les grands argentiers des pays industrialisés, réunis à Palerme samedi 17 février, se sont ingéniés à brosser un tableau optimiste de l'économie mondiale, et à dissiper les inquiétudes des marchés. Selon eux, la faiblesse de la croissance aux Etats-Unis ne devrait pas durer au-delà du premier semestre. Le nouveau secrétaire au Trésor de l'équipe Bush, Paul O'Neill, a confirmé la politique américaine du dollar fort.

ROME
de notre correspondante

Les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales des pays les plus industrialisés (G7) qui se sont réunis à Palerme, samedi 17 février, sous la présidence du ministre italien du Trésor, Vincenzo Visco, sont-ils parvenus à rassurer l'opinion mondiale et les marchés sur les risques de récession aux Etats-Unis et au Japon ? Au lendemain de leur communiqué décliné sur l'air de *« tout va très bien Madame la Marquise »*, les commentaires ne trompent guère sur leur réussite tant les points noirs de l'économie sont nombreux.

Ainsi aux Etats-Unis, déclarent les ministres *« la croissance a ralenti, mais les fondamentaux économiques demeurent solides »*. Un message déjà distillé par le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, sans vraiment convaincre. Les plus pessimistes estiment que les turbulences américaines sont plus fortes qu'on veut bien le dire et redoutent un changement d'orientation de la politique monétaire par la nouvelle administration Bush.

PERSPECTIVES DE LA ZONE EURO

A Palerme, le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, s'est employé à dissiper cette inquiétude : *« Je crois au dollar fort et cela ne va jamais changer. Si Washington devait décider d'abandonner la traditionnelle politique du dollar fort, je louerais le stade des Yankees* (équipe de football) *et vous inviterais à venir pour vous décrire notre nouvelle politique »*.

De fait, *« il est probable que cette année, la croissance mondiale sera un peu plus faible que nous l'avions envisagée lors de notre dernière réunion »*, admettent les ministres du G7. Pour éviter que ce ralentissement soit plus sévère, il faut cependant *« que les politiques macroéconomiques et structurelles dans l'ensemble de nos pays soutiennent la croissance »*.

Les interrogations s'adressent surtout à l'administration Bush : les baisses d'impôts annoncées par Washington suffiront-elles à rassurer les ménages et à relancer la consommation ? Rien n'est moins sûr, selon plusieurs participants. D'autant que les autorités américaines souhaitent dans le même temps un redémarrage de l'épargne américaine après la frénésie d'investissements boursiers des Américains.

« Le ralentissement américain a été plus fort que prévu », a reconnu le ministre italien du Trésor. Le Fonds monétaire international (FMI) lui-même s'apprête à réviser en forte baisse sa prévision de croissance pour les Etats-Unis à 1,7 % en 2001 , alors qu'en octobre il l'évaluait à 3,2 %.

Ce ralentissement notable va-t-il entraîner dans son sillage la zone euro et le Japon qui peine à émerger de la crise ? *« Les perspectives de la zone euro demeurent favorables, grâce à une demande intérieure forte »*, lit-on dans le communiqué des argentiers du G7. *« En Europe le moral des entreprises est bon et la confiance des consommateurs est excellente »*, renchérit M. Visco, qui exprime un point de vue partagé par ses collègues. *« L'Europe prendra le relais du moteur américain avant que celui-ci retrouve un régime plus élevé, dès le second semestre »* a affirmé le ministre italien du Trésor sans vraiment convaincre. *« On n'a jamais vu un pompier crier au feu dans un cinéma bondé »*, écrit le chroniqueur Luca Paolazzi dans le quotidien économique *Il Sole 24 Ore* du dimanche 18 février. *« Il n'y aurait pas besoin de message rassurant si tout était vraiment en ordre »*.

Mais à Palerme, les ministres se sont refusés à envisager une modification de leur politique des changes, même s'ils ont décidé de *« suivre étroitement les évolutions futures et de coopérer de façon appropriée sur les marchés des changes »*.

PAS DE BAISSE DES TAUX

Dans la zone euro, et à en croire Wim Duisenberg, gouverneur de la Banque centrale européenne, présent à Palerme, les partenaires ne font pas pression pour une baisse des taux européens, même si les risques d'inflation diminuent.

En tous cas, le Japon a échappé au carton rouge. Les ministres du G7 dans leur communiqué final se contentent d'y prévoir *« une reprise modeste, mais les prix continuent à décliner et les risques demeurent orientés à la baisse. Dans ce contexte, la politique monétaire doit continuer d'assurer que des liquidités soient fournies en abondance. Les efforts de renforcement du secteur financier doivent être approfondis »*.

Quant aux paradis fiscaux, ils vont avoir du fil à retordre. Le G7 mettra en œuvre, si la concertation est sans effet, *« les contre-mesures qui pourraient être recommandées en juin 2001 par le Groupe d'action financière international»*.

En juillet, lors de leur sommet de Gênes, les chefs d'Etat du G7 devraient établir la liste des territoires hors-la-loi.

Danielle Rouard

La Russie fermement invitée à honorer sa dette

Les grands argentiers du G7 ont appelé avec fermeté la Russie à honorer le remboursement de sa dette. *« Nous engageons instamment les autorités russes à intensifier le processus de réformes économiques et honorer tous leurs engagements financiers, afin de rétablir promptement des relations normales avec la communauté financière internationale »,* ont-ils affirmé dans le communiqué final. *« Certains des éléments de la réforme fiscale ont été adoptés, mais la Russie se trouve encore confrontée à des défis cruciaux »,* souligne le G7 qui cite la mise en place d'un Etat de droit, la lutte contre les impayés et le troc, le renforcement du système bancaire, l'amélioration du gouvernement d'entreprise et la lutte contre le blanchiment des capitaux.

La dette extérieure de la Russie s'élève à 149 milliards de dollars, dont 105 milliards viennent de l'ex-URSS, a rappelé le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov. Le service de la dette pour 2001 est de 7 milliards de dollars.

Belgrade annonce des mesures antiterroristes contre les « séparatistes » albanais

Trois policiers serbes ont été tués dans le sud du pays

LES DIRIGEANTS serbes et yougoslaves ont pris, dimanche soir 18 février, une série de mesures destinées à combattre le *« terrorisme »* des séparatistes albanais après la mort, dans la journée, de trois policiers serbes tués par des mines antichars dans le sud de la Serbie, a déclaré le président Vojislav Kostunica.

« Nous nous sommes mis d'accord sur toute une série de mesures de protection contre le terrorisme qui seront, pour le moment, sélectives et dirigées exclusivement contre les organisateurs et les auteurs d'actes terroristes, et un maximum de protection est prévu pour les civils », a dit le président à la télévision, sans préciser la teneur exacte de ces mesures. Il s'était entretenu auparavant avec le président serbe, Milan Milutinovic, les premiers ministres yougoslave et serbe, Zoran Zizic et Zoran Djindjic, le général Nebojsa Pavkovic, chef de l'état-major de l'armée yougoslave, et plusieurs ministres.

M. Kostunica a ajouté que la réunion avait conclu que les actions terroristes, la mort de sept civils, vendredi, dans un attentat à la bombe, et celle des trois policiers dimanche, *« avaient été planifiées par des extrémistes albanais pour provoquer »* les forces de sécurité de Belgrade. Il a accusé les extrémistes albanais de vouloir saboter un plan de paix de Belgrade pour la vallée de Presevo et *« déstabiliser la situation non seulement en Serbie et Yougoslavie mais aussi dans toute la région »*. Le président a cependant assuré que la Yougoslavie maintiendrait sa politique pacifique et continuerait à lancer des initiatives diplomatiques pour résoudre les problèmes du sud de la Serbie et du Kosovo par la négociation.

MINES ANTICHARS

Belgrade a de nouveau accusé la mission de l'ONU au Kosovo et la Force de maintien de la paix de l'OTAN (KFOR) de *« continuer à ne pas remplir leur mandat »* défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité. Bien que la KFOR *« soit responsable pour la situation »* dans la zone tampon entre la Serbie et le Kosovo selon un accord de 1999, *« le fait est que les terroristes albanais se servent de cette zone pour leurs actions criminelles »,* a ajouté M. Kostunica.

Le véhicule des trois policiers tués dimanche a sauté sur deux mines antichars à la sortie du village de Lucane, sur la route qui mène à la ville de Bujanovac, selon le centre de presse serbe de Bujanovac.

Le centre a accusé l'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac (UCPMB), la guérilla séparatiste albanaise, d'être responsable de l'attentat. Celle-ci contrôle, depuis novembre 2000, quelque 200 kilomètres carrés de cette région située en bordure du Kosovo et où vivent de nombreux Albanais. Elle revendique le rattachement de la région à un Kosovo *« indépendant »*.

Dans une lettre diffusée par l'agence Tanjug, le ministre des affaires étrangères, Goran Svilanovic, a demandé que l'OTAN et la KFOR prennent *« des mesures efficaces et concrètes »* pour mettre fin aux actions des rebelles albanais. Dans le cas contraire, *« la Yougoslavie sera obligée de prendre ses responsabilités et de commencer à résoudre le problème d'une manière appropriée »,* a averti M. Svilanovic dans sa lettre au secrétaire général de l'OTAN, George Robertson.

Par ailleurs, les séparatistes de l'UCPMB ont déclaré qu'un responsable de la guérilla albanaise avait été tué, dimanche soir à Lucane, près de Bujanovac, par les forces serbes. Le commandant Miratoca circulait en voiture dans la partie du village contrôlée par l'UCPMB quand les policiers serbes ont ouvert le feu, selon un porte-parole de l'UCPMB, qui a d'autre part affirmé que les trois policiers serbes tués avaient sauté sur des mines placées par les forces serbes : *« L'accident a eu lieu au moins un kilomètre à l'intérieur de la zone serbe. Seuls les Serbes ont pu poser ces mines, probablement avec l'intention de s'en prendre aux civils albanais qui empruntent cette route très régulièrement. »* – *(AFP.)*

Un Américain devient l'adjoint de M. Haekkerup

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a nommé l'ancien diplomate américain, Gary Matthews, au poste d'administrateur adjoint de l'ONU au Kosovo. Il est actuellement adjoint au haut représentant des Nations unies en Bosnie et assistera le nouvel administrateur de l'ONU, l'ancien ministre danois de la défense Hans Haekkerup, dans sa tâche. Ce dernier avait succédé à Bernard Kouchner, dont le mandat s'est achevé le mois dernier.

Gary Matthews occupait, jusqu'en juin dernier, le poste de directeur régional dans la ville de Mostar, en Bosnie, pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Cet ancien diplomate américain a également été ambassadeur des Etats-Unis à Malte et a occupé différents postes à l'étranger. – *(Reuters.)*

Tony Blair prépare les travaillistes aux prochaines élections en Grande-Bretagne

LA GRANDE-BRETAGNE s'échauffe en prévision des prochaines échéances législatives. Porté au pouvoir par la victoire du New Labour en 1998 , la même année que le socialiste Lionel Jospin en France et le social-démocrate Gerhard Schröder en Allemagne, Tony Blair devrait, comme la loi l'y autorise, annoncer sous peu la tenue d'élections anticipées. Bien qu'aucune date n'ait encore été officiellement arrêtée, celle du 3 mai, où auront lieu également des élections locales dans une partie du Royaume, a jusqu'à présent la faveur des pronostics. Le quotidien *The Independent* indiquait cependant, samedi 17 février, qu'au sein du gouvernement travailliste, certains penchent pour une date plus proche, comme le 5 avril, afin de limiter au maximum la durée de la campagne.

Le premier ministre n'a pas révélé son jeu en venant prendre la parole, samedi à Glasgow, devant les cadres du partis réunis pour une conférence de *« mise en condition »*. Mais son discours, comme celui des autres leaders du parti qui se sont exprimés, avait néanmoins les traits d'un lancement de campagne officieux. *« Vous savez qu'il y aura bataille d'ici quelques mois et que nous perdrons de temps en temps la bataille médiatique, mais nous devons aborder cette campagne avec confiance, car nous dominons le débat »*, a-t-il lancé sous les applaudissements de son auditoire.

Tony Blair a plaidé pour que son parti lui fasse grâce de tout ce qu'il n'avait pas pu faire en trois ans, y compris de quelques *« erreurs »,* insistant sur le fait que sa priorité avait été, pendant cette période, de montrer la capacité des travaillistes à gérer *« dans la prudence et la stabilité »* l'économie. Rendant hommage à son ministre des finances, Gordon Brown, il s'est prévalu des bons résultats en matière de chômage, d'inflation, de taux d'intérêt pour estimer que le pari avait été gagné.

« LES GRANDS DÉFIS SONT DEVANT NOUS »

Le premier ministre a demandé qu'on lui renouvelle désormais la confiance afin de poursuivre les réformes esquissées ces derniers mois, notamment en matière d'éducation et de restructuration des services publics, pour redresser les graves lacunes apparues dans des domaines comme la santé et les transports. *« Bien que nous ayons eu un bon démarrage, les grands défis sont devant nous »*, a déclaré M. Blair, qui s'est efforcé de donner des gages à l'électorat travailliste sur le plan social. Il s'est livré à une vigoureuse défense des services publics, *« parce que nous savons que, grâce à eux, nous pouvons faire ce qu'on ne peut faire tout seul. Ils font partie de ce qui fait une nation, une société. Leurs valeurs sont les vateurs de service, de responsabilité, de devoir envers les autres »*.

L'Europe n'a été que mentionnée par Tony Blair, qui s'est borné à réaffirmer sa conviction que *« la Grande-Bretagne a regagné une position de force en Europe »* et qu'il fallait continuer à persuader le pays *« qu'être en faveur de l'Europe n'est pas être antibritannique, mais au contraire est le véritable intérêt national britannique »*. Il a laissé à son ministre des affaires étrangères, l'écossais Robin Cook, qui doit être élu, en mai, président du Parti des socialistes européens à Berlin, le soin de rappeler que les élections seraient aussi un *« choix historique »* entre *« une Grande-Bretagne travailliste menant l'Europe ou une Grande-Bretagne conservatrice quittant l'Europe »*.

H. de B. (avec AFP)

Pas si folle, la vache suisse va secourir la Corée du Nord...

BERNE
de notre correspondant

Les Suisses sont méfiants : ils s'obstinent à bouder les boucheries helvétiques à cause du prion et se détournent résolument de leurs ruminants qui ne batifolent plus sur les verts alpages d'antan. Ils continuent de s'interroger sur ce qui se trouve dans leur assiette. Les éleveurs, eux, désespèrent et protestent, tandis que les deux plus grandes entreprises coopératives de distribution du pays ont décidé, à grand renfort de publicité, de pratiquer un dépistage systématique dans leurs abattoirs.

Les autorités helvétiques devaient néanmoins faire un geste, ne serait-ce que pour rassurer les consommateurs qui espéraient des mesures sinon draconiennes, du moins concrètes. Déception : le Conseil fédéral s'est contenté de faire savoir, mercredi 14 février, par la voix du chef du département fédéral de l'économie publique, Pascal Couchepin, que 9 millions de francs (6 millions d'euros) allaient être débloqués – 7 millions pour acheter 700 à 900 tonnes de viande bovine afin de désengorger le marché, et 2 millions pour une campagne d'information visant à *« rétablir la confiance »*.

Sur cette lancée, les éleveurs se voient enjoindre par circulaire *« d'être plus attentifs au moindre signe inhabituel »* et de signaler sur-le-champ toute anomalie aux services concernés. C'est joindre l'insulte à la blessure pour des petits paysans dont les revenus ont dramatiquement chuté et qui ne voient pas d'éclaircie à l'horizon.

Il n'empêche : inutile d'en perdre le nord pour autant. La Corée du Nord, justement, crie famine et en appelle à l'aide internationale. Même si M. Couchepin a claironné que ça lui faisait *« une petite émotion de soutenir les sujets de Kim Il-sung » (sic),* les tonnes de viande achetées par le gouvernement suisse seront congelées avant d'être expédiées par bateau vers Pyongyang.

La main sur le cœur, le ministre helvétique a précisé néanmoins que les meilleurs morceaux, filet et entrecôte, seront commercialisés sur le marché suisse. Le bouilli et autres basses pièces du devant de l'animal – de *« première qualité »* il va de soi – sont jugés assez bons pour les pauvres affamés de cette contrée aussi éloignée qu'exotique...

BONNE CONSCIENCE À BON MARCHÉ

Alors, pas si folle, la vache suisse ? Si, dans ce domaine, il n'existe pas de certitude absolue, tandis que l'épidémie d'ESB se poursuit sans tapage avec une trentaine de cas en l'an 2000, les autorités fédérales n'envisagent pas l'application du principe de précaution pourtant réclamée par l'opinion : pour elles, la destruction des organes à risque pratiquée depuis des années est une garantie suffisante.

Du moins, avec tout le respect dû au vieil adage « charité bien ordonnée... », savent-elles se donner bonne conscience à bon marché, puisque c'est à la direction du développement et de la coopération qu'il incombera de distribuer cette manne du côté de Pyongyang...

Jean-Claude Buhrer

Lire aussi page 6

Brésil : une mutinerie générale dans les prisons de l'Etat de Sao Paulo a fait au moins huit morts

UNE MUTINERIE sans précédent au Brésil s'est propagée, dimanche 18 février, dans les prisons de l'Etat de Sao Paulo où quelque 10 000 détenus révoltés ont pris jusqu'à 7 000 personnes en otages, dont un millier d'enfants, et tué huit codétenus, selon les autorités et des proches des prisonniers.

Les mutins ont mis à profit le jour de visite hebdomadaire pour déclencher le mouvement qui a débuté à 12 heures (heure locale). La plupart des otages sont des parents, dont de nombreux femmes et enfants de détenus. Les victimes sont apparemment toutes des prisonniers tués par d'autres prisonniers, a déclaré le secrétaire à la sécurité publique, M. Marco Vinicio Petrelluzzi.

Vers minuit, les autorités avaient repris le contrôle de la presque totalité des établissements de l'Etat où, au total, 23 prisons ont connu des rébellions pendant plus de dix heures. Mais, lundi matin, quatre prisons étaient encore aux mains des mutins, dont le gigantesque complexe pénitencier de Carandiru, au centre de Sao Paulo, le plus grand d'Amérique latine avec 9 700 détenus, où de nombreux parents refuseraient de sortir pour rester avec les prisonniers, redoutant une intervention violente de la police et la mort de mutins.

RÉBELLION ORGANISÉE

La police a déclaré que la rébellion avait été organisée par le Premier Commando de la capitale (PCC), une puissante organisation de détenus, en réaction au transfert, vendredi, de dirigeants du PCC de Carandiru vers d'autres centres. Avant ce transfert, au moins trois détenus avaient été assassinés la semaine dernière, apparemment sur ordre du PCC.

M. Petrelluzzi a attribué la simultanéité des rébellions et leur bonne organisation aux téléphones portables dont disposaient les détenus et à la propagation de l'information par la radio et la télévision. *« Une prison apprenait par la radio ou la TV qu'une autre se mutinait et finissait par se rebeller par solidarité. La preuve est que les rébellions ont commencé dans sept pénitenciers et, après que la presse l'a diffusé, dix autres ont immédiatement suivi »,* a-t-il dit.

Le secrétaire de l'administration pénitentiaire, Nagashi Furukawa, a indiqué quant à lui que les armes et grenades aux mains des détenus n'ont pu entrer dans les établissements que *« parce que les fouilles des parents qui rendent visite aux prisonniers ont été mal faites ou avec la complicité de fonctionnaires des prisons »*.

Carandiru est connue pour le *« massacre »* le plus grave de l'histoire pénitentiaire brésilienne. En 1992, après une bagarre entre détenus, 11 prisonniers avaient été tués par la police antiémeutes. La surpopulation carcérale reste la cause principale des mutineries au Brésil, environ une toutes les 36 heures. Depuis 1997, 40 nouvelles prisons ont été construites dans le pays, dont 24 dans le seul Etat de Sao Paulo, mais il en faudrait au moins 130 pour combler le déficit carcéral, selon l'Eglise catholique. – *(AFP.)*

Thaïlande : Thaksin Shinawatra a formé son gouvernement

BANGKOK. Le nouveau premier ministre, Thaksin Shinawatra, a formé, samedi 17 février, un gouvernement dominé par de proches collaborateurs qui ont contribué au triomphe de son parti, le Thai Rak Thai (TRT, « les Thaïlandais aiment les Thaïlandais »), lors des élections législatives du 7 janvier. Les ministères économiques sont contrôlés par le TRT, qui dispose de 262 sièges sur 500 au Parlement, mais le ministère de la défense a été attribué au général Chaovalith Yongchaiyudh, un ancien premier ministre dont le gouvernement n'avait pas su gérer la crise économique de 1997. Le cabinet du magnat thaïlandais des communications, élu premier ministre début février par 340 voix contre 127, comprend une moitié de vétérans de la politique et une autre de nouveaux venus.
La prudence de l'accueil qui lui est réservé est liée à la difficulté de financer les programmes coûteux annoncés par Thaksin, notamment concernant les aides à des secteurs rural et financier lourdement endettés. – *(Corresp.)*

Aucune trace des marins japonais disparus au large d'Hawaï

HONOLULU. La marine américaine a présenté, dimanche 18 février, aux familles des neuf marins japonais disparus, une cassette montrant l'épave du chalutier-école *Ehime Maru*, coulé, vendredi 9 février, à la suite d'une collision avec le sous-marin nucléaire *Greeneville* au large d'Hawaï dans le Pacifique-sud. Le film, pris par le robot Scorpio-2 , contrôlé depuis un navire de surface, ne montre aucune trace des corps des neuf disparus – quatre apprentis, deux enseignants et trois membres de l'équipage – qui faisaient partie des vingt-six occupants du chalutier.
Le bateau japonais gît en position presque verticale à 610 mètres de profondeur, à environ 900 mètres de l'endroit de la collision. En attendant les conclusions d'une commission d'enquête dirigée par trois amiraux et comprenant un haut responsable de la marine japonaise, la marine des Etats-Unis doit diffuser, dans les jours prochains, un rapport préliminaire, confié à l'amiral Charles Griffiths. – *(AFP, Reuters.)*

Le président tchèque restera une semaine de plus à l'hôpital

PRAGUE. Le président tchèque, Vaclav Havel, ne sortira pas de l'hôpital comme prévu après ce week-end, mais devra y rester une semaine supplémentaire, en raison d'une embolie pulmonaire, a fait savoir son médecin. *« Malheureusement, un caillot au poumon droit de M. le président est réapparu durant la nuit et sa température est remontée »,* a déclaré à la presse, dimanche 18 février au matin, le médecin Ilja Kotik devant l'hôpital militaire central de Prague.
L'état de santé de Vaclav Havel s'est amélioré depuis et sa température a disparu dans la journée de dimanche, les médecins ayant prescrit de nouveaux antibiotiques. Les derniers problèmes de santé de Vaclav Havel ont débuté lundi 12, alors qu'il était en visite au Koweït. Il est rentré prématurément à Prague, où il a aussitôt été hospitalisé. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **COMORES : la junte militaire au pouvoir à Moroni,** les dirigeants séparatistes anjouanais et l'opposition comorienne ont signé, samedi 17 février, l'accord destiné à mettre fin à la crise politique et séparatiste dans l'archipel. L'accord appelle Anjouan à rejoindre les autres îles des Comores au sein d'une union plus large. Il prévoit la mise en place d'une nouvelle Constitution et la fin du régime militaire en place depuis 1999 à Moroni. Ce texte est le fruit d'une médiation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). — *(AFP.)*
■ **ZIMBABWE : trois haut-responsables ont refusé**, dimanche 18 février, de prendre acte des décisions d'un tribunal de Harare autorisant deux journalistes étrangers, qui avaient reçu samedi l'ordre de quitter le pays dans les vingt-quatre heures, à rester jusqu'au 23 février. Le tribunal avait également ordonné à la police de ne pas harceler les correspondants de presse Joseph Winter, de la BBC, et l'Uruguayennne Mercedes Sayagues, qui écrit pour le journal sud-africain *Mail and Guardian,* avant leur départ. *« Expulser des journalistes ne peut pas empêcher le monde de voir ce qui se passe au Zimbabwe »,* a commenté dimanche le secrétaire d'Etat au Foreign Office, Brian Wilson, dans un communiqué. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les Talibans au pouvoir à Kaboul ont repris** sur l'opposition, samedi 17 février, la ville à majorité chiite de Bamiyan, qui commande la route d'approvisionnement entre la capitale et Mazar-i-Sharif au nord. Ces deux dernières années, les forces d'opposition avaient déjà réussi à s'emparer de Bamiyan, à deux reprises, mais les Talibans l'ont toujours très vite reprise. – *(Corresp.)*
■ **BANGLADESH : trois experts internationaux enlevés par des inconnus** sur une route reculée des collines de Chittagong – deux Danois (Torban Michelson et Neil Fulguard) et un Britannique (Tim Selby) –, sont depuis vendredi 16 février retenus en otage dans cette zone à la fois frontalière de l'Inde et de la Birmanie. Les ravisseurs qui, selon la police, pourraient être des tribaux déçus par l'accord de paix signé avec le gouvernement en 1997, réclament 1,66 million de dollars de rançon. C'est la première fois qu'une telle opération se produit au Bangladesh. – *(Corresp.)*
■ **PHILIPPINES : le gouvernement de Manille** envisage d'ouvrir des pourparlers de paix à l'étranger avec les rebelles musulmans et leurs alliés communistes pour mettre fin à des décennies d'insurrection armée, a indiqué, lundi 19 février, le secrétaire à la défense Eduardo Ermita. Ce dernier n'a pas caché sa préférence pour qu'une rencontre entre lui-même et Hashim Salamat, le chef du Front Moro de libération islamique (MILF), ait lieu aux Philippines, mais il a précisé, à la radio DZBB, que Manille était prêt à *« tout faire pour que les discussions puissent continuer »*, éventuellement en Europe et aux Pays-Bas. – *(AFP.)*

Le pédophile belge Marc Dutroux transféré dans une prison de Bruges

BRUXELLES. Le pédophile belge Marc Dutroux a été transféré dans une autre prison en Belgique, après s'être plaint de ses conditions de détention, a rapporté, dimanche 18 février, l'agence de presse Belga, en citant un porte-parole du ministère de la Justice.
Selon ce porte-parole, Marc Dutroux a été transféré d'Arlon (sud-est) dans une prison de Bruges (nord-ouest), et plus précisément dans une aile médicale de l'établissement pénitentiaire.
« Ma cellule est une véritable sous-prison à l'intérieur de la prison, pour me pousser à la faute, à l'évasion ou au suicide », avait affirmé Marc Dutroux, emprisonné depuis quatre ans et demi. Selon lui, les conditions dans lesquelles il était détenu à Arlon l'empêcheraient de préparer efficacement sa défense pour son procès d'assises prévu en 2002. Il est accusé de l'enlèvement et de l'assassinat de plusieurs fillettes et adolescentes en 1995 et 1996. – *(AFP.)*

L'interview d'un ancien « émir » du GIA provoque un tollé en Algérie

L'ex-islamiste reconnaît avoir assassiné « sans regrets » des journalistes

L'interview d'un ancien responsable des Groupes islamiques armés (GIA), Omar Chikhi, publié samedi 17 février par un quotidien arabophone, suscite des polémiques en Algérie. L'ex-« émir », aujourd'hui repenti, évoque le détournement de l'Airbus d'Air France de 1994, l'assassinat des moines de Tibéhirine en 1996 et avoue avoir assassiné *« sans regrets »* des journalistes. Lundi, il a démenti les propos qui lui ont été prêtés.

DANS UNE ALGÉRIE où la question islamiste divise toujours la société, l'interview d'Omar Chikhi ne pouvait passer inaperçue. L'homme n'est pas n'importe qui. Ancien responsable du Front islamique du salut (FIS) à Lakhdaria (à l'est de la capitale) il est réputé avoir été l'un des fondateurs du Groupe islamique armé (GIA). Il a ensuite commandé le maquis de Bouira, à une centaine de kilomètres au sud-est d'Alger, avant de se rendre aux autorités en 1999 par peur d'être *« liquidé »* par l'actuel chef du GIA, Antar Zaouabri dont il contestait la politique faite de massacres de civils.

Dans l'entretien publié samedi par le quotidien arabophone *El Youm*, l'ex-émir revient sur des affaires qui ont défrayé la chronique algérienne. L'Airbus d'Air France détourné le 24 décembre 1994 à Alger par un commando du GIA devait exploser au-dessus de Paris, explique ainsi Omar Chiki. Si l'opération a échoué, estime-t-il, c'est parce qu'elle a dû être déclenchée plus tôt que prévue et donc avec des effectifs moindres. Interrogé sur l'assassinat, deux ans plus tard, des sept moines de Tibéhirine, l'ancien responsable du GIA assure qu'il était destiné à faire pression sur la France pour qu'elle cesse de soutenir le régime militaire algérien et de harceler les Islamistes installés en France.

Ce ne sont pas ces « révélations » qui ont provoqué un scandale mais les propos de Omar Chikhi sur les journalistes. *« A chaque fois qu'un journaliste est tombé entre mes mains je l'ai tué. Je ne regrette rien. Au contraire, aujourd'hui, il y a beaucoup de journalistes que j'aurais voulu avoir entre mes mains »*, déclare-t-il dans son entretien.

La riposte n'a pas tardé. *« Choqué »* et *« indigné »*, le Syndicat national des journalistes (SNJ) a interpelé la justice lui demandant de manifester toute sa *« rigueur »* face à ce *« terroriste qui reconnaît et assume publiquement l'assassinat de journalistes »*. Dimanche, le syndicat a annoncé son intention de porter plainte contre l'ancien émir du GIA. Différentes associations à l'audience difficile à mesurer ont également fait part de leur indignation.

Plusieurs journaux sont revenu à la charge lundi en mettant en cause la loi sur la concorde civile du président Bouteflika qui met le *« repenti »* Omar Chikhi à l'abri de toute poursuite. *« La solution à cette dangereuse dérive*, écrit *La Tribune* de lundi, *est d'arrêter la mécanique Bouteflika, faite de concessions de plus en plus larges aux Islamistes« . »* Et le quotidien de se poser la question : *« Qu'attend la justice pour agir ? »*

« AJOUTS DOUTEUX »

Il est vrai que l'impunité ne joue pas pour les auteurs de crimes de sang ou de viols et, d'un point de vue légal, l'ancien chef du GIA pourrait avoir à répondre de ses propos. C'est peut-être pour cette raison que celui-ci a démenti l'ensemble des déclarations qui lui ont été attribués mettant au défi quiconque de prouver qu'il les avait tenues. Dans un communiqué publié lundi par la presse algérienne, l'ex-émir affirme que ses réponses ont été *« déformées »* et qu'elles ont fait l'objet d'*« ajouts douteux »*. L'ancien *« barbu »* estime être l'objet d'une manipulation dont il assure ne connaître ni les responsables ni l'objectif. La seule certitude concerne la date de l'entretien. Il est ancien. Il a été réalisé il y a près de deux ans, en mai 1999, et était destiné à une revue saoudienne éditée à Londres. Ce que ne dément pas le journaliste auteur de l'interview. Le choix de publier maintenant, selon les explications du journaliste, Athmane Tazagharet, rapportées lundi par *Le Matin*, répond à la volonté de *« montrer à l'opinion qu'il existe, contrairement aux affirmations de Bouteflika, des assassins qui ont bénéficié de la loi sur la concorde civile »*.

Selon d'autres sources, la publication de l'interview répondrait à la publication récente en France du livre d'un ancien officier algérien, Habib Souaïdia, sur la *« sale guerre »* menée par l'armée contre les Islamistes et les civils. L'ouvrage, le premier témoignage de l'intérieur de l'armée, a donné lieu à de nombreuses réactions tant en France qu'en Algérie.

Jean-Pierre Tuquoi

► www.lemonde.fr/algerie

73%
des PME sont satisfaites du système de formation professionnelle.*

Pourquoi en changer ?

Les pouvoirs publics ont manifesté l'intention d'instaurer un "Droit Individuel Transférable et Garanti Collectivement" qui se substituerait en partie au moins au dispositif de formation professionnelle continue existant.

Ce Droit Individuel détournerait les formations des besoins réels des entreprises et priverait de financement le plan de formation des salariés.

Un tel changement serait d'autant plus étonnant qu'au surplus 62% des dirigeants de PME/PMI pensent que le système actuel fonctionne bien et 73% le trouvent efficace pour leur entreprise.

La CGPME écoute les dirigeants de PME/PMI, elle défend l'actuel système de formation professionnelle continue.

CGPME Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

* Etude IPSOS - décembre 2000 - sur 400 entreprises.

VACHE FOLLE **Jacques Chirac a qualifié d'*« irresponsable »* l'avis rendu par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), mercredi 14 février, lors de sa visite d'inauguration du Salon de l'agriculture. Cet avis préconise d'allonger la liste des organes ovins interdits à la consommation, afin de prévenir la transmission de l'agent de la maladie de la vache folle dans le cas, encore hypothétique, où les ovins en seraient porteurs. ● BERNARD KOUCHNER se dit « *vivement surpris par la violence des propos* » de M. Chirac. Alors que le gouvernement n'a pas encore fait connaître sa position après l'avis de l'Afssa, le ministre délégué à la santé juge qu'il ne faut pas « *transformer le nécessaire principe de précaution en un dangereux syndrome de précaution* ». ● L'AFSSA a compétence pour émettre des avis sur les risques dans toute la chaîne alimentaire.**

Jacques Chirac dénonce les excès du principe de précaution

Le président de la République a qualifié d'« irresponsable » l'avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments préconisant d'allonger la liste des organes ovins et caprins interdits à la consommation. Bernard Kouchner se dit « vivement surpris par la violence » de ces propos

C'EST sur la base des conclusions – datées du 6 février – du comité français des maladies à prions que Martin Hirsch, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a rendu public, le 15 février, son avis *« sur l'actualisation de la liste des matériaux à risque spécifié chez les ovins et les caprins »* (*Le Monde* du 16 février). Faut-il voir là, compte tenu de la proximité de l'ouverture du Salon international de l'agriculture, une attitude *« irresponsable »*, comme en a jugé Jacques Chirac lors de l'inauguration de cette manifestation *(lire ci-dessous)* ? *« Nous ne souhaitions en rien nuire à cette manifestation ou aux professionnels de l'élevage et nous n'avons fait que suivre la chronologie qui vaut pour tous nos avis,* a déclaré au *Monde* M. Hirsch. *Depuis la création de l'Agence, nous rendons, à la demande du gouvernement, environ deux avis par mois concernant la lutte contre l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine et les précautions qui s'imposent en matière alimentaire. Nous ne pouvons bien évidemment pas calculer le moment de leur publication en fonction de telle ou telle manifestation. Et, en l'espèce, on aurait pu nous reprocher d'avoir tenu cet avis secret à cause du Salon agricole. »*

L'avis, aujourd'hui controversé, de l'Afssa s'inscrit dans le cadre de la démarche menée par l'agence depuis le 2 novembre 1999, date à laquelle le gouvernement l'a saisie d'une demande de réévaluation du dispositif français de prévention à l'égard de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). L'Agence a, dans ce domaine, identifié dix thèmes qui lui semblaient prioritaires. La liste de ces thèmes a été rendue publique en janvier 2000 et une longue série de questions a alors été soumise au comité interministériel des experts français de maladies à prions. C'est ainsi que plusieurs avis ont été rendus au cours de l'année 2000 qui ont notamment conduit au retrait des intestins bovins des chaînes alimentaires humaine et animale. Après les bovins venait, logiquement, le tour des petits ruminants que sont les ovins et les caprins.

La question des risques sanitaires liés à la consommation de certains tissus et organes de moutons n'est nullement nouvelle. Elle est officiellement soulevée depuis sept ans avec la démonstration scientifique, obtenue en Grande-Bretagne, montrant que l'on peut aisément infecter par voie orale (avec 0, 5 gramme seulement de cerveau de bovin contaminé) les ovins par l'agent de l'ESB. On pouvait ainsi, dès cette période, craindre que certains cas de « tremblante » (maladie neurogénérative également due à un prion pathologique) étaient en réalité des formes ovines de la maladie de la vache folle avec tous les risques que l'on imagine. C'est d'ailleurs sur la base de cette hypothèse que des mesures de précaution furent prises par le gouvernement d'Alain Juppé durant l'été 1996 : retrait du crâne (cervelle et yeux), des amygdales et de la moelle épinière des animaux âgés de plus de douze mois et retrait de la rate pour l'ensemble des bêtes. Le gouvernement Juppé avait aussi, dès le mois de juillet 1996, décidé de faire de la tremblante une maladie à déclaration obligatoire et d'interdire la consommation des viandes issues des bêtes malades.

Sans disposer véritablement de nouvelles données scientifiques quant à la présence de l'agent de l'ESB dans les cheptels ovins et caprins (des études scientifiques sont en cours, notamment en Grande-Bretagne) mais en se fondant sur les observations faites à propos de la virulence et de la distribution dans les organismes – humains et bovins – infectés que le comité présidé par le professeur Dominique Dormont a jugé indispensable de réactualiser les mesures de précautions. L'avis de l'Afssa préconise un renforcement de la réglementation avec l'abaissement à l'âge de six mois pour l'interdiction à la consommation humaine, de la cervelle, des yeux, de la moelle épinière ainsi, quel que soit l'âge de la rate et de l'ensemble des intestins. *« Le fait d'anticiper la démonstration éventuelle d'un risque avéré chez les ovins et les caprins, dont toutes les instances consultées au plan international s'accordent à indiquer qu'elle induirait un scénario de crise aiguë, permettrait une mise en place rapide mais progressive des mesures supplémentaires qui seraient retenues »*, souligne M. Hirsch dans cet avis.

Un accord de principe sur ce sujet ayant été trouvé dès le 14 février entre Jean Glavany, ministre de l'agriculture (*lire aussi page 14*), et Bernard Kouchner, nouveau ministre délégué à la santé, tout était semble-t-il en place pour que le gouvernement adopte ces conclusions préventives comme il l'avait pratiquement fait pour tous les avis rendus par l'Afssa sur le dossier de la vache folle. C'était compter sans l'impact présumé du retrait des intestins ovins français et européens sur la fabrication de certains aliments où ces tissus sont utilisés comme enveloppes (merguez, chipolatas, saucisses de Strasbourg ou de Francfort). C'était aussi compter sans la forte dimension politique que revêt depuis plusieurs mois le dossier de la vache folle qui s'est révélé être à plusieurs reprises un terrain de vifs affrontements entre le M. Chirac et Lionel Jospin.

> La question des risques sanitaires liés à la consommation de certains tissus et organes de moutons est officiellement soulevée depuis sept ans

Quelques heures après la publication de l'avis on apprenait qu'une réunion sur ce thème était organisée, dans l'après-midi du 15 février, à l'Hôtel Matigon en présence du premier ministre et à laquelle participaient M. Kouchner, Elisabeth Guigou et François Patriat. Au terme de cette rencontre, un communiqué était publié indiquant que le gouvernement prendrait *« sans tarder »* les mesures qui s'imposent. Ces mesures, ajoutait-on, *« conformément à la politique constante du gouvernement en matière de protection de la santé publique seront fondées sur le principe de précaution »*. Le gouvernement doit désormais, dans sa réponse à venir, intégrer l'opinion sans nuance du chef de l'Etat.

J.-Y. N.

« Il n'y a aucun élément de preuve nouvelle de quoi que ce soit »

ONZE HEURES. Jacques Chirac s'autorise une pause après deux heures et demie de déambulations dans les allées du Salon de l'agriculture, dimanche 18 février. Une bière l'attend sur le stand de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Assoiffé, le président vide son verre d'un trait. Luc Guyau s'assoit en face de lui. Jean Glavany, debout, sirote son eau gazeuse. Saisissant une allusion du patron de la FNSEA aux difficultés des éleveurs, le président se lance : *« Cet avis* [de l'Afssa] *sur les moutons est tout à fait irresponsable. Il y a longtemps que l'on prend toutes les précautions. Il n'y a aucun élément de preuve nouvelle de quoi que ce soit. »* Le chef de l'Etat enfonce le clou : *« C'est une incitation à la panique tout à fait regrettable. Cette annonce à la veille du Salon est une preuve au moins de bêtise et de mauvais goût. »* Apostrophé par le président, le ministre de l'agriculture répond, hésitant : *« On reproche toujours aux scientifiques d'arriver après la bagarre. Cette fois, ils essaient d'arriver avant. »* M. Chirac, après avoir englouti une deuxième bière, fait mine de se lever. *« Si on faisait une photo avec le président de la chambre d'agriculture de la Réunion ? »*

On s'attendait à des cris, à des banderoles. La crise de la filière bovine s'est exprimée *mezzo vocce*. Jacques Chirac a commencé sa visite à 8 h 30. M. Guyau ne le lâche pas d'une semelle. Derrière, M. Glavany suit la colonne, l'air sombre, perdu dans la forêt de micros des journalistes. *« Il a peur qu'on lui tombe dessus s'il éloigne trop »*, commente, perfide, un éleveur. Premières vaches, premières félicitations. *« Bravo, continuez ! »* A 9 h, les allées sont glissantes de fumier, la foule s'agglutine autour de la caravane, piétine la litière des bêtes. *« C'est qui ? José Bové ? »*, demande un badaud. *« Attention les enfants, c'est un rouleau compresseur quand ça avance »*, préviennent les gardes du corps.

UNE VISITE SANS ENTRAIN

M. Chirac, cette année, n'a pas le cœur à l'ouvrage. Il s'adonne du bout des doigts aux rituelles familiarités avec les vaches, picore du jambon sans entrain. A chaque arrêt, il écoute les plaintes. *« On va droit dans le mur »*, lui dit Michel Hamel, président de la filière Qualité race normande. Un éleveur de l'Aubrac détaille les menaces qui pèsent sur toute sa région. Le président recueille les doléances, promet son soutien, reçoit des cadeaux. Viandes, saucissons, fruits, fleurs, œufs. Un petit veau porte l'inscription *« Sauvez-moi »*. Derrière, M. Glavany suit toujours, impassible. Sur le stand du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), une dizaine de jeunes hommes se sont passé la corde au cou. Une pancarte annonce : *« Jeunes éleveurs à poil. Au secours. »* Ils avaient prévu de ne garder que leur slip, mais ils ont renoncé au dernier moment. Aux murs, des photos parlent d'un bonheur rural mythique aux citadins : champs de blé ondoyants, prés vert tendre, ciels bleus éclatants.

Après les vaches, les cochons et les moutons, la science. Sur la paillasse du stand de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), deux jeunes filles extraient l'ADN de l'oignon. Le président s'intéresse : *« Qu'est-ce qu'on fait de l'ADN, après ? »* Pendant que le président en appelle à la *« solidarité nationale et européenne »* pour les éleveurs, une quarantaine d'apiculteurs scandent *« Glavany complice, Glavany démission ! »* Ils réclament l'interdiction définitive du Gaucho, un insecticide qui selon eux décime les abeilles. M. Glavany, qui a en a suspendu l'usage, abonde dans leur sens. Mais il veut *« attendre des avis scientifiques »* pour l'interdire.

Il est 12 h 30, le président s'en va. Il ne s'arrête pas sur le stand de l'Afssa. *« Il aurait pu venir nous dire ça en face »*, murmure-t-on là-bas. Julien Bertau, secrétaire général de la Confédération paysanne, n'a pas eu non plus l'honneur d'une visite présidentielle. *« Je trouve regrettable que le président ignore 28 % des paysans qui ont voté pour la Confédération. »* Il exhibe une sondage paru dans *Dimanche Ouest-France,* selon lequel 43 % des Français pensent que c'est José Bové qui défend le mieux les intérêts des agriculteurs, loin devant M. Glavany, M. Guyau et M. Chirac.

Gaëlle Dupont

L'Afssa apparaît comme un modèle pour l'architecture de la prochaine Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments

ACCUSÉE d'avoir rendu un avis *« irresponsable »* par le chef de l'Etat, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) est l'un des trois établissements publics créés par la loi Huriet de sécurité sanitaire du 1er juillet 1998. Avec l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) et l'Institut national de veille sanitaire (Invs), l'Afssa a pour objectif de renforcer le dispositif de veille et de sécurité sanitaire en France.

L'Afssa a été mise en place en avril 1999 et occupe, depuis, une place essentielle dans l'expertise et l'analyse des risques sanitaires dans le champ alimentaire et donc dans le dossier de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Pour autant, la gestion de ces risques demeure du ressort de ses trois ministères de tutelle : l'agriculture, la santé et la consommation.

● **Domaine d'intervention.** La loi de 1998 dispose que l'Afssa doit évaluer les risques depuis les matières premières jusqu'à la consommation finale en prenant en compte l'ensemble de la chaîne alimentaire. Elle a, de ce fait, une très large compétence et couvre tous les secteurs de l'alimentation : produits animaux et végétaux, eaux d'alimentation, alimentation humaine et alimentation animale. L'Afssa a également une mission de recherche et d'appui scientifique et technique en matière de santé animale, d'hygiène des aliments et de nutrition. Elle dispose pour cela de treize laboratoires de recherche en France.

● **Organisation de l'expertise.** Ayant notamment pour mission de rationaliser l'expertise dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'Afssa a mis en place, après avoir fait des appels publics à candidatures, dix comités d'experts spécialisés dans des domaines aussi divers que les additifs alimentaires, le risque microbiologique, la santé animale, etc.

En ce qui concerne le dossier de la vache folle, l'Afssa bénéficiait, jusqu'à ces derniers jours, des compétences du comité interministériel des spécialistes français des maladies à prions créé par le gouvernement Juppé en 1996 et présidé, depuis sa création, par le professeur Dormont. C'est sur la base d'un avis de ce comité qu'a été rendu l'avis, aujourd'hui controversé, sur le mouton.

● **Saisine et avis.** L'Afssa peut être saisie d'une demande d'avis par le gouvernement et par les associations de consommateurs. Elle peut également s'auto-saisir. Depuis sa création, elle a été saisie à plusieurs reprises en urgence, qu'il s'agisse de l'affaire des poulets à la dioxine, des conséquences sanitaires du naufrage de l'*Erika* ou de la question des risques potentiels inhérents à la consommation de viande bovine. A la demande du gouvernement, elle travaille à la question des différentes conséquences sanitaires de l'interdiction des farines animales de viandes et d'os. C'est également elle qui a la charge du programme expérimental de dépistage de l'agent de l'ESB chez les bovins et c'est sur la base de ses travaux que le gouvernement pourrait décider, dans les prochains mois, de mettre un terme à l'abattage systématique des troupeaux dans lesquels un cas d'ESB a été diagnostiqué. Les avis de l'Afssa sont systématiquement rendus publics, la loi disposant que c'est son directeur général, aujourd'hui Martin Hirsch, qui est chargé des modalités de publication. Les rapports scientifiques et ceux d'expertise réalisés par les différents comités ou par des groupes de travail *ad hoc* sont également rendus publics. L'Afssa a rendu environ 400 avis depuis sa création, dont une cinquantaine concernant l'ESB.

● **Les effectifs.** L'Afssa compte environ 800 personnes et mobilise près de 250 experts membres de ses comités spécialisés ou associés à ses différents travaux. Son budget global était, en 2000, de 474 millions de francs.

L'Agence inclut en son sein une Agence nationale du médicament vétérinaire. A ce titre, elle est également chargée de l'évaluation des dossiers d'autorisation de mise sur le marché, de la délivrance de ces dernières et du suivi des médicaments vétérinaires. La commission des autorisations de mise sur le marché et la commission nationale de pharmacovigilance vétérinaire lui sont rattachées. La France est, avec la Grande-Bretagne depuis peu, l'un des rares pays de l'Union européenne dotés d'une telle structure. Son champ de compétence et la dissociation qu'elle permet entre l'analyse et la gestion du risque dans le champ de l'alimentaire en font un modèle pour l'architecture de la prochaine Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments, dont le principe de la création a été adopté lors du sommet de Nice et dont le chef de l'Etat souhaite la création avant 2002.

J.-Y. N.

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD KOUCHNER

1 Quelle analyse faites-vous, en tant que ministre délégué à la santé, des propos de Jacques Chirac sur l'avis de l'Afssa ?

Je suis vivement surpris par la violence des propos du chef de l'Etat. Je souhaite avant toute chose que les différentes autorités de l'Etat trouvent une cohérence en matière de santé publique. Comment pourrait-on comprendre que l'on ne tire pas toutes les conséquences de l'interdiction de l'usage des farines carnées ? Il nous faut bien prendre garde à ne pas confondre santé publique et campagne électorale. Pour ma part, je suis nullement un obsessionnel de l'interdiction. Il nous faut faire un travail de pédagogie du risque et ne pas céder à la tentation de transformer le nécessaire principe de précaution en un dangereux syndrome de précaution.

2 Quelle lecture faites-vous de l'avis controversé de l'Afssa préconisant d'allonger la liste des organes ovins à interdire à la consommation humaine ?

Nous allons prendre des mesures et la politique du gouvernement sera, là encore, fidèle au principe de précaution. Ces derniers jours, j'ai rencontré les experts français des maladies à prions afin de me faire une opinion plus précise et j'ai mieux compris de quoi il retournait. Je rencontre sur cette question, lundi, David Byrne, commissaire européen chargé de la santé des consommateurs et, mardi, les ministres européens de la santé réunis à Stockholm, dans le cadre de l'OMS. J'espère qu'une attitude commune pourra être trouvée. Il nous faut savoir raison garder entre l'alarmisme et l'obscurantisme, prévenir le scientisme et la dictature des experts. C'est difficile. Pour notre part, nous ne céderons pas à l'alarmisme, mais pas non plus au laxisme. Jean Glavany et moi n'abandonnerons jamais le respect du principe de précaution.

3 Les propos du chef de l'Etat ne témoignent-ils pas d'une place trop grande prise par les nouvelles agences qui priveraient l'Etat d'une partie de son pouvoir ?

Mais ces agences appartiennent à l'Etat ! En matière de sécurité sanitaire, avant elles, il n'y avait rien ou presque. J'ai créé ces agences dans une démarche de santé publique, de transparence et de constance dans l'information aussi bien en aval, avec l'expertise, qu'en amont, avec l'information du public. Peut-être nous faut-il réfléchir à une meilleure communication de ces agences. Nous n'avons pas donné le pouvoir de l'Etat aux savants, mais permis aux savants de nous alerter publiquement à temps ce qui, du même coup, rend la tâche des politiques à la fois plus difficile et plus noble.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Dominique de Villepin livre sa vision du pouvoir

Dans un essai consacré aux Cent-Jours de Napoléon en 1815, le secrétaire général de l'Elysée juge, comme l'empereur déchu, que « la politique doit être le dernier grand ressort de la tragédie moderne »

Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, publie, après plusieurs recueils de poésie, un premier essai historique. Consacré à l'épisode final de l'Empire – le retour de l'île d'Elbe et les Cent-Jours – , il s'agit d'une fresque flamboyante et solidement documentée sur l'un des épisodes les plus romanesques de l'histoire de France. Au-delà du récit, le plus proche collaborateur de Jacques Chirac se livre à une analyse du désenchantement du pouvoir quand ses détenteurs sont privés du soutien populaire. Notant que *« l'histoire se souvient »*, à défaut de se répéter, il assure s'être nourri de *« l'intimité du pouvoir »* pour dresser ce portrait de Napoléon et d'un *« âge de feu où littérature et politique ne faisaient qu'un »*. Ce lyrisme explique, à la fois, l'agacement qu'il provoque fréquemment dans les allées du pouvoir et la séduction qu'il exerce sur le président de la République.

AU MILIEU des technocrates très, très, très nombreux dans les palais de la République, il a évidemment toujours détonné. C'est le genre d'homme qui peut vous dire avec beaucoup de finesse des vers de René Char ou d'Antonin Artaud, parler avec lyrisme *« d'honneur »*, de *« gloire »*, de la *« passion de l'action »*, puis diviser plus trivialement la classe politique (de droite, presque toujours) en deux listes inégales : *« les connards »* (la liste assurément la plus longue à ses yeux) et *« les autres »* (deux ou trois noms au mieux). Au sein de l'Elysée, il est craint et parfois admiré. A l'extérieur, surtout dans les cercles les plus chiraquiens, c'est peu dire qu'il est détesté.

Ses adversaires ont toujours assuré que Dominique de Villepin aurait dû se contenter d'écrire des romans ou des recueils de poésie, plutôt que de se piquer de faire de la politique. On l'accuse d'avoir été le pousse-au-crime de la dissolution, de couper Jacques Chirac du monde extérieur, de vivre dans un univers picaresque qui n'a pas grand chose à voir avec la réalité. Certains le croient organisateur des basses-œuvres de la République, dossiers occultes, affaires, écoutes téléphonique. D'autres assurent que M. de Villepin joue surtout de cette illusion pour mieux assoir sa puissance.

Quoiqu'il en soit, le secrétaire général de l'Elysée se pique d'écrire ET de faire de la politique. Lorsqu'il publie *« les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice »* qui relate la chute de Napoléon, il explique dès les premières pages : *« Cette quête, pourquoi le cacher, s'est beaucoup nourrie de l'intimité du pouvoir, car bien qu'elle ne se répète jamais, l'histoire se souvient. Et si les courtisans se pressent dans les allées foisonnantes, des êtres rares se distinguent aussi qui honorent la politique et font croire en la France »*.

Evidemment, on le reconnaît tout au long de ces quelque 600 pages. Pas de soupçon du moindre nègre derrière l'ouvrage. C'est bien le style flamboyant, le mépris pour les notables, la certitude très bonapartiste qu'un homme ayant la vision et la volonté peut changer le visage de la France. On ne doute pas une seconde que le secrétaire général de l'Elysée fasse sienne cette phrase que Napoléon lance à son état-major, à la veille d'Austerlitz : *« C'est la politique qui doit être le grand ressort de la tragédie moderne »*.

Car le diplomate a lui-même goûté, ailleurs, ces moments terribles où la politique peut faire basculer un pays, ou *« chacun marche vers son destin »*. Il garde ainsi le souvenir exaltant et poignant de ces soirées où, au lendemain de l'assassinat le 21 mai 1991 de l'ancien premier ministre indien Rajiv Gandhi , il fallut croiser intuition et culture pour répondre aux doutes français sur l'avenir de l'Inde. Le président de la République, interrogé pour *Le Monde* par Philippe Labro (*Le Monde* du 19 septembre 2000) résuma en quelques mots le secret de la séduction qu'exerce indéniablement sur lui ce personnage. *« Villepin a une étonnante capacité de réaction. Quand je lis une page, il en a dévoré quatre. Il pige à une vitesse fantastique. Il est très rare de rencontrer un homme qui, comme lui, soit à la fois un poète et un très bon capitaine d'escadron de commando. »* Il y a effectivement entre le président et son secrétaire général plusieurs points de reconnaissance : un goût pour l'action, un amour pour les arts premiers, une même appartenance à l'establishment doublée du même refus affiché des rites de cet establishment. M. de Villepin, qui se pique d'écrire abondamment, a encore deux essais et un scénario en cours. Au cœur des méandres du pouvoir, il affirme que c'est là *« son hygiène de vie »*.

Raphaëlle Bacqué

L'histoire des Cent-Jours comme panacée face aux désillusions politiques

EN LEVER de rideau sur sa fresque consacrée aux écrivains engagés au XIXe siècle (*Les Voix de la liberté*, Seuil, 2001), Michel Winock campe le moment éminemment dramatique où Paris apprend le débarquement de Napoléon à Golfe-Juan, le 1er mars 1815. Empereur déchu relégué à l'île d'Elbe, Napoléon fait un retour fracassant, note discordante dans la partition politique européenne que révise alors le Congrès de Vienne.

BIBLIOGRAPHIE

Avec son lot de trahisons et de coups de théâtre, l'épisode des Cent-Jours est éminemment romanesque. Enlevé et parfaitement accessible – les notes, en bas de page, garantissent le sérieux de l'information sans freiner la lecture —, le récit très complet et scrupuleux qu'en livre Dominique de Villepin a cependant une autre vertu. Celle de présenter ce moment unique comme celui où s'affrontent deux légitimités, sorte d'allégorie miniature des choix du siècle. D'une part l'héritage de la Révolution que l'empereur entend asseoir, rompant avec l'image du tyran qu'il a violemment reçue en route vers l'exil elbois, pour conclure une nouvelle alliance entre l'Aigle et le peuple souverain ; la restauration des valeurs de l'Ancien Régime d'autre part, appuyée par le propos conservateur que partagent ceux qui n'aspirent plus qu'à la pause au sortir d'un quart de siècle de tumultes et de palinodies.

Retour donc sur la parturition mouvementée d'*« une France nouvelle, présentant à la fois le spectacle de manœuvres et de convulsions, d'une révolution des esprits qui nourrit le tragique d'un rythme endiablé »*.

Le cadre est plus large que les trois ou quatre mois envisagés d'ordinaire, selon que l'on prenne pour référence l'épopée du revenant ou le statut du pouvoir dans une capitale à l'encan. C'est légitime pour comprendre l'alternative, évaluer les forces en présence, mesurer aussi la façon dont Napoléon, qui ne laisse jamais la main lui échapper, transformant un sort subi en donne nouvelle, sert sa légende autant que son autorité. Tout est question de verbe, d'énergie, de volonté et de vision aussi.

UN TON OUBLIÉ

Tout à l'intérêt de *« cet entre-deux du destin pour ce héros lâché en pleine gloire par les hommes et les dieux »* – au risque d'être emporté par ce lyrisme au flot à peine contenu à quelques parallèles plus tentants que concluants —, Villepin semble personnellement attaché à la figure de son héros (*« Le Napoléon des Cent-Jours doute, un Napoléon soudain fait homme, presque dépouillé de son si profond mystère »*) comme à la singularité du moment : chez Benjamin Constant comme chez Chateaubriand, *« partout se dégagent un lyrisme et une franchise qui reflètent la vigueur des engagements et portent le témoignage d'un âge de feu où politique et littérature ne faisaient qu'un »*. A lire Villepin, on sent que cette nostalgie n'est pour lui pas sans remède, et c'est ce qui donne à cette évocation virtuose une allure, un ton oublié, presque incongru dans l'écriture contemporaine de l'événement historique. Comme si, en marge des bals masqués où les politiques se travestissent en figures de proue, Villepin ne reconnaissait que l'action.

Un postulat qui ne manque ni de panache ni de morale. Evoquant Cambronne, Villepin cite Shakespeare : *« Celui qui persiste à suivre avec fidélité un maître déchu est le vainqueur du vainqueur de son maître. »* L'Histoire comme la littérature offrent peut-être aussi la panacée face aux désillusions politiques.

Philippe-Jean Catinchi

★ ***Les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice*, de Dominique de Villepin, Perrin, 652 p., 159 F.**

DÉPÊCHES

■ **CORSE : Jean Glavany a soutenu la position du gouvernement** consistant à ne pas modifier son projet de loi, dont Jacques Chirac a reporté l'inscription à l'ordre du jour du conseil des ministres, en fonction de l'avis du Conseil d'Etat. Le ministre de l'agriculture a assuré, dimanche 18 février au Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI, que le Parlement sera *« saisi d'une manière ou d'une autre »* de cet avis. *« Si on doit revenir sur tel ou tel passage des accords ou du processus de Matignon,* a-t-il indiqué, *on le fera au grand jour, avec les parlementaires et non pas dans le secret d'une délibération gouvernementale. »*

■ **SONDAGE : la popularité de Jacques Chirac est stable**, selon le dernier baromètre de l'IFOP, réalisé du 8 au 16 février, auprès d'un échantillon de 1 839 personnes et publié par *Le Journal du dimanche* (daté 18 février). Le chef de l'Etat recueille 57 % de satisfaction, contre 35 % de mécontentement. De son côté, Lionel Jospin est crédité de 54 % de bonnes opinions (en hausse de 2 points) contre 38 % de mauvaises.

■ **PARIS : le premier secrétaire du PS parisien, Patrick Bloche,** affirme que Philippe Séguin *« cherche à passer aux yeux des Parisiens pour un génie de la finance publique, ce que conteste son bilan d'ancien maire d'Epinal »*. En présentant son projet (*Le Monde* des 18 et 19 février), M. Séguin avait estimé le coût du programme socialiste à 32 milliards, contre 10 milliards pour le sien. *« Sur le fond,* estime M. Bloche dans un communiqué, *ce projet surprend par la vacuité de son dispositif de lutte contre la pollution (...) Son propos prolonge finalement le conformisme tibérien qui prévaut à Paris depuis six ans. »*

■ **CONJONCTURE : l'investissement industriel aurait progressé** en valeur de 11 % en 2000 par rapport à 1999. Tel est le résultat de la dernière enquête de l'Insee réalisée auprès des chefs d'entreprise en janvier 2001 et publiée vendredi 16 février. Pour 2001, les prévisions des chefs d'entreprise font état d'une progression de 9 % dans l'industrie.

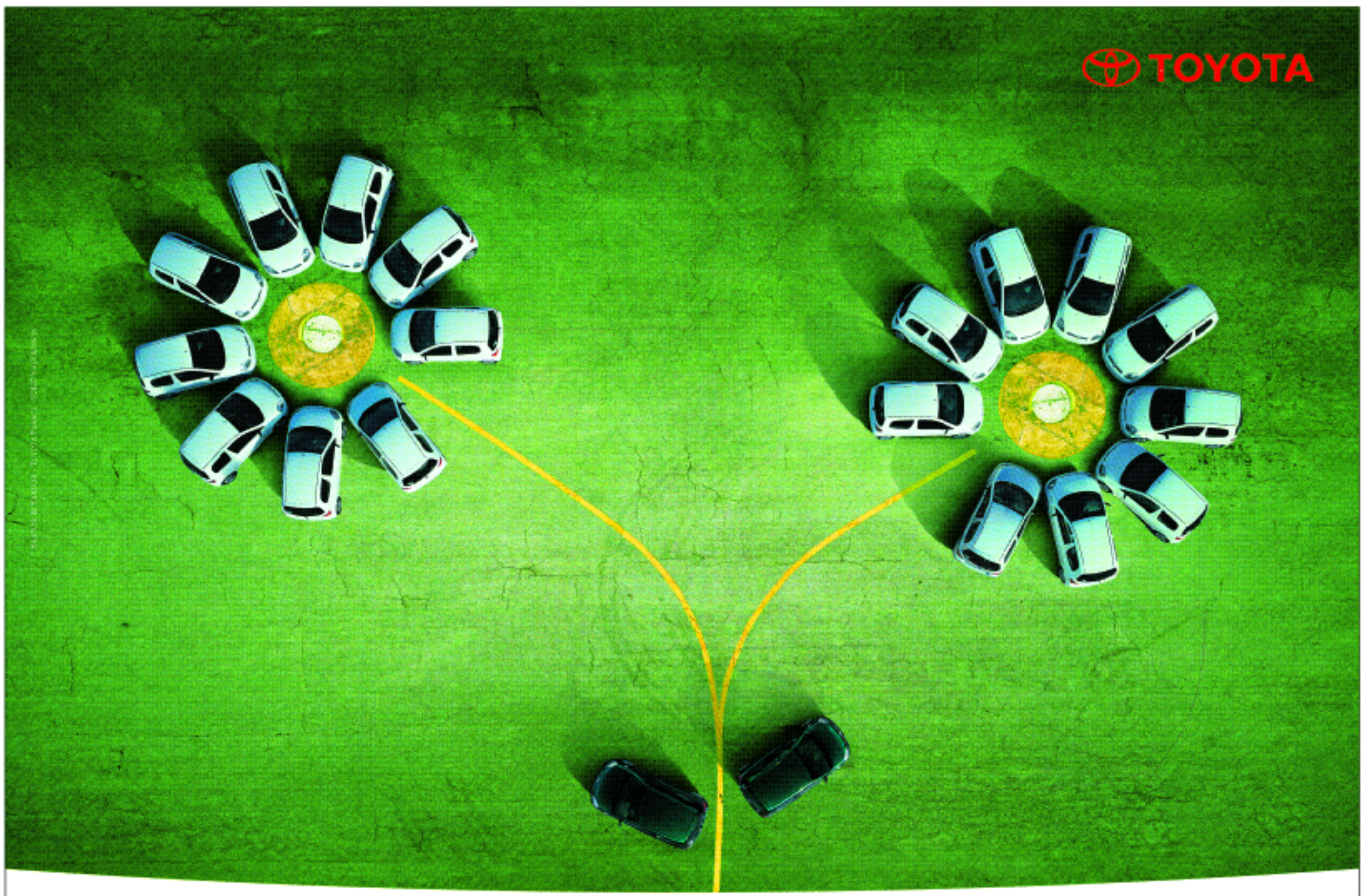

AUJOURD'HUI, TOYOTA IMPLANTE EN FRANCE SON USINE LA PLUS ÉCOLOGIQUE

En effet, grâce au Toyota Production System, le site de production de Valenciennes-Onnaing est non seulement le plus moderne des sites Toyota mais aussi le plus écologique : faible quantité de déchets de production, faibles rejets atmosphériques, recyclage des matériaux de production... De plus, ce site ultra moderne s'inscrit dans un cadre verdoyant (3330 arbres plantés sur 26 hectares) qui respecte parfaitement l'environnement. **www.toyota.fr**

IMMIGRATION **Deux jours après le naufrage volontaire de l'*East Sea* sur le littoral varois, les 908 boat-people kurdes irakiens, hébergés dans une caserne désaffectée, commencent à raconter leur odyssée à mots prudents. ● LEUR VOYAGE a commencé bien longtemps avant la dernière semaine passée sur le bateau, dans des conditions déplorables. ● LES POLICIERS ont progressé dans leur enquête sur les circonstances de l'échouage grâce à l'identification de l'armateur et du commandant du navire, tous deux de nationalité syrienne. ● CETTE ARRIVÉE massive d'étrangers en situation irrégulière place les autorités face à un imbroglio administratif et juridique. ● LE MINISTÈRE de l'intérieur a choisi de suivre à la lettre la procédure d'admission au titre de l'asile, sollicitée par l'ensemble des réfugiés *(lire aussi notre éditorial page 16)*.**

Les circonstances de l'odyssée des boat-people kurdes commencent à se préciser

Les premiers témoignages de réfugiés et l'enquête policière permettent de reconstituer le long voyage des candidats à l'exil, parfois commencé deux mois avant la semaine passée sur l'« East-Sea ». Cette arrivée massive confronte les autorités françaises à un casse-tête humain et juridique

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

Douchés, nourris, habillés de propre, ils ne ressemblent plus au peuple fantôme qui, samedi matin 17 février, s'écoulait en silence des flancs de l'*East Sea*, le cargo poubelle échoué volontairement dans une anse coquette de la Côte d'Azur, à Boulouris, près de Saint-Raphaël (*Le Monde* daté 18-19 février). Les 908 boat people kurdes irakiens, désormais installés dans une caserne désaffectée en périphérie de Fréjus, ont retrouvé les gestes de la vie quotidienne. Des femmes font la lessive, étendent le linge sur les branches des arbres. Les enfants les aident ou jouent autour d'elles. Des hommes s'approchent des grillages de clôture pour demander des cigarettes. Vingt-quatre heures après l'échouage, les regards ne sont plus muets, voilés d'épuisement et d'incompréhension, mais la plupart des réfugiés n'évoquent encore leur terrible odyssée qu'à mots prudents.

REPORTAGE

Les boat people kurdes irakiens ont pu retrouver les gestes de la vie quotidienne

CRAINTE DE REPRÉSAILLES

« Même moi, j'ai du mal à les faire parler ». Responsable de la Maison du peuple kurde, à Marseille, Salih Azad n'est pourtant pas un interprète comme les autres. Ce petit homme sec a fui le Kurdistan, il y a plus de dix ans déjà, pour des raisons semblables à celles qui ont poussé ses compatriotes à monter à bord de ce rafiot sans immatriculation ni nationalité apparentes, le samedi 10 février, quelque part sur la côte turque. Malgré tout, il peine à délier les langues. Beaucoup ont laissé de la famille au pays, et les passeurs ont gardé leurs papiers d'identité. Ils sont tenaillés par la crainte d'éventuelles représailles. Alors, avec patience, Salih Azad et ses collègues interprètes tentent de recoller des bribes de récits, jusqu'à reconstituer le grand puzzle du calvaire enduré par ces candidats à l'exil.

D'abord les huit jours en mer, à fond de cale, dans l'obscurité, debout à patauger dans un cloaque de plus en plus nauséabond. De toute la traversée, ils n'eurent que peu de relations avec l'équipage de l'*East Sea*. La nourriture et quelques bouteilles d'eau leur étaient jetées depuis le pont par des hommes en cagoule. Quand ils se plaignaient des conditions d'hygiène, les marins les menaçaient, en turc ou en kurde, de les jeter à la mer. Deux heures avant l'échouage, une voix les a réveillés : *« Préparez-vous, on est presque arrivé »*. Plus tard, ils entendirent qu'on déverrouillait les portails de la cale, puis plus rien jusqu'au bruit sourd de la coque raclant les rochers. Une semaine en enfer s'achevait.

Mais le voyage avait commencé depuis bien longtemps – parfois deux mois – pour ces 908 personnes dont environ 480 enfants, tous partis de la région de Mossul, au sud du Kurdistan, une zone sous le contrôle de Saddam Hussein. La majorité sont des paysans aisés. Ce n'est pas la misère qui les a fait fuir. *« Notre ferme était prospère*, a raconté Abdallah. *Nos moutons et nos produits se vendaient bien, surtout avec l'embargo. Sans les persécutions, jamais nous n'aurions quitté l'Irak.* » Une occasion s'est présentée, alors il a vendu son exploitation à un Turkmène, afin d'offrir à sa femme et à leurs six enfants un aller simple vers la liberté : 2 000 à 4 000 dollars par adulte, entre 1 000 et 1 500 par enfant, tels sont les tarifs des mafias turques, connues sous le nom de *« marchands d'hommes »*. Suleyman, un agriculteur d'une cinquantaine d'années, dit avoir déboursé 20 000 dollars pour sa famille de six personnes.

Parmi les naufragés de l'*East Sea* figurent aussi des intellectuels et des membres de professions libérales. Hisant est médecin, il a trente-trois ans. Menacé, blessé d'un coup de couteau, il n'a jamais eu l'autorisation d'ouvrir son cabinet dans sa ville de Sincar. Il a préféré partir, en compagnie de deux amis. Une jeune avocate explique comment elle avait été inquiétée pour avoir pris la défense d'une femme adultère condamnée par un tribunal local à avoir le nez tranché. Tous ont pris la route par petits groupes, en voiture ou à pied, à travers les montagnes. Arrivés à la frontière, ils ont donné entre 200 et 300 dollars par personne à des militaires turcs pour qu'ils ferment les yeux. Ensuite les récits varient, les itinéraires deviennent vagues, toute notion du temps et de l'espace semble les avoir abandonnés jusqu'à leur embarquement.

Suleyman affirme avoir emprunté plusieurs fourgons, puis avoir marché la nuit et dormi le jour chez des inconnus qu'il payait au fur et à mesure. D'autres ont traversé la Turquie dans des autocars ou des camions bâchés. Arrivés à destination, ils ont attendu, d'une à trois semaines, dans des maisons, des appartements ou des fermes, l'heure du grand départ. Dans la nuit du 9 au 10 février, on les aurait regroupés sur une plage, d'où de petites chaloupes les auraient conduits à bord du vraquier battant pavillon cambodgien.

TRAVERSÉE SANS ESCALE

Interprète lui aussi, Mehmet Ali Dogan s'avoue troublé par le flou savamment entretenu de cette « version officielle ». Responsable du Centre de recherches sur les droits de l'homme en Méditerranée à Montpellier, ce Kurde est persuadé que les réfugiés protègent leurs arrières. Le témoignage qu'il a reçu d'Abdallah et de sa famille va à contre-courant : ils affirment que leur périple en terre turque s'était achevé dans de grands hangars, sur le port d'Istanbul. Après trois semaines d'attente, ils auraient appareillé pour une traversée sans escale juqu'à la côte varoise.

Ahmed, vingt-cinq ans, a été le premier à sauter par-dessus bord. Il faisait encore nuit mais, a-t-il confié aux interprètes, *« j'ai cru que j'arrivais dans un pays d'Afrique du Nord »*. C'est donc en arabe qu'il s'est adressé à la première personne qu'il a rencontrée. La France ? Il n'en avait jamais été question. Abdallah et sa famille avaient, eux, payé pour l'Italie, avec l'intention de rejoindre de la famille en Allemagne, mais la plupart n'avaient pas de destination précise. *« Un pays d'Europe »*, avait-on promis à Suleyman, sans plus de précision.

La France, pourquoi pas ? Hidir, un solide gaillard de soixante-cinq ans, et ses six enfants, âgés de quinze à vingt-cinq ans, se verraient bien poser son sac ici. D'autant que sa mère, Gulistan, centenaire, fait partie du voyage. Elle a supporté les premiers kilomètres en camion, puis la dernière semaine dans la soute de l'*East Sea*. Lorsqu'il fallait marcher dans la montagne, Hidir la portait sur son dos. Dimanche, il s'est emporté, à moitié sérieux, contre le fonctionnaire qui voulait à tout prix inscrire son nom de jeune fille sur un formulaire *: « C'était il y a plus de cent ans, comment voulez-vous qu'on s'en souvienne ! »*

Jean-Jacques Bozonnet

Le long périple des réfugiés depuis l'Irak

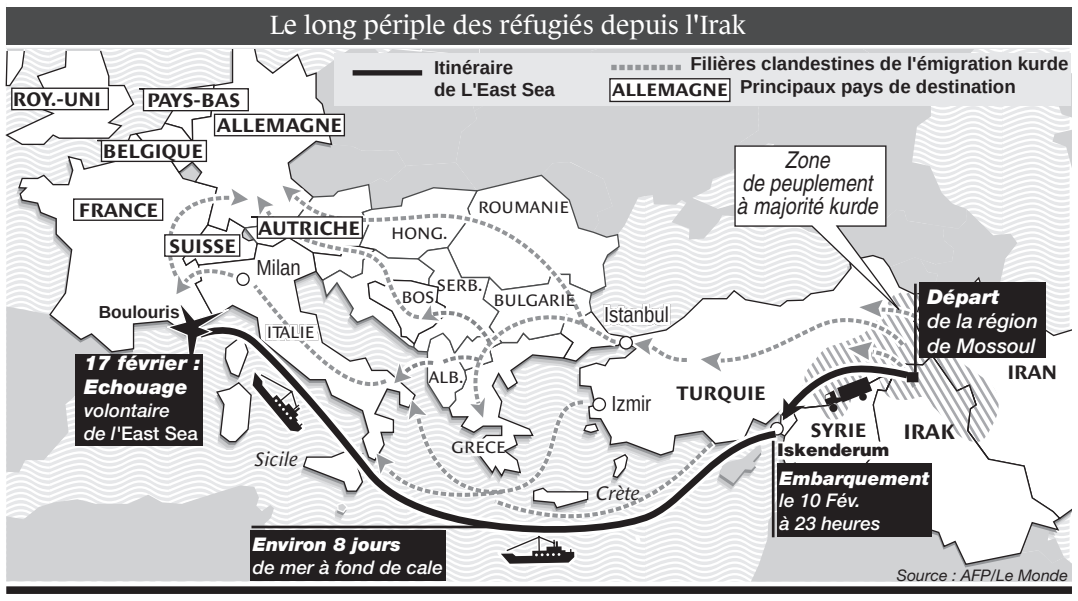

Source : AFP/Le Monde

Un élan de solidarité spontané des Varois

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

Elle était là dès le premier jour, elle a attendu des heures devant l'entrée du 21e régiment d'infanterie de marine (RIMa), elle a longuement parlementé avec les militaires de faction. Comment faire parvenir à *« ces pauvres gens »* les vêtements qu'elle avait enfouis à la hâte dans deux sacs en plastique ? Chaque fois qu'un autocar arrivait de la plage de Boulouris où il avait fait le plein de réfugiés, elle avait un geste amical du bras et proposait son large sourire aux visages fermés, inexpressifs derrière les vitres du véhicule. Véritable comité d'accueil à elle seule, Gina avait l'impression de payer une vieille dette.

« Le 2 décembre 1959, quand le barrage de Malpasset s'est rompu, des gens du monde entier nous ont soutenus, se souvient-elle. *Nous avions tout perdu et nous avons apprécié tous ces gestes de la part d'inconnus. Même un simple sourire nous réconfortait. Cela doit être pareil pour eux.»*

Le lendemain matin, Gina était à nouveau là, à la porte de la caserne désaffectée du 21e RIMa où les Kurdes goûtaient enfin un peu de repos. Mais elle n'était plus seule. De nombreux habitants de Fréjus arrêtaient leur véhicule sur le bord de la route, s'approchaient timidement des grilles avec des ballots de vêtements, des jouets ou des cartouches de cigarettes. Même les épouses des militaires basés à Fréjus s'étaient organisées depuis la veille pour mettre sur pied une collecte de vieux habits.

UN BUT DE PROMENADE DOMINICALE

A la mi-journée, l'élan spontané de solidarité avait pris une telle ampleur que les responsables de la Croix-Rouge, qui gèrent le camp, durent changer de tactique et renvoyer les généreux donateurs au siège du Comité local afin d'opérer un tri des dons : *« Nous sommes submergés,* avouait Simone Long, responsable de la Croix rouge dans le Var. *Il n'est plus possible de continuer à prendre les dons en direct. Vous voyez, dès que les réfugiés aperçoivent des vêtements, c'est la ruée ».*

Effectivement, le mouvement de générosité des Varois, en s'affranchissant de tout intermédiaire, prenait une fâcheuse tournure. Directement du donateur au bénéficiaire, des sacs voltigeaient par dessus les hauts grillages. Des Kurdes se précipitaient dessus par grappes pour s'en disputer le contenu. Devenue pour les riverains un but de promenade dominicale, la vieille caserne menaçait de se transformer en parc d'attraction sans un vif rappel à l'ordre des responsables du camp. L'afflux des dons enfin canalisé loin des grilles d'entrée, le calme est vite revenu à l'intérieur du camp. La distribution des vêtements a pu se poursuivre avec méthode sous une grande tente jaune, devant laquelle patientait une file d'attente apaisée.

J.-J. B.

Les autorités françaises face à un imbroglio administratif et juridique sans précédent

CONFRONTÉS pour la première fois à l'arrivée massive d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire, les autorités françaises sont placées face à un véritable imbroglio administratif et juridique. Le ministère de l'intérieur a en effet choisi de suivre à la lettre la procédure d'admission au titre de l'asile, sollicité par l'ensemble des 908 Kurdes débarqués, samedi 17 février. Or cette procédure, très précise sur le plan juridique, n'est en aucun cas prévue pour l'accueil massif de personnes. Les associations humanitaires ont ainsi déjà relevé nombre d'irrégularités qui, si elles étaient reconnues par le juge judiciaire, pourraient mettre à bas l'ensemble des procédures.

Lorsqu'un étranger arrive en France par la voie maritime ou aérienne, et qu'il demande son admission au titre de l'asile, il est placé en *« zone d'attente »*, considérée comme territoire international, le temps pour les autorités d'examiner si sa demande d'asile *« n'est pas manifestement infondée »*. Concrètement, une zone d'attente a été créée, dans l'urgence, au sein d'un camp militaire de Fréjus. Une quinzaine de fonctionnaires de la police aux frontières, une trentaine de fonctionnaires des préfectures du Var, des Alpes-Maritimes, et des Bouches-du-Rhône, ainsi que huit membres de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ont commencé, dimanche 18 février, l'audition des 908 kurdes irakiens. Avec l'aide d'interprètes, ils consignent les identités des personnes ainsi que les raisons de leur demande d'asile. La plupart affirment qu'ils sont persécutés par les autorités irakiennes, sans qu'ils fassent état *« de connotations de persécutions individuelles »*, indique le ministère de l'intérieur.

Or, la France applique une conception stricte de la Convention de Genève sur le droit d'asile : elle n'octroye pas d'asile aux membres des groupes en danger, tant qu'ils n'apportent pas la preuve de persécutions individuelles. Cette position a été rappelé, dimanche soir sur France 3 par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. *« C'est un drame humain,* a-t-il dit, *mais, au-delà de l'émotion, il y a des règles »*. La France *« a toujours appliqué la Convention de Genève, mais on ne peut globaliser et l'Ofpra examinera chaque cas »*. Les passagers devront *« démontrer qu'il s'agit de refugiés politiques »*.

Lundi matin 19 février, on indiquait au ministère de l'intérieur, *« qu'aucune décision »* n'a été prise quant à l'admission des 908 passagers au statut de demandeur d'asile. Le ministère attend d'avoir entendu l'ensemble des personnes, ce qui devrait être fait dans la nuit de lundi à mardi 20 février. Les autorités pourraient décider d'attribuer ce premier statut aux exilés : dans ce cas, elles les admettraient sur le territoire français, leur délivreraient un sauf-conduit de huit jours, à charge pour eux de se présenter en préfecture pour retirer un formulaire de demande officielle d'asile. Mais le ministère devrait plus certainement estimer qu'il manque de temps pour prendre une décision, et demander une prolongation du maintien en zone d'attente des réfugiés.

Ce maintien ne peut en effet excéder 48 heures, renouvelable une fois, soit quatre jours en tout. A l'expiration de ce délai, un juge judiciaire est saisi, afin qu'il prolonge ou non le maintien, pour huit jours, renouvelable une fois exceptionnellement. Mercredi 21 février, plusieurs magistrats du tribunal de Draguignan ainsi que de la cour d'appel d'Aix-en-Provence devraient tenir des audiences foraines et publiques non loin de la zone d'attente. S'ils estiment les procédures irrégulières, ils peuvent faire entrer les étrangers sur le territoire français. Si tel était le cas, ceux-ci pourraient formuler une demande d'asile en bonne et due forme, à moins qu'ils ne choisissent la clandestinité.

Pour les associations spécialisées dans le droit des étrangers, la conduite des procédures par le ministère de l'intérieur pose de sérieuses questions juridiques. *« La première question,* explique Claire Rodier, du Gisti (groupe d'information et de soutien aux immigrés), *est de savoir si ces Kurdes sont bien en zone d'attente »*. Le Gisti estime que dès que les Kurdes avaient mis le pied sur le plage, ils étaient formellement entrés en France, et qu'on ne pouvait, a posteriori, *« les placer artificiellement en zone d'attente »*.

Seconde difficulté, les conditions d'auditions des personnes par les fonctionnaires de la PAF et des préfectures. Dimanche, *« c'était affolant,* explique Elisabeth Grimanelli, une juriste de la Cimade (service œcuménique d'entraide), *c'était une pagaille noire. Il y a trois cents enfants de moins de dix ans, les gens sont regroupés par paquets de 50 pour essayer de reconstituer les familles »*. La Cimade doute que les fonctionnaires des préfectures aient qualité pour entendre les Kurdes. *« Au début, il y avait des interprètes en langue arabe, qui ne comprenaient rien,* reprend Elisabeth Grimanelli, *ensuite ont débarqué des traducteurs de l'institut kurde, mais encore faut-il qu'ils soient assermentés pour que la procédure soit régulière »*. Et chaque candidat à l'asile, une fois son identité établie, ce qui ne va pas de soi, doit être entendu individuellement. Le Haut commissariat aux réfugiés a envoyé lundi sur place deux chargés de protection, qui vérifieront si c'est bien le cas.

Les associations comptent faire valoir des nullités devant le juge judiciaire, mercredi 20 février. Au moindre problème de procédure, le candidat à l'asile pourra quitter librement la zone d'attente. *« Cela doit être des audiences publiques, avec des avocats, des journalistes,* insiste la Cimade, *or toutes les procédures sont contestables. Nous disons au gouvernement, arrêtez de plaisanter avec ces zones d'attente que vous n'arrivez pas à faire fonctionner correctement. Donnez un accès normal au séjour, un récépissé qui leur permettra d'aller faire leur demande en préfecture ! »*.

Franck Johannès et Cécile Prieur

ESPRIT Février 2001
Entre la loi et le contrat
Esping-Andersen, Gaudin, Gaullier, Notat, Supiot
Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

MEDECINE PHARMACIE
▶ Stage de pré-rentrée
Mise en condition (2 semaines en septembre)
▶ Encadrement scientifique annuel
Par Faculté et par semestre.
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Le commandant et l'armateur du navire ont été identifiés

GRÂCE à l'identification de l'armateur et du commandant de l'*East-Sea*, l'enquête sur l'échouage du navire sur la côte varoise a sensiblement progressé. Lundi 19 février en début de matinée, ces éléments étaient en cours de vérification auprès d'Interpol. L'officier et les hommes d'équipage devaient être l'objet d'un avis de recherche diffusé auprès des autorités grecques, turques, italiennes et syriennes, visant à confirmer leur identité et à établir la composition de l'équipage. Selon nos informations, le commandant de bord s'appellerait Abdulatif Hassan Zuhdi Sh'Hadek et le propriétaire du navire, Mohammed Ali Alala ; les deux hommes seraient de nationalité syrienne. Des sources proches de l'enquête appellent cependant à la prudence, tant que ces personnes n'auront pas eté interpellées ou entendues. Une information judiciaire devait être ouverte, lundi dans l'après-midi, par le parquet de Draguignan (Var).

Les témoignages des passagers

Pendant toute la traversée, les visages des hommes d'équipage étaient masqués par une cagoule

recueillis par la police aux frontières (PAF) n'ont pas permis d'avancer sur les origines de l'*East-Sea*. Pendant toute la traversée, les Kurdes entassés à fond de cale n'ont vu aucun des visages des hommes d'équipage. Ceux-ci portaient une cagoule dissimulant leurs traits. Ils ont pris la fuite, probablement à bord d'un canot de sauvetage, dès que le navire s'est échoué.

Entendus par une cinquantaine de policiers de la PAF dans le cadre de la procédure de placement en zone d'attente, les réfugiés kurdes ont pu raconter leur périple. Ils ont quitté leur région d'origine, le nord de l'Irak, à pied ou à bord de véhicules et de camions, après avoir vendu tout ce qu'ils possédaient. Une fois arrivés en Turquie, ils ont été répartis dans des fermes isolées pour un séjour d'attente de vingt jours à un mois. Le 10 février, vers 23 heures, ils ont été regroupés sur une plage turque, puis conduits dans des petites embarcations jusqu'à l'*East-Sea,* qui mouillait au large, tous feux éteints.

Ces premières auditions ont également permis d'établir l'existence d'une filière structurée irako-kurde. En Irak, un réseau était chargé du recrutement des candidats au départ, et de leur acheminement jusqu'en Turquie, pour une somme d'environ 200 dollars (près de 1 500 francs). En Turquie, un second réseau s'occupait d'héberger les clandestins dans l'attente du départ et d'organiser leur embarquement à bord de l'*East-Sea*, moyennant 2 000 dollars (environ 14 000 francs) par adulte et 1 500 dollars (environ 10 500 francs) par enfant. Au total, les 908 Kurdes auraient déboursé près de 14 millions de francs.

Parallèlement, les enquêteurs ont pu recueillir des informations sur le navire, qui avait été repéré par un système d'alerte mis en place au niveau européen. L'*East-Sea* faisait partie de trois bateaux ayant été repérés au Moyen-Orient et susceptibles de se diriger vers les côtes italiennes ou françaises pour y débarquer des clandestins. Grâce à un numéro de code de l'*East-Sea*, les policiers ont pu retrouver les origines cambodgiennes du vraquier, naguère baptisé le *Zdhe* . L'*East-Sea* avait quitté, le 17 janvier, le port de Mersin, en Turquie. Il s'était ensuite rendu au Liban, où il avait été contrôlé par les autorités syriennes, le 9 février, avant que les passagers clandestins ne montent à bord.

Les autorités turques ont cependant démenti que le navire soit parti d'un port du pays, voire y ait fait escale. *« Nous avons vérifié les principaux ports de la Méditerranée où le navire aurait pu embarquer ses passagers, mais nous n'avons trouvé aucune trace »,* a déclaré Aybars Aslam, chargé de la sécurité au sous-secrétariat des affaires maritimes turques. De passage au camp des réfugiés dimanche, le directeur central adjoint de la PAF, Daniel Chaze, a indiqué que le bateau *« avait été signalé par nos collègues italiens, qui travaillaient avec nous en coopération Schengen. C'était un bateau cambodgien qui a été vu la première fois le 17 janvier à Smyrne, en Turquie »,* a-t-il précisé.

A Londres, l'origine cambodgienne du navire a suscité l'irritation des milieux de l'armement, pour lesquels ce drame souligne les dangers d'un pavillon de complaisance créé en 1995 et propice à tous les détournements. *« Son coût est très bas. Les autorités de Pnom Penh sont peu regardantes sur ces rafiots qui ne sont pas certifiés, que ce soit au plan de la sécurité ou des formalités et, dès lors, contreviennent à la réglementation internationale. Des intermédiaires chypriotes sont spécialisés dans ce type d'opération »*, indique un spécialiste londonien. Depuis juin 2000, quand la Cambodia Shipping Corporation, basée à Singapour, a lancé son service d'enregistrement sur Internet, le phénomène s'est aggravé. A l'époque, l'International Transport Workers' Federation, le syndicat mondial des travailleurs de la mer, avait accusé la société d'immatriculer des bateaux volés ou fantômes par l'intermédiaire du Net. Environ 1 300 bateaux représentant 3 millions de tonnes battent actuellement pavillon cambodgien. Selon le syndicat, les vérifications effectuées par l'antenne de Singapour auprès du Lloyd's Register of Shipping de Londres sont totalement insuffisantes. D'ailleurs, le Cambodge figure sur la liste noire de l'Organisation maritime internationale, aux côtés d'autres pays « pourris » comme Aruba (Antilles néerlandaises), Djibouti, Madère (Portugal), l'Ukraine, ou Belize.

Selon le Lloyd's List, l'armateur syrien Ali Alaal & Partners est le dernier propriétaire connu du vaisseau. *« On ne sait pas si le changement de nom de* Zdhe *à* East Sea *signifie changement de propriétaire ou de certificat. Il est aussi possible que le bateau ait été volé »*, lit-on dans l'édition du 19 février du quotidien maritime londonien. Comme il sied à la tradition, le naufrage de l'*East Sea* a été inscrit à la plume d'oie de Hongrie et à l'encre bleue dans le célèbre Loss Book du Lloyd's, premier marché d'assurance au monde. *« Nous intervenons quand il y a une déclaration de sinistre en bonne et due forme faite par le propriétaire ou l'armateur auprès de l'un de nos membres, ce qui ne devrait pas être le cas dans cette affaire »,* a insisté un porte-parole du Lloyd's.

Pascal Ceaux
(avec Bruno Aubry à Fréjus et Marc Roche à Londres)

La Turquie, principale plaque tournante du trafic humain vers l'Europe

Paysans ou intellectuels, des milliers de Kurdes fuient une région minée par les combats et l'instabilité

ISTANBUL
de notre correspondante

Pour les Français, l'arrivée sur les côtes varoises de plusieurs centaines de réfugiés kurdes, constitue une première. D'autres, comme l'Italie, la Grande-Bretagne et la France, auraient été moins surpris, tant l'accueil de cette communauté leur est devenue familière. Depuis des années, en effet, ce peuple, éparpillé entre quatre états, enchaîne les tragédies, jetant des familles entières sur le chemin de l'exil.

A la fin de la guerre du Golfe, qui avait forcé les Kurdes d'Irak à fuir vers l'Iran et la Turquie, les habitants de la région ont pu rentrer chez eux sous la protection de la communauté internationale. La stabilité n'a pas été restaurée pour autant. Au cours des dix années de sanctions contre l'Irak, ils ont dû subir le conflit meurtrier entre les deux factions kurdes irakiennes, le Parti démocratique du Kurdistan de Masoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani.

QUINZE ANS DE CONFLIT

En 1996, les forces de Saddam Hussein avaient fait une brève réapparition dans l'enclave, causant la panique parmi la population. Les forces de l'armée turque ont également fait des incursions fréquentes durant cette période, à la poursuite des combattants kurdes du PKK. Tout récemment, de nouveaux affrontements ont éclaté, cette fois entre le PKK et les factions kurdes irakiennes. La situation économique est à peine plus encourageante : les fonds du programme pétrole contre nourriture, gérés par l'ONU, ainsi que les revenus obtenus par l'exportation de diesel irakien ont certes permis de rebâtir une partie de l'infrastructure détruite par la guerre. Les denrées alimentaires sont désormais disponibles en quantité suffisante. Mais les emplois demeurent rares. Enfin et surtout, la région dépend du bon vouloir de la communauté internationale. Avec l'érosion graduelle du régime des sanctions, les Kurdes redoutent de repasser sous le contrôle de Bagdad.

Des Kurdes de Turquie figurent aussi parmi les clandestins en partance pour l'Europe. Bien que les affrontements entre les forces gouvernementales et le PKK, qui a officiellement cessé ses opérations sur sol turc, soient désormais rares, le Sud-Est anatolien n'a pas encore surmonté les quinze ans qu'ont duré le conflit.

La région demeure très pauvre et de nombreux villageois, déplacés par les combats, s'entassent toujours dans des bidonvilles à la périphérie des villes sans grand espoir d'une vie meilleure. L'armée et le parti d'extrême droite au sein de la coalition gouvernementale demeurent pour l'instant opposés à l'idée d'accorder aux Kurdes le droit à l'éducation, à la radio et à la télévision dans leur langue.

Pour cette population, l'Europe fait figure d'eldorado et Istanbul, l'étape presque obligée de leur périple. Ils y retrouvent d'autres candaidats à l'immigration, venus d'Iran, du Pakistan, du Bangladesh, du Sri Lanka, d'Afghanistan, et même du Maroc ou de Tunisie. Selon des chiffres récemment publiés par les autorités policières d'Ankara, 94 514 voyageurs illégaux ont été interceptés en 2000. Pour ces candidats malheureux, qui avaient investi leurs derniers sous avec l'espoir d'une vie meilleure en Europe, le voyage se termine par un retour au pays d'origine. Pour d'autres, le rêve prend fin de façon tragique.

COMME LA DROGUE

Le 1er janvier, un cargo battant pavillon géorgien s'est échoué sur les rochers au sud de la côte turque: huit corps ont été retrouvés, mais une cinquantaine d'autres clandestins enfermés dans la soute ont été portés disparus. La plupart d'entre eux étaient apparemment Pakistanais et Iraniens. Plusieurs accidents similaires ont été signalés en Méditerranée et en mer Egée au cours des dernières années (*Le Monde* daté 18-19 février). Des milliers d'immigrants survivent cependant à leur odyssée et atteignent l'Europe. Dans les quartiers pauvres près de la Corne d'or, des *« agents de voyage »* criminels vendent leurs services dans les hôtels miteux à 20 francs la nuit, utilisés par les candidats au départ. Le prix du passage varie, lui, en fonction du mode de transport: les plus aisés qui peuvent débourser plusieurs milliers de dollars pour obtenir de faux-passeports, voyagent par avion, profitant de la complicité des douaniers. Mais la plupart des clandestins ne disposent pas de tels moyens et sont forcés de s'aventurer en Méditerranée dans des embarcations rouillées ou de s'entasser dans des camions sans connaître leur destination finale. Les plus aventureux traversent la rivière à la nage pour gagner la Grèce.

Les bonnes adresses se transmettent souvent de bouche à oreille: un réfugié arrivé en Europe donne le tuyau par téléphone à d'autres candidats restés au pays. Des exilés parviennent même à entrer légalement, munis de permis de travail fictifs.

Selon certains experts, le trafic humain rivalise désormais avec le trafic de drogue. Les lois sont cependant mal adaptées à l'ampleur de fléau. La traite des hommes n'est en effet pas punie aussi sévèrement que la contrebande de narcotiques. Les filières empruntées par les immigrants clandestins sont pourtant souvent contrôlées par des organisations mafieuses qui utilisent des voies déjà rodées par des années de trafic de drogue. Jusqu'à présent, les efforts des autorités, en Turquie et en Europe, ne sont pas parvenus à empêcher l'exode de ces immigrants désespérés.

Nicole Pope

L'Europe face à la priorité de lutte contre les réseaux mafieux

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'arrivée de l'East Sea sur la côte varoise illustre l'importance grandissante prise par les filières criminelles organisées dans l'immigration clandestine. Lors de la réunion qu'ils ont tenu à Stockholm les 8 et 9 février afin de relancer les travaux visant à la création d'un espace judiciaire européen, les ministres de l'intérieur et de la justice des Quinze avaient identifié comme une priorité la lutte contre ces réseaux mafieux qui se développent à une vaste échelle à l'est et au sud du continent, en reléguant au rayon du bricolage les passeurs de montagnes de jadis.

Plusieurs textes sont sur la table qui, selon le Commissaire Antonio Vitorino, devraient pouvoir être adoptés par le Conseil avant l'été : les deux premiers, d'initiative française, ont trait d'une part au renforcement des sanctions contre les responsables des réseaux, d'autre part à la *« responsabilisation »* des transporteurs, compagnies aériennes, de chemins de fer et transporteurs routiers. Les deux autres projets sont des directives-cadre concernant le trafic d'êtres humains avec là encore pour objectif l'harmonisation des définitions et des sanctions.

Mener à terme l'adoption de tels règlements ou directives suscite des résistances de la part de pays qui ont dans ces domaines des traditions et des expériences différentes. Les pays scandinaves mettent volontiers l'accent sur l'aspect humanitaire ; ceux qui subissent la pression des clandestins le mettent sur la maîtrise des flux migratoires. Agir au niveau européen signifie modifier la loi nationale, affronter l'opinion publique et le Parlement. Ainsi s'agissant des peines à infliger aux responsables des filières de passeurs, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne plaidaient pour fixer le maximum à huit ans de prison, mais le Danemark refuse d'aller au dessus de quatre ans. A Stockholm, les Quinze ont manifesté leur intention de surmonter leurs divergence.

BASE ARRIÈRE

Jack Straw, le ministre britannique de la justice, avait mis le projecteur sur le rôle joué par plusieurs pays des Balkans occidentaux (Bosnie, Macédoine, Albanie) comme base-arrière pour les trafiquants. L'affaire du cargo échoué à Saint-Raphaël montre que la Turquie, pays associé à l'Union et candidat reconnu à l'adhésion, joue un rôle semblable. Les Anglais et les Italiens plaidaient pour des actions communes vis-à-vis des plus sous-administrés de ces pays, pouvant même aller jusqu'à la présence d'observateurs armés à leurs frontières. Compte tenu de l'état de délabrement de la PESC (politique extérieure et de sécurité commune), on peut penser qu'on est loin du compte, mais rien n'empêche cependant d'exercer une certaine pression sur ceux de ces états qui dépendent fortement de l'aide communautaire.

L'élargissement de l'Union à dix pays d'Europe centrale, à Chypre et à Malte, qui devrait s'échelonner entre 2005 et 2010, constitue une autre source de préoccupation pour les Quinze. Au delà de la libre circulation des travailleurs de ces pays (déjà attendue avec angoisse en Allemagne ou en Autriche), les Quinze s'interrogent sur la capacité effective de leurs partenaires à contrôler efficacement ce qui va devenir les frontières extérieures de l'Union, par exemple vers l'Ukraine, le Belarus ou la Russie. Le 13 mars, les ministres des Quinze doivent en débattre à Bruxelles avec leurs collègues des pays candidats.

Le Traité d'Amsterdam, entré en vigueur en 1999, a transféré à l'UE de larges compétences en matière de justice et d'affaires intérieures. A Tampere (Finlande) en octobre 1999, les chefs d'état et de gouvernements, ont approuvé un programme de travail. Mais depuis, en dépit de besoins criants et d'une demande de plus en plus pressante de l'opinion, les progrès sont lents, souffrant à la fois des réticences d'administrations encore peu habituées à coopérer (les magistrats et les policiers) et d'approches différentes des gouvernements. Antonio Vitorino a promis des progrès substantiels d'ici la fin de l'année, pour parvenir à une synthèse.

Philippe Lemaître

Un réseau d'immigration clandestine dirigé par des Turcs démantelé dans les Alpes-Maritimes, à Paris et en Italie

PLUSIEURS MILLIERS de Kurdes, de nationalités irakienne et turque, ont emprunté ces derniers mois une filière d'immigration passant par la Côte d'Azur qui vient d'être démantelée dans les Alpes-Maritimes, à Paris ainsi qu'en Italie. Trois responsables turcs du réseau devaient être présentés mardi 20 février au tribunal de grande instance de Nice où une information judiciaire pour *« aide à l'entrée ou au séjour irrégulier en bande organisée »* a été confiée, le 15 septembre 2000, à la juge d'instruction Christine Lorenzini.

Menée conjointement par les services italiens et français, l'opération a visé depuis l'été dernier ce réseau organisé à partir d'Istanbul et à l'intention de Kurdes voulant se rendre en Grande-Bretagne ou en Europe du Nord (Allemagne, Belgique, Pays-Bas). Moyennant 25 000 francs, chaque candidat au voyage était pris en charge en Turquie avant d'être transporté par bateau en Italie, selon les investigations de la gendarmerie, de la Police aux frontières (PAF) et de l'Office central de répression de l'immigration clandestine et de l'emploi des étrangers sans titre (Ocriest). Ils étaient ensuite regroupés dans la région de Milan : empruntant la voie terrestre, une partie d'entre eux étaient dirigés vers la Suisse, tandis qu'un second flux partaient vers la France *via* San Remo et Vintimille. Là, à la frontière franco-italienne, des passeurs les convoyaient en camions vers Antibes, Cannes ou Nice.

Côté français, un premier coup a été porté à l'organisation en septembre 2000, sur l'autoroute A8 à la hauteur de Menton : un camion dans lequel s'entassaient quarante Kurdes au bord de l'asphyxie a été intercepté. Conduit par un couple de toxicomanes de Cagnes-sur-Mer, il venait de Vintimille. Après la mise en examen des deux passeurs – l'homme a été incarcéré, la femme laissée en liberté sous contrôle judiciaire – , l'enquête est remontée vers les responsables du réseau dans l'Hexagone. Les investigations ont établi que la filière fournissait des billets de train aux Kurdes pour les acheminer, au départ de gares des Alpes-Maritimes, vers Paris. En fin de semaine dernière, deux Turcs ont été interpellés à Paris et un troisième dans l'Essonne, avant d'être transférés vers Nice en vue de leur mise en examen. Deux autres ressortissants turcs ont enfin été écroués à Nice, samedi 17 février dans ce même dossier.

Erich Inciyan

Des réactions contrastées

● **François Hollande,** premier secrétaire du Parti socialiste, estime dans un entretien paru dans le *Journal du dimanche* du 18 février, qu'il faut *« accueillir humainement »* les Kurdes échoués sur la côte varoise, *« répondre aux exigences du droit d'asile, mais ne pas inciter à un trafic de main-d'œuvre et responsabiliser les pays d'origine »*. Il ne faut pas, dit-il, leur *« donner l'illusion et l'espoir d'une intégration dans notre pays car ce serait une formidable incitation à tous les trafics »*.

● **Patrick Devedjian,** porte-parole du RPR, a déclaré, dimanche 18 février, sur France Inter, que *« nous n'avons d'autre choix, pour le moment que de soutenir* [la] *misère »* de ces réfugiés *« et de les accueillir naturellement »* car *« ils ont été rejetés par les pays où ils vivent et où on n'accepte pas les minorités »*. *« Pourquoi quatre millions de Palestiniens auraient droit à un Etat, et les 25 millions de Kurdes n'auraient droit à rien ? »*

● **Charles Pasqua,** président du RPF, a expliqué, samedi 17 février, sur France Info : *« Nous sommes devant un problème qui est celui de réfugiés économiques »* et non pas *« politiques. Si nous les acceptons sur notre territoire, nous ouvrons toute grande une brèche. »*

● **Denis Baupin,** porte-parole des Verts, estime dans un communiqué que les naufragés kurdes *« constituent indéniablement »* des réfugiés et que *« la France doit les accueillir en tant que tels. »*

● **Philippe Séguin,** candidat RPR à la Mairie de Paris, invité samedi 17 sur Europe 1, a affirmé qu'il faut que l'on considère ces *« pauvres gens »* comme *« des réfugiés »*. *« Il va falloir trouver une solution européenne pour le sort définitif des personnes concernées. »*

● **Bertrand Delanoë,** candidat socialiste à la Mairie de Paris, a déclaré dans un entretien à Europe 1 que *« certains sont des réfugiés politiques et seront traités comme tels »*, mais que *« le meilleur moyen de lutter contre ces trafics de personnes, ce n'est pas de considérer a priori que tout le monde pourra rester sur le territoire français. »*

● **Michel Vauzelle,** président socialiste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, appelle, dans un communiqué *« à la création d'un comité de coordination rassemblant des représentants de tous les pays de la Méditerranée »* pour faire que *« des scandales de ce type* (...) *ne se reproduisent plus. »*

Une nouvelle liste des apports nutritionnels conseillés est établie par des experts de l'alimentation

L'Afssa met en garde les « petites mangeuses pressées » et les « gros mangeurs monotones »

La troisième édition de l'ouvrage *Apports nutritionnels conseillés pour la population française*, qui détermine la quantité moyenne d'énergie et de nutriments nécessaires pour couvrir les besoins humains, a été présentée, mercredi 14 février, par l'Afssa. Les auteurs, qui ont établi une typologie des comportements alimentaires, s'inquiètent en particulier du sort des « petites mangeuses pressées » et des « gros mangeurs monotones ».

L'AGENCE française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a présenté, mercredi 14 février, en présence de Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, la troisième édition de l'ouvrage *Apports nutritionnels conseillés pour la population française*. Un travail de grande ampleur dont la finalité est de déterminer la quantité moyenne d'énergie et de nutriments nécessaires pour couvrir la majorité des besoins de la population. *« Il s'agit de valeurs de référence et non de normes individuelles*, précise le professeur Ambroise Martin, de l'Afssa, qui a coordonné le projet, *mais nous savons que, plus nous nous en éloignons, plus les risques de ne pas couvrir les besoins nutritionnels augmentent. »* Les apports nutritionnels conseillés (ANC) constituent une moyenne de référence, même si une partie de la population couvre ses besoins avec des apports inférieurs à ces valeurs.

Les experts ont effectué une remise à plat des recommandations de l'édition de 1992. Classiquement, ils rappellent la nécessité, chez l'adulte comme chez l'enfant, d'augmenter l'activité physique, qui n'est pas réduite à la seule pratique, régulière ou non, d'un sport. *« L'activité quotidienne, sous forme de marche ou d'emprunter les escaliers, modifie davantage la dépense d'énergie quotidienne que le sport de loisir »*, précise M. Martin. Un apport de 0,8 gramme de protéines par kilo permet de couvrir les besoins quotidiens, un chiffre plus bas que celui de la précédente édition des ANC. Les experts recommandent un pourcentage de 8 à 12 de l'apport énergétique sous forme de protéines. En ce qui concerne les lipides, les recommandations sont celles formulées au niveau international, fixant leur part à 30 à 35 % de l'apport énergétique total. Les interrogations des scientifiques sur l'innocuité des acides gras polyinsaturés sur le plan cardiovasculaire et le développement de tumeurs les amènent à prôner le rééquilibrage de l'apport respectif en acide linoléique (présent dans l'huile de tournesol et de maïs) et en acide linolénique (présent dans l'huile de colza et de soja) au bénéfice du second. La recommandation est un apport de 2 g/j pour l'acide linolénique chez l'homme adulte.

Quitte à surprendre, les auteurs réaffirment qu'aucun glucide n'est strictement indispensable, puisque notre organisme sait tous les synthétiser à partir d'autres molécules. La recommandation est déduite de celles concernant les lipides et les protéines : un peu plus de 50 % dans notre alimentation. Un apport suffisant en fibres apparaît justifié : 25 à 30 g/j chez l'adulte ; pour l'enfant, on peut retenir la formule : âge + 5 = quantité de fibres en g/j.

Du côté des micronutriments (minéraux et vitamines), le sel forme un cas à part, puisque les experts ont choisi de ne pas trancher pour l'instant. Le besoin minimal physiologique communément admis par les scientifiques est de 2 g/j, mais *« il est légitime de s'interroger sur les conséquences éventuelles d'apport moyen quatre fois supérieur, et certainement sous-estimé, pouvant aller, chez les forts consommateurs, à plus de dix fois cet apport »*, explique M. Martin.

TROP PEU DE FRUITS ET LÉGUMES

Outre des recommandations pour différents groupes (femmes enceintes, nourrissons, enfants et adolescents, personnes âgées, sportifs et sujets à activité physique intense), les auteurs ont également établi une typologie des comportements alimentaires. *« Les petites mangeuses diversifiées, les gros mangeurs diversifiés, les mangeurs standards, les jeunes mangeurs, les petites mangeuses pressées et les gros mangeurs monotones »* : parmi ces six groupes, deux sont plus préoccupants, selon Ambroise Martin. D'une part, les *« petites mangeuses pressées »*, mangeant peu de fruits et légumes et ne couvrant pas la plupart de leurs besoins, notamment en acide folique – indispensables chez la femme enceinte ; or ce groupe est essentiellement composé de femmes entre vingt et quarante ans. D'autre part, les *« gros mangeurs monotones »*, des hommes chez lesquels l'alcool représente 20 % de l'apport énergétique total, mangeant peu de fruits et légumes et beaucoup d'acides gras insaturés.

La démarche des ANC s'inscrit dans la continuité du Plan national nutrition-santé (PNNS), présenté fin janvier par Dominique Gillot, à l'époque secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. Ce plan, bénéficiant d'un financement de 260 millions de francs pour 2001, a pour but *« d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition »*, a résumé M. Kouchner.

Le travail accompli sur les ANC permet donc de mettre à la disposition des professionnels et du public *« une information claire, lisible et scientifiquement validée »*, a ajouté le ministre. Ces données vont servir à la rédaction de guides alimentaires, annoncés dans le PNNS, plus adaptés au grand public. L'ouvrage, épais de plus de 600 pages et auquel plus de 150 auteurs ont collaboré, s'adresse en effet avant tout à des professionnels de santé et de nutrition.

Paul Benkimoun

★ *Apports nutritionnels conseillés pour la population française*, 3e édition, Afssa et Cnerna-CNRS, éditions Tec & Doc, 612 pages, 295 francs.

Les Français absorbent le double de la dose de sel recommandée

LES RECOMMANDATIONS nutritionnelles délivrées par le ministère de la santé et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) semblent avoir oublié un aspect essentiel de l'alimentation : la charge en sel. Et pourtant, il est établi que les Français absorbent environ le double de la dose annuelle recommandée par l'Organisation mondiale de la santé.

Depuis deux ans, Pierre Meneton, chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), est parti en guerre contre ce qui lui semble un *« oubli »* dangereux pour la santé des Français : manger trop de sel est un facteur majeur d'hypertension artérielle. Et cette dernière a une grande part de responsabilité dans le déclenchement et l'évolution des maladies cardio-vasculaires, en particulier les accidents vasculaires cérébraux.

Le rôle du sel comme facteur d'hypertension artérielle est au cœur de très nombreuses recherches depuis une quarantaine d'années. Les études concernant le rôle de la modulation hormonale de l'élimination du sel par les reins sont à l'origine des thérapeutiques majeures des vaisseaux et du cœur. Le régime sans sel a très vite été prescrit chez les hypertendus. Les chercheurs ont aussi constaté que, même chez les sujets dont la pression artérielle est dans les limites normales, la réduction du sel alimentaire entraînait une légère baisse de cette dernière.

La plupart des études épidémiologiques montrant une relation entre la consommation de sel et les maladies cardio-vasculaires sont anglo-saxonnes. Mais il en existe aussi de japonaises et finlandaises. Dans le nord du Japon, il avait été observé, au cours des années 40-60, que les maladies cardio-vasculaires étaient beaucoup plus fréquentes que dans d'autres régions du Japon. Le régime alimentaire très salé de ces populations avait été mis en cause et, progressivement, la population avait réduit sa consommation de sel. Le résultat a été une baisse remarquable de la fréquence des accidents cardio-vasculaires.

Enfin, le sel semble n'être pas seulement dangereux pour le cœur et les vaisseaux. Il jouerait aussi un rôle dans le développement de l'ostéoporose et dans la survenue des cancers de l'estomac.

CONSOMMATION EN HAUSSE DE 70 % EN DIX ANS

Et pourtant, en France, ces notions n'ont pas modifié les conseils diététiques. Au contraire, depuis dix ans, la consommation de sel a augmenté de 70 % selon l'enquête INCA (individuelle et nationale sur les consommations alimentaires) du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), parue en octobre 2000. Cette augmentation est liée pour sa plus large part au sel contenu dans les aliments tout préparés, que les Français ont mis de plus en plus souvent sur leur table. Pourquoi les industriels ajoutent-ils du sel à leurs préparations alors qu'il n'est plus nécessaire comme additif de conservation ? La réponse immédiate est qu'il s'agit d'un exhausteur de goût pas cher, et que l'on s'habitue très bien à manger de plus en plus salé. Mais, pour Pierre Meneton, dont les travaux ont été révélés par *Le Point* du 16 février, d'autres raisons moins avouables président à cette inondation de sel. *« D'abord, le sel donne soif, ce qui pousse le consommateur à augmenter le volume et la fréquence de ses boissons. Et puis, peut-être que le gonflement d'eau des plats salés en augmente le poids... »*

Il est difficile de donner des conseils bien étayés en l'absence d'une étude épidémiologique des conséquences du régime trop salé en France. On sait que l'environnement, les habitudes de vie et les autres habitudes alimentaires peuvent modifier de façon importante l'effet d'une variable comme le sel sur la santé cardiovasculaire. Il est cependant peu vraisemblable que les études étrangères ne s'appliquent pas du tout chez nous. Le calcul, d'après les abaques américaines, des maladies cardio-vasculaires évitables par une diminution importante de la consommation de sel indique que des milliers de vie pourraient ainsi être sauvées. A quand une étude du sujet en France ?

Elisabeth Bursaux

Un employé d'un hôtel parisien licencié après avoir dénoncé des discriminations

SÉBASTIEN ESSINDI a été licencié de son emploi quelques mois après avoir dénoncé ce qu'il considère être de la discrimination à l'embauche. Pourtant, ce Français d'origine camerounaise, âgé de trente-six ans, affirme ne rien regretter.

Employé depuis 1998 comme réceptionniste à l'hôtel La Villa Saint-Germain des Prés, rue Jacob, dans le 6e arrondissement de Paris, il découvre fortuitement, au mois de novembre 1999, dans la réception de l'établissement, un dossier rempli de *curriculum vitae*. En les parcourant, il relève des annotations, griffonnées au stylo ou au feutre : *« Black, pas mal ! ! !, rigoureux, disponible de suite »*, ou *« Blk, non »*. *« Mon sang n'a fait qu'un tour »*, raconte-t-il aujourd'hui. Le jeune homme photocopie les documents et les rapporte à son domicile, *« pour prendre le temps de réfléchir »*.

Quelques semaines s'écoulent. Il envoie une lettre avec accusé de réception à la directrice de l'hôtel pour lui faire part de sa découverte. Puis il la rencontre en tête-à-tête. Au cours de cette discussion, celle-ci lui aurait dit qu'*« il y avait beaucoup de noirs dans l'établissement et qu'elle ne pouvait en recruter davantage »*. *« C'est faux,* répond la directrice de l'établissement. *Nous ne recrutons pas notre personnel en fonction de critères raciaux. J'ai d'ailleurs récemment embauché deux personnes de couleur. »* Quant aux CV incriminés, la responsable de l'hôtel affirme ne rien savoir à ce sujet. *« J'ai racheté l'hôtel au cours de l'été 1999. J'ai travaillé pendant plusieurs mois de concert avec l'ancien directeur de l'hôtel. Je ne m'occupais pas des recrutements à cette époque. »*

VICTIME DE « HARCÈLEMENT »

Un temps, Sébastien hésite. Au mois de mai 2000, il apprend la mise en place du numéro d'appel gratuit – le « 114 » – destiné à recevoir les plaintes de discrimination raciale. *« Je me suis aussitôt adressé à ce service »*, raconte-t-il. Sa démarche est signalée à la Commission départementale d'accès à la citoyenneté (Codac) de Paris, qui saisit le parquet. Puis la police judiciaire le convoque. Après son audition, Sébastien décide de porter plainte pour *« discrimination »*. *« Les policiers m'avaient mis en garde sur les risques que j'encourrais si j'agissais de la sorte,* relate-t-il. *Ma femme avait peur que je perde mon emploi. Mais je ne pouvais pas laisser passer cela sans réagir. »*

En décembre 2000, la responsable de l'hôtel est à son tour entendue par les policiers sur cette affaire. *« C'est à ce moment-là que j'ai découvert les CV incriminés »*, dit-elle. Les ennuis de Sébastien commencent, selon ses dires. Le jeune homme affirme avoir été victime de *« harcèlement »*. *« Ils ont monté des coups de toute pièce, ils m'ont "filé", surveillé, pour me prendre en faute. Ils m'ont même proposé 25 000 francs pour que je retire ma plainte. Mais je n'ai pas cédé »*, prétend-il. La direction de l'hôtel dément ces allégations.

Les pressions allant crescendo, selon lui, Sébastien se tourne à nouveau vers la Codac de Paris. Celle-ci alerte la CFDT et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Leur implication dans cette affaire ne peut, cependant, empêcher le licenciement de Sébastien Essindi. Le 1er février, en effet, celui-ci reçoit une lettre le congédiant pour *« faute lourde »*. Selon les responsables de l'hôtel, il aurait abandonné son poste à maintes reprises, falsifié des feuilles de présence et bousculé son supérieur hiérarchique pour lui subtiliser des documents. *« Faux !*, s'exclame le jeune homme. *Ils cherchaient des prétextes pour me faire partir. »* Celui-ci indique, du reste, avoir saisi le conseil des prud'hommes. La direction de l'hôtel, elle, insiste sur le fait qu'il n'y a aucun lien entre le licenciement de Sébastien Essindi et l'affaire des CV annotés.

« PROVOQUER UN DÉCLIC »

Quoi qu'il en soit, le 8 février, la fédération de Paris du MRAP se lance à son tour dans la mêlée et porte plainte contre X pour discrimination, considérant que les mentions portées sur les CV *« laissent penser que l'hôtel pratique une politique d'embauche discriminatoire »*. *« Nous nous constituerons peut-être partie civile »*, ajoute Emmanuelle Le Chevallier, présidente de la fédération de Paris du MRAP.

Depuis lors, Sébastien Essindi a choisi de prendre momentanément le large. Samedi 17 février, il s'est envolé vers Yaoundé, la capitale du Cameroun, où il passera quelques semaines pour *« décompresser »*. Il se dit malgré tout serein : *« J'ai perdu mon emploi mais je ne suis pas mort pour autant. J'espère que mon geste donnera le courage à d'autres personnes de dénoncer ces pratiques*, confie-t-il. *Cela provoquera peut-être un déclic. »*

Bertrand Bissuel

Enseignement professionnel : Jean-Luc Mélenchon a bouclé la réforme du CAP

L'offre nationale de diplômes doit être développée

ON L'ENTEND PEU mais il travaille : Jean-Luc Mélenchon, le ministre délégué à l'enseignement professionnel, a estimé, vendredi 16 février, avoir soldé l'héritage de Claude Allègre en présentant l'aboutissement de plusieurs dossiers ouverts par le précédent locataire de la Rue de Grenelle.

Cinq tables rondes avaient été ouvertes en septembre 2000, censées répondre à la grogne des enseignants des lycées professionnels (LP). L'une a conduit à une refondation consensuelle du CAP, le premier *« diplôme professionnel de référence »*. M. Mélenchon, convaincu que l'éducation nationale a une carte à jouer face aux entreprises et à leurs *« certificats de qualification professionnelle »*, entend développer l'offre nationale de diplômes à ce niveau de formation.

Un décret, prochainement publié, devrait permettre d'appliquer la réforme à partir de la rentrée 2002. Le texte prévoit d'abord que le CAP puisse être obtenu à l'issue d'une préparation de durée variable : un, deux ou trois ans. Une rénovation de l'enseignement général est annoncée, sous la houlette du Conseil national des programmes. Le contrôle continu sera généralisé. Enfin, les CAP seront tous réorganisés en unités capitalisables, ce qui permettra d'en favoriser l'accès aux salariés par la validation des acquis professionnels.

Par ailleurs, les grilles horaires des BEP et des bacs pro ont été revues : un horaire de cours hebdomadaire est désormais affiché, alors que ces diplômes bénéficiaient jusque-là d'un horaire global pour leurs deux années de formation. Cette mesure doit permettre d'introduire une demi-heure hebdomadaire d'éducation civique juridique et sociale (ECJS), déjà en place au lycée général. Mais aussi d'augmenter les heures de cours de certaines disciplines (jusqu'à 94 heures en bac pro industriel), d'organiser des cours en petits groupes et de donner du temps aux enseignants pour se concerter sur les projets pluridisciplinaires des élèves (l'équivalent des travaux personnels encadrés du lycée général).

Enfin, le sort des 9 345 enseignants *« précaires »* recensés parmi les 60 000 professeurs de LP va être amélioré : 2 525 d'entre eux bénéficieront dès 2001 d'une voie de titularisation. Les postes offerts aux concours internes augmentent de 40 %, ceux des concours externes de 20 %. Si un volant de personnels contractuels semble indispensable dans ce secteur de l'enseignement où de nombreuses disciplines très pointues font appel à des professionnels de l'entreprise, cette mesure répond à une vieille revendication des syndicats d'enseignants. Incluse dans la loi Sapin sur la résorption de la précarité dans la fonction publique, *« elle permet d'apurer les comptes »*, précise le ministre.

FORMULAIRES D'ORIENTATION REVUS

Reste à régler deux questions d'ampleur. La première concerne les sections d'enseignement général, professionnel et adapté (Segpa) des collèges, où enseignent des professeurs de lycées professionnels et des instituteurs. Le service hebdomadaire des premiers étant passé de 23 heures à 18 heures, les seconds réclament un traitement identique. Les négociations, houleuses, avec leurs syndicats se poursuivent. Une deuxième table ronde poursuit son travail sur l'orientation des élèves. *« Il est intolérable que les deux tiers de la baisse démographique à l'entrée au lycée soient répercutés sur les lycées professionnels »*, a rappelé M. Mélenchon. Les recteurs ont pour consigne de tout faire pour éviter que l'hémorragie constatée à la rentrée 2000 (30 000 élèves de moins) se reproduise. Des améliorations pratiques pourraient limiter les dégâts. La présentation des formulaires d'orientation soumis aux élèves de troisième, jugée *« idéologique et propagandiste »* par le ministre, devrait être revue : elle présente actuellement la seconde générale comme la voie naturelle et royale des débouchés et mentionne le BEP en queue de liste.

Mais ces deux derniers dossiers, est convenu M. Mélenchon, butent sur un obstacle de taille : la réforme du collège unique, dont l'état actuel, s'insurge le ministre délégué, confine à *« une vaste hypocrisie »*. Jean-Luc Mélenchon a ainsi émis le souhait d'être *« éclairé »* sur le sort des 16 000 élèves qui arrivent en seconde générale après avoir triplé une classe. Il a promis de *« s'exprimer très prochainement sur cette question »*.

Nathalie Guibert

Un homme blessé par un gendarme lors d'une interpellation dans l'Ain

UN HOMME DE 44 ANS a été très grièvement blessé à la tête par un adjudant de gendarmerie de Culoz (Ain), dans la soirée du jeudi 15 février. Selon le procureur de la République de Belley, Franck Taisne de Mullet, *« le tir serait accidentel et pourrait avoir été déclenché par la victime »*. Les faits se sont déroulés au cours du contrôle d'un véhicule, avec deux personnes à bord, qui avait commis des infractions au code de la route. Le passager de la voiture est sorti, une main dans l'échancrure de son blouson, au-devant de l'adjudant de gendarmerie qui assurait la couverture de son collègue procédant à l'examen d'identité du conducteur. Dédaignant les injonctions, il a frappé le gendarme puis tenté de s'emparer de son arme. Dans la lutte, un coup est parti : la balle s'est logée dans la tête de l'agresseur, qui a été transporté à l'hôpital de Lyon, où son état était jugé très préoccupant.
Les premiers éléments de l'enquête, confiée au service de recherches de Lyon, ont permis d'établir que l'homme avait déjà été condamné pour faits de violence en cour d'assises et qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt et d'un arrêté d'expulsion. Selon le procureur de la République, le déroulement des faits ne justifie pas une enquête de l'inspection technique de la gendarmerie. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **VIOLS : deux garçons de 12 et 14 ans ont été mis en examen pour « viol en réunion »** et placés sous contrôle judiciaire, vendredi 16 février à Rodez, à la suite d'agressions sexuelles commises sur un garçon du même âge, pendant l'été 2000, dans un centre de vacances de Royan (Charente-Maritime). A la suite d'une plainte, la gendarmerie de l'Aveyron avait ouvert une enquête, en novembre 2000, qui a permis de confondre les auteurs présumés du viol. Un troisième garçon de l'Aveyron, également soupçonné d'avoir participé aux faits, avait été convoqué vendredi par le juge pour enfants de Rodez, mais ses parents ont refusé de le présenter au magistrat. Il fait désormais l'objet d'un mandat d'amener.

■ **ATTENTAT : la voiture du directeur des éditions Concorde**, spécialisées dans la diffusion de publications et cassettes pornographiques, a explosé, dimanche 18 février, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), devant le domicile de son propriétaire, sans blesser personne. En février 2000, le directeur des éditions Concorde avait déjà été victime d'un attentat : une bombe de confection artisanale avait été placée sur sa péniche, amarrée au bord de la Marne, blessant gravement sa compagne. L'enquête n'avait pas permis d'établir l'origine de cette agression.

MUNICIPALES

Rennes fait craquer les coutures de son agglomération

Rançon de la croissance et d'une certaine douceur de vie, la capitale de la Bretagne fait face à une forte pression démographique. Comment accueillir les nouveaux venus tout en restant une ville à la campagne ? La question urbaine anime les débats électoraux

RENNES
de notre correspondante régionale

Halte au *« bourrage urbain »* ! Le mot d'ordre a le mérite de sonner clair. Alors, l'opposition municipale brandit cette banderole simple depuis des mois déjà. L'angle d'attaque a de quoi surprendre, dans une ville si réputée pour sa qualité de vie. Mais, à Rennes, l'heure semble être à la rébellion du pavillon citadin contre la menace du « petit collectif » assorti de quelques places de parking. Le maire, Edmond Hervé (PS), y voit *« la preuve que la droite existe »*, dans toute sa dimension conservatrice. Loïc Le Brun (UDF), son principal adversaire cette fois-ci, se gausse pour sa part du palmarès rennais, qui collectionne les premiers prix de cité « où il fait bon vivre », les labels européens de « ville durable », sans parler du « Vélo d'or ». *« Toutes ces médailles me font penser aux décorations des maréchaux soviétiques*, persifle le candidat, *on sait comment l'URSS a fini. »*

Le ton de la campagne pour l'élection municipale – la sixième pour M. Hervé – est donné. Au-delà des accents belliqueux, cette question de l'urbanisme est cependant révélatrice des choix auxquels Rennes est confrontée, en ce début de siècle. Contrairement à ce que pourraient laisser penser le bouillant festival des Transmusicales et la jeunesse de ses habitants, l'endroit cultive avant tout un rythme empreint de douceur, qui fait son charme provincial. Forte, certes, d'une population totale de plus de 206 000 personnes, la ville s'est développée pratiquement sans banlieue. Du coup, elle ne constituait pas, jusqu'à présent, une agglomération importante. Cela lui a valu d'être qualifiée de *« ville la plus petite du monde à s'être dotée d'un métro »*. N'empêche, celui-ci devrait rouler en 2002 (*lire ci-dessous*) et alléger un peu les embouteillages, sans doute l'un des rares inconvénients que Rennes partage bel et bien avec la plupart des métropoles.

Car, pour le reste, la vie y est calme – comme le confirment, malgré les plaintes d'une partie des Rennais, les chiffres récents de la délinquance –, aussi sûre qu'à Tours, un peu moins qu'à Angers et plus que dans toutes les autres de même taille. Le dimanche à Rennes, tout est fermé. Ainsi en ont décidé les élus locaux. Il n'y a pas un bus pour faire le tour de la commune : toutes les lignes, ou presque, se croisent à quelques pas de la mairie. N'étaient les près de 60 000 étudiants qui, dès la nuit tombée, se donnent rendez-vous dans un nombre incroyable de bistrots, on pourrait même craindre un soupçon de ronronnement.

« Rennes n'est qu'une bourgade qui a grossi, une cité de robe et d'universitaires qui vit au rythme de l'Etat, compte peu de dessertes aériennes, pas de grande banque internationale, juge Yves Morvan, le président du Conseil économique et social de Bretagne. *C'est une grande petite ville, comme Nantes n'est qu'une petite grande ville ! »* Comment, dès lors, s'insérer dans les réseaux européens de la recherche, de la finance, de la création culturelle ? Et comment s'imposer comme métropole régionale incontestée ? Sans doute conscient de ce manque d'envergure, le maire a récemment lancé un réseau des villes atlantiques, rendant personnellement visite à chacune d'elles pour le faire exister. Quant à la Bretagne, elle a sans doute la capitale qu'elle mérite, puisque son territoire se caractérise lui-même par un maillage serré de cités petites et moyennes. Il y a, pour elle, un autre modèle à inventer que le classique développement centralisé.

Début 2000, les trente-six communes de l'ancien district (devenu communauté d'agglomération), situées pour la plupart dans des zones agricoles, se sont baptisées Rennes-métropole. Le titre peut apparaître un peu pompeux : ensemble, elles comptent 376 500 habitants. Seulement on se bouscule aux portes : le taux de chômage est faible, le secteur des télécommunications, en particulier, est en plein boom. La population a grimpé de 12,2 % entre 1990 et 1999 (+ 4,4 % à Rennes même). Pour l'administration municipale de Rennes, il est clair que l'aire urbaine est celle qui a connu le plus fort essor démographique, après celles de Montpellier et Toulouse. Une part de la ville craint d'y perdre sa tranquillité. Loïc Le Brun se fait le porte-parole de cette tentation du rester entre soi, lorsqu'il s'exclame *« Ce n'est pas parce qu'on est gros qu'on est fort »* et martèle qu'il veut maintenir *« des villages dans la ville »*.

> « Rennes n'est qu'une bourgade qui a grossi, une cité de robe et d'universitaires qui vit au rythme de l'Etat, compte peu de dessertes aériennes, pas de grande banque internationale. C'est une grande petite ville, comme Nantes n'est qu'une petite grande ville ! »

Mais n'est-ce pas un peu tard pour se montrer frileux ? C'est en fait le département d'Ille-et-Vilaine tout entier qui est soumis à forte pression démographique, (+ 8,6 % entre les deux derniers recensements nationaux). Il est plutôt temps de se demander où installer tous ces nouveaux venus. Et, en guise de question subsidiaire, comment servir chacun en eau potable de qualité. Il y a quelques mois, le journal municipal titrait sur la *« chronique d'une pénurie annoncée »*, puisqu'il faut aller chercher de plus en plus loin des sources non polluées. Ce dossier crucial pourrait, à long terme, freiner le développement urbain.

D'ici là, faudra-t-il encore se serrer alors que l'offre immobilière insuffisante fait déjà de la cité bretonne une des capitales de région les plus chères de France ? Ou bien convaincre les maires ruraux de la communauté d'agglomération de bien vouloir faire pousser des logements sociaux à l'ombre de leurs clochers ?

« Certains sont effectivement difficiles à décider... jusqu'à ce que leurs propres enfants aient un mal fou à se loger », témoigne Daniel Delaveau (PS), vice-président de Rennes-Métropole chargé des transports. *« Il ne suffit pas d'inaugurer de nouvelles entreprises et de s'en féliciter, notre devoir d'élu est aussi de bien accueillir les gens »*, tranche-t-il. Reste à savoir comment préserver les pans entiers de campagne, qui font la spécificité de l'agglomération. A Saint-Jacques-de-la-Lande où il brigue un troisième mandat, Daniel Delaveau a l'occasion de passer aux travaux pratiques. Depuis son arrivée, des immeubles poussent en plein champ, autour de commerces neufs, d'une école, et bientôt d'un collège et d'une médiathèque. Certains veulent y voir un futur Vaulx-en-Velin, lui défend le centre en devenir d'une petite ville nouvelle, conçue autour d'un nouvel espace boisé aux portes de Rennes.

Depuis sa création il y a trente ans, l'ex-district s'était appliqué avec constance à maîtriser son territoire. Mais l'agglomération est en train de faire craquer les coutures de ce sage dispositif. Déjà, comme partout, en France, les zones commerciales ont proliféré et des projets de cinémas multiplexes, par exemple, s'insinuent comme des caries dans la fameuse ceinture verte. Mais la principale menace tient précisément à ces vastes terrains cultivés... qu'il serait si aisé de transformer en lotissements. Il y là de quoi imaginer des hectares et des hectares de maisons individuelles avec jardinets, le long de kilomètres et de kilomètres de voiries : un véritable cauchemar pour un adepte de l'aménagement du territoire.

Plus que Rennes – dans laquelle M. Hervé promet de continuer à construire au moins 1 000 logements par an, à grands renforts de zones d'aménagement concerté —, c'est la communauté d'agglomération tout entière qui va devoir choisir son avenir. En dépit du peu d'intérêt que suscitent les conseils consensuels de Rennes-métropole – qui se tiennent d'ailleurs dans une triste salle dotée de quelques modestes chaises pour le public —, c'est bien là que réside le pouvoir. S'il garde la mairie, M. Hervé promet de faire bâtir un hôtel digne de ce nom pour cette institution, qu'il a, évidemment, la ferme intention de continuer à présider.

Martine Valo

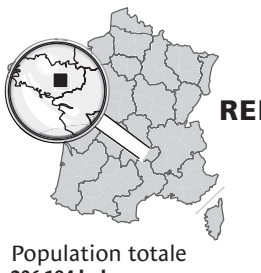

RENNES

Population totale
206 194 hab.
(Communauté d'agglomération **375 569 hab.**)

Evol. démographique (1990-1999)	**+ 8 693**
Population étrangère	**8 295**
• Europe	**1 648**
• Hors Europe	**6 647**
Parc de logement social	**22,5 %**
Taux de chômage (d'après l'Insee)	**7,8 %**
Taux de fiscalité locale	
• Taxe d'habitation	**21,75 %**
• Taxe professionnelle	**14,62 %**
Revenu moyen/hab./an (d'après les revenus imposables de l'année 1998)	**45 575 F**

Source : AMGVF, Insee

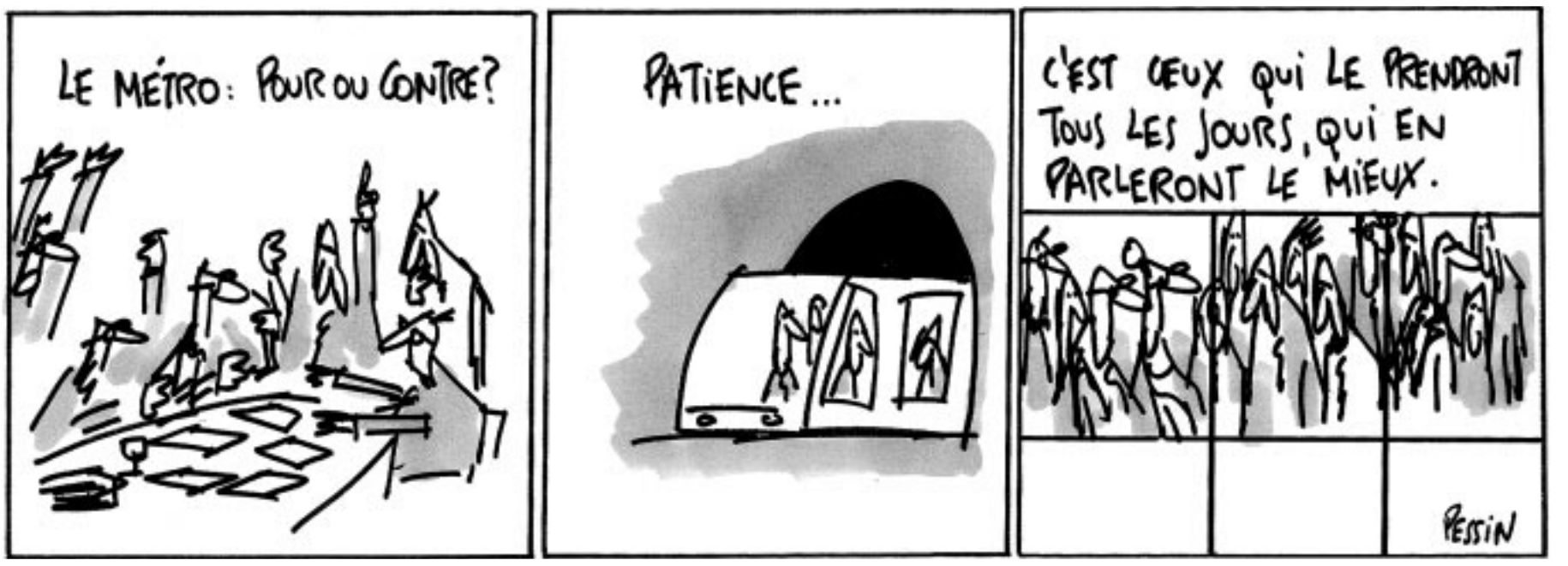

Edmond Hervé (PS) affiche sa tranquillité

RENNES
de notre correspondante régionale

C'est une salle habituellement dédiée au rock, que la droite a choisie pour lancer sa campagne, le 12 janvier. Tout l'UDF et le RPR rennais étaient là, Jeanne-Françoise Hutin, l'épouse du patron d'*Ouest-France*, a pris place aux premiers rangs. Le président du conseil général, Pierre Méhaignerie (UDF), est au fond, tout sourire : c'est lui qui parraine le candidat de l'union, Loïc Le Brun (UDF).

Du bagout, un physique de rugbyman, celui-ci ne ménage pas sa peine à la tribune. La thématique est toute trouvée : *« Halte à une politique municipale sclérosée après un quart de siècle »* de dirigisme socialiste. Le changement, c'est lui ; l'équipe du siècle passé, c'est celle d'Edmond Hervé, maire de Rennes depuis 1977, et qui brigue un cinquième mandat.

Puis M. Le Brun cherche des yeux son rival RPR, Yvon Jacob, contraint de retirer sa candidature quelques jours plus tôt. Il tient à le remercier pour *« cette décision qui n'a pas dû être facile à prendre »*. C'est probable. M. Jacob, chef de file de l'opposition municipale lors du mandat qui s'achève, a eu beau exiger un sondage auprès des instances nationales, – dont les résultats, en décembre, lui ont d'ailleurs été favorables face au débutant M. Le Brun –, rien n'y a fait.

A l'UDF, on ne se prive pas de souligner que, hormis son unique victoire aux législatives contre M. Hervé en 1993, M. Jacob n'a guère brillé sur la scène politique locale. Même *Ouest-France*, pourtant adepte d'une grande retenue au chapitre politique, l'a épinglé rudement après une intervention maladroite au conseil de Rennes Métropole.

L'EXTRÊME DROITE SANS ÉLU

La démocratie chrétienne semble décidée à ne pas se laisser couper l'herbe sous le pied, à la différence des dernières élections municipales et régionales. Que le RPF ait claqué la porte juste avant l'annonce officielle de la composition de la liste de quasi-union ne suffit pas à gâcher ce moment de grâce. Pas plus que la candidature anecdotique d'Auguste Génovèse, qui avait déjà utilisé sa carte d'ancien dirigeant de l'usine Citroën à Rennes pour se faire élire au conseil régional comme « indépendant ».

Quant à l'extrême droite, qui se présente sous l'étiquette MNR, elle n'a pas un seul élu actuellement. Alors c'est sûr, M. Le Brun, trente-sept ans, va prendre la mairie... mais peut-être pas cette fois-ci.

Pendant que ses adversaires s'agitent, M. Hervé, cinquante-huit ans, présente son budget quartier par quartier, exactement comme à l'ordinaire – n'était une malheureuse jambe dans le plâtre, suite à un bête accident. C'est que le candidat socialiste ne fait pas de promesses électorales, il *« passe un contrat avec les Rennais »*, en présentant un bilan précis en fin de période qui, de leur côté, ont tiré un trait sur l'affaire du sang contaminé.

À GAUCHE TOUT LE MONDE EST LÀ

En petit comité, M. Hervé affirme que le prochain mandat devrait être celui de la culture, il développe ses idées, depuis l'école jusqu'à l'accueil d'artistes. *« Nous sommes dans l'ère de l'économie de la connaissance, c'est un bien que nous devons faire fructifier »*, analyse-t-il. Mais ses partisans préfèrent apparemment mener une campagne, classique, axée sur la vie quotidienne. Les associations sont très consultées, alors que ces réseaux-là ont sans doute un peu vieilli.

Bien sûr, une équipe renouvelée est annoncée, plus jeune, plus féminine. Au vrai, tout le monde est là : les fidèles communistes, le PRG, les Rouge-et-Vert, le traditionnel allié de l'Union démocratique bretonne et les Verts, rabibochés avec M. Hervé. Dans l'ensemble, l'ère du changement ne semble pas ouverte.

Au rayon des déjà-vu, il faut encore citer Lutte Ouvrière et puis Jacques Ars, patron d'un fameux bistrot, qui en est à sa douze ou treizième campagne électorale. Cette fois, son groupe de joyeux drilles se range aux côtés de la LCR. *« Nous faisons liste commune et idées séparées. »* Adeptes de la fête et de la galette-saucisse, ils vont pouvoir se mesurer avec leurs camarades Les Motivé-e-s, plus portés, par ici, sur la musique péruvienne.

M.V.

Avis à la population

Leitmotiv des campagnes électorales, la démocratie locale aurait bien besoin de quelques propositions concrètes. Les Verts revendiquent la paternité d'une idée adoptée par leurs colistiers : donner les moyens financiers aux conseils de quartier de mener des contre-expertises à leur convenance. De même, le PCF suggère des « ateliers de ville » favorisant le croisement des savoirs. Conscient de l'ennui qui peut parfois y régner, Edmond Hervé envisage de muscler ses conseils municipaux par l'audition de personnalités qualifiées et de reléguer en fin de séance les délibérations qui, *a priori*, ne font pas débat. Voilà qui devrait séduire la droite, qui souhaiterait retransmettre le tout sur la télé câblée locale. Plus directs, les Motivé-e-s demandent le droit de vote pour les étrangers. Jacques Ars conseille : *« Titillez votre point "g", comme vraie gauche, gaieté, gaudriole, gays, Gallos... »*

Demain
NANCY

ÉVÉNEMENT

« PERCEVAL », L'ÉLÉMENT PERTURBATEUR

La vedette du dernier mandat municipal c'est, sans conteste, lui. *Perceval* n'a cessé de nourrir les passions durant toute sa traversée de Rennes. Pendant plus de deux ans, le tunnelier a marqué son passage de trous – des très gros trous – dans la chaussée, de riverains évacués, de palissades, d'embouteillages d'exception et de commerçants furieux… Mais quoi, on ne creuse pas une ligne de métro sans un peu de casse. D'ailleurs, les travaux du futur VAL se sont, heureusement, déroulés sans accident.

Aujourd'hui, après quelques mois de retard dus aux aléas du chantier, trois ou quatre ans de perdus du fait de nombreux recours administratifs et une annulation de déclaration d'utilité publique, l'inauguration est en vue. Dans les 15 stations, on est en train de poser un large carrelage blanc et gris. En bout de ligne, celle qui se nomme JF-Kennedy est équipée d'un quai de réserve pour un éventuel prolongement. Le VAL breton aura un air de famille avec celui de Lille et de Toulouse, en moins bruyant et plus performant, assurent ses responsables.

Sa mise en service doit avoir lieu en mars… 2002. La réflexion sur les transports avait occupé le deuxième mandat d'Edmond Hervé (à partir de 1983), la bataille pour imposer le métro le troisième, le chantier le quatrième et le feuilleton devrait rebondir : une deuxième ligne est annoncée. Les Verts ont fini par se faire à cette idée, moyennant un projet, encore assez vague, de transport moderne en surface sur un axe est-ouest.

L'opposition UDF-RPR, après avoir mis toute son énergie en travers des roues du métro, explique aujourd'hui qu'*« on ne va pas reboucher le trou, le mal est fait, le VAL est fait »*. Alors elle réclame la desserte d'autres communes que Rennes. Le tracé de la deuxième ligne devrait vite donner lieu à de nouvelles batailles du VAL.

M. V.

La mort de Balthus, peintre du temps suspendu

Ami d'Artaud et disciple de Bonnard, peintre d'énigmes et adepte d'une facture classique dans la lignée des grands maîtres, Balthus, né en 1908 Balthazar Klossowski de Rola, est mort, dimanche 18 février, dans son châlet de La Rossinière (canton de Vaud) en Suisse où il vivait depuis 1977

BALTHUS mort, c'est un âge qui finit, un âge dont il était l'ultime et mythique survivant, lui qui eut pour contemporains, et quelquefois pour amis, Picasso, Matisse, Derain et Bonnard. Vue d'aujourd'hui, cette époque semble un âge d'or, celui de la grande peinture française moderne, fille du postimpressionnisme, fille de Cézanne et de Seurat, dont Balthus, qui s'est éteint le 18 février à La Rossinière en Suisse, a parfois tenté de réconcilier les enseignements.

Dans ces années-là, celles de l'entre-deux-guerres et de l'immédiat après-guerre, les maîtres que l'on vient de citer et quelques autres plus jeunes, tel Giacometti et tel Balthus, s'appliquaient à trouver les moyens les plus justes de figurer êtres et choses. Des poètes et des romanciers leur tenaient compagnie – Georges Bataille ou Michel Leiris, André Malraux ou René Char, Albert Camus ou Antonin Artaud, qui écrivit le premier article consacré à Balthus. C'était en 1934, en ces termes catégoriques : *« Balthus peint d'abord des lumières et des formes. »*

Deux ans plus tard, Artaud poursuivait, dans un quotidien mexicain : *« Toute sa peinture, au rythme d'un souffle humain, est imprégnée d'une vaste harmonie qui va du souffle précipité de la colère au souffle lent et large de l'agonie. »* Et : *« Balthus, quand il aura fini de digérer ses sciences, s'affirmera comme le Paolo Uccello ou le Piero della Francesca de cette époque ou, mieux encore, comme un Greco qui s'y serait égaré. »* Balthus avait vingt-huit ans et Artaud avait dit à peu près l'essentiel sur lui, omnipotence de la lumière, violence retenue des images et des gestes, étrangeté absolue d'un peintre « égaré » dans un temps peu fait pour prendre sa mesure.

Balthus, il est vrai, par amour du secret et tout autant par coquetterie savante, n'a rien tenté pour paraître moins singulier, tout à l'inverse. Susciter autour de lui une légende, passer pour inaccessible, jouer au prince *Mitteleuropa,* épris d'étiquette et de mondanités, ne lui déplaisait pas. Il a cultivé l'exception et l'extravagance, point pour elles-mêmes cependant – pour le pauvre plaisir de mieux paraître et d'être célèbre en feignant de se cacher –, mais pour pouvoir peindre en paix et en silence, peindre dans l'isolement de son atelier où il ne laissait pas pénétrer le visiteur et passait ses journées à vaincre les difficultés de son art à force de méthode et de réflexion.

Exception et extravagance ? Elles se manifestent dès la naissance du comte Balthazar Klossowski de Rola, à Paris, le 29 février 1908, ce jour qui ne revient que tous les quatre ans. Il a pour père un critique et historien de l'art de qualité, spécialiste de Daumier, et pour mère une dame du monde qui pratique la peinture. Il a pour frère aîné Pierre Klossowski, philosophe, romancier et dessinateur. Situation d'exception encore que celle d'une famille qui compte parmi ses amis Pierre Bonnard, dans l'atelier de qui Balthus se rend souvent et où il aperçoit un jour Claude Monet, un autre Henri Matisse, et Rainer Maria Rilke. Le poète lui tient lieu à l'occasion de précepteur privé et s'entremet pour que soient publiés ses premiers dessins. Il écrit une préface et décide deux éditeurs, l'un à Zürich l'autre à Leipzig, qui acceptent d'imprimer *Mitsou, quarante images.* L'enfant prodige a treize ans.

Qu'il décide de devenir peintre, que sa famille encourage sa vocation, rien que de très simple dans cette rareté. Son père l'initie à Cézanne et, pour parfaire la révélation, conduit son fils à Aix-en-Provence en pélerinage. Il découvre les *Quattrocentistes* toscans et la peinture chinoise, à laquelle l'a préparé la lecture de Segalen. Bonnard lui donne courtoisement des conseils, André Derain aussi. Où Balthus évite cependant de ployer sous les poids de cet héritage trop abondant, c'est, à l'âge de seize ans, en se donnant d'autres maîtres, qu'il élit seul dans les musées. A Paris, en 1924, il se garde de suivre l'enseignement des Beaux-Arts ou de quelque académie dite « libre ». Au Louvre, il copie trois mois un chef-d'œuvre de Poussin, *Echo et Narcisse.* L'été suivant, il accomplit le voyage d'Italie, séjourne à Florence et se rend enfin à Arezzo, en hommage à Piero della Francesca. Là, dans l'église, il exécute six copies des fresques. Ce serait peu dire que se fixe alors l'un des caractères majeurs de son art. A Piero, Balthus prend la fixité intrigante de ses personnages, la clarté comme trop pâle des lumières, les constructions géométriquement réglées et la texture granuleuse de la fresque, que, des années plus tard, il a obtenu avec les moyens de l'huile sur toile.

Si ses premières toiles conservent un peu de Bonnard dans leur conception, en particulier le *Jardin du Luxembourg* de 1927, c'en est fini de cette imprégnation dès *La Rue*, son premier chef- d'œuvre, et l'une de ses toiles les plus énigmatiques et statiques, peinte entre 1933 et 1935. Des êtres muets aux poses incompréhensibles se croisent sans se voir entre des façades droites. Un adolescent fait le beau au centre. Un autre paraît violenter une petite fille, mais nul ne s'en soucie, ni l'enfant qui joue à la raquette, ni le plâtrier tout de blanc vêtu qui traverse la toile, une planche sur l'épaule. Dans les années 1950, *Le Passage du Commerce-Saint-André* reprend le motif de la rue peuplée de fantômes. Au premier plan, une enfant semble s'interroger ou méditer, le menton dans la main, à la recherche d'un sens ou d'un symbole qui, à l'évidence, font défaut.

Allégorie de la peinture que cette jeune rêveuse, mélancolique et sceptique à la fois ? On le croirait volontiers, tant il apparaît que l'obsession du doute ne cesse de se manifester dans chaque tableau. *« Dans ses formes agiles et concentrées à la fois, Balthus clame l'amertume et le désespoir de vivre »*, écrivait Artaud, qui, peut-être, forçait le trait afin de faire du peintre son frère spirituel. Amertume et désespoir de peindre, écrirait-on plutôt, tant il est clair que l'artiste se donne les sujets les moins saisissables, attitudes d'un instant, sentiments troubles, regards qui se dérobent, aveux rétractés sitôt prononcés. Ainsi de ses portraits, portraits monumentaux et foudroyants de Derain et de Miro, peints d'après les modèles entre 1936 et 1938, et effigies plus tardives et plus intimes. On y chercherait en vain l'expression tranchée d'une passion ou d'une pensée. Les yeux sont vagues, les visages immobiles, suggérant indécision, attente ou ennui. Balthus peint des portraits assurément, et parmi les plus denses du siècle, mais des portraits marqués par le regret ou la crainte de demeurer fatalement en-deçà du sujet, en-deçà de son énigmatique et impénétrable profondeur.

Ainsi, aussi bien des scènes que l'on a cru commode de tenir pour surréalistes, oniriques dans le registre de l'érotisme. Il n'est pas anodin que la plus célèbre, *La Chambre* de 1952, montre une créature maléfique et haineuse en train de tirer le rideau de la fenêtre. La lumière entre en triangle et révèle la nudité d'une adolescente renversée dans un fauteuil : voilà fixé l'instant de la vue, celui d'une révélation sans rien de sacré en elle, révélation passagère – *« le temps d'un sein nu entre deux chemises»*, selon Valéry, auquel Balthus fait songer souvent, jusque dans leur commune admiration pour Degas – autre voyeur furieux, autre dessinateur de l'éphémère impossible à capturer, et d'autant plus obsédant pour cela.

Si érotisme il y a dans l'œuvre de Balthus, il tient bien moins à la confession d'un désir contrarié ou envahissant qu'au plaisir de la vue, qu'à la jouissance physique de la perception, dont l'œil est l'organe et la surprise, le mode ordinaire. Quand Picasso, en 1941, achète *Les Enfants* de 1937, deux fillettes aux postures déséquilibrées, il reconnaît en Balthus non point certes un disciple, mais un artiste ennemi du lieu commun et de la facilité, un de ceux pour lesquels toute toile apparaît comme une addition de difficultés à résoudre comme nul auparavant ne les a posées et résolues, un artiste selon son goût en somme.

Dès sa première exposition, à la galerie Pierre en 1935, à celle des années 1940 chez Pierre Matisse à New York dont Camus écrit la préface, Balthus ne change pas. Couleurs sombres où passent des souvenirs de Velazquez et de Courbet, compositions équilibrées par des angles droits, touche serrée et appuyée, le style ne fait que s'affirmer avec une autorité croissante, d'autant plus remarquable qu'il ne concède rien aux engouements d'alors. Ni gestualité expressionniste, ni fantastique surréalisant, ni matiérisme teinté de Dubuffet dans ces œuvres inactuelles, ni même « littérature », en dépit des amitiés de Balthus et de ses travaux pour le théâtre – en 1934, il conçoit des décors pour *Les Cenci* de son ami Artaud. Le motif, pur d'anecdote et de narration, « fait » toute la toile, qui le traite à fond, l'analyse, le scrute, le décompose, le synthétise et ne l'abandonne qu'après l'avoir épuisé. La-dessus, Balthus ne transige pas et garde sa méthode intacte au fil des années.

Une seule modification est sensible dans les années d'après-guerre : l'élargissement des sujets. Volonté de tout voir et tout figurer et conscience exacerbée de la folie d'une telle exigence, ces deux principes antagonistes et inséparables étendent leur règne sur tous les genres de la peinture : nus, scènes de genre, natures mortes et paysages. Dans chacun de ces exercices, Balthus se heurte au modèle, corps des poseuses qui rechignent à tenir la pose et bougent trop tôt, perspectives de la nature en plein air, volumes des objets dans le clair-obscur des intérieurs. Il se heurte aussi à sa mémoire, qui sait depuis longtemps comment Piero, Degas, Delacroix, Cézanne ou Picasso ont résolu tel problème, quel procédé ou quel artifice ils ont employé dans les mêmes circonstances. Le tableau se forme lentement, très lentement le plus souvent, par une suite d'épurations et, si l'on ose dire, de nettoyages. A chaque étape, une influence, un effet connu par cœur, une réminiscesnce sont déjoués par le seul moyen qui reste au peintre : s'en tenir farouchement à sa perception, la vérifier sans cesse et mesurer l'image qu'il obtient à ce critère unique. Certains tableaux portent la trace d'effacements et de métamorphoses. Dans d'autres, l'épaisseur croissante des couches picturales semble masquer les traces d'une longue recherche, toute de corrections et de retouches.

IRVING PENN, COURTESY VOGUE CONDE NAST PUBLICATIONS

Paris, 1948, Balthus photographié par Irving Penn.

BALTHUS ADAGP

« La Montagne (L'Été) », 1937, huile sur toile, 248×365 cm, New York, The Metropolitan Museum of Art. (acquisition. Don de M. et Mme Nate B. Spingold, Nathan Cummings et Edna H. Sachs. Rogers Fund and The Alfred N. Punnet Endowment Fund, par échange, et Harris Brisbane Dick Fund, 1982).

BALTHUS ADAGP

« La Patience », 1943, huile sur toile, 161,5×165 cm, The Art Institute of Chicago, Chicago, collection Joseph Winterbotham.

Que les années 1950 soient celles de l'amitié de Balthus et d'Alberto Giacometti ne doit pas surprendre. Ils partagent les mêmes incertitudes et leurs esthétiques sont identiques, si différentes soient leurs œuvres : ils ne veulent que dire *« la vérité en peinture »*, selon le mot de Cézanne que Balthus a plusieurs fois répété. Il y parvient plus souvent qu'il ne l'a dit lui-même, particulièrement dans ses nus et ses paysages. Ces derniers, la part la moins connue de son œuvre, comptent assurémement parmi les plus beaux et les plus voluptueux qui aient été exécutés en ce siècle. Montagnes suisses, vallons du Morvan – où le peintre séjourne entre 1954 et 1961 – champs de blé « poussinesques », vues d'Italie parsemées d'oliviers ronds ou banales cours de fermes bourguignonnes bordées de granges aux toits de tôles, Balthus a excellé dans cet exercice et l'a pratiqué avec constance au gré de ses voyages et des saisons. Ses meilleurs paysages soutiennent sans peine de terribles comparaisons, avec les ports de Seurat comme avec les symphonies mathématiques de Cézanne ou les études romaines de Corot. La couleur, d'ordinaire sourde, s'y libère et l'artiste s'autorise des transparences et des nuances d'autant plus heureuses que la touche gagne en densité, devient plus rugueuse, « accroche » mieux la lumière et sollicite le toucher après avoir charmé la vue.

Le souvenir persistant des fresques toscanes a sa part dans cette quête d'une représentation de plus en plus « complète » et substantielle. Il se reconnaît encore dans les nus, mais mêlé à la mémoire plus récente, des estampes japonaises. A partir de 1967, Balthus, qui a lui-même épousé alors Setsuko, une jeune japonaise, entreprend des toiles plus « orientales » de tonalité et de composition. Des rouges vifs et des noirs luisants apparaissent, ainsi que des découpages qui rappellent un peu le japonisme de Degas et de Manet. Mais ce sont là détails de présentation et de métier, par rapport au sujet, l'anatomie féminine, scrutée sous tous les angles, dans des éclairages tantôt d'aube et tantôt de chambre obscure, suggérés par un feu dans une cheminée, une fenêtre, des contrevents ou une draperie. Parmi tous, il faut au moins citer l'admirable et troublant *Nu au repos* de 1977, et la série des dessins contemporains, d'une acuité et d'une économies de moyens qui devraient suffire à défendre leur auteur de l'accusation d'académisme qu'ont divulgué par ignorance ou aveuglement les adversaires du peintre.

> « Toute sa peinture, au rythme d'un souffle humain, est imprégnée d'une vaste harmonie qui va du souffle précipité de la colère au souffle lent et large de l'agonie. (...) Balthus, quand il aura fini de digérer ses sciences, s'affirmera comme le Paolo Uccello ou le Piero della Francesca de cette époque »
>
> **Antonin Artaud** en 1936

Ceux-ci deviennent de plus en plus nombreux à mesure que l'art contemporain s'enfonce dans les modes minimales et conceptuelles. La science de Balthus, son air d'aristocrate dandy, la légende d'une vie fastueuse dans son ermitage luxueux de Rossinière en Suisse, ses fonctions officielles enfin, tout éloigne de lui les artistes plus jeunes. Directeur de la Villa Médicis de 1961 à 1977, il s'y montre cependant fort libéral et peu soucieux de recruter disciples ou imitateurs. Les rétrospectives qui l'ont honoré au Centre Pompidou et au Metropolitan Museum de New York en 1983 et 1984, sont venues trop tôt, alors que l'art de Balthus demeurait incompréhensible au plus grand nombre, goût d'une minorité de collectionneurs fortunés, de critiques et d'écrivains, artiste pour les artistes plus que pour le public.

Sans doute n'en est-il plus de même aujourd'hui. Peintres contemporains – de François Rouan à Gérard Garouste – et amateurs s'avisent enfin de la grandeur de Balthus et de la rectitude de son œuvre, tendue et violente dans sa résolution. Cet « égaré », à défaut d'avoir trouvé place à sa mesure dans son siècle, l'a trouvée dans l'histoire.

Ph. D.

Une œuvre au long cours

● **Principales expositions personnelles.** Galerie Druet, Paris (1924) ; Pierre Matisse Gallery, New York (1938) ; galerie Georges Moos, Genève (1943) ; The Museum of Modern Art, New York (1956) ; galerie Galatea, Turin (1958) ; Musée des arts décoratifs, Paris (1966) ; Tate Gallery, Londres (1968) ; Musée Cantini, Marseille (1973) ; Biennale de Venise (1980) ; The Museum of Contemporary Art, Chicago (1981) ; Centre Georges-Pompidou, Paris (1984) ; Musée des beaux-arts, Lausanne (1993) ; palazzo Grassi, Venise, automne 2001.

● **Monographies.** *Balthus : catalogue raisonné de l'œuvre complet,* sous la direction de Jean Clair, éd. Gallimard (1999), 528 p., 1 100 F (167,69 €).
Balthus, de Stanislas Klossowski de Rola, éd. La Martinière (1996), 160 p., 295 F (44,97 €).
Balthus, catalogue de l'exposition de 1984, éd. Centre Georges-Pompidou (1984), 392 p., 150 F (22,87 €).
Balthus, de Jean Leymarie, éd. Skira (1982), épuisé.

● **Livres illustrés par Balthus.** *Mitsou, quarante images par Balthus,* préface Rainer Maria Rilke, Rotapfed Verlag Erlenbach, Zürich, Leipzig (1921). *Urne,* de Pierre-Jean Jouve, éd. GLM (1936). *Balzac vu par douze artistes,* de L. F. Grüber, Graphis, Zürich (1947). *Langue,* de Pierre-Jean Jouve, Arche (1952).

● **Balthus, décorateur de théâtre.** Le peintre a réalisé les décors de six spectacles : *Comme il vous plaira,* de Shakespeare, mise en scène de Barnowski, Paris (1934) ; *Les Cenci,* de et mis en scène par Antonin Artaud, Paris (1934) ; *L'Etat de siège,* d'Albert Camus, mise en scène de Jean-Louis Barrault, Paris (1948) ; *Cosi fan tutte,* de Mozart, mise en scène de Jean Meyer, direction musicale de Hans Rosbaud, Aix-en-Provence (1950) ; *L'Ile des chèvres,* d'Ugo Betti, mise en scène de Pierre Valde, Paris (1953) ; *Jules César,* de Shakespeare, mise en scène de Jean-Louis Barrault, Paris (1960).

« Je ne peux peindre que quand la lumière est presque immobile »

***NOUS PUBLIONS** ici les principaux extraits d'une conversation, parus dans* Le Monde *du 5 août 1991, tenue lors d'une visite que Philippe Dagen avait effectuée dans l'atelier suisse de Balthus, à Rossinière, en Suisse, en juin de la même année.*

● **« Le métier de peindre »**

« Ce qui tient au métier, aux couleurs, ne s'éprouve que dans le travail (...). Dans tout dialogue, il y a un mur invisible entre les deux qui se parlent. Quant à la peinture... Quand je cherche à parler de la mienne, je tombe bientôt dans le brouillard. Je me heurte à une incapacité totale... La peinture est un langage, que nul ne peut remplacer par un autre langage... Je ne sais pas quoi dire de ce que je peins, réellement. »

« Le métier de peindre disparaît. Il n'y a presque plus personne qui le possède correctement. Il suffit de regarder les peintres de ce siècle pour le vérifier. La plupart d'entre eux n'ont rien à enseigner et leurs œuvres ne contiennent rien d'instructif pour les autres peintres. Le seul qui ait fait exception était Braque, qui avait une connaissance très profonde des effets et des matériaux. Il y avait de l'artisan en lui. D'ailleurs, il était le fils d'un artisan peintre-décorateur qui lui a transmis son savoir. Mais en dehors de Braque... Des plus jeunes, je ne connais que François Rouan qui soit vraiment très fort technicien. »

« Je ne peux peindre que quand la lumière est presque immobile, ce qui ne dure guère. Ce qui est pire, c'est que je peins de plus en plus lentement parce que je suis entravé par mon état physique. Je vois de moins en moins bien. J'ai perdu le pouvoir de dessiner depuis quelques années, faute d'acuité visuelle. Avec la couleur, je peux encore. Je ne sais pas pour combien de temps. »

« S'il n'y a plus de peintres aujourd'hui, de moins en moins en tout cas, c'est parce qu'ils ne veulent plus regarder les choses extérieures. Ils prétendent puiser en eux, dans leur individu, et faire des œuvres avec ça. C'est une erreur. Quel peintre pourrait inventer quoi que ce soit d'intéressant, vraiment inventer ? Pas un. Je me souviens que Bataille me disait que *"quand on regarde un objet, on le détruit"*. Giacometti et moi, nous lui répondions qu'à l'inverse, quand on regarde un objet, on demeure en-dessous de ce qu'il est, en-dessous de sa compréhension... Je trouverai toujours la plus mauvaise des peintures qui s'essaie à la représentation des choses plus intéressante que la meilleure des peintures inventées... »

● **« L'identification des choses »**

« Dans mon enfance et mon adolescence, à la montagne, je regardais par la fenêtre les montagnes, la neige, l'hiver. Quand j'ai rencontré la peinture chinoise et japonaise, j'ai retrouvé la même vision avec la nature. C'est ce qui a décidé de ma passion pour l'art d'Extrême-Orient. Non que j'aie en quoi que ce soit japonisé. Absolument pas. C'est une communauté de regard qui m'a soutenu depuis que je l'ai reconnue, et non pas une influence. L'art japonais, Barthes l'a parfaitement défini. Il a intitulé son livre *L'Empire des signes,* ce sont les mots justes : des signes... »

« Il n'y a pas que les Chinois et les Japonais qui aient peint ainsi cependant. Il y a aussi les Siennois. En réalité, il n'existe aucune différence entre la peinture d'Extrême-Orient et celle des Siennois du point de vue de leur philosophie. En Occident, la rupture intervient plus tard, à la Renaissance, quand la perspective introduit une conception plus "réaliste", comme on dit, de la représentation. Cette conception n'est pas mienne. Ce n'était pas non plus celle de Courbet, du reste. On le dit réaliste, c'est absurde. Des peintres occidentaux, Courbet est, avec les Siennois et Bruegel, des très rares qui rejoignent les Chinois. Tous ont en commun la même conception, la conception chinoise de la peinture, qui ne tend pas à la représentation des choses mais à l'identification, c'est le mot... La grande peinture occidentale est celle qui ne connaît pas de rupture avec l'orientale. »

● **Matisse, Bonnard, Monet et Derain**

« Matisse ? Je préfère Tintin. C'est aussi simplifié, mais c'est plus amusant ! Il a des tableaux magnifiques, évidemment. Mais je ne l'aime pas... Un jour, dans les années 1920, j'ai accompagné mon père dans l'atelier de Bonnard. Matisse était là, il parlait de son air de pion il avait vraiment l'air d'un pion, Matisse. D'un coup, il dit à Bonnard : *"Vous savez, Bonnard, vous et moi, nous sommes les deux plus grands de l'époque !"* Bonnard était furieux, il s'est mis à protester. *"C'est épouvantable, ce que vous dites là. Il ne faut pas dire une chose pareille... Si vous avez raison, alors c'est un grand malheur pour nous !"* Bonnard avait raison. Et pourtant lui, il habitait alors Vernon, dans la vallée de la Seine. Un jour, dans les mêmes années, nous étions allés nous promener, lui, mon père et moi. Nous rentrons chez Bonnard. On vient le prévenir que quelqu'un l'attend dans son atelier. C'était un très vieil homme avec une grande barbe. Bonnard a pâli quand il a reconnu Monet. Monet était venu de Giverny voir les dernières toiles de Bonnard. C'était un signe. Une preuve... »

« J'avais pour Derain, l'homme et sa culture, une admiration immense. Pour ses tableaux, c'est autre chose. Derain peignait du premier jet, très vite, avec une virtuosité stupéfiante. Moi, le premier jet, j'en ai toujours été incapable. Même jeune, quand j'ai peint la *Rue,* je travaillais lentement. De ce point de vue, nous ne nous entendions pas, Derain et moi. »

● **Giacometti**

« Après la guerre, je suis revenu à Paris, à Saint-Germain-des-Prés, là où j'avais l'habitude de rencontrer les autres peintres, les poètes, tout le monde... J'ai compris sur-le-champ que tout était changé. Que ce que j'avais connu avant 1939 avait disparu définitivement : les conversations, les rencontres tous les jours, les discussions, rien de tout cela n'était plus possible. Sauf avec Giacometti. Un jour, Giacometti et moi nous nous promenions dans ce quartier, nous regardions les tableaux dans les galeries. Bientôt, nous nous sommes dit que nous nous étions peut-être engagés dans une impasse en nous consacrant à la peinture d'après nature. A la vue de ce qu'exposaient les autres, nous nous sommes rassurés. (...) Il n'y a plus de peintres aujourd'hui. Presque plus. Quand on compare ce qu'ils savent faire à ce que peignait Renoir... Giacometti et moi, nous avons essayé de faire quelque chose malgré tout... J'essaie encore, j'espère réussir... Je vis d'espoirs, sans savoir si je les réaliserai jamais. »

Propos recueillis par Philippe Dagen

BALTHUS ADAGP

« Le Chat au miroir III », 1989-1994, huile sur toile, 220×195 cm. Collection de l'artiste. Londres, The Lefevre Gallery.

★ On peut retrouver l'intégrale de cette conversation sur le site du *Monde* : www.lemonde.fr

Gerald L. Curtis, professeur de sciences politiques à l'université Columbia de New York

La stagnation de l'élite politique japonaise contraste avec le dynamisme de la société

Pour ce spécialiste américain du Japon, au-delà de l'indifférence accrue envers la vie politique, il existe dans ce pays un capital social qui est une puissante source d'énergie collective

« Deuxième puissance économique mondiale, le Japon est, depuis près de dix ans, dans une situation de quasi-vide politique. Sept premiers ministres se sont succédé depuis 1990. Aucun n'a été capable de redresser l'économie, et le dernier en date, Yoshiro Mori, bat les records d'impopularité. Plus gravement, un fossé s'est creusé entre la classe politique et la société. Comment analysez-vous ce vide politique ?

– La crise économique, le changement démographique caractérisé par un vieillissement rapide de la population et l'évolution des valeurs au cours de la décennie écoulée ont altéré le contexte de l'action politique. Les piliers sur lesquels reposait le pouvoir depuis la défaite de 1945 n'ont plus aujourd'hui aucune fondation. La société a changé, beaucoup plus profondément que le monde politique, et celui-ci ne parvient plus à embrayer sur la demande des citoyens. Le Japon vit une période de consensus mou : le projet national – rattraper l'Occident et redresser le pays après la défaite, ce qui signifiait en clair améliorer le niveau de vie de chacun – constitua un fort ciment de cohésion nationale : l'idéologie du doublement du produit intérieur brut qui apparut dans les années 1960 et qui porta l'expansion est dépassée sans qu'aucun autre objectif d'intégration sociale ait pris le relais.

» La récession a en outre privé le parti libéral démocrate (PLD) – au pouvoir depuis 1955, à l'exception d'une brève traversée du désert en 1993 – des ressources pour « acheter » le soutien d'électeurs par des subventions et des travaux publics ou pour mener des politiques de compensation sociale atténuant les aléas de la conjoncture. Parallèlement, les puissants groupes d'intérêt (syndicats, coopératives agricoles, fédérations patronales), qui coordonnaient des demandes sectorielles et les muaient en objectifs nationaux, se sont désintégrés en tant que centre de pouvoir et ne subsistent que comme groupes de pression aux intérêts focalisés qui ont accaparé des lambeaux de l'Etat.

DESSIN DANIEL MAJA

» Avec la récession, qui s'est traduite par des difficultés pour la majorité, et avec l'affaiblissement de la bureaucratie secouée de scandales, la politique est apparue plus que jamais au service d'intérêts particuliers et de plus en plus indifférente aux attentes et aux besoins des citoyens. Ce phénomène explique un rejet progressif de la classe politique par les électeurs, d'où un recul du taux de participation au vote et un élargissement de l'électorat des sans-parti, qui ne se réclament d'aucune affiliation et votent tantôt pour l'une ou l'autre des formations d'opposition ou s'abstiennent. En d'autres termes, la légitimité du politique s'est effritée en même temps que s'évanouissait le soutien de la société au système de pouvoir édifié depuis 1955 sur une relation symbiotique entre politique, bureaucratie et milieux d'affaires.

– Le constat est sévère. La société est-elle aussi sclérosée que le monde politique ?

– En rien. La société japonaise a plus changé au cours de ces dix dernières années qu'elle ne l'avait fait en quarante ans. Mais ces changements ne se reflètent pas dans la vie politique, si bien que, si vous regarder uniquement Nagatacho *[le quartier de la Diète, qui désigne le centre du pouvoir politique]*, vous ne voyez que stagnation, sclérose et immobilisme. En revanche, si vous regardez la rue, si vous parlez avec des diplômés d'université qui dédaignent un emploi dans une grande entreprise et s'intègrent à la marge de la société dans le travail temporaire ou avec des jeunes femmes qui, dans bien des domaines, sont à l'avant-garde des mutations par un refus silencieux de la société ancienne (en se mariant plus tard ou en faisant moins d'enfants par exemple), vous prenez conscience que la société, elle, n'est pas bloquée : il existe toujours dans ce pays un capital so- cial qui est une puissante source d'énergie collective.

» Bien entendu, ces jeunes dont je vous parle ne représentent pas la majorité, mais ils témoignent de changements significatifs en train de se produire. Pour l'instant, ces jeunes sont largement apolitiques et ne vont guère aux urnes. Mais c'est une génération qui organise sa vie de manière différente de celle de leurs parents et qui, à plus ou moins brève échéance, va trouver une expression politique. L'élection du nouveau gouverneur de Nagano, Yoshio Tanaka, écrivain à succès, est un symptôme. Le gouverneur de Tokyo, Shintaro Ishihara, en est un autre : il est populaire, non pour ses idées néo-nationalistes, mais parce qu'il est perçu comme un politicien qui finalement fait quelque chose.

» Le fossé entre la classe politique et la société ne va pas se combler facilement, et on doit s'attendre que la période chaotique actuelle se poursuive au fur et à mesure que la société civile s'exprimera davantage, notamment par le biais des mouvements de citoyens. Les organisations non gouvernementales constituent encore un phénomène d'ampleur limitée au Japon, par rapport aux Etats-Unis par exemple, mais elles se développent à un rythme rapide, et on voit désormais se dessiner des possibilités de carrière pour de jeunes Japonais dans le volontariat –, ce qui est tout à fait nouveau.

» La stagnation de l'élite politique contraste avec le dynamisme de la société, papillonnante, effervescente. Cette vitalité a encore des difficultés à trouver une expression politique, mais ce capital social n'en est pas moins la réalité sur laquelle les politologues doivent travailler davantage, faute de quoi ils risqueraient de « rater le coche ». Mon instinct me dit que les années 1990 n'auront pas été une décennie perdue, mais au contraire une période préparant l'avenir.

– Comment cette contradiction entre un monde politique sclérosé et une société en mouvement peut-elle se résorber ?

– Douloureusement. Cette contradiction comporte un risque évident. La stagnation du centre a des conséquences préoccupantes pour l'économie : dérégulation insuffisante, maintien de privilèges des groupes d'intérêts qui pèsent sur le redémarrage, etc. A moyen terme, la réconciliation entre le politique et la société peut intervenir de deux manières. La poursuite d'une maturation d'une nouvelle classe politique au niveau local qui va finir par supplanter l'ancienne et mettra progressivement le PLD hors jeu, obligeant à un réalignement des forces.

» Dans les années 1970, les politiciens étaient obligés de parcourir leur circonscription et d'être attentifs aux demandes de leurs électeurs. Ils ne le sont plus aujourd'hui car les nouvelles demandes sont étrangères à la plupart d'entre eux. Seuls les plus jeunes comprennent, mais ils n'ont pas encore de pouvoir. Ils sont différents de leurs prédécesseurs, ont une expérience internationale, parlent anglais et ont les yeux ouverts sur le reste du monde. La confusion provoquée par le résultat des élections sénatoriales de juillet, avec une probable nouvelle défaite du PLD, devrait accélérer ce renouvellement de la classe politique. Le changement peut aussi se produire sur un autre plan. Finalement, la réflexion à laquelle nous convie le Japon, c'est que la politique est moins importante qu'elle n'a été dans le passé. Ce qui se passe actuellement se produit en dépit de, voire contre, les politiciens ou l'Etat. L'autonomie du marché, conjuguée à l'autonomie des citoyens, entraîne beaucoup plus de changements que les décisions prises à Nagatacho. C'est à mon sens un développement très sain, qui témoigne de la maturité de la société.

– Le Japon n'est donc pas en train de sombrer, comme on l'a écrit à satiété ?

– Beaucoup d'analystes ont fait une erreur profonde en pronostiquant depuis dix ans que le Japon sombre et que son futur est derrière lui. Une période de haute croissance s'est achevée, c'est entendu. Mais tous les pays ont connu ou connaissent une telle situation. Les dirigeants ont mal réagi à une crise dont ils n'ont pas mesuré l'ampleur et ils ont tardé à mettre en œuvre des réformes. Le Japon est en panne. Mais il est vraisemblable qu'à un moment ou à un autre l'énergie individuelle qui innerve la société civile se reflétera dans l'économie – c'est déjà le cas avec une renaissance de l'esprit d'entreprise – et dans la politique.

– Le Japon change. Converge-t-il vers le modèle anglo-américain ?

– La mondialisation entraîne assurément au Japon une certaine convergence, comme c'est le cas ailleurs. Mais l'histoire de ce pays enseigne aussi qu'il a toujours observé attentivement les nations puissantes à une époque (la Grande-Bretagne ou l'Allemagne à la fin du XIXe siècle, aujourd'hui les Etats-Unis) et qu'il a essayé de comprendre les « recettes » de leurs succès afin de marcher sur leurs brisées. La « modestie » japonaise a été une grande force, que n'a pas eue la Chine, par exemple, face à la menace occidentale. Mais lorsqu'il copie, le Japon modifie aussi le modèle, le refaçonne. Il y aura une certaine convergence, une émulation de l'étranger, mais qui débouchera sur un système différent. On ne part pas d'une table rase : il faut tenir compte d'un héritage, d'une histoire, de ce qui existe. Le système de l'emploi, par exemple, sera différent de ce qu'il est aujourd'hui, mais il ne sera sûrement pas « américain ». C'est faire preuve de naïveté que de le penser.

– Une convergence commence en tout cas à se dessiner avec une plus grande injustice sociale, des inégalités plus manifestes. Qu'en pensez-vous ?

– On a beaucoup parlé du « miracle » japonais à partir des années 1960. Il n'y avait jamais eu de miracle : beaucoup de pays ont connu une croissance rapide. Ce qui a caractérisé l'expansion japonaise, c'est une croissance combinée à une relative égalité sociale. Pratiquement tous les Japonais ont vu leur niveau de vie augmenter entre 1960 et 1980. Assurément certains plus que d'autres, mais, globalement, tout le monde a profité de la croissance et chacun a eu l'impression qu'il pouvait lui aussi avoir sa chance. Avec la « bulle spéculative » des années 1980 puis son éclatement au début de la décennie suivante, les inégalités se sont accentuées et on a désormais clairement des riches et des pauvres. Cette division de la société va s'accroître. Il reste qu'ici l'égalité, perçue dans le sens le plus large du terme, reste une valeur sociale. Aussi ai-je tendance à penser que le système japonais évoluera vers un modèle « à l'européenne » plus que vers un modèle américain. »

Propos recueillis par
Philippe Pons

Un analyste de la complexité nippone

PROFESSEUR de sciences politiques à l'université Columbia (New York), Gerald L. Curtis est l'un des meilleurs spécialistes américains du Japon. Ses analyses sont appréciées dans l'archipel, où il apparaît fréquemment comme commentateur à la télévision. Loin de réduire la vie politique nippone à la vulgate d'une « énigme », il a su, au fil d'une carrière d'une trentaine d'années marquée par la publication de plusieurs ouvrages, dont la plupart ont été traduits en japonais, en restituer les complexités en soulignant ce qui, dans ses pratiques, la rapproche et la différencie de l'Occident.

Pour Gerald Curtis, la vie politique nippone est loin de relever de ce lénifiant consensus si souvent évoqué à son propos : il montre au contraire les rapports de force qui la régissent et la profonde influence exercée par certaines individualités. Sa fréquentation du monde politique japonais et les relations personnelles qu'il entretient avec ses principaux acteurs donnent à ses ouvrages (*Election Campaigning, Japanese Style* ou *The Japanese Way of Politics* et, l'ultime, consacré aux dix dernières années, celles de la crise, *The Logic of Japanese Politics*), tous publiés par Columbia University Press, un caractère particulièrement vivant. Aujourd'hui, Gerald Curtis constate un déplacement de l'initiative démocratique d'un centre sclérosé vers la périphérie, c'est-à-dire la politique locale et les mouvements de citoyens. Invité au Collège de France, il y donnera quatre leçons les jeudis 22 février, 1er, 8 et 15 mars (à 15 heures, salle 2).

Ph. P.

Jean Glavany, ministre de l'agriculture, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« C'est au gouvernement de gérer le risque sanitaire pour notre alimentation »

« Les scientifiques français ont mis en garde au sujet du mouton. Le président de la République n'a pas apprécié cette mise en garde : alors qu'il n'y a pas de nouvelles preuves, dit-il, pourquoi parler ? Les scientifiques devaient-ils parler sans avoir de nouveaux éléments ? Ont-ils eu raison de le faire ?

– D'abord, comme le président de la République s'est exprimé sur le sujet aujourd'hui, je ne voudrais pas que mon propos soit en quoi que ce soit un commentaire ou une critique du président. J'essaie d'avoir suffisamment de sens de l'Etat pour que, surtout dans ces temps de cohabitation, un ministre ne vienne pas comme ça contrarier ou contredire le président. Donc je ne le ferai pas dans un souci polémique.

» Ce que je veux dire, c'est que le législateur français a souhaité, il y a un an et demi, créer cette agence indépendante, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Cette agence, indépendante, a pour vocation et pour mission, confiée par la loi, d'évaluer le risque sanitaire pour notre alimentation. Ensuite, c'est au gouvernement de gérer ce risque. Si cette agence est indépendante, il faut que cette indépendance, on la vive sereinement, c'est-à-dire qu'on ne peut pas avoir tous les bénéfices de l'indépendance et aucun inconvénient. Alors, si le président de la République veut dire, ou a voulu dire, qu'on se serait bien passé de cet avis, très sincèrement, moi aussi.

» Maintenant, l'agence est indépendante, et cet avis, il faut faire avec. Moi je reconnais que les scientifiques qui ont rendu cet avis, qui ont poussé le principe de précaution à l'extrême puisqu'ils ont dit : il n'y a pas de risques avérés mais comme on est véritablement sûrs de rien, on vous fait telle ou telle recommandation. Je reconnais que de leur part, même si c'est très extrémiste comme sens de précaution, en même temps, on a tellement accusé les scientifiques et surtout les politiques d'avoir tardé à réagir, de ne pas savoir prévenir les crises, que quand on nous donne une indication pour essayer de prévenir une crise alimentaire, je ne trouve pas ça irrecevable.

– Mais justement, prenez-vous cet avis comme purement scientifique ou comme l'avis de personnes qui se disent que, après tout, il vaut mieux prendre ses précautions au cas où dans le futur on pourrait nous adresser des reproches.

– Ils le font sur des bases scientifiques. En tout cas, ce que je veux vous dire, c'est que, devant cet avis, le gouvernement, lui, agit de la même façon, comme il n'y a pas urgence, ça les scientifiques le disent, eh bien nous étudions tranquillement et sereinement cet avis avec nos collaborateurs d'une manière interministérielle, nous allons à la fois interroger ces scientifiques pour avoir des éclaircissements sur tel ou tel point, interroger la filière ovine pour savoir les conséquences de telle ou telle éventuelle décision, et puis nous prendrons notre décision tranquillement dans les jours ou les semaines qui viennent.

– Oui, mais alors est ce qu'il fallait que l'agence se montre aussi alarmiste ?

– Non, ils ne sont pas alarmistes justement. Ils disent : « Nous n'avons jamais trouvé de traces de prion dans les élevages ovins mais quand nous faisons telle ou telle expérience, en particulier quand on inocule chez des moutons des prions d'ESB, on voit tel ou tel tissu se contaminer, et donc, par souci d'extrême précaution, il y a déjà des matériaux à risques spécifiés qui sont retirés chez les ovins depuis de nombreuses années mais on vous demande de rallonger la liste », franchement ce n'est pas faire preuve de panique. Donc on va regarder ça tranquillement.

– Mais est-ce que vous reconnaissez aux scientifiques le droit de formuler des opinions sans avoir de preuves de ce qu'ils avancent, opinions qui peuvent mettre en cause des activités économiques pour beaucoup de personnes ?

– Oui, je leur reconnais ce droit. Je reconnais le droit aux scientifiques, puisque c'est la mission que la loi leur a confiée, de rendre des avis ; d'autant que, en la circonstance, vous avez lu l'avis comme moi, c'est un avis puisque nous avons souhaité qu'il soit public, nous avons voulu faire la plus grande transparence, cet avis est mesuré.

– Est-ce que vous ne pensez pas que Jacques Chirac tente, par cette déclaration, de retrouver un petit peu la confiance des agriculteurs, qui avait été un peu ébranlée il y a quelques mois quand il avait poussé le gouvernement à interdire les farines animales. Alors là, il fait une démarche plutôt inverse en poussant le gouvernement à ne rien faire en ce qui concerne le mouton. Est-ce que vous pensez que ce n'est pas, malgré votre souci de ne pas polémiquer avec le chef de l'Etat, une opération à destination de son électorat traditionnel ?

– Je vous laisse toute la responsabilité de ce que vous venez de dire.

– Le président de la République a dit aujourd'hui que le gouvernement n'a pas à prendre de mesures, et vous allez peut-être prendre des mesures ?

– Non, on va en délibérer entre nous sous l'autorité du premier ministre.

– Mais apparemment il y a une injonction du président à ne pas prendre de mesures puisqu'il n'y a pas de preuves de transmission, dit-il !

– Eh bien, on en parlera avec lui. Mais ne me demandez pas d'annoncer des mesures alors que nous n'avons pas encore décidé. Nous sommes en train d'en discuter entre nous au sein du gouvernement conformément à notre mode de travail systématique, sous l'autorité du premier ministre, et avec l'ensemble des ministres concernés. On regarde ces choses tranquillement et on prendra les mesures... »

Propos recueillis par
Anita Hausser,
Olivier Mazerolle
et Michel Noblecourt

Le prochain point chaud des Balkans

par Gareth Evans

LA prochaine guerre des Balkans aurait-elle déjà commencé dans la région de Presevo ? Presevo est une vallée délaissée du sud de la Serbie, partie intégrante du Kosovo jusqu'à ce que les frontières internes de la Yougoslavie fussent redessinées en 1945. La région se trouve aujourd'hui en pleine insécurité ; depuis un an, la bande de 5 kilomètres établie en 1999 dans le but de séparer les troupes serbes des forces des Nations unies au Kosovo (KFOR) a vu se développer une rébellion localisée mais néanmoins inquiétante.

D'une population de cent mille personnes, les Albanais forment la majorité ethnique écrasante de Presevo. Ils possèdent aujourd'hui leur propre version de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et réclament l'unification avec le Kosovo. L'armée serbe, positionnée en bordure de zone, bombarde les villages. Telle une répétition écœurante de l'histoire, un premier soldat serbe a été tué, et des centaines de villageois ont pris la fuite. La communauté internationale a tout d'abord majoritairement ignoré ce conflit ; elle le considère aujourd'hui, de façon tout à fait inadaptée, comme un problème local n'entraînant aucune implication plus vaste pour les Balkans.

Officiellement, le Kosovo fait bien sûr toujours partie de la Serbie : pourtant il est administré par la communauté internationale depuis l'intervention au Kosovo en 1999. La résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a mis fin à la guerre, permet à la police de Belgrade, mais pas à son armée, d'entrer à Presevo. Pourtant le danger est tel que même la police s'est retirée. Si la résolution 1244 a permis de déployer la force internationale des Nations unies (KFOR) pour administrer le Kosovo, elle ne l'autorise pas à envoyer ses troupes dans la région de Presevo.

La KFOR négocie aujourd'hui avec les Albanais des deux côtés de la frontière dans l'objectif de faire cesser les combats. L'Union européenne a envoyé des observateurs. Mais personne ne semble vraiment savoir comment prendre le contrôle de la situation. L'initiative devra venir des rebelles. S'il est peu probable que leurs activités soient téléguidées par l'UCK – ou ce qu'il en reste –, la rébellion, toute locale qu'elle soit, prend pour modèle le Kosovo de 1998-1999. La Serbie de Vojislav Kostunica n'a pas réagi comme elle l'aurait fait si Slobodan Milosevic avait été au pouvoir. Pour l'instant, la Serbie a fait preuve d'une louable retenue.

> La situation à Presevo et dans de nombreuses régions des Balkans restera dangereusement instable tant que la question du statut du Kosovo ne sera pas résolue

La semaine dernière, le gouvernement de Belgrade a même adopté un plan de paix pour Presevo, proposé par le vice-président serbe Nebojsa Covic. Ce plan propose de tenir – enfin – la promesse faite aux Albanais de mettre fin à la discrimination et de les intégrer dans les institutions telles que la police ou le système scolaire. Il suggère également l'arrivée d'observateurs internationaux nommés pour contrôler la démilitarisation progressive de la vallée. Les rebelles eux-mêmes ont réagi avec prudence à ces propositions. Ils réclament cependant une médiation internationale.

La communauté internationale doit apporter un ferme soutien au processus initié par M. Covic, et pousser les rebelles à négocier ouvertement. Pour faire avancer les choses, elle doit considérer Presevo comme une région prioritaire dans la distribution de l'aide actuellement déversée sur la Serbie. La KFOR doit aussi se montrer plus autoritaire dans son contrôle de la poreuse frontière. Et enfin, les Occidentaux devront probablement engager une force d'observation dans la vallée même de Presevo, suivant les recommandations de l'envoyé spécial des Nations unies dans les Balkans, Carl Bildt.

Malheureusement, le plan proposé par M. Covic n'est pas parfait. Il ne présente pas la garantie internationale des droits civils sur laquelle les Albanais insisteront sans doute. Mais si Belgrade conserve son attitude de retenue, si les Occidentaux maintiennent l'ordre plus efficacement et si la diplomatie fait preuve de créativité, les combats pourront cesser pour un certain temps.

La situation à Presevo et dans de nombreuses régions des Balkans restera néanmoins dangereusement instable tant que la question du statut du Kosovo ne sera pas résolue. L'incertitude concernant la position future de la communauté internationale dans cette malheureuse province est néfaste. Elle encourage les Albanais de Presevo à commettre des actes de violence. En outre, la situation est similaire pour l'importante minorité albanaise de Macédoine : déjà, un policier est mort lors d'une attaque terroriste. Le risque d'une nouvelle spirale de violence n'est pas négligeable ; il ne sera réduit que lorsque la communauté internationale donnera enfin son aval à une carte définitive de la région, expliquant clairement aux insatisfaits que tout changement reste impossible – qu'ils insistent ou non.

La communauté internationale a cherché à éviter la confrontation avec cette désagréable facette de l'avenir des Balkans. Le Kosovo semblait aller mieux – jusqu'à ce que Presevo mette fin à la tranquillité. La situation à Mitrovica restait bien sûr incertaine, mais le nombre de meurtres commis contre les minorités ethniques avait décru ; les élections locales s'étaient déroulées sans encombre, et Milosevic était parti. dans de nombreuses capitales étrangères, on espérait désormais que le temps résoudrait le reste des problèmes, le Kosovo se réincorporant aisément dans une Yougoslavie « démocratique ». C'était ignorer que la majorité de la population albanaise de la province s'y oppose fermement.

Malheureusement, l'attentisme serait à l'évidence une attitude contre-productive si l'on souhaite une solution pacifique. Les réactions des Albanais du Kosovo sont dominées par la peur d'un retour de l'autorité belgradoise : toute réconciliation avec les Serbes – du Kosovo et de Belgrade – s'en trouve par avance entravée, et l'extrémisme est encouragé. la promesse onusienne de la tenue d'élections dans la province « dès que possible » cache de violents désaccords diplomatiques entre les grandes puissances sur l'avenir du Kosovo – et ce même à l'intérieur de la coalition formée lors de la guerre.

Les discussions sur les questions économiques et juridiques, nécessaires à la prospérité future du Kosovo, s'en trouvent avivées parce que les Nations unies craignent de « préjuger du statut final » et ainsi, de déstabiliser le nouveau gouvernement de Serbie. Les Albanais du Kosovo se sentent marginalisés. Et la lenteur à laquelle progresse la situation leur fait peu à peu perdre patience. Et le sentiment d'un délaissement international encourage également les Serbes du Kosovo à rêver d'un retour de l'autorité de Belgrade dans la province : aussi refusent-ils toute coopération avec les Nations unies et l'OTAN.

La communauté internationale n'a pas à prendre de position dans l'urgence sur la forme précise du futur statut définitif du Kosovo, mais puisque ce statut se trouve au cœur d'une telle effervescence de conflits, elle doit y penser rapidement. Elle ne cédera bien sûr pas à toutes les revendications des Albanais. l'implication de la Serbie sera vitale à la viabilité de tout accord final. Mais il faut donner une perspective d'avenir plus claire aux citoyens du Kosovo ; il faut qu'ils puissent se libérer de leurs craintes comme de leurs illusions. aujourd'hui, la communauté internationale se doit de prendre le minimum de décisions nécessaires à l'application de l'autonomie prévue par la résolution 1244, en commençant par organiser des élections anticipées dans la province du Kosovo.

***Gareth Evans**, ancien premier ministre d'Australie, est président de l'International Crisis Group (Bruxelles).*

Traduit de l'anglais par Emmanuelle Rivière.

© The Wall Street Journal Europe

Corse : Jacques Chirac n'avait pas le droit

par Marie-Anne Cohendet

LE président de la République vient de « reporter » l'inscription de l'avant-projet de loi sur la Corse à l'ordre du jour du conseil des ministres, en demandant au gouvernement de réexaminer les difficultés constitutionnelles soulevées par le Conseil d'Etat. Il ne s'agit pas ici de nous interroger sur la constitutionnalité de cet avant-projet, mais seulement de voir si le président, en prétendant donner une leçon de droit au gouvernement, n'a pas plutôt lui-même commis une erreur juridique.

Avait-il le droit de s'opposer, même provisoirement, à l'inscription d'un avant-projet de loi à l'ordre du jour du conseil des ministres ? Selon l'article 39 de la Constitution, *« l'initiative des lois appartient concurremment au premier ministre et aux membres du Parlement. Les projets de loi sont délibérés en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat... »* Si le président avait le droit de refuser l'inscription d'un avant-projet de loi à l'ordre du jour du conseil des ministres, il pourrait ainsi paralyser l'initiative législative du gouvernement.

La Constitution ne lui attribue justement aucun droit de veto sur cet ordre du jour, comme la doctrine l'a rappelé depuis longtemps (notamment, dans un contexte de cohabitation politiquement inverse de celui que nous connaissons). Même les défenseurs de la conception la plus extensive des compétences présidentielles l'affirment clairement. En effet, en prévoyant que le président de la République *« préside le conseil des ministres »* (art. 9) et en soumettant cette prérogative à contreseing (art. 19), la Constitution lui confère seulement une compétence formelle. Tous les présidents en période de cohabitation ont été contraints d'inscrire à l'ordre du jour du conseil des ministres des avant-projets gouvernementaux auxquels ils étaient hostiles.

Jacques Chirac savait très bien que, s'il avait affirmé qu'il pouvait s'opposer à l'inscription d'un projet de loi à l'ordre du jour du conseil des ministres, il aurait soulevé de très vives protestations. Alors, il a seulement prétendu reporter cette inscription. Ce faisant, il oubliait qu'un report est un veto provisoire. Or, pour être moins grave qu'un veto définitif, un tel acte n'en est pas moins inconstitutionnel.

> Un report est un veto provisoire

Il y a un seul cas dans lequel un tel report serait envisageable : si le gouvernement n'avait pas respecté la procédure imposée par la Constitution. Cela aurait été le cas, par exemple, si l'avant-projet de loi sur la Corse n'avait pas été soumis au Conseil d'Etat, en violation de l'article 39 de la Constitution. Mais la procédure ayant bien été respectée, le président ne pouvait pas invoquer un tel argument. Le premier ministre est totalement libre de suivre ou non l'avis du Conseil d'Etat (la Constitution prévoit un avis simple et non un avis conforme). Le président n'a donc pas le droit de lui en imposer le respect.

Selon la Constitution, si le président a un doute sur la constitutionnalité d'un projet de loi, il dispose de pouvoirs propres (c'est-à-dire de pouvoirs de décision personnels car dispensés du contreseing du premier ministre) pour imposer le respect des institutions : il peut faire connaître son opinion aux parlementaires par un message (art. 18) et, si la loi est adoptée, avant de la promulguer il peut saisir le Conseil constitutionnel qui tranchera (art. 61). Qu'il s'oppose à ce projet pour des motifs juridiques ou politiques, il peut, en outre, si le premier ministre en est d'accord, demander au Parlement une nouvelle délibération (art. 10) dans le délai de quinze jours, au terme duquel il est tenu de promulguer la loi. Ainsi, il peut faire connaître son avis afin d'éclairer le jugement des parlementaires et des citoyens, mais il n'a pas le droit d'imposer son opinion politique en paralysant, même provisoirement, l'initiative législative du premier ministre.

Il appartient au gouvernement de déterminer et de conduire la politique de la nation (art. 20 et 21), aux parlementaires de débattre de ce texte, de l'amender et de l'adopter ou non, et au Conseil constitutionnel, le cas échéant, d'en apprécier la constitutionnalité. Mais le président ne saurait abuser de ses pouvoirs pour s'opposer au libre exercice des autres pouvoirs.

***Marie-Anne Cohendet** est professeur de droit public à l'Institut d'études politiques de Lyon.*

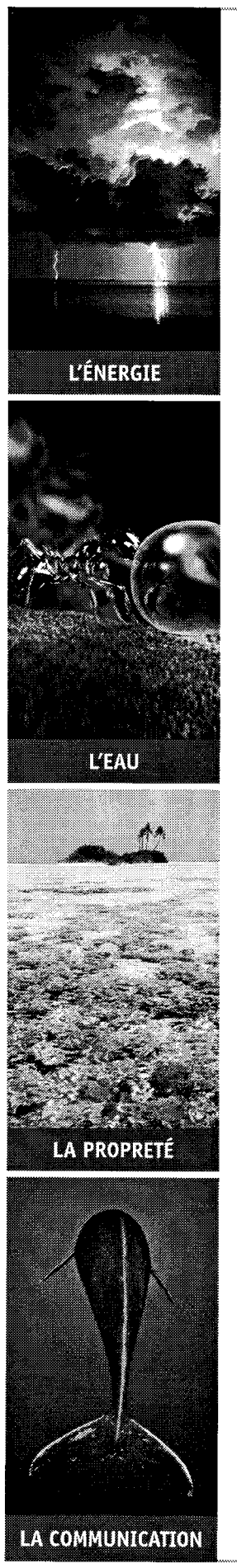

SUEZ LYONNAISE DES EAUX
et ses Actionnaires...
REJOIGNEZ-NOUS !

▶ Actionnaires individuels
LE CLUB ESPACE ACTIONNAIRES A 3 ANS.

SUEZ LYONNAISE DES EAUX compte **460 000 actionnaires** individuels qui représentent plus de **15%** de son capital.

Pour développer l'information légitimement dûe à ses actionnaires et multiplier les occasions de rencontres et de dialogue, le Groupe a créé début 1998, le Club Espace Actionnaires qui réunit à ce jour plus de **32 000 membres,** dont **3 000** en Belgique.

Le Club Espace Actionnaires est ouvert à tous les actionnaires de SUEZ LYONNAISE DES EAUX.
Pour vous inscrire, vous pouvez appeler le N° VERT dédié : 0800 177 177.

▶ Actionnaires salariés
ACTIONNARIAT SALARIÉ "SPRING" +90%

Pour la 2ème année consécutive, SUEZ LYONNAISE DES EAUX a réalisé une opération d'actionnariat salarié "Spring".

64 000 salariés y ont souscrit, soit **90%** de plus que l'année précédente malgré un périmètre sensiblement différent. **25 pays** ont été concernés, améliorant la répartition géographique et la pénétration internationale. Le montant global des souscriptions s'élève à près de **456 millions d'€**, soit également un doublement de la performance.

Cette opération a été optimisée grâce à la mise en place d'un Intranet mondial qui constitue une première dans ce domaine.

AGENDA 2001

Réunions d'actionnaires
Bordeaux et Strasbourg en juin
Présentation des comptes annuels
jeudi 15 mars
Présentation des comptes semestriels
jeudi 13 septembre

Assemblée Générale :
vendredi 4 mai à 14h30
Palais des Congrès / Porte Maillot à Paris
Pour assister à l'Assemblée Générale ou voter par correspondance, veuillez nous appeler au N° VERT Actionnaires : 0800 177 177. Nous vous ferons parvenir un document qui vous aidera à effectuer les démarches nécessaires.

SUEZ LYONNAISE DES EAUX
Vous apporter l'essentiel de la vie

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Réfugiés politiques

IL y a dix ans, presque jour pour jour, les armées de l'ONU entraient sur le territoire de l'Irak pour libérer le Koweït et contraindre Saddam Hussein à la capitulation. Cet engagement terrestre avait été précédé de cinq semaines de bombardements meurtriers. Il y a quelques jours encore, le président des Etats-Unis lançait de nouveaux raids aériens sur Bagdad. En même temps l'Etat irakien demeure soumis à un embargo qui rend plus pénible encore le sort de sa population.

Au moment où quelque neuf cents kurdes d'Irak débarquent sur les côtes françaises et s'apprêtent à demander le droit d'asile à la France, il faut rappeler ce contexte particulier qui fait des naufragés du « Easti-Sea » des réfugiés pas tout à fait comme les autres et qui confère aux pays occidentaux une responsabilité spécifique.

On peut comprendre que les dirigeants français hésitent à se dire favorables à l'entrée de ces clandestins sur le territoire de la République de peur d'ouvrir une brèche par laquelle s'engouffrerait à l'avenir un nombre grandissant de demandeurs d'asile. On ne peut qu'approuver leur souci de ne pas encourager un commerce de la misère qui permet à des trafiquants sans scrupule de s'enrichir sur le dos de populations aux abois. Mais ils devraient aussi admettre que la situation des Kurdes d'Irak est exceptionnelle.

Elle l'est à un double titre. D'abord parce que, en tant qu'Irakiens, ils continuent d'être soumis à la féroce dictature de Saddam Hussein, qui les prive des libertés démocratiques élémentaires. Ensuite parce que, en tant que Kurdes, ils sont l'objet d'une répression redoublée, qui leur interdit de donner à leur peuple le minimum d''autonomie qu'ils revendiquent. Ils ont donc quelques raisons de se considérer comme les victimes de persécutions politiques et, à ce titre, de se prévaloir du droit d'asile reconnu par les textes à ceux qui luttent pour leur liberté.

En intervenant en Irak il y a dix ans, les puissances occidentales ont exprimé leur volonté de rechercher une solution à ce problème. Or, pour le moment, l'impasse est totale. En attendant qu'une réponse soit trouvée à la question irakienne, il paraît logique que la France tienne les réfugiés venus du Kurdistan irakien non pour des immigrés économiques – même s'ils ont aussi quitté leur pays pour fuir la misère – mais pour des exilés politiques.

Il est également indispensable que l'Europe définisse enfin une politique d'accueil cohérente à l'égard de l'immigration. Si le cas des Kurdes d'Iran mérite d'être traité à part, il n'en souligne pas moins l'urgence d'une attitude commune à l'échelle de l'Union. Dans un monde où les frontières s'ouvrent, le flot des réfugiés n'est pas près de se tarir. Ceux qui se réjouissent des progrès de la mondialisation mais qui entendent ajouter un volet social à sa composante économique ne doivent pas oublier que la circulation des capitaux et des marchandises entraîne aussi celle des hommes.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Nouvelle Eve

À LA FOIS music-hall et cabaret dansant, enchaînant deux séries de spectacles entre 22 heures et 3 heures du matin, la Nouvelle Eve connaît depuis quelques mois un succès inaltéré, ce qui n'est pas une mince performance à l'heure actuelle.

Installé à grands frais non loin du Tabarin, son grand rival avec le Lido, cet établissement de nuit a lancé en octobre la formule américaine du *show* roulant, avec le nu en plus à la place du strip-tease. La décoration du lieu, conçue par l'architecte Maurice Gridaine, est somptueuse : boiseries azur chantournées avec profusion, loggias aux balcons de fer forgé et aux plafonds tamisés, piste fluorescente et multicolore, fronton de scène corinthien, machinerie stéréophonique.

Dans ce cadre, devant cette scène, sur cette piste, la « super-revue » *Les Filles d'Eve (Daughters of Eve)* déroule ses fastes et pas moins de vingt numéros, la plupart de qualité. Les costumes du maquettiste Erté (certains sont de Maggy Rouff) confèrent à l'ensemble un chatoiement qui, par moment, chante dans une polyphonie de tons agréable à l'œil. Nous n'étonnerons et ne choquerons personne en affirmant cependant que les costumes les plus réussis – et de loin – sont précisément ceux d'Eve.

Le Casino de Paris et les Folies Bergère n'ont qu'à bien se tenir, si l'on ose dire, car on ne tolère ici aucune défaillance au sein de la troupe à plumes. Et comment ne pas s'émerveiller une fois de plus que le Créateur ait pu modeler avec le limon originel – sur un modèle unique – autant de contours si joliment différents ?

Olivier Merlin
(20 février 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

La « frilosité » de Dassault à l'exportation

COUP SUR COUP, en moins d'une semaine, la France vient de perdre deux marchés d'armement pour lesquels elle avait, à l'origine, mobilisé toute son énergie. D'abord, le Chili a annoncé son intention de commander douze avions de combat F-16 aux Etats-Unis. Ensuite, l'Italie a, en fin de compte, opté pour la location de trente-cinq appareils du même type, le temps d'attendre la mise en service de l'Eurofighter prévue pour 2010. Face au F-16, dans les deux cas, la France a proposé le Mirage 2000-5. Ce double échec est passé inaperçu.

Mais, aujourd'hui, au ministère français de la défense et chez nombre des industriels de l'aéronautique associés à Dassault, on évoque, pour s'en plaindre, la *« frilosité »* commerciale du constructeur du Mirage 2000 et du Rafale. A croire que le groupe français a passé la main, perdant de cette agressivité qui fit jadis sa renommée.

Au Chili, la vente des F-16 interrompt un embargo, assez virtuel, décidé du temps de Jimmy Carter à la Maison Blanche, sur d'éventuelles cessions d'armes américaines sophistiquées à l'Amérique latine. Mais, dans le même temps, Lockheed Martin, le constructeur du F-16, espère gagner d'autres enjeux : au Chili, déjà, les besoins globaux, sur les quinze années à venir, seraient, outre ce premier contrat lucratif, d'une soixantaine d'exemplaires supplémentaires et, surtout, le Brésil, voire l'Argentine devraient suivre.

La France avait imaginé tirer profit des liens capitalistiques qui existent entre Dassault et Embraer, l'industriel brésilien de l'aéronautique, pour faire du Brésil la plaque tournante vouée à commercialiser le Mirage 2000 dans la région. Sans doute trop pusillanime, juge-t-on de source officielle, Dassault a été exclu de la compétition, même si Washington continue de tergiverser pour fournir au Chili les missiles air-air modernes qui arment normalement son F-16.

En Italie, le débat est tout autre. Il s'est agi d'obtenir, en urgence, des avions de location, pour quelque dix années, le temps que des Tornado et des F-104 vieillissants arrivent à extinction et que suffisamment d'Eurofighter soient entrés en escadron opérationnel à partir de 2008. Là encore, le F-16 a fait l'affaire, à raison de trente-cinq exemplaires. A court d'avions, l'armée de l'air française s'est fait tirer l'oreille pour céder certains de ses Mirage 2000-5. Et le prix pour lequel Dassault proposait des appareils neufs, quitte à les reprendre ensuite, une fois le contrat de location achevé, est apparu dissuasif pour les Italiens.

Ce double fiasco a suscité un questionnement en France à propos de l'aptitude de l'industrie aéronautique militaire, emmenée par Dassault, à conquérir des marchés qui, en principe, auraient dû être à sa portée. Autrement dit, Dassault et ses partenaires, comme Snecma pour le moteur, Matra pour les missiles ou Thales (ex-Thomson-CSF) pour les radars et l'électronique embarqués, sont-ils en mesure de s'imposer ailleurs ?

D'autant qu'un scénario identique à celui du Chili ou de l'Italie risque de se reproduire. En Grèce, cette fois-ci. En août 2000, Athènes a signé avec Paris un contrat de 10,5 milliards de francs (1,6 milliard d'euros), au terme duquel la France livrera quinze Mirage 2000-5, en modernisera dix autres acquis en 1985 pour les mettre au même standard, et fournira deux cents missiles air-air Mica et cinquante-six missiles de croisière air-sol Scalp EG. Mais un marché, plus important encore, est resté en suspens. Tout indique, aujourd'hui, que la Grèce négocie l'achat d'une soixantaine d'avions Eurofighter si, d'ici là, HAI, l'industriel aéronautique publique hellénique, est, sous une forme ou sous une autre, privatisée avec un apport financier des fournisseurs à son capital.

CONFRONTATION AVEC EADS

Le marché grec – mais d'autres à venir, à commencer par la Corée du Sud, Singapour, les Pays-Bas ou l'Arabie saoudite, sont d'ores et déjà à la même enseigne – a ceci de particulier que Dassault se retrouve en confrontation avec le groupe européen EADS, qui produit l'Eurofighter.

Dès lors, les Français sont placés devant un rude choix, qui les oblige à pratiquer le grand écart. EADS, avec Aerospatiale-Matra comme pivot central aux côtés de l'allemand DASA, possède 46 % du capital de Dassault et cette participation financière le conduit à contrôler le Rafale. Et, en même temps, EADS, par le biais d'une filiale qu'il partage avec les Italiens, détient 31 % du programme Eurofighter. De sorte que le groupe européen EADS peut vouloir jouer de la rivalité entre les deux avions, sachant que, de toutes les façons, il gagnera sur les deux tableaux.

Au ministère de la défense, qui est l'actionnaire étatique de Dassault, d'une certaine manière, et le responsable du maintien de l'emploi dans le secteur aéronautique en France, on convient qu'il faut sortir de cette situation confuse et paradoxale. L'intérêt majeur reste de soutenir le Rafale contre l'Eurofighter, sauf si le client ne voulait pas en entendre parler pour des raisons relevant plus de la politique que du commerce ou de la technique. Auquel cas, la *« frilosité »* ou la pusillanimité de Dassault à l'exportation – à la différence de ce qu'on observe avec les ventes des avions d'affaires et de liaison Falcon pour lesquelles le groupe n'hésite pas à prendre ses risques – devient un vrai handicap pour réussir à placer ses Mirage 2000 et ses Rafale à l'étranger. Le problème est d'autant plus obsédant que la France voudrait sortir, au plus tôt, le constructeur de son splendide isolement et le conduire, davantage que la culture de cette entreprise ne l'y incite, à coopérer pour préparer le futur avion de combat qui devrait être commun à plusieurs pays européens.

Il y a quelques jours, en effet, la Grande-Bretagne a fait connaître son intention de collaborer avec les Etats-Unis sur le projet d'avion JSF (joint strike fighter), si George W. Bush donnait son feu vert après la révision radicale des programmes, laissés par l'administration démocrate, dont son secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a été chargé.

Dans cette optique, la France est convaincue du fait que c'est aux Etats du continent européen d'examiner les voies d'une coopération à venir, au besoin sans le Royaume-Uni – états-majors et industriels réunis –, rallié définitivement aux technologies d'outre-Atlantique. Dassault doit jouer son rôle dans cette configuration européenne qui vise à mettre au point le lointain successeur des Rafale et Eurofighter. De cette recomposition du tissu aéronautique européen, face au défi des Etats-Unis avec son JSF et son avion F-22, plus ambitieux, la France a proposé que le prochain Salon du Bourget, en juin 2001, soit le rendez-vous pour en débattre.

Jacques Isnard

Gens de Moscou *par Ahmet Sel*

Andreï Barteniev. ***Andreï Barteniev est styliste. Il dessine et réalise des vêtements-objets. Ici, il pose sur le toit d'un immeuble emblématique de l'ère stalinienne : « La maison des vieux bolcheviks ». Pendant la répression de 1936-1937, la plupart des occupants de cet immeuble ont été déportés, exécutés ou « suicidés ».***

Echec à Napster et à l'art gratuit

Suite de la première page

Michael Jackson, à qui on a érigé une statue géante à Prague, fut l'un des premiers pions de cette stratégie mondialiste, dont le dernier avatar en date a pour nom Eminem (*Le Monde* du 6 février). Que ce pseudo-mauvais garçon – rappeur qui insulte les femmes comme les homosexuels et fait mine de se droguer sur scène – soit une représentation, acceptée par elle, de la grande Amérique peut surprendre. Mais cette vision délinquante des Etats-Unis est une farce, comme celle du métissage blanchi symbolisé par Mariah Carey. L'exhibition d'Eminem, photographié comme un condamné à perpétuité, permet à la machine idéologique américaine de montrer son pouvoir de tout transformer, de tout détourner et de générer des dollars en récupérant les concepts. Eminem, comme l'essor de Napster, est la confirmation de la thèse de Jeremy Rifkin, auteur de *L'Age de l'accès* : nous sommes passés de l'ère du capitalisme industriel à celle du capitalisme culturel.

La constitution de géants de la culture de masse et de la communication – tels AOL Time Warner ou Vivendi Universal – corrobore l'idée qu'il est grand temps de se lancer dans le contenu, pour ceux qui possèdent déjà les moyens de diffusion. L'industrie est une. C'est également ce qu'avait montré, dans le champ des arts plastiques, l'exposition « Au-delà du spectacle », organisée en janvier au Centre Pompidou à Paris : le tout et le n'importe quoi se côtoient désormais, sans hiérarchie de valeurs ; le commerce et la publicité ne sont plus détournés comme à l'époque d'Andy Warhol, mais au contraire détournent l'art à leur profit. Le seul catalogue de l'exposition était une défaite, où la frontière entre la réclame pour des parfums ou des vêtements et les représentations d'œuvres n'était plus marquée.

UN SUCCÈS RÉJOUISSANT

Eminem donne de l'Amérique l'image d'un pays extraordinairement souple, intelligent, assez malin pour construire des fortunes et du plaisir sur le malheur qu'il génère. Tout est récupérable. Faut-il laisser faire ? La France, au nom de la préservation des différences, a défendu à Bruxelles, à Davos comme à Porto Alegre, la fameuse exception culturelle. Mais cette attitude se double d'une terrible ignorance des politiques quant aux financements de la culture. On l'aura remarqué au moment de la bévue commise par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, qui a prématurément communiqué sur les travaux de la commission Brun-Buisson, chargée d'établir de nouvelles règles pour la copie privée des œuvres (*Le Monde* du 13 février).

Plutôt que défendre le principe de la rémunération des artistes et de leurs producteurs, ni Lionel Jospin, premier ministre, ni Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, n'ont voulu s'écarter du discours populiste anti-impôt. Or il ne s'agit pas d'un impôt mais d'un droit d'usage payé par les fabricants de supports – qui, sans doute, le répercuteront sur les usagers – et il n'est pas besoin d'une nouvelle loi – elle existe depuis 1985.

C'est d'autant plus dommage que la France a eu du mal à faire partager sa position auprès des instances européennes où a été votée, le 14 février, une directive sur les droits d'auteur et droits voisins, qui est loin de satisfaire les artistes et leurs représentants. Le 17 février, les Victoires de la musique, grand rassemblement des musiques d'ici, a entériné le succès d'un chanteur qui, à quatre-vingt-trois ans, symbolise mieux que quiconque les contradictions de la culture et des loisirs : Henri Salvador, Français né en Guyane, amateur de jazz américain, compositeur langoureux de mélodies magnifiques et salarié un temps par Disney pour écrire des musiques de dessins animés. Que la France de 2001 ait choisi de s'incarner dans ce personnage totalement atypique, vieux, flemmard, rigolo, musicalement marqué par les îles et l'Amérique du Sud, en contradiction totale avec les valeurs de la Net-économie, est réjouissant.

Véronique Mortaigne

PRÉCISION

HENRI NALLET

A la suite de notre information selon laquelle Henri Nallet, ministre français de l'agriculture de 1988 à octobre 1990, aurait déclaré, lundi 12 février, qu'il n'avait *« eu connaissance des problèmes liés à l'ESB qu'entre avril et mai 1990 par la lecture de la presse anglaise et non pas par les services vétérinaires nationaux »* (*Le Monde* du 14 février), M. Nallet nous a indiqué qu'il contestait ces propos qui lui sont prêtés par Me Jean Kopf, avocat de la FDSEA des Vosges. L'ancien ministre de l'agriculture précise que, dans le cadre de son audition à titre de sachant par le professeur Gilbert Mouthon (Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort), expert judiciaire, il a seulement indiqué que ce sont les hypothèses de transmission de l'ESB à d'autres espèces, formulées par des chercheurs britanniques, qui lui avaient été révélées par la lecture de la presse anglaise. Il rappelle que, lors de cette audition, *« il n'a rien dit d'autre que ce qu'il a déjà exposé devant la commission d'enquête parlementaire de 1996 »* et que ses paroles ont, ici, été *« déformées alors même qu'elles étaient couvertes par le secret de l'instruction »*.

ACIER **Le français Usinor, le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia ont annoncé, lundi 19 février, leur fusion, qui va donner naissance au premier groupe sidérurgique mondial. Le nouvel ensemble, baptisé NewCo, réalisera plus de 29 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploiera 110 000 personnes. ● LE MARIAGE se fait sous la forme d'une offre publique d'échange. Une holding de tête va être créée au Luxembourg. ● FRANCIS MER, qui a été le PDG d'Usinor et qui devient l'un des deux présidents du nouveau groupe, explique au *Monde* les raisons de cette opération. Selon lui, les sidérurgistes doivent s'adapter à la mondialisation s'ils veulent survivre. ● LE RAPPROCHEMENT conduira à *« la fermeture d'usines »* et à *« des suppressions d'emplois »*, affirme M. Mer. Il assure que tout sera fait pour atténuer les conséquences sociales de cette réorganisation.**

« Notre souhait est que d'autres sidérurgistes aient l'audace de bouger »

Dans un entretien au « Monde », Francis Mer, coprésident de NewCo, issu de la fusion Usinor-Arbed , estime que la mondialisation contraint le secteur à se réorganiser. Il annonce des « fermetures d'usines » mais assure que tout sera fait pour minimiser le choc social

« Trois semaines après avoir annoncé un partenariat avec Nippon Steel, Usinor s'engage dans une fusion avec le luxembourgeois Arbed et sa filiale espagnole, Aceralia, pour créer le premier groupe sidérurgique mondial. Quel est le sens de tous ces mouvements ?

– Avec Arbed, nous partageons une vision commune de l'avenir de la sidérurgie. Avec la globalisation de l'économie, notre métier a besoin de se recomposer, s'il veut continuer à exister. S'il poursuit sur cette pente, notre activité, et peut-être même l'acier en tant que matériau, risque d'être en danger. Dans le passé, nous n'avons pas réussi à créer de la valeur. Les marchés financiers et le monde économique ne s'intéressent plus à nous. Un exemple : le premier groupe à dépasser le milliard de dollars de capitalisation boursière était une entreprise sidérurgique américaine, US Steel, en 1902. Aujourd'hui, cette même entreprise vaut à peine plus de 1 milliard de dollars, alors qu'elle a considérablement grandi et que 1 milliard de dollars n'a plus la même valeur qu'au début du siècle dernier. Cela constitue pour l'ensemble de la profession un avertissement. Si la sidérurgie au niveau mondial ne se reprend pas en main pour s'adapter aux règles économiques mondiales, elle court à sa perte.

– Fusionner est-il la réponse à cette situation ?

– Il faut changer la donne, en partant des contraintes que nous avons. La première contrainte est que tous les groupes sidérurgiques sont condamnés à évoluer en ne comptant que sur leurs propres moyens. Personne ne nous aidera. L'échec qu'a essuyé Thyssen Krupp durant l'été 2000, en ne réussissant pas à introduire son activité acier en Bourse, a été un signal fort pour tout le secteur. Nous savons tous, désormais, que nous ne pouvons pas faire appel au marché.

» La deuxième contrainte est que nous travaillons sur un marché mondial. Nos concurrents ne sont pas seulement les sidérurgistes occidentaux mais aussi, par exemple, les producteurs chinois. Les prix qu'ils pratiquent, beaucoup plus que leurs productions, pèsent sur le marché. Dans ce contexte, ce n'est pas en jouant la baisse des coûts salariaux que l'on peut faire face à une telle concurrence. Il faut trouver une issue par le haut. Miser sur la valeur ajoutée et sur les synergies paraît être la voie. Pour tirer tout le parti des économies d'échelle, des réorganisations industrielles, il faut une proximité géographique, donc jouer l'Europe.

» La fusion nous permet d'acquérir une taille plus importante. Il faut d'ailleurs relativiser notre force. Notre groupe représentera à peine 5 % du marché mondial de l'acier. Mais il ne s'agit pas d'être le premier pour être le premier ou écraser les autres. Notre souhait est que d'autres groupes sidérurgiques aient, à leur tour, l'audace de bouger. S'ils le font, les règles du jeu et les comportements des acteurs changeront. Il faut redonner des performances à ce métier.

– Cet été, vous évoquiez un rapprochement avec Thyssen Krupp. Aujourd'hui vous choisissez Arbed. Pourquoi ?

– Tous les sidérurgistes européens parlent ensemble. Lors de nos discussions avec Thyssen Krupp, nous savions qu'en cas de rapprochement, nous aurions des problèmes de concentration dans les aciers inoxydables. Mais ce qui nous a surtout gênés, ce sont les hésitations qu'avait Thyssen Krupp à rester dans l'acier. Dans le même temps, nous avions aussi engagé des pourparlers avec Arbed sur les activités dans les inox. Nous nous sommes aperçus qu'un rapprochement global avait plus de sens. Nous avons aussi constaté que nous n'avions pas de difficultés à travailler ensemble. Nous avons poursuivi et nous avons réalisé que nous étions d'accord sur l'avenir de nos métiers, les objectifs et la culture. Le succès de ce type d'opération repose sur le partage de valeurs et de convictions communes.

– Comment sera organisé le nouveau groupe ?

– Newco, [pour New Corporation], comme nous l'avons surnommé en attendant de lui trouver un nom, sera contrôlé par une holding de tête luxembourgeoise. Celle-ci se rapprochera le plus possible du statut de la société européenne tel qu'il a été défini au sommet de Nice. Cette holding a pour objectif de détenir 100 % de toutes les activités en Europe. Dans le reste du monde, comme au Brésil, par exemple, nous conserverons les alliances nouées avec des partenaires locaux.

» Au-delà des problèmes de parité boursière, notre fusion est une fusion entre égaux. Notre organisation le reflétera. La nouvelle société aura deux présidents : Joseph Kinsch, président du conseil d'administration d'Arbed, et moi-même. Le groupe sera organisé par grands métiers : acier plat au carbone, acier long au carbone, acier inoxydable, transformation, distribution et négoce. Huit directeurs généraux seront chargés de ces opérations et des missions fonctionnelles. Quatre viendront d'Usinor, quatre d'Arbed. L'ensemble de la direction générale sera placé sous la responsabilité de Fernand Wagner, président de la direction générale d'Arbed.

– Quelles synergies attendez-vous de cette fusion ?

– D'après nos premières estimations, la fusion de nos deux groupes permettra de réaliser une économie significative d'investissements, environ 350 millions d'euros entre 2002 et 2005, ce qui représente une demi-année d'investissement dans un groupe comme le nôtre. A partir de la fin de 2003, la fusion doit permettre aussi une économie annuelle de 300 millions d'euros sur les coûts. Ce chiffre doublera à partir de 2006-2007. Ces économies seront rendues possibles grâce à la rationalisation des achats, les réorganisations industrielles, et les échanges des meilleures pratiques. Cela passera aussi par la fermeture d'usines ou de morceaux d'usines.

– Connaissez-vous déjà l'ampleur des conséquences sociales de ces réorganisations ?

– Il y aura des suppressions d'emplois. Mais cela n'aura rien à voir avec les grandes restructurations des années 1970 et 1980, ou même avec les milliers de licenciements annoncés en ce moment par les groupes américains. De plus, Arbed comme Usinor ont dû gérer des situations difficiles. Nous continuerons à le faire dans le même esprit que par le passé. Notre tâche sera un peu facilitée par la pyramide des âges de nos entreprises. A partir de 2003, nous aurions dû embaucher beaucoup pour compenser les départs en retraite. Nous allons utiliser les départs naturels pour limiter les conséquences sociales des suppressions d'emplois.

– Redoutez-vous que la Commission européenne ne vous impose d'importantes cessions ?

– Depuis la création de la CECA [Communauté européenne du charbon et de l'acier], les sidérurgistes ont appris à bien connaître Bruxelles. Nous savons quels seront les sujets où il y aura des discussions. Nous sommes prêts à accepter des cessions. Mais nous ne pensons pas que la Commission européenne mette des obstacles injustifiés sur cette opération, qui renforce l'Europe.

– Cette fusion remet en cause votre ambition de jouer un rôle aux Etats-Unis...

– L'heure de la réorganisation de la sidérurgie américaine est en train de sonner. Pouvons-nous y jouer un rôle ? Existe-t-il un partenaire américain auquel nous pourrions avec Nippon Steel apporter notre aide ? Nous sommes aussi conscients que nous ne pouvons agir qu'avec précaution. Nous avons notre propre fusion à réaliser. »

Propos recueillis par Martine Orange

> « Il y aura des suppressions d'emplois. Mais cela n'aura rien à voir avec les grandes restructurations des années 1970 et 1980, ou même les milliers de licenciements annoncés en ce moment par les groupes américains »

Naissance du premier sidérurgiste mondial

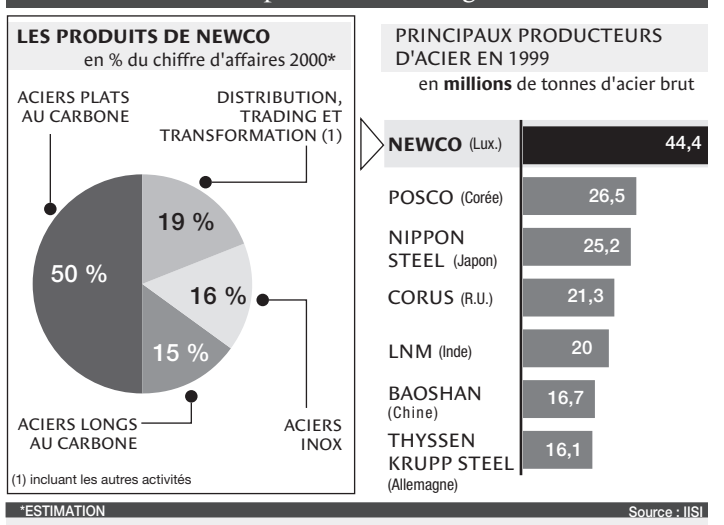

*ESTIMATION — Source : IISI

Le nouvel ensemble, nommé pour l'instant Newco, réalisera 29 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploiera 110 000 personnes.

Un mariage en papier

Pour créer le premier groupe mondial de sidérurgie, Usinor Arbed et Aceralia ont décidé de faire un mariage en papier. Une holding de tête luxembourgeoise, NewCo, va lancer une offre publique d'échange d'actions sur la base de 1 action NewCo pour 1 action Usinor, 10 actions NewCo pour 1 action Arbed, 8 actions NewCo pour 7 actions Aceralia.

L'offre qui devrait être réalisée à l'automne 2001 est toutefois soumise à deux conditions, d'une part l'accord des autorités de concurrence, d'autre part un seuil minimal de 75 % de titres apportés lors de l'opération. A l'issue de l'échange, les anciens actionnaires d'Usinor devraient détenir 56,5 % du nouvel ensemble, ceux d'Arbed 23,4 % et ceux d'Aceralia 20,1 %. Le nouveau groupe, qui réalisera un chiffre d'affaires de près de 30 milliards d'euros avec 110 000 salariés, affichera, d'après les cours du jeudi 15 février, une capitalisation boursière supérieure à 5 milliards d'euros.

100 000 emplois supprimés en vingt ans en France

● **Septembre 1978 :** l'Etat sauve Usinor et Sacilor de la faillite en prenant à sa charge 22 milliards de francs de dettes. En contrepartie, il détient 63,8 % d'Usinor et 76,9 % de Sacilor. 22 000 suppressions d'emplois sont prévues.
● **Mars 1979** : imposante manifestation de sidérurgistes à Paris suivie de heurts violents.
● **Juillet** : signature de la convention sociale de la sidérurgie qui prévoit des préretraites à cinquante-cinq ans, des primes de départs volontaires et des aides à la reconversion.
● **Octobre 1981 :** nationalisations d'Usinor et de Sacilor.
● **Juin 1982 :** adoption du plan acier (1982-1986). L'Etat prévoit d'apporter 21 milliards de francs à Usinor et Sacilor. 12 000 suppressions d'emplois sont prévues.
● **Mars 1984 :** révision du plan acier. L'Etat prévoit d'apporter 30 milliards de francs. Le gouvernement abandonne le projet d'investissement important à Gandrange (Moselle). 21 000 suppressions d'emplois sont prévues.
● **Avril :** manifestation de sidérurgistes à Paris. L'ancien numéro deux de la CFDT, Jacques Chérèque, est nommé préfet délégué de Lorraine, chargé de la reconversion.
● **Novembre** : le gouvernement Fabius refuse de fusionner Usinor et Sacilor, contrairement aux souhaits des deux présidents.
● **Septembre 1986 :** Alain Madelin, ministre de l'industrie, nomme Francis Mer, président unique des deux entreprises que l'Etat recapitalise en faisant un « coup d'accordéon ». Les petits porteurs qui détenaient 19 % d'Usinor et 8 % de Sacilor perdent tout.
● **Octobre :** malgré de nombreuses manifestations, le site de Pompey (Meurthe-et-Moselle) est fermé. 20 000 suppressions d'emplois sont prévues.
● **Février 1989** : premiers bénéfices depuis dix ans.
● **Avril** : Usinor-Sacilor prend 70 % de l'allemand Saarstahl.
● **Octobre 1990 :** accord de coopération avec Arbed dans les produits longs.
● **Décembre :** signature de l'accord A Cap 2000 avec quatre syndicats (CFDT, CFTC, CGC, FO) qui marquera les relations sociales durant dix ans.
● **Novembre 1991 :** annonce de la fermeture en 1993 de la Société métallurgique de Normandie (Caen).
● **Mai 1993 :** dépôt de bilan de Saarstahl, qui emploie 7 000 personnes.
● **Mai 1995 :** le gouvernement Juppé engage la privatisation d'Usinor-Sacilor.
● **Juillet 1997 :** Arbed reprend l'espagnol CSI (futur Aceralia), également convoité par Usinor.
● **Octobre :** le gouvernement vend les 7,7 % du capital d'Usinor qu'il détient encore. La sidérurgie qui employait 140 000 personnes en 1976 n'en emploie plus que 44 600.
● **Février 1999 :** rachat par Usinor du belge Cokerill Sambre.
● **Février 2001 :** annonce de la fusion avec Arbed et Aceralia.

Le lourd héritage de l'espagnol Aceralia

MADRID
de notre correspondante

Numéro un de l'acier espagnol et troisième partenaire de la fusion annoncée entre le français Usinor et le luxembourgeois Arbed, Aceralia est l'un des noms connus de la sidérurgie européenne. Avant même cette opération, le groupe avait déjà Arbed pour actionnaire de référence, avec 35 % du capital acquis lors de la privatisation opérée en 1997, à laquelle Usinor s'était également intéressé, mais sans succès. Ce qui n'empêchera pas l'espagnol et le français de créer, par la suite, trois sociétés conjointes à Sagonte, dans la région de Valence.

Aceralia, qui fabrique depuis les énormes plaques d'acier utilisées dans la construction navale jusqu'aux aiguilles chirurgicales, fonctionne avec 15 600 personnes, employées dans 22 usines espagnoles et une en France, à Bayonne.

Outre Arbed, le groupe a deux autres actionnaires de référence, deux vieilles familles de l'acier, la famille Aristrain (10,8 % du capital) et la famille Riberas, du groupe Gomvarri (6,5 %). Le reste du capital, soit un peu plus de 74 %, flotte en Bourse.

UN SIÈCLE DE RECONVERSIONS

L'histoire d'Aceralia, née officiellement en 1991, sous le nom de Corporacion Siderurgical Integral (CSI) est celle d'un lourd héritage : celui de plus d'un siècle de reconversions successives, et qui avait commencé, autour des gisements de charbons des Asturies et de ceux de fer de la Biscaye, sous la houlette de la grande bourgeoisie industrielle de la fin du XIXe siècle. Les visées franquistes et autarciques des années 1950, puis la crise des années 1970, imprimeront à chaque fois un tournant, jusqu'à la restructuration de la fin des années 1980. Au milieu des protestations syndicales et des manifestations, c'est aux gouvernements socialistes qu'échut d'opérer la dernière reconversion des deux grands groupes de sidérurgie intégrée de l'époque, les Hauts-fourneaux de la Méditerranée (AHM) et Ensidesa : 10 340 emplois sur 25 400 furent supprimés. Et enfin en 1991 avait lieu la fusion des deux anciens groupes, qui deviendraient Aceralia, privatisé en 1997 par la droite.

Comment l'opinion voit-elle la fusion avec Usinor et Arbed ? Les syndicats se montrent inquiets, notamment sur la possible réduction des effectifs et sur la perte éventuelle du siège du groupe en Espagne. Quant au gouvernement qui, en 1997, avait privatisé Aceralia, sans garder une participation publique, déclenchant la « marche de l'acier », une marche de protestation sur Madrid des travailleurs basques et Asturiens, on ne sait pas quelle sera sa réaction. Les autorités espagnoles ont désormais un œil plus intransigeant sur les fusions au profit d'entreprises étrangères, contrôlées, même partiellement, par des capitaux publics, ce qui est le cas d'Arbed et d'Usinor.

Marie-Claude Decamps

L'assurance britannique revoit son mode de distribution et coupe dans ses effectifs

Prudential supprime 2 000 emplois et Sun Life Financial of Canada 1 700

Deux importants groupes d'assurances en Grande-Bretagne ont annoncé, la semaine dernière, de drastiques réductions d'emplois : les effectifs vont passser de 2 600 à 900 dans la filiale britannique de Sun Life Financial of Canada et de 11 500 à 9 500 chez Prudential. La distribution au porte-à porte coûte trop cher, et c'est tout le secteur qui revoit son mode de distribution. Une étude préconise d'investir massivement sur Internet.

MAUVAIS TEMPS pour l'assurance britannique. La filiale de l'assureur canadien Sun Life Financial of Canada (SLFoC) a annoncé, jeudi 15 février, l'arrêt des ventes directes de polices d'assurances en Grande-Bretagne, qui entraîne la suppression de deux tiers des emplois : les effectifs passeront, dès la fin de l'année, de 2 600 à 900. *« Maintenir une force de vente directe n'est plus viable dans le secteur des services financiers »*, a affirmé Steve Melcher, directeur général de SLFoC en Grande-Bretagne. La concurrence est très forte et les marges sont trop faibles. La compagnie canadienne continuera de proposer ses polices, mais par le biais de conseillers financiers, visant ainsi une clientèle plus aisée et des produits à plus forte marge.

Deux jours auparavant, c'est Prudential, la plus vieille compagnie d'assurances en Grande-Bretagne, deuxième du pays, qui annonçait des mesures similaires, avec la suppression de 2 000 emplois sur un an, les effectifs étant ramenés à 9 500. Sa force de vente directe de 1 400 personnes va céder la place à une équipe limitée à 250 conseillers financiers et à une centaine de consultants pour les entreprises. La tendance n'est pas nouvelle puisque la force de vente directe de Prudential a déjà été réduite de 9 300 à 1 400 personnes ces dix dernières années. Si cette restructuration va coûter au groupe 110 millions de livres (170 millions d'euros), il espère réaliser dès 2002 des économies d'environ 135 millions de livres (210 millions d'euros), ce qui a été salué par les analystes financiers.

Comme pour SLFoC, c'est la force de vente traditionnelle – les vendeurs au porte-à-porte – qui ne fait plus recette outre-Manche. C'est tout un symbole qui disparaît en Grande-Bretagne : le vendeur d'assurance-vie, « the Man from the Pru », représente le principal emblème publicitaire de la compagnie d'assurances depuis un demi-siècle.

Le groupe explique cette réduction drastique par le coût trop élevé de cette force de vente. Prudential va donc privilégier la vente par téléphone et par Internet, deux méthodes moins onéreuses. Elle exploite déjà largement ce filon puisque Prudential a été la première compagnie d'assurances outre-Manche à lancer une banque « tout Internet » : celle-ci, dénommée Egg, a séduit plus d'un million de clients, mais ses pertes atteignaient 580 millions d'euros depuis son lancement en 1998. Pour autant, la filiale à 80 % de Prudential demeure optimiste et vise toujours l'équilibre cette année et des profits en 2002. Le défi reste de fidéliser la clientèle. Prudential espère y parvenir en adoptant une distribution multicanaux. *« Environ 95 % de nos clients utilisent déjà le téléphone ou Internet pour traiter avec Prudential »*, met en avant John Elbourne, directeur général.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU INTERNET

Cette thèse est appuyée par une étude récente, réalisée par le cabinet de consultants McKinsey et par la banque d'affaires Goldman Sachs, qui révèle que les assureurs européens doivent investir massivement sur Internet et mettre au point des stratégies adaptées au Web s'ils ne veulent pas perdre une grande partie de leur valeur dans les cinq prochaines années. Les assureurs britanniques doivent faire face à un ralentissement sensible du marché de l'assurance-vie et de l'épargne. Les résultats pour l'année 2000 de Prudential, qui seront publiés jeudi 22 février, seront examinés à la loupe.

Sun Life, la filiale britannique d'Axa, a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires en baisse de 3,7 %, à 7,9 milliards d'euros, en raison notamment de *« la concurrence accrue sur le marché "vie" au Royaume-Uni »*.

Les réseaux de distribution des compagnies d'assurances traditionnelles sont-ils condamnés à disparaître ? Les assureurs doivent en tout cas repenser leurs structures classiques, qui se révèlent inadaptées à l'évolution des métiers et des produits. L'assurance-dommages ne fait plus recette non plus. Sa rentabilité est jugée trop faible. Pour preuve, CGNU, né de la fusion entre CGU et Norwich Union, cinquième assureur européen et premier assureur britannique, a annoncé en septembre 2000 la vente de ses activités d'assurance-dommages aux Etats-Unis. Ce qui va l'obliger à passer une provision de près de 1 milliard de dollars. *« Cette transaction marque un progrès majeur dans le repositionnement de CGNU comme grand groupe européen de services financiers spécialisé dans le marché de l'épargne à long terme »*, a tenté de justifier la direction. Le credo de CGNU est clair : il ne veut pas rester dans les activités où il ne dégage pas de rentabilité à moyen terme. C'est là le nerf de la guerre.

Pascale Santi

Une étude prévoit une révolution de l'assurance-dommages en France

DANS sa forme actuelle, *« l'assurance dommages française est condamnée à disparaître à l'horizon d'une dizaine d'années »*. Tel est le constat, sévère, établi par Solving International, cabinet de conseil en stratégie, lors de sa cinquième enquête annuelle sur l'assurance française réalisée auprès de 210 sociétés en France, couvrant 95 % du marché.

Dans un contexte de concurrence très vive dans lequel apparaissent de nouveaux acteurs, comme les constructeurs automobiles et la grande distribution, le marché français est confronté à une croissance faible de la matière assurable, poursuit Solving : le produit intérieur brut n'a progressé en moyenne que de 1,8 % par an en France de 1991 à 2000. Axa, leader du secteur, a ainsi enregistré une stagnation de son chiffre d'affaires en assurance dommages en France, à 4 milliards d'euros, pour l'année 2000. L'assureur *« pratique une politique de souscription sélective accompagnée de majorations tarifaires »*, souligne un récent communiqué d'Axa. Hausses de tarifs qui ne compensent que *« partiellement une légère érosion des portefeuilles »*, souligne le communiqué de l'assureur. La stratégie d'Axa vise clairement à se renforcer *« dans la protection financière des particuliers et des entreprises »*.

Ce repositionnement stratégique des compagnies d'assurance dommages s'impose, martèle Cyrille Chartier-Kastler, auteur de l'étude et responsable du secteur assurance chez Solving International. D'autant plus que la rentabilité de l'assurance dommages est faible, avec un résultat net rapporté aux fonds propres de 4,66 % en moyenne sur la période 1990-1999, tandis que la plupart des groupes financiers cotés visent un retour sur investissement entre 15 et 20 %.

CONCENTRATIONS OBLIGÉES

Les tempêtes de décembre 1999 ont fragilisé les acteurs. Ce métier mobilise en outre des capitaux très importants. Pour 100 francs de chiffre d'affaires en assurance dommages, il faut 20 francs de fonds propres, ce qui peut expliquer la réticence des acteurs.

Sans sourciller, Solving prévoit *« la mort de l'assurance dommages de particuliers en tant que telle d'ici une dizaine d'années, avec le développement de bouquets de services performants intégrant l'assurance »*. Les mutuelles sans intermédiaires, comme la Macif, la Maif, la Matmut, très fortement implantées sur le secteur de l'assurance de particuliers, doivent se remettre en cause, estime M. Chartier-Kastler.

Pour enrayer ce phénomène, Solving préconise des *« offres globales »*, notamment dans des services d'assistance avec plus de prestations, tels, par exemple, en assurance santé, le droit à un deuxième diagnostic en cas de détection d'une maladie grave ou, en assurance habitation, des services de réparation à domicile en cas de sinistre.

Conscient de cette saturation du marché dommages, Axa, qui compte 10 millions de clients, a engagé un vaste chantier de réorganisation en profondeur de ses circuits de distribution.

Dans ce contexte, *« de profondes restructurations, qui déjà ont commencé, vont se poursuivre dans les prochaines années,* prédit M. Chartier-Kastler. *Les compagnies vont devoir se concentrer pour ne pas disparaître »*.

P. Sa.

La Cour de cassation limite certaines libertés du salarié

EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2001, la chambre sociale de la Cour de cassation peaufine sa jurisprudence plus qu'elle n'innove. Deux thèmes viennent de faire l'objet de précisions importantes : la surveillance des salariés et les limites des arrêts-maladie.

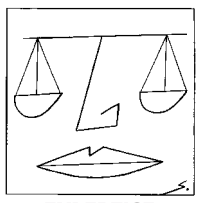

EXPERTISE

La surveillance des salariés dans l'entreprise constitue un thème récurrent de la jurisprudence. Dès le début des années 90, la Cour de cassation avait estimé que *« si l'employeur a le droit de contrôler et de surveiller l'activité de ses salariés pendant le temps de travail, tout enregistrement, quels qu'en soient les motifs, d'images ou de paroles, à leur insu, constitue un mode de preuve illicite »* (arrêt Néocel/Spaeter du 20 novembre 1991). Cet arrêt, inspiré d'un rapport du conseiller Philippe Waquet, était très innovant pour l'époque. Il est directement à l'origine d'une loi de décembre 1992, qui indique que *« le comité d'entreprise est informé et consulté, préalablement à la décision de mise en œuvre dans l'entreprise, sur les moyens ou les techniques permettant un contrôle de l'activité des salariés »* (article L 432-2-1 du code du travail). Un employeur peut filmer les salariés, consulter leur courrier (électronique ou non), écouter leurs communications téléphoniques si, et seulement si, il a auparavant informé et consulté les représentants du personnel.

Mais un arrêt rendu par la chambre sociale de la Cour de cassation le 31 janvier 2001 (arrêt n° 380) apporte une précision non négligeable. Un salarié, conducteur routier, était accusé d'avoir volé du matériel dans l'entrepôt de son entreprise. La direction avait porté plainte après avoir pris connaissance de l'enregistrement effectué par une caméra de vidéosurveillance. L'avocat du salarié, fondant sa plaidoirie sur l'article L 432-2-1 du code, estimait cette surveillance illégale puisque les représentants du personnel n'avaient pas été informés de la mise en place de ce système. A tort, vient d'estimer la Cour de cassation. Certes, ce fameux article *« interdit à l'employeur de se servir de moyens de preuve obtenus à l'aide de procédés de surveillance qui n'auraient pas été portés préalablement à la connaissance des salariés »* mais, poursuit la Cour, *« l'employeur est libre de mettre en place des procédés de surveillance des entrepôts ou d'autres locaux de rangement dans lesquels les salariés ne travaillent pas »*. Comme la vidéosurveillance de l'entrepôt *« n'enregistrait pas l'activité des salariés à un poste de travail déterminé »*, l'employeur était dans son bon droit.

CONTACT DURANT L'ARRÊT-MALADIE

Le second arrêt concerne la loyauté du salarié malade à l'égard de son employeur. Là aussi, la situation paraissait claire. Par un arrêt rendu le 15 juin 1999 (arrêt n° 2800), la Cour avait condamné une entreprise qui avait licencié une salariée, responsable du service congé qui, durant sa maladie (du 20 juin au 3 septembre 1991), avait *« coupé catégoriquement toute possibilité de contact avec ses collègues »*. En refusant de passer quelques consignes à son remplaçant, cette salariée était dans son droit, avait estimé la Cour. *« Si la suspension du contrat de travail provoquée par la maladie ou l'accident ne supprime pas l'obligation de loyauté du salarié à l'égard de l'employeur, la cour d'appel a exactement décidé que l'intéressée, dispensée de son obligation de fournir sa prestation de travail, ne saurait être tenue, durant cette période, de poursuivre une collaboration avec l'employeur »*.

Certains juristes s'étaient étonnés, se demandant ce qu'il restait alors de l'obligation de loyauté. La Cour vient de répondre, partiellement, à cette remarque. Dans un arrêt rendu le 6 février 2001 (arrêt n° 515), une femme, cadre commerciale d'un laboratoire pharmaceutique, avait été licenciée parce qu'elle avait refusé, durant son arrêt-maladie, de restituer les fiches clients, indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise. La Cour de cassation a justifié ce licenciement. *« La suspension du contrat de travail provoquée par la maladie ou l'accident, si elle dispense le salarié de son obligation de fournir sa prestation de travail, de sorte qu'il ne saurait être tenu durant cette période de poursuivre une collaboration avec l'employeur, ne dispense pas le salarié, tenu d'une obligation de loyauté, de restituer à l'employeur qui en fait la demande les éléments matériels qui sont détenus par lui et qui sont nécessaires à la poursuite de l'activité de l'entreprise. »*

S'il n'est donc pas question qu'un salarié travaille durant son congé maladie, son employeur peut lui demander de ne pas couper tout contact si cela est réellement nécessaire à la bonne marche de l'entreprise. L'obligation de loyauté n'est donc pas purement formelle.

Frédéric Lemaître

SCIENCES PO formation
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

DROIT DE LA CONCURRENCE
nouvelles règles, nouvelles pratiques

Cycle de conférences organisé de mars à novembre 2001
un vendredi sur trois de 8 h à 10 h 30

Coordonné par **Hugues CALVET**, *Avocat à la Cour* et **Patrick HUBERT**, *Rapporteur général du Conseil de la concurrence*

Renseignements et inscriptions : Isabelle DUCROCQ, 01 44 39 07 51/50

Les opérateurs européens de télécoms sont confrontés à un vrai cauchemar financier

Le doute sur leur capacité à se désendetter croît

LA DOULOUREUSE introduction boursière d'Orange, filiale de téléphonie mobile de France Télécom, mardi 13 février, a causé un nouveau séisme pour les opérateurs de télécommunications européens. Révision à la baisse de leur notation, dégringolade de leur titre en Bourse : la pression est encore montée d'un cran. Le doute sur la capacité des opérateurs à se désendetter ne cesse de croître.

Selon le quotidien allemand, *Die Welt am Sonntag,* Deutsche Telekom serait prêt à céder près de 19 milliards d'euros d'actifs pour réduire sa dette qui a atteint un record de 60,3 milliards d'euros fin 2000. Les ventes de sa participation dans l'opérateur américain Sprint pour 8 milliards d'euros, de son parc immobilier pour 2,5 milliards d'euros et aussi de ses réseaux câblés sont programmées. Il espère aussi retirer 10 milliards d'euros de la mise en Bourse de sa filiale de téléphonie mobile T-Mobile.

CASSE-TÊTE

Tous les grands opérateurs européens sont confrontés à ce casse-tête de l'endettement. La téléphonie mobile de troisième génération, l'UMTS, censée offrir aux consommateurs de nouveaux services, est la source de leurs maux. L'explosion du prix de ces licences en Europe a transformé ce qui devait être l'avenir radieux des acteurs de la téléphonie mobile en un pari à haut risque. Peter Bonfield, PDG de British Telecommunications, estime qu'il a payé 10 milliards de livres – soit le tiers de sa dette – de trop pour acquérir les licences en Angleterre et en Allemagne. La situation financière des opérateurs, lancés dans la course aux licences UMTS et dans une stratégie de prise de position en Europe, s'est dégradée dangereusement.

Les opérateurs souhaitaient placer en Bourse leur filiale de téléphonie mobile pour récupérer une partie de leur mise. Mais ce projet, qui paraissait simple l'an dernier lorsque les valorisations boursières de ces groupes tutoyaient les sommets, se transforme en véritable parcours du combattant depuis que les investisseurs sanctionnent ces valeurs. Les conditions de marché sont exécrables. *« C'est un véritable bain de sang boursier »*, souligne Olivier de Combarieu, de l'agence de notation Fitch.

France Télécom en a fait l'amère expérience. Contraint d'honorer ses échéances, il a dû se résoudre à placer en Bourse sa filiale de téléphonie mobile en pleine tempête. Le parcours chaotique de l'introduction et les débuts difficiles du titre ont provoqué une nouvelle commotion. Vendredi 16 février, l'action Orange terminait à 8,89 euros, en dessous du prix de vente aux particuliers fixé à 9,50 euros. France Télécom avait pourtant consenti deux rabais successifs, réduisant de deux tiers la valorisation de sa filiale. Même si British Telecom, Deutsche Telekom et KPN ne veulent pas renoncer à leur propre projet de cotation de leur filiale mobile, ils sont directement affectés par cette introduction laborieuse.

Les agences de notation n'ont pas tardé à réagir. Jeudi 15 février, l'agence Moody's a dégradé la note de France Télécom, suivie vendredi par Standard & Poor's. Moody's a également abaissé la perspective de la note de Deutsche Telekom à *« négative »*. Et Standard & Poors se dit prêt à dégrader la note de British Telecom. Le néerlandais KPN est le plus mal loti puisqu'il a le premier perdu sa notation A, pour une note BBB+. Or, toute dégradation se traduit par un renchérissement du financement de la dette.

La marge de manœuvre des opérateurs se réduit. Ils ne sont pas seuls à se débattre dans ce cauchemar car ils entraînent également leurs fournisseurs. L'équipementier canadien Nortel a perdu vendredi 16, 33 % de sa valeur boursière, emportant ses concurrents dans sa chute.

Laurence Girard

La SNCF réclame près de 900 millions à France Télécom

LA SNCF réclame près de 900 millions de francs (137 millions d'euros) à France Télécom, au titre de redevance, pour les 20 000 kilomètres de fibre optique de l'opérateur téléphonique posée le long des voies ferrées, selon *Les Echos* de lundi 19 février. La SNCF estime que France Télécom doit payer pour les années 1992-1997, correspondant à la période comprise entre la première loi de changement de statut de France Télécom, qui en faisait un exploitant de droit public, et le transfert de la propriété des infrastructures ferroviaires au Réseau ferré de France (RFF).

« France Télécom serait prêt à payer moins d'un dixième de la somme. En effet, l'opérateur "ne conteste pas" avoir à payer à partir du 29 juillet 1996, date de la loi du second changement de statut, qui l'a transformé en SA à compter du 1er janvier 1997 », indique le journal. Parrallèlement au recours déposé à l'automne 2000 auprès du tribunal administratif, les parties tentent de trouver un accord à l'amiable.

General Motors n'est plus la première entreprise américaine

LONGTEMPS porte-drapeau de l'industrie américaine, General Motors (GM) devrait perdre son statut d'entreprise la plus importante des Etats-Unis. Avec un chiffre d'affaires 2000 de 183,3 milliards de dollars, le constructeur automobile se contente aujourd'hui de la troisième marche du podium, derrière le pétrolier Exxon-Mobil, qui totalise 232,7 milliards, et le géant de la distribution Wal-Mart, dont les ventes devraient dépasser 190 milliards.

Depuis 1954, date à laquelle le magazine *Fortune* a lancé son classement des 500 premières entreprises américaines, GM s'est octroyé la première place à 36 reprises.

Camif : retard sur le plan social

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI a fait part, vendredi 16 février, de son désaccord sur le plan social de la Camif (Coopérative des adhérents à la Mutuelle des instituteurs de France), rendu public jeudi, qui prévoit la suppression de 304 emplois, dont 214 nets. *« Il y a désaccord sur le nombre de départs FNE (retraites anticipées) : alors que 76 ont été proposés par la Camif, le ministère n'en retient que 39 »*, précise le groupe dans un communiqué. *« Le ministère a finalement accepté (...) d'examiner la transformation des demandes non abouties en préretraites progressives »*, selon la même source.

« Le président a fait part aux élus de cette décision. Il maintient les termes de l'accord du mois d'octobre, à savoir qu'il n'y aura pas de départs sous contraintes. Le volume global des suppressions d'emploi n'est pas remis en cause », conclut le communiqué de la Camif.

La crise de la SFP dévoile les difficultés des prestataires de l'audiovisuel

Les entreprises qui assurent la retransmission de certaines émissions sont presque toutes en déficit. Un rapport confidentiel, demandé par le gouvernement, prône « un regroupement des intervenants » du secteur

DES ÉQUIPES et des cars espagnols pour filmer le championnat du monde de handball, qui a eu lieu à Paris du 21 janvier au 4 février : cet événement symbolise la crise de la prestation des services audiovisuels, dont la Société française de production (SFP) est un des maillons. Avec des prix inférieurs de 30 % à ceux pratiqués par les Français, les Espagnols viennent perturber un secteur déjà en crise, mais jusqu'ici protégé de la concurrence étrangère.

« Le marché des prestations audiovisuelles se caractérise par un déséquilibre des termes de l'offre et de la demande qui profite très largement aux diffuseurs et aux producteurs », diagnostique un rapport confidentiel réalisé par le cabinet d'audit RSM Salustro Reydel, à la demande du gouvernement, dans le cadre de la réflexion menée sur l'avenir de la SFP. Les quelque 130 entreprises de ce secteur réalisent un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs (760 millions d'euros). Grâce à leurs cars de vidéomobile, elles assurent la retransmission des événements sportifs, des émissions musicales et de variétés ; elles fournissent aussi les plateaux en studios à certaines émissions. Une demi-douzaine de sociétés, dont la SFP, TDF Video Services, Euro Media, VCF (filiale de RTL Group) et Even détiennent l'essentiel de ce marché, sur lequel la plupart perdent de l'argent.

La Coupe du monde de football, en 1998, est en grande partie responsable de l'aggravation de la crise. Afin d'assurer la diffusion en numérique des matches, les entreprises ont beaucoup investi pour acheter de nouveaux cars. Aujourd'hui, ces équipements sont sous-utilisés ; comme les événements sportifs ont lieu pendant les week-ends, ils restent souvent au garage cinq jours sur sept.

« La nécessité d'amortir les investissements opérés par les sociétés de prestations audiovisuelles et l'importance des frais fixes supportés ont conduit ces dernières à pratiquer une concurrence acharnée et à accepter le principe de vente à perte », note le rapport RSM Salustro Reydel. Du coup, ces entreprises se sentent à la merci des donneurs d'ordres que sont les chaînes de télévision et les producteurs d'émissions. *« Les commanditaires, peu nombreux, déterminent le prix du marché et augmentent leurs exigences sur le plan technique »*, précise un responsable patronal.

Pour les syndicats de salariés, cette politique de « dumping » se traduit par le non-respect des règles sociales dans les entreprises. Deux conventions collectives régissent ce secteur. La plus ancienne est la convention collective de l'audiovisuel public, qui s'applique à la SFP ; l'autre a été signée en 1996 pour les entreprises privées. Mais la *« forfaitisation rampante »* pratiquée dans de nombreuses entreprises privées est, de l'avis de tous, un moyen de détourner ces textes, si ce n'est le code du travail. Car la rémunération des collaborateurs au forfait, c'est-à-dire par une somme globale, est calculée en fonction du nombre de jours travaillés et non pas du nombre d'heures. Ce système évite notamment le paiement des heures supplémentaires, et rend périlleuse toute application des 35 heures. Par ailleurs, ce secteur se caractérise par un important recours à la main-d'œuvre précaire, sous la forme des intermittents, employés au coup par coup. *« Résultat : les déprimes, les divorces et les accidents du travail se multiplient. Nous réclamons la mise en place d'un socle social »*, indique un responsable CFDT.

Les employeurs eux-mêmes reconnaissent ces dysfonctionnements. *« Les prix que nous sommes contraints de pratiquer ne nous permettent pas de travailler dans des conditions normales »*, plaide Thierry de Segonzac, président de la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (Ficam). Cependant, toutes les entreprises ne sont pas logées à la même enseigne. *« La SFP, Visual et VCF présentent des structures d'exploitation beaucoup moins rentables que celles d'Euro Media (...) Elles sont toutes les trois, à des degrés certes différents, dans une situation où leur structure d'exploitation est affectée par le maintien d'un nombre significatif d'employés permanents. Cette caractéristique a pour effet d'augmenter le seuil de rentabilité et conduit ces sociétés à rechercher un accroissement de chiffre d'affaires, quelle que soit la marge sur coût variable dégagée »*, précise le rapport RSM Salustro Reydel.

Bizarrement, la solution qui sera trouvée à la crise de la SFP est attendue par tous comme une solution à celle du secteur. Ulcérés par le non-respect des règles sociales, les syndicats demandent au gouvernement de faire appliquer le droit du travail. Quant aux patrons, ils estiment que c'est l'occasion pour les pouvoirs publics de participer à la restructuration d'un secteur où les opérateurs sont trop nombreux. *« Par l'intermédiaire de France Télévision, de TDF et de la SFP, ils peuvent peser à la fois sur les donneurs d'ordres et sur les grands acteurs du marché. En outre, il faut que les diffuseurs prennent conscience qu'en déstructurant la prestation de services française, ils risquent de perdre la maîtrise de l'outil de retransmission »*, met en garde M. de Segonzac.

> Bizarrement, la solution qui sera trouvée à la crise de la Société française de production est attendue par tous les acteurs comme une solution à celle du secteur de la prestation audiovisuelle

Quant au rapport RSM Salustro Reydel, il conclut : *« Dans ce contexte fortement défavorable, seule une concentration des moyens mis à disposition des diffuseurs et des producteurs est susceptible d'améliorer la situation. Ce processus de regroupement des intervenants doit toutefois s'opérer dans un cadre assaini, c'est-à-dire dans le respect d'un code de bonne conduite, défini, accepté et appliqué par les acteurs qui subsisteront. »*

Françoise Chirot

Matignon promet une décision en mars

Chargé depuis le 1er février d'une « mission sur les perspectives d'avenir de la Société française de production (SFP) », Roland Peylet s'est immédiatement mis au travail. Ce polytechnicien, récemment nommé au Conseil d'Etat, a déjà eu plusieurs séances de travail avec les syndicats et les responsables de l'entreprise. Il a aussi rencontré les dirigeants de France Télévision, à laquelle la majorité des salariés de la SFP demandent à être rattachés. Roland Peylet, qui a participé à plusieurs cabinets de Lionel Jospin, devrait rendre ses conclusions à la fin du mois de février. Le conseiller du premier ministre chargé de la communication a promis aux syndicats qu'une décision concernant la SFP serait prise au mois de mars.

La CGT a déposé un préavis de grève à France 3 pour le mardi 6 mars en invoquant le fait que *« l'Etat refuse de s'engager et de financer le développement du numérique terrestre et la production audiovisuelle publique ».*

DI Group vend sa filiale Internet à Jet Multimédia

DI GROUP, le pôle médias de LVMH (le groupe de luxe de Bernard Arnault), a vendu, lundi 19 février, sa filiale Victoire Multimédia, spécialisée dans la réalisation et l'hébergement de sites Internet dans le secteur bancaire et financier, pour se concentrer sur ses activités médias. L'acquéreur est Jet Multimédia, filiale du groupe français 9 Telecom, qui appartient lui-même à Telecom Italia depuis l'an 2000. L'acquisition valorise Victoire Multimédia à environ 33 millions d'euros (plus de 215 millions de francs) et sera payée par Jet *« en titres, qui seront émis lors d'une augmentation de capital à venir »*, a précisé Pierre Col, directeur général adjoint de Jet Multimédia.

Cette dernière souhaite, par cette opération, *« élargir son offre dans le secteur banque et finances »*, alors qu'elle vient de décrocher comme clients le Crédit lyonnais et la Société générale. Après des débuts dans la télématique, Jet Multimédia, créée en 1989, a engagé un processus de recentrage sur les services en ligne aux grandes entreprises et aux services publics. Elle s'est séparée en décembre d'Europe Explorer, un fournisseur d'accès à Internet grand public, qui *« devrait peser sur nos comptes pour 2000 »*, a précisé M. Col. Le chiffre d'affaires de Jet s'est établi à 89,7 millions d'euros en 2000.

En échange, D. I. Group devient actionnaire de Jet à hauteur de 4,5 %. Le pôle multimédia de Louis Vuitton Moët-Hennessy a débuté dans la presse écrite, avec le rachat de la société Desfossés International (*La Tribune*, *Investir*,) puis a élargi ses centres d'intérêt, notamment à Internet, via Victoire Multimédia, et à la radio (Radio-Classique).

JUSQU'À 5 ANS DE GARANTIE
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
SUR LA GAMME FIAT PUNTO*
GRÂCE À UN FINANCEMENT
SURPRENANT

LA FIAT PUNTO JTD SX COMMON RAIL
À PARTIR DE 973 F PAR MOIS*

*Offre valable du 01/02/01 au 28/02/01 sur la gamme Fiat Punto AM 2001 (tarif au 01/02/01). Crédit classique au taux nominal de 5,45% l'an (0,45% mensuel), sans condition d'apport sur une durée de 25 à 61 mois comprenant un différé de remboursement en capital et intérêts d'un mois à compter de la mise à disposition des fonds. TEG de 6,79% (0,56% mensuel) à 6,04 % (0,50% mensuel) en fonction de la durée du crédit. Offre comprenant une extension de garantie/assistance prenant le relais de la garantie constructeur d'un an, pour une durée maximale de 4 ans, dans la limite de la durée du crédit. Exemple pour une Fiat Punto JTD SX Common Rail au prix de 69 500 F (10 595,21 €) sur la base du tarif conseillé au 01/02/01 TTC de 79 000 F (12 043,48 €) déduction faite de la prime FIAT. Montant emprunté de 50 000 F (7 622,45 €) après versement d'un apport de 19 500 F (2 972,76 €) remboursable en 60 mensualités de 972,48 F (148,26 €) hors assurance facultative. Soit un TEG de 6,04% l'an (0,50% mensuel) AVEC EXTENSION DE GARANTIE/ASSISTANCE. Frais de dossier 1,50% inclus dans la première mensualité. Coût total du crédit 8 348,80 F (1 272,77 €).

FIAT

Offre réservée aux particuliers dans les points de vente participants à l'opération dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Fiat Crédit France, SA au capital de 11 360 000 €. RCS Versailles 592033591. Conditions générales de l'extension de garantie/Assistance par Icare France Assurance disponibles en concession. Étonnant, non ?

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 20 FÉVRIER

■ **FRANCE :** publication de l'indice Insee de la production industrielle (décembre).

MERCREDI 21 FÉVRIER

■ **ESPAGNE :** publication du chiffre de la croissance de l'économie en 2000.
■ **ÉTATS-UNIS :** indice des prix à la consommation (janvier) et chiffres de la balance commerciale (décembre).

JEUDI 22 FÉVRIER

■ **FRANCE :** manifestation nationale à Paris des infirmiers spécialisés à l'occasion d'une nouvelle séance plénière de négociations sur les filières hospitalières.

VENDREDI 23 FÉVRIER

■ **FRANCE :** indice Insee des prix à la consommation (janvier) ; produit intérieur brut (premiers résultats quatrième trimestre) ; négociations patronat/syndicats sur la formation professionnelle.
■ **PAYS-BAS :** chiffres du commerce extérieur (décembre).
■ **ALLEMAGNE :** prix à la production industrielle (janvier).

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **USINOR : Le groupe sidérurgique français a annoncé, lundi 19 février, qu'il allait fusionner** avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia *(lire page 17)*.

● **UNILEVER : le géant anglo-néerlandais de l'agroalimentaire a annoncé lundi la vente des activités boulangerie** de sa filiale américaine Bestfoods au groupe canadien de distribution et d'alimentation George Weston, pour 1,765 milliard de dollars.

● **BMW : le constructeur allemand menace de transférer la production de Rolls-Royce de Grande-Bretagne vers l'Allemagne**, affirme le quotidien britannique *Sunday Business*. BMW, qui sera propriétaire de Rolls-Royce en 2003, envisage d'installer une usine nouvelle à Goodwood (sud de l'Angleterre), mais rencontre une forte opposition des habitants, soucieux de préserver l'environnement de la région.

● **DAEWOO MOTOR : les salariés du constructeur sud-coréen** se sont affrontés, dimanche 18 février, aux forces de l'ordre, après l'annonce de 1 750 licenciements.
Dans le cadre de son redressement judiciaire, Daewoo s'est engagé auprès des banques créancières à réduire de 34 % ses effectifs.

● **EADS : le groupe européen d'aéronautique et de défense**, né de la fusion en juillet 2000 d'Aerospatiale-Matra, de l'allemand Dasa et de l'espagnol Casa, a annoncé une hausse de 50,8 % des prises de commandes. Le carnet atteignait le niveau record de 133 milliards d'euros à la fin 2000, représentant cinq années d'activité.

SERVICES

● **YAHOO ! : le directeur du portail Internet pour la région Asie, Savio Chow, a démissionné de ses fonctions,** vendredi 16 février, pour des raisons personnelles, au lendemain de la démission de la directrice de Yahoo Europe, Fabiola Arredondo, qui avait avancé également des raisons personnelles pour poursuivre d'autres activités.

FINANCES

● **3I GROUP : le groupe britannique de capital-risque a annoncé lundi l'acquisition avec la banque d'investissement suédoise Ratos** du fonds d'investissement Atle, numéro un en Suède, par le biais d'une offre de 8,3 milliards de couronnes suédoises (579,9 millions de livres sterling, 966,5 millions d'euros).

RÉSULTATS

■ **CROSSAIR : la compagnie suisse régionale, filiale de SAirGroup**, a enregistré, pour la première fois depuis 1992, une perte de 25,2 millions de francs suisses (16,57 millions d'euros) en dépit d'un chiffre d'affaires en hausse de 9,5 %, à 1,2 milliard de francs suisses. L'augmentation des prix du kérosène et la cherté du dollar se sont traduites par 100 millions de francs suisses de coûts supplémentaires.

■ **AMADEUS : l'opérateur européen du système global de distribution de voyage** a enregistré une baisse de 25 % de ses bénéfices, à 124,79 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 1,56 milliard d'euros.

EUROPE

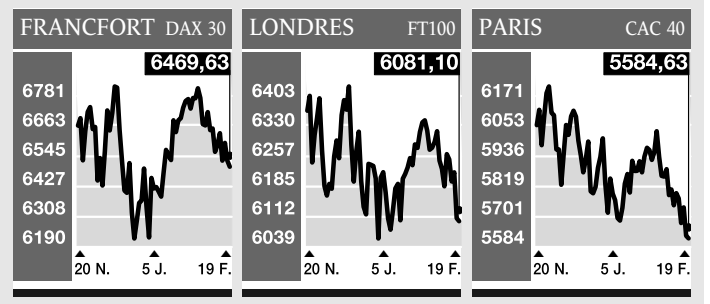

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 19/02	Var. % 16/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4523,45	0,08	– 5,22
EUROPE	STOXX 50	4301,71	– 0,07	– 5,60
EUROPE	EURO STOXX 324	376,19	– 0,04	– 3,98
EUROPE	STOXX 653	346,95	– 0,12	– 3,57
PARIS	CAC 40	5584,63	– 0,19	– 5,77
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3820,73	– 0,20	– 5,02
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	612,93	– 0,80	– 3,87
BRUXELLES	BEL 20	2996,28	– 0,18	– 0,93
FRANCFORT	DAX 30	6469,63	0,47	0,56
LONDRES	FTSE 100	6081,10	– 0,12	– 2,27
MADRID	STOCK EXCHANGE	9821,80	0,33	7,82
MILAN	MIBTEL 30	41478,00	– 0,45	– 5,13
ZURICH	SPI	7776,90	0,25	– 4,41

AMÉRIQUES

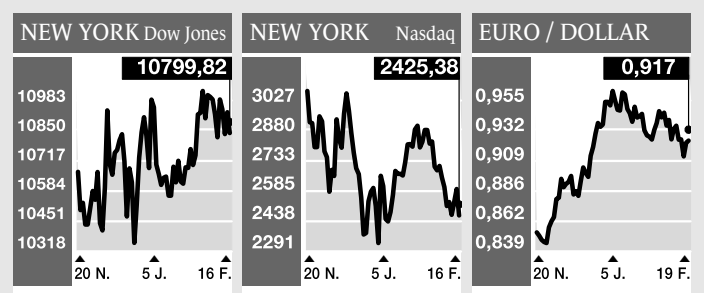

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 16/02	Var. % 15/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10799,82	– 0,84	0,12
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1301,53	– 1,90	– 1,42
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2425,38	– 5	– 1,83
TORONTO	TSE INDEX	8393,23	– 6,40	– 6,05
SAO PAULO	BOVESPA	16259,05	....	6,55
MEXICO	BOLSA	354,27	– 0,70	12,11
BUENOS AIRES	MERVAL	483,15	– 2,21	15,93
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,31	– 0,54	5,53
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7732,01	– 0,06	13,29

ASIE - PACIFIQUE

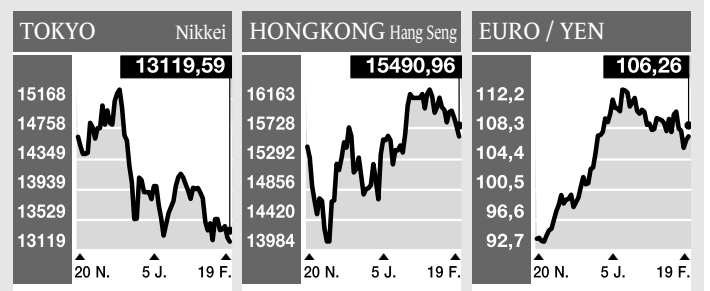

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 19/02	Var. % 16/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13119,59	– 0,42	– 4,83
HONGKONG	HANG SENG	15490,96	– 0,89	2,62
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1948,01	– 1,19	1,10
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,91	– 1,54	18,25
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3240	– 0,70	2,70
BANGKOK	SET	22,06	– 1,82	18,41
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4349,25	0,44	9,49
WELLINGTON	NZSE-40	1966,41	....	3,41

ÉCONOMIE

Les pays du G7 affichent leur confiance vis-à-vis de la croissance

A L'ISSUE de leur réunion à Palerme, au sud de l'Italie, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7) ont estimé, samedi 17 février, que les conditions d'une croissance durable *« restent en place »* dans les principaux pays développés. *« Bien que la croissance de l'économie mondiale devrait être quelque peu inférieure à ce que nous espérions lors de notre dernière rencontre, les conditions qui ont permis une croissance durable dans nombre de grands pays industrialisés restent en place »*, a souligné le G7 dans son communiqué. La faiblesse brutale de l'économie américaine, jugée responsable du trou d'air dans la croissance mondiale, ne devrait pas perdurer car *« les fondamentaux économiques des Etats-Unis restent solides »*, a estimé le G7. La zone euro reste un pôle de stabilité, a souligné le G7, et les perspectives de croissance *« restent favorables »*, grâce *« à une forte demande intérieure »*.

■ **FMI : le vice-ministre des finances allemand, Caio Koch-Weser, a déclaré, samedi, que le Fonds monétaire international** (FMI) avait ramené sa prévision de croissance mondiale de 4,2 % à 3,4 % pour 2001.
■ **L'économie mondiale a fortement ralenti cette année, d'après un sondage trimestriel de l'institut allemand de recherche économique Ifo** publié par le *Welt am Sonntag*. L'indice du climat mondial, que l'Ifo réalise par sondage auprès de sociétés et d'économistes internationaux, a régressé à 94 en janvier, contre 107,4 en octobre 2000 et 117,2 en janvier 2000.

■ **ZONE EURO : le gouverneur de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a estimé**, samedi, que les partenaires de la zone euro au sein du G7 ne faisaient pas pression pour une baisse des taux européens, même si les risques d'inflation dans l'Euroland diminuaient. *« Tous les signes montrent un environnement plus calme en faveur de la stabilité des prix »*, a reconnu M. Duisenberg. Il a également déclaré que la croissance annuelle de l'économie européenne serait proche de 3 % en 2001 et en 2002.
■ **Le ministre des finances belge, Didier Reynders, a déclaré, samedi, que la zone euro souhaitait une monnaie forte** et qu'une coopération internationale permanente pouvait probablement être utile dans le domaine des changes. *« Nous croyons réellement qu'un euro fort est dans l'intérêt de l'Europe et de l'économie européenne »*, a-t-il déclaré, à l'issue du G7.

■ **FRANCE : le nombre de créations d'emplois** dans le secteur marchand non agricole en 2000 a atteint le record de 517 400, selon les données provisoires du ministère de l'emploi publiées vendredi 16 février.

■ **ALLEMAGNE : le chancelier allemand, Gerhard Schröder, table sur une croissance de 2,8 %** en 2000, a-t-il indiqué, vendredi, à Francfort.

■ **ÉTATS-UNIS : le ministre des finances italien, Vincenzo Visco, a déclaré samedi** que le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une reprise de l'économie américaine au second semestre 2001. Il a ajouté que cette économie n'était pas *« en situation dangereuse »*.
■ **L'indice des prix à la production aux Etats-Unis a augmenté de 1,1 % en janvier** par rapport au mois précédent tandis que l'indice de base (hors alimentation et énergie) a progressé de 0,7 %, a annoncé vendredi le département du travail. Ces chiffres s'inscrivent nettement au-dessus des attentes des analystes qui tablaient sur une hausse de 0,2 % des prix à la production et sur une progression de 0,1 % de l'indice de base. C'est la plus forte hausse depuis le mois de septembre 1990 et la progression la plus importante pour l'indice de base depuis décembre 1998.
■ **Les mises en chantier de logements ont augmenté de 5,3 % en janvier** par rapport au mois précédent, a annoncé vendredi le département du commerce. Il s'agit de la hausse la plus élevée depuis avril 2000.
■ **La production industrielle américaine a baissé de 0,3 %** en données corrigées des variations saisonnières en janvier, après un recul de 0,5 % le mois précédent. Sur un an, la production affiche une hausse de 2,4 %. Le taux d'utilisation des capacités de production est ressorti à 80,2 %, contre 80,7 % en décembre.

■ **PÉTROLE : le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius**, a affirmé, samedi, que les prix du baril de pétrole *« ces derniers jours »* étaient *« trop hauts »*, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion du G7.

VALEUR DU JOUR

Eurotunnel à nouveau dans le rouge

EUROTUNNEL a annoncé, lundi 19 février au matin, des résultats financiers sans surprise, et confirmé le départ de son président, Patrick Ponsolle, lors de la prochaine assemblée générale prévue le 25 avril (*Le Monde* daté 18-19 février). En 2000, le concessionnaire du tunnel sous la Manche a subi une perte nette de 1,132 milliard de francs (plus de 170 millions d'euros). La société avait dégagé un bénéfice de 2,19 milliards de francs en 1999, artificiellement gonflé par un profit de plus de 3 milliards de francs provenant d'opérations financières, et par des gains de change de 457 millions de francs. Derrière la perte annoncée pour 2000, se cache, en réalité, une simple stabilité de la rentabilité *« opérationnelle »* du tunnel puisque la marge d'exploitation recule de 1 % d'une année sur l'autre, à 3,69 milliards de francs. La disparition des ventes hors-taxes *(duty free)* ayant fait reculer le chiffre d'affaires de 5 %, le maintien de la rentabilité est donc dû à une forte hausse des tarifs (25 % à 30 % pour les voitures, 10 % à 15 % pour les poids lourds). Le groupe chiffre d'ailleurs à 445 millions de francs la perte d'exploitation due à l'arrêt des ventes hors-taxes.
Jamais avare de créativité comptable, Eurotunnel annonce avoir diminué sa *« perte sous-jacente »* de 1,135 milliard de francs à 1 milliard de francs entre 1999 et 2000. *« Nous sommes en ligne avec notre objectif de couvrir en 2002 non seulement la totalité de nos charges financières mais aussi nos dépenses d'investissement par notre trésorerie d'exploitation »*, écrit M. Ponsolle dans un communiqué.
Les analystes paraissent néanmoins peu impressionnés par ces chiffres. *« Déçu par ces résultats en ligne, Patrick Ponsolle démissionne aujourd'hui. Comme d'habitude, la partie anglaise du parcours de l'Eurostar et les faibles investissements de British Rail pour l'améliorer vont être montrés du doigt sans qu'Eurotunnel n'arrive à modifier les choses... »*, ironisaient les analystes de Paresco Futures dans leur note matinale, lundi, recommandant d'*« alléger »* la valeur dans les portefeuilles. L'action Eurotunnel perdait 0,91 %, à 1,09 euro, dans les premières transactions.

Adrien de Tricornot

Action Eurotunnel

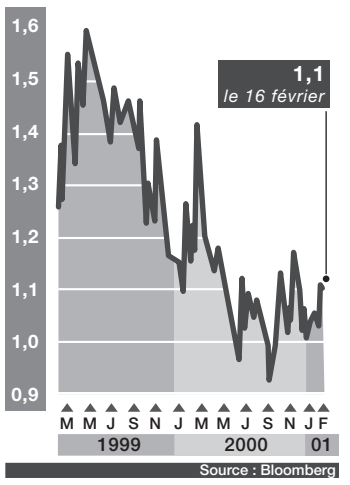

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 des grandes valeurs de la Bourse de Paris était en baisse de 0,18 %, à 5 585,26 points, lundi 19 février en milieu de journée. L'indice avait terminé en baisse de 1,92 % vendredi, à 5 595,13 points. L'indice IT CAC 50 des valeurs technologiques avait reculé de 2,93 %, à 2 286,09 points.

FRANCFORT

BAROMÈTRE des actions allemandes, l'indice Dax était en hausse de 0,37 %, lundi à la mi-séance, à 6 463,29 points. Vendredi, le Dax avait terminé en baisse de 2,31 %, à 6 439,26 points. L'indice des technologiques Nemax 50 avait plongé de 6,59 %, à 2 307,52 points.

LONDRES

COMPOSÉ des cent premières valeurs britanniques, l'indice Footsie perdait 0,23 %, lundi à la mi-journée. Il avait terminé vendredi à 6 074,40 points, en recul de 1,2 %. L'indice techMARK des valeurs technologiques avait cédé 2,63 %, à 2 519,99 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONES ont clôturé, lundi, à un nouveau plus bas depuis vingt-huit mois. L'indice Nikkei a perdu 0,42 %, à 13 119,59 points, après être tombé sous le seuil psychologique des 13 000 points en début de matinée. L'indice Topix, plus large, a terminé en baisse de 0,84 %, à 1 237,80 points.

NEW YORK

L'INDICE composite de la Bourse américaine Nasdaq, symbolisant les valeurs de la nouvelle économie, a fortement chuté, vendredi 16 février, après l'avertissement sur ses résultats 2001 du canadien Nortel, spécialisé dans les équipements pour les télécommunications. L'indice Nasdaq a chuté de 5 %, à 2 425,28 points. L'indice Dow Jones, indicateur vedette de Wall Street, a reculé de 0,84 %, pour terminer à 10 799,82 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500 a perdu 1,89 %, à 1 301,53 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient mitigés à l'ouverture, lundi 19 février. Evoluant à l'inverse des cours, le taux de l'emprunt du Trésor à 10 ans en France était stable à 4,96 %, tandis que son équivalent en Allemagne se repliait légèrement à 4,81 %.

MONNAIES

LE DOLLAR était stable face au yen et à l'euro, lundi 19 février en début de matinée, se négociant respectivement à 115,95 yens et à 0,9137 dollar pour un euro. Vendredi, la monnaie unique était passée de 0,9049 à 0,9176 dollar, profitant de la confusion intervenue après les propos, démentis par la suite, de Paul O'Neill, le secrétaire américain au Trésor. Dans une interview au quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, il avait notamment laissé entendre qu'il ne soutenait pas une politique de dollar fort.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	16/02
COURONNE DANOISE	7,4640
COUR. NORVÉGIENNE	8,1950
COUR. SUÉDOISE	8,9615
COURONNE TCHÈQUE	34,4500
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7263
DOLLAR CANADIEN	1,3991
DOLLAR HONGKONG	7,1078
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1260
FORINT HONGROIS	265,6700
LEU ROMAIN	24472
ZLOTY POLONAIS	3,7328

Cours de change croisés

19/02 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,86337	0,91785	0,13993	1,45045	0,59757
YEN	115,82500	.....	106,26500	16,20500	167,96000	69,19500
EURO	1,08950	0,94104	.....	0,15245	1,58025	0,65120
FRANC	7,14665	6,17305	6,55957	.....	10,36740	4,27170
LIVRE	0,68944	0,59540	0,63280	0,09645	.....	0,41200
FRANC SUISSE	1,67345	1,44525	1,53585	0,23410	2,42725	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,90	4,66	4,95	5,43
ALLEMAGNE	5,05	4,76	4,81	5,32
GDE-BRETAG.	7	5,67	4,95	4,48
ITALIE	5,05	4,70	5,21	5,79
JAPON	0,30	0,23	1,40	2,13
ÉTATS-UNIS	5,47	5,04	5,11	5,46
SUISSE	3,12	3,35	3,45	4,02
PAYS-BAS	4,95	4,70	4,95	5,39

Matières premières

En dollars	Cours 16/02	Var. % 15/02
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1792,50	+ 0,08
ALUMINIUM 3 MOIS	1603,50	– 0,09
PLOMB 3 MOIS	502,50	– 0,30
ETAIN 3 MOIS	5250	+ 0,38
ZINC 3 MOIS	1023,50	– 0,24
NICKEL 3 MOIS	6220	– 0,80
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,51	– 0,55
PLATINE A TERME	151011,50	+ 0,19
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	264,25	– 1,21
MAIS (CHICAGO)	212	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	162,40	+ 0,74
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1137	+ 6,76
CAFÉ (LONDRES)	616	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 19/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	11284	89,51	89,50
Euribor 3 mois			
MARS 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 16/02	Var. % 15/02
BRENT (LONDRES)	27,50	+ 2,27
WTI (NEW YORK)	0,29	+ 1,18
LIGHT SWEET CRUDE	29,22	....

Or

En euros	Cours 16/02	Var % 15/02
OR FIN KILO BARRE	9100	– 0,76
OR FIN LINGOT	9150	– 1,08
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,60	– 3,37
PIÈCE SUISSE 20 F	51,60	– 0,77
PIÈCE UNION LAT. 20	51,70	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	183,25	– 0,95
PIÈCE 20 DOLLARS US	368	– 1,34
PIÈCE 50 PESOS MEX.	339	– 0,59

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

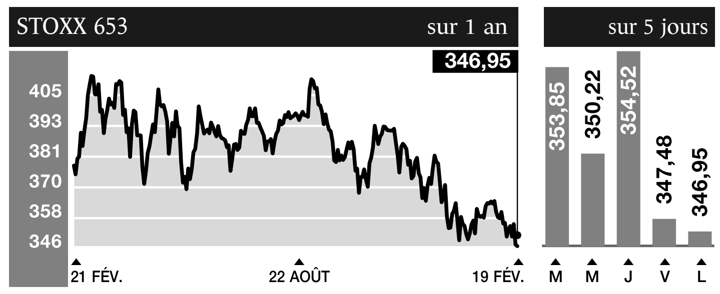

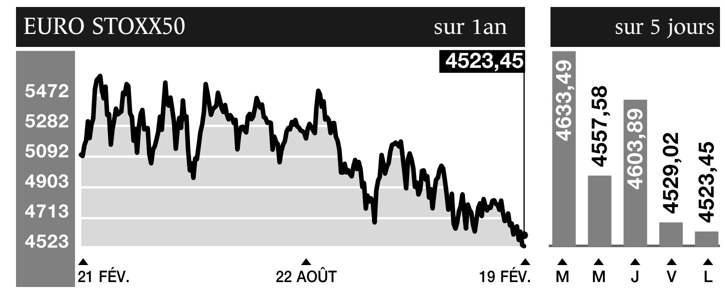

● L'action **British Telecom** a gagné 1,61 %, à 599,5 pence, vendredi 16 février. L'opérateur anglais vient d'être mis sous surveillance négative par l'agence de notation Standard and Poor's, mais ses notes n'ont pas été révisées à la baisse.

● Le titre **Deutsche Telekom** a plongé de 6,85 %, vendredi, à 26,50 euros. L'agence Standard and Poor's avait confirmé, le même jour, les notes d'endettement du groupe, et maintenu sa perspective négative sur le groupe.

● L'action **Infineon** a abandonné 4,33 %, à 41,09 euros. Le groupe de semi-conducteurs allemand, filiale de Siemens, serait l'un des plus touchés du secteur en cas de retournement à la baisse des ventes de PC, estiment des opérateurs cités par Reuters.

● L'action du fournisseur d'accès Internet **Tiscali** s'est effondrée de 11,88 %, à 15,55 euros, vendredi, après avoir été suspendue, en séance, pour un excès de baisse. Les investisseurs ont été déçus par les résultats préliminaires annoncés par le groupe italien.

● Le titre du câblo-opérateur anglo-néerlandais **UPC** a cédé 10 %, à 11,70 euros, alors que les analystes de Goldman Sachs ont revu à la baisse leurs prévisions de croissance à moyen terme de l'entreprise.

19/02 12 h 37 ▶

AUTOMOBILE

19/02 12 h 37	Code pays	Cours en euros	% Var. 16/02
AUTOLIV SDR	SE	19,75	− 0,56
BASF AG	BE ★	48,35	+ 2,44
BMW	DE ★	39,45	+ 1,68
CONTINENTAL AG	DE ★	18,80	− 2,34
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	55,60	+ 1,28
FIAT	IT ★	26,59	− 0,41
FIAT PRIV.	IT ★	17,60	− 2,17
MICHELIN	FR ★	42,03	− 1,11
PEUGEOT	FR ★	279,70	+ 0,11
PIRELLI SPA	IT ★	3,94	+ 2,34
DR ING PORSCHE	DE ★	3299	− 0,48
RENAULT	FR ★	56,10	− 1,06
VALEO	FR ★	54,40	+ 0,74
VOLKSWAGEN	DE ★	56,80	− 0,87
▶ DJ E STOXX AUTO P		244,38	+ 0,78

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,89	− 2,14
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	26,31	+ 0,23
ALL & LEICS	GB	11,25	− 0,70
ALLIED IRISH BA	GB	19,22	− 0,49
ALPHA BANK	GR ★	32,52	+ 0,74
BA HOLDING AG	AT ★	62	....
BANK OF IRELAND	GB	15,99	− 1,18
BANK OF PIRAEUS	GR ★	14,96	− 0,66
BK OF SCOTLAND	GB	12,41	− 0,64
BANKINTER R	ES ★	41,54	− 0,81
BARCLAYS PLC	GB	36,94	+ 0,48
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	66,50	− 0,60
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,95	− 1,29
BCA FIDEURAM	IT ★	13,85	− 0,86
BCA INTESA	IT ★	4,98	+ 0,20
BCA LOMBARDA	IT ★	10,99	+ 0,64
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,71	+ 0,21
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	21,39	− 0,65
BCA P.MILANO	IT ★	5,55	− 0,89
B.P.VERONA E S.	IT ★	11,93	− 0,42
BCA ROMA	IT ★	1,19	+ 0,85
BBVA R	ES ★	16,60	− 0,06
ESPIRITO SANTO	PT ★	17,85	+ 0,28
BCO POPULAR ESP	ES ★	37,06	− 0,11
B.P.SONDRIO	IT ★	19,40	− 0,51
BCP R	PT ★	5,54	....
BIPOP CARIRE	IT ★	6,42	− 3,31
BNL	IT ★	3,79	− 0,52
BNP PARIBAS	FR ★	93,60	+ 0,21
BSCH R	ES ★	11,80	− 0,08
CHRISTIANIA BK	NO	5,95	....
COMIT	IT ★	7,18	+ 0,70
COMM.BANK OF GR	GR ★	50,68	+ 0,68
COMMERZBANK	DE ★	30,25	− 0,82
CREDIT LYONNAIS	FR ★	40,03	+ 0,58
DANSKE BANK	DK	19,56	+ 2,10
DNB HOLDING -A-	NO	5,64	+ 0,43
DEUTSCHE BANK N	DE ★	95,55	− 0,42
DEXIA	BE ★	176	− 1,51
DRESDNER BANK N	DE ★	47,50	− 0,42
EFG EUROBK ERGA	GR ★	20,34	− 0,20
ERSTE BANK	AT ★	55,57	− 0,77
FOERENINGSSB A	SE	15,18	− 1,81
HALIFAX GROUP	GB	11,43	− 1,10
HSBC HLDG	GB	16,66	− 0,10
IKB	DE ★	15,97	− 0,19
KBC BANCASSURAN	BE ★	49,50	− 0,98
LLOYDS TSB	GB	10,93	+ 0,59
NAT BANK GREECE	GR ★	38,40	− 0,21
NATEXIS BQ POP.	FR ★	100,90	− 0,59
NORDEA	SE	7,92	− 2,07
NORDEA	DK	9,51	− 2,07
ROLO BANCA 1473	IT ★	20,85	+ 2,21
ROYAL BK SCOTL	GB	26,32	+ 0,92
S-E-BANKEN -A-	SE	12,27	+ 0,92
SAN PAOLO IMI	IT ★	17,79	− 0,34
STANDARD CHARTE	GB	16,95	....
STE GENERAL-A-	FR ★	66,90	+ 0,75
SV HANDBK -A-	SE	16,85	− 0,33
SWEDISH MATCH	SE	4,17	+ 0,27
UBS N	CH	180,22	+ 0,73
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,65	+ 0,89
UNIDANMARK -A-	DK	85,74	....
▶ DJ E STOXX BANK P		341,23	− 0,11

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	11,13	....
ACERINOX R	ES ★	37,05	+ 1,73
ALUMINIUM GREEC	GR ★	40,18	− 1,23
ANGLO AMERICAN	GB	75,02	+ 0,30
ASSIDOMAEN AB	SE	20,53	− 2,65
BEKAERT	BE ★	46,95	+ 1,40
BILLITON	GB	4,95	+ 1,30
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	41	− 2,38
BUNZL PLC	GB	7,11	....
CORUS GROUP	GB	1,29	+ 2,53
ELVAL	GR ★	4,68	+ 2,18
ISPAT INTERNATI	NL ★	3,79	+ 4,99
JOHNSON MATTHEY	GB	16,45	+ 0,29
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	51,15	+ 0,29
METSAE-SERLA -B	FI ★	7,55	− 1,69
HOLMEN -B-	SE	30,46	+ 0,55
OUTOKUMPU	FI ★	9,77	− 0,10
PECHINEY-A-	FR ★	55	+ 0,55
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,70	− 1,05
RIO TINTO	GB	20,37	+ 0,95
SIDENOR	GR ★	3,98	+ 3,11
SILVER & BARYTE	GR ★	27,92	− 0,07
SMURFIT JEFFERS	GB	1,97	− 1,59
STORA ENSO -A-	FI ★	10,60	....
STORA ENSO -R-	FI ★	10,95	− 0,45
SVENSKA CELLULO	SE	24,16	+ 0,23
THYSSENKRUPP	DE ★	20,14	+ 1
UNION MINIERE	BE ★	42,11	− 0,68
UPM-KYMMENE COR	FI ★	32	− 0,31
USINOR	FR ★	14,05	....
VIOHALCO	GR ★	10,98	+ 0,55
VOEST-ALPINE ST	AT ★	32,90	+ 0,77
J D WETHERSPOON	GB	6,37	....
WORMS N	FR ★	19,40	− 0,36
▶ DJ E STOXX BASI P		182,43	+ 0,16

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	154,70	+ 0,98
AKZO NOBEL NV	NL ★	52,15	+ 1,76
BASF AG	DE ★	48,35	+ 2,44
BAYER AG	DE ★	54,85	+ 2,33
BOC GROUP PLC	GB	16,63	+ 0,97
CELANESE N	DE ★	19,55	+ 1,82
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,45	− 0,23
CLARIANT N	CH	356,54	+ 0,37
DEGUSSA-HUELS	DE ★	37,60	....
DSM	NL ★	40,99	+ 0,22
EMS-CHEM HOLD A	CH	4957,71	− 0,39
ICI	GB	8,10	+ 0,99
KEMIRA	FI ★	6,10	+ 2,52
LAPORTE	GB	11	+ 0,14
LONZA GRP N	CH	673,39	+ 0,19
NORSK HYDRO	NO	45,27	+ 0,68
OXFORD GLYCOSCI	GB	22,66	+ 0,35
RHODIA	FR ★	16,36	− 1,15
SOLVAY	BE ★	58,50	+ 0,17
TESSENDERLO CHE	BE ★	29	+ 2,65
KON. VOPAK NV	NL ★	24,35	− 0,81
WS ATKINS	GB	12,29	− 0,77
▶ DJ E STOXX CHEM P		410,19	+ 2,04

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	233,50	− 0,55
AZEO	FR ★	85,60	+ 0,71
GBL	BE ★	305	− 3,17
GEVAERT	BE ★	43,75	− 2,65
INCHCAPE	GB	5,46	− 0,29
KVAERNER -A-	NO	8,11	+ 0,76
MYTILINEOS	GR ★	9,64	+ 4,78
UNAXIS HLDG N	CH	226,42	− 2,11
ORKLA	NO	21,72	....
SONAE SGPS	PT ★	1,31	− 0,76
TOMKINS	GB	2,75	+ 1,17
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	1,13	− 4,05
EIRCOM	IR ★	2,46	− 3,91
BRITISH TELECOM	GB	9,20	− 3,67
CABLE & WIRELES	GB	12,43	− 2,01
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	27,14	− 0,22
E.BISCOM	IT ★	98,90	− 6,61
EIRCOM	IE	2,46	− 3,91
ELISA COMMUNICA	IE	17,40	+ 2,35
ENERGIS	GB	7,29	− 3,78
EQUANT NV	DE ★	29,70	+ 2,41
EUROPOLITAN HLD	SE	6,92	....
FRANCE TELECOM	FR ★	68,40	− 1,23
HELLENIC TELE (	GR ★	16,56	− 0,36
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	2,85	− 1,65
KONINKLIJKE KPN	NL ★	12,96	− 2,11
LIBERTEL NV	NL ★	9,85	− 5,29
MANNESMANN N	DE ★	91	....
MOBILCOM	DE ★	25,10	− 6,48
PANAFON HELLENI	GR ★	6,86	+ 0,88
PT TELECOM SGPS	PT ★	10,66	− 1,75
SONERA	FI ★	14,50	− 3,01
SWISSCOM N	CH	255,69	− 0,51
TELE DANMARK -B	DK	51,18	− 0,39
TELECEL	PT ★	12,75	− 0,08
TELECOM ITALIA	IT ★	11,93	− 0,83
TELECOM ITALIA	IT ★	6,20	− 1,74
TELIA	SE	6,19	+ 3,74
T.I.M.	IT ★	7,13	− 1,79
TISCALI	IT ★	14,26	− 8,30
VERSATEL TELECO	NL ★	12,70	− 3,42
VODAFONE GROUP	GB	3,13	− 3,90
▶ DJ E STOXX TCOM P		621,02	− 0,47

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	37,93	+ 0,03
ACS	ES ★	27,76	+ 0,62
AGGREGATE IND	GB	1,16	....
AKTOR SA	GR ★	9,12	+ 3,17
AMEY	GB	30,46	....
UPONOR -A-	FI ★	18	+ 3,15
AUREA R	ES ★	18,43	− 0,16
ACESA R	ES ★	10,26	+ 0,59
BLUE CIRCLE IND	GB	7,42	....
BOUYGUES	FR ★	42,88	+ 2,10
BPB	GB	4,60	− 0,34
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,31	− 0,10
BUZZI UNICEM	IT ★	10,43	− 0,19
NOVAR	GB	3,07	− 0,52
CRH PLC	GB	30,71	− 0,10
CIMPOR R	PT ★	28,50	+ 2,33
COLAS	FR ★	57,55	+ 0,09
GRUPO DRAGADOS	ES ★	13,30	− 2,85
FCC	ES ★	23,60	+ 0,60
GRUPO FERROVIAL	ES ★	16,50	− 1,20
HANSON PLC	GB	7,29	+ 2,92
HEIDELBERGER ZE	DE ★	59,95	+ 3,36
HELL.TECHNODO.R	GR ★	7,68	+ 3,23
HERACLES GENL R	GR ★	14,78	+ 0,54
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	26,10	+ 0,77
HOLDERBANK FINA	CH	1239,43	+ 0,05
IMERYS	FR ★	120,80	+ 0,33
ITALCEMENTI	IT ★	9,72	....
LAFARGE	FR ★	108,20	+ 0,37
MICHANIKI REG.	GR ★	3,68	+ 3,37
PILKINGTON PLC	GB	1,81	− 0,87
RMC GROUP PLC	GB	11,23	− 2,62
SAINT GOBAIN	FR ★	171,50	....
SKANSKA -B-	SE	45,19	− 0,49
TAYLOR WOODROW	GB	2,99	− 0,53
TECHNIP	FR ★	157,90	+ 0,19
TITAN CEMENT RE	GR ★	38,28	− 0,10
VINCI	FR ★	65,20	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	23,32	− 1,10
▶ DJ E STOXX CNST P		238,60	+ 0,46

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	46,43	+ 1,15
ADIDAS-SALOMON	DE ★	77,85	+ 0,97
AGFA-GEVAERT	BE ★	22,57	+ 1,12
AIR FRANCE	FR ★	21,86	− 2,54
AIRTOURS PLC	GB	4,38	....
ALITALIA	IT ★	1,89	− 3,08
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	15,75	....
AUTOGRILL	IT ★	12,65	− 2,09
BANG & OLUFSEN	DK	45,02	− 4
BENETTON GROUP	IT ★	2,03	....
BERKELEY GROUP	GB	12,56	− 0,75
BRITISH AIRWAYS	GB	6,60	+ 1,72
BULGARI	IT ★	11,42	+ 1,06
CHRISTIAN DIOR	FR ★	48,25	+ 1,54
CLUB MED.	FR ★	102,80	− 2,47
DT.LUFTHANSA N	DE ★	24,95	+ 0,20
ELECTROLUX -B-	SE	17,85	− 0,62
EM.TV & MERCHAN	DE ★	7,30	+ 2,96
EMI GROUP	GB	8,26	+ 0,19
EURO DISNEY	FR ★	0,74	+ 1,37
GRANADA	GB	2,71	− 0,58
HERMES INTL	FR ★	152,90	+ 1,93
HPI	IT ★	1,16	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	28,75	....
KLM	NL ★	26,70	....
HILTON GROUP	GB	3,64	− 0,43
LVMH	FR ★	68	+ 1,49
MEDION	DE ★	91,01	− 1,61
MOULINEX	FR ★	4,58	+ 1,10
NH HOTELES	ES ★	14,75	+ 0,27
P & O PRINCESS	GB	5,59	+ 0,57
PERSIMMON PLC	GB	4,55	+ 5,15
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	37,68	− 1,77
PREUSSAG AG	DE ★	42,80	− 1,15
RANK GROUP	GB	2,80	+ 0,57
RYANAIR HLDGS	IE	12,25	− 1,61
SAIRGROUP N	CH	149,15	− 0,43
SAS DANMARK A/S	DK	12,46	+ 0,54
SEB	FR ★	61,50	+ 0,33
SODEXHO ALLIANC	FR ★	211	− 1,40
TELE PIZZA	ES ★	2,95	+ 0,68
THE SWATCH GRP	CH	1219,26	+ 1,30
THE SWATCH GRP	CH	251,79	+ 1,04
THOMSON MULTIME	PA	48,90	− 1,03
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,26	− 3,08
WILSON BOWDEN	GB	12,33	....
WM-DATA -B-	SE	5,45	− 2,40
WOLFORD AG	AT ★	19,20	− 1,29
▶ DJ E STOXX CYC GO P		153,85	− 0,63

PHARMACIE

ACTELION N	CH	422,90	+ 0,31
ALTANA AG	DE ★	158	− 0,63
ASTRAZENECA	GB	46,75	+ 0,07
AVENTIS	FR ★	89,45	+ 0,85
BB BIOTECH	CH	904,36	− 0,71
CELLTECH GROUP	GB	21,01	+ 0,76
ELAN CORP	IE	37	− 2,53
ESSILOR INTL	FR ★	319,40	− 0,03
FRESENIUS MED C	DE ★	90	+ 0,56
GAMBRO -A-	SE	7,42	+ 2,31
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,67	+ 2,34
H. LUNDBECK	DK	114,55	− 2,29
NOVARTIS N	CH	1845,80	+ 1
NOVO-NORDISK -B	DK	225,88	+ 2,49
NYCOMED AMERSHA	GB	8,77	....
ORION B	FI ★	23,50	− 0,21
QIAGEN NV	NL ★	34	− 1,73
ROCHE HOLDING	CH	11906,31	....
ROCHE HOLDING G	CH	9928,43	+ 0,10
SANOFI SYNTHELA	FR ★	64,30	+ 1,90
SCHERING AG	DE ★	55,80	− 0,36
SHIRE PHARMA GR	GB	21,02	+ 0,84
SERONO -B-	CH	884,84	+ 2,80
SMITH & NEPHEW	GB	5,19	− 0,91
SSL INTL	GB	8,20	+ 0,59
SULZER AG 100N	CH	757,32	+ 5,72
SYNTHES-STRATEC	CH	698,76	+ 0,66
UCB	BE ★	40,40	+ 2,28
WILLIAM DEMANT	DK	50,24	− 0,53
ZELTIA	ES ★	15,18	+ 1,13
▶ DJ E STOXX HEAL		563,91	+ 1,10

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,34	+ 2,25
BP AMOCO	GB	9,05	+ 0,35
CEPSA	ES ★	11,01	+ 3,09
COFLEXIP	FR ★	166	− 0,78
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57,65	....
ENI	IT ★	6,92	+ 0,87
ENTERPRISE OIL	GB	10,15	+ 0,47
HELLENIC PETROL	GR ★	9,74	+ 0,83
LASMO	GB	3,18	+ 0,50
LATTICE GROUP	GB	2,24	+ 0,71
OMV AG	AT ★	89,80	− 0,77
PETROLEUM GEO-S	NO	9,46	− 0,64
REPSOL YPF	ES ★	19	+ 1,06
ROYAL DUTCH CO	NL ★	65,63	− 1,25
SAIPEM	IT ★	6,48	− 1,52
SHELL TRANSP	GB	9,28	+ 0,17
TOTAL FINA ELF	FR ★	159	+ 0,89
▶ DJ E STOXX ENGY P		350,04	− 0,04

(Publicité)

Espace bourse
Espace sicav
Espace épargneplus

dexiaplus, la banque de gestion patrimoniale en ligne de Dexia vous propose une offre globale adaptée à votre profil d'investisseur.

Intéressé? Tapez sans attendre www.dexiaplus.fr ou appelez le N°Azur 0 810 507 507
Coût d'un appel local

dexiaplus.fr

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	21,58	+ 1,42
ALMANIJ	BE ★	44	− 0,11
ALPHA FINANCE	GR ★	41,94	− 1,41
AMVESCAP	GB	22,53	− 0,63
BHW HOLDING AG	DE ★	29,30	+ 1,21
BPI R	PT ★	3,62	− 0,28
BRITISH LAND CO	GB	7,73	+ 0,83
CANARY WHARF GR	GB	8,18	− 0,77
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,13	....
CATTLES ORD.	GB	4,82	....
CLOSE BROS GRP	GB	16,92	− 0,28
MONTEDISON	IT ★	2,14	− 0,47
COBEPA	BE ★	63,60	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	35,99	− 3,12
CORP FIN ALBA	ES ★	25,30	....
CS GROUP N	CH	206,25	+ 0,16
DEPFA-BANK	DE ★	84,50	− 1,17
DIREKT ANLAGE B	DE ★	38,50	− 1,18
MAN GROUP	GB	12,62	− 0,25
EURAFRANCE	FR ★	78,10	− 0,89
FORTIS (B)	BE ★	32,50	+ 0,56
FORTIS (NL)	NL ★	32,21	− 0,25
GECINA	FR ★	101,80	− 1,93
GIMV	BE ★	40,20	− 3,48
GREAT PORTLAND	GB	4,54	− 0,35
HAMMERSON	GB	7,38	+ 0,43
ING GROEP	NL ★	77,94	− 0,95
REALDANMARK	DK	75,70	− 1,74
LAND SECURITIES	GB	14,12	+ 0,23
LIBERTY INTL	GB	8,10	+ 0,79
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	120	− 6,61
MEDIOBANCA	IT ★	12,10	− 1,63
METROVACESA	ES ★	18,10	+ 0,56
PERPETUAL PLC	GB	61,55	....
PROVIDENT FIN	GB	16,04	+ 0,80
RODAMCO CONT. E	NL ★	47,50	− 0,42
RODAMCO NORTH A	NL ★	44,90	− 0,22
SCHRODERS	GB	21,79	+ 0,81
SIMCO N	FR ★	76,15	− 0,13
SLOUGH ESTATES	GB	6,78	− 0,47
UNIBAIL	FR ★	190,80	− 0,10
VALLEHERMOSO	ES ★	8,15	+ 3,82
WCM BETEILIGUNG	DE ★	21,50	+ 3,86
▶ DJ E STOXX FINS P		296,22	− 0,76

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,86	− 0,23
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,88	+ 2,06
BASS	GB	11,89	+ 0,54
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	44,15	+ 0,59
BRAU-UNION	AT ★	42,60	− 0,14
CADBURY SCHWEPP	GB	7,22	− 0,66
CARLSBERG -B-	DK	55,60	− 0,72
CARLSBERG AS -A	DK	52,92	− 0,75
DANISCO	DK	43,81	− 0,91
DANONE	FR ★	148,10	+ 0,89
DELTA HOLDINGS	GR ★	10,30	+ 4,89
DIAGEO	GB	11,11	+ 0,87
ELAIS OLEAGINOU	GR ★	20,72	− 1,71
ERID.BEGH.SAY	FR ★	103,30	− 2,73
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	43,40	− 0,57
COCA COLA HBC	GR ★	18,90	− 0,53
HELLENIC SUGAR	GR ★	13,50	+ 0,75
KAMPS	DE ★	12,45	− 0,24
KERRY GRP-A-	GB	21,21	− 0,89
MONTEDISON	IT ★	2,14	− 0,47
NESTLE N	CH	2260,90	+ 0,29
KONINKLIJKE NUM	NL ★	44,27	+ 0,32
PARMALAT	IT ★	1,76	+ 0,57
PERNOD RICARD	FR ★	72,55	− 0,27
RAISIO GRP -V-	FI ★	2,29	+ 0,88
SCOTT & NEWCAST	GB	8,13	+ 0,59
SOUTH AFRICAN B	GB	8,66	+ 0,37
TATE & LYLE	GB	4,30	+ 0,37
UNIQ	GB	3,71	+ 0,43
UNILEVER	NL ★	62,20	− 1,50
UNILEVER	GB	8,59	+ 1,12
WHITBREAD	GB	9,72	+ 0,99
▶ DJ E STOXX F & BV P		246,28	+ 0,36

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	89,79	+ 0,73
ADECCO N	CH	710,47	− 0,46
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,26	+ 0,11
AGGREKO	GB	6,78	− 0,23
ALSTOM	FR ★	29,45	− 0,84
ALTRAN TECHNO	FR ★	77	+ 0,39
ALUSUISSE GRP N	CH	655,82	− 4
ASSA ABLOY-B-	SE	17,63	− 1,25
ASSOC BR PORTS	GB	5,89	− 0,80
ATLAS COPCO -A-	SE	25,89	− 0,43
ATLAS COPCO -B-	SE	24,66	− 0,23
ATTICA ENTR SA	GR ★	7,56	+ 6,48
BAA	GB	10,17	....
BBA GROUP PLC	GB	5,41	....
BTG	GB	20,13	− 2,47
CIR	IT ★	2,01	− 6,07
CAPITA GRP	GB	7,78	+ 0,62
CDB WEB TECH IN	IT ★	8,26	− 3,73
CGIP	FR ★	62,25	− 0,40
CMG	GB	62,70	....
COOKSON GROUP P	GB	2,67	− 3,45
DAMPSKIBS -A-	DK	9713,29	+ 0,69
DAMPSKIBS -B-	DK	11146,84	− 0,36
DAMSKIBS SVEND	DK	15139,34	− 0,79
E.ON AG	DE ★	56,20	− 1,58
EADS SICO.	FR ★	21,50	− 3,63
ELECTROCOMPONEN	GB	10,36	− 0,61
EPCOS	DE ★	77,80	− 2,99
EUROTUNNEL	FR ★	1,07	− 2,73
EXEL	GB	15,72	+ 1,54
F.I. GROUP	GB	5,78	− 0,82
GROUP 4 FALCK	DK	152,06	− 3,40
FINMECCANICA	IT ★	1,16	....
FINNLINES	FI ★	22	....
FKI	GB	3,34	+ 2,94
FLS IND.B	DK	15,54	− 0,85
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	40,11	− 0,20
GAMESA	ES ★	26	− 0,38
GKN	GB	13,08	− 1,56
HAGEMEYER NV	NL ★	24,93	− 0,28
HALKOR	GR ★	4,76	+ 0,85
HAYS	GB	5,76	+ 0,56
HEIDELBERGER DR	DE ★	69	+ 0,29
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	27	+ 1,89
IFIL	IT ★	8,01	− 0,87
IMI PLC	GB	4,20	+ 1,54
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	22,32	− 0,25
INVESTOR -A-	SE	15,40	+ 1,85
INVESTOR -B-	SE	15,29	+ 1,11
ISS	DK	73,69	− 1,79
JOT AUTOMATION	FI ★	1,22	− 1,61
KINNEVIK -B-	SE	23,32	+ 0,72
COPENHAGEN AIRP	DK	99,14	− 0,27
KONE B	FI ★	73,80	....
LEGRAND	FR ★	237,20	+ 1,19
LINDE AG	DE ★	56,65	+ 0,44
MAN AG	DE ★	33,90	− 1,17
MG TECHNOLOGIES	DE ★	14,65	....
WARTSILA CORP A	FI ★	23,10	+ 2,21
METSO	FI ★	11,55	+ 4,05
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,74	+ 0,68
NETCOM -B-	SE	43,35	− 1,89
NKT HOLDING	DK	267,95	− 1,48
EXEL	GB	15,72	+ 1,54
PACE MICRO TECH	GB	9,28	− 1,19
PARTEK	FI ★	12,70	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,77	− 0,66
PERLOS	FI ★	11,70	− 2,90
PREMIER FARNELL	GB	6,29	− 0,75
RAILTRACK	GB	14,88	− 1,27
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	18,80	+ 0,27
RENTOKIL INITIA	GB	3,26	....
REXAM	GB	4,12	+ 1,57
REXEL	FR ★	80,50	+ 0,50
RHI AG	AT ★	22,60	....
RIETER HLDG N	CH	307,74	+ 1,72
ROLLS ROYCE	GB	3,17	....
SANDVIK	SE	25,83	− 1,49
SAURER ARBON N	CH	487,96	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	70,75	+ 1,95
SEAT PAGINE GIA	IT ★	1,70	− 2,86
SECURICOR	GB	2,82	+ 2,31
SECURITAS -B-	SE	20,81	− 0,53
SERCO GROUP	GB	8,47	− 3,62
SGL CARBON	DE ★	68,70	+ 1,18
SHANKS GROUP	GB	2,66	....
SIDEL	FR ★	35,80	− 2,32
INVENSYS	GB	2,42	+ 0,66
SINGULUS TECHNO	DE ★	21,30	− 5,33
SKF -B-	SE	18,75	+ 0,60
SMITHS GROUP	GB	11,39	− 0,56
SOPHUS BEREND -	DK	29,74	+ 0,91
SPIRENT	GB	7,03	− 0,67
T.I.GROUP PLC	GB	6,46	....
TECAN GROUP N	CH	1164,61	− 0,56
TELEFONICA	ES ★	18,53	+ 0,60
TPI	ES ★	7	+ 1,45
THALES	FR ★	45,80	+ 3,41
TOMRA SYSTEMS	NO	21,66	+ 9,57
TRAFFICMASTER	GB	6,35	− 0,50
UNAXIS HLDG N	CH	226,42	− 2,11
VA TECHNOLOGIE	AT ★	32,79	+ 9,78
VEDIOR NV	NL ★	12,80	− 2,29
VESTAS WIND SYS	DK	55,33	− 0,48
VINCI	FR ★	65,20	....
VIVENDI ENVIRON	FR ★	46,01	− 0,20
VOLVO -A-	SE	20,14	− 0,55
VOLVO -B-	SE	20,87	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		492,96	− 0,55

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,04	+ 1,59
AEGON NV	NL ★	37,48	− 2,65
AGF	FR ★	69,10	− 0,07
ALLEANZA ASS	IT ★	17,07	− 0,18
ALLIANZ N	DE ★	373	+ 0,54
ASR VERZEKERING	NL ★	99,50	....
AXA	FR ★	138,30	+ 0,58
BALOISE HLDG N	CH	1154,85	− 0,78
BRITANNIC	GB	16,68	− 0,19
CGNU	GB	15,85	+ 0,40
CNP ASSURANCES	FR ★	37,41	− 4,08
CORP MAPFRE R	ES ★	25,15	+ 0,60
ERGO VERSICHERU	DE ★	162,70	− 2,57
ETHNIKI GEN INS	GR ★	13,50	....
EULER	FR ★	54,05	− 1,28
CODAN	DK	91,10	....
FORTIS (B)	BE ★	32,50	+ 0,56
GENERALI ASS	IT ★	40	+ 0,13
GENERALI HLD VI	AT ★	199	+ 2,77
INDEPENDENT INS	GB	4,26	− 0,37
INTERAM HELLEN	GR ★	13,64	+ 0,15
IRISH LIFE & PE	GB	12,84	− 2,18
FONDIARIA ASS	IT ★	5,46	+ 0,55
LEGAL & GENERAL	GB	2,77	+ 0,58
MEDIOLANUM	IT ★	13,06	− 0,23
MUENCH RUECKVER	DE ★	356,50	+ 0,42
POHJOLA GRP.B	FI ★	42,70	− 0,70
PRUDENTIAL	GB	16,22	+ 0,39
RAS	IT ★	15,43	− 0,77
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,20	....
SAI	IT ★	19,90	− 0,50
SAMPO LEONIA IN	FI ★	59	....
SWISS RE N	CH	2361,74	− 0,36
SCOR	FR ★	54,40	+ 1,78
SKANDIA INSURAN	SE	13,11	+ 1,29
ST JAMES'S PLAC	GB	6,68	− 6,67
STOREBRAND	NO	7,38	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,20	....
SWISS LIFE REG	CH	899,15	− 0,22
TOPDANMARK	DK	28,14	− 4,55
ZURICH FINL SVC	CH	531,55	+ 0,37
ZURICH FINL SVC	CH	531,55	+ 0,37
▶ DJ E STOXX INSU P		431,41	− 0,01

MEDIAS

MONDADORI	IT ★	9,09	− 3,09
B SKY B GROUP	GB	14,96	− 0,84
CANAL PLUS	FR ★	3,43	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,13	....
CARLTON COMMUNI	GB	7,96	+ 1,63
DLY MAIL & GEN	GB	12,94	+ 1,25
ELSEVIER	NL ★	13,71	− 3,25
EMAP PLC	GB	13,54	+ 0,95
FUTURE NETWORK	GB	1,50	+ 2,17
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	7,36	− 5,03
GWR GROUP	GB	8,70	− 0,55
HAVAS ADVERTISI	FR ★	15,20	+ 1,88
INDP NEWS AND M	IR ★	2,95	− 1,34
INFORMA GROUP	GB	8,24	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	62,80	− 0,32
LAMBRAKIS PRESS	GR ★	13,50	+ 5,14
M6 METROPOLE TV	FR ★	33	+ 0,12
MEDIASET	IT ★	11,06	− 2,21
NRJ GROUP	FR ★	26,85	+ 0,34
PEARSON	GB	23,90	− 1,51
PRISA	ES ★	17	+ 0,95
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	25,10	− 7,04
PT MULTIMEDIA R	PT ★	20,46	− 0,63
PUBLICIS GROUPE	FR ★	34,80	+ 1,16
PUBLIGROUPE N	CH	474,95	− 0,54
REED INTERNATIO	GB	9,71	− 2,40
REUTERS GROUP	GB	17,30	+ 1,49
RTL GROUP	LU ★	87,20	+ 0,23
SMG	GB	3,91	− 2,38
SOGECABLE R	ES ★	21,55	− 2,09
TAYLOR NELSON S	GB	3,82	− 0,41
TELEWEST COMM.	GB	2,12	− 1,48
TF1	FR ★	47,21	+ 1,53
TRINITY MIRROR	GB	7,32	+ 0,22
UTD BUSINESS ME	GB	12,33	+ 0,39
UNITED PAN-EURO	NL ★	11,10	− 5,13
VIVENDI UNIVERS	FR ★	72,25	....
VNU	NL ★	49,61	+ 0,83
WOLTERS KLUWER	NL ★	25,52	+ 0,79
WPP GROUP	GB	12,91	+ 2,01
▶ DJ E STOXX MEDIA P		401,81	− 0,34

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	34,43	− 1,15
ALTADIS	ES ★	15,50	− 0,96
AMADEUS GLOBAL	ES ★	8,37	− 0,36
ATHENS MEDICAL	GR ★	6,64	+ 2,79
AUSTRIA TABAK A	AT ★	65	+ 0,78
AVIS EUROPE	GB	3,36	+ 0,96
BEIERSDORF AG	DE ★	114	− 3,39
BIC	FR ★	44,49	+ 1,34
BRIT AMER TOBAC	GB	8,32	− 0,38
CASINO GP	FR ★	110,30	− 0,54
RICHEMONT UNITS	CH	2869,23	+ 0,57
CLARINS	FR ★	88	....
DELHAIZE	BE ★	59,10	+ 1,55
COLRUYT	BE ★	47,80	+ 0,53
FIRSTGROUP	GB	4,73	+ 0,34
FREESERVE	GB	1,77	− 9,76
GALLAHER GRP	GB	6,95	....
GIB	BE ★	40,50	− 0,93
GIVAUDAN N	CH	297,66	+ 0,77
HENKEL KGAA VZ	DE ★	71,30	− 0,56
IMPERIAL TOBACC	GB	11,35	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	11,08	....
KESKO -B-	FI ★	11,35	+ 1,34
L'OREAL	FR ★	84,15	− 0,30
LAURUS NV	NL ★	9,85	− 0,51
MORRISON SUPERM	GB	2,94	− 0,54
RECKITT BENCKIS	GB	14,48	+ 1,11
SAFEWAY	GB	4,85	+ 1,33
SAINSBURY J. PL	GB	6,03	+ 1,61
STAGECOACH HLDG	GB	1,24	+ 1,30
T-ONLINE INT	DE ★	13,05	....
TERRA NETWORKS	ES ★	15,28	+ 0,13
TESCO PLC	GB	4,23	+ 1,92
TNT POST GROEP	NL ★	25,89	− 2,12
WANADOO	FR ★	8,10	....
WORLD ONLINE IN	NL ★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		435,32	− 0,56

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,59	+ 0,93
AVA ALLG HAND.G	DE ★	34,50	....
BOOTS CO PLC	GB	9,37	− 3,44
BUHRMANN NV	NL ★	30,95	− 0,16
CARREFOUR	FR ★	68	+ 0,22
CASTO.DUBOIS	FR ★	255	....
CC CARREFOUR	ES ★	14,37	+ 1,91
CHARLES VOEGELE	CH	130,61	+ 0,88
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	233,50	− 0,55
DEBENHAMS	GB	5,82	− 1,08
DIXONS GROUP	GB	3,98	− 0,79
GAL LAFAYETTE	FR ★	205,30	− 0,24
GEHE AG	DE ★	39,70	− 0,25
GREAT UNIV STOR	GB	7,92	− 0,60
GUCCI GROUP	NL ★	93,75	− 0,58
HENNES & MAURIT	SE	21,93	− 1,75
KARSTADT QUELLE	DE ★	37,70	− 1,82
KINGFISHER	GB	7,67	+ 1,47
MARKS & SPENCER	GB	3,68	− 0,86
MATALAN	GB	8,47	+ 0,19
METRO	DE ★	54,50	− 0,18
NEXT PLC	GB	12,67	+ 0,13
PINAULT PRINT.	FR ★	223,80	− 0,04
SIGNET GROUP	GB	1,11	− 1,41
VALORA HLDG N	CH	224,46	− 0,86
VENDEX KBB NV	NL ★	16,12	+ 0,31
W.H SMITH	GB	7,50	+ 0,21
WOLSELEY PLC	GB	7,38	+ 0,65
▶ DJ E STOXX RETL P		362,89	− 0,24

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	88,49	− 3,40
ALCATEL-A-	FR ★	49,95	− 3,10
ALTEC SA REG.	GR ★	8,06	+ 3,33
ARM HOLDINGS	GB	6,48	− 0,97
ARC INTERNATION	GB	3,42	− 0,92
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	26,43	− 1,75
BAAN COMPANY	NL ★	2,70	....
BALTIMORE TECH	GB	4,98	− 0,95
BOOKHAM TECHNOL	GB	10,74	− 4,80
SPIRENT	GB	17,11	....
BAE SYSTEMS	GB	4,82	+ 0,33
BROKAT	DE ★	14,60	− 11,19
BULL	FR ★	3,22	+ 2,55
BUSINESS OBJECT	FR ★	82	− 0,30
CAP GEMINI	FR ★	197,20	− 0,95
COLT TELECOM NE	GB	21,77	− 2,29
COMPTEL	FI ★	9,70	− 1,02
DASSAULT SYST.	FR ★	57,30	+ 0,53
DIALOG SEMICOND	GB	87,52	....
ERICSSON -B-	SE	9,71	− 2,79
F-SECURE	FI ★	2,22	− 1,33
FILTRONIC	GB	6,48	− 0,73
FINMATICA	IT ★	31,80	− 4,22
GETRONICS	NL ★	6,85	− 1,86
GN GREAT NORDIC	DK	16,75	....
INFINEON TECHNO	DE ★	40,30	− 2,54
INFOGRAMES ENTE	FR ★	18,73	− 0,43
INTRACOM R	GR ★	20,72	+ 1,07
KEWILL SYSTEMS	GB	4,96	....
LOGICA	GB	24,75	+ 0,32
LOGITECH INTL N	CH	312,30	+ 0,42
MARCONI	GB	8,53	− 3,07
NOKIA	FI ★	29,18	− 1,08
OCE	NL ★	17,75	+ 0,85
OLIVETTI	IT ★	2,34	− 3,70
PSION	GB	3,02	+ 2,15
SAGE GRP	GB	5,12	− 1,23
SAGEM	FR ★	119	− 1,57
SAP AG	DE ★	145	− 1,49
SAP VZ	DE ★	187	− 1,16
SEMA	GB	8,67	....
SEZ HLDG N	CH	689,66	+ 1,44
SIEMENS AG N	DE ★	141,70	− 1,05
MB SOFTWARE	DE ★	3,70	....
SPIRENT	GB	7,03	− 0,67
STMICROELEC SIC	FR ★	41,75	− 3,58
TECNOST	IT ★	2,83	....
TELE 1 EUROPE	SE	5,14	− 3,56
THINK TOOLS	CH	143,46	− 7,16
THUS	GB	1,16	− 1,35
TIETOENATOR	FI ★	32	− 3,03
▶ DJ E STOXX TECH P		642,17	− 1,46

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	10,30	− 2,83
AEM	IT ★	2,56	− 1,16
ANGLIAN WATER	GB	9,61	....
BRITISH ENERGY	GB	3,68	+ 0,43
CENTRICA	GB	3,98	+ 0,40
EDISON	IT ★	10,63	+ 0,28
ELECTRABEL	BE ★	240,10	− 0,83
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,27	− 0,30
ENDESA	ES ★	19,36	+ 0,16
ENEL	IT ★	3,79	− 1,81
EVN	AT ★	33,25	+ 1,06
FORTUM	FI ★	4,25	+ 3,16
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,62	+ 0,15
HIDRO CANTABRIC	ES ★	25,93	− 0,08
IBERDROLA	ES ★	16,93	+ 0,18
INNOGY HOLDINGS	GB	3,39	− 0,47
ITALGAS	IT ★	5,26	....
KELDA	GB	6	− 1,57
NATIONAL GRID G	GB	9,90	....
INTERNATIONAL P	GB	3,88	....
OESTERR ELEKTR	AT ★	130,50	+ 4,71
PENNON GROUP	GB	10,49	+ 1,38
POWERGEN	GB	10,95	+ 0,44
SCOTTISH POWER	GB	7,56	+ 0,64
SEVERN TRENT	GB	11,74	− 0,27
SUEZ LYON EAUX	FR ★	181,60	− 0,22
SYDKRAFT -A-	SE	26	− 0,43
SYDKRAFT -C-	SE	23,82	....
THAMES WATER	GB	19,41	....
FENOSA	ES ★	22	+ 0,92
UNITED UTILITIE	GB	9,71	+ 0,33
VIRIDIAN GROUP	GB	10,74	+ 0,60
▶ DJ E STOXX PO SUP P		319,40	− 0,52

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/02 12 h 37 ▶

AMSTERDAM

19/02 12 h 37	Cours en euros	% Var. 16/02
AIRSPRAY NV	17,50	+ 2,94
ANTONOV	0,50	....
C/TAC	4,05	....
CARDIO CONTROL	3,70	....
CSS	23,90	....
HITT NV	7,25	− 2,03
INNOCONCEPTS NV	19,30	....
NEDGRAPHICS HOLD	11	....
SOPHEON	2,38	+ 1,28
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	1,99	− 1
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	6,25	....

BRUXELLES

ARTHUR	6,30	....
ENVIPCO HLD CT	0,59	....
FARDIS B	20	....
INTERNOC HLD	0,81	....
INTL BRACHYTHER B	9	− 1,10
LINK SOFTWARE B	5,51	+ 0,18
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	90,51	+ 0,17
BB MEDTECH ZT-D	15,51	+ 0,06
BERTRANDT AG	19,60	+ 1,87
BETA SYSTEMS SOFTWA	6,11	+ 2,86
CE COMPUTER EQUIPME	11,85	− 0,34
CE CONSUMER ELECTRO	13,79	− 1,29

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● Le titre **Usinor** était suspendu pour la journée, lundi 19 février, à la suite de l'annonce de la fusion du groupe avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia en vue de donner naissance au premier sidérurgiste mondial devant Nippon Steel (*lire page 17*).

● L'action **Jet Multimédia** était réservée à la hausse en début de séance, lundi. Selon *La Tribune*, la société va prendre le contrôle de Victoire Multimédia, le prestataire qui réalise et héberge des sites Internet dans le domaine de la finance *(lire page 19)*.

● En hausse de 1,56 %, à 77,9 euros, dans les premières transactions, lundi, **Altran** a l'ambition de réaliser un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2003, contre 900 millions en 2000, a indiqué le directeur général de la société de services et d'ingénierie informatique, Michel Friedlander, dans un entretien à *Investir* samedi.

● L'équipementier **Alcatel** reculait légèrement de 0,1 %, à 51,6 euros, lundi matin. La société respectera son objectif de chiffre d'affaires en 2001, en dépit du ralentissement de l'économie américaine, a déclaré lundi à Singapour, son président Serge Tchuruk. Le groupe table sur une croissance de 25 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre et de 20 % à 25 % sur l'ensemble de l'année.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 19 FÉVRIER **Cours à 12 h 30**

Dernier jour de négociation des OSRD : 22 février

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ACCOR	❯	46,71	306,40	+1,76	+3,80
AGF	❯	69,20	453,92	+0,07	−6,48
AFFINE(EXIMM		39,65	260,09	+0,89	+10,13
AIR FRANCE G	❯	21,75	142,67	−3,03	−13
AIR LIQUIDE	❯	154,50	1013,45	+0,85	−2,76
ALCATEL	❯	49,20	322,73	−4,56	−18,67
ALCATEL O		48,05	315,19	−1,94	+2,21
ALSTOM	❯	29,47	193,31	−0,77	+7,16
ALTRAN TECHN	❯	77,80	510,33	+1,43	−3,14
ATOS CA	❯	106,60	699,25	+0,47	+42,13
ARBEL		8,35	54,77	−7,22	−16,50
AVENTIS	❯	89,60	587,74	+1,01	−4,17
AXA	❯	138,80	910,47	+0,95	−9,87
AZEO(EXG.ET	❯	85,60	561,50	+0,71	−10,08
BAIL INVESTI	❯	122	800,27	+1,50	+3,47
BAZAR HOT. V		129,70	850,78	−0,23	+2,44
BIC	❯	44,17	289,74	+0,62	+5,44
BIS		145,70	955,73	−2,87	−4,26
BNPPARIBAS	❯	93,80	615,29	+0,43	+0,32
BOLLORE	❯	189,90	1245,66	−1,09	−9,48
BOLLORE INV		48,50	318,14	+1,04	+19,22
BONGRAIN		39,80	261,07	+3,03	+13,71
BOUYGUES	❯	42,88	281,27	+2,10	−11,12
BOUYGUES OFF	❯	50,25	329,62	+1,19	+3,60
BULL#	❯	3,22	21,12	+2,55	−34,01
BUSINESS OBJ	❯	81,95	537,56	−0,36	+30,49
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		79,30	520,17	+1,60	+1,66
CANAL +	❯	3,43	22,50	...	−10,20
CAP GEMINI	❯	197,70	1296,83	−0,70	+15,07
CARBONE-LORR	❯	48,25	316,50	−1,91	−8,96
CARREFOUR	❯	67,95	445,72	+0,15	+1,56
CASINO GUICH	❯	110,10	722,21	−0,72	+4,37
CASINO GUICH		71	465,73	+1	+4,93
CASTORAMA DU	❯	251,80	1651,70	−3,08	−8,76
CEA INDUSTRI		204,20	1339,46	+0,05	+10,97
CEGID (LY)		94,30	618,57	−1,26	+33,47
CFF.RECYCLIN		45,10	295,84	−1,96	+13,88
CGIP	❯	62,05	407,02	−0,72	+22,87
CHARGEURS		75,50	495,25	+7,02	+7,85
CHRISTIAN DA		80,20	526,08	...	+3,75
CHRISTIAN DI	❯	48,25	316,50	+1,54	−5,48
CIC -ACTIONS		116,90	766,81	+0,34	−0,51
CIMENTS FRAN	❯	53,45	350,61	...	−2,81
CLARINS	❯	87,80	575,93	−0,23	+0,91
CLUB MEDITER	❯	102,50	672,36	−2,75	+12,76
CNP ASSURANC	❯	37,41	245,39	−4,08	−12,36
COFACE	❯	96,55	633,33	−1,18	−11,42
COFLEXIP	❯	165,50	1085,61	−1,08	+22,23
COLAS	❯	57,55	377,50	+0,09	+5,49
CONTIN.ENTRE		47	308,30	+1,84	+11,90
CPR		53	347,66	−3,64	−0,65
CRED.FON.FRA		13,10	85,93	+1,55	+3,63
CREDIT LYONN	❯	40,18	263,56	+0,95	+8,01
CS COM.ET SY		20	131,19	...	...
DAMART		81	531,33	+0,87	...
DANONE	❯	148	970,82	+0,82	−7,84
DASSAULT-AVI		210,30	1379,48	−0,05	−4,40
DASSAULT SYS	❯	57,50	377,18	+0,88	−21,23
DE DIETRICH	❯	64,05	420,14	...	−2,21
DEVEAUX(LY)#		89,20	585,11	−0,89	+6,19
DEV.R.N-P.CA		14,16	92,88	−4	+1,14
DMC (DOLLFUS		15,60	102,33	+3,31	+10,63
DYNACTION		28	183,67	+2,38	−6,04
EIFFAGE	❯	65,05	426,70	+1,17	−8,12
ELIOR	❯	15	98,39	+1,56	+10,61
ELEC.MADAGAS		22,80	149,56	...	−4,80
ENTENIAL(EX		27,85	182,68	−3,30	−6,51
ERAMET	❯	46,05	302,07	−0,97	+5,74
ERIDANIA BEG	❯	103,50	678,92	−2,54	+11,77
ESSILOR INTL	❯	319,90	2098,41	+0,13	−7,94
ESSO		68	446,05	−0,73	+5,42
EULER	❯	54,05	354,54	−1,28	−0,91
EURAFRANCE	❯	78,50	514,93	−0,38	+1,42
EURO DISNEY	❯	0,74	4,85	+1,37	+37,03
EUROTUNNEL	❯	1,07	7,02	−2,73	+0,94
FAURECIA	❯	51,15	335,52	−0,49	+21,78
FIMALAC SA C	❯	36,95	242,38	−0,46	+2,98
F.F.P. (NY)		96,40	632,34	−4,37	+28,70
FINAXA		123	806,83	+1,65	−5,38
FIVES-LILLE		...	...	...	...
FONC.LYON.#		30,50	200,07	−0,97	+5,82
FRANCE TELEC	❯	68,40	448,67	−1,23	−25,61
FROMAGERIES		440	2886,21	−4,35	+15,18
GALERIES LAF	❯	205,30	1346,68	−0,24	+0,63
GAUMONT #		43,10	282,72	−3,58	+3,11
GECINA	❯	101,80	667,76	−1,93	−0,19
GEOPHYSIQUE	❯	72,55	475,90	...	+1,32
GFI INFORMAT	❯	28,12	184,46	+0,79	+11,72
GRANDVISION	❯	22,25	145,95	−0,71	+15,70
GROUPE ANDRE		133	872,42	...	−4,65
GROUPE GASCO		87	570,68	+0,40	+3,32
GR.ZANNIER (		84,75	555,92	...	+37,80
GROUPE PARTO		65,30	428,34	−0,31	+13,56
GUYENNE GASC	❯	90,90	596,26	−0,05	+9,51
HAVAS ADVERT	❯	15,12	99,18	+1,34	−1,81
IMERYS	❯	121	793,71	+0,50	...
IMMOBANQUE		...	...	...	+4
IMMEUBLES DE		21,07	138,21	...	+9,73
INFOGRAMES E	❯	18,68	122,53	−0,69	−2,70
IM.MARSEILLA		3300	21646,58	+1,54	+4,76
INGENICO	❯	27,60	181,04	−2,65	−2,05
ISIS	❯	89	583,80	+0,91	+17,25
KAUFMAN ET B	❯	22,75	149,23	−1,90	+19,73
KLEPIERRE	❯	103,90	681,54	+1,27	+3,79
LAFARGE	❯	108,40	711,06	+0,56	+24,02
LAGARDERE	❯	62,55	410,30	−0,71	+1,21
LAPEYRE	❯	58	380,46	−0,34	−10,76
LEBON (CIE)		59,50	390,29	...	+6,34
LEGRAND	❯	238	1561,18	+1,54	+10,69
LEGRAND ADP		140,20	919,65	−2,57	+19,21
LEGRIS INDUS	❯	45,50	298,46	−2,15	−5,20
LIBERTY SURF	❯	7,13	46,77	−6,18	+15,18
LOCINDUS		122,20	801,58	+0,08	+7,95
L'OREAL	❯	84,20	552,32	−0,24	−7,77
LOUVRE #		77	505,09	−1,28	+19,84
LVMH MOET HE	❯	68,15	447,03	+1,72	−3,33
MARINE WENDE	❯	104,90	688,10	−0,85	+16,55
MAUREL ET PR		11,75	77,07	−2,08	+17,61
METALEUROP		6,40	41,98	−1,54	+25,73
MICHELIN	❯	41,92	274,98	−1,36	+8,74
MONTUPET SA		21,20	139,06	−4,50	+8,60
MOULINEX		4,59	30,11	+1,32	+10,33
NATEXIS BQ P	❯	100,50	659,24	−0,99	+6,40
NEOPOST	❯	24,50	160,71	−1,13	−2
NORBERT DENT		20,76	136,18	−2,08	+15,33
NORD-EST		28,30	185,64	+1,07	+8,22
NRJ GROUP	❯	26,80	175,80	+0,15	−11,95
OBERTHUR CAR	❯	17,62	115,58	+2,20	+3,04
OLIPAR		7,80	51,16	...	+13,37
ORANGE	❯	8,73	57,27	−1,80	...
OXYG.EXT-ORI		380	2492,64	−3,55	+4,39
PECHINEY ACT	❯	55,35	363,07	+1,19	+13,67
PECHINEY B P		58,65	384,72	+1,30	+22,18
PENAUILLE PO	❯	72,40	474,91	+1,61	+7,89
PERNOD-RICAR	❯	72,60	476,22	−0,21	−1,22
PEUGEOT	❯	278,50	1826,84	−0,32	+14,94
PINAULT-PRIN	❯	224	1469,34	+0,04	−2,14
PLASTIC OMN.	❯	115,20	755,66	−0,26	+6,17
PSB INDUSTRI		72,10	472,94	−1,23	+0,41
PUBLICIS GR.	❯	34,75	227,95	+1,02	−3,44
REMY COINTRE	❯	33,20	217,78	−0,48	−26,22
RENAULT	❯	56,60	371,27	−0,18	+1,98
REXEL	❯	80,50	528,05	+0,50	−10,55
RHODIA	❯	16,36	107,31	−1,15	−0,84
ROCHETTE (LA		7,12	46,70	+1,86	+15,77
ROYAL CANIN	❯	97,50	639,56	+1,30	−14,47
ROUGIER #		63,95	419,48	+0,24	+4,83
RUE IMPERIAL		1866,50	12243,44	−0,67	−4,77
SADE (NY)		47,21	309,68	+0,45	+2,34
SAGEM S.A.	❯	118,60	777,97	−1,90	−16,71
SAGEM ADP		71	465,73	−3,66	−17,44
SAINT-GOBAIN	❯	171,20	1123	−0,17	+2,33
SALVEPAR (NY		67,90	445,39	+1,04	+8,98
SANOFI SYNTH	❯	64,30	421,78	+1,90	−9,43
SCHNEIDER EL	❯	70,80	464,42	+2,02	−8,88
SCOR	❯	54,60	358,15	+2,15	−1,26
S.E.B.	❯	61,60	404,07	+0,49	+6,29
SEITA	❯	47,21	309,68	+0,66	+8,97
SELECTIBAIL(		17,35	113,81	+0,58	+17,22
SIDEL	❯	35,51	232,93	−3,11	−26,63
SILIC CA		161,50	1059,37	+0,94	−1,16
SIMCO	❯	76,15	499,51	−0,13	+3,46
SKIS ROSSIGN		16,85	110,53	−0,18	−0,88
SOCIETE GENE	❯	67,05	439,82	+0,98	+1,28
SODEXHO ALLI	❯	213	1397,19	−0,47	+7,95
SOGEPARC (FI		...	...	...	+4,45
SOMMER-ALLIB		57,10	374,55	−0,17	...
SOPHIA	❯	31,95	209,58	−0,16	+6,50
SOPRA #	❯	68,50	449,33	+0,74	+9,60
SPIR COMMUNI	❯	74,85	490,98	−0,20	+4,03
SR TELEPERFO	❯	29,23	191,74	−3,21	−30,15
STUDIOCANAL		11,50	75,44	−0,35	+10,57
SUCR.PITHIVI		320	2099,06	...	+9,77
SUEZ LYON.DE	❯	181,70	1191,87	−0,16	−6,58
TAITTINGER		733,50	4811,44	−2,20	−9,44
TF1	❯	47,15	309,28	+1,40	−18
THALES (EX.T	❯	45,69	299,71	+3,16	−10,49
TECHNIP	❯	159,80	1048,22	+1,40	+3,36
THOMSON MULT .	❯	48,50	318,14	−1,84	−2,68
TOTAL FINA E	❯	159,40	1045,60	+1,14	+0,63
TRANSICIEL #	❯	53,20	348,97	−2,21	+39,63
UBI SOFT ENT	❯	40,19	263,63	−3,04	−3,15
UNIBAIL	❯	190,80	1251,57	−0,10	+12,43
UNILOG	❯	111,80	733,36	+0,36	+31,52
USINOR	❯	...	...	...	−0,07
VALEO	❯	54,20	355,53	+0,37	+13,96
VALLOUREC	❯	55,15	361,76	−1,52	−3,07
VIA BANQUE		33,40	219,09	+2,77	+4,37
VICAT		66	432,93	−1,49	+17,43
VINCI	❯	65,20	427,68	...	−0,45
VIVENDI ENVI	❯	46	301,74	−0,22	−1,07
VIVENDI UNIV	❯	72,15	473,27	−0,14	+2,92
WANADOO	❯	8,12	53,26	+0,25	−6,66
WORMS (EX.SO		19,40	127,26	−0,36	+10,54
ZODIAC	❯	266,90	1750,75	−0,60	−9,21

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ADECCO		715,50	4693,37	+0,77	+7,43
AMERICAN EXP		50,75	332,90	−0,10	−11,66
AMVESCAP EXP		22,10	144,97	−6,75	+10,50
ANGLOGOLD LT		30,30	198,75	+1	−4,41
A.T.T. #		23,20	152,18	−3,29	+31,37
BARRICK GOLD		15,94	104,56	+0,19	−7,37
COLGATE PAL.		65	426,37	+4,75	−7,14
CROWN CORK O		7,90	51,82	−15,96	+1,28
DE BEERS #		46,35	304,04	−3,03	+65,53
DIAGO PLC		10,91	71,56	−2,50	−6,83
DOW CHEMICAL		33,30	218,43	−4,83	−17,57
DU PONT NEMO		46,76	306,73	−1,14	−12,10
ECHO BAY MIN		0,71	4,66	...	+86,84
ELECTROLUX		18,09	118,66	−0,28	+36,83
ELF GABON		144,50	947,86	+4,33	+19,61
ERICSSON #	❯	9,65	63,30	−2,82	−19,65
FORD MOTOR #		29,85	195,80	−0,70	+16,60
GENERAL ELEC		51	334,54	+0,20	−1,92
GENERAL MOTO		57,45	376,85	−3,53	+7,38
GOLD FIELDS		4,08	26,76	+1,49	+13,33
HARMONY GOLD		4,65	30,50	+5,68	+0,64
HITACHI #		9,44	61,92	−2,18	+1,39
HSBC HOLDING	❯	16,46	107,97	+0,24	+6,81
I.B.M.	❯	126,40	829,13	+1,36	+37,84
I.C.I.		7,81	51,23	−2,25	−10,33
ITO YOKADO #		55,75	365,70	−0,62	+8,04
I.T.T. INDUS		45,10	295,84	+1,35	+11,85
KINGFISHER P	❯	7,59	49,79	+0,93	−0,39
MATSUSHITA		21,01	137,82	−4,50	−17,60
MC DONALD'S		32,49	213,12	−0,76	−4,49
MERK AND CO		84	551	−0,94	−14,37
MITSUBISHI C		7,60	49,85	−3,80	−5,70
NESTLE SA #	❯	2245,50	14729,51	−0,66	−7,44
NORSK HYDRO		44,71	293,28	+0,02	+4,43
PFIZER INC		49	321,42	+0,16	−0,04
PHILIP MORRI		50,25	329,62	−0,50	+6,82
PROCTER GAMB		80,80	530,01	−0,12	+2,21
RIO TINTO PL		20,08	131,72	−0,99	+11,99
SCHLUMBERGER		71	465,73	+0,07	−16,42
SEGA ENTERPR		16,60	108,89	−3,49	+70,95
SEMA GROUP #	❯	8,57	56,22	−0,46	+85,09
SHELL TRANSP		9,13	59,89	−0,65	+5,18
SONY CORP. #	❯	78	511,65	+0,58	+6,41
T.D.K. #		79,05	518,53	−3,60	−22,50
TOSHIBA #		6,40	41,98	−2,29	−8,17
UNITED TECHO		85	557,56	+0,18	−0,52
ZAMBIA COPPE		0,65	4,26	...	+44,44

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 19 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		15,48	101,54	−0,13
AB SOFT		6,30	41,33	+4,65
ACCESS COMME		11,45	75,11	−4,58
ADL PARTNER		24	157,43	+0,17
ALGORIEL #		8,96	58,77	...
ALPHAMEDIA		2,10	13,78	−6,67
ALPHA MOS #		7,50	49,20	+7,14
ALPHA MOS BS	◆	0,85	5,58	...
ALTAMIR & CI		130	852,74	...
ALDETA		5	32,80	+31,58
ALTI #		13	85,27	−5,45
ALTI ACT.NOU	◆	12,35	81,01	...
A NOVO #	❯	211	1384,07	+1,39
ARTPRICE COM		14,86	97,48	+6,14
ASTRA		0,90	5,90	...
AUFEMININ.CO		5	32,80	−0,20
AUTOMA TECH		12,95	84,95	...
AVENIR TELEC	❯	6,67	43,75	−1,91
AVENIR TELEC		2,90	19,02	−3,33
BAC MAJESTIC		8,65	56,74	−0,57
BARBARA BUI		14,30	93,80	+10
BCI NAVIGATI		14,20	93,15	−5,33
BELVEDERE		13,50	88,55	...
BOURSE DIREC		4,30	28,21	−3,15
BRIME TECHNO		56,35	369,63	−2,34
BRIME TECHN		2,05	13,45	...
BUSINESS ET		16,01	105,02	−4,65
BUSINESS INT		6,21	40,73	−8,27
BVRP ACT.DIV		38,40	251,89	−1,54
CAC SYSTEMES	◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER		16,25	106,59	−8,96
CAST		17,99	118,01	−0,06
CEREP		104,70	686,79	+0,48
CHEMUNEX #		0,79	5,18	+8,22
CMT MEDICAL		18,60	122,01	−0,80
COALA #		22,88	150,08	+1,55
COHERIS ATIX		31,50	206,63	−0,28
COIL		15,60	102,33	−2,13
CION ET SYS.		4,68	30,70	−9,83
CONSODATA #		26	170,55	−3,95
CONSORS FRAN		7	45,92	+0,14
CROSS SYSTEM		8,94	58,64	−14,45
CRYO #		12,75	83,63	−14,43
CRYONETWORKS.		7,40	48,54	−7,96
CYBERDECK #		1,64	10,76	+0,61
CYBER PRES.P		23,50	154,15	+2,17
CYBERSEARCH		2,70	17,71	−10
CYRANO #		2,55	16,73	−12,37
DALET #		11,50	75,44	−6,35
DATATRONIC		8,10	53,13	−4,59
DESK #	◆	2,76	18,10	...
DEVOTEAM #	❯	70,30	461,14	+0,43
DMS #		12,60	82,65	−1,49
D INTERACTIV		7,90	51,82	+0,64
D INTERATIVE	◆	7,20	47,23	...
DIOSOS		40,50	265,66	−1,22
DIREKT ANLAG		38,80	254,51	−5,34
DIREKT ANLAG		37,35	245	−1,71
DURAND ALLIZ		0,95	6,23	...
DURAN DUBOI		22,40	146,93	−4,68
DURAN BS 00	◆	1,95	12,79	...
EFFIK #		13,68	89,73	+1,18
EGIDE #		561	3679,92	+2,75
EMME(JCE 1/1		10,60	69,53	−3,64
ESI GROUP		54	354,22	...
ESKER		6,72	44,08	−0,44
EUROFINS SCI		33,80	221,71	−4,22
EURO.CARGO S		11	72,16	+1,85
FIMATEX #	❯	6,57	43,10	+3,46
FI SYSTEM #	❯	9,16	60,09	−5,18
FI SYSTEM BS	◆	2,16	14,17	...
FLOREANE MED		8,39	55,03	−0,12
GAMELOFT COM		4,90	32,14	−5,04
GAUDRIOT #		33	216,47	−2,94
GENERIX #		23,94	157,04	+1,01
GENESYS #		33,70	221,06	+10,13
GENESYS NV 0	◆	42,20	276,81	...
GENESYS BS00		7,49	49,13	−17,33
GENSET	❯	41,10	269,60	−4,20
GL TRADE #		38,15	250,25	−2,05
GUILLEMOT #		37,10	243,36	−3,51
GUYANOR ACTI		0,25	1,64	...
HF COMPANY		56	367,34	−1,75
HIGH CO.#		94	616,60	+2,73
HIGH BS 01	◆	6	39,36	...
HIGHWAVE OPT	❯	120,80	792,40	−1,55
HIMALAYA		15,90	104,30	+0,57
HI MEDIA		3,92	25,71	+3,16
HOLOGRAM IND		8,35	54,77	...
HUBWOO.COM		10,10	66,25	−8,01
IB GROUP.COM		17,65	115,78	−2,75
IDP		2,61	17,12	−10
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		14,99	98,33	−0,07
ILOG #		25	163,99	+0,81
IMECOM GROUP		2,31	15,15	−0,43
INFOSOURCES		0,97	6,36	−11,82
INFOSOURCE B	◆	2,20	14,43	...
INFOTEL #		43,50	285,34	+1,40
INFO VISTA		22	144,31	−0,41
INTEGRA NET	❯	6,35	41,65	−1,55
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #	◆	2,46	16,14	...
IPSOS #	❯	96,50	633	−0,52
IPSOS BS00	◆	6,50	42,64	...
ITESOFT		8	52,48	−0,87
IT LINK		9,82	64,41	−2,48
IXO		1,92	12,59	−2,04
JOLIEZ-REGOL		1,30	8,53	...
KALISTO ENTE		12,99	85,21	−5,18
KALISTO NV J	◆	16	104,95	...
KEYRUS PROGI		3,73	24,47	−5,09
KAZIBAO		0,90	5,90	+1,12
LACIE GROUP		7,17	47,03	+0,28
LEXIBOOK #		19,40	127,26	−0,05
LEXIBOOK NOU	◆	20	131,19	...
LINEDATA SER		28,50	186,95	−5
LYCOS EUROPE		3,10	20,33	−7,46
MEDCOST #		7,76	50,90	−0,26
MEDIDEP #		124	813,39	+1,81
METROLOGIC G		93	610,04	+1,09
MICROPOLE		9,60	62,97	−1,64
MONDIAL PECH		5,60	36,73	−3,28
MULTIMANIA		6,60	43,29	−1,79
NATUREX		11,51	75,50	−0,78
NET2S #		24,72	162,15	+3
NETGEM	❯	18,35	120,37	−0,43
NETVALUE #		4,09	26,83	−0,24
NEURONES #		4,05	26,57	−8,78
NICOX #		87	570,68	−5,33
OLITEC		33,99	222,96	−0,03
OPTIMA DIREC		5,35	35,09	−1,83
OPTIMS #		4,45	29,19	...
OXIS INTL RG		0,68	4,46	...
PERFECT TECH		44,10	289,28	−9,74
PERF.TECHNO	◆	6,30	41,33	...
PHARMAGEST I		18,50	121,35	+1,37
PHONE SYS.NE	◆	5,10	33,45	...
PICOGIGA		27,10	177,76	−5,90
PROSODIE #		58,70	385,05	−0,51
PROSODIE BS	◆	14	91,83	...
PROLOGUE SOF		7,82	51,30	−1,01
PROXIDIS	◆	1,60	10,50	...
QUANTUM APPL.	◆	2,85	18,69	...
QUALIFLOW		27,21	178,49	−1,09
QUANTEL		4,20	27,55	+5
R2I SANTE		9,71	63,69	+0,10
RECIF #		32	209,91	+2,73
REPONSE #		52	341,10	...
REGINA RUBEN	◆	7,95	52,15	...
RIBER #		19,20	125,94	−3,52
RIGIFLEX INT		132,50	869,14	+2,71
RISC TECHNOL		10,60	69,53	−1,49
SAVEURS DE F		10,50	68,88	...
GUILLEMOT BS		21	137,75	−2,51
SELF TRADE		8,90	58,38	−0,22
SILICOMP #		57	373,90	+0,80
SITICOM GROU		29,65	194,49	+2,24
SODITECH ING		8,26	54,18	+0,12
SOFT COMPUTI		9	59,04	+0,56
SOI TEC SILI	❯	23,60	154,81	−0,38
SOI TEC BS 0	◆	20,98	137,62	...

(Publicité)

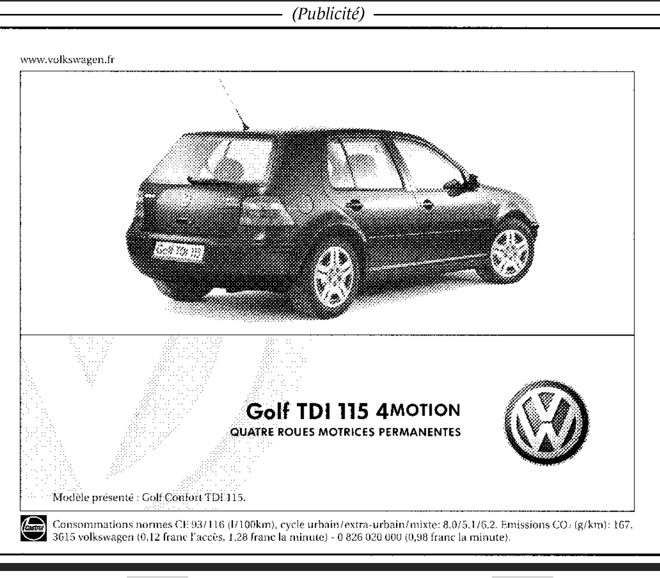

SECOND MARCHÉ

LUNDI 19 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		49,30	323,39	...
ARKOPHARMA #		134,60	882,92	−0,07
CNIM CA#		57,70	378,49	−0,17
FINACOR		13,30	87,24	−5
GFI INDUSTRI		28,55	187,28	−0,66
LAURENT-PERR		31,13	204,20	+1,70
M6-METR.TV A	❯	33,13	217,32	+0,52
HERMES INTL	❯	152,90	1002,96	+1,93
RALLYE (LY)	❯	62,60	410,63	+2,04
MANITOU #		77	505,09	−1,66
ALTEN (SVN)	❯	150,80	989,18	−1,37
APRIL S.A.#(		235	1541,50	+2,62
BENETEAU CA#		131	859,30	−0,38
STERIA GROUP		155	1016,73	−0,64
PINGUELY HAU		28,50	186,95	−1,69
UNION FIN.FR		194,50	1275,84	...
CEGEDIM #		62,60	410,63	+0,16
FINATIS(EX.L		120	787,15	+4,35
AB GROUPE		39,76	260,81	−4,88
MARIONNAUD P		143	938,02	−0,69
RODRIGUEZ GR		387,80	2543,80	+0,52
PIERRE VACAN		60	393,57	...
EXPAND S.A		51,05	334,87	−1,45
C.A. PARIS I		258,60	1696,30	−0,92
JET MULTIMED	◆	63,30	415,22	...
FININFO		38,50	252,54	−2,53
MANUTAN INTE		58,55	384,06	+0,09
LECTRA SYST.		12,30	80,68	−2,84
DANE-ELEC ME		5,19	34,04	−1,14
SOLERI		269	1764,52	−3,93
ALGECO #		96	629,72	+0,37
SECHE ENVIRO		109	714,99	−0,91
AUBAY		16,05	105,28	−3,89
GROUPE J.C.D		123	806,83	−2,38

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 16 février**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,88	189,44	16/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,61	200,79	16/02
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2422,45	15890,23	16/02
BNP MONÉ PLACEMENT C	13309,15	87302,30	16/02
BNP MONÉ PLACEMENT D	11620,17	76223,32	16/02
BNP MONÉ TRÉSORERIE	151282,59	992348,74	16/02
BNP OBLIG. CT	167,19	1096,69	16/02
BNP OBLIG. LT	34,67	227,42	16/02
BNP OBLIG. MT C	148,23	972,33	16/02
BNP OBLIG. MT D	135,99	892,04	16/02
BNP OBLIG. SPREADS	179,11	1174,88	16/02
BNP OBLIG. TRÉSOR	1902,28	12478,14	16/02
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1776,70	11654,39	16/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI CONVERTIBLES	315,18	2067,45	15/02
BP OBLI HAUT REND.	113,77	746,28	15/02
BP MEDITERRANÉE DÉV.	88,95	583,47	15/02
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	173,21	1136,18	15/02
BP OBLIG. EUROPE	50,40	330,60	16/02
BP SÉCURITÉ	99870,85	655109,83	16/02
EUROACTION MIDCAP	171,31	1123,72	16/02
FRUCTI EURO 50	127,20	834,38	16/02
FRUCTIFRANCE C	102,99	675,57	15/02
FRUCTIFONDS FRANCE NM	360,18	2362,63	15/02
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	502,55	3296,51	15/02
NORD SUD DÉVELOP. D	407,90	2675,65	15/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	59,69	391,54	18/02
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	79,43	521,03	18/02
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,18	138,93	18/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,48	278,65	18/02
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	52,46	344,12	18/02
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	50,73	332,77	18/02
ÉCUR. EXPANSION C	14298,73	93793,52	18/02
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,95	268,61	18/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	63,33	415,42	18/02
ÉC. MONÉT.C	218,13	1430,84	18/02
ÉC. MONÉT.D	188,11	1233,92	18/02
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	172,69	1132,77	18/02
ÉCUR. TECHNOLOGIES	51,57	338,28	18/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,68	1801,78	18/02
ÉPARCOURT-SICAV D	28,39	186,23	18/02
GÉOPTIM C	2226,12	14602,39	18/02
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,53	252,74	18/02
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,67	220,86	18/02
ÉCUREUIL VITALITÉ C	45,48	298,33	18/02
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	530,05	3476,90	16/02
ATOUT FONCIER	351,57	2306,15	16/02
ATOUT FRANCE ASIE D	92,13	604,33	16/02
ATOUT FRANCE EUROPE	222,21	1457,60	16/02
ATOUT FRANCE MONDE	54,68	358,68	16/02
ATOUT FUTUR C	239,77	1572,79	16/02
ATOUT FUTUR D	217,27	1425,20	16/02
ATOUT SÉLECTION	127,08	833,59	16/02
COEXIS	335,75	2202,38	16/02
DIÈZE	469,84	3081,95	16/02
EURODYN	621,95	4079,72	16/02
INDICIA EUROLAND	136,94	898,27	15/02
INDICIA FRANCE	469,90	3082,34	15/02
INDOCAM AMÉRIQUE	48,65	319,12	16/02
INDOCAM ASIE	21,84	143,26	16/02
INDOCAM MULTI OBLIG.	175,81	1153,24	16/02
INDOCAM ORIENT C	38,88	255,04	16/02
INDOCAM ORIENT D	34,64	227,22	16/02
INDOCAM JAPON	167,53	1098,92	16/02
INDOCAM STR. 5-7 C	337,36	2212,94	15/02
INDOCAM STR. 5-7 D	209,89	1376,79	15/02
OBLIFUTUR C	97,28	638,11	16/02
OBLIFUTUR D	83,73	549,23	16/02
REVENU-VERT	171,18	1122,87	16/02
UNIVERS ACTIONS	65,83	431,82	16/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	42,46	278,52	16/02
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	96,04	629,98	15/02
INDOCAM VAL. RESTR.	327,12	2145,77	15/02
MASTER ACTIONS	51,27	336,31	14/02
MASTER OBLIGATIONS	30,27	198,56	14/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,12	138,54	15/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,26	132,90	15/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,88	130,40	15/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,60	122,01	15/02
OPTALIS EXPANSION C	18,08	118,60	15/02
OPTALIS EXPANSION D	17,95	117,74	15/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,84	117,02	15/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,12	105,74	15/02
PACTE SOL. LOGEM.	76,30	500,50	13/02
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,13	532,18	13/02
UNIVAR C	187,08	1227,16	20/02
UNIVAR D	184,35	1209,26	20/02
CIC BANQUES			
CIC EPARCIC	417,97	2741,70	16/02
CIC FINUNION	169,94	1114,73	16/02
CIC FRANCIC	38,07	249,72	16/02
CIC MONDE PEA	37,82	248,08	16/02
CIC OBLI LONG TERME C	14,89	97,67	16/02
CIC OBLI LONG TERME D	14,89	97,67	16/02
CIC PIERRE	36,78	241,26	16/02
EUROCIC LEADERS	488,87	3206,78	16/02
MENSUELCIC	1427,76	9365,49	07/02
RENTACIC	23,18	152,05	07/02
UNION AMÉRIQUE	586,64	3848,11	09/02
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT	705,31	4626,53	16/02
CIC NOUVEAU MARCHÉ	11,99	78,65	16/02
CIC TECHNO. COM	152,66	1001,38	16/02
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	220,92	1449,14	16/02
LION 20000 C/3 11/06/99	956,60	6274,88	16/02
LION 20000 D/3 11/06/99	835,13	5478,09	16/02
SICAV 5000	194,85	1278,13	16/02
SLIVAFRANCE	341,40	2239,44	16/02
SLIVARENTE	40,08	262,91	16/02
SLIVINTER	177,12	1161,83	16/02
TRILION	749,30	4915,09	16/02
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	208,15	1365,37	16/02
ACTILION DYNAMIQUE D *	200,58	1315,72	16/02
ACTILION PEA DYNAMIQUE	82,32	539,98	16/02
ACTILION ÉQUILIBRE C *	188,84	1238,71	16/02
ACTILION ÉQUILIBRE D *	180,53	1184,20	16/02
ACTILION PRUDENCE C *	174,44	1144,25	16/02
ACTILION PRUDENCE D *	166,43	1091,71	16/02
INTERLION	224,67	1473,74	16/02
LION ACTION EURO	109,66	719,32	16/02
LION PEA EURO	110,70	726,14	16/02
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	26,31	172,58	16/02
CM EUROPE TECHNOL	7	45,92	16/02
CM FRANCE ACTIONS	42,55	279,11	16/02
CM MID. ACT. FRANCE	38,97	255,63	16/02
CM MONDE ACTIONS	366,91	2406,77	16/02
CM OBLIG. LONG TERME	103,97	682	16/02
CM OPTION DYNAM.	35,24	231,16	16/02
CM OPTION ÉQUIL.	55,06	361,17	16/02
CM OBLIG. COURT TERME	158,98	1042,84	16/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	327,48	2148,13	16/02
CM OBLIG. QUATRE	163,90	1075,11	16/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,08	125,16	16/02
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	154,44	1013,06	16/02
ASIE 2000	82,79	543,07	16/02
NOUVELLE EUROPE	257,19	1687,06	16/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3480,84	22832,81	16/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3270,55	21453,40	16/02
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	335,28	2199,29	16/02
ST-HONORÉ FRANCE	65,52	429,78	16/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	114,02	747,92	16/02
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	160,69	1054,06	16/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	398,61	2614,71	16/02
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	114,18	748,97	16/02
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	39,34	258,05	15/02
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	246,48	1616,80	15/02
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7394,21	48502,84	15/02
STRATÉGIE INDICE USA	10659,32	69920,56	15/02
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	104,06	682,59	18/02
ADDILYS D	103,24	677,21	18/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	30,86	202,43	18/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	30,26	198,49	18/02
AMPLITUDE EUROPE C	39,23	257,33	18/02
AMPLITUDE EUROPE D	38,08	249,79	18/02
AMPLITUDE MONDE C	274,90	1803,23	18/02
AMPLITUDE MONDE D	248,80	1632,02	18/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	20,75	136,11	18/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	20,13	132,04	18/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	51,01	334,60	18/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	122,85	805,84	18/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	38,65	253,53	18/02
GÉOBILYS C	116,35	763,21	18/02
GÉOBILYS D	107,03	702,07	18/02
INTENSYS C	20,04	131,45	18/02
INTENSYS D	17,40	114,14	18/02
KALEIS DYNAMISME C	244,26	1602,24	18/02
KALEIS DYNAMISME D	237,56	1558,29	18/02
KALEIS DYNAMISME FR C	90,86	596	18/02
KALEIS ÉQUILIBRE C	209,66	1375,28	18/02
KALEIS ÉQUILIBRE D	203,11	1332,31	18/02
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,64	1257,08	18/02
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,25	1215,16	18/02
KALEIS TONUS C	85,24	559,14	18/02
OBLITYS C	109,42	717,75	18/02
OBLITYS D	109,42	717,75	18/02
PLÉNITUDE D PEA	49,10	322,07	18/02
POSTE GESTION C	2540,93	16667,41	18/02
POSTE GESTION D	2328,50	15273,96	18/02
POSTE PREMIÈRE	6906,60	45304,33	18/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40967,67	268730,30	18/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	8795,02	57691,55	18/02
PRIMIEL EUROPE C	87,97	577,05	18/02
REVENUS TRIMESTRIELS	787,25	5164,02	18/02
THÉSORA C	180,88	1186,50	18/02
THÉSORA D	153,18	1004,79	18/02
TRÉSORYS C	45967,53	301527,23	18/02
SOLSTICE D	360,13	2362,30	18/02
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	98,45	645,79	18/02
DÉDIALYS MULTI-SECT.	76,75	503,45	18/02
DÉDIALYS SANTÉ	100,78	661,07	18/02
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	57,61	377,90	18/02
DÉDIALYS TELECOM	66,95	439,16	18/02
POSTE EUROPE C	89,01	583,87	18/02
POSTE EUROPE D	85,42	560,32	18/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	191,68	1257,34	18/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	175,96	1154,22	18/02
REMUNYS PLUS	100,30	657,92	18/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	155,82	1022,11	16/02
CADENCE 2 D	153,74	1008,47	16/02
CADENCE 3 D	153,95	1009,85	16/02
CONVERTIS C	247,85	1625,79	16/02
INTEROBLIG C	57,18	375,08	16/02
INTERSÉLECTION FR. D	89,54	587,34	16/02
SÉLECT DÉFENSIF C	193,60	1269,93	16/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	279,39	1832,68	16/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	182,32	1195,94	16/02
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	175,59	1151,79	16/02
SÉLECT PEA 1	244,01	1600,60	16/02
SG FRANCE OPPORT. C	537,41	3525,18	16/02
SG FRANCE OPPORT. D	503,19	3300,71	16/02
SOGENFRANCE C	584,68	3835,25	16/02
SOGENFRANCE D	526,89	3456,17	16/02
SOGEOBLIG C	108,27	710,20	16/02
SOGÉPARGNE D	44,58	292,43	16/02
SOGEPEA EUROPE	278,06	1823,95	16/02
SOGINTER C	76,15	499,51	16/02
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,12	125,42	15/02
DÉCLIC ACTIONS FRANC	64,24	421,39	15/02
DÉCLIC ACTIONS INTER.	44,05	288,95	16/02
DÉCLIC BOURSE PEA	60,06	393,97	15/02
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,02	118,20	15/02
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,79	110,14	15/02
DÉCLIC PEA EUROPE	30,42	199,54	15/02
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	75,45	494,92	15/02
SOGINDEX FRANCE C	635,89	4171,16	15/02

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2002--0023-0 WAS LMQ2002-23 Op.: XX Rev.: 19-02-01 T.: 10:26 S.: 111,06-Cmp.:19,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0123 Lcp:700 CMYK

SPORTS **L'équipe de France de rugby s'est inclinée devant l'Irlande (22-15), samedi 17 février, à Dublin, lors de la deuxième journée du Tournoi des six nations. ● LES BLEUS, arc-boutés en défense (113 plaquages), ont semblé oublier les vertus du rugby d'attaque dont ils ont longtemps été les champions. ● *« À UN MOMENT, il faut du talent »*, a déclaré le sélectionneur français Bernard Laporte, contrarié par la tournure prise par la partie, tandis que la presse anglaise qualifiait les Bleus *« d'équipe la plus ennuyeuse d'Europe »*. ● EN ITALIE, où le XV de France doit se rendre le 3 mars, Bernard Laporte et Jo Maso, le manager de l'équipe, ont prévu d'incorporer un certain nombre de jeunes joueurs. ● LA DEUXIÈME JOURNÉE du Tournoi a également vu la large victoire de l'Angleterre devant l'Italie (80-23) et le match nul du pays de Galles en Ecosse (28-28).**

Le XV de France n'ose plus attaquer et se perd à Dublin

Arc-boutés en défense, les joueurs de Bernard Laporte ont attendu plus d'une heure avant de se lancer, bien trop tard, à l'offensive d'une rencontre emportée par l'Irlande (22-15). Le rêve bleu de grand chelem s'est évanoui sur la pelouse de Lansdowne Road, à Dublin

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Qu'est-ce qu'une bonne défense ? *« Le minimum pour réussir dans le rugby international »*, *« une bonne base »*, répondent les joueurs français. C'est ce qui reste quand on a tout oublié, pourrait-on ajouter au vu des deux ternes prestations offertes par le XV de France depuis le début du Tournoi des six nations 2001. Dimanche 4 février, face à l'Ecosse (16-6), les joueurs de Bernard Laporte avaient si bien défendu qu'ils en avaient omis de jouer. Ils avaient oublié de se faire des passes à la bonne hauteur, dans le bon tempo, oublié que le vieux Tournoi vaut bien les mêmes sacrifices, le même entrain et la même passion que les grands matches de l'automne, contre les grands du Sud. La fatigue, disaient-ils après avoir joué l'Ecosse. Ils se sont soignés, reposés, mais ils ont rechuté. Pendant plus d'une heure, ils ont à nouveau récité une très médiocre partition offensive, contre l'Irlande, samedi 17 février, à Dublin.

Les Bleus plaquent, énormément : 113 fois en Irlande (dont 9 manqués), soit deux fois plus que leurs adversaires en vert. Ils défendent avec acharnement et application. Ce n'est pas souvent spectaculaire, mais *« cela suffit pour gagner des matches dans le Championnat de France »*, assure Christophe Juillet. Ils *« retournent de la viande »*, comme ils disent. Par quintal. *« On se jette de partout, on ne peut pas reprocher à cette équipe de manquer d'envie ou d'enthousiasme »*, ajoute le troisième-ligne centre du XV de France. Ils se loupent, parfois, laissent filer un adversaire au-delà de la ligne d'avantage. Mais ils se relèvent, toujours, se replient, étirent des rideaux défensifs sans fin ni faille. C'est le jeu à l'australienne, la méthode des champions du monde : un tout-défendre, qui ne réussit pas beaucoup aux vice-champions du monde 1999, fort contraints au moment de se lancer dans les grands mouvements d'attaque.

Deux matches du Tournoi des six nations ont suffi au *Sunday Times* pour qualifier le XV de France d'équipe *« la plus ennuyeuse d'Europe »*. *« A un moment, il faut du talent »*, reconnaît Bernard Laporte, vaguement dépité.

Les Français défendent, donc. Mais quoi d'autre ? Rien. Frilosité, fébrilité. Actes manqués, ballons rendus à toute vitesse. Une longue attente, une embuscade sans fin, sans but réel. Un désert d'audaces, un long ennui, secoué à intervalles réguliers par les percées et les crochets de l'excellent Brian O'Driscoll, ou de ses compères de l'attaque irlandaise. *« Chaque fois qu'ils avaient le ballon, il y avait danger »*, reconnaît Bernard Laporte, l'entraîneur français. Attendre et voir, sans jamais prendre de risques, sans jamais faire preuve d'ambitions autres que le bien défendre. Attendre que des espaces se créent plutôt que de créer des espaces, le b.a.-ba du rugby. *« Une première mi-temps catastrophique »*, dira justement Philippe Bernat-Salles.

L'ailier de Biarritz a touché son premier ballon offensif à l'heure de jeu. L'heure du réveil, du sursaut d'orgueil, tardif, comme il se doit. Il ne servira qu'à sauver les apparences, et à inscrire deux essais, par Fabien Pelous sur un maul pénétrant (62e), puis par l'inévitable Philippe Bernat-Salles, en bout de ligne (72e). Jusque-là, la joie de jouer des Irlandais s'était souvent faufilée au travers des lignes françaises. Ronan O'Gara, ouvreur inventif, avait su lancer ses deux centres dans d'audacieuses manœuvres. Le solide Rob Henderson et le brillant Brian O'Driscoll s'en étaient donné à cœur joie, multipliant les courses en débordement, les cadrages et les crochets. *« Un des plus beaux trios d'attaque au monde »*, admire Bernard Laporte, à la recherche d'un triangle 10-12-13 aussi séduisant.

Une fois, une seule, en dépit d'une domination constante, d'une possession de balle deux fois supérieure, les hommes en vert sont vraiment passés, à deux dans un intervalle au milieu du terrain, puis jusqu'au bout, derrière la ligne bleue. Une fois, une seule, Brian O'Driscoll a prolongé le mouvement jusque dans l'en-but. A-t-il lâché le ballon avant d'aplatir ? L'arbitre, l'Australien Scott Young, n'était pas sûr de son fait. Il a réclamé l'assistance des images vidéo. Le superviseur, l'Anglais Brian Campsall, et la foule, à qui on remontrait les images sur un écran géant, lui ont conseillé d'accorder l'essai (49e). Il a consenti. Plus tard, l'auteur de l'unique essai irlandais admettra ses propres *« doutes »*. Il donnera ainsi raison aux détracteurs de l'assistance vidéo, un procédé inutile qui entretient le doute plus qu'il n'éclaircit la confusion inhérente au jeu de rugby. L'essai de Brian O'Driscoll n'était sans doute pas valable mais les Français méritaient-ils un match nul ? La réponse est « non », aussi vrai que la meilleure des défenses reste l'attaque, et non le contraire.

Eric Collier

OLIVIER MORIN/AFP

Le centre irlandais Brian O'Driscoll tente de percer la défense française, durant le match France-Irlande du 17 février.

Le point

▼ MATCHES JOUÉS

Irlande-France	22-15
Angleterre-Italie	80-23
Écosse-Pays de Galles	28-28
Irlande-France	22-15
Angleterre-Italie	80-23
Écosse-Pays de Galles	28-28

▼ LE PROGRAMME

Samedi 3 mars	Italie-France
Samedi 3 mars	Angleterre-Ecosse
Samedi 3 mars	Pays de Galles-Irlande

▼ CLASSEMENT

		Pts	J	G	N	P	Pp	Pc	Diff.
1	Angleterre	4	2	2	0	0	124	38	+86
2	Irlande	4	2	2	0	0	63	37	+26
3	France	2	2	1	0	1	31	28	+3
4	Ecosse	1	2	0	1	1	34	44	–10
5	P. de Galles	1	2	0	1	1	43	72	–29
6	Italie	0	2	0	0	2	45	121	–76

Pp = Points pour Pc = Points contre

Tournoi des six nations

IRLANDE - FRANCE : 22-15 (9-3)

Samedi 17 février • Stade de Lawnsdone Road, à Dublin
• Temps agréable • Terrain en bon état • 50 000 spectateurs • Arbitre : M. Young (Aus.)

• LES ÉQUIPES

IRLANDE : (Sélectionneur : Gatland) • Dempsey • Hickie ; O'Driscoll ; Henderson (Maggs, 75e) ; Howe • O'Gara ; Stringer • Wallace ; Foley ; Quinland (Ward, 74e) • O'Kelly ; Galwey (Longwell, 74e) • Hayes ; Wood (cap.) ; Clohessy (Byrne, 74e).

FRANCE : (Sélectionneur : Laporte) • Garbajosa • Bernat-Salles ; Comba ; Dourthe ; Bory (Dominici, 70e) • Lamaison ; Carbonneau • Magne ; Juillet ; Moni (Betsen, 70e) • Auradou (Benazzi, 63e) ; Pelous (cap.) • De Villiers ; Ibanez ; Marconnet (Califano, 63e).

LES POINTS

IRLANDE : 1 essai de O'Driscoll (48e), transformé par O'Gara ; 5 pénalités de O'Gara (4e, 21e, 40e, 43e, 54e).

FRANCE : 2 essais de Garbajosa (61e) et Bernat-Salles (73e), dont 1 transformé par Lamaison (61e) ; 1 pénalité de Lamaison (18e).

FAUTES

Pénalités : En faveur de l'RLANDE : 17 (8 + 9), dont 8 tentées (4 + 4) et 5 transformées (3 + 2). En faveur de la FRANCE : 11 (4 + 7), dont 1 tentée (1 + 0) et 1 transformée (1 + 0).
Mêlées : IRLANDE : 10 (6 + 4). FRANCE : 11 (6 + 5).
Touches : IRLANDE : 16 (9 + 7). FRANCE : 16 (9 + 7).
Exclusion temporaire : FRANCE : Lamaison (33e).

LE FAIT DU MATCH

Même s'ils se sont souvent heurtés à une défense tricolore bien organisée, les Irlandais ont su construire leur jeu, en s'appuyant notamment sur Brian O'Driscoll et Ronan O'Gara. Les nombreuses fautes commises par le pack français ont aussi donné la possibilité au buteur irlandais de s'illustrer face aux poteaux.

• STATISTIQUES

IRLANDE ■ FRANCE

POSSESSION DE LA BALLE: 60 % – 40 %

TEMPS DE JEU: 15 minutes – 10 minutes

total	1re mi-temps	2e mi-temps		total	1re mi-temps	2e mi-temps
13 dont	7	6	NOMBRE D 'ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES	7 dont	1	6
13 dont	7	6	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES	10 dont	2	8
4 dont	1	3	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES	7 dont	3	4
3 dont	1	2	BALLES RÉCUPÉRÉES	2 dont	0	2

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Records à Twickenham, nul à Murrayfield

Pour Clive Woodward, le manager de l'équipe d'Angleterre, le XV de la Rose dispose actuellement du *« meilleur demi d'ouverture du monde »* en la personne du jeune Jonny Wilkinson, auteur de 35 points (1 essai, 4 pénalités et 9 transformations) face à l'Italie, le samedi 17 février, à Twickenham, un record dans l'histoire du Tournoi des cinq ou des six nations. Autre record, le nombre de points inscrits par l'Angleterre, vainqueur sur un score sans appel (80-23, 10 essais à 2), en dépit de la bonne résistance offerte par l'Italie en début de match. *« C'est très décevant car, en première mi-temps, nous avons produit notre meilleur rugby depuis deux ans »*, regrette Brad Johnstone, l'entraîneur du XV d'Italie, le prochain adversaire de la France. A Edimbourg, l'Ecosse a arraché de justesse le match nul (28-28) devant le pays de Galles, longtemps dominateur. Pour recoller au score, les Ecossais ont inscrit 2 essais dans les cinq dernières minutes.

Bernard Laporte et Jo Maso veulent faire appel à du sang neuf

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Depuis sa nomination à la tête du XV de France, en novembre 1999, Bernard Laporte a toujours privilégié un certain conservatisme, préférant notamment l'expérience à la jeunesse. A l'automne 2000, pour affronter l'Australie et la Nouvelle-Zélande, il n'avait pas hésité à faire appel à quelques trentenaires pour remplacer des titulaires blessés ou hors de forme. Fabrice Landreau, Christophe Juillet ou Jean-Luc Sadourny avaient justifié la confiance du sélectionneur lors du beau succès des Bleus sur les All Blacks, à Marseille.

Pour Bernard Laporte, le Tournoi des six nations offrirait un meilleur terrain pour lancer des hommes neufs dans le grand bain international, et préparer l'avenir, la Coupe du monde 2003. Il s'y était essayé timidement, lors du Tournoi 2000, en donnant leur chance à Sébastien Chabal, Jean Daudé, Legi Matiu ou David Bory. Echaudé par l'expérience – à part David Bory, aucun n'avait donné satisfaction –, l'entraîneur français a rechigné à l'idée de faire appel à des nouveaux venus. Cet excès de prudence, qui est en train de devenir la marque de fabrique de Bernard Laporte, n'est peut-être pas sans rapport avec celui affiché par ses joueurs sur le terrain, face à l'Ecosse ou à l'Irlande.

« MANQUE D'ENTHOUSIASME »

Par expérience, Bernard Laporte sait qu'il aura du mal à tenir son groupe concentré jusqu'à la fin du Tournoi, même si certains joueurs, comme Abdelatif Benazzi, se réjouissent toujours à l'idée de disputer *« une belle finale »* en Angleterre, le 7 avril. Aussi, par la force des choses, l'analyse du sélectionneur français rejoint celle de Jo Maso : *« Cette équipe manque d'enthousiasme, de pétillant. Il faut peut-être insuffler un peu de sang neuf, faire venir des jeunes qui ont envie de jouer avec allégresse »*, explique le manager du XV de France.

Longtemps réticent, Bernard Laporte envisage désormais d'ouvrir son groupe France. *« A nous d'apporter des retouches »*, avance-t-il. Pour la suite du Tournoi des six nations, un déplacement à Rome, le 3 mars, il lorgne notamment du côté de l'équipe de France A, auteure d'une victoire concluante (55-23), vendredi 16 février, à Belfast. Plusieurs joueurs se sont mis en évidence, mais un nom, celui du trois-quart centre de Colomiers, Yannick Jauzion, revient en boucle. Il a jusqu'ici été « protégé ». Il a pourtant le même âge (vingt-trois ans) que le prodige irlandais Brian O'Driscoll.

E. C.

LA CHRONIQUE DE PHILIPPE GUILLARD

Après l'heure, ce n'est plus l'heure

ON ÉTAIT PARTI à Dublin pour un défilé d'étoiles, pour gommer des mémoires le dernier tango de Paris, dansé, sans rythme, contre l'Ecosse, à grands coups d'attaques et d'intentions. Il avait été décidé d'empoigner ce match en étouffant, étranglant même, d'enterrer tout espoir irlandais. Mais on avait oublié l'essentiel, le primordial, le détail ridicule, acheter un bon réveil. Un bon « coucou », pas forcément le plus cher mais le mieux réglé, qui aurait sonné à la bonne heure afin que les Français évitent de passer les trois quarts de ce match à regarder les trotteuses irlandaises tourner autour d'eux avec le ballon. Erreur de minimes, erreur de bleus.

Car il aura fallu attendre une heure pour comprendre enfin ce que l'équipe de France était venue faire à Dublin : attaquer, marquer. Jusque-là, on pouvait penser qu'elle avait organisé cette rencontre, à l'avant-match un peu trop protocolaire, dans la seule intention de travailler sa défense. Qu'elle avait délibérément choisi de laisser le ballon et, donc, l'initiative aux Irlandais, juste histoire de tenter de battre le record mondial de plaquage sur le bonhomme. De se faire les épaules, en d'autres termes.

Mais si, jadis, laisser le ballon à l'Irlande était une excellente tactique, vu qu'elle ne savait jamais quoi en faire, et finissait toujours par le rendre, en manque d'inspiration, les temps ont bien changé. Les Irlandais ne se contentent plus aujourd'hui d'inscrire au programme du spectacle leur seul *fighting spirit,* ils jouent, et ils jouent bien ! Finie, l'admiration sans borne qu'avait ce peuple pour nos attaques inattendues et incontrôlables, et pour leurs auteurs. Pendant presque un siècle, c'est l'Irlande toute entière qui nous regardait jouer, n'opposant alors qu'un esprit de combat, parfois si naïf. Pendant presque un siècle, l'Irlande n'osait attaquer devant la France, non par peur, mais par complexe et par respect pour la hiérarchie des belles choses.

APPÉTIT D'ESPACE

Samedi 17 février, tout a basculé. L'Irlande a attaqué, joué, et sublimé cette rencontre. Quel appétit d'espace ! Jouant au large, puis auprès de la défense française, puis par-dessus, bref de partout. Jamais rassasiée, jamais en danger, toujours en mouvement, l'Irlande a brisé l'équipe de France du trésor ovale une heure durant, ne laissant au passage qu'une demi-douzaine d'œufs à des Bleus (de chauffe) sans idée, sans génie, sans recette, réduits aux travaux d'utilité collective.

Et même si, dans le dernier quart d'heure, après tout ce temps passé en prison, on assista enfin à quelques tentatives d'évasions françaises, et même si cette révolte faillit retirer injustement la victoire à l'Irlande, l'équipe de France a pris à Dublin une leçon d'intention. Peut-être la pire de toutes. Pitié, jouez, jouez ! Faites comme les Irlandais ! Faites-nous croire que le rugby est encore un jeu.

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal +, écrivain et ancien rugbyman.

Pierrick Bourgeat réussit le doublé sur la piste de Shigakogen

Le Français compte désormais trois victoires en slalom

IL A QUITTÉ le Japon avec un brin de nostalgie mais surtout la satisfaction du devoir accompli. *« Je n'oublierai jamais Shigakogen »*, a lancé Pierrick Bourgeat en jetant un dernier coup d'œil à la piste. Dimanche 18 février, le Français s'est adjugé le deuxième slalom de l'épreuve japonaise de la Coupe du monde, vingt-quatre heures après avoir enlevé le premier. Vainqueur à Park City (Etats-Unis) en novembre 1998, l'Isérois compte désormais trois succès en slalom à son palmarès. *« Deux victoires en deux jours, c'est fabuleux »*, s'est réjoui Bourgeat, qui a devancé l'Autrichien Heinz Schilchegger et le Slovène Jure Kosir.

SKI

Neuvième de la première manche, samedi 17 février, Pierrick Bourgeat s'est surpassé dans la deuxième pour combler son retard et s'imposer. Le lendemain, il a réalisé le meilleur temps de la première manche et démontré sa capacité à s'adapter mentalement à toutes les situations. *« J'avais une certaine pression de devoir partir le dernier dans la seconde manche, car j'avais déjà fait une erreur dans une situation similaire. Aujourd'hui, j'ai réussi à me concentrer sur mon ski, justement car j'avais déjà eu cette expérience »*, a analysé le Français.

Au terme de la 8e et avant-dernière épreuve de la saison, l'Autrichien Benjamin Raich, troisième samedi et sixième dimanche, a conservé de justesse (avec 60 points d'avance sur Heinz Schilchegger et 105 sur le Norvégien Hans-Petter Buraas) sa place de leader au classement provisoire de la Coupe du monde de slalom. Grâce à ses deux succès consécutifs, Pierrick Bourgeat pointe désormais à la quatrième place.

Pierre Lepidi (avec AFP)

■ **La Française Christel Saioni**, vice-championne du monde, a enlevé la 2e place du slalom de Garmisch-Partenkirchen (Allemagne), dimanche 18 février, derrière la Croate Janica Kostelic. A dix-neuf ans, la skieuse de Zagreb a signé sa 8e victoire consécutive et ainsi égalé le record détenu par la Suissesse Vreni Schneider en 1988-1989.

La vie du triple sauteur Yves N'Kada Zodo ne manque pas de rebondissements

A quarante ans, l'athlète lillois s'est illustré aux championnats de France en salle

Vingt années après sa première retraite sportive, Yves N'Kada Zodo, quarante ans, est parvenu à se qualifier pour la finale des championnats de France en salle, samedi 17 février, à Liévin (Pas-de-Calais). Une performance qui est comme l'apothéose d'une carrière à laquelle il avait mis un terme à plusieurs reprises. *« Reprendre, c'est profiter des derniers instants et pouvoir, aussi, arrêter un jour »*, explique-t-il.

AVANT de s'élancer, Yves N'Kada Zogo fixe longuement le bout de la piste. Il y aura un premier bon, suivi de deux autres encore. Dans ce concours de qualification du triple saut, tout semble permis. Il a appris à voir le bout du sautoir *« comme la ligne d'horizon, l'endroit où tout est possible, où vous savez que personne ne viendra vous brider »*. Difficile de soutenir le contraire à un homme qui avait arrêté sa carrière d'athlète en 1981. Alors âgé de vingt ans, la frustration de stagner à un honnête niveau régional et *« la folie des années Noah »* lui font préférer le tennis à l'athlétisme. Quatre ans plus tard, les exigences d'un dossier d'admission à l'université l'obligent pourtant à retoucher au tartan. Il bat, presque par hasard, son ancien record.

ATHLÉTISME

« Dès lors, explique-t-il aujourd'hui, *j'ai voulu essayer d'aller au bout de mes possibilités. »* De nouveau licencié à l'ASPTT de Lille, son club de toujours, il planifie sa vie en fonction de l'entraînement. Un triple bond à 15,73 m le propulse, très vite, dans le cercle des meilleurs sauteurs français. Voilà pourtant *« six années de galère »* qui commencent. Inconnu puisque revenant sur les sautoirs, il s'estime le seul à croire en lui, à s'imaginer retomber un jour à plus de 16 m. Les entraîneurs ne prêtent à ses performances que peu d'attention, du moins le pense-t-il. Il se prépare donc seul, mettant à profit l'enseignement du professorat de sport.

> Il sent que son corps ne répond plus que par à-coups. C'est le plaisir qui guidera son choix d'arrêter ou pas

« Je n'avais pas la science infuse, reconnaît-il, *mais je savais pouvoir sortir, un jour, un grand saut, mais personne n'était là pour me le dire. Mon état d'esprit était celui d'un enragé. Il y avait moi et le triple, point. Une attitude qui frisait la paranoïa. »* Les stages proposés aux meilleurs athlètes lui sont pourtant profitables. Le cadre tranche radicalement de la compétition. Il réalise que l'écart entre les autres et lui, sur le plan humain, est minime. A trente et un ans, le déclic relève du psychologique. *« J'étais arrivé au bout d'un chemin, du repli sur moi,* explique-t-il. *J'ai compris qu'il ne fallait pas sauter seul, contre une distance, mais avec les gars. "Moi et le triple saut" est devenu "Moi et les autres". Soudain, on se libère : l'adversaire va vous aider à franchir toutes les barrières. »*

Après six saisons vierges de toute progression, il choisit les interclubs, épreuve d'équipe par excellence, pour battre son record de 49 cm. *« Je me suis relevé et ai crié : "Voilà !" Soudain, tout paraissait si simple, si évident... »*, raconte-t-il. Nous sommes en 1992, et l'athlète cueille alors les fruits de la maturité. D'autant que les jeunes Lillois qu'il entraîne désormais lui apportent de nouvelles émotions. Et lui permettent de mieux vivre la grave blessure qui, en 1997, le pousse vers sa deuxième retraite sportive.

Quand l'un de ses élèves se blesse à son tour, voilà un an de cela, il reprend le footing et le chemin des sautoirs. *« Une part de moi était toujours athlète. Reprendre, c'était profiter des derniers instants et me permettre, aussi, de pouvoir arrêter un jour »*, affirme-t-il. Car les regrets d'une carrière tronquée, de *« six années gâchées »*, sont toujours là, vivaces. Au moins ont-ils appris au Nordiste *« à ne rien attendre de facile, à donner beaucoup pour recevoir peu »*.

En retombant, samedi 17 février, dans le sable de Liévin, Yves N'Kada Zodo, qui se classera finalement 12e du concours, est parvenu à se qualifier pour la finale de son épreuve, juste devant Davy Manga, le talentueux junior, de vingt-trois ans son cadet. Cela ne l'a pas empêché d'aller conseiller ses poulains, adversaires d'un jour. *« Lorsque vous êtes entraîneur, tout paraît évident, alors qu'on demande à un jeune, dans la tumulte des sentiments, d'effectuer des gestes qu'il n'a jamais réalisés. Je suis parfois dur, je le reconnais. Mais j'essaie juste de faire en sorte que les athlètes soient heureux... »*

Un jour, Yves N'Kada Zodo raccrochera les pointes pour de bon à l'été 2001, peut-être après avoir battu le record de France vétérans. Il sent, en tout cas, que son corps ne répond plus que par à-coups. C'est le plaisir qui guidera son choix. *« Ce sera une petite mort,* confie-t-il. *Dans des vies où vous ne rêvez pas beaucoup, le sport procure au pratiquant des sensations phénoménales. Comme celle d'aller voir les autres sauteurs avant le concours, en leur disant allez, on y va, le combat doit commencer. Ou celle d'être appelé pour sauter avant de se lever avec le cœur qui bat, tout simplement. »*

Cyril Pocréaux

Stéphane Cali prêt pour les championnats du monde

Plusieurs des meilleurs athlètes français, qui peaufinaient leur forme en vue de la saison estivale lors des championnats de France en salle de Liévin, ont apporté aux responsables techniques nationaux quelques belles satisfactions dans la perspective des championnats du monde, du 16 au 18 mars à Lisbonne (Portugal). Exemple : le retour au premier plan du sprinter Stéphane Cali, privé des derniers Jeux olympiques sur blessure, mais vainqueur du 60 m en 6 s 70. Chez les féminines, les haies hautes, qui avaient offert deux finalistes en Australie, restent une épreuve de niveau international, au cours de laquelle Linda Ferga l'a emporté d'un centième sur Nicole Ramalalanirina (7 s 98 contre 7 s 99 au 60 m haies). Enfin, les belles victoires de Florent Lacasse, encore junior il y a quelques mois mais vainqueur en solitaire sur 800 m en 1 min 48 s 50, ou d'Alexis Abraham, couronné en 3 min 43 s 87 sur 1 500 m, sont venues confirmer la bonne santé du demi-fond. Reste à savoir si ces tendances se confirmeront lors du rendez-vous mondial où la délégation française devrait compter une quinzaine d'athlètes.

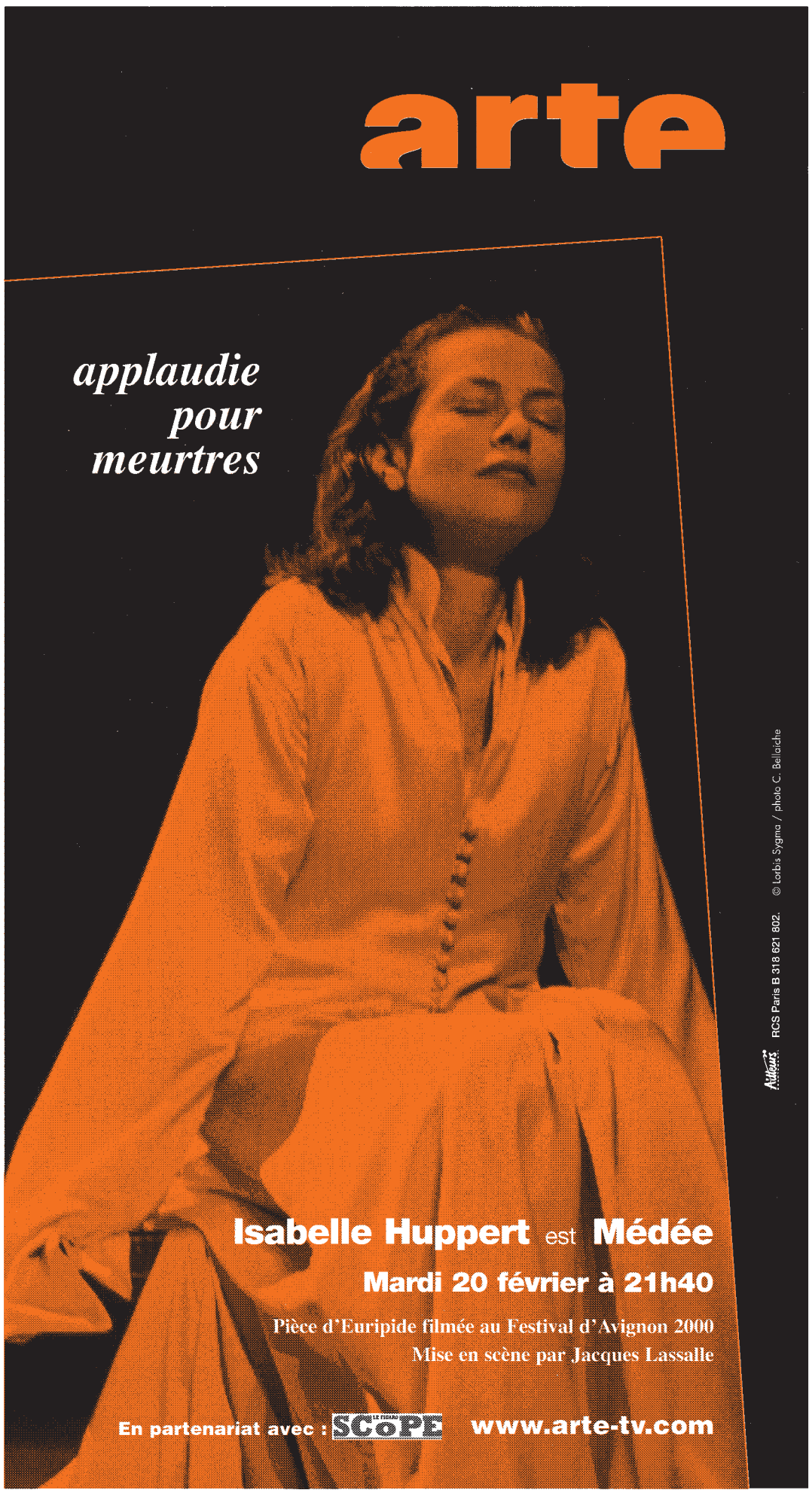

A défaut d'accueillir un Grand Prix de Formule 1, le circuit Paul-Ricard va servir aux essais

TOULON
de notre correspondant

Le circuit Paul-Ricard va devenir, dès le milieu de l'année 2002, une référence en matière d'essais de Formule 1. C'est en tous cas l'annonce faite par Philippe Gurdjian, conseiller de Bernie Ecclestone, le puissant patron de la Formula One Constructors Association (FOCA) et vice-président de la Fédération internationale automobile (FIA), lors d'une discrète visite à Toulon (Var), au cours de laquelle il a rencontré Daniel Canepa, préfet du Var, Hubert Falco, président du conseil général, et Dominique Poggi, président sortant de la chambre de commerce et d'industrie du Var, pour leur présenter un projet global pour le site du Castellet.

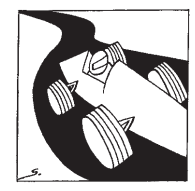

FORMULE 1

Bernie Ecclestone avait acquis le 14 mai 1999, *via* la firme française Excelsis, un domaine de 350 hectares comprenant, outre le circuit mythique, un hôtel et un aérodrome. Le nouveau propriétaire laissait alors entendre que le circuit pourrait de nouveau accueillir le Grand Prix de France de F1, en 2001, au terme du contrat passé avec Magny-Cours (Nièvre). Si cette perspective n'est plus évoquée, elle ne semble pas complètement abandonnée. Outre la F1, le Paul-Ricard pourrait bien accueillir la manche européenne de la série américaine Indy, Bernie Ecclestone ayant promis d'ouvrir les porte de l'Europe à cette forme de compétition automobile en contrepartie du retour de la F1 sur le territoire américain, ce qui a été fait lors de la saison 2000, à Indianapolis (victoire de Michael Schumacher sur Ferrari, le 24 septembre).

Pour l'heure, des permis de construire ont été déposés en vue du remodelage de l'aérodrome qui doit pouvoir accueillir une clientèle d'affaires, et des avions gros porteurs susceptibles de transporter des F1, des pièces détachées et de participer à la dynamique du parc d'activités de Signes qui jouxte le circuit. Celui-ci sera également restructuré, la piste devant être redessinée et reconditionnée, les tribunes et stands étant rajeunis. Ces deux chantiers devraient démarrer dans les semaines à venir. Ils seront rapidement suivis par la restructuration de l'hôtel qui se transformera en établissement haut de gamme pour l'accueil des pilotes et de leur suite. L'ensemble représenterait un investissement de 60 millions de dollars, une somme bien supérieure au montant de l'achat du circuit qui aurait avoisiné 100 millions de francs (5,24 millions d'euros).

Sportifs et décideurs économiques se félicitent de la renaissance de ce circuit, trente ans après son inauguration. C'était en avril 1970. Paul Ricard, le magnat du pastis, lançait alors ce circuit sur une zone aride du plateau du Castellet. L'accueil n'eut rien de délirant. Dès l'année suivante, au sortir du premier Grand Prix de F1, il décidait de fermer, compte tenu des résultats financiers médiocres. Par défi, il se prenait pourtant au jeu, relançant la machine chaque fois qu'elle était en perte de vitesse, refusant de nombreuses offres d'achat.

Mais, après sa mort, le 7 novembre 1997, ses héritiers (31 petits enfants et arrière-petits-enfants), confrontés au règlement de 250 millions de francs (38,11 millions d'Euros) de droits de succession, ont dû se résoudre à la vente. En 1998, Pirelli est prêt à débourser 75 millions de francs (11,43 millions d'euros) pour acquérir le circuit et le transformer en piste d'essais pour ses pneumatiques. La transaction n'aboutit pas. Bernie Ecclestone sera le sauveur du circuit. Il acceptera d'en conserver le nom. Le Paul-Ricard se consommera désormais sans modération puisqu'il devrait fonctionner deux cents jours par an.

José Lenzini

Nouvelle victoire de Thierry Béthys à l'Enduro du Touquet

Le motard français Thierry Béthys (Honda 250 cc), qui avait déjà gagné en 2000, a récidivé en emportant, dimanche 18 février, la 26e édition de l'Enduro du Touquet. Thierry Béthys, qui a devancé Jean-Claude Moussé (Yamaha), vainqueur en 1999, et le Belge Thierry Klutz (Gas Gas), a confirmé le retour au premier plan de la marque Honda. *« Pour moi, c'est un rêve qui se répète. Quand j'étais jeune, je rêvais devant ma télé en suivant les exploits de Kees Van der Ven* (ndlr, recordman des victoires avec cinq succès) *»*, a confié le pilote vendéen sur le podium. Le grand perdant de cet Enduro est Arnaud Demeester, triple vainqueur de l'épreuve, qui a vu ses espoirs s'envoler dès le premier tour, trahi par un incident mécanique. La course, qui a eu lieu devant plusieurs centaines de milliers de spectateurs sur un parcours de quinze kilomètres de sable, a été marquée par deux accidents graves : un pilote a perdu le contrôle de sa moto, faisant six blessés dans la foule. Un autre pilote a chuté et s'est blessé grièvement au rachis.

Marseille entretient la tradition de ses succès face au Paris SG

Un but d'Ibrahima Bakayoko a permis à l'OM de s'imposer face au club de la capitale (1-0) qui, à la 12e place du classement, se rapproche de la zone de relégation. Le dernier succès des Parisiens au Stade Vélodrome remonte désormais à onze ans

L'Olympique de Marseille a gagné, samedi 17 février, le « match de la peur » face au Paris Saint-Germain à l'issue d'une partie marquée par la faiblesse technique des deux équipes. L'attaquant Ibrahima Bakayoko, entré en milieu de deuxième mi-temps, a marqué le but décisif à la 74e minute. Ce succès permet à l'OM de se rapprocher à un point du PSG au classement du championnat de France de première division. L'entraîneur parisien Luis Fernandez, dont les choix tactiques trop prudents ont été contestés par certains de ses joueurs, n'arrive pas à redresser la situation sportive. Il a vivement critiqué les supporteurs marseillais après avoir été bombardé de projectiles durant la rencontre. Le PSG, qui a déjà perdu dix-huit matches cette saison, toutes compétitions confondues, recevra, mardi 20 février, le Milan AC pour le compte de la Ligue des champions.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Son sourire de velours s'est inscrit tout naturellement dans le paysage marseillais. Précédé d'une réputation d'entraîneur-adjudant, Javier Clemente dévoile depuis son arrivée à l'OM, le 27 novembre 2000, une facette inconnue de son personnage. Affable à souhait, il confie sans impatience ses sentiments. Malin, il sait jouer de son français approximatif pour charmer l'assemblée des plumitifs comme sut le faire, sous l'ère Bernard Tapie, le technicien belge Raymond Goethals.

FOOTBALL

Malin mais prudent : le soir des matches, c'est son interprète qui se charge de délivrer la parole officielle. L'exercice, forcément aseptisé, évite tout malentendu. Restent les clins d'oeil appuyés et les mimiques. Le charme fonctionne. Et peu importe si derrière cette façade on présume que la charge ne le comble pas tous les jours.

L'ancien sélectionneur de l'Espagne n'a pas tardé à déceler les vicissitudes du métier d'entraîneur de l'Olympique de Marseille qui vit sur sa réputation (vainqueur de la Ligue des champions en 1993) sans se préoccuper de l'avenir. Flanqué, à son arrivée, de l'ancien défenseur international Manuel Amoros auquel il songeait confier le poste d'adjoint, le Basque s'est heurté au veto de son président, Robert Louis-Dreyfus. Va donc pour Christophe Galtier déjà au club.

Chapitre suivant : les relations volcaniques avec les multiples groupes de supporteurs. Palabres et séduction, Clemente a le bagout et l'expérience pour serpenter entre les écueils. Il sait surtout entretenir la bienséance. *« Le public mérite la note de dix sur dix »*, a estimé le professeur, samedi 17 février, à l'issue de la victoire (1-0) obtenue au stade vélodrome face au rival ancestral, le Paris Saint-Germain. Pas un mot sur le déluge de projectiles qui a tapissé la surface de réparation du gardien de but de la Capitale, Lionel Letizi, en début de deuxième mi-temps. Silence radio toujours sur la quincaillerie ramassée par son collègue du PSG Luis Fernandez au pied du banc de touche.

A chacun ses soucis, en somme. Clemente n'en manque pas. Les absences répétées de son président le laisse très souvent en première ligne même si Jean-Christophe Cano, promu coordinateur sportif après le renvoi du président-délégué Yves Marchand, le 2 novembre 2 000, se démène pour faire écran. Adepte de discipline collective, Javier Clemente a dû composer jusqu'à s'incliner devant les états d'âme intempestifs.

ÉPIDÉMIE DE GAMINERIES

Tantôt c'est l'un de ses meilleurs milieux de terrain, Jérôme Leroy, qui refuse de chausser les crampons pour un conflit financier. Le lendemain, c'est William Gallas qui se met en chômage technique pour protester contre *« les choix du coach »*. L'international espoirs, aligné comme arrière latéral, exige son retour en défense centrale avant de céder. L'épidémie de gamineries affecte même les trentenaires. Pour ne pas avoir perçu en temps voulu une prime, George Weah a cédé à la tentation de la bouderie lors des séances d'entraînement. Clemente l'a relégué un temps sur le banc des remplaçants. Fureur de l'attaquant franco-libérien.

Face à ces mutineries en série, Javier Clemente affecte l'indifférence. Il trace sa voie sans se retourner, écarte le milieu de terrain Frédéric Brando et recompose l'effectif à son goût pendant la trêve hivernale. *« Ceux qui travaillent sérieusement seront récompensés »*, répète l'Espagnol dont on prête cependant l'envie de retrouver au plus vite le championnat espagnol, peut-être dès l'été.

Le succès face au Paris SG ne changera sans doute rien à cette chronique de la débandade. Du moins aura-t-il soudé, l'espace d'un sommet dévalorisé, les énergies et éloigné quelque peu l'OM de la zone des relégables. *« Je ne sais pas si cette victoire va constituer un déclic, nous sommes très inconstants*, tempère l'entraîneur. *A Lyon, nous avons réussi une bonne performance (1-1) avant de retomber dans nos travers en coupe de France devant Châteauroux (0-1). »*

Ce choc entre deux des plus imposants budgets de la première division aura surtout cerné les limites des deux équipes. Luis Fernandez avait cru finasser en laissant son meneur de jeu Ali Bernarbia et son attaquant vedette Nicolas Anelka sur le banc des remplaçants. L'entraîneur parisien entendait les préserver pour la venue du Milan AC, mardi 20 février, en Ligue des champions. Il espérait aussi perturber l'OM qui avait bûché toute la semaine sur la meilleure manière d'annihiler la relation technique entre ces deux joueurs.

Au final, le PSG présentait une nouvelle fois un onze inédit avec seulement trois joueurs à vocation offensive. Javier Clemente, qui n'a pas de leçon de prudence à recevoir, n'avait aligné qu'un seul attaquant (George Weah). Les 57 000 spectateurs en furent quitte pour une partie fermée et d'une misère technique navrante. Ce n'est pas un hasard si les Marseillais ont fait la différence après l'entrée en jeu d'un avant supplémentaire, Ibrahima Bakayoko, servi au millimètre par Weah (74e minute).

Les supporteurs de l'OM, qui n'ont plus vu leur favoris perdre à domicile face aux Parisiens depuis le 21 mai 1 988 (1-2), oublieront bien vite l'inanité des débats pour ne retenir que l'ivresse du résultat. Un grand bonheur dans un océan de frustrations.

Elie Barth

● **Les forces de police ont dénombré 53 blessés légers** à l'issue de la rencontre entre l'Olympique de Marseille et le Paris SG, samedi 17 février. Cinquante Marseillais, pour la plupart des stadiers, ont dû être soignés tout comme trois supporteurs parisiens touchés au cuir chevelu.

La fiche technique

MARSEILLE - PARIS SG : 1-0

Championnat de France • 27e journée
Stade-Vélodrome ; temps froid, pelouse correcte ; 57 000 spectateurs ; arbitre : M. Bré

BUT

MARSEILLE : Bakayoko (74e)

AVERTISSEMENTS

MARSEILLE : **Perez** (43e) ; **Hemdani** (59e) ; **Bernardi** (77e) ; **Bakayoko** (93e).

PARIS SG : **Pochettino** (9e) ; **Déhu** (19e) ; **A. Cissé** (78e).

• LES ÉQUIPES

MARSEILLE (entraîneur : Clemente) : Gregorini • Camara ; Ngotty (cap.) ; Gallas • Hemdani ; Bernardi ; Perez • Belmadi ; J. Leroy (Bakayoko, 71e) ; Stankovic • Weah (Skoro, 89e).

PARIS SG (**entraîneur :** Fernandez) : Letizi • Pochettino ; Rabesandratana ; Distin • A. Cissé (Anelka, 79e) ; Ducrocq ; Déhu (cap.) ; Domi • Vampeta (Arteta, 71e) • L. Leroy ; Christian (Robert, 53e).

La vérité si je mens, version Luis Fernandez

Bombardé d'objets divers (coup-de-poing américain, cailloux, piles), Luis Fernandez a passé une soirée difficile au Stade-Vélodrome, samedi 17 février. L'entraîneur parisien, contacté par l'OM avant de rejoindre le club de la capitale, a subi l'ire des supporteurs marseillais. Une banderole brandie par les Fanatics dans la tribune nord blâmait sur le mode de l'ironie la volte-face du technicien : *« Fernandez à Paris merci ! ! ! »*. Il est vrai que le bilan sportif du successeur de Philippe Bergeroo commence à faire jaser. Avec trois victoires, trois nuls et huit défaites (toutes compétitions confondues), Luis Fernandez a sérieusement entamé son crédit. Y compris auprès de ses joueurs. Interrogé sur ses choix tactiques, le capitaine Frédéric Déhu a préféré ne pas répondre après la défaite à Marseille. *« Nous avons peut-être joué trop défensivement »*, a déclaré, pour sa part, le milieu de terrain Mikel Arteta. Interrogé le 13 février sur ses relations conflictuelles avec Peter Luccin, l'entraîneur avait démenti avoir eu une altercation avec l'international espoir. Pas de chance, dans un entretien à *L'Equipe* du 16 février, le joueur a confirmé l'altercation. *« Moi je n'ai pas pour habitude de mentir »*, a indiqué l'entraîneur la veille de Marseille-PSG. Bien sûr.

Le championnat de France de football de D1

27e JOURNÉE

Bordeaux-Auxerre	**1-0**
• spectateurs	26 732
• remplissage/stade	78 %
St-Étienne-Sedan	**0-2**
• spect.	27 331
• rempl/stade	76 %
Nantes-Strasbourg	**1-0**
• spect.	30 515
• rempl/stade	79 %
Toulouse-Lyon	**1-1**
• spect.	22 500
• rempl/stade	60 %
Monaco-Bastia	**2-1**
• spect.	4 500
• rempl/stade	22,5 %
Lens-Rennes	**1-2**
• spect.	38 896
• rempl/stade	93 %
Troyes-Metz	**3-2**
• spect.	13 600
• rempl/stade	74 %
Guingamp-Lille	**0-1**
• spect.	11 215
• rempl/stade	62 %
Marseille-Paris SG	**1-0**
• spect.	52 000
• rempl/stade	86 %

• CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Diff.	Chgts	Séries
1 **Lille**	**47**	27	13	8	6	+ 13	=	PGGNG
2 **Nantes**	**47**	27	14	5	8	+ 10	=	NPGNG
3 **Bordeaux**	**46**	27	12	10	5	+ 14	=	NGNGG
4 **Sedan**	**46**	27	13	7	7	+ 11	=	PNGGG
5 **Lyon**	**43**	27	10	13	4	+ 13	=	NGGNN
6 **Rennes**	**39**	26	11	6	9	+ 7	▲3	NP - GG
7 **Bastia**	**38**	27	11	5	11	+ 3	▼1	GGPPP
8 **Guingamp**	**38**	27	10	8	9	0	▼1	NNPGP
9 **Troyes**	**38**	26	10	8	8	– 2	▲1	NG - PG
10 **Auxerre**	**37**	27	10	7	10	– 2	▼2	NNGGP
11 **Monaco**	**35**	27	10	5	12	+ 3	▲1	GPGPG
12 **Paris SG**	**33**	27	9	6	12	– 4	▼1	PGPPP
13 **Lens**	**32**	27	8	8	11	– 1	=	GPPPP
14 **Marseille**	**32**	27	9	5	13	– 7	=	NPPNG
15 **Toulouse**	**28**	27	6	10	11	– 9	=	NGNPN
16 **Metz**	**27**	27	6	9	12	– 14	=	NPPGP
17 **St-Étienne**	**25**	27	7	7	13	– 9	=	GPNPP
18 **Strasbourg**	**22**	27	5	7	15	– 26	=	PNNGP

• LES CARTONS

	Rouges	jaunes		Rouges	jaunes
1 - Nantes	**0**	33	16 Lyon	**6**	39
2 - St-Étienne	**1**	45	17 Bordeaux	**6**	63
3 - Metz	**1**	54	18 Troyes	**6**	65

LES ATTAQUES 1 Nantes **43** buts • 2 Bordeaux et Lyon **37** buts • 4 Sedan **36** buts.

LES DÉFENSES 1 Lille **19** buts • 2 Bordeaux, **23** buts • 3 Lyon **24** buts.

LES BUTEURS 1 Pauleta +1 (Bordeaux) et Boni +1(Toul.), **14** buts • 3 Anderson +1 (Lyon), **13** buts.

LES PASSEURS 1 Carrière (Nantes), **11** passes • 2 Gallardo (Monaco), **9** passes • 3 Carnot +1 (Guing.), Quint (Sedan) **7** passes.

28e JOURNÉE : Samedi 3 mars 2001 :
Lyon-Bordeaux ; Lille-Marseille ; Auxerre Monaco ; Sedan-Lens ; Metz-St-Étienne ; Paris SG-Toulouse ; Strasbourg-Guingamp ; Bastia-Troyes
Dimanche 4 mars : Rennes-Nantes.

Le chiffre

0

C'est le nombre de carton rouge du FC Nantes, dernière équipe du championnat de France de Division 1 à ne pas avoir eu de joueurs expulsés lors de la saison 2000-2001.

Lille et Nantes conservent, à distance, leur place en tête du championnat

L'INCROYABLE périple des footballeurs du Lille olympique sporting club (LOSC) continue de plus belle. Vainqueurs sur la pelouse de l'En Avant Guingamp (0-1) grâce à un but de leur avant-centre de 1,93 m Dagui Bakari, les hommes de l'entraîneur franco-bosniaque Vahid Halilhodzic se maintiennent, pour la quatrième journée consécutive, à la première place du classement de première division. A sept matches de la fin du championnat, jamais le club du Nord n'a été aussi proche de se qualifier pour une coupe d'Europe, ce qui ne lui est jamais arrivé de toute son histoire. *« Il faudra compter avec le LOSC jusqu'au bout. Je possède un groupe exceptionnel »*, a commenté Vahid Halilhodzic qui s'était déplacé en Bretagne sans Pascal Cygan ni Johnny Ecker, deux pièces maîtresses de sa défense, qui demeure la plus imperméable du championnat (19 buts encaissés).

Les Lillois conservent leur place de leader à la faveur d'une meilleure diférence de buts sur le FC Nantes qui a connu bien des difficultés pour s'imposer, à domicile, face à la lanterne rouge, le RC Strasbourg (1-0). Un but de Marama Vahirua, à huit minutes de la fin, a libéré des Nantais actuellement « surchargés » par leur calendrier, vu qu'ils sont encore en course en coupe de France, en coupe de la Ligue et coupe d'Europe de l'UEFA.

« UN PEU DE LASSITUDE »

« Il y a un peu de lassitude, moins d'habileté dans notre jeu », a reconnu l'entraîneur des Canaris, Raynald Denoueix. Lillois et Nantais conservent un point d'avance sur les Girondins de Bordeaux qui, bien que réduits à dix après l'expulsion de Laurent Batlles, ont battu l'AJ Auxerre (1-0).

Le Portugais des Girondins, Pauleta, a marqué son quatorzième but cette saison, tout comme le Colombien de Toulouse Victor Bonilla qui a permis au TFC d'égaliser (1-1) face à l'Olympique lyonnais. L'OL, dont c'est le 13e match nul cette saison, est désormais légèrement décroché du quatuor de tête dans lequel se trouve également le CS Sedan-Ardennes, facile vainqueur d'une équipe de l'AS Saint-Etienne (0-2) totalement *« déboussolée après tout ce qui* (nous) *est tombé sur la tête ces dernières semaines »*, a indiqué le coentraîneur du club, Rudy Garcia, en faisant référence aux sanctions consécutives à l'affaire des faux passeports.

La lutte pour le maintien en D1 devrait être aussi animée que la bataille pour le titre. Rien ne va plus pour le RC Lens qui a subi sa quatrième défaite consécutive en s'inclinant à domicile face à Rennes (1-2). Les « Sangs et or » se retrouvent désormais treizièmes, à égalité de points avec l'Olympique de Marseille. Le FC Metz, enfin, a conservé son satut de premier relégable en s'inclinant à Troyes (3-2) au terme d'un match particulièrement « musclé » (9 cartons jaunes, 1 rouge).

Frédéric Potet

Sochaux, Montpellier et Lorient proches de la D1

Le FC Sochaux se dirige à grands pas vers la première division. Après sa victoire, vendredi 16 février, sur la pelouse du Havre AC (2-3), en match avancé de la 2e journée du championnat de France de D2, le club du Doubs compte désormais six points d'avance sur Montpellier, qui a battu Cannes (2-0), et huit sur Lorient, vainqueur du Mans (3-1), samedi 17 février. Ces trois équipes ont creusé l'écart sur les autres prétendants à la montée que sont Niort (1-1 à Créteil), Nancy (0-0 face à Châteauroux) et Laval (0-0 face à Ajaccio). En bas de classement, Angers, défait à Wasquehal (3-1), est pratiquement condamné a la descente en National.

Amélie Mauresmo s'impose aux internationaux de Nice

UNE SEMAINE après sa victoire à l'Open Gaz-de-France, Amélie Mauresmo a gagné, dimanche 18 février, la finale des Internationaux de Nice. En un peu plus d'une heure, elle a facilement dominé la Bulgare Magdalena Maleeva (6-2, 6-0). La Française s'adjuge ainsi le quatrième trophée de sa carrière, après ceux de Bratislava en 1999, Sydney en 2000 et Paris dimanche 11 février. *« J'ai acquis une expérience et je peux m'appuyer sur le travail tennistique et physique réalisé cet hiver. En Australie, j'ai pu mettre des choses en place et j'ai ainsi gagné en confiance, en sérénité »*, a t-elle analysé avant de préparer sa saison en terre battue. A Marseille, le Russe Evgueni Kafelnikov a battu le Français Sébastien Grosjean (7-6, [7-5], 6-2) en finale du tournoi de Marseille.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : L'Américaine Stacy Dragila,** pour la 3e fois en quinze jours, a amélioré de 4 cm son record du monde du saut à la perche en salle, en franchissant 4,70 m, samedi 17 février à Pocatello (Etats-Unis).

■ **La Roumaine Gabriela Szabo,** championne olympique du 5 000 mètres, a établi dimanche 18 février un nouveau record du monde du 3 000 mètres en salle, avec un chrono de 8 min 32 s 88 c lors de la réunion de Birmingham (Angleterre).

■ **FOOTBALL : les six clubs de 1ère division** encore en course en Coupe de France ont été épargnés par le tirage des 8e de finale dimanche 18 février, en tombant tous contre des adversaires de rang inférieur. Voici les rencontres, qui auront lieu les 10 et 11 mars : Vannes (CFA)-Auxerre (D1) ; Amiens (N)-Le Mans (D2) ; Fontenay (CFA)-Lyon (D1) ; Carcassonne (CFA2)-Nantes (D1) ; Valence (N)-Strasbourg (D1) ; Troyes (D1)-Wasquehal (D2) ; Châteauroux (D2)-Grenoble (N) ; Reims (N)-Bastia (D1).

■ **Arsenal a éliminé Chelsea** (3-1) et Liverpool a logiquement battu Manchester City (4-2), dimanche 18 février lors des 8e de finale de la Coupe d'Angleterre. Arsenal s'est qualifié grâce à un but de Thierry Henry et deux de Sylvain Wiltord.

■ **SKI NORDIQUE :** le fondeur finlandais Jari Isometsä, contrôlé positif, a reconnu avoir fait usage d'un diluant sanguin. Deuxième de l'épreuve de la poursuite 10 kilomètres, samedi 17 février et quatrième deux jours auparavant du 15 km classique aux Championnats du monde de Lahti (Finlande), il a été disqualifié.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 14 effectués samedi 17 février. Premier tirage :** 1, 22, 28, 35, 45, 46 ; numéro complémentaire : 24. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 582 210 F (88 757 €) ; 5 numéros : 9 835 F (1 499 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 366 F (55,79 €) ; 4 numéros : 183 F (27,89 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). **Second tirage :** 11, 12, 18, 28, 40, 48 ; numéro complémentaire : 1 . Rapports pour 6 numéros : 3 698 780 F (563 875 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 117 780 F (17 955 €) ; 5 numéros : 8 245 F (1 256 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 318 F (48,47 €) ; 4 numéros : 159 F (24,23 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

La filière du
bien manger
C'est l'histoire d'un boucher vertueux, d'éleveurs de volailles de Bresse et d'un amoureux de ses blondes d'Aquitaine... A l'occasion du Salon de l'agriculture, rencontres avec des passionnés de leur métier, qui ont su éviter la crise
du mardi 20 au jeudi 22 février
Le Monde daté 21

Nuages au Nord, soleil au Sud

MARDI. Un vaste anticyclone est centré sur le proche Atlantique. Il dirige un flux de nord dans lequel circule une perturbation très atténuée. Celle-ci donnera principalement des nuages qui circuleront sur une grande moitié nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, le ciel sera gris et quelques bruines se produiront près des côtes. Des éclaircies se développeront en cours de journée sur les régions le plus au nord. Les températures seront comprises entre 7 et 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le matin, les bancs de brouillard seront bien présents. L'après-midi, quelques rayons de soleil perceront la couche nuageuse. Les températures seront comprises entre 5 et 8 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Malgré quelques trouées l'après-midi, les nuages seront présents tout au long de la journée. Les températures, négatives le matin, atteindront 5 ou 6 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au lever du jour, les nuages seront présents sur Poitou-Charentes. Ils gagneront progressivement le nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Plus au sud, la journée sera bien ensoleillée. Les températures seront comprises entre 7 et 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Au nord de ces régions, le ciel sera très, nuageux. Plus au sud, les bancs de brouillard du petit matin laisseront rapidement place au soleil. Le mistral se renforcera et les rafales atteindront 100 km/h. Il fera de 5 à 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas une journée bien ensoleillée. La tramontane et le mistral souffleront avec des rafales jusqu'à 90 ou 100 km/h. Les températures seront comprises entre 10 et 15 degrés.

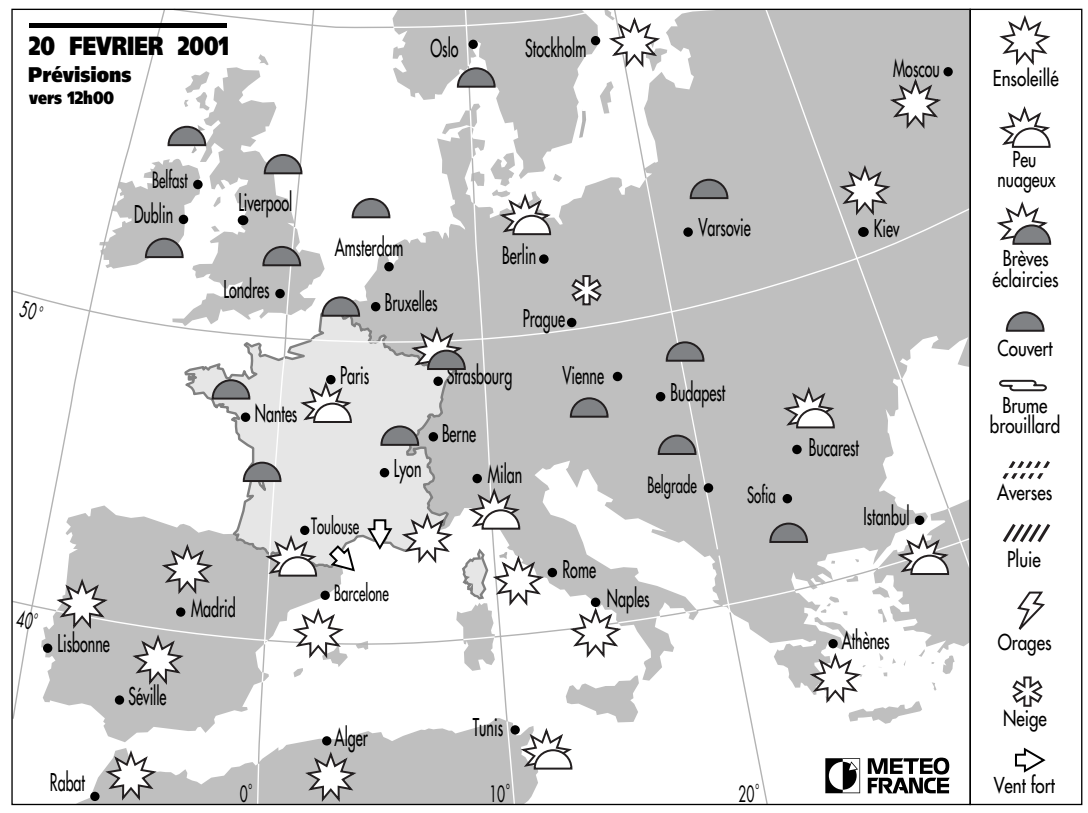

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORSE.** Offre en augmentation dans la brochure Ollandini Charter avec, chaque samedi, du 31 mars jusqu'en octobre, des liaisons hebdomadaires vers l'île depuis sept villes de métropole : Paris (relié aux quatre aéroports de Corse), Lyon (vers Calvi et Ajaccio) et Brest, Caen, Nantes, Toulouse et Quimper, à destination d'Ajaccio. A compter d'avril, vols hebdomadaires pour Ajaccio depuis Bordeaux, Lille et Strasbourg. Une nouveauté : trois assurances peuvent être souscrites à la réservation dont une « retard d'avion ». Renseignements au 01-42-33-85-34.

■ **CALIFORNIE.** Walt Disney a ouvert un nouveau parc d'attractions en Californie. Situé à 65 km de Los Angeles, « California Adventure » s'ajoute à Disneyland avec un hôtel de 750 chambres. Ce parc pourra accueillir 30 000 visiteurs par jour.

PRÉVISIONS POUR LE 20 FEVRIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole																			
AJACCIO	4/14	S	NANCY	2/7	N	PAPEETE	26/32	S	KIEV	-10/-5	S	VENISE	2/10	S	LE CAIRE	9/15	S		
BIARRITZ	5/9	S	NANTES	1/10	C	POINTE-A-PIT.	20/28	S	LISBONNE	7/16	S	VIENNE	1/6	C	NAIROBI	16/29	S		
BORDEAUX	2/10	C	NICE	7/15	S	ST-DENIS-RÉ.	25/29	P	LIVERPOOL	4/8	C	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	18/27	S		
BOURGES	-2/6	C	PARIS	0/7	S	**EUROPE**			LONDRES	1/7	C	BRASILIA	20/29	S	RABAT	8/19	S		
BREST	5/12	C	PAU	1/8	S	AMSTERDAM	3/7	C	LUXEMBOURG	1/7	C	BUENOS AIR.	22/33	S	TUNIS	7/15	S		
CAEN	4/7	S	PERPIGNAN	5/14	S	ATHENES	3/11	S	MADRID	-5/14	S	CARACAS	21/26	S	**ASIE-OCÉANIE**				
CHERBOURG	5/8	S	RENNES	1/10	S	BARCELONE	5/13	S	MILAN	2/14	S	CHICAGO	-7/1	S	BANGKOK	25/35	C		
CLERMONT-F.	1/6	C	ST-ETIENNE	-1/6	N	BELFAST	3/9	C	MOSCOU	-19/-13	S	LIMA	21/26	P	BEYROUTH	10/15	P		
DIJON	0/6	C	STRASBOURG	2/7	N	BELGRADE	-1/7	C	MUNICH	-2/3	C	LOS ANGELES	11/14	S	BOMBAY	18/31	S		
GRENOBLE	1/8	S	TOULOUSE	3/9	S	BERLIN	2/6	S	NAPLES	4/14	S	MEXICO	8/24	S	DJAKARTA	26/28	P		
LILLE	3/7	N	TOURS	-2/7	C	BERNE	-2/2	C	OSLO	-5/5	C	MONTREAL	-2/3	S	DUBAI	15/24	S		
LIMOGES	-2/6	C	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	3/7	C	PALMA DE M.	4/14	S	NEW YORK	3/9	C	HANOI	20/24	C		
LYON	2/6	C	CAYENNE	24/27	S	BUCAREST	-4/8	S	PRAGUE	-1/1	*	SAN FRANCIS.	10/12	P	HONGKONG	18/24	S		
MARSEILLE	5/13	S	NOUMEA	25/29	C	BUDAPEST	1/7	C	ROME	5/13	S	SANTIAGO/CHI	15/29	S	JERUSALEM	7/13	P		
						COPENHAGUE	1/5	S	SEVILLE	6/18	S	TORONTO	-5/2	C	NEW DEHLI	12/27	S		
						DUBLIN	3/9	C	SOFIA	-2/4	C	WASHINGTON	2/14	S	PEKIN	0/9	S		
						FRANCFORT	1/8	C	ST-PETERSB.	-12/-2	C	**AFRIQUE**			SEOUL	-1/7	C		
						GENEVE	3/8	C	STOCKHOLM	-2/4	S	ALGER	5/18	S	SINGAPOUR	25/29	C		
						HELSINKI	-3/2	S	TENERIFE	10/14	S	DAKAR	18/27	C	SYDNEY	20/23	C		
						ISTANBUL	1/4	S	VARSOVIE	-2/2	C	KINSHASA	24/29	P	TOKYO	1/8	S		

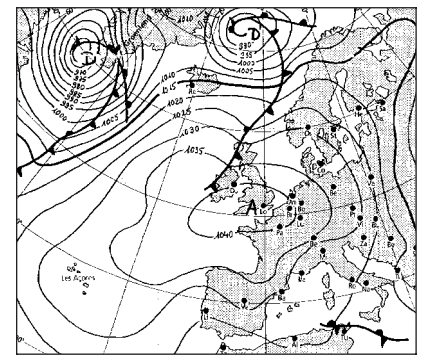

Situation le 19 février à 0 heure TU

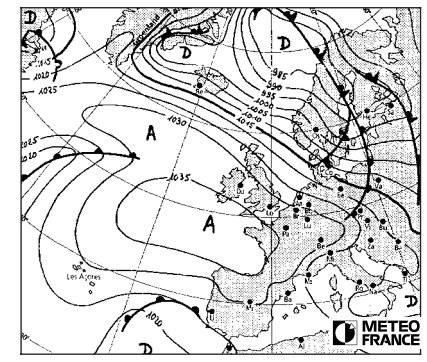

Prévisions pour le 21 février à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Le Soleil, l'avion et l'amateur

UN CLICHÉ exceptionnel. L'adjectif n'est pas exagéré car, aussi curieux que cela puisse paraître, jamais astronome n'avait saisi cette scène intense : la machine la plus énergétique de la nature, le Soleil, avec ses taches noires, ses protubérances – sur la gauche du disque – et les détails fins de sa chromosphère, devant laquelle vient s'interposer un « moustique » terrestre, un simple avion de ligne. En raison de l'impression de puissance se dégageant de notre étoile en pleine activité, la juxtaposition des deux univers produit un effet de fragilisation de la petite machine volante et, par extension, du monde qui l'a conçue.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 23 février 2001 (à Paris) •

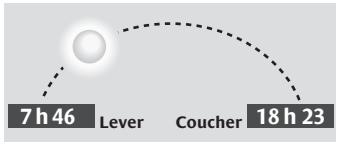

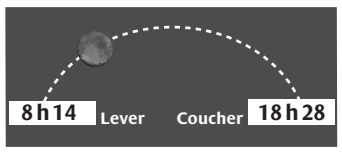

Thierry Legault, ingénieur en informatique passionné d'astronomie – au point que, pour l'achat de sa maison des Yvelines, une des exigences fixées aux agences immobilières était un jardin à l'horizon dégagé et orienté plein sud... –, explique que cette extraordinaire photographie, prise le 13 janvier peu après midi, n'est pas le fruit du hasard : *« Depuis près d'un an, en prévision du maximum d'activité solaire qui a lieu actuellement, je me suis mis à faire de l'imagerie du Soleil. Or, pendant mes observations, il m'était arrivé plusieurs fois de voir un avion passer dans le champ de mon instrument – ce qui ne prend pas plus d'une seconde. Je me suis dit qu'il fallait que j'arrive à en photographier un. »*

Le vouloir est une chose, y parvenir en est une autre. Avec ingéniosité et méthode, Thierry Legault, qui s'est spécialisé dans l'imagerie planétaire à haute résolution, a mis sur pied toute une installation destinée à attraper un avion dans le cercle magique : pour réaliser la prise de vue, une lunette équipée d'un filtre spécial ne laissant passer que la lumière d'une radiation rouge émise par l'hydrogène – ce afin de saisir les détails de la chromosphère – et d'une caméra CCD. Pour savoir quand appuyer sur le déclencheur, un télescope était monté en parallèle, doté d'un filtre solaire normal mais indispensable pour la sécurité des rétines. Grâce à un moteur électrique, les deux instruments suivaient automatiquement la course céleste de notre astre du jour. *« Je guettais le ciel à l'œil nu et dès que je voyais un avion dont la trajectoire semblait passer devant le Soleil, je me mettais derrière le télescope, qui me servait en fait de viseur,* explique Thierry Legault. *Il suffisait alors d'avoir un peu de chances et de réflexes... »*

La cerise sur le gâteau a consisté à identifier l'appareil en question. On distingue nettement qu'il s'agit d'un triréacteur doté de petits ailerons au bout des ailes, le tout caractérisant le MD-11 de Boeing.

Pierre Barthélémy

★ Le site Internet de Thierry Legault, où l'on peut admirer certains de ses clichés à haute résolution, se trouve à l'adresse suivante : http ://perso.club-internet.fr/legault.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 043

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

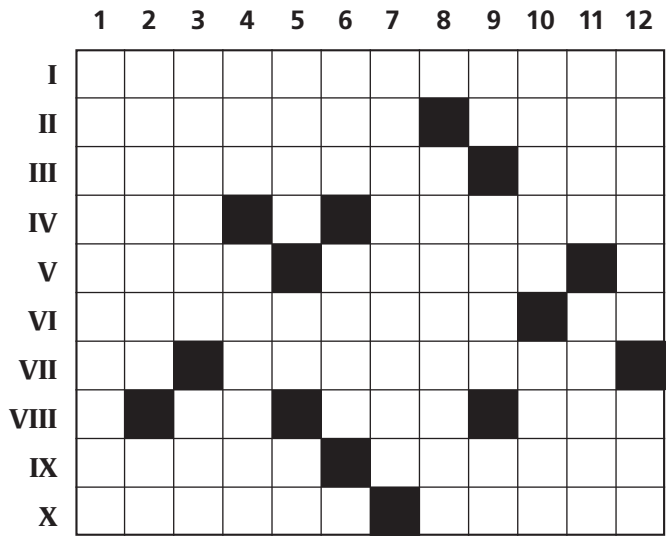

HORIZONTALEMENT

I. Approche discrète. - II. Bien que peu dégourdie, certains lui trouvent du style. Choisir sa direction. - III. Erreur de compte qui vous suit toute la vie. Agrandisseur de musée. - IV. Le petit a de la grâce. Bonne à marier. - V. La fin de son histoire tombe à l'eau. S'accroche pour vivre. - VI. S'arrange pour tout régler avant de partir. Toujours agréable de rouler dessus. - VII. Travailleur sans bagage. Sont sûrs de trouver du travail avec leur bagage. - VIII. Forme de pouvoir. Sorti dans l'embarras. Au service de George W. - IX. Souvenir du chef. Se retrouver face à un problème d'avancement. - X. De plus en plus spéciaux sur la toile. Fait travailler le corps et l'esprit.

VERTICALEMENT

1. Evite les rapprochements. - 2. Attaques en profondeur. Renvoie ailleurs. - 3. Informations que l'on voudrait discrètes. Tas de chaînes. - 4. Meuble pour les armes. Reste en place après la moisson. - 5. Patron en orfèvrerie. Pas plus d'un tour. En partance. - 6. Léger dans les airs. Colonisé par les mormons. - 7. Qui ont maintenant repris leur place. - 8. Ont beaucoup perdu avant d'entrer en fonctions. - 9. Possessif. Encombrant second de San A. Débuts scolaires. - 10. Répare non sans mal. Petite nouvelle. - 11. Physicien et Nobel français. Se retrouve à la corbeille. - 12. A des choix à faire. Ses amateurs sont nombreux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 042

Horizontalement

I. Impartialité. - II. Noise. Frelon. - III. Ciseau. Cu. Le - IV. Eta. Criardes. - V. Relations. Rc. - VI. Tulle. Le. Mao. - VII. Are. Ure. Rab. - VIII. Rare. SA. Lé. - IX. Na. Aseptiser. - X. Eger. Loueuse.

Verticalement

1. Incertaine. - 2. Moiteur. AG. - 3. Pis-aller. - 4. Ase. Al (la). Aar. - 5. Réacteurs. - 6. Uri. Réel. - 7. If. Iole. Pô. - 8. Arcane. Stu. - 9. Leurs. Raie. - 10. Il. Ma. Su. - 11. Tolérables. - 12. Enesco. Ere.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 211

Le premier carré

ON PREND un nombre entier positif. On lui ajoute la partie entière (1) de sa racine carrée. On recommence avec le nombre obtenu,... et ainsi de suite jusqu'à tomber sur un carré parfait. Ainsi, en partant de 38, on obtient successivement 44 (38+6), 50 (44+6), 57 (50+7), 64 (57+7, qui est le carré de 8).

Quel est le premier carré obtenu en partant de 78 ? En partant de 2001 ?

Pourrait-on ne jamais obtenir un carré ?

(1) La « partie entière » d'un nombre est le plus grand entier inférieur ou égal à ce nombre. Ainsi, la partie entière de π est 3, celle de $\sqrt{38}$ est 6.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 27 février.

Solution du jeu n° 210 paru dans *Le Monde* du 13 février.

● Alex peut construire une des solutions en remarquant que tous les points qui « regardent » un segment AB suivant un angle donné sont situés sur un même arc de cercle.

Pour tracer un cercle gagnant, Alex choisit deux plots A et B de sorte que les 15 autres points soient du même côté de la droite (AB). Il « classe » alors les 15 angles du plus petit au plus grand :

$AM_1B < AM_2B < \ldots < AM_{15}B$

(les angles sont tous différents car 4 points ne sont jamais cocycliques).

Il ne lui reste plus qu'à tracer le cercle AM_8B.

Les points M_1, M_2,... M_{15} seront à l'extérieur, les points M_9,...,M_{15} à l'intérieur.

● Alex peut encore gagner avec la deuxième règle du jeu.

Si A et B sont les deux plots noirs, imaginons un point C qui se déplace continûment le long de la médiatrice de AB. A chaque position de C, on associe le cercle (G) de centre C passant par AB. *Positions extrêmes de C* : la droite (AB) laisse de part et d'autre un nombre différent de plots, par exemple 5 et 10 plots. Lorsque C est très loin de AB d'un côté, (G) emprisonne alors 5 plots, lorsque C est très loin de l'autre côté, (G) emprisonne 10 plots.

Lors des 15 positions où (G) rencontre un troisième plot, le nombre de plots emprisonnés varie unité par unité, car aucun cercle ne contient quatre plots, entre un nombre supérieur ou égal à 7 (il diffère d'une unité au plus de l'une des positions extrêmes) et un nombre inférieur ou égal à 7 (pour l'autre position extrême). Il existe donc entre les deux une position où (G) emprisonne 7 plots.

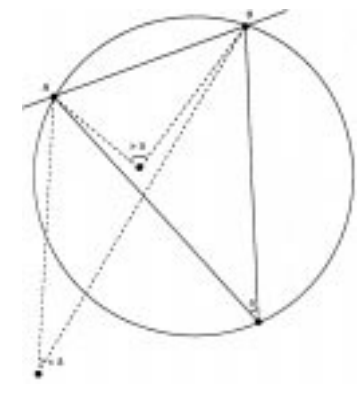

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

■ **CYRIL ROBICHEZ,** comédien et metteur en scène qui avait fondé et dirigé pendant près de trente ans le Théâtre populaire des Flandres (TPF), est mort vendredi 16 février à Lille à l'âge de quatre-vingts ans. Né à Roubaix (Nord) en 1920, Cyril Robichez a été une figure de proue du théâtre dans la région Nord-Pas-de-Calais depuis 1947, où il a été assistant de direction du premier Centre dramatique du Nord à Saint-Quentin. En 1949, il fonde le Théâtre du Petit-Lion, où il pratique l'art de la marionnette, et, en 1953, il crée le Théâtre populaire des Flandres, où il signera jusqu'en 1981 soixante-quinze mises en scène. Pour mieux aller à la rencontre des publics ouvriers et paysans, il lance un théâtre forain de 850 places qui parcourt la région. En 1975, sa troupe est promue au rang de Centre dramatique national. C'est l'époque où il fait tourner l'un de ses grands succès : *Les Fourberies de Scapin.* Outre le premier festival de Lille, les Nuits de Flandres, Cyril Robichez a été à l'origine du Carrefour international du théâtre (1975), où se rencontreront quelques novateurs du moment : Kantor, le Living Theatre, le Bread and Puppet. Fervent partisan d'un théâtre accessible à tous, qui passait aussi par l'attention aux scolaires, Cyril Robichez a été un des pionniers de la décentralisation culturelle. Son répertoire de prédilection était Molière et Brecht, mais aussi Ionesco et Obaldia. Avant sa retraite, il a dirigé le département théâtre de la direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais.

■ **GUY GROSSO**, comédien et fantaisiste, est mort mercredi 14 février, à l'âge de soixante-sept ans. Né le 19 août 1933 à Beauvais (Oise), Guy Grosso avait été élève au cours de Michel Simon, où il avait rencontré Michel Modo, avec qui il devait fonder, à la fin des années 50, le tandem Grosso et Modo. Pendant vingt ans, tous deux formèrent un « vieux couple », au cabaret essentiellement, mais aussi au Théâtre et à la télévision. Leur pièce la plus connue fut *Les Coucous*, jouée au théâtre Daunou, à Paris, en 1978. Guy Grosso avait par ailleurs participé à de nombreux tournages de films, notamment à la série des *Gendarmes*, avec Louis de Funès, à *La Grande Vadrouille* et au *Corniaud.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– La petite fée annoncée le 23 novembre est arrivée le 17 février 2001.

Elle enchante déjà ses parents,

Marie et **Franck,**
ses grands-parents et bientôt *Le Monde.*

Longue et heureuse vie à

Chiara.

Les parents et beaux-parents uniques et préférés de la mère et du père.

Giovanna et **Emmanuel HEBEY**
ont la très grande joie d'annoncer l'arrivée de

Maximilien,

né, à Paris, le 8 février 2001.

Décès

– Les professeurs Jean-Pierre Cot, Alain Pellet, Jean-Marc Thouvenin,
Jean-Marc Sorel,
Le bâtonnier Francis Teitgen,
Mes Jean-Pierre Mignard
et Eric Diamantis,
Mme Mireille Jung et M. Joseph Tjop,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès accidentel de leur ami,

M. Abderahmane DADI,
secrétaire général de la
présidence de la République du Tchad,
agent du gouvernement tchadien
devant la Cour internationale de justice,
dans le litige frontalier avec la Libye,
et coordinateur du projet
d'exploitation pétrolière de Doba,

le 14 février 2001.

Ils transmettent leur sympathie et leur solidarité à son épouse, à ses enfants, au président de la République et aux autorités du Tchad, au peuple tchadien.

« Là ils demanderont paisiblement
toutes sortes de fruits.
Ils ne goûteront plus leur mort
après leur première mort. »
Coran, sourate 44, « La fumée ».

– Bernard Degabriel,
son époux,
Laurent Degabriel
et Isabelle de Mautort,
Valérie et Régis de Chambost,
ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Marie-Claude DEGABRIEL,

survenu, le 13 février 2001, à l'issue d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité familiale.

– Sa famille,
Et ses proches
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Nicole FIÉVET,
ancienne rédactrice
du *Monde*, de 1948 à 1977,

survenu à Paris, le 14 février 2001.

Un dernier adieu lui sera rendu, le mercredi 21 février, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

(*Le Monde* du 16 février)

– Julie, Robin,
Christian,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Kiki Simon LABRIC,
née **BOYER,**

survenu le 16 février 2001, à Paris.

Une bénédiction sera donnée ce mardi 20 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

L'inhumation aura lieu mercredi 21 février, à 15 heures, à Moyrazes.

« Tu es dans le temps arrêté
Etoile immortelle de notre ciel
qui se meurt. »

Cyril ROBICHEZ,
comédien,
fondateur
du Théâtre Populaire des Flandres,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,
ancien délégué au théâtre
et à l'action culturelle
à la direction régionale
des Affaires culturelles,

a été rappelé à Dieu, le 16 février 2001, à l'âge de quatre-vingts ans.

De la part de
Guite Robichez - Geneviève Dermech,
son épouse,
Franck et Aïcha Robichez,
Mariel et Jean Murigneux,
Sylvie Robichez (†),
Nicolas Robichez,
ses enfants,
Ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 février, à 10 heures, en l'église Sainte-Catherine, à Lille.

L'inhumation se fera au cimetière de Machiel (Somme), dans le caveau de famille.

12, rue de la Chambre-des-Comptes,
59800 Lille.

(Lire ci-contre)

Lucie ROOS,
née **BERTO,**
le 11 mai 1902,

est entrée dans la Paix éternelle le vendredi 16 février 2001.

Lucien et Janine Roos,
Monique et André Chomel,
ses enfants,
Josette Roos,
sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
Les familles Roos, Lindeman, Berto, Goudin, Boucoiran,
vous en font part et vous prient de partager avec eux leur peine et leur espérance.

La messe de ses funérailles a eu lieu ce lundi 19 février, en la cathédrale de Noyon.

– Lyon. Villefranche-sur-Saône. Chambéry. Paris. Cannes. Algérie.

Mme Mohamed Séghir Younes,
son épouse,
Mme Nadia Younes-Riboulet
et M. Jean-Luc Maliba,
ses enfants,
M. et Mme Bachir Younes,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Brahim Younes
et leurs enfants,
Les familles Younes, Rieu, Bugari,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

M. Mohamed Séghir YOUNES,
ministre plénipotentiaire.

La levée de corps se fera au funérarium, 177, avenue Berthelot, Lyon-7e, ce lundi 19 février 2001, à 16 h 30.

L'inhumation aura lieu en Algérie.

BP 6007,
69411 Lyon Cedex 06.

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans, disparaissait

Raymond COLLOMBET,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées.

Ayez une pensée et une prière pour lui.

– Il y a vingt ans, le 19 février 1981, disparaissait

Marcel ROUFFIANGES.

Ses filles,
Et ses petits-enfants
demandent une pensée amicale à ceux qui l'ont connu et estimé, y associant le souvenir de leur mère et grand-mère,

Clara ROUFFIANGES,

décédée le 11 février 1993.

Assemblées générales

L'Association sportive du Golf
de Chantilly
rappelle à ses membres
que leur assemblée générale annuelle
aura lieu
le **DIMANCHE 4 MARS 2001.**
Ouverture des bureaux à **10 h 30.**

Conférences-débats

INSTITUT D'ÉTUDES DE L'ISLAM ET DES SOCIÉTÉS DU MONDE MUSULMAN (EHESS)

Conférence-débat : M. Roger Fauroux, président du Haut Conseil à l'intégration, présentera : *L'Islam dans la République* (rapport du Haut Conseil à l'intégration), vendredi 23 février 2001, à 18 heures, dans les locaux de l'Institut, 96, boulevard Raspail, 75006 Paris, salle de cours.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaire

Florence Dupont : **« Oralité et écriture dans les théâtres rituels : qu'est-ce qu'un personnage ? »**
27 février, 6, 13, 20 et 27 mars, 3 avril, 18 h 30-20 h 30, Espace Jussieu, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5e.

Pierre Péju : **« Penser l'enfant (II) ; écritures de l'"enfantin" ».**
28 février, 7, 21 et 28 mars, 25 avril, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Anca Vasiliu : **« La parole visible. Autour du statut de l'image dans la pensée antique et médiévale ».**
26 février, 26 mars, 14 et 28 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Marcel Drach : **« L'Argent : la dette, le titre, la mesure ».**
26 février, 12 mars, salle 214, 2 avril, salle 015, 30 avril et 21 mai, salle 214, 13 heures-15 heures, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-6e.

Philippe-Joseph Salazar : **« Rhétorique et parole publique : Entames (II) ».** 27 février, 17 h 30-19 h 30, salle des actes, université Paris-IV, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.
31 mai, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Marjolaine Hatzfeld : **« Ce qui, du réel, pâtit du signifiant ».**
28 février, 21 mars, 25 avril, 16 mai, 13 juin, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Philippe Hamou et Marta Spranzi-Zuber : **« Les discours épistémologiques à l'Age classique (II) : l'invention et ses méthodes ».**
27 février, 6, 13, 20 et 27 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris.** Ouverture de sa nouvelle **salle multimédia :** stages d'initiation à l'informatique et à internet – atelier sur internet – cyber café – **programme détaillé : 01-53-20-52-52** – 119, rue La Fayette, Paris-10e.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Que faire de la Corse ?

Jean-Louis Andreani
Comprendre la Corse
Préface de Jean-Marie Colombani

LE MONDE folio actuel INÉDIT

L'an 2000 à la loupe

Le Monde

L'analyse de l'actualité économique, sociale et politique de 174 pays. Une vision précise et originale de la France et une analyse détaillée de ses 26 régions. De plus, cette année, le Bilan du monde vous offre une nouveauté avec le classement régional des entreprises les plus performantes.

Le Bilan du monde édition 2001 est l'outil indispensable pour avoir toujours sous la main les derniers chiffres et les commentaires les plus récents sur l'économie mondiale.

En compagnie des meilleurs spécialistes de la rédaction du Monde et de ses correspondants locaux et à l'étranger, la dernière année du siècle n'aura plus de secret pour vous.

200 pages BILAN DU MONDE 50 F (7,62 €)

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SCÈNE **Le théâtre russe, qui, voilà encore dix ans, se passionnait et se mobilisait pour la politique, n'est plus. Aujourd'hui, chaque metteur en scène se consacre à son propre théâtre, s'y réfugie quand il ne fait pas allégeance au nouveau pouvoir. Même les menaces qui pèsent contre la chaîne d'opposition NTV ne créent plus d'élan communautaire. ● LOIN DES PROJETS du ministère de la culture, Iouri Lioubimov à la Taganka, Henrietta Ianovskaïa au Théâtre de la Jeunesse ou Anatoly Vassiliev continuent d'imposer leur vision exigeante malgré la difficile course aux sponsors. ● C'EST GRÂCE à l'argent privé que le metteur en scène Valery Fokine a pu inaugurer son Centre Meyerhold, aux objectifs ambitieux mais encore très flous. ● L'ÉCRIVAIN VASSILI AXIONOV est un des rares intellectuels à se mêler du débat public. Il voit dans les dérives du gouvernement Poutine une forme de *« perestroïka à l'envers »*.**

La scène théâtrale moscovite entre résistance et compromis

Si certains metteurs en scène, comme Henrietta Ianovskaïa, Anatoly Vassiliev ou Iouri Lioubimov, continuent de porter haut le flambeau d'un théâtre d'art, les difficultés financières et la politique de l'administration Poutine assombrissent l'avenir culturel russe

MOSCOU
de notre correspondante

Chacun pour soi ! Traversée il y a encore dix ans par des élans de solidarité communautaire, passionnée de politique au jour le jour, la scène théâtrale moscovite ressemble de plus en plus à un espace atomisé, « normalisé » même, au sens où les grands théâtres et leurs directeurs se consacrent désormais uniquement à monter leurs spectacles, à trouver des financements et à partir en tournée à l'étranger. Ainsi, au sein de cette intelligentsia théâtrale qui fut durant la perestroïka omniprésente dans le débat public, pas une seule voix ne se sera élevée pour condamner la guerre en Tchétchénie, s'inquiéter des dérives autoritaires du président Poutine ou des attaques contre la liberté de parole. Comme si la « chose politique » avait cessé d'intéresser les metteurs en scène, qui se contentent d'habiter leurs refuges quand ils ne font pas allégeance au nouveau pouvoir.

A quatre-vingt-quatre ans, Iouri Lioubimov, le directeur de la Taganka – haut lieu de la résistance morale et civique du temps de l'URSS – concède cependant que *« l'atmosphère est aujourd'hui mauvaise »*. Il dit en particulier s'inquiéter des menaces qui pèse sur NTV, la chaîne nationale d'opposition dont le Kremlin tente de reprendre le contrôle. Mais, en janvier 2000, le grand homme de théâtre, déchu de sa nationalité soviétique en 1983, participa à une réunion de *« l'intelligentsia créatrice »* pour le soutien au candidat Vladimir Poutine, l'ancien du KGB tout juste nommé président par intérim, aux côtés de personnalités comme Mark Zakharov, le metteur en scène préféré du Kremlin, ou de la chanteuse Lioudmila Zekina, fanatique de tous les régimes.

Minimisant cet épisode, Iouri Lioubimov affirme aujourd'hui n'avoir jamais signé de lettre de soutien à Vladimir Poutine *« qui dit une chose et en fait une autre »*. *« On me demande souvent d'intervenir dans des conflits politiques. Je suis membre du comité de NTV. Mais je ne fais pas de politique. Ma vie est ici, dans mon théâtre »*, précise-t-il. La Taganka qu'il récupéra exsangue en 1989 à son retour d'exil en Angleterre, s'est ainsi offert le luxe ces dernières années de ressortir des mises en scène dont la propagande soviétique n'avait pas voulu, comme *Le Maître et Marguerite*, de Boulgakov, ou encore *La Bonne Ame de Se-tchouan*, de Brecht.

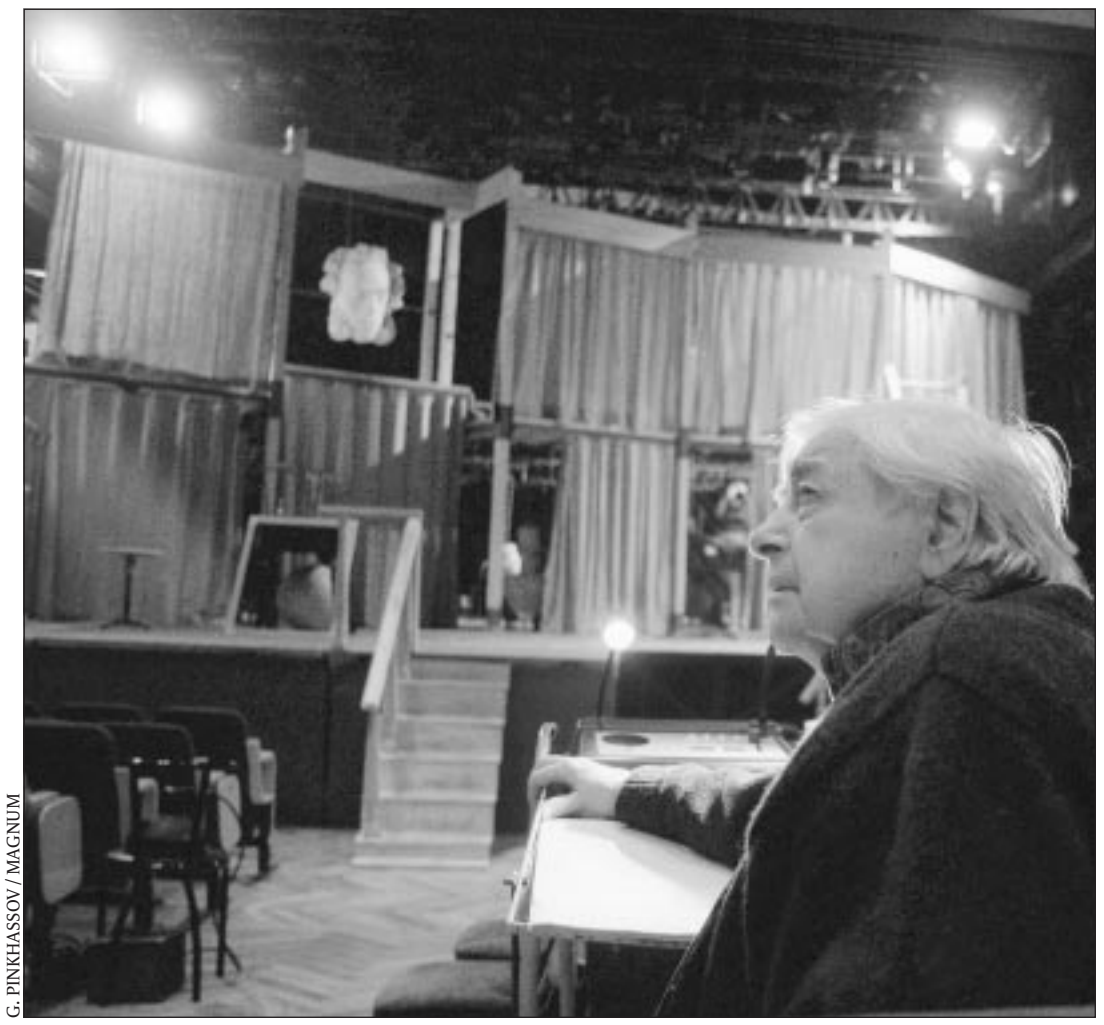

G. PINKHASSOV / MAGNUM

Iouri Lioubimov : « Je ne fais pas de politique. Ma vie est ici, dans mon théâtre. »

Eternel optimiste, Iouri Lioubimov juge ainsi irréalistes les projets du ministère de la culture en matière de dramaturgie. Il y a quelques semaines, invitant des hommes de théâtre, Mikhaïl Chvydkoï, le ministre, avait regretté que des pièces contemporaines ne soient pas d'avantage mises à l'affiche. Il annonçait que des concours seraient organisés – l'équivalent des « commandes d'Etat » soviétiques – et que les œuvres les plus *« méritantes »* seraient proposées aux théâtres. Présent à cette réunion, Lioubimov faisait savoir que *« personne ne l'avait jamais obligé à jouer des pièces, pas plus au temps de l'URSS que maintenant »*.

Au ministère de la culture, on confirme qu'un grand concours de pièces de théâtre sur le thème de « l'armée, la flotte et les organes de sécurité », baptisé « Honneur, devoir et mérite », vient d'être lancé. Vadim Lakchine, l'un des coordinateurs, explique qu'*« il est tout à fait normal qu'un Etat fasse la promotion de ses forces de l'ordre »*, renvoyant à l'expérience des studios de Hollywood. Il ajoute que le projet a reçu le soutien du FSB (ex-KGB) et de la police des impôts, chargés d'organiser la remise des prix, et de faciliter le travail des auteurs sur le terrain. *« Nous avons six cents théâtres d'Etat en Russie et nous espérons que dès 2002, les pièces de théâtre primées seront jouées »*, ajoute M. Lakchine.

Directrice du théâtre de la jeunesse (MTIouZ), depuis 1987, Henrietta Ianovskaïa, qui présenta au Festival d'Avignon en 1998 une éblouissante mise en scène de *L'Orage*, d'Ostrovski, avoue ne pas avoir entendu parler de ces grandioses projets. Bien trop occupée à faire vivre l'un des meilleurs théâtres de Moscou et à y monter des *« spectacles non commerciaux qui permettent de percevoir le monde et parlent de la communication humaine »*. Avec son mari, le metteur en scène Kamas Ginkas – auteur d'une magnifique adaptation du *Moine noir*, nouvelle d'Anton Tchekhov –, elle n'a jamais cessé de faire un théâtre politique au sens large. Autrefois à la pointe de tous les combats démocratiques, Henrietta Ianovskaïa se dit cependant *« entièrement accaparée par des problèmes de création. Bien sûr, avec ce qui se passe autour de NTV, je sens que les rapports vis-à-vis de la culture et de l'art sont en train de changer. Je trouve effrayante la guerre en Tchétchénie. Mais j'ai peur de formuler jusqu'au bout ce qui se passe chez nous »*, explique-t-elle.

Quasiment interdite de mise en scène jusqu'au milieu des années 1980, la directrice du MTIouZ revient de loin, de *« l'Union soviétique qui brisait les os et les âmes »*, l'essentiel étant pour elle de pouvoir continuer à s'exprimer en dépit des difficultés matérielles. Avec un financement de la ville de Moscou, juste suffisant pour survivre, et des revenus irréguliers tirés des tournées et des festivals à l'étranger, le Théâtre de la Jeunesse vit modestement. Une partie des locaux a été louée à des structures commerciales, *« ni bar ni casino »*, précise Mme Ianovskaïa, qui se dit incapable de faire la chasse aux sponsors.

A l'opposé de cette politique, l'acteur Oleg Tabakov, nommé directeur du légendaire MKHAT (Théâtre d'art de Moscou) en juin 2000, vient d'annoncer en fanfare la création d'un *« club des amis »*. Déjà, le pétrolier Ioukos et une banque d'investissement se sont engagés à verser presque un million de dollars. Mais beaucoup s'inquiètent du devenir artistique d'un théâtre dirigé pendant trente ans par le grand metteur en scène Oleg Efremov, mort en mai 2000. Oleg Tabakov, très populaire en Russie, et poutinien affiché, a en effet promis de *« rajeunir et dynamiser »* le répertoire du théâtre. Fin janvier, le MKHAT présentait la première d'une pièce contemporaine, *Les Filles de Beatles* : épouvantable création entre spectacle de patronage, boulevard racoleur et music-hall.

D'autres metteurs en scène peuvent aujourd'hui se réjouir d'être parvenus à leurs fins. Anatoly Vassiliev qui, depuis des années, vit en ermite dans son théâtre de l'école d'art dramatique de Moscou, rue Povarskaïa, produisant peu de spectacles pour une poignée d'inconditionnels, disposera ainsi d'un nouveau théâtre en mai prochain. Rue Stretenka, un long bâtiment dessiné par Oleg Popov, son architecte-scénographe (deux salles de spectacles, une tour octagonale surmontée d'une verrière) a poussé à la place du cinéma Ouran. Les travaux, commencés par un homme d'affaires, ont été achevés par la mairie de Moscou, à la différence du Centre Meyerhold de Vitali Fokine, exclusivement financé par des fonds privés *(lire ci-dessous)*.

> Un concours de pièces de théâtre sur « l'armée, la flotte et les organes de sécurité » vient d'être lancé par le ministère

Anatoly Vassiliev, qui affirme se désintéresser totalement de la politique et n'avoir *« même pas remarqué »* l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, avoue avoir quelquefois *« terriblement honte. Honte que la ville m'ait construit un théâtre. Pourquoi moi et pas un autre ? »* Piotr Fomenko, qui pratique un théâtre généreux et largement ouvert au public doit, lui, se contenter de deux salles modestes, dans un ancien cinéma.

Agathe Duparc

Vassili Axionov, écrivain, auteur d'« Une saga moscovite »

« Certains de nos dirigeants veulent construire une perestroïka à l'envers »

MOSCOU
de notre correspondant

Vassili Axionov, soixante-huit ans, a été expulsé d'URSS en 1980. Aujourd'hui, il partage son temps entre les Etats-Unis, où il enseigne dans plusieurs universités, et Moscou. Auteur d'une quinzaine de romans, dont Une saga moscovite, *son dernier ouvrage traduit en français (Folio Gallimard, tome 1,* La Génération de l'hiver, guerre et prison, *1 031 p., 60 F [9,15 €] ; tome 2,* Prison et paix, *52 F [7,93 €]).*

« Vous êtes l'un des rares intellectuels russes à vous mêler du débat public. Pourquoi ?

– La politique n'est qu'un écho lointain dans mes romans. Mais comme citoyen, je dois intervenir à certains moments et, cette année, sont apparus plusieurs dangers. Certains de nos dirigeants veulent revenir en arrière, tentent de construire une sorte de perestroïka à l'envers. En 1996, j'avais participé à la campagne présidentielle et soutenu Boris Eltsine comme seule alternative à Ziouganov, le chef des communistes. Mais Poutine, non, je ne l'ai pas soutenu et si son élection n'est pas une tragédie, elle peut comporter de réels périls. Le président a déjà oublié ceux qui ont voté pour lui en pensant qu'il était le seul moyen d'éviter les communistes.

– Qu'est-ce qu'une "perestroïka à l'envers" ?

– Le choix du Kremlin, par exemple, de s'attaquer aux dirigeants des régions : certes, ils outrepassent leurs pouvoirs, mais ils ont été élus eux aussi et le pouvoir central devrait être plus prudent. Le naufrage du *Koursk* également, où l'on a vu resurgir cette fascination intacte pour le secret et le mensonge, la nouvelle doctrine sur "la sécurité de l'information". Et puis les changements dans la politique étrangère, le rapprochement avec l'Irak, la Libye, la Chine, ces grandes proclamations sur un "monde multipolaire", une formule qui ne sert qu'à habiller un cours anti-occidental.

– Vladimir Poutine peut-il se libérer de son passé d'ancien officier du KGB ?

– C'est sans doute la question la plus importante. Le président vient des "organes de sécurité" et il ne s'en est jamais distancié, au contraire. Personne ne lui demande de se renier, mais qu'il parle donc de l'histoire criminelle de ces structures, qu'il affirme qu'il n'a pas de liens avec ça, que c'est une histoire honteuse. Tout serait autre.

– Il a parlé de "pages noires"...

– D'une manière qui n'a convaincu personne. Le choix des symboles de l'Etat a ainsi été d'un cynisme absolu. L'aigle tsariste, l'hymne soviétique, le drapeau tricolore et le drapeau rouge pour l'armée ! L'Allemagne nazie avait choisi l'aigle impérial assis sur la croix gammée. Poutine ne fait guère mieux. Il est également d'un cynisme insultant d'avoir accepté que Sergueï Mikhalkov *[NDLR. Ancien secrétaire de l'Union des écrivains de l'URSS, il fut l'auteur, en 1943, d'un premier texte de l'hymne soviétique qu'il corrigea après la mort de Staline]* écrive de nouvelles paroles pour l'hymne soviétique. Dans mon roman *Le Doux Style nouveau*, il y a une scène, que je voulais ridicule : au lendemain du putsch manqué d'août 1991, un dignitaire de l'Union des écrivains vient voir Mikhalkov. *"Sergueï, les choses vont mal, nous devons partir en Chine"*, dit-il. Et Mikhalkov crie : *"Comment oses-tu, un Russe, aller se vendre aux Asiates !"* Et il sort, en peignoir et pantoufles, va vers les manifestants et commence à écrire un nouvel hymne à la Russie libre, à Sakharov, à Soljenitsyne... Cela, je l'avais imaginé il y a quatre ans comme un acte absolument grotesque ! Poutine l'a fait.

– On vous a vu ces derniers mois aux côtés de Boris Berezovski, appelant à la création d'une "opposition constructive". S'allier à cette figure honnie en Russie, symbole du capitalisme de voleurs qui a prospéré depuis dix ans, ne vous gêne pas ?

– Il n'est pas le symbole de ces choses effrayantes et je ne le considère en aucune manière comme un gangster. Il est de ceux qui ont fait du business dans le chaos post-soviétique et lui ne vient pas des Komsomols, du KGB ou du parti. Nous avons constaté que nous étions d'accord à peu près sur tout. Nous ne voulons pas, comme le dit le proverbe russe, être *"ou esclave ou révolté"*, mais seulement des gens libres et indépendants. L'idée est de construire un puissant mouvement dans la société. Je crois que sans le soutien de Berezovski, ces discussions resteront au niveau de conversations de dissidents dans les cuisines moscovites.

– Là où vous n'êtes pas un opposant, c'est à propos de la Tchétchénie, puisque vous soutenez activement la guerre engagée par Moscou.

– Je ne soutiens aucune guerre. Comprenez, je ne peux pas m'exprimer en faveur de gens qui sont des sadiques, des criminels fanatiques, des gens qui semblent tout droit sortis de l'enfer. Je ne parle pas là de tout un peuple, de ces pauvres Tchétchènes, mais d'un noyau d'anges de la mort. N'importe quelle guerre fait des victimes civiles, que faire dans de telles tragédies ? Je crois que n'importe quelle armée est une force sauvage et effrayante.

– La Russie en a-t-elle fini avec la période soviétique ?

– Certainement pas. Il reste un très long chemin à faire et je ne suis pas sûr que nous l'empruntions. Descendez la Volga et vous verrez partout Lénine, des slogans communistes, des emblèmes soviétiques. *"Au cas où"* ça pourrait servir, m'a-t-on dit un jour. Ce *"au cas où"* dit toute notre société. On a oublié tout ce qui était mauvais dans une sorte de grand refoulement schizophrène et l'idée du grand empire soviétique demeure dans les consciences de chacun. Poutine est emblématique de cet état. Soit nous allons ramper doucement vers un régime autoritaire, soit un certain nombre de réformes prendront corps et ce mouvement sera encore plus lent. »

Propos recueillis par François Bonnet

Valery Fokine, son Centre Meyerhold et la générosité de la Rosbank

MOSCOU
de notre correspondante

Lundi 12 février ne fut pas à Moscou un jour de théâtre comme les autres. Rue Novoslobodskaïa, au rythme d'une fanfare militaire, le Centre Meyerhold, bâtiment massif aux allures de banque dont la construction aura duré six ans, ouvrait ses portes. Plus de soixante ans après avoir été fusillé comme *« ennemi du peuple »*, Vesvolod Meyerhold, génie russe de la mise en scène, donnait son nom à un espace théâtral qui promet d'être tout à la fois *« un laboratoire, un atelier, un lieu où l'on peut risquer, chercher de nouvelles formes, sans enterrer les anciennes »*.

Mais de ces objectifs, formulés par le metteur en scène Valery Fokine, nouveau maître des lieux, il fut à peine question. En ce jour d'inauguration, en présence de l'élite du théâtre russe et d'une brochette d'officiels – de Valentina Matvienko, vice-premier ministre, aux adjoints du maire de Moscou, Iouri Loujkov –, on parla surtout de la « prouesse » commerciale : avoir réussi, après la crise financière d'août 1998, à achever la construction du bâtiment en faisant essentiellement appel à des investissements privés.

Valery Fokine explique ainsi au *Monde* que, en vertu d'un système d'abattement fiscal, la Rosbank – l'établissement financier de l'« oligarque » Vladimir Potanine – a injecté quelque 20 millions de dollars (144 millions de francs) depuis deux ans, sur un total de 45 millions de dollars (324 millions de francs). Prônant la naissance d'une nouvelle génération de théâtres autosuffisants financièrement, Fokine ajoute que les deuxième et troisième étages du Centre Meyerhold, en cours de finition, seront bientôt loués à des structures commerciales. L'autre aile du bâtiment abritera un hôtel et des magasins. L'ensemble de cette construction de quelque 26 000 m² devrait être achevé en 2002.

Les lieux – un espace scénique à géométrie modulable de 400 à 20 spectateurs, avec un toit amovible permettant de laisser passer la lumière du jour, et deux salles de répétition – devraient être ouverts aux nouveaux talents, mais rien n'est à ce jour sérieusement prévu. Le théâtre n'aura ainsi ni troupe ni répertoire. Il organisera régulièrement des expositions, des séminaires, des master classes et des laboratoires. Valery Fokine a choisi de programmer – du 17 février au 20 mars – ses spectacles, déjà joués sur différentes scènes moscovites, afin, dit-il, que le *« public refasse le chemin parcouru »*. En mai et juin, il accueillera les 3e Olympiades internationales de théâtre – les précédentes ayant été organisées à Athènes et à Tokyo. Enfin, Fokine a déjà annoncé un projet d'un an et demi consacré à l'œuvre d'Antonin Artaud, avec peut-être à la clé une exposition venue du Centre Pompidou. Pour l'instant, aucune manifestation particulière consacrée à Meyerhold n'est en vue.

A. D.

SORTIE MERCREDI 21 FÉVRIER

PRIX JEAN VIGO 2000
SEMAINE INTERNATIONALE
DE LA CRITIQUE CANNES 2000
PRIX GÉRARD FROT-COUTAZ
BELFORT 2000

SUNDAY MORNING PRODUCTIONS
présente

DE L'HIS TOIRE ANCIENNE

UN FILM DE ORSO MIRET

De l'histoire ancienne aborde avec intelligence le sujet de la mémoire. Yann Goven magistral.
STUDIO

Orso Miret affirme une ambition et une maturité impressionnantes.
EPOK

Un premier film envoûtant.
LE NOUVEL ÉCONOMISTE

Une mise en scène toute en finesse. Impressionnant.
NOTRE HISTOIRE

Un cinéaste est né.
LES CAHIERS DU CINÉMA
★★★
PREMIÈRE

France Culture · Libération · cinéexpress.com · FILMFESTIVALS.FR

Les belles voix des bandits de Calabre

Dans les bergeries du sud de l'Italie, des chanteurs perpétuent l'art des « canti di malavita », chronique musicale des membres de la mafia locale

REGGIO DE CALABRE (Italie)
de notre envoyé spécial

« Au cas, peu probable, où nous serions contrôlés par la police, demandez à joindre votre ambassade. » Le reportage n'a pourtant pas pour thème le cartel de Medellin, mais des chansons de l'extrême sud de l'Italie. Des chansons certes particulières, puisque désignées sous le nom de *canti di malavita* – « chants de la mauvaise vie »... Elles décrivent avec une noire délectation les rites de la mafia calabraise. *« Ne parlez pas de mafia, la mafia, c'est là-bas »*, rectifie notre hôte, Francesco Sbano, en désignant la Sicile qui fait face à Reggio de Calabre, de l'autre côté du détroit de Messine. *« Ici, on ne parle pas de Cosa Nostra, comme à Palerme, ni de Camorra, comme à Naples, mais de 'Ndrangheta. »*

Originaire de Paola, un port proche de Cosenza qui aurait vu naître les premières « familles » dans les années 1860, Sbano affermit, depuis sept ans, une carrière de photographe en Allemagne, à Hambourg. Comme pour ne pas se couper de ses racines, il a choisi de promouvoir une culture calabraise qui, selon lui, *« ne peut être dissociée de la 'Ndrangheta »*. Avec un journaliste allemand, Maximilian Dax, il a réuni une sélection de ces chansons pour malandrins à l'occasion d'une compilation, *Il Canto di malavita, la musica della mafia*, éditée par une maison de disques belge (PIAS). Avant de réaliser un documentaire sur le même thème et de, peut-être, ouvrir un jour un musée consacré à l'histoire d'une des plus violentes sociétés criminelles du pays, il organise la venue en Europe d'interprètes de ces chants pour quelques représentations. De tels concerts, de même que l'édition d'un pareil CD, sont pour l'instant inconcevables en Italie où l'article 21 de la Constitution interdit de promouvoir et de diffuser les valeurs mafieuses.

Le photographe dit vouloir montrer la réalité d'une culture et démythifier la mafia calabraise. *« Il n'y a là aucun glamour*, soutient-il. *La 'Ndrangheta est un mal qui a pénétré toutes les strates de la société, en profitant de l'abandon du sud du pays par l'Etat italien. »* La façon dont Francesco Sbano organise sur place la visite des journalistes est pourtant un troublant mélange de légitimes précautions et de mise en scène. Rendez-vous de dernière minute sur des aires d'autoroute, trajets erratiques à l'intérieur des terres pour rencontrer des interlocuteurs anonymes...

La campagne calabraise peut s'adoucir de vergers d'agrumes (la bergamote y est distillée pour la parfumerie), s'accidenter en vallées ravinées par les torrents. Sur les flancs de l'Aspromonte, ce massif montagneux célèbre pour abriter les *latitanti*, criminels fugitifs, et pour fournir des caches idéales à l'industrie du kidnapping, s'accrochent des villages grisâtres, comme celui de San Luca. Réputée à 100 % mafieuse, cette localité entasse des maisons volontairement inachevées (cela permet de ne pas payer d'impôts) entre lesquelles se tordent de tristes ruelles. De l'église, des haut-parleurs diffusent les messes dans tout le village.

> « Le premier traître, je lui taillade le visage et je le regarde mourir », dit l'un de ces chants qui servaient à graver dans l'esprit des gens les injonctions de la 'Ndrangheta

A la sortie d'un autre hameau, le photographe, en quête de clandestinité pittoresque, nous mène jusqu'à une minuscule bergerie dans l'obscurité de laquelle va se donner un petit récital. Dehors, des paysans font griller des saucisses pendant que d'autres tirent des coups de fusil et posent dissimulés derrière des passe-montagne. Couvrant le bêlement des brebis, deux guitares, un tambourin et un chanteur attaquent âprement des chansons qui parlent de sang, d'honneur et d'omerta. Dans ce dépouillement acoustique, prime avant tout la conviction de l'interprète. D'une grande expressivité, celui qui se fait appeler El Domingo réfute pourtant toute appartenance à la 'Ndrangheta. La cinquantaine, jambes handicapées, il met surtout en avant sa passion du patrimoine folklorique et son activité de musicologue au sein du groupe Muttanza. *« Les* canti di malavita *ne constituent pour moi qu'une activité alimentaire »*, soutient-il.

FRANCESCO SBANO

Le producteur Mimmo Siclari (au premier plan) entouré d'El Domingo (au centre) et de ses musiciens, est à l'origine de cette deuxième vie commerciale des chants calabrais.

Avant d'être ou pas objet de vocation, le répertoire des « malandrins chantants » est une petite industrie à la tête de laquelle s'affaire Mimmo Siclari. Il y a une trentaine d'années, ce producteur de Reggio de Calabre, auteur-compositeur de l'essentiel des titres du recueil, tenait un stand de disques itinérant. Intrigué par les demandes de certains clients, il s'est mis à se passionner pour les chants calabrais, en particulier ceux enregistrés par Fred Scotti, première vedette du genre, abattu en pleine rue en 1971 pour avoir approché de trop près la fille d'un « boss ». Contrairement à Scotti, Siclari n'a jamais connu la prison. Sa fascination pour des mœurs qui lui étaient étrangères l'a poussé à en étudier les codes et à les retranscrire en chansons. Telle ambition n'était pourtant pas réalisable sans permission. *« J'avais peur de rencontrer ces gens. Ils se sont montrés compréhensifs, mais m'ont dit :* "N'écris pas de mauvaises choses sur nous". »

Au début des années 1970, son premier enregistrement connaîtra un succès jusque dans la diaspora calabraise d'Amérique. Propriétaire d'un petit studio, Mimmo Siclari a vite laissé à d'autres le soin d'interpréter ses chansons. Associé à une petite maison de disques locale, Elca Sound, son catalogue compte plusieurs dizaines de cassettes dont la vente est exclusivement tolérée sur les marchés de la région. Certains best-sellers peuvent atteindre 30 000 unités. Est-il depuis devenu intime avec les familles de la 'Ndrangheta ? *« Je ne connais pas de criminels, que des hommes d'honneur »*, répond-il d'une manière évasive. Pas d'ennui avec la police ? *« Non, je dois avoir un ange gardien. »*

La fonction de ces chansons a évolué. Quand elles ne réchauffaient pas le cœur des criminels emprisonnés, elles servaient à graver dans l'esprit des gens les injonctions et interdictions de la 'Ndrangheta. *« Le premier traître, je lui taillade le visage et je le regarde mourir »*, dit l'une d'elles. Elles pouvaient aussi être porteuses de sinistres messages quand, après une « punition », la chanson était jouée à bord de voitures circulant en ville pour signifier « mission accomplie ». *« Ces chansons ne jouent plus ce rôle aujourd'hui, mais elles restent un bon outil de propagande pour nos vieilles valeurs »*, affirme un homme élégant qui admet appartenir à une « société » sans préciser son poste hiérarchique. *« J'aime la dimension humaine et sociale de mon travail,* avance-t-il. *En Calabre, il faut choisir entre souffrir avec l'Etat et vivre vraiment ou mourir avec la 'Ndrangheta. »* Mais, face aux nouvelles méthodes de la 'Ndrangheta nueva, spécialisée dans la drogue et le trafic d'armes, et face aux bouleversements de la musique populaire, des traditions risquent de se perdre. Mimmo Siclari avoue avoir de plus en plus de mal à recruter de nouveaux chanteurs. A Reggio, on parle d'un groupe qui cracherait les premiers raps de la *malavita*.

Stéphane Davet

★ El Domingo, Mimmo Siclari et leurs musiciens en concert le 5 mars au Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 01-49-25-89-99.

« Intimacy » de Patrice Chéreau, Ours d'or du Festival de Berlin

BERLIN
de notre envoyé spécial

L'attribution, parmi 23 films en compétition, de l'Ours d'or de la 51e édition du Festival international du film de Berlin à *Intimacy* (Intimité) de Patrice Chéreau constitue une heureuse surprise. On savait que le film du metteur en scène français, l'un des plus audacieux de cette sélection, conservait toutes ses chances, on ne se doutait pas pour autant qu'il grillerait la politesse à *Traffic*, de l'Américain Steven Soderbergh, donné gagnant par tous les pronostiqueurs patentés. Il est vrai qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours, et c'est tout à l'honneur du jury que de l'avoir rappelé. Celui-ci, présidé par le producteur William M. Mechanic (Etats-Unis), était composé des actrices françaises Jacqueline Bisset et Dominique Blanc, des réalisateurs, Fatih Akin (Allemagne), Dario Argento (Italie), Hector Babenco (Brésil) et Xie Fei (Chine), du journaliste espagnol Diego Galan et de l'écrivain japonais Kyoko Hirano.

KERRY FOX RÉCOMPENSÉE

Inspiré d'un roman et d'une nouvelle de l'écrivain Hanif Kureishi, dialogué en anglais et tourné à Londres (*Le Monde* du vendredi 16 février), le film de Patrice Chéreau a visiblement séduit le jury, puisqu'il reçoit par surcroît le Prix du meilleur film européen, ainsi que le Prix d'interprétation féminine, qui consacre le très grand talent de l'actrice d'origine néo-zélandaise Kerry Fox, révélée en 1990 dans le film de Jane Campion, *Un ange à ma table*.

En attribuant son Grand Prix à *Beijing Bicycle*, quatrième long métrage du Chinois Wang Xiao-shuai, présenté samedi 17 février en compétition, le jury a également pris acte du fait que la carte des forces vives du cinéma ne recoupe pas nécessairement celle de la domination hollywoodienne sur le box-office mondial. Ce que confirme, la suite du palmarès, qui attribue le Prix du jury à *L'Italien pour débutants*, une comédie « Dogme » de la Danoise Lone Scherfig, le Prix de la mise en scène à *Betelnut Beauty* du Taïwanais Lin Chen-sheng, le Prix de la première œuvre au *Marécage* de l'Argentine Lucrecia Marel, ainsi que celui du meilleur espoir féminin à l'actrice taïwanaise Angelica Lee Sin-je (dans *Betelnut Beauty* de Lin Cheng-Sheng), et du meilleur espoir masculin aux acteurs chinois Cui Lin et Li Bin (dans *Beijing Bicycle* de Wang Xiao-shuai).

Des trois films américains de la compétition – *Bamboozled* de Spike Lee, *A la recherche de Forrester* de Gus Van Sant et *Traffic* de Steven Soderbergh – seul ce dernier tire son épingle du jeu, en recevant le Prix d'interprétation masculine, très justement attribué à Benicio del Toro. Né à Puerto Rico, l'acteur a débuté dans la série télévisée *Deux flics à Miami*, avant d'embrasser une carrière cinématographique sous la direction, notamment, de Terry Gilliam (*Las Vegas Parano*), Abel Ferrara (*Nos funérailles*) ou Bryan Singer (*Usual Suspects*). L'Ours d'or du court métrage – le fait est assez rare pour être signalé – a enfin récompensé un film d'animation canadien, *Ame noire* de Martine Chartrand, qui, en évoquant l'histoire du peuple noir, rappelait à sa manière la tragique raréfaction du cinéma africain.

Jacques Mandelbaum

Les 16es Victoires de la musique consacrent Henri Salvador

HENRI SALVADOR a triomphé, lors de la cérémonie des Victoires de la musique qui a eu lieu le 17 février à l'Olympia, recevant le trophée du meilleur artiste interprète masculin et celui du meilleur album de variétés pour son dernier disque *Chambre avec vue*. Deux récompenses sont allées à la Québécoise Isabelle Boulay, découverte de l'année et album découverte (*Mieux qu'ici bas*). Hélène Ségara a été sacrée artiste interprète féminine tandis que Saint-Germain recevait le trophée de découverte scène et celui du meilleur album de musiques électroniques pour *Tourist*. Les autres Victoires des albums sont allées à *Comme on a dit*, de Louise Attaque (rock), *J'fais c'que j'veux*, de Pierpoljak (reggae), *Made In Medina*, de Rachid Taha (musiques traditionnelles et musiques de monde), *Du soleil*, d'Henri Dès (chansons pour enfants), *Virgin Suicides*, d'Air (musique originale de cinéma). La Victoire du vidéo-clip est allée à Etienne de Crécy (*Am I Wrong*, réalisé par Geoffrey de Crécy) et celle de la chanson originale de l'année, attribuée par le public, à *L'Envie d'aimer* (extraite de la comédie musicale *Les Dix Commandements*). Johnny Hallyday a été récompensé pour ses concerts et Patrick Bruel pour son site Internet. Une Victoire d'honneur a été remise à Renaud pour l'ensemble de sa carrière.

Les antipodes
Festival Danse(s) à Brest 20 février > 4 mars 2001
Nouveaux enjeux / nouvelles esthétiques ?
> Bernardo Montet & Frédéric Fisbach "Bérénice" de Jean Racine (20 au 24 février) Création
> Alain Buffard "Dispositifs 3.1" (22 au 24 février) Création
> Christian Rizzo "Et pourquoi pas...?" (22 au 24 février) Création
> Boris Charmatz "Facultés" (23 et 24 février) Création
> Hervé Robbe "Polaroïd" (1er mars)
Semaine des danses urbaines
> Herwann Asseh "Les Émigrants" (21 février au 3 mars) Création
> Blanca Li "Macadam Macadam" (28 février)
> Farid Berki / Claudio Basilio "Invisible Armada" (3 mars)
Le Quartz - Scène Nationale de Brest
2/4, av. Clemenceau - 29200 Brest - tél. : 02 98 33 70 70
email : lequartz@lequartz.com - internet : www.lequartz.com

Une bonne production de « L'Or du Rhin » dans l'arène du Capitole de Toulouse

La mise en scène par Nicolas Joël de l'opéra de Richard Wagner use d'une saine et intelligente ironie

L'OR DU RHIN, de Richard Wagner. Par Robert Hale (Wotan), Chris Merritt (Loge), Peter Sidhom (Loge), Matthias Hölle (Fasolt), Gudjon Oskarsson (Fafner), Riccardo Casinelli (Mime), Katharine Goeldner (Fricka), Jia Lin Zhang (Freia), Qui Lin Zhang (Erda), Orchestre du Capitole de Toulouse, Pinchas Steinberg (direction), Nicolas Joël (mise en scène). THÉÂTRE DU CAPITOLE de Toulouse, le 16 février. Jusqu'au 25 février. Tél. : 05-61-22-80-22. De 110 F (16,77 €) à 400 F (60,98 €).

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

La harangue introductive de *Lulu*, d'Alban Berg, conviendrait on ne peut mieux à cette nouvelle production de *L'Or du Rhin*, de Richard Wagner, par Nicolas Joël : *« Entrez dans la ménagerie, vous nobles messieurs et vous femmes sémillantes.* (...) *Vous verrez* (...) *dans mon cirque, dans mon âme, juste derrière le rideau,* (...) *des reptiles de toutes les latitudes : serpents et salamandres qui hantent les crevasses. Vous verrez le crocodile et bien d'autres encore... »* Décor semi-circulaire de cirque, acrobates, pierrots, géants articulés, lilliputiens, animaux monstrueux, le tout dans une ambiance postindustrielle artificieusement colorée.

Montrer la bizarrerie et la monstruosité à l'aune d'un grotesque de foire est un procédé dont les mises en scène d'opéra ont usé et abusé. Mais on ne ronchonne pas de voir dieux et déesses façon famille Bouglione : Wotan en dresseur de lions, Fricka en Madame Irma de roulotte de luxe, ses frères Froh et Donner respectivement en grande folle hystérique et en fakir du marteau. Les filles du Rhin évoluent sur un grand filet de sécurité tendu sur l'eau, lieu de rixe où ces nixes tancent Alberich au début de l'ouvrage. Chris Merritt, en Monsieur Loyal, tire les ficelles et s'offre un cigare voluptueux pendant que la famille façon Bouglione s'envoie en l'air, en route pour le Walhalla.

On raconte tout cela de manière badine, mais Nicolas Joël, qui en est au moins à sa troisième production de *L'Or du Rhin,* joue d'une saine et intelligente ironie, qui jamais ne moque ou ne contredit l'ouvrage – lequel recèle déjà une forte dose de méchanceté et de cynisme. C'est joli à voir (décors d'Ezio Frigerio, costumes de Franca Squarciapino, lumières de Vinicio Cheli), vivant, sans vulgarité aucune, voire poétique (la scène des Nibelungen casqués comme des petits mineurs).

« L'ŒUVRE D'UN DESTRUCTEUR »

Distribution impeccable, avec des « pointures » impressionnantes, comme Robert Hale, Matthias Hölle, Peter Sidhom, Alberich extraordinaire, comme l'est, grinçant et manipulateur à souhait, Chris Merritt dans le rôle de Loge. Belle et intense Fricka de Katharine Goeldner.

A la télévision, sur France 3, au cours du journal régional, une heure avant le spectacle, on entendait, un peu stupéfait, le chef Pinchas Steinberg s'avouer insatisfait de son orchestre : *« Oui, mais c'est toujours ainsi, on veut toujours mieux. Solti avait une remarque cruelle,* rappelait le chef israélien (dont la dent n'est en général pas moins dure que celle de feu son confrère) *: "L'orchestre détruit mon rêve". »* Comment, en effet, restituer ce rêve qu'est le début de *L'Or du Rhin,* ces longues mesures qui font résonner l'harmonie immuable d'un accord parfait ? La première quinte, entre contrebasses et bassons, pianissimo, est fausse, cela « bat », et la poésie impalpable s'effondre.

Il faudra un moment à l'Orchestre du Capitole de Toulouse pour trouver la beauté incroyable de ce champ harmonique. On regrettera que jamais les cuivres ne s'installent dans une vraie justesse, même si la lecture globale de l'orchestre satisfait, sous la direction acérée et sans graisse (idéale pour *L'Or du Rhin)* de Pinchas Steinberg, laquelle donne raison à Christophe Ghristi, dans son texte de présentation : *« De la sorcellerie, certes, mais pas d'enchantement* (...). L'Or du Rhin *est plutôt la vertigineuse arène où Wagner vient frapper et achever un monde qui l'a refusé et qu'il déteste, l'œuvre d'un destructeur plutôt que celle d'un démiurge. »*

Renaud Machart

La « Troisième symphonie » magnétique de Frédéric Martin

IANNIS XENAKIS : *Nuits.* FRÉDÉRIC MARTIN : *Troisième symphonie.* YVES PRIN : *In Praise of Flight.* FABIEN TÉHÉRICSEN : *Jaune.* Festival Présences à la Maison de Radio France, le 16 février, 20 heures.

Nuits de Iannis Xenakis pour commencer, en hommage au compositeur disparu. Musique âpre, cris de stupeur qui n'ont rien perdu de leur impact. Dans la Maison ronde, salle Olivier-Messiaen, le festival Présences affiche complet, une fois encore. Dans le public, le magnifique sourire enfantin de Betsy Jolas fait se souvenir qu'il serait temps que les institutions rendent un grand hommage à un compositeur qui n'encombre pas les programmes. On aimerait beaucoup réentendre ses *Stances pour piano et orchestre*, un quatuor avec voix, ses pièces d'orchestre, d'autant que, comme le dit Henri Dutilleux, l'œuvre de sa consœur est sous-représentée au disque.

On aimerait beaucoup réentendre ses *Stances*, car le concerto pour piano d'Yves Prin, *In Praise of Flight*, a paru un peu convenu, même s'il était interprété avec beaucoup d'aplomb par Ueli Wiget et l'Orchestre philharmonique de Radio France dirigé par Dominique My, un chef d'orchestre sans doute pas reconnu à sa juste valeur en France. De l'opérette à la musique la plus radicale d'aujourd'hui, cette jeune femme dirige tout avec professionnalisme, musicalité et passion. La pièce d'Yves Prin scintille, combattive, bien dans le genre concertant. Ce n'est pas tant parce qu'elle sonne comme si elle avait été composée il y a cinquante ans qui gêne, c'est qu'elle glisse comme du sable entre les doigts. Les musiciens sont pourtant visiblement heureux de la jouer.

UNE DENSITÉ MINÉRALE

Peut-être avons-nous l'esprit encore accaparé par la symphonie de Frédéric Martin que le « Philhar » et My donnaient, juste avant, en création mondiale. Une pièce d'orchestre d'une demi-heure, dont la densité minérale, la spatialisation, la richesse en événements sonores, la complexité contrapuntique agissent comme un aimant. Le premier mouvement rappelle le Mahler dernière manière et les orchestrations de Bach par Schoenberg et Webern. Ce qui pourrait être convenu, si Frédéric Martin s'attachait à l'écorce de ces références, fascine par la destruction du genre auquel le jeune compositeur se consacre, par la force qui émane d'une musique drue qui s'empare de l'espace et de l'imaginaire de l'auditeur. La seconde partie sonne parfois comme de la musique électronique réécrite pour les instruments de l'orchestre. Se confrontent alors, dans un combat épuisant, le passé et un présent symbolisé par une effervescence de rythmes qui se superposent, se combattent un peu comme dans *La Création du monde*, de Darius Milhaud. On aimerait réentendre cette symphonie qui n'a peut-être pas bénéficié d'assez de répétitions pour être idéalement interprétée.

Pour finir, une œuvre pour quinze cuivres de Fabien Téhéricsen dirigée par le compositeur. Musique ? Théâtre musical ? Les deux ! Un peu longue peut-être, mais si ludique, si charmante parfois et si bien jouée, si bien menée par l'extraordinaire trompettiste Markus Stokhausen que l'on ne boude pas son plaisir. Et qu'on en veut à ce jeune compositeur, élève de Marcel Landowski, de dire un peu trop fort : *« Ce n'est pas de la musique, il n'y a aucun concept. »* Comique d'entendre un jeune ayatollah qui n'est pas sans talent, à deux doigts de prendre le pouvoir institutionnel, parler comme Boulez.

Alain Lompech

Lionel Hoche, chorégraphe du trop-plein

VERSANTS. Lionel Hoche (chorégraphie), Philippe Favier (scénographie), Jérôme Charles et Bosco (musiques). En tournée : le 20 février, aux Hivernales d'Avignon (avec Enroussellements). Le 1er mars à Rodez. Le 25 et 26 avril, à New-York (avec Nycthémère). Prochaine création : *Ascension*, le 16 mars, à Saint-Etienne.

Divertissement excentrique : sous-titre possible au spectacle *Versants*, du chorégraphe Lionel Hoche qui se livre, avec délectation, à un exercice proliférant d'images, de musiques, de danses et de signes. Quant au sens de l'affaire, il finit par prendre la poudre d'escampette ; le spectateur est complètement déboussolé dans ce voyage pluridisciplinaire, sorte de labyrinthe en mouvement. Les interprètes ont beau saisir à bras-le-corps et avec conviction cette matière trop riche, ils n'empêchent pas qu'une certaine perplexité s'empare peu à peu des spectateurs devant tant d'éclats.

Lionel Hoche est un jeune homme qui a de la technique, du savoir-faire et envie naturellement de les faire valoir. Formé à l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris, passé par le Nederlands Dans Theater de Jiri Kylian en 1983, il y conçoit sa première pièce. Il devient ensuite l'assistant de Daniel Larrieu avant de lancer sa compagnie, MéMé BaNjO, en 1992. Avec plus de trente pièces déjà à son actif, entre autres pour le Ballet de l'Opéra de Paris, le Ballet de l'Opéra de Lyon et celui de Lorraine, ce chorégraphe de trente-sept ans fait parler de lui. Il est installé en résidence à Saint-Etienne depuis 1998 et est actuellement en tournée avec différents spectacles. Du 18 au 20 janvier, il était de passage à la Maison des arts de Créteil avec sa nouvelle production.

Sur le plateau cadré par la jolie scénographie du plasticien Philippe Favier – des silhouettes noires découpées sur des parois blanches –, un comédien (Sébastien Charles) fait corps avec un texte lyrico-indigeste tandis qu'un quatuor à cordes livre sa nervosité qu'une bande-son électronique attise encore. Cinq danseurs au diapason articulent une danse savante – postérieurs en l'air, hanches qui roulent et bras qui moulinent en tous sens.

L'écriture de Lionel Hoche avance une virtuosité évidemment déstructurée où les corps sont toujours au bord du déséquilibre, chutent au sol dans des figures acrobatiques fluides. Imbriqués les uns dans les autres, ils s'ajustent comme des pièces de puzzle. Cette danse-relais – qui ose la claque sur les fesses – met en valeur l'énergie traversant la scène et entretient un dialogue léger entre des parties du corps plus secrètes. Ces *Versants* apportent la preuve que Lionel Hoche ne manque pas de munitions. Mais son désir de complexité vire à l'excès. Trop d'idées finissent par ressembler à du gaspillage.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Danses d'ameublement
Karine Saporta l'a voulu *« petit cabaret du souvenir impossible »*. Avec *Danses d'ameublement*, chorégraphie pour une *« belle, un mime et son pianiste »*, l'artiste pluridisciplinaire s'est aventurée sur des terres lointaines. Celles d'Erik Satie, à l'occasion du 75e anniversaire de sa mort, celles aussi du music-hall, des cabarets de Montmartre où le compositeur débuta sa carrière. La fondatrice de l'Association des centres chorégraphiques nationaux ravive, à travers ce genre économique, *« les parfums de violette de nos arrière-grands-mères »* et *« le maquillage blanc des mimes »*, évocateurs d'une époque qui oscillait entre *« un dénuement authentique ou affecté et certaines excentricités de la mode »*.
Théâtre de l'Athénée - Louis-Jouvet, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 7, rue Boudreau, Paris-9e. Mo Opéra. 19 heures, le 20 ; 20 heures, du 21 au 24. Tél. : 01-53-05-19-19. De 70 F à 160 F.

François Tusques, François Puyalto
Le pianiste François Tusques, amoureux fou de tous les jazz – les « classiques » Bechet et Bud Powell lui procurent ses premières émotions –, est aussi un homme qui favorise les rencontres, cherche en permanence à développer son art au travers de nouvelles expériences partageuses. D'où ce duo avec le contrebassiste François Puyalto dans les murs des 7 Lézards, à Paris, le 20 février. D'où, aussi, la transmission d'un savoir avec une « Histoire du jazz » que conte Tusques avec son piano et ses mots, le 22 février, bibliothèque Louis-Aragon, dans le cadre d'une résidence dans la ville de Stains.
7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4e. Mo Saint-Paul. 21 h 30, le 20. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F. Stains (93). Bibliothèque Louis-Aragon, 4, place du Colonel-Fabien. De 18 h 30 à 20 heures, le 22. Entrée libre.

BREST

Bérénice
L'un danse, signe des chorégraphies, l'autre joue, met en scène. Bernardo Montet et Frédéric Fisbach se sont donné rendez-vous sur un territoire commun, le plateau. Ensemble, ils ont conçu *Bérénice*. Pour eux, acteurs et danseurs sont d'abord des *« interprètes »*. Danser et dire. *« Beaucoup de choses nous rapprochent, mais il y a une chose qui nous différencie radicalement : à un moment j'ai envie de me taire, et toi tu parles. »* Mais, pour l'un comme pour l'autre, l'approche de la langue de Racine, en alexandrins, *« étrangère »*, a été physique. La version de Georges Forestier (Pléiade) est devenue, pour le premier, *« un matériau à pétrir »* ; pour le second, une partition musicale *« affaire de souffle, d'articulation, d'oreille »*.
Festival Les Antipodes, Le Quartz, 2-4, avenue Georges-Clemenceau, Brest (29). 20 h 30, les 20 et 21 ; 19 heures, les 22 et 23 ; 20 heures, le 24. Tél. : 02-98-33-70-70. De 60 F à 90 F.

ALBI, MAZAMET, CASTRES

Festival Rebonds
Albi, Mazamet, Castres ont rassemblé leurs énergies pour ce festival où foisonnent danse, musique, arts plastiques et théâtre d'ombres. Autour des spectacles, les équipes de l'Athanor, de l'Espace Apollo et de la Scène culturelle de Castres ont mis en place des ateliers de danse hip-hop et contemporaine, des expositions, des rencontres... A noter : *Machines à jouer - détour sonore*, de Jéranium, le concert de Musique nouvelle, de Le Junter-Pichelin, et *Izmit épicentre*, exposition/chantier phono-photographique de Kristof Guez et Marc Pichelin, témoignage de leurs séjours en Turquie en 1999, dans les « villes-tentes » de l'après-séisme.
L'Athanor, Scène nationale d'Albi, place de l'Amitié-entre-les-Peuples (81). Du 20 février, 18 h 30 (vernissage-performance), au 4 mars. Tél. : 05-63-38-55-56.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Bruce Krebs
Hommage de l'animathèque au réalisateur de films en dessins animés, papiers découpés, marionnettes, 2D numériques. L'auteur de *Trempoline*, son 40e film d'animation, assistera à la séance.
Espace Kodak, 26, rue Villiot, Paris-12e. Mo Gare-de-Lyon. 19 h 30, le 20 février. Tél. : 01-40-23-08-13.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Une petite fille privilégiée
d'après Francine Christophe, mise en scène de Philippe Ogouz, avec Mireille Perrier, Marian Courcel (accordéon), Jacques Gandard (violon) et Wojciech Slawek (guitare).
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris-18e. Mo Château-Rouge. Du 20 février au 31 mars. 21 heures, du lundi au samedi. Tél. : 01-42-52-09-14. 90 F et 130 F.

Soigne ton droit
de Mohamed Rouabhi, mise en scène de l'auteur.
Saint-Denis (93). Maison de quartier Floréal, 3, promenade Basilique. 18 h 30, le 20. Tél. : 01-48-13-70-00. Entrée libre.

Ensemble InterContemporain
Ligeti : *Concerto de chambre*. Wenjing : *Inscription on Bone*. Lim : *Machine for Contacting the Dead*, création. Hilary Summers (contralto), Alain Billard (clarinette), Pierre Strauch (violoncelle), Jonathan Nott (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.

Myriam Gourfink
Taire.
Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Mo Saint-Paul. 19 heures, les 20, 21 et 22; 18 heures, le 23. Tél. : 01-42-74-06-44. 60 F.

Moines danseurs du monastère de Shechen
Cartoucherie - Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manoeuvre, Paris-12e. Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 20 ; 19 h 30, les 21, 22 et 23 ; 18 h 30, le 24 ; 15 heures, le 25. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.

Benoît Izard, Tino Sehgal
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11e. Mo Parmentier. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 01-43-38-33-44. 80 F.

Catherine Diverrès
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille. 21 heures, les 20 février au 3 mars (sauf 25 et 26 février). Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

La Marmite
Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 20. Tél.: 01-40-26-21-25.

Yacobi et Leidenthal
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-la-Villette. 20 h 30, les 20, 21, 22, 23 et 24 ; 16 heures, le 25. Tél. : 01-40-03-75-15. De 55 F à 110 F.

Musafir, les Gitans du Rajasthan
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11e. Mo Oberkampf. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

Hasna el-Becharia
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

RETENEZ VOS PLACES

Laure Bonicel Millefeuille
Du 22 au 24 juin au Théâtre national de Chaillot.
Réservations : 01-53-65-30-00

CONCERTS

JEUDI 1er MARS - 20 H
THÉÂTRE DU CHÂTELET
CHRISTOPH ESCHENBACH direction
EIICHI CHIJIIWA violon
CHŒUR DE CHAMBRE ACCENTUS
LAURENCE EQUILBEY chef de chœur
MATTHIAS PINTSCHER
Sur « Départ » d'Arthur Rimbaud (création française)
MARC-ANDRÉ DALBAVIE
Concerto pour violon et orchestre (création française)
CHRISTOPHER ROUSE
Symphonie n° 2
Présentation du concert à 18 h par Marc-André Dalbavie, avec la participation de Matthias Pintscher et Christoph Eschenbach
ORCHESTRE CHRISTOPH ESCHENBACH DE PARIS
RENSEIGNEMENTS 01 40 28 28 00

ensemble intercontemporain
Master-classes György Kurtág
Mardi 27 février à 20 h
Mercredi 28 février à 14 h 30 et 20 h
Solistes de l'Ensemble Intercontemporain
Quatuors à cordes et Orchestre du Conservatoire de Paris
œuvres de Kurtág, Bartók, Beethoven...
cité de la musique 01 44 84 44 84
Accès libre sur réservation

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Orchestre de Paris
Christoph Eschenbach, dir
Concert pour les jeunes
Berlioz : *Symphonie fantastique* (extraits)
3 mars > 11h
Solistes de l'Ensemble Intercontemporain
Amira, Donatoni, Scelsi, Xenakis et Harvey
3 mars > 16h30
Donatienne Michel-Danzac, soprano
Schœller, Eötvös, Wuorinen, Hosokawa et Crumb
4 mars > 15h
www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
DU 20 AU 24 FÉV. 21H SOLO
OLGA MESA
estO NO eS Mi CuerpO
Olga Mesa touche au secret de la danse
70F
2 PLACE DU CHÂTELET, 4e
01 42 74 22 77

ISABELLE AUBRET
À BOBINO
MERCI AU PUBLIC
Prolongations du 20 au 24 Février
SANS SOUTIEN PROFESSIONNEL
SANS SPONSORS :
PRESSE
RADIO
TV
Location : 01 43 27 75 75
DISQUES meys

EN VUE

■ En pourchassant les couples *« en position embarrassante »* dans les jardins publics le jour de la Saint-Valentin, la police religieuse de Malaisie séparait au passage les amoureux qui s'y tenaient par la main.

■ Le billard américain, retiré des établissements sportifs du pays au lendemain de la révolution islamique, est de nouveau autorisé en Iran.

■ **Hillary** exprime *« sa reconnaissance et celle de son mari »* au directeur de Fapai, entreprise chinoise de prêt-à-porter, qui offre à **Bill Clinton** 2 millions de dollars pour devenir son *« ambassadeur d'image »*.

■ En dénonçant les fabricants brésiliens de médicaments génériques anti-sida à moindre coût, l'administration Bush protège les intérêts des laboratoires américains et prive de traitement des centaines de milliers de séropositifs.

■ *« Je continuerai de prendre les mesures nécessaires pour empêcher* ***Saddam Hussein*** *de provoquer des souffrances et des morts »*, affirmait **Tony Blair**, samedi 17 février au moment où **Ghaïda Abdallah** et **Khalil Hamid Alwash,** civils iraniens, victimes d'un bombardement américano-britannique, succombaient à leurs blessures dans un hôpital de Bagdad.

■ L'association japonaise pour la démocratie en Corée du Nord interprète comme un *« signe d'éveil »* le graffiti *« Trois millions de personnes sont mortes de faim. Qui est responsable ? »* inscrit sur le mur d'une école, visible à la loupe sur une photo prise à Hoeryong, effacé depuis.

■ L'artiste new-yorkaise **Vanessa Beecroft** a exposé quarante-cinq femmes nues, immobiles pendant des heures, afin de montrer comment la fatigue modifie un tableau vivant à mesure que les corps s'avachissent, vendredi 16 février, à la nouvelle Kunsthalle de Vienne, centre d'art expérimental construit sur l'emplacement des écuries impériales.

■ Après s'être ensablés avec un véhicule volé à une vieille dame, deux bandits armés qui, samedi 17 février, à East London en Afrique du Sud, avaient donné assez d'argent à leur victime pour rentrer chez elle en taxi, ont poursuivi leur cavale à pied.

■ *« J'entendais mal, je ne sais toujours pas qui a bien pu m'appeler »*, se demande, en état de choc sur son lit d'hôpital, **Isaac Koh,** soldat de Singapour, happé et traîné par un train sur une centaine de mètres alors qu'il répondait à son portable en traversant la voie.

Christian Colombani

La presse bahreinie fête le référendum

A l'unisson, les commentateurs de la presse locale ont salué le résultat d'une consultation qui devrait conduire l'émirat vers la démocratie et réconcilier le régime avec l'opposition chiite

« LE BAHREIN *célèbre les noces de la grande démocratie ! »* Le quotidien *Al-Ayam* (Les Jours) n'a pas été le seul à céder à l'emphase. Toute la presse bahreinie s'en est donné à cœur joie pour fêter à sa mesure le succès rencontré dans les urnes, les 14 et 15 février, par le référendum sur le projet d'une charte nationale restaurant les institutions du pays. Photos d'électeurs ravis, communiqués triomphants des autorités, commentaires laudateurs de l'opposition : pour une fois, un résultat électoral mirobolant (près de 95 % de « oui ») a illustré un rare consensus national et non le produit de sombres tripatouillages de basse

police. Depuis la dissolution du Parlement, en 1975, l'émirat avait mauvaise réputation. Sur cet archipel arabe du Golfe majoritairement peuplé de chiites, port d'attache de l'US Navy, la dynastie sunnite Al Khalifa avait imposé un ordre musclé. En 1994, les troubles avaient causé la mort d'une quarantaine de personnes (la population totale du Bahreïn s'élève à environ six cent mille habitants). Les nombreuses entorses aux libertés avaient suscité les critiques des organisations humanitaires qui se félicitent aujourd'hui du pari lancé par le nouvel émir, Hamad Ben Issa Al Khalifa, arrivé au pouvoir il y a deux ans à la suite du décès de son père. Il n'y aurait donc pas de fatalité despotique dans le Golfe.

Les propositions de l'émir visent à l'instauration d'une monarchie constitutionnelle, la restauration du Parlement dans les deux ans à venir, la création d'un conseil consultatif. Elles prônent la séparation entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et le principe de l'égalité entre l'homme et la femme. Ces propositions se sont aussi et surtout accompagnées de la libération de tous les prisonniers politiques que comptait l'émirat. Le mouvement, amorcé il y a deux ans, s'est amplifié au début du mois. Environ trois cents prisonniers ont été affranchis ou réhabilités et une centaine d'opposants en exil ont été autorisés à rentrer chez eux.

Du coup, l'opposition chiite s'est décidée à saisir la main tendue par l'émir, et le principal mouvement, basé à Londres, est finalement revenu sur sa première consigne, qui était le bulletin « non », pour plaider pour la liberté de vote.

CONTENTIEUX TERRITORIAL

Après le plébiscite de mercredi et de jeudi, une réconciliation nationale, enfin, semble désormais possible, même s'il reste encore au pays de nombreux dossiers en souffrance : le contentieux territorial avec son voisin, le Qatar (paradoxalement, un autre émirat également engagé dans une autre révolution démocratique) pour de minuscules îlots, et surtout la morosité d'une économie sans ressources pétrolières importantes et dans laquelle la majorité chiite, longtemps stigmatisée, peine à se faire une place.

Dans une région souvent rétive à la démocratie et au respect des droits de l'homme, les bonnes nouvelles du Bahreïn ont surpris. A l'étranger, les traditionnels contempteurs de l'arbitraire ont salué cet émir plus éclairé, et la presse locale s'est fait un plaisir de rendre largement compte des félicitations de Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, d'Amnesty International et de Human Right Watch. En France, le virage opéré par le Bahreïn aura sans doute moins surpris les observateurs qu'ailleurs. L'ambassadeur de l'émirat n'est-il pas Haya Ben Rached Al Khalifa, une femme !

Gilles Paris

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Que faire des damnés de la terre débarqués sur la Côte d'Azur ? Accueillir les Kurdes de l'*East-Sea* reviendrait à encourager la Mafia et le pouvoir turc, mais aussi, plus généralement, l'immigration clandestine. Pourtant, ces raisons sont moins solides qu'elles ne peuvent paraître. D'une part les mafiosi se fichent du sort des malheureux qu'ils trimbalent en leur faisant payer le prix fort. D'autre part, si l'Europe doit faire pression sur la Turquie pour qu'elle adapte sa conduite pratique à sa candidature à l'UE, ce n'est pas en sanctionnant quelques centaines de Kurdes qu'on y parviendra. Leur accorder l'asile qu'ils demandent, c'est ajouter une touche de générosité à une pure et simple nécessité.

FRANCE INTER
Dominique Bromberger

■ Ces réfugiés sont-ils des acteurs de leur destin ou de simples instruments d'une guerre non déclarée ? Ne sommes-nous pas aujourd'hui la cible d'une attaque dans laquelle les réfugiés sont une arme à bon marché qui permet à l'agresseur d'évacuer du même coup ses problèmes intérieurs ? A qui ce crime profite-t-il ? A coup sûr, à Saddam Hussein, qui vide peu à peu le Kurdistan irakien de sa population. Aux filières d'émigration irakiennes, d'après ce que déclarent les réfugiés eux-mêmes. A l'économie irakienne, quand il s'agit d'hommes qui envoient chez eux une partie de l'argent gagné à l'étranger. Est-il exact que les lieux de rassemblement des candidats au départ sont parfaitement connus dans la banlieue d'Istambul et que certains cars transportant les émigrants sont accompagnés jusque dans les ports par des voitures de police ?

RTL
Alain Duhamel

■ La filière des éleveurs français traverse un vrai drame : baisse brutale de la consommation, diminution des cours, extrême difficulté à obtenir de nouvelles aides financières de Bruxelles dont le budget est épuisé, les autres Etats membres n'ayant aucune envie d'accorder des rallonges pour financer nos difficultés. L'avenir est au moins incertain, et peut-être très sombre dans ce secteur. Ce n'est pas une raison pour accabler l'Afssa. Il s'agit d'un organisme indépendant et qui n'a de sens que s'il se comporte selon ses statuts. Sa nouvelle mise en garde concernant les ovins et les caprins tombait certes particulièrement mal à la veille du Salon de l'agriculture. Reste que l'Afssa a fait son métier et que, si elle nourrit le pessimisme, elle ne se comporte pas différemment de Jacques Chirac lui-même lorsqu'il était intervenu théâtralement à la télévision pour appeler au respect urgentissime du principe de précaution en ce qui concerne les farines animales. En fait, nous sommes là au point extrême de l'application du principe de précaution. Il y a peut-être une disproportion entre les sommes gigantesques et le gâchis humain qu'implique la mise en cause d'un secteur productif entier face à certains risques encore très hypothétiques.

adddp.free.fr

Un site « poilant » conçu par Lydie et ses amis

COFONDATRICE et porte-parole de l'Association du don du poil (ADDDP), Lydie Chosson s'est lancée avec deux amis dans une aventure à la fois citoyenne et écologique : la mise en place d'un réseau de collecte et de retraitement des poils humains. *« Le poil n'est pas si répugnant,* affirme-t-elle avec conviction, *il a son utilité. Nous devons redorer l'image du poil dans le grand public. »*

Pour aider Lydie à accomplir sa mission, l'internaute doit débusquer tous les poils disséminés dans l'appartement virtuel du site de l'ADDDP, entièrement construit en animation interactive : il en trouvera sur le lit, dans le lavabo, sur la moquette, dans la cuisine... Afin de les récupérer sans les abîmer, il dispose d'une panoplie d'outils spécialisés : le pinsapoil tout simple, l'aspirapoil léger et maniable, l'aspoilateur plus puissant, le magnétapoil fonctionnant à l'électricité statique, l'égoutpoil pour les éviers, et même le tamiopoil pour repêcher les poils dans la soupe sans faire d'éclaboussures. Le mode d'emploi

est publié dans le journal local, *Le Poil déchaîné*.

L'internaute doit ensuite porter sa récolte dans la *« borne à poils »* la plus proche. Là, les professionnels prennent le relais. Un camion ramasse la cargaison et la transporte dans l'usine de retraitement, où va se dérouler un processus industriel long et complexe : tri, étuvage, étirage, enrichissement en protéines, puis envoi vers les différents ateliers.

A partir de cette matière première retraitée, l'usine fabrique toute une gamme de produits, en vente dans la boutique électronique de l'ADDDP : lampe Skarnova en poils extrudés, stylo à poil effaçable, robe courte Dertali maintenue par une légère écharpe de sourcils... On peut aussi acheter des sacs de poils en vrac pour le rembourrage ou l'isolation, ou des panneaux de *« poilstique »*, un nouveau matériau écologique. Enfin, l'ADDDP propose aux collectionneurs fortunés des poils de stars authentifiés. Parmi les plus belles pièces, le duvet intime de Claudia Schiffer et celui de Kim Basinger...

Dans le monde réel, Lydie et ses deux amis, Stéphane Huleux et François Bénesse, sont étudiants à Sup Info Com, l'école de multimédia de Valenciennes (Nord) : *« C'est important pour nous de créer sans contrainte, selon notre fantaisie, et de produire des œuvres un peu originales. Je sais bien que plus tard les entreprises nous demanderont des produits plus carrés et utilitaires, mais l'architecture de ce site-poil pourrait être utilisée pour montrer ou pour vendre toute sorte de choses. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

CINÉMA

■ La société AlloCiné propose un nouveau site de diffusion de séquences vidéo traitant de l'actualité du cinéma.
www.allocine-vision.com

MÉDICAMENTS

■ L'association Pharmaciens sans frontières, qui travaille à *« améliorer l'accès aux soins pharmaceutiques des populations les plus vulnérables »*, a ouvert un nouveau site d'information et de documentation.
www.psfci.org

VOYAGES D'AFFAIRES

■ Egencia offre un site de réservation de billets d'avion, hôtels et voitures de location pour les *« voyageurs d'affaires indépendants »*.
www.egencia.fr

ENFANTS

■ La société canadienne MID propose gratuitement le nouveau navigateur Amiweb, conçu pour les jeunes enfants. Doté de divers systèmes de sécurité et de filtrage, ce logiciel se connecte directement sur le portail Amiweb Famille, proposant une sélection de liens vers des sites adaptés aux mineurs.
www.midmultimedia.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Dieu pour tous *par Luc Rosenzweig*

L'ÉCHO étant parvenu jusque dans nos montagnes de l'irritation de quelques lecteurs d'avoir pu lire, ici même, au mois de janvier, quelques propos fleurant l'anticléricalisme, il nous fallait faire un geste. Celui-ci a consisté, dimanche 18 février, à suivre toutes les émissions religieuses diffusées ce matin-là sur France 2, trois heures et demie sans interruption devant le poste, de 8 h 30 à midi. Et nous devons avouer que nous ne nous sommes pas ennuyés une minute, sans pour autant, cela va de soi, avoir été converti à l'une ou l'autre des religions proposées.

D'une manière générale, nous avons été séduit par la qualité de la langue pratiquée dans ces émissions, qui doivent être à peu près les seules où l'on attache encore une certaine importance à la qualité du français employé. Pour le reste, on doit faire le partage entre les religions qui utilisent leur temps d'antenne à diffuser directement leur message spirituel et celles qui choisissent plutôt de passer par le biais du politique ou du culturel. L'Eglise catholique, disposant d'un temps beaucoup plus important que les autres, peut, elle, faire les deux. Dans la première catégorie, les bouddhistes, qui ouvrent le bal, nous ont proposé un entretien mené par une blonde aux lèvres pulpeuses avec un bonze occidental, sur la différence entre le « monde de l'illusion » et le « monde de l'éveil ». Intéressant, mais ardu.

Nos amis protestants avaient, eux, choisi de nous faire méditer sur la parabole des Noces de Cana, bien plus accessible aux mécréants de notre acabit, puisqu'elle nous présente Jésus transformant 700 litres d'eau en la même quantité de vin. L'idée, astucieuse, des responsables de l'émission a été de faire lire ce texte de l'évangile selon saint Jean par une famille de viticulteurs bourguignons pourvus de « trognes » et de l'accent du terroir. Ambiance culturelle et savante, en revanche, chez le rabbin Josy Eisenberg, qui est à la religion télévisée ce que Philippe Bouvard est à la rigolade radiophonique : le plus ancien dans le grade le plus élevé. Il avait reçu le linguiste Claude Hagège pour parler de la mort des langues en général, et de la résurrection de l'une d'entre elle, l'hébreu. Un dialogue étincelant d'intelligence.

S'étaient-ils donné le mot ? L'émission musulmane et celle des cathos s'étaient mises en devoir d'aborder la crise du Proche-Orient. La première par un débat sur le rôle de Jérusalem dans l'Islam, la seconde par un reportage sur la tragédie des chrétiens libanais, membres de l'armée du Liban sud, contraints de fuir en Israël après le retrait du Liban de Tsahal. Tout cela n'incite pas à l'optimisme. Et nous confirme dans l'idée que, s'il faut de la religion, en avoir trop est dangereux.

LeMonde Job: WMQ2002--0033-0 WAS LMQ2002-33 Op.: XX Rev.: 17-02-01 T.: 14:52 S.: 111,06-Cmp.:19,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0130 Lcp:700 CMYK

LUNDI 12 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Paroles d'Europe. Les Droits de l'Homme. **Public Sénat**
20.15 « Spécial votation ». L'initiative « Oui à l'Europe ». **TSR**
22.00 Quand les savants rêvent... **Forum**
22.30 Studio ouvert. Les hommes politiques à la télévision. **Public Sénat**
22.30 L'Ecran témoin. Il ne faut pas prendre les avocats pour des enfants du Bon Dieu. **RTBF 1**

MAGAZINES

18.25 Nulle part ailleurs. Invités : Terry Callier ; Grand Tourism ; Fabrice Luchini ; Marie Gillian. **Canal +**
20.50 Jour après jour. A la poursuite de la jeunesse éternelle. Mois après mois : Anorexie et boulimie. Invités : Dave, Astrid Veillon, Christiane Collange. **France 2**
21.00 La Route. Invitées : K-Mel, Patrick Braoudé. **Canal Jimmy**
21.05 Le Point. L'héritage du suicide. Ecstasy. Dénoncer sur le Web II : Les clients du racolage. **TV 5**
22.45 Y a pas photo ! L'amour fou. **TF 1**
22.55 A notre santé ! Dossier : Retour à la lumière. La vie à deux : Mon mari ou ma femme a des TOC. Une histoire incroyable : Je suis tombé malade à cause d'un harcèlement moral. **France 3**
23.00 J'ai rendez-vous avec vous. Municipales de Paris. **France 2**
23.55 Strip-tease. La chasse aux pigeons. Tiens ta droite. Tiens-toi droite. Pastorale atomique (nº 3). **France 3**
1.00 Musiques au cœur. Portrait : Felicity Lott. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Le Serment de Malicounda. **Arte**
20.30 La Mort, la Haine, le Pardon. **Planète**
20.50 Légendes. Cléopâtre. **Téva**
21.00 La France. Plogoff, des pierres contre des fusils. **Histoire**
21.40 Légendes. Esther, reine de Perse. **Téva**
22.45 Evénement. L'Exécution. **Odyssée**
22.50 Un mariage juif. **Planète**
23.45 Enquêtes médico-légales. Histoire d'eau. **Planète**
23.50 Ceaucescu, la folie du pouvoir. **Histoire**
0.10 Palestine. [1/3]. **Planète**
0.10 L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. **Odyssée**
0.50 Fritz Lang, le cercle du destin. **Ciné Classics**
0.55 La Case de l'oncle Doc. Les Salariés de la terre. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.55 Football. Championnat d'Italie (19e journée) : Naples - Inter de Milan. **Canal + vert**

DANSE

0.40 Dark. Ballet. Chorégraphie de Carolyn Carlson. Musique de Kuehn. Avec Carolyn Carlson, Michele Abbondanza, Antonella Bertoni. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Une petite flûte enchantée. Opéra de Mozart. Par l'Atelier lyrique, la Maîtrise et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault. Mise en scène de Louis Erlo. **Mezzo**
21.00 Katia Kabanova. Opéra de Janacek. Mise en scène de Christoph Marthaler. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. S. Cambreling. **Muzzik**
23.00 Symphonie nº 31, « Paris », de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.55 Les Filles à papa. Marc Rivière. **TF 1**
22.45 Le Vent de la colère. Fielder Cook. ○. **TMC**

SÉRIES

20.55 Docteur Sylvestre. Café frappé. **France 3**
21.45 New York Police Blues. Une épouse indigne. ○. **Canal Jimmy**
23.25 Taxi. A Taxi Celebration (v.o.). **Série Club**
23.40 Spin City. Un maire à Miami. ○. **TSR**

FILMS

20.45 M le Maudit ■ ■
Fritz Lang. Avec Peter Lorre, Otto Wernick (Allemagne, 1931, version restaurée N., v.o., 105 min) ○. **Arte**
20.45 La Mouche ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, 100 min) ○. **RTL 9**
20.45 John McCabe ■ ■
Robert Altman (Etats-Unis, 1971, 125 min). **TCM**
21.00 Les Vestiges du jour ■ ■
James Ivory (Etats-Unis, 1993, v.o., 130 min). **Paris Première**
21.00 Kamikaze ■ ■
Didier Grousset (France, 1986, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.30 Mademoiselle Vendredi ■ ■
Vittorio De Sica (Italie, 1941, N., v.o., 90 min) ○. **Cinétoile**
22.35 La Veuve Couderc ■ ■
Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.40 Généalogies d'un crime ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1996, 110 min) ○. **Arte**
23.30 Les Trois Lumières ■ ■ ■
Fritz Lang (All., muet, 1921, N., v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
0.00 Le Cri de la liberté ■ ■
Richard Attenborough (EU, 1987, 155 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.00 Transamerica Express ■ ■
Arthur Hiller (Etats-Unis, 1976, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**
0.30 Répulsion ■ ■
Roman Polanski (GB, 1965, N., 105 min) ○. **Cinéfaz**
0.30 En avant la musique ■ ■
Busby Berkeley (Etats-Unis, 1940, N., 130 min). **TCM**
1.00 Furie ■ ■ ■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 90 min). **Arte**
1.50 Madame Sans-Gêne ■ ■
Roger Richebé (France, 1941, N., 100 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Filles à papa. Téléfilm. Marc Rivière.
22.45 Y'a pas photo ! L'amour fou.
0.15 Spécial sport.
0.50 Exclusif.
1.20 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Jour après jour. A la poursuite de la jeunesse éternelle. Mois après mois : Anorexie et boulimie.
23.00 J'ai rendez-vous avec vous. Spéciale municipales de Paris.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. L'or, c'est l'or !
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Docteur Sylvestre. Café frappé.
22.25 Météo, Soir 3.
22.55 A notre santé ! Dossier : Retour à la lumière. La vie à deux : Mon mari ou ma femme a des TOC. Une histoire incroyable : Je suis tombé malade à cause d'un harcèlement moral.
23.55 Strip-tease. La chasse aux pigeons. Tiens ta droite. Tiens-toi droite. Pastorale atomique (nº 3).
0.55 La Case de l'oncle Doc. Les Salariés de la terre.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.00 Futurama ○.
18.25 Nulle part ailleurs.
20.35 Une bouteille à la mer Film. Luis Mandoki ○.
22.40 Ratcatcher ■ Film. Lynne Ramsay (v.o.) ○.
0.20 Lundi boxe.
1.20 Football. Naples - Inter de Milan.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Serment de Malicounda.
20.45 M le Maudit ■ ■ ■ Film. Fritz Lang. Version restaurée (v.o.) ○.
22.30 Court-circuit. *Lili et le loup.* Florence Henrard. **0.30** *Vol de nuit.* Frederik Steiner (v.o.). **2.30** Plus de places ! Wolfgang Dinslage et Hanno Hackfort (v.o.).
22.40 Généalogies d'un crime ■ ■ Film. Raoul Ruiz ○.
1.00 Furie ■ ■ ■ Film. Fritz Lang (v.o.).

M 6

18.00 Highlander ○.
19.00 Le Flic de Shanghaï ○.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Décrochages info, Qui décide ?
20.50 Le Grand Tournoi Film. Jean-Claude Van Damme ○.
22.35 Blue Steel Film. Kathryn Bigelow ○.
0.25 Los Angeles Heat ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Blues, quelle fonction sociale ?
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Jean-Daniel Pollet.
0.05 Du jour au lendemain. Daniel Klébaner.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung : œuvres de Dutilleux, Brahms.
22.00 Jazz, suivez le thème. In the Still of the Night.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. György Kurtag. Œuvres de Kurtag, Beethoven, Bartok, Kurtag, Bach, Schubert et Webern.
22.48 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Schubert, Beethoven.

Le Monde TÉLÉVISION

TMC

20.55 Outremer ■ ■
Dans les derniers temps de la colonisation française en Algérie, le destin de trois sœurs appartenant à une riche famille, dont le monde et les valeurs vont s'écrouler. D'après des souvenirs personnels, une vision affective de l'évolution historique, des caractères et des comportements. Première réalisation de la comédienne Brigitte Roüan. Audacieux, émouvant et bien interprété.

ARTE

22.40 Généalogie d'un crime ■ ■
Une avocate dont le fils est mort accidentellement décide de défendre un jeune homme accusé du meurtre de sa tante, psychanalyste et membre d'une sorte de secte. Elle en vient à voir en lui son fils tandis qu'il retrouve en elle l'image de sa tante. Inspiré d'un fait divers, ce film de Raoul Ruiz propose des histoires imbriquées, des identités doubles, tout un labyrinthe semi-fantastique.

FRANCE 2

23.00 J'ai rendez-vous avec vous
Trois semaines avant le premier tour des élections municipales, Rachid Arhab propose une édition spéciale de son magazine dominical. Les quatre principaux candidats à la mairie de Paris ont été invités par le journaliste à remonter la Seine dans une péniche à bord de laquelle ont pris place des Parisiennes et des Parisiens qui orienteront les débats vers les questions qui les préoccupent.

MARDI 13 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Les femmes en entreprise. **Public Sénat**
21.00 Beria, le maître de la terreur. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice - Société : Jeux d'actrices, blessures de femmes. Invitées : Sylvie Manaud-Benazeraf, Simone Pelardi. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. France Gall. **Paris Première**
17.10 LCA, la culture aussi. Isabelle Alonso; Christine Ockrent; Didier Porte ; Catherine Beaunez. **LCI**
18.30 L'Invité de PLS. Michel Barnier. **LCI**
18.40 Nulle part ailleurs. Avec Passi. **Canal +**
19.00 Archimède. Voir : Affaire de goût. Observation : Les bonobos. Histoire : Surtsey (archives). Sciences animées : Histoire colorée. Expérience : Pigments. Mise au point : Empreinte génétique. **Arte**
19.30 et 0.50 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 E = M 6 spécial. Les prodigieux pouvoirs du corps humain. Les prodiges de la mémoire. Communiquer par la pensée. Sportifs d'exception... Mais qu'ont-ils de plus que nous ? Le corps humain comme vous ne l'avez jamais vu ! **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Vous avez dit égalité ? Invités : Florence Montreynaud, Fabrice Virgili, Colette Cosnier. **Paris Première**
22.15 Ça se discute. Les métiers mal-aimés. **TV 5**
22.45 Ciel mon mardi ! **TF 1**
0.25 Zone interdite. Les folies de la jet-set. **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.05 L'Art de la direction d'orchestre. [1/2]. **Planète**
18.05 Le Monde des animaux. [22/24]. Le Départ de Wemba. **La Cinquième**
18.15 Une terre, des hommes. [1 et 2, 3/3]. **Histoire**
18.30 L'Actors Studio. Ron Howard. **Paris Première**
19.20 Le Dernier Travail manuel. Fossoyeur en Haute-Savière. **Planète**
19.30 Paris Black. **Muzzik**
19.55 L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. **Odyssée**
20.05 Jazz Heroes. [2/6]. Dizzy Gillespie. **Planète**
20.15 Reportage. Colonel « Etoile dorée ». **Arte**
20.30 L'Arche, 2000 ans après. [8/16]. Les ours. **Planète**
20.45 La Vie en face. Divorce à l'iranienne. **Arte**
20.50 Planète en question. Les grandes extinctions. **Odyssée**
21.00 Ils ont fait l'Histoire. Martin Luther King. **Histoire**
21.35 Beria, l'homme de main de Staline. **Planète**
21.45 Ce bruit qui nous rend fou. **Odyssée**
22.05 Fous D'Animaux. Fille de loups. **Disney Channel**
22.50 La Mort, la Haine, le Pardon. **Planète**
23.35 René la Canne. Genèse d'une légende. **Odyssée**
23.50 Carnaval à Aracati. **Planète**
23.55 Mémoire vivante. Les Années Bardot. **TSR**
0.35 JFK, dossier ouvert. **Histoire**
0.50 Un mariage juif. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Combiné nordique. Championnats du monde. Epreuve de ski de fond : relais 4x5 km. **Eurosport**
20.15 Football. Ligue des champions (2e phase, 4e journée) Groupe A : Manchester United - Valence. **Canal + vert**
20.45 Football. Ligue des champions (2e phase, 4e journée) Groupe B : Paris-SG - Milan AC. **Canal +**
21.00 Boxe. Poids lourds. Tony Halme - Zoran Vujicic. **Eurosport**

MUSIQUE

17.00 Un Américain à Paris, de Gershwin. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
18.30 Claudio Abbado dirige... Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. *Une nuit sur le mont Chauve,* de Moussorgski ; *L'Oiseau de feu,* version de 1919, de Stravinski ; *Symphonie* nº 5 en mi mineur, de Tchaïkovski. **Mezzo**
20.10 Images pour piano I, de Debussy. Avec Stanislav Bunin, piano. **Mezzo**
21.00 André Previn dirige William Walton. Au Royal Festival Hall, à Londres, en 1982. Avec Kyung-Wha Chung, violon ; Thomas Allen, baryton. Par le Philharmonia Orchestra et le Philharmonic Choir, dir. André Previn. **Muzzik**
22.00 Concerti grossi, sonate et concerto, de Corelli. Par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone. **Mezzo**
23.15 Tristan et Isolde. Opéra de Wagner. Mise en scène de Heiner Müller. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboïm. **Mezzo**

THÉÂTRE

21.40 Médée. Tragédie d'Euripide. Mise en scène de Jacques Lassalle. Avec Isabelle Huppert. **Arte**

TÉLÉFILMS

18.50 Les Jeunes Filles. Lazare Iglesis [2/2]. **Festival**
20.30 La Secrétaire du Père Noël. Dagmar Damek. **Festival**
22.10 Bouvard et Pécuchet. Jean-Daniel Verhaeghe [1/2]. **Festival**
22.25 Incitation au meurtre. Craig R. Baxley. **TSR**
22.50 Secret toxique. Gregor Schnitzler. ○. **M 6**
23.35 Bouvard et Pécuchet. Jean-Daniel Verhaeghe [2/2]. **Festival**
0.05 Mariage interdit. George Louis Schaefer. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

1.25 Libre court. *La Fiancée de Mandrake.* Alice de Poncheville. **France 3**

SÉRIES

18.00 Futurama. Raging Bender. ○. **Canal +**
19.25 Hill Street Blues. Le genre humain. ○. **TMC**
20.45 Invasion planète Terre. L'enfant de l'alliance. ○. **13ème RUE**
21.30 Friends. Celui qui avait une audition (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
21.30 First Wave. Les caméléons. **13ème RUE**
21.40 D.C. Lucy Gets in Pictures (v.o.). **Téva**
22.00 It's Like, You Know... La vie de Brian (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
22.15 Le Damné. Faces (v.o.). ○. **Série Club**
22.30 Sex and the City. Frenemies (v.o.). ○. **Téva**
22.50 Twin Peaks. Episode nº 19 (v.o.). ○. **13ème RUE**
22.55 Dharma & Greg. Bed, Bath and Beyond (v.o.). ○. A Girl Can Dream, Can't She ? (v.o.). ○. **Téva**
23.25 Taxi. A Taxi Celebration (v.o.). **Série Club**
23.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. La liberté retrouvée. **13ème RUE**

FILMS

13.25 Les Félins ■ ■
René Clément (France, 1963, N., 90 min) ○. **Cinétoile**
14.00 Kamikaze ■ ■
Didier Grousset (France, 1986, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
15.15 Le Chant du Missouri ■ ■
Vincente Minnelli (EU, 1944, v.o., 105 min). **Mezzo**
16.30 La Femme défendue ■ ■
Philippe Harel (France, 1997, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
17.20 Pour qui sonne le glas ? ■ ■
Sam Wood (Etats-Unis, 1943, v.o., 155 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
17.20 Je suis un évadé ■ ■
Mervyn LeRoy (EU, 1932, N., v.o., 100 min). **TCM**
18.30 L'Enfer dans la ville ■ ■
Renato Castellani (Fr. - It., 1958, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**
19.05 Le Couteau dans l'eau ■ ■ ■
Roman Polanski (Pologne, 1962, N., v.o., 95 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 Les Neiges du Kilimandjaro ■ ■
Henry King (Etats-Unis, 1952, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

20.55 Rasta Rockett ■
Jon Turteltaub. Avec John Candy, Leon, Doug E. Doug, Malik Yoba (EU, 1993, 105 min). **TF 1**
21.55 Une aventure de Buffalo Bill ■ ■
Cecil B. DeMille (EU, 1936, N., v.o., 115 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 Le futur est femme ■ ■
Marco Ferreri (It. - Fr. - All., 1984, 95 min) ○. **Paris Première**
22.35 Les Anges déchus ■ ■
Wong Kar-Wai (Hongkong, 1996, 100 min) ○. **Cinéfaz**
22.40 Le Plus Sauvage d'entre tous ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**

23.50 Le Reptile ■ ■
Joseph L. Mankiewicz. Avec Kirk Douglas, Henry Fonda (Etats-Unis, 1970, 130 min). **TCM**
0.30 Mademoiselle Vendredi ■ ■
Vittorio De Sica (Italie, 1941, N., v.o., 85 min) ○. **Cinétoile**
1.05 The Age of Consent ■ ■
Gregory La Cava (EU, 1932, N., v.o., 65 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 Les Feux de l'amour.
14.50 Double casse. Téléfilm. Stuart Orme.
16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Rasta Rockett ■ Film. Jon Turteltaub.
22.40 Le Temps d'un tournage.
22.45 Ciel mon mardi !
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

14.00 Flic de mon cœur.
14.50 En quête de preuves.
15.35 Planque et caméra.
15.45 Tiercé.
16.00 Cap des Pins.
16.25 Un livre.
16.30 Des chiffres et des lettres. La coupe Armand Jammot.
17.05 Un toit pour trois.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, The Race, Météo.
20.50 Speed 2, cap sur le danger Film. Jan de Bont ○.
23.20 On a tout essayé.
1.25 Journal, Météo.
1.50 Le Gone du chaâba ■ Film. Christophe Ruggia ○.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 Les Nouveaux Venus. Téléfilm. James Allen Bradley.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Questions pour un champion. Les Masters d'or.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Aliens, le retour ■ Film. James Cameron ○.

CANAL +

13.45 En direct sur Ed TV Film. Ron Howard ○.
15.45 + de zapping.
16.20 Nulle part ailleurs.
16.30 En face ■ Film. Mathias Ledoux ○.
▶ En clair jusqu'à 20.45
18.00 Futurama.
18.25 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Ligue des champions. **20.45** Parsi SG - Milan AC. **22.45** Résumés des autres matches.
23.30 Delphine 1, Yvan 0 Film. Dominique Farrugia ○.
1.00 Matrimoni Film. Cristina Comencini (v.o.) ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Les Dessous de la Terre. Lugdunum, capitale des Gaules.
14.35 La Cinquième rencontre... Jeux d'actrices, blessures de femmes.
16.00 Avis de flexibilité.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.35 100% question 2e génération.
18.05 Le Départ de Wemba.
18.35 Le Journal de la santé.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Colonel « Etoile dorée ».
20.45 La Vie en face. Divorce à l'iranienne.
21.40 Comedia. *Médée.* Tragédie d'Euripide. Mise en scène. Jacques Lassalle. Avec Isabelle Huppert.
0.05 Mariage interdit Téléfilm. George Louis Schaefer (v.o.).

M 6

13.35 Disparu. Téléfilm. George Kaczender ○.
15.20 Les Routes du paradis.
17.05 M comme musique.
17.30 Mariés, deux enfants.
18.00 Highlander.
19.00 Le Flic de Shanghaï.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 E=M6 découverte.
20.50 E=M6 spécial. Le corps humain comme vous ne l'avez jamais vu !
22.50 Secret toxique. Téléfilm. Gregor Schnitzler ○.
0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Science du climat autour de Gérard Mégie.
20.30 Fiction. *Scènes de la grande pauvreté,* de Sylvie Péju.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. De la perfection au théâtre. De l'habit de scène.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Bill Evans.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. Invitée : Catia Werneck, chanteuse brésilienne et ses musiciens.
22.00 Jazz, suivez le thème. In Your Own Sweet Way.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. L'année 1887. Œuvres de Brahms, Verdi, Wolf, Franck, Borodine, Saint-Saëns, Fauré.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Récital du claveniste Andreas Staier. Œuvres de Böhm, Froberger, Fischer, Pachelbel, Muffat, Bach, Telemann.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE-CULTURE

17.30 A Voix nue
Pendant cinq demi-heures (depuis lundi et jusqu'à vendredi), Geneviève Brisac cherche à faire entrer Pascal Quignard dans les grilles d'un entretien didactique. L'enfance de l'écrivain, la question des origines, la philosophie, l'écriture... Quignard, tout en semblant se plier aux règles du jeu, ne cesse de déborder, d'enfouir, de s'échapper, multipliant les questions et les hypothèses.

FRANCE 3

20.55 Questions pour un champion
Tous les quatre ans, le « Master d'or » couronne le « champion des champions » du jeu animé depuis 1988 par Julien Lepers. Le dernier, en 1997, a attiré plus de sept millions de téléspectateurs. Quatre candidats étrangers concourent cette année pour le « Master d'or langue française », homologue francophone du « Master d'or » français.

ARTE

21.40 Médée
Don Kent a filmé *Médée*, la pièce d'Euripide montée par Jacques Lassalle dans la cour d'honneur, lors du festival d'Avignon 2000. Isabelle Huppert en Médée possédée est un grand moment de théâtre et une performance filmique s'ajoutant aux pépites télévisuelles produites par Arte dans ce domaine. Avec Jean-Quentin Châtelain dans le rôle de Jason et Jean-Philippe Puymartin (Egée).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MARDI 20 FÉVRIER 2001

Le fantôme chantant

par Pierre Georges

TRENET est mort, Trenet est mort. La nouvelle vole par-dessus les toits, Y'A d'la joie, bonjour bonjour les hirondelles ; et voici qu'on écrit en chansons, en chantant déjà, sans l'ombre d'une tristesse, et d'une larme.

Charles Trenet est mort. Une méchante dépêche l'annonce à l'instant. Deuil national ? Tendresse nationale, plutôt, pour l'âme légère du poète. Longtemps, longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent dans les rues... Et quand on est à court d'idées, on fait la la la la la...

Le fou chantant nous a quittés Tous quittés. Et le moins qu'on puisse faire, plutôt que de larmoyer, en pensant aux jours lointains, c'est de lui faire l'hommage de l'accompagner en son jardin extraordinaire. Avec nos mots désordonnés, nos mots volés, notre cœur et notre chœur collectifs qui font boum ! Derrière un corbillard qu'on imagine déjà sautant les ruisseaux et les cascades, à tout'vapeur.

Quel homme tout de même que ce drôle de bonhomme, roulant ses yeux, sa drôle de figure, un peu de guingois et son chapeau en auréole pour ne rien cacher d'un talent né ébouriffé. et ébouriffant. Quel formidable bonhomme tissant en nos mémoires, en chaque repli de mémoire de tout un peuple, de tout un pays, des portées de musique et de bonheur, comme fils télégraphiques pour y percher nos notes noires et blanches, nos fameuses hirondelles.

Y'a d'la joie ! Bonjour bonjour madame la mort ! La mort de cet autre grand Charles qui n'est pas même une mort, et encore moins une disparition, mais un embarquement collectif pour de tendres souvenirs. Le poète a tissé sa toile plus que son linceul. Et nous sommes ses obligés en un travail de mémoire et de reconnaissance plutôt que de deuil. Il nous tient plus qu'il ne nous a lâchés, il nous tient le postillon de la Douce France à l'âme blanche, au costume bleu, à l'œillet rouge, doux poète de nos enfances.

Il est là. Parce que ses chansons sont là. Omniprésentes, obsédantes ce matin, comme un immense et gai chant du départ. A quoi que l'on pense, elles sont là, évidemment, dans le plus aimable des désordres, se bousculant au portillon. Place, place, c'est Trenet qui passe !

Il est là. Elles sont là. Inaltérables. Impératives. Je chante ! Je chante soir et matin. Je chante sur mon chemin. L'hymne à la chanson effectivement. Et un chemin partout pavé de joies et de tendresse, de gaieté et de nostalgies. Il chantait des chansons, ses chansons, nos chansons, pléonasme pour mieux dire que nous sommes tous ses héritiers. Et tous ses débiteurs.

Sortez, ces jours prochains. Sortez en un voyage intérieur. Un fantôme qui chante on trouve ça rigolo, chantait Charles Trenet. Ce fantôme-là va chanter à tue-tête à son propre enterrement. Il va chanter au moindre de nos pas, de nos gestes. Il va chanter Dans les pharmacies, dans les pharmacies. Au cher pays de mon enfance, bercée de tendre insouciance. Il va chanter Y'a d'la joie, la Tour Eiffel part en balade. Il va chanter l'âme des poètes, le Soleil a rendez-vous avec la Lune, Papa pique et Maman coud, Nationale 7. Il va chanter la Mer. La mer qu'on voit danser. Et peut-être bien, elle, pleurer..

La mort de Charles Trenet : l'hommage des artistes et des politiques

Le chanteur s'est éteint dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 février des suites d'une attaque cérébrale

*« **CHARLES TRENET** s'est éteint paisiblement pendant la nuit de dimanche à lundi, à la suite d'une seconde attaque cérébrale »,* a annoncé Gérard Davoust, directeur des Editions Raoul Breton, la maison éditrice des chansons de Charles Trenet. Lors de sa dernière apparition publique, le soir de la première du nouveau récital de Charles Aznavour au Palais des Congrès, à Paris, le 24 octobre 2000, Charles Trenet était apparu physiquement affaibli, mais n'avait rien perdu de sa verve. A la question d'un journaliste qui lui demandait : *« Comment avez-vous trouvé Aznavour ? »*, il avait répondu : *« Très facilement »*...

Le comédien chanteur Serge Hureau, auteur du spectacle *Au bon p'tit Charles,* pense que la mort de Trenet *« nous rappelle qu'il appartient à notre mémoire collective, pas forcément comme un monument, mais comme le café du coin. Charles Trenet a souvent été réduit à un discours gentillet, et suscite jusqu'au jour de sa mort des points de vue caricaturaux : or il n'était ni si bon, ni si petit. Il était un vagabond qui, comme il l'avait dit un jour dans une interview télévisée, se voyait comme "un ange blanc en train de marcher au bord de la Marne", et dont l'homosexualité a suscité le ricanement et la moquerie, alors que c'était l'une des clés de son œuvre ».*

« Les poètes ont le droit d'être heureux comme tout le monde », disait Charles Trenet en 1999, lors de la parution de son ultime album. *« Les poètes descendent dans la rue, car ils souffrent un peu plus que les autres. » « La chanson, la mélodie invitent à penser au bonheur »,* répétait celui qui doublait les accents heureux d'une face cachée, sombre et lucide – à l'instar de George Gershwin, l'un de ses compositeurs préférés –, *« léger d'apparence, profond et sombre en réalité ».*

Le premier ministre Lionel Jospin a estimé lundi, après l'annonce de la mort de Charles Trenet, que *« la France perd l'un de ses plus grands chanteurs qui fut aussi un très grand poète. Il nous a appris que bien longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues. Il avait raison : ses refrains habiteront durablement nos mémoires. Depuis près de 70 ans, Charles Trenet nous a conduits dans un univers à part où le rythme rime avec l'entrain, où la mélodie illustre le bonheur, où la nostalgie est empreinte de légèreté ».* Il rappelle que, *« musicien d'une étonnante modernité, Charles Trenet avait su assimiler les tendances qui marquèrent le siècle. Influencé par le surréalisme, il nous a emmenés, grâce à la magie des mots, dans un monde sans équivalent, ce jardin extraordinaire où naissent les émotions ».*

« LE POÈTE S'EST ENVOLÉ »

« La Douce France est triste, Charles Trenet le poète s'est envolé », a déclaré lundi la ministre de la culture Catherine Tasca. *« Il nous avait appris la joie de vivre, au gré de rythmes allègres, quand son cœur faisait boum »,* écrit-elle dans un communiqué. *« Il avait gravé dans nos mémoires d'obsédantes mélodies dont celle de* La Mer. *» « Face aux drames et aux douleurs de la vie, il avait opté résolument pour la quête du bonheur, le rire et le regard toujours clair. Il nous a donné ainsi une leçon de dignité et de vitalité. Lui disparu, ses chansons courront longtemps encore dans nos rues et dans nos cœurs »,* conclut-elle.

Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a exprimé quant à lui son *« immense peine »* après l'annonce de la mort de Charles Trenet. *« Charles était un ami très cher, et je ressens une immense peine à sa disparition* (...). *Il s'était installé d'emblée dans l'éternité et ses chansons (...) vont encore courir très longtemps dans les rues. Ces jours derniers, nous étions encore quelques-uns à connaître le bonheur de son amitié, de sa tendresse et de son éblouissante intelligence en perpétuel mouvement* (...). *Nul doute que le vagabond qui chante, chante soir et matin, a rejoint le jardin extraordinaire où l'attendent les êtres fantastiques qui peuplaient l'imagination de cet incomparable créateur. »*

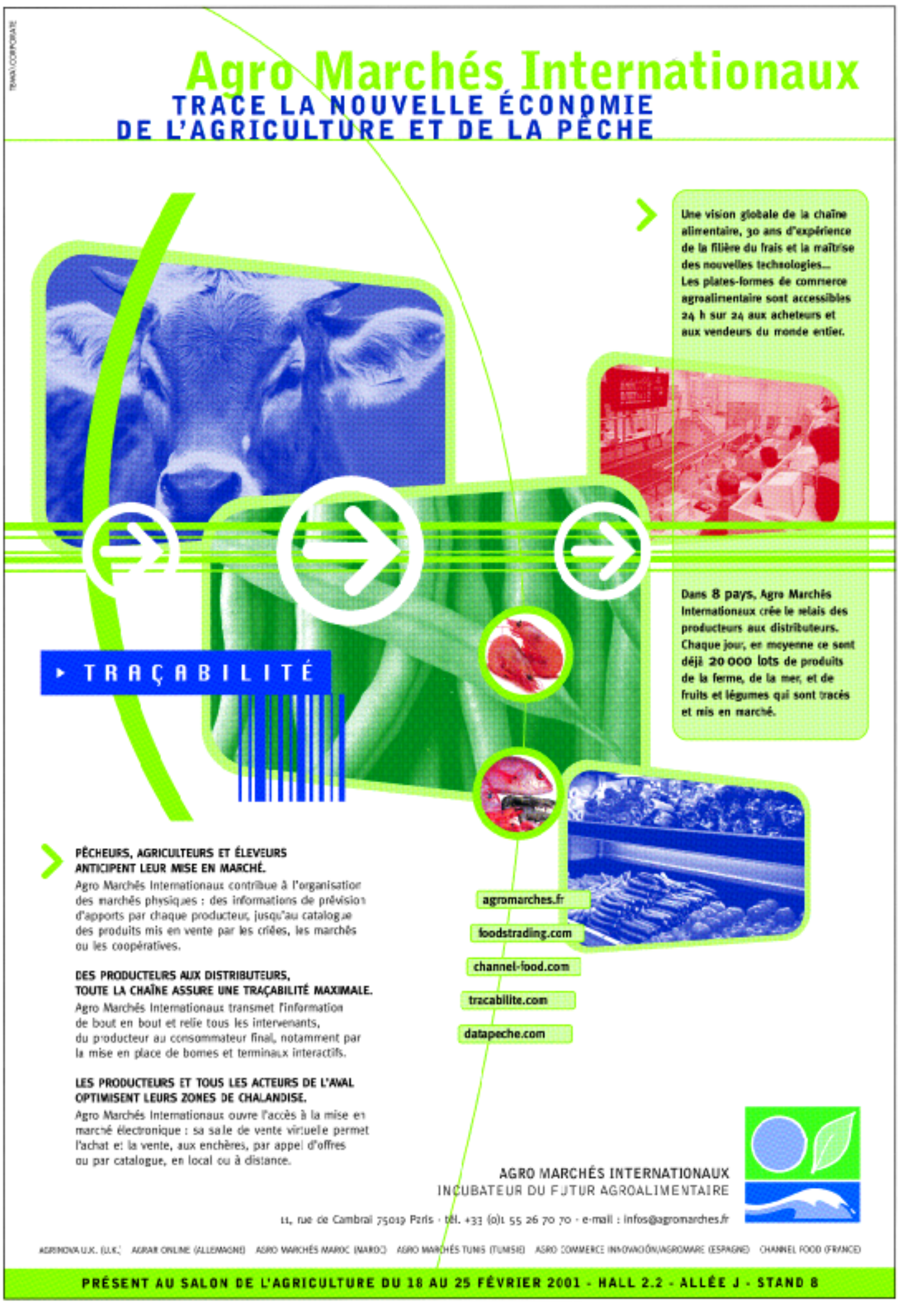

Paris : la polémique autour du débat télévisé se poursuit

LA DATE n'est pas encore arrêtée mais le débat programmé par Canal+ entre les deux principaux candidats à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR), est au centre d'une vive polémique. Deux autres candidats se rebiffent. Le maire de Paris, Jean Tiberi, et le chef de file des Verts parisiens, Yves Contassot, ont, chacun séparément, fait connaître leur mécontentement de n'être pas invités à la table des grands. M. Tiberi a saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour protester contre sa mise à l'écart, tandis que M. Contassot s'est étonné, dimanche 18 février, dans *Le Parisien*, que son futur partenaire du second tour, M. Delanoë, *« accepte ce marché »*. M. Contassot assure que ce *« duel »* n'aura pas lieu et fait mystère des *« surprises »* qu'il réserve aux candidats choisis par Canal+. Au milieu de ces remous, les préparatifs du débat se poursuivent néanmoins. Il pourrait avoir lieu le 5 mars. M. Séguin est partisan d'un « face-à-face » assis, M. Delanoë penche, lui, pour un « côte à côte » debout.

Frédéric Notto, champion de France de boxe super-légers, a été assassiné à Ajaccio

FRÉDÉRIC NOTTO, champion de France de boxe super-légers, a été assassiné dimanche 18 février à son domicile d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Ce sont des voisins de l'immeuble où il habitait, sur la rocade d'Ajaccio, qui ont alerté la police après avoir entendu plusieurs coups de feu aux alentours de 7 heures du matin. A leur arrivée sur place, policiers et pompiers ont constaté le décès du jeune champion, abattu de deux balles en pleine tête. Aucune trace d'effraction n'ayant été relevée, il semble que M.Notto ait ouvert la porte à son agresseur sans aucune méfiance. Frédéric Notto, qui avait remporté son titre en novembre 2000, se préparait à disputer le championnat d'Europe le 20 avril. L'enquête a été confiée aux policiers du SRPJ d'Ajaccio, qui tentent de reconstituer l'emploi du temps de la victime au cours des derniers jours. Une autopsie a été pratiquée dimanche soir.

■ **PEINTURE : réactions après la mort du peintre Balthus.** La disparition du peintre Balthus, à l'âge de 92 ans, à la Rossinière (canton de Vaud), en Suisse, où il vivait depuis 1977 après avoir dirigé à Rome la Villa Médicis de 1961 à 1977 *(lire pages 12 et 13)*, a suscité de nombreux hommages. Jacques Chirac, président de la République : *« C'est avec une émotion toute particulière que j'apprends la disparition de l'un des artistes les plus éminents du XXe siècle. Artiste au talent exceptionnel dans le dessin comme dans la peinture, Balthus appartenait tout entier à son art qu'il voulait mettre à l'abri des atteintes du temps. Ne cessant de dialoguer avec les plus grands maîtres du passé, du Quattrocento à Courbet, n'hésitant pas à puiser aux sources des civilisations les plus fécondes, tel le Japon qu'il connaissait bien, Balthus s'inscrivait aussi dans le mouvement de la modernité. »* Lionel Jospin, premier ministre : *« Balthus a profondément marqué de son empreinte la peinture contemporaine. Témoin et acteur d'une histoire européenne où la culture ignorait les frontières, il avait su tout au long du siècle montrer une réelle indépendance en se gardant d'appartenir à une école. »* Catherine Tasca, ministre de la culture : *« Balthus a marqué profondément l'art du XXe siècle. Son œuvre rare, exigeante, empreinte de la tradition, de la rigueur des artistes du quattrocento et fidèle à la vision classique, a conquis le monde. »*

Tirage du *Monde* daté dimanche 18-lundi 19 février 2001 : 607 845 exemplaires. 1-3

Le Monde
ECONOMIE
MARDI 20 FÉVRIER 2001

LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES

EUROPE

Martine Méheut, présidente de l'Union pour l'Europe fédérale-France, veut promouvoir l'esprit communautaire. Les jeunes y sont prêts, ainsi qu'en témoigne le film *Envie d'Europe* (page IV)

CONJONCTURE

5 600 milliards de dollars, tel est le montant, révisé en hausse, de la « cagnotte » budgétaire des Etats-Unis pour la période 2002-2011 (page V)

EMPLOI

● La reprise et son lot de création d'emplois facilite le travail des agents de l'ANPE et de l'Apec. Mais le passage aux 35 heures dans les deux structures, et la mise en route du Pare, créent des tensions (page VIII)

● Les lunetiers jurassiens cherchent désespérément de la main d'œuvre qualifiée. La concurrence des entreprises suisses d'horlogerie ne leur facilite pas la tâche (page IX)

● Les sportifs sont (re)devenus les héros des entreprises qui mettent ainsi en avant le modèle du « perpétuel gagnant » (page X)

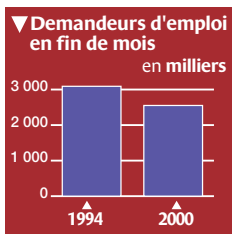

Le train de l'emploi pp. XI et XIII

OFFRES D'EMPLOI
- Gestion & Administration pp. XIV à XVI
- Industrie p. XVII
- High-Tech pp. XVIII à XX
- Marketing p. XX
- Conseil pp. XXI et XXII
- Carrières Internationales p. XXIII
- Banques, Assurances p. XXIV
- Collectivités Territoriales p. XXV

Ressource naturelle et bien public, « l'or bleu » ne peut devenir un objet de commerce ordinaire

L'eau résiste à la vague du marché

Un bien rare et cher

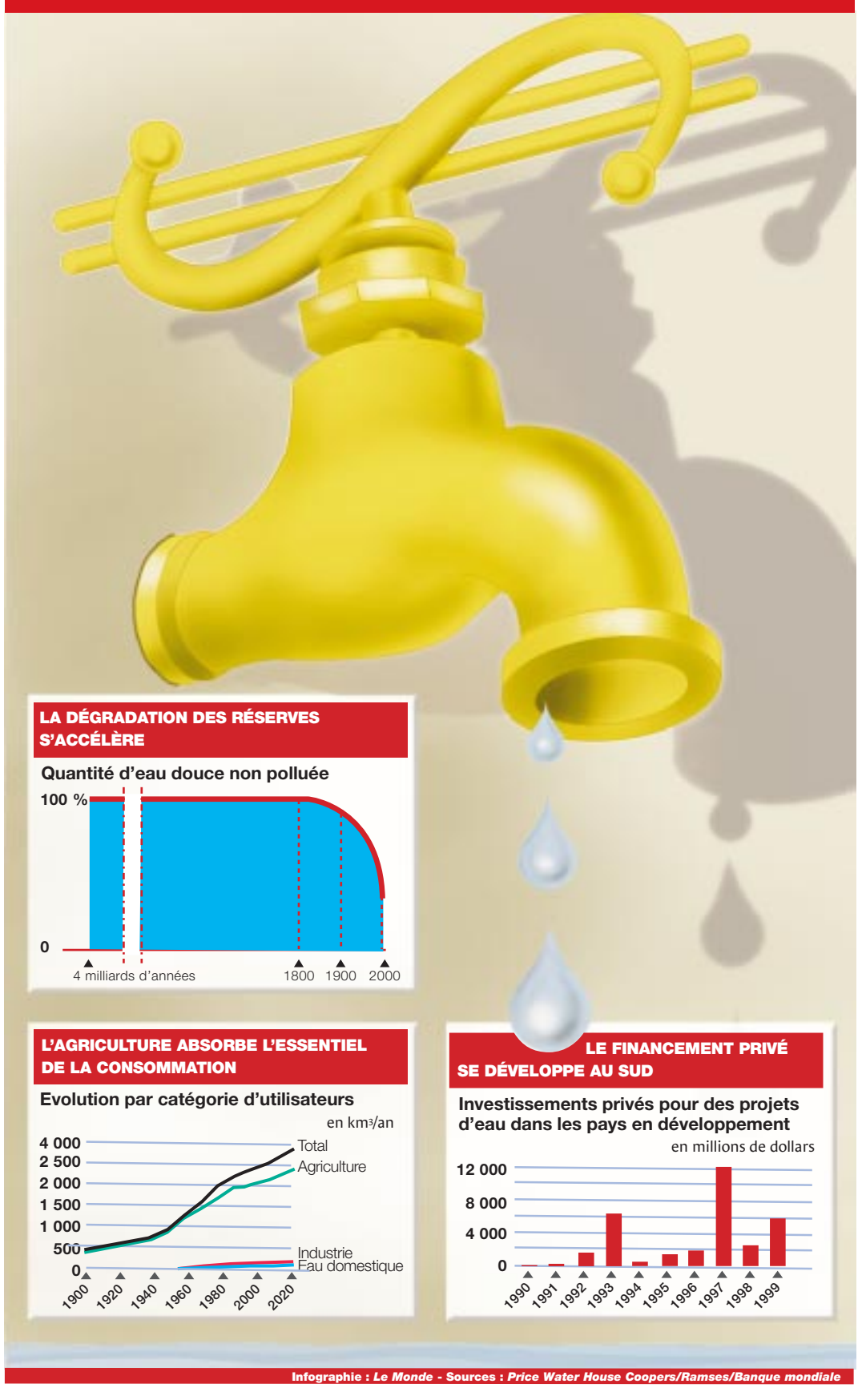

Infographie : *Le Monde* - Sources : *Price Water House Coopers/Ramses/Banque mondiale*

Rivalité vient de « rive » et les riverains sont des rivaux en puissance... C'est souvent par la géopolitique – et les affrontements – que l'on approche la question de l'eau. L'actualité permanente du conflit israélo-palestinien est cruellement là pour rappeler, en arrière-plan, qu'elle peut être aussi un enjeu et une arme. Mais, plus la rareté et la valeur de l'eau sont avérées, plus sa dimension économique est évidente, au-delà des symboles culturels, éthiques que recèle cette source de vie.

« Or bleu », « pétrole du XXIe siècle » : les termes utilisés pour qualifier l'eau donnent bien la mesure du chemin parcouru depuis la première conférence internationale sur l'eau de Mar del Plata (Argentine) en 1977. L'eau, bien naturel et public, à laquelle il s'agissait alors de reconnaître à tous le « droit » d'accéder pour ses besoins essentiels, a acquis depuis, aux yeux de la communauté internationale, une dimension économique qui, depuis la conférence de Dublin en 1992, a nettement été affirmée. On lui reconnaît aujourd'hui une valeur marchande et dès lors un prix, lequel doit être payé à son coût réel, affirment certains.

Aux enjeux financiers que posait la raréfaction de cette ressource vitale, on a pensé apporter une réponse classique : celle du marché, les Etats, indigents et inefficaces, devant passer la main à la manne salvatrice des capitaux privés. Cette logique est parfois allée très loin, comme en Angleterre et au pays de Galles, jusqu'à la privatisation généralisée des services d'eau (captage, traitement, transport, distribution).

Apparaissant souvent comme une dépossession radicale du pouvoir de la collectivité au bénéfice du marché, la formule, dans sa forme extrême, n'a guère fait d'émules. Et là où elle s'est imposée, ses travers commencent à se faire criants et à susciter de vives inquiétudes chez les consommateurs, autrefois simples contribuables, devenus clients. Le Brésil, l'Inde voient se multiplier des mouvements de paysans qui craignent que les intérêts privés leur confisquent l'accès à ce qui est pour eux source de vie et de travail. Ailleurs, jusque dans les pays développés, des voix s'élèvent pour freiner sa diffusion. A Montréal, dix mille personnes descendues dans la rue ont obligé les autorités québécoises à geler les plans de privatisation d'eau de la ville.

« Cette politique est en cohérence avec la déréglementation et la privatisation, en cours de généralisation rapide dans le monde, des services publics de base que sont le gaz, l'électricité, les télécommunications, les transports urbains... L'eau est la dernière frontière dans le processus de privatisation à travers le monde », observe Riccardo Petrella, professeur à l'université de Louvain et conseiller à la Commission européenne.

Sous des formes diverses, cette frontière est déjà franchie. En effet, face aux besoins colossaux en investissements, estimés à 180 milliards de dollars par an par le Conseil mondial de l'eau, l'ouverture au privé ne peut pas être écartée. Pour autant, les Etats doivent-ils se désinvestir ? Non, évidemment. *« L'eau est d'abord un bien naturel et écologique qui joue un rôle primordial dans la biosphère et dont les fonctions utiles à l'humanité ne se réduisent pas à celle d'une matière première exploitable et consommable à volonté. Elle est un bien social et patrimonial dont les utilisations humaines sont réglées par le droit »*, rappelle Fédérico Mayor, l'ancien directeur général de l'Unesco, dans son ouvrage, *Un monde nouveau*. L'eau ne peut ainsi être ramenée au seul statut de bien économique. Son caractère collectif et les valeurs de partage qui s'y attachent demandent l'adhésion des usagers et dès lors confèrent un rôle essentiel de surveillance et de cadrage aux instances qui les représentent. L'équité et l'efficacité de toute politique de l'eau reposent sur une approche participative impliquant les usagers, les planificateurs, les décideurs politiques et les élus à tous les niveaux. De toute évidence, l'avenir de l'économie de l'eau appelle des solutions intermédiaires entre le « tout public » et le « tout privé ».

Laetitia Van Eeckhout

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

Programmes accrédités* *USA & Europe,* ***exclusivement*** *pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec* ***professeurs américains*** *compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York**, 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, "part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION In International Management
■ "full-time" : 4 mois à **Paris** et 6 mois à **New York**, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMS MBA - IeMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu
ISM

DOSSIER

OR BLEU

Questions-Réponses

1 Comment l'eau est-elle devenue une ressource rare ?

– L'accroissement de la population mondiale, avec près de 2 milliards d'individus en plus depuis 1970, a eu pour conséquence de réduire d'environ un tiers la ressource en eau naturelle moyenne par habitant. Pour les spécialistes, à partir du moment où la ressource naturelle en eau tombe en dessous de 1 000 mètres cubes par habitant en année moyenne, l'eau est considérée comme une ressource rare qui fait peser une contrainte sur le développement économique d'un pays. Le problème est moins le manque d'eau à l'échelle mondiale que l'inégalité de sa répartition. Environ 15 % des ressources mondiales en eau douce se trouvent en Amazonie, là où ne vit que 0,3 % de la population mondiale. En revanche, l'Asie concentre 60 % de la population mondiale pour 30 % des ressources disponibles.

1,5 milliard d'habitants de la planète (soit un sur quatre) n'ont pas accès à l'eau potable, et plus de 2,5 milliards (soit près d'un sur deux) ne sont pas raccordés à un réseau d'assainissement. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque année, 5 millions de personnes meurent et 30 millions sont malades du fait de l'insalubrité de l'eau.

La raréfaction des ressources en eau s'explique aussi par la dégradation qualitative des ressources due à la pollution industrielle et à l'utilisation par l'agriculture de produits chimiques qui détériorent les nappes souterraines. Aujourd'hui, l'agriculture représente 70 % des prélèvements en eau douce de la planète et l'industrie 20 %, l'alimentation en eau potable étant évaluée à 10 %. L'urbanisation implique des besoins croissants qui s'ajoutent aux variations démographiques. Au XXe siècle, la population mondiale a été multipliée par trois. Dans le même temps, la demande en eau a été multipliée par sept.

2 Quelles sont les perspectives d'ici à 2025 ?

– Selon Igor Shiklomanov, de l'Institut national hydrologique de Saint-Pétersbourg (dont les travaux sont publiés par l'Unesco), en extrapolant les tendances actuelles, la quantité d'eau totale utilisée à l'échelle mondiale se situerait à l'horizon 2025 à 5 200 km^3 par an (dont 2 900 consommés), contre 3 800 (dont 2 300 consommés) en 1995, soit une augmentation des prélèvements de 38 % et une augmentation des consommations de 26 %. En 2025, 80 % de la population mondiale pourrait connaître un *« stress hydrique »* moyen (20 % à 40 %) ou élevé (40 % à 80 %). Le « stress hydrique » est un indicateur des insuffisances des ressources renouvelables en eau par rapport aux besoins humains et environnementaux. Il s'agit du ratio établi entre les ressources renouvelables en eau et la consommation.

3 Comment s'organise aujourd'hui le secteur de l'eau ?

– La gestion publique des services de l'eau et d'assainissement reste encore largement majoritaire dans le monde. 5 % des ressources en eau sont aujourd'hui gérées par le secteur privé. L'ouverture du secteur aux opérateurs privés est un phénomène récent qui remonte au début des années 1990. Dans la majorité des cas, l'ouverture au secteur privé se fait sur le mode de la gestion déléguée par contrat : la collectivité locale confie à une entreprise privée tout ou partie de l'exploitation des infrastructures mais conserve les pouvoirs d'autorité, d'organisation et de contrôle, pouvoirs dont relève notamment la fixation du tarif. C'est le système qui prévaut en France.

On parle de privatisation du service des eaux lorsque la collectivité locale renonce à la propriété des actifs. L'entreprise privée devient alors propriétaire des infrastructures mais elle est contrôlée par une agence de régulation nationale dont le rôle est non seulement d'assurer le contrôle réglementaire et celui de la qualité mais aussi la régulation du système (détermination du niveau des tarifs et fixation des objectifs de rentabilité des opérateurs). Ce type de gestion par le privé, choisi par la Grande-Bretagne, reste très peu développé.

L'intervention du privé peut encore se faire à travers des sociétés d'économie mixte : dans ce cas, les investisseurs institutionnels, majoritaires, confient un contrat d'exploitation à l'opérateur privé. Ce modèle est assez répandu en Europe, notamment en Allemagne.

4 Qu'est-ce que le Conseil mondial de l'eau ?

– Le Conseil mondial de l'eau a été mis en place en 1994 à l'initiative de la Banque mondiale, de quelques pays (dont la France, les Pays-Bas, le Canada...) et des entreprises. Il s'est fixé comme objectif de définir une "vision mondiale de l'eau" à long terme devant servir de base d'analyse et de proposition pour une politique mondiale de l'eau. Un projet dont les grands principes ont été adoptés à La Haye en mars 2000. Ils prévoient de stimuler le secteur financier international, de développer les structures tarifaires qui assurent l'équilibre financier des investissements dans l'eau, de solliciter la communauté financière pour la mise en place de fonds éthiques dans le domaine de l'eau, de faciliter l'accès des pays pauvres aux financements destinés au secteur de l'eau, de permettre aux pays en développement d'attirer les fonds privés grâce à un meilleur soutien international.

L'eau sonde sa valeur marchande

Deux conceptions s'affrontent : celle des défenseurs d'un « bien public » qui n'est pas une simple marchandise : celle des avocats d'un « bien économique » soumis à retour sur investissement

Source de vie, l'eau a longtemps été considérée comme une ressource abondante, voire illimitée : bien commun, elle n'avait pas de prix, au sens économique du terme. Mais sa raréfaction lui a progressivement ôté son caractère de bien public discrétionnaire. Doit-elle devenir pour autant un simple bien marchand ? Economistes et pouvoirs publics n'ont pas d'avis unanime sur le sujet. C'est en 1992, lors de la conférence de Dublin, que la communauté internationale a défini pour la première fois l'eau comme « bien économique », lui reconnaissant, à travers ce principe, une valeur marchande. Un postulat que certains libéraux ont, depuis lors, prolongé jusqu'à penser qu'il serait possible de fixer un prix mondial de l'eau, fonction de l'offre et de la demande, et reflet de la valeur de ce bien économique.

SOURCE DE VIE

Reste que malgré sa rareté, l'eau n'a pas de valeur commerciale intrinsèque : il n'y a pour ainsi dire pas de marché de l'eau en tant qu'échange de biens, au sens où il existe un marché des matières premières, mais seulement un marché des services liés à sa mise à disposition. *« En tant que ressource, l'eau n'est pas un bien économique. Mais il faut la conduire jusqu'aux consommateurs, et ce service à un coût qu'il faut couvrir »,* explique Bernard Barraqué du laboratoire Techniques, territoires et sociétés du CNRS, mettant en avant la valeur d'usage de l'eau. *« Le véritable enjeu économique de l'eau porte sur le coût des infrastructures. Ce qui coûte cher ce n'est pas tant l'exploitation que les réseaux de distribution et d'assainissement, lesquels représentent des investissements très lourds qui s'amortissent sur des décennies »,* explique-t-il.

La World Water Vision, présentée en mars à la conférence de La Haye par le Conseil mondial de l'eau, chiffre ces investissements au niveau mondial, pour les 25 prochaines années, à 4 500 milliards de dollars, soit en moyenne 180 milliards de dollars par an. Face à de tels besoins et à l'incapacité des Etats, en particulier ceux des pays en développement, à y répondre, le Conseil préconise d'attirer l'investissement privé et de fixer l'eau à son coût réel, à la fois pour dissuader les gaspillages et pour *« couvrir totalement le coût des investissements, au moins en ce qui concerne les villes et l'industrie »*.

Une approche qui se heurte au principe du droit fondamental d'accès à l'eau, pour tous et sans disparité financière. *« L'eau, source de vie, ne peut être considérée comme une marchandise,* relève Riccardo Petrella, conseiller à la commission européenne et professeur à l'université catholique de Louvain. *Ce n'est pas parce qu'un service a un coût que cela doit se traduire par un prix de marché. L'ensemble des coûts encourus pour la distribution et le traitement de l'eau doit être pris en charge par la collectivité selon des modalités de financement collectif (taxation, emprunts publics). Assurer l'accès à l'eau pour tous est une responsabilité collective, qui revient aux pouvoirs publics au plan local comme national et international. En tant que consommateurs, les utilisateurs paieront plus cher qu'en tant que contribuable. »*

UNE FONCTION DE LEVIER

Si ce passage de la notion de contribuable à celle de consommateur, devenu client, a déjà du mal à passer dans l'opinion publique dans les pays développés, l'idée de tarifer l'eau à son coût marchand se heurte à la réalité des pays du Sud, incapables de financer les importants investissements à réaliser, avec une population qui n'a ni l'habitude ni les moyens de payer ce type de services. *« C'est là une approche théorique »*, admet Alain Mathys, directeur de projet à la Lyonnaise des Eaux, reconnaissant qu'*« on ne peut ignorer la dimension sociale de l'eau »*. Les grandes compagnies privées ont un discours rôdé sur le sujet : il serait vain de tenter d'obtenir des profits importants dans l'exercice d'une activité destinée à commercialiser un bien indispensable à la vie, assurent-elles. *« Nous sommes plutôt "jugés" sur le rapport qualité/coût du service rendu, et sur les moyens par lesquels nous associons la population pour définir avec elle des solutions appropriées »,* dit Charles-Louis de Maud'Huy, chargé de mission chez Vivendi Water.

Reste que les opérateurs privés n'iront pas investir à fonds perdus. *« Plus l'agglomération est pauvre, plus le coût des investissements est élevé du fait de la prime de risque »*, ne cache pas le même Charles-Louis de Maud'Huy. Et son homologue de la Lyonnaise d'appuyer : *« On ne peut gérer des systèmes durables que s'ils s'inscrivent dans des contextes sains. »*

Dans ce secteur très capitalistique où les équipements s'amortissent en trente ou quarante ans, *« le problème majeur du financement des infrastructures dans l'eau est avant tout un problème de garanties. Les ressources existent, la difficulté, c'est de pouvoir les mobiliser »*, affirme Guy Leclerc, directeur du département Développement durable de PriceWaterHouseCoopers, qui en appelle à la mise en place d'une structure financière internationale.

« Celle-ci, explique-t-il, *jouerait un double rôle : elle aurait une fonction de levier en apportant des garanties aux investisseurs, et une fonction de redistribution en centralisant et en affectant l'aide financière nécessaire à l'équilibre tarifaire des projets. Différents mécanismes peuvent être trouvés pour financer cette aide qui, d'une manière ou d'une autre, sera un prélèvement payé par les populations des pays riches au profit des populations des régions les plus défavorisées. »* Solidarité collective ou préservation d'intérêts dictés par le retour sur investissement ?

Simple contribuable/usager ou client/consommateur averti ? Telle est bien la double interrogation à laquelle doivent répondre humains et nations. Pour préserver ce bien si spécifique qu'est l'eau.

Laetitia Van Eeckhout

L'Espagne menacée de mise à sac de sa nappe phréatique

MADRID
de notre correspondante

L'Espagne manque-t-elle vraiment d'eau, ou plus encore d'une certaine rigueur dans l'usage qu'elle en fait ? C'est la question suscitée, ces jours-ci, par l'ambitieux plan hydrologique national, adopté par le gouvernement Aznar pour opérer un partage de l'eau entre les zones humides du Nord et les régions arides du Sud, menacées régulièrement de sécheresse.

Ce plan consiste à exécuter des travaux pharaoniques, à hauteur de 23 milliards d'euros sur huit ans, pour construire 70 barrages et un aqueduc destiné à transférer, chaque année, 1 050 hectomètres cubes d'eau de l'Ebre, un des plus importants fleuves espagnols, vers le Levant et le Sud. Plus d'eau, mais à quel prix et pour en faire quoi ? C'est la question que se pose Pedro Arrojo, président du Congrès ibérique sur la planification et la gestion des eaux et l'un des principaux spécialistes de l'économie de l'eau : *« Le débat est faussé, car on gère l'eau, comme il y a cent ans, dans une perspective de croissance forcée, qui n'est plus nécessaire et qui refuse de prendre en compte les données écologiques et climatiques. La conclusion, ce n'est pas que l'Espagne manque d'infrastructures dans ce domaine, mais elle a accumulé, en revanche, un déficit de réflexion et de légalité. »* Et d'expliquer : 80 % des ressources hydriques sont utilisées pour l'arrosage de l'agriculture.

Avec excès et sans contrôle effectif. Les agriculteurs demandent aujourd'hui à pouvoir exploiter 1 200 000 nouveaux hectares, alors que les études sur le plan national montrent qu'il n'est possible d'en arroser, sans problème, que 200 000 de plus. Exemple extrême, dans la zone aride d'Almeria, en Andalousie, où s'est développée une culture intensive sous serres, 75 % des pompages sont illégaux. Dans les autres régions de cultures intensives que sont Murcie et Castellon, au nord de Valence, cette pratique touche 40 % des pompages. *« Déjà en 1983*, relève Pedro Arrojo, *le gouvernement avait dénoncé la surexploitation de la nappe phréatique de Delias, dans la région d'Almeria. A cette époque, il y avait 9 000 hectares de cultures sous serres, aujourd'hui, il y en a 30 000 : ça donne une idée des dégâts ! C'est de l'illégalité au service d'intérêts particuliers. Une mise à sac de la nappe phréatique, dans un seul but spéculatif. »* Quant aux perspectives climatiques, selon lui, le gouvernement ne les prend pas suffisamment en compte : *« D'ici vingt-cinq ans, avec le réchauffement actuel, il y aura 20 à 25 % d'eau en moins, dans l'Ebre, en étant optimiste. Or, les calculs du plan hydrologique ne vont pas au-delà de cinquante ans : c'est court pour des travaux qui vont avoir des conséquences énormes et vont se traduire, avec la construction des barrages, par une tragédie écologique dans la zone des Pyrénées. »* Ce risque écologique a été mis en lumière par plusieurs études récentes, dont une sur « Le delta de l'Ebre, un système menacé », élaborée par une équipe de spécialistes en biologie fluviale. Pour ces derniers, *« il faut en finir avec cette conclusion irresponsable affirmant que l'embouchure des fleuves est une perte d'eau inutile, dans la mer »*.

L'argument étant, entre autres, que les sédiments du delta de l'Ebre sont essentiels aux oiseaux et mollusques de la zone, mais aussi à l'équilibre des écosystèmes des zones côtières, et que la réduction du début du fleuve aurait aussi de graves conséquences sur la pénétration, par l'eau de mer salée, de la nappe d'eau douce. Pedro Arrojo se souvient qu'après la construction du barrage d'Assouan, en Egypte, les conséquences ont été désastreuses sur le delta du Nil, où *« l'activité des pêcheries de sardines a diminué de 80 %, dans la zone »*.

Marie-Claude Decamps

En Grande-Bretagne, la privatisation ne fait pas que des heureux

LONDRES
de notre correspondant à la City

En douze ans, les factures ont augmenté de 36 % en termes réels. La profession a été contrainte de baisser ses tarifs de 12 %

La qualité du « five o'clock tea » en pâtira-t-elle ? Telle était la grande inquiétude quand Mme Thatcher a privatisé l'eau en 1989. Si, malgré les hausses de prix, les associations de consommateurs saluent aujourd'hui cette dénationalisation, la City ne cache pas ses réserves devant la sévère re-réglementation du secteur pratiquée derrière le discours officiel sur la déréglementation.

La loi de 1989 a transféré l'approvisionnement en eau potable de l'Angleterre et du pays de Galles à dix grandes compagnies, les Water Services Companies, correspondant aux anciennes autorités régionales, ainsi qu'à vingt-quatre plus petites. Dans le reste du Royaume-Uni, en Ecosse et en Irlande du Nord, la distribution et l'assainissement relèvent encore du secteur public.

En échange des largesses consenties au privé (mise à prix basse, épongement par l'Etat des dettes,...), les distributeurs ont accepté de supporter l'intégration des énormes investissements nécessaires à la modernisation d'un réseau délabré et à la réfection d'installations datant de l'époque victorienne. Face aux inquiétudes des associations d'usagers, le gouvernement conservateur de l'époque – qui était en position de faiblesse sur le plan politique – a été contraint d'octroyer des pouvoirs considérables à l'organe de régulation Ofwat, une autorité indépendante.

Limitées dans leur possibilité de développement sur le marché intérieur, les nouvelles sociétés se sont tournées dans un premier temps vers la diversification tous azimuts, dans l'hôtellerie, les loisirs ou les médias. Devant les énormes pertes essuyées dans cette course à la taille, les compagnies se sont ensuite repliées sur leur métier de base.

Elles ont trouvé à point nommé un ballon d'oxygène avec le traitement des eaux usées en vue de satisfaire les normes imposées par la Commission de Bruxelles. Par ailleurs, des groupes comme Thames Water, Severn Trent et Yorkshire se sont développés à l'étranger, en particulier par le truchement d'acquisitions aux Etats-Unis ou par la vente de leur savoir-faire.

« En gros, la privatisation a été un succès, tant au niveau de l'amélioration de la qualité de l'eau potable pour répondre aux exigences européennes que de la protection des rivières ou de la réduction des pertes dans le réseau de distribution. Mais les consommateurs ont subi d'importantes hausses tarifaires », souligne Caspar Henderson, porte-parole de l'association des consommateurs. Si, de l'avis général, Ofwat a empêché les sociétés de privilégier la progression de leurs bénéfices et l'intérêt de leurs actionnaires au détriment des investissements, les factures ont augmenté de 36 % en termes réels en douze ans. Au point que l'autorité de tutelle a contraint l'an dernier la profession à baisser unilatéralement ses tarifs de 12 %. Des carences graves continuent d'affecter le système lors de périodes de gel ou de sécheresse.

Par ailleurs, les autorités britanniques n'avaient qu'une crainte : voir ces compagnies par trop fragiles passer sous contrôle étranger.

Dans un premier temps, l'Angleterre s'est étranglée à voir les Français, d'abord, les Américains, ensuite, racheter certains de leurs fleurons. Mais, fidèle à son libéralisme, le gouvernement a laissé faire. En revanche, malgré les pressions des milieux d'affaires, le gouvernement travailliste issu des urnes en 1997 s'est opposé à toute fusion entre les compagnies nationales par souci de protection du consommateur. Résultat, confrontée au blocage d'un projet d'union entre Thames et Anglian, la première s'est fait racheter l'an dernier par l'allemand RWE

Autre point noir : de monopole d'Etat, le secteur de l'eau s'est transformé en monopole privé éclaté en vingt-sept compagnies sous-capitalisées et fragiles. A l'inverse du gaz et de l'électricité, ouverts aux vents de la concurrence, le secteur est resté figé depuis plus d'une décennie.

De fait, changer d'opérateur est impossible. Le coût important du « ticket d'entrée », en particulier les tarifs élevés pour l'utilisation des canalisations existantes, et les résistances du lobby vert à la construction de nouveaux réseaux sont autant d'obstacles à l'arrivée de nouveaux intervenants. Enfin, si les affaires fleurissent, le financement privé montre ses limites, comme le confirme la mauvaise tenue du titre en Bourse ces dix-huit derniers mois, la City se méfie d'un secteur hyper-réglementé.

La multiplication des organismes de régulation (outre Ofwat, le Drinking Water Inspectorate, l'Environment Agency...), la récente baisse drastique de prix décidée par le régulateur pour les cinq prochaines années et l'attitude, jugée proconsommateurs du gouvernement travailliste, conduisent les exploitants à revoir à la baisse leurs projets d'investissements. *« Une restructuration est inévitable. Les prix sont trop bas comparés aux projets d'investissement ambitieux fixés par Ofwat. A terme, la seule solution est de séparer le propriétaire des actifs de l'opérateur »*, souligne l'analyste Richard Franklin, chez Morgan Stanley Dean Witter.

Yorkshire Water et Welsh Water ont ainsi proposé de se scinder en deux compagnies, l'une chargée de la gestion des infrastructures (canalisations, stations de traitement...), qui serait transformée en mutuelle appartenant à la clientèle, et l'autre, l'opérateur, qui ne serait plus soumis au contrôle des prix.

Pour le gouvernement, il n'en est pas question : ce modèle ressemble trop à celui de la privatisation désastreuse du chemin de fer.

Marc Roche

DOSSIER

Pierre Ténière-Buchot, gouverneur du Conseil mondial de l'eau

« Une approche localisée et une intermédiation entre le public et le privé pour une nouvelle gestion »

– L'eau est désormais reconnue comme un enjeu essentiel du XXIe siècle. Approcher la question sous ses seules dimensions démographique et géopolitique est-il suffisant ?

– Une telle approche permet au moins une sensibilisation quant au caractère vital de l'eau. Le fait de donner des grands chiffres, de souligner qu'un milliard et demi de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable, que cinq millions de personnes meurent chaque année pour des causes directement liées au manque d'eau et à sa mauvaise qualité, choque les consciences internationales, et notamment celles des pays qui pourraient faire quelque chose. Mais parler ainsi, c'est comme parler de la pauvreté. D'ailleurs les deux problèmes sont fortement corrélés : là où il y a beaucoup de pauvreté, il n'y a ni eau ni assainissement. Et là où il n'y a pas d'eau, il y a de la pauvreté. Mais qu'il s'agisse de la question de l'eau ou de celle de la pauvreté, on a beau souligner les chiffres, cela n'apporte aucune aide. Il est évident qu'il faut maintenant dépasser cet état d'analyse toujours plus fine des problèmes. Pour cela, il faut changer d'optique prospective. C'est en dizaines de milliards de dollars par an – certains vont même plus loin – que devrait s'exprimer la priorité pour l'eau à l'échelle mondiale. Or c'est en centaines de millions, au plus en quelques milliards, qu'elle se traduit aujourd'hui.

– Qui peut assumer une telle charge ?

– Cela n'est ni dans les moyens de la Banque mondiale ou des autres fonds multilatéraux, ni dans ceux des gouvernements. Les montants en cause sont largement au-dessus des capacités financières des Etats. Face à cela, les investisseurs privés ouvrent des perspectives qui, sans être radieuses, permettent tout de même de surmonter l'assèchement progressif des crédits publics. Il ne s'agit pas de faire l'apologie du secteur privé. Mais c'est la réalité qui parle. S'appuyer sur les ressources privées ne signifie pas la privatisation de la ressource. On voit se développer aujourd'hui de nouvelles formes de gestion de l'eau, très différentes d'une gestion autoritaire et centralisée, qui reposent sur une approche localisée et une intermédiation entre le public et le privé. C'est ce qu'on appelle le « public private partnership ». Une telle approche ne réside pas dans le fait qu'une commune mette en concession son service des eaux, mais bien dans la présence d'un intermédiaire, à l'instar des comités de bassin français ou des assemblées équivalentes existant dans d'autres pays, qui permettent aux divers intérêts présents sur un territoire de s'exprimer. Cet intermédiaire fait valoir le droit d'accès à l'eau des populations auprès des autorités locales, et propose une solution conciliant les intérêts publics de l'eau et ceux des entreprises privées qui financent, réalisent et exploitent le réseau d'accès. C'est ce type d'approche qui va se développer dans les décennies à venir.

– N'y a-t-il pas néanmoins un risque à ce que les compagnies privées délaissent les zones les moins développées ?

– Il faut trouver des « capital-risqueurs » qui n'auront pas la frilosité des grands groupes et qui accepteront de prendre un risque. Cela nécessite toutefois que leur soient apportées des garanties. La mise en place de mécanismes de garanties financières à l'échelle continentale ou régionale, au sens onusien, devrait constituer une prochaine étape de réflexion. Des interventions sont possibles dans les zones les moins développées si ces garanties sont apportées. Mais l'implication des populations dans toutes les dimensions du projet (choix des technologies utilisées, du niveau de service, des modes de paiements...), leur participation active au programme d'infrastructure et de service, constituent la base de toute réalisation efficace. Le système mis en place doit leur permettre de gagner de l'argent, de faire vivre leur famille, et, à ce moment-là, d'elles-mêmes elles adopteront une attitude responsable.

– La vision mondiale de l'eau, développée par le Conseil, insiste sur la nécessité de donner un prix à l'eau qui couvre son coût réel. Ce principe ne se heurte-t-il pas là encore à la réalité des pays du Sud ?

– Chiffrer le montant des investissements à réaliser à plus de cent milliards de dollars par an permet de mesurer ce que coûterait une généralisation de l'accès à l'eau selon les normes qui sont celles des pays développés. Maintenant, cela reste un calcul de référence. La question ne peut pas être appréhendée partout comme dans nos pays chrétiens et développés. Il serait irréaliste de vouloir donner un prix marchand à l'eau partout dans le monde. Il y a un milliard et demi de musulmans, qui, pour des raisons religieuses, ne veulent pas entendre parler d'un prix de l'eau, et il y a un milliard et demi de personnes qui ne savent pas ce qu'est la monnaie. En revanche, il faut valoriser l'eau auprès des populations, à travers les équipements et services qui permettent de la rendre accessible et non dangereuse. Cette approche se fonde sur la subsidiarité active, elle consiste à faire participer les populations à l'exploitation de l'eau, à définir et à mettre en place avec elles les techniques appropriées.

– En somme, eau et développement vont bien de pair ?

– L'eau dans le monde n'est pas seulement un problème technique et financier. L'eau oblige à surmonter des difficultés, sur les plans économique, social, éducatif, mais aussi sur ceux de la sécurité et de la corruption. Ces difficultés ne sont pas directement liées à l'eau, mais elles conditionnent tout développement et doivent être résolues si l'on veut pérenniser le système d'eau mis en place. Les solutions appellent des opérations beaucoup plus globales que des réalisations purement techniques de traitement de l'eau ou d'évacuation des eaux usées. Un changement d'analyse, de décision, de financement, de comportement relationnel avec les pays pauvres est nécessaire. Et urgent.

Propos recueillis par Laetitia Van Eeckhout

Pierre Ténière-Buchot

● Directeur général de l'Agence de l'eau Seine-Normandie de 1989 à 1998, Pierre Ténière-Buchot est conseiller pour l'eau du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) et gouverneur du Conseil mondial de l'eau.

● Il est également professeur associé au Conservatoire des arts et métiers (CNAM) et vice-président de l'ONG Programme Solidarité Eau.

Le Canada craint de faire les frais du libre-échange

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le Canada n'est pas l'Autriche, qui rêve de devenir « l'Arabie saoudite de l'eau » en tirant profit de ce filon naturel. Le pays, où l'eau couvre 755 180 km², soit 8 % de sa superficie, possède 20 % des ressources mondiales en eau douce. A ce titre, le Canada pourrait être considéré comme très avantagé... s'il n'avait pas un puissant voisin américain qui, tôt ou tard, aura grand besoin de sa manne hydrographique et ne voudra sûrement pas la payer à prix d'« or bleu ».

Plus au sud, le Mexique a déjà le même problème : en vertu d'un traité de 1944, il a l'obligation de fournir plus de 450 milliards de litres d'eau par an aux Etats-Unis, principalement pour le sud du Texas. La sécheresse des dernières années a conduit le Mexique à un « déficit » dans sa distribution d'eau outre-frontière, comme disent les Américains. En juin 2000, le sujet était tellement brûlant qu'il a donné lieu à une rencontre Clinton-Zedillo à la Maison-Blanche. Un mois plus tard, le Congrès rappelait au Mexique ses obligations contractuelles.

On n'en est pas encore là au Canada, même si le pays fait face à un enjeu commercial qui pourrait devenir majeur ! Pour l'instant, Ottawa défend l'idée que sa « nature » n'est pas exportable mais craint que son eau douce ne soit un jour considérée comme une marchandise comme les autres, soumise aux règles commerciales internationales. A l'heure de la mondialisation des échanges, le pays n'aurait alors d'autre choix que de laisser tous ceux qui le voudraient puiser dans ses ressources en eau douce !

Récemment, plusieurs sociétés privées ont tenté d'exporter de l'eau canadienne en vrac et se sont heurtées à un refus. En 1999, Nova Group a ainsi obtenu en Ontario un permis d'exportation de 600 millions de litres d'eau du lac Supérieur par an. Devant la levée de boucliers provoquée par cette décision, le permis a toutefois été révoqué. Ce fut le premier cas mettant en lumière les risques qu'encourait le Canada s'il acceptait ce type d'exportations. L'eau en vrac aurait été classée comme bien négociable, selon l'OMC et l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena). Toute entreprise canadienne, américaine ou mexicaine aurait pu s'en prévaloir pour exiger de « vendre » de l'eau canadienne ou pour réclamer des compensations financières si on lui refusait ce droit. Déjà, une société californienne, Sun Belt Water, a engagé une procédure de ce genre pour obtenir 14 milliards de dollars canadiens (plus de 10 milliards d'euros) de dommages et intérêts pour refus d'exporter de l'eau de Colombie-Britannique vers le sud des Etats-Unis.

Les riches ressources en eau douce du pays sont très convoitées, notamment par le puissant voisin américain. Mais Ottawa se bat pour que l'eau ne soit pas reconnue comme un bien commercial exportable

Dans ce dossier, le Canada veut avant tout protéger son eau douce, une *« ressource naturelle qui n'est nullement un bien commercial exportable »,* comme le rappelle un porte-parole du ministère des affaires étrangères, Reynald Doiron. Le gouvernement fédéral tente depuis plusieurs mois de convaincre les provinces de lui emboîter le pas, elles qui ont compétence sur la majorité des eaux intérieures, alors que l'Etat fédéral est surtout responsable des eaux limitrophes avec les Etats-Unis. *« Tout le monde a la même approche »*, affirme Reynald Doiron. Mais on est loin d'un accord pancanadien comme le voulait Ottawa au départ. Le ministère de l'environnement se satisfait toutefois que des lois provinciales soient adoptées ou en voie de l'être pour *« empêcher les prélèvements massifs d'eau douce »*.

MENACE FORTE

Le gouvernement vient tout juste de redéposer un projet de loi visant à *« interdire les prélèvements massifs dans les eaux limitrophes canadiennes »*, incluant les Grands Lacs. L'eau serait ainsi *« réglementée dans son état naturel avant de devenir un objet de commerce ou une denrée pouvant être mise en vente »*. En 2000, la Commission mixte internationale, organisme bilatéral qui s'occupe de l'application d'un traité sur les eaux limitrophes entre les deux pays, avait déjà avancé l'idée d'une limitation drastique des prélèvements massifs d'eau, sans parler d'interdire les exportations. En janvier, le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs, côté américain, recommandait toutefois d'y autoriser des *« prélèvements limités à un million ou moins de gallons »* d'eau par jour. *« Le Canada a dû faire part de son opposition au projet,* souligne Reynald Doiron, *car il était trop permissif ».*

Plusieurs groupes de pression canadiens croient pourtant qu'Ottawa est mal armé pour faire face à ce type de projet.

Qu'en sera-t-il si Washington se met un jour de la partie ? Le Conseil des Canadiens, organisme de plus de 100 000 membres qui a pris le leadership d'une campagne internationale contre les exportations et la privatisation de l'eau, considère que la menace est plus forte que jamais. *« Ce n'est qu'une question de temps,* pense sa présidente, Maude Barlow, *pour voir les Etats-Unis décider qu'ils veulent notre eau, parce que la Californie, le Nouveau-Mexique et le Nevada où l'on construit des buildings climatisés dans le désert en auront de moins en moins. Et quand les Américains veulent quelque chose, ils le prennent ! ».*

L'Alena empêche le gouvernement canadien d'adopter une loi interdisant les exportations d'eau. Car l'accord reprend la définition du GATT sur les biens pouvant faire l'objet d'un commerce, incluant l'eau... La seule solution serait, pour Maude Barlow, de *« rouvrir l'accord de libre-échange et de faire de l'eau une exception au même titre par exemple que la culture. Certains gouverneurs du nord des Etats-Unis en avaient fait la demande à Bill Clinton,* rappelle-t-elle, *mais il avait refusé ! »* De la nouvelle administration Bush, elle craint le pire sur ce dossier : *« Le Canada a déjà perdu sa souveraineté en matière énergétique dans l'Alena, et Bush parle maintenant d'indépendance des Etats-Unis en prônant une politique domestique de l'énergie, incluant les ressources canadiennes et mexicaines ! »* Il y a de fortes chances qu'il agisse de même lorsque la crise de l'eau deviendra aiguë.

Anne Pelouas

Bibliographie

● **L'Eau au XXIe siècle, de la vision à l'action,** ouvrage collectif coordonné par Pierre Tenière-Buchot (Futuribles, 2000, 92 p., 80 F, 12,2 €)

● **L'Or bleu, l'eau pour tous** (*Revue des deux mondes*, septembre 2000, 192 p., 70 F, 10,67 €)

● **Manifeste de l'eau, contrat mondial,** de Ricardo Petrella (Editions Labor (Bruxelles), 1998, 151 p., 499 F.B., 12,36 €)

● **Menaces sur l'eau, comment éviter la crise mondiale** (*Science & Vie*, hors-série juin 2000, 160 p., 25 F, 3,81 €)

● **Le Prix de l'eau, les tendances dans les pays de l'OCDE** (rapport de l'OCDE, 1999, 190 p., http://www.oecd.org)

● **Vision mondiale de l'eau (World water vision)** (rapport du Conseil mondial de l'eau, 2000, 110 p., http://www.worldwatercouncil.org)

CHRONIQUE

par Serge Marti

L'Algérie sur un baril

Cinq petites heures et puis s'en vont. C'est le temps qu'a passé Hubert Védrine à Alger le 13 février. Après Michelle Demessine au titre du tourisme, Daniel Vaillant en tant que ministre de l'intérieur, c'était au tour du chef de la diplomatie française de tenter de donner une suite à la visite effectuée en France par le président Bouteflika à l'été 2000. Un espoir de *« refondation d'une relation »* qui butte sur la crise politique et économique que vivent les Algériens depuis une décennie. La *« sale guerre »* et ses 100 000 victimes, au bas mot, continuent à obscurcir l'horizon alors que, à l'inverse, les nuages semblent dégager lentement le ciel économique.

Cette embellie, l'Algérie la doit essentiellement à la hausse du prix international des hydrocarbures, un secteur sur lequel repose encore l'essentiel de son économie. En 2000, les recettes d'exportation ont atteint 20 milliards de dollars, contre 12,5 milliards l'année précédente, *« alors que la progression des importations, également valorisées en dollars, et provenant en grande partie de l'Union européenne, a été modérée par la dépréciation de l'euro contre le billet vert »*, relève Koceila Maames, spécialiste des pays émergents, dans la livraison de février de *Perspectives*, la revue économique du Crédit agricole.

Parallèlement, l'Algérie a dégagé un excédent de ses paiements courants de plus de 6 milliards de dollars, qui lui permet d'assurer le remboursement de sa dette extérieure, évaluée à 3,8 milliards en principal (hors intérêts). Le niveau des réserves de change – 9,6 milliards de dollars, soit plus de 9 mois d'importations de biens et de services – constitue lui aussi un « matelas » financier appréciable. Le redressement est aussi perceptible sur la scène intérieure. Malgré la dépréciation du dinar algérien, qui atteint 21 % par rapport au dollar depuis le début de l'année 1999, le taux d'inflation a été ramené à un niveau proche de 5 % en 2000. Et, sous l'effet combiné de l'envolée des cours du pétrole et d'une amorce de rigueur dans la gestion de l'Etat, laquelle se reflète dans un excédent budgétaire actuellement voisin de 4 %, *« le pays paraît à même de résister, pendant au moins un an, à une chute prononcée des cours du brut (en dessous de 15 dollars par baril) sans accumuler des arriérés de paiement ni recourir au rééchelonnement de la dette extérieure »*, estime l'auteur de cette étude.

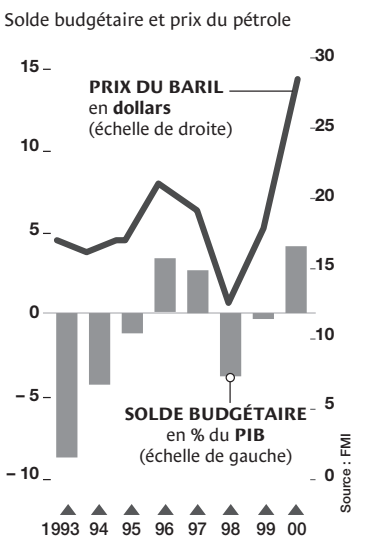

La manne pétrolière

Que va faire l'Algérie de cette bouffée d'oxygène qui, à elle seule, *« ne suffira probablement pas à sortir de l'ornière »*, est-on en droit de se demander. Dix années de violence, trente ans de dirigisme n'ont pas véritablement préparé le pays aux *« réformes structurelles »* que réclame la conversion à l'économie de marché. Si l'agriculture et les hydrocarbures, bénéficiant des premières mesures de libéralisation, connaissent le rythme de réforme le plus soutenu, les privatisations, régulièrement annoncées, jouent l'Arlésienne.

A ce jour, constate Koceila Maames, elles n'ont concerné que trois entreprises, dont 20 % du capital a été introduit à la Bourse d'Alger, et la réforme du secteur bancaire est au point mort. La remise en ordre et la modernisation de l'appareil de production sont pourtant vitales pour assurer à l'Algérie un développement durable. Car le pays est assis sur un autre baril, de poudre celui-là : les 250 000 jeunes Algériens qui, chaque année, arrivent sur le marché du travail. Alors que le taux de chômage est déjà voisin de 30 % !

VIENT DE PARAÎTRE

La France et l'Italie ont de « bonnes pratiques » en matière d'aide à la création d'entreprises

Un rapport de l'OCDE incite les gouvernements à encourager l'entreprenariat chez les jeunes

Ce qui fait défaut à l'Europe, c'est le dynamisme, l'enthousiasme, les projets. Il y a un manque généralisé. Il faut faire appel à la capacité créative des jeunes Européens. Car face à cela il y a tout l'argent du monde... » Ce cri du cœur, c'est celui de Sergio Arzeni, directeur du programme Leed (Local Economic and Employment Development) de l'OCDE, lors de la présentation, mardi 13 février, du dernier rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques intitulé « Encourager les jeunes à entreprendre. Défis pour l'action gouvernementale. »

A l'heure où nombre de projets de start-up bouclent difficilement leur tour de table, l'on peut s'étonner d'entendre les experts de l'OCDE soutenir que ce sont les projets qui manquent et non l'argent. « *Les capital-risqueurs investissent sur un petit nombre de projets dont ils estiment que la rentabilité va croître très rapidement. Ils se plaignent de la difficulté à identifier ces projets* », relativise Jonathan Potter, administrateur de l'OCDE, en présentant le rapport. De fait, « *il existe un vrai problème de financement des projets ordinaires. Les banques ne font pas l'effort d'identifier les projets de ce type et ont plutôt décidé de ne pas servir ce marché* », constate cet économiste.

Selon les conclusions de l'OCDE, l'entreprenariat des jeunes représente à la fois un remède contre le chômage des jeunes et peut être le levier d'une croissance créatrice d'emplois. Le rapport souligne aussi l'importance croissante des stratégies locales et régionales de développement dans le contexte de mondialisation de l'économie, d'où l'intérêt d'encourager l'entreprenariat qui s'appuie le plus souvent sur des initiatives locales. Car quelles que soient les initiatives prises dans tous les pays de l'OCDE en matière de création d'entreprises, ce sont rarement les gouvernements qui agissent directement mais plutôt les associations ou les initiateurs de projets locaux, remarquent amèrement les auteurs du rapport.

Prenant acte du problème crucial du chômage des jeunes – deux fois supérieur à celui des adultes – dans les pays industrialisés et du « *gaspillage* » de ces ressources humaines, l'équipe de l'OCDE a cherché à recenser les pays où « *de bonne pratiques* » en matière d'aide à la création d'entreprises étaient admises ; France, Royaume-Uni, Canada, Australie, Etats-Unis, Italie. Ainsi, l'organisme italien Imprenditorialita Giovanile (IG), modèle respecté, financé à 84 % par l'Etat italien, a examiné au cours de ses douze premières années d'existence (jusqu'à fin 1998) 5 700 plans d'entreprises, en a approuvé 1 600, donnant lieu à des investissements d'un montant de 2 014 milliards d'euros, ce qui a permis de créer 26 000 emplois nouveaux. Ailleurs ce sont des associations comme Défi Jeunes (France) ou The Prince's trust business (Royaume-Uni) qui sont remarquées.

▼ Un secteur en progrès

L'emploi indépendant hors secteur agricole entre 1970 et 1996

estimation du **pourcentage** de la population des 18-64 ans exerçant une activité non salariée

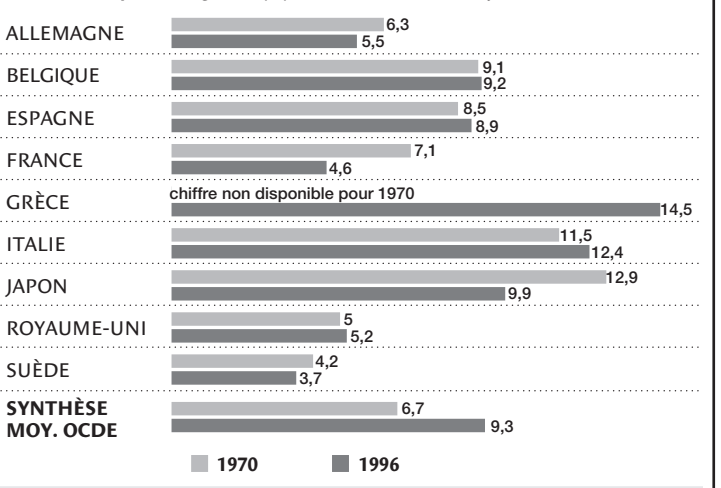

Source : OCDE

Les pratiques d'encouragement à l'entreprenariat varient d'un pays à l'autre. En moyenne, l'emploi indépendant progresse lentement mais sûrement sur l'ensemble de la zone OCDE comparativement à l'emploi salarié et devrait atteindre aujourd'hui la barre des 10 % de la population. Mais dans neuf pays sur vingt-deux – Allemagne, Autriche, Danemark, France, Irlande, Japon, Luxembourg, Norvège et Suède – cette progression diminue. Or la majorité des jeunes travailleurs indépendants sont satisfaits sur le plan professionnel de leur indépendance, selon l'enquête Eurobaromètre réalisée entre novembre 1995 et janvier 1996, la dernière en date. Par ailleurs, « *l'enseignement scolaire n'est pas toujours la voie par laquelle se diffuse l'esprit d'entreprise* », regrettent les experts de l'OCDE, qui consacrent un chapitre de leur rapport à l'éducation et souhaitent voir « *l'éducation à l'esprit d'entreprise au sens large* » diffusée dès l'enseignement primaire.

Pour Sergio Arzeni, il est clair que les gouvernements doivent s'investir plus – « *et pas forcément avec de l'argent* » – dans les programmes d'aide à la création d'entreprises. « *Un prêt ne coûte que s'il n'est pas remboursé* », constate le directeur du programme LEED, ajoutant : « *Et un conseil, cela ne coûte pas si cher.* » Le rapport de l'OCDE préconise donc d'institutionnaliser davantage les initiatives d'aide à la création, en établissant des liens entre tous les programmes existants. Il insiste aussi sur la nécessité de mettre en place des mécanismes d'évaluation des projets et souligne l'importance de renforcer les réseaux des jeunes entrepreneurs, qui se sentent bien trop souvent « *isolés* ».

Anne Proenza

Rendez-vous en décembre au sommet de Bruxelles

Les deuxièmes Trophées européens de l'esprit d'entreprise, organisés par l'association européenne JEE sous le patronage du Parlement européen, du comité des régions ainsi que de plusieurs gouvernements ou Assemblées, ont été lancés officiellement le 13 février au Sénat. Les candidatures seront reçues auprès des comités régionaux de sélection entre le 1er mars et le 30 avril 2001. La cérémonie de remise des trophées aura lieu à Bruxelles les 14 et 15 décembre 2001 à l'occasion du sommet européen. En tout, quatre-vingts projets seront lauréats (quatre projets pour chacun des dix-sept pays participants) et sélectionnés selon des critères privilégiant l'originalité, la viabilité et l'approche européenne des dossiers. Il n'y a pas de limite d'âge car *« l'esprit d'entreprise doit être encouragé à tout âge »*, a souligné Frédéric Beguin, président de JEE, ajoutant que *« toutes les activités sont bienvenues »*.

Martine Méheut prêche la bonne parole du fédéralisme auprès des jeunes

Ce professeur de philosophie a épousé très tôt la cause européenne. Et l'esprit communautaire

L'envie d'Europe ? « *Elle m'est venue à dix-huit ans, en lisant les* Cahiers *de Paul Valéry* », assure Martine Méheut. « *J'avais été envoyée à Bruges, au collège d'Europe, en même temps que cinq autres étudiants français, sur un total d'une cinquantaine de jeunes gens et jeunes filles représentant plusieurs pays européens et c'est là, dans la section politique où je me trouvais, que j'ai été convaincue de la nécessité de bâtir cette Union européenne.* » L'idéal a mis du temps à se concrétiser...

Dans l'intervalle, la jeune femme, de son propre aveu « *un peu désabusée* » par une construction qui avait du mal à trouver ses fondations, a épousé d'autres causes : d'abord le marketing, où elle s'est offert une longue parenthèse auprès de deux multinationales de la grande consommation (L'Oréal et Danone) ; ensuite la philosophie, où, agrégation en poche, elle a opté pour l'enseignement, à présent dispensé auprès d'une grande école commerciale parisienne.

ACTIVITÉ CITOYENNE

Paradoxalement, c'est la polémique qui, au début des années 1990, a précédé l'adoption (de justesse) par la France du traité de Maastricht qui lui a fourni la nécessaire piqûre de rappel. « *Je n'ai pas compris certains termes du débat, notamment cette crainte de voir notre pays perdre sa citoyenneté. Il y avait là un déficit d'explication évident auquel il fallait remédier.* »

Déjà présente dans de nombreux cercles européens, dotée d'une formation complétée par un passage à l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) qui lui a permis de se familiariser avec les enjeux militaires et stratégiques du Vieux Continent, Martine Méheut s'est laissé convaincre par le professeur Henri Cartan de reprendre la présidence de l'Union pour l'Europe fédérale-France que ce mathématicien de l'Institut devait abandonner.

« *J'ai hésité. Je craignais de me voir coller une image de Jeanne d'Arc, mais j'ai finalement accepté. Pour l'Europe.* » En arrivant, il y a trois ans, à la tête de cette section française de l'Union européenne des fédéralistes, par ailleurs membre du Mouvement européen-France, une organisation qui regroupe environ 40 000 adhérents en Europe – mais seulement quelques centaines en France –, cette spécialiste des questions européennes a d'abord dû trancher entre les deux courants qui s'affrontaient sur l'orientation à suivre par l'association : soit la transformer en parti politique avec l'Europe fédéraliste pour étendard ; soit s'en tenir à un travail pédagogique – et de lobbying – auprès des milieux politiques comme de la société civile.

C'est la deuxième voie qui a été choisie. « *Les gouvernements ont trop de mal à aboutir ; c'est par l'activité citoyenne que se fera l'Europe* », affirme la présidente de l'UEF-France. Hostile au cumul des mandats, elle n'en a pas moins « trusté » les casquettes. Vice-présidente de l'Association européenne des enseignants, « *une organisation qui joue un rôle très important auprès de Jack Lang pour sensibiliser le ministère de l'éducation aux questions européennes* », Martine Méheut est aussi vice-présidente de l'Association des auditeurs de l'IHEDN.

Et lauréate du prix Femmes d'Europe que lui a remis en 1999 Catherine Trautmann au nom de la Fédération française des associations féminines et civiques.

Beaucoup d'honneurs. Pour quelle mission ? « *Faire comprendre, par exemple que, contrairement aux idées reçues, le fédéralisme n'a rien à voir avec la centralisation et qu'il n'est pas un obstacle au régionalisme ; que la subsidiarité est un élément positif* ; *que l'idée d'avoir un budget commun de la défense ne retire aucun pouvoir à l'Etat, que l'idée d'une Constitution européenne va de pair avec celle d'une citoyenneté également européenne, vecteurs de solidarité.* »

Solidarité ? Est-ce véritablement le message issu du sommet de Nice, en décembre 2000 ? « *La réunion de Nice a été un naufrage. C'était le contraire d'une avancée démocratique et l'idée d'installer une sorte de "filet démographique" pour que tel ou tel Etat soit mieux représenté était absurde. La vraie question était de savoir comment l'Union pourra fonctionner demain, à 27 membres, lorsqu'elle se sera élargie aux pays candidats... L'important, dans ce type de réunion, c'est l'esprit communautaire et, à Nice, il était absent* », regrette-t-elle.

Martine Méheut

● Professeur agrégé de philosophie, Martine Méheut enseigne actuellement cette discipline aux classes préparatoires à l'école des Hautes études commerciales (HEC). De 1970 à 1979, elle a été chef de projet chez L'Oréal puis chez Danone.

● Spécialiste de questions européennes, elle a été élue en 1998 à la présidence de l'Union pour l'Europe fédérale-France. Elle est aussi vice-présidente de l'Association européenne des enseignants

PARI SUR LA JEUNESSE

« *Ce dont l'Europe souffre actuellement, c'est d'un déficit de personnalités qui aient une véritable vision, comme Helmut Kohl, François Mitterrand ou Jacques Delors. L'actuel président de la Commission de Bruxelles, Romano Prodi, semble avoir compris l'importance du sujet si l'on en juge par ses récentes et vigoureuses déclarations sur l'Europe politique* », espère-t-elle. Qui prendra la relève ? Les noms ne lui viennent pas immédiatement à l'esprit. « *Si, Vaclav Havel (l'actuel président de la République tchèque). C'est un européen convaincu. Un homme de stature morale et intellectuelle. J'espère qu'on pourra compter sur lui.* »

En attendant qu'éventuellement il se déclare, Martine Méheut parie sur une autre génération : la jeunesse, qu'elle devine beaucoup plus pro-européenne que ses aînés, débarrassée des rancœurs et des arrière-pensées politiciennes. C'est là le sens du petit film de vingt minutes tourné pour le compte de l'association par Pascale Thumerelle à Strasbourg, Bruxelles, Paris et intitulé *Envie d'Europe*. Un recueil de témoignages fournis par des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, issus de dix pays de l'Union, tous convaincus de la nécessité de « Faire l'Europe ». Un message unanime ? « *C'est vrai, il n'y a pas d'interviews de jeunes hostiles à l'idée européenne, ce n'était pas le but du documentaire* », reconnaît le professeur de philosophie.

Serge Marti

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Philippe Lemaître

Renforcer le marché intérieur

L'an passé, le Portugal avait donné le ton : le Conseil européen de printemps fait désormais le point sur l'état d'avancement des efforts accomplis pour moderniser l'économie des Quinze. On y parle emploi, protection sociale, réformes, promotion des nouvelles technologies, recherche... Il s'agit, en sorte, d'orchestrer le prolongement des débats macroéconomiques qui trouvent leur place au sein du Conseil « Ecofin », où se retrouvent les ministres des finances des Quinze, ou de l'Eurogroupe, restreint aux Douze de la zone euro. Le Conseil européen de Stockholm, les 23 et 24 mars, se situera dans le même esprit que celui de Lisbonne voici un an. Son objectif est de donner un cap à l'action collective pour l'année à venir.

Le sommet de Lisbonne de mars 2000 avait été attentivement préparé par la présidence portugaise et par la Commission. Celle-ci avait produit, pour guider les travaux, un document de synthèse qui couvrait les différentes actions à entreprendre, clair, agréable à lire. La Commission a pris récemment la bonne habitude de se soucier plus sérieusement de la forme, comme en témoigne par exemple l'excellent « Livre vert » sur l'approvisionnement en énergie publié à l'automne.

Lisbonne avait été perçu comme un succès, et les Quinze, comme la Commission, caressent l'idée de répéter l'opération. Certains estiment néanmoins que ce type d'exercice, si on l'analyse de près, se réduit à une énumération de bonnes intentions, à quelques discours volontaristes. Il est vrai que les ambitions de vocabulaire des « conclusions » de Lisbonne, appelant à des changements qui transformeraient l'Union européenne d'ici à 2010 en « *économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde...* », peuvent prêter à sourire. Il est vrai aussi que le double concept des « *meilleures pratiques* » et de « *pression des pairs* », auquel il est désormais volontiers fait référence dans ces documents communautaires, trouve vite ses limites. Mais il serait excessif de rejeter cette mise en condition collective : Lisbonne, Stockholm offrent la possibilité de mettre l'accent sur certains objectifs, de donner un écho à la fois aux succès et aux échecs, de fixer ou de rappeler des échéances, ce qui, pour ce dernier point, est un élément éprouvé de la « méthode communautaire ».

En 2003, toutes les entreprises pourraient choisir librement leurs fournisseurs d'électricité, en 2004, ceux du gaz et, en 2005, ce seraitle cas pour l'ensemble des consommateurs, y compris individuels

A lire la communication que vient de publier la Commission « Tirer le meilleur parti du potentiel de l'Union européenne : consolidation et extension de la stratégie de Lisbonne » (même présentation habile, mais contenu plus modeste, et, il est vrai aussi, moins clinquant que l'année passée), il semble que la partie la plus opérationnelle de l'effort devrait porter au cours des mois à venir sur le renforcement du marché intérieur, et en particulier sur la création progressive d'un marché unique du gaz, de l'électricité, des services portuaires, des télécommunications.

Dans une Union où les tentatives pour mettre en place une politique étrangère commune piétinent, voire reculent (pensons notamment au vote divisé aux Nations unies sur le Proche-Orient après les graves incidents de l'esplanade des Mosquées), où les progrès vers une défense commune sont réels, sans qu'il faille pourtant en exagérer la portée, où enfin le débat – essentiel – sur l'organisation politique de l'Europe ne fait que débuter, il est important que les Quinze affermissent leur assise. Surtout dans la perspective de l'élargissement. Cette assise, c'est le marché intérieur. En l'absence de toute percée vers l'union politique, la monnaie unique qui le complète depuis plus de deux ans a un besoin absolu qu'il soit solide. Au-delà d'un bon « *policy mix* » (monétaire et budgétaire), là se trouve la clé d'une croissance durable et d'un euro stabilisé à un niveau satisfaisant.

Le 7 mars, la Commission va soumettre aux Quinze des propositions visant à compléter les directives existantes, afin de totalement libéraliser les marchés de l'électricité et du gaz d'ici à 2005. « Libéraliser » ? Le haut fonctionnaire qui évoque ce projet trouve le mot réducteur et politiquement inadéquat. Il s'agit, certes, d'ouvrir davantage à la concurrence des marchés nationaux encore cloisonnés, mais au-delà, explique-t-il, de façonner un véritable marché intérieur où les échanges transnationaux pourront se développer (ils n'intéressent aujourd'hui que 8 % de la consommation d'électricité), où les obligations de services publics seront renforcées, notamment (c'est la leçon des « loupés » californiens) celles touchant à la sécurité d'approvisionnement, où, enfin, l'existence de régulateurs indépendants garantira un arbitrage équitable des conflits. En particulier de ceux portant sur les conditions d'accès des nouveaux venus aux réseaux contrôlés par les opérateurs traditionnels.

En 2003, toutes les entreprises pourraient choisir librement leurs fournisseurs d'électricité, en 2004 ceux du gaz et, en 2005, ce serait le cas pour l'ensemble des consommateurs, y compris individuels.

L'objectif est ambitieux, mais la Commission croit que les effets déjà obtenus grâce à la première directive « électricité », notamment les baisses des prix, sont suffisamment encourageants pour réduire les résistances. De même, l'accord intervenu en décembre entre les ministres des transports permet d'espérer que le marché du fret ferroviaire, en pleine déshérence, pourra se développer au niveau européen d'ici à 2008. Là aussi, Bruxelles n'a pas en tête la libéralisation sauvage que semblent redouter parfois les syndicats. Le but est de sauver le rail, certainement pas de le fragiliser, et les experts de la Commission sont ainsi conscients du rôle central que doivent continuer à jouer les compagnies nationales, en particulier en matière de sécurité. Dans le même esprit, les Quinze vont examiner le projet de libéralisation des services portuaires que vient de leur soumettre la commissaire Loyola de Palacio.

L'ouverture du marché des télécommunications est déjà bien engagée et les résultats sont au rendez-vous : les prix du téléphone et des autres services ont déjà sensiblement diminué pour le grand profit des entreprises et des particuliers. Forts de cet acquis, les Quinze devraient adopter un nouveau train de directives avant l'été. Le cafouillage qui a caractérisé l'attribution des licences de téléphonie mobile de la troisième génération (UMTS) a illustré la nécessité d'harmoniser de manière plus effective les procédures appliquées dans ce secteur.

EUROPE

▼ Des consommateurs toujours aussi optimistes

en **pourcentage** de **progression**

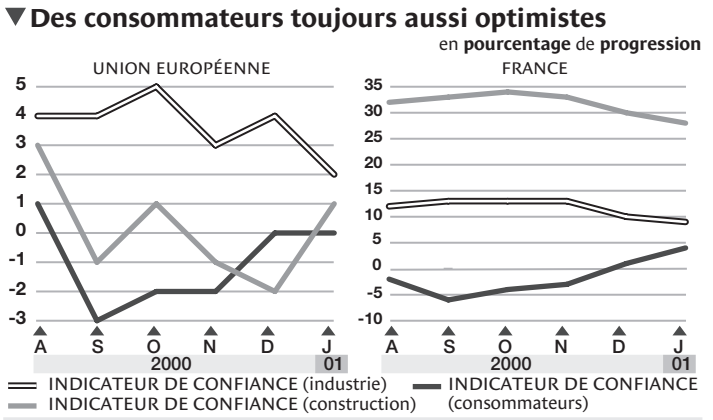

Source : EUROSTAT

■ **L'INDICATEUR DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS** européens était toujours bien orienté en janvier, même s'il reste stable par rapport à décembre. En France et en Allemagne, cet optimisme croît régulièrement, le solde des opinions ayant respectivement gagné dans ces deux Etats membres dix et cinq points.

■ **L'INDICATEUR GÉNÉRAL DE CONFIANCE** dit « indicateur synthétique » a, en revanche, reculé de 0,2 point en janvier au sein des Quinze. S'il a bondi en Espagne (+ 0,6 point), il a reculé aux Pays-Bas (- 1,4 point) et en Italie (- 0,7 point).

■ **LES INDUSTRIELS RESTENT DANS L'EXPECTATIVE** quant à leurs prévisions de production et leurs futurs carnets de commandes. Au total, leur confiance a reculé de deux points dans l'UE en janvier.

L'utilisation des capacités de production a atteint avec le pourcentage de 84 % son plus haut niveau depuis treize mois.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (nov. 00, en %)											
Sur un an	4,0	4,4	5,6	– 0,2	4,1	4,3	2,3	1,8	0,8	6,3 (oct. 00)	3,9 (oct. 00)
Sur un mois	0,8	0,6	0,5	– 0,4	2,5	0,1	1,0	2,8	0,1	0,2 (oct. 00)	– 3,5 (oct. 00)
PRIX À LA CONSOMMATION (déc. 00, en %)											
Sur un an	2,3	2,6	2,3	3,0	4,0	1,7 *	2,8	2,9 *	0,9	3,4	– 0,5 (nov.)
Sur un mois	0,1	0,1	0,1	– 0,3	0,3	0,0 *	0,1	– 0,5 *	0,0	0,2	– 0,2 (nov.)
PIB EN VOLUME (3e trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,4	3,4	3,6 **	3,1	3,9 **	3 ,1	2,4	3,6	2,9	5,4	0,8 **
Sur trois mois	0,7	0,7	1,1 **	0,4	0,9 **	0,7	0,5	0,8	0,7	0,7	1,0 **
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	– 0,7	– 1,3	– 1,4	– 0,7	– 1,1	– 1,8	– 1,9	1,0	1,3	1,0	– 7,6
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, nov. 00)											
	– 7,2 *	1,7 *	8,3	– 0,0	– 3,4 (oct.)	– 0,2	0,4 (oct.)	0,7 (oct.)	– 5,4 (oct.)	– 40,2 (juil.)	11,3 (juillet)
INVESTISSEMENT (FBCF) (3e trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	1,1	1,3	1,4	2,7**	2,5	1,7	0,5	– 0,7	– 0,5	0,6	1,4**

* provisoire **2e trimestre 2000

Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

PAYS ÉMERGENTS

▼ Le Mexique devrait souffrir du ralentissement américain

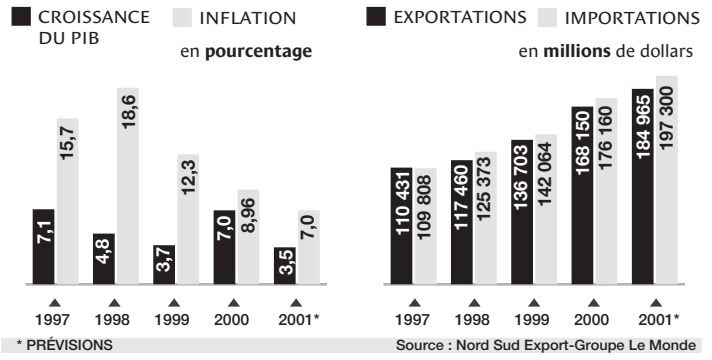

* PRÉVISIONS

Source : Nord Sud Export-Groupe Le Monde

■ **LE PRÉSIDENT MEXICAIN VICENTE FOX** est arrivé au pouvoir alors que la situation économique était satisfaisante. La croissance économique a atteint 7 % en 2000 avec un déficit courant limité à 3 % du PIB. L'inflation est passée sous la barre des 10 % et le peso est resté stable. Mais le ralentissement de l'économie américaine, qui absorbe 88 % des exportations, devrait avoir des conséquences sur la situation du pays.

■ **LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)** ont été maintenus (13 milliards de dollars en 2000) et les réserves en devises ont progressé. Il reste aujourd'hui à mettre en œuvre un certain nombre de réformes structurelles, comme une modification de la fiscalité et une plus grande participation du privé dans les infrastructures et l'énergie.

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	+ 0,8 % (novembre)	+ 2,9 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,7 % (2e trim. 00)	– 0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 % (2e trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	– 5 (oct. 00) (CVS, CJO) + 23,7 (00/99)	– 6,3 – 101
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES *	+ 7 (janvier)	– 2 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	+ 17 (janvier)	+ 37 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 540 (décembre)	+ 6,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ***	3 497 (novembre)	+ 16,2 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Le cyberconsommateur français dépense 4 950 francs par an en moyenne

en **pourcentage** de cyberconsommateurs

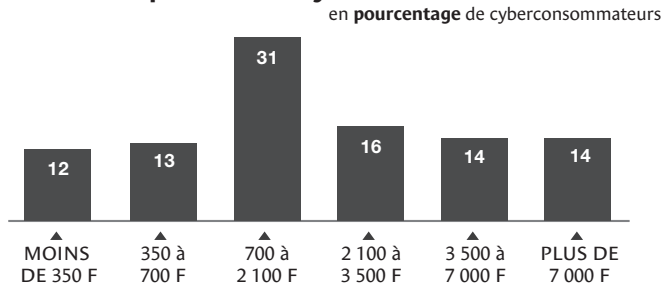

Source : Cap Gemini Ernst & Young

■ **AUX ÉTATS-UNIS,** le profil du cyberconsommateur moyen se rapproche de celui de l'Américain moyen. Ce n'est pas encore le cas en France, où, selon une étude réalisée par Cap Gemini Ernst & Young, le cyberconsommateur est dans 81 % des cas un homme jeune (36 ans) ayant eu une éducation supérieure (54 %).

■ **L'INTERNAUTE FRANÇAIS** fait en moyenne, dix achats en ligne par an (contre treize pour l'internaute américain), pour un montant global de 709 dollars (4 950 francs), contre 896 dollars aux Etats-Unis.

■ **AMÉRICAINS ET FRANÇAIS** achètent en ligne en priorité des livres, puis... des ordinateurs. En troisième position viennent, pour la France, les billets pour les spectacles. Les Américains se précipitent, de leur côté, sur les CD.

Les dangers de la baisse des impôts prévue par George W. Bush

Certains experts craignent la répétition du scénario catastrophe du début des années Reagan et préconisent de réduire aussi la dette publique

Les premiers pas d'une nouvelle administration américaine sont toujours importants, ne serait-ce que parce que le calendrier électoral est omniprésent dans les préoccupations et que la prochaine élection qui pourrait renverser la (faible) majorité républicaine au Congrès, dans deux ans, est déjà dans tous les esprits. Le temps est court et impose des mesures rapides. Mais ce rythme est-il aussi celui de l'économie ?

Le nouveau président, George W. Bush, n'est pas resté inactif, et quelques mesures importantes ont déjà été annoncées. Le calendrier présidentiel futur sera fortement marqué par les problèmes du commerce international et par la relance proposée des accords de libre-échange. La principale décision est cependant interne et concerne une forte baisse de l'impôt. Elle suscite une question préalable : le scénario catastrophe du début des années Reagan est-il en train de se répéter ? On se souvient qu'en 1981, la nouvelle présidence avait lancé son programme de forte réduction de l'impôt mais qu'elle n'avait pu, en même temps, freiner une vive progression des dépenses budgétaires, largement dopées par son propre souci de relancer la dépense militaire dans le contexte de course aux armements de l'époque. La baisse brutale de l'impôt, dite Kemp-Roth – du nom des deux membres républicains du Congrès qui en avaient pris l'initiative –, avait été le drapeau de la « révolution conservatrice » Reagan et son impact devait, dans l'idée de ses promoteurs, être compensé par le freinage de la dépense sociale et le contingentement plus strict du « welfare », l'aide aux plus démunis.

Il n'en a, bien sûr, rien été. L'explosion de la dépense budgétaire totale, jointe à la forte baisse de la ressource résultant de la baisse d'impôt, allaient conduire à la catastrophe et enterrer la théorie de l'offre, tout au moins dans sa forme la plus idéologique. Aujourd'hui, le contexte est clairement différent, mais comment ne pas penser que, dans les premières mesures de la nouvelle administration, les considérations politiques ont directement influencé l'économique ?

La principale mesure annoncée reste la baisse de l'impôt. C'est un choix décisif dans le débat ouvert aux Etats-Unis depuis qu'on y connaît une situation de fort excédent budgétaire. L'organisme indépendant qu'est le Congressionnal Budget Office vient de confirmer l'existence de ce surplus pour 2001 (281 milliards de dollars) mais aussi sa prévision d'une forte progression dans les prochaines années. Il atteindrait un total cumulé de 5 600 milliards de dollars sur la période 2002-2011, soit une révision en hausse de 1 000 milliards par rapport à l'estimation précédente, qui datait de juillet 2000.

ATTERRISSAGE

Les démocrates estiment qu'il faut utiliser au mieux cette *« cagnotte »* pour réduire la dette publique car cela permettrait d'affronter dans de meilleures conditions les défis de la décennie suivante : la forte progression de la population âgée avec son coût en matière de retraites et de soins médicaux.

Les républicains souhaitent, pour leur part, diminuer l'impôt et réduire la sphère de l'Etat. George W. Bush vient de rappeler que, au cours des six dernières années, elle était passée de 18 à 21 % du produit intérieur brut. Ceux qui justifient l'inflexion de la politique fiscale se fondent sur ce qu'ils soulignent comme étant une mauvaise analyse de la conjoncture économique présente. L'« atterrissage » actuel, c'est-à-dire le ralentissement accentué de la croissance, n'est pas le résultat du cycle classique après une surchauffe : une demande trop forte, une inflation qui commence à se manifester et une politique monétaire serrée. Il s'agit plutôt de l'impact d'un excès d'offre et d'un choc provenant de la baisse des bénéfices des entreprises, de l'éclatement de la bulle financière à partir de mars-avril 2000, dans un contexte de structures de bilan déséquilibrées et d'endettement trop élevé.

L'« atterrissage », si l'on n'y prend garde, risquerait de se faire en douleur et non pas en douceur, estiment-ils, le schéma graphique étant, au mieux, une évolution en forme de L plutôt que de V sous l'effet d'une baisse sensible de la croissance, rapidement suivie d'une nette reprise. La réponse adaptée à une telle situation est alors claire : un assouplissement fort de la politique monétaire comme de la politique budgétaire. La première vient d'être mise en œuvre grâce à la baisse des taux d'intérêt organisée par la Réserve fédérale à deux reprises en janvier. Resterait à faire la seconde grâce à la baisse de l'impôt pour contrecarrer l'évolution conjoncturelle.

La réussite du plan est-elle assurée ? Rien n'est moins sûr. Les déclarations mêmes des membres de l'équipe Bush permettent en effet d'en douter. Le conseiller économique du nouveau président, Lawrence Lindsey, avait analysé, dans un livre paru en 1999, les effets possibles d'une baisse des impôts sur l'économie et manifesté ses doutes, considérant que l'impact était généralement lent à se faire jour et qu'entre-temps une économie déprimée aurait eu tout loisir de se récupérer. C'est d'ailleurs ce qu'a aussi laissé entendre de manière plus feutrée le nouveau secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, au cours de son audition au Sénat pour la confirmation de sa nomination. Peu utile, cette mesure serait-elle dangereuse ? C'est l'opinion d'un expert bien connu, Fred Bergsten, ancien secrétaire adjoint au Trésor sous les démocrates et qui dirige un *think tank* (un centre de réflexion) influent. Il souligne que la nouvelle administration hérite d'un déficit externe de près de 500 milliards de dollars, qui s'est creusé de 50 % dans les trois dernières années, et d'un endettement net vis-à-vis de l'étranger qui dépasse 1 500 milliards de dollars. Se référant à l'éventualité d'un allégement fiscal massif et à la répétition éventuelle du scénario de 1981, il estime que l'adoption de ces nouvelles mesures ferait prendre un risque majeur de déstabilisation de l'économie américaine.

UN CADEAU POUR LES RICHES ?

Réduire les impôts, soit, mais de combien et comment ? Le président Bush a eu la sagesse de résister à l'aile la plus conservatrice de son parti, qui reprenait un vieux cheval de bataille : celui de la réduction du taux d'impôt applicable aux plus-values en capital. Il a fait lui-même observer que le taux marginal d'imposition n'était, pour ces gains mobiliers, que de 20 %, alors que celui des revenus allait jusqu'à 39,6 %. Le plan présidentiel se concentre donc sur l'impôt sur le revenu. La baisse qu'il propose au Congrès d'entériner est considérable : 1 600 milliards de dollars sur dix ans, avec une réduction du nombre de tranches (trois au lieu de cinq) : 15 %, 25 % et 33 %, et si possible rétroactive.

La mesure correspond-elle à plus de justice fiscale ? Lors de la présentation du plan, vanté comme devant favoriser les classes moyennes, George W. Bush s'était entouré d'un petit groupe représentant la *middle class*. Il a cité le cas du couple Peterson, présent pour cette occasion, à qui une telle réforme permettrait de payer 1 100 dollars d'impôt en moins. Pourtant, même le *Wall Street Journal*, proche des milieux financiers, a tenu à remarquer que si la mesure avait été en place depuis 1999, dernière année connue des déclarations fiscales de la famille Bush, celle-ci en aurait bénéficié entre vingt et soixante fois plus que les Peterson... C'est aussi l'analyse des démocrates : un cadeau pour les riches, disent-ils.

Autour de ce débat principal, les autres sujets de politique économique ont peine à émerger. Toutefois, contrairement à l'expérience Reagan, les premières indications sur les aspects financiers de la politique militaire sont plus ambigus qu'on pouvait le penser. Le souci de la nouvelle administration de relancer l'idée du bouclier nucléaire aurait pu faire croire qu'en découlerait logiquement une forte progression des crédits budgétaires proposés pour le Pentagone. Le président s'est toutefois refusé à accorder immédiatement la rallonge budgétaire demandée par la défense.

Les opposants à la nouvelle administration voient dans l'intensité de la lutte pour la baisse de l'impôt le renouvellement d'une volonté de réduire la sphère gouvernementale et de raboter les acquis sociaux. Mais sans doute surestiment-ils aussi l'influence que peut avoir l'autorité politique, de quelque bord qu'elle soit, sur l'économie. Pour beaucoup, l'acteur principal, dans cette période d'inflexion du cycle économique, doit être recherché plus du côté de la Réserve fédérale que de la Maison Blanche, plus vers Alan Greenspan que vers George W. Bush.

Le fait que le président du Conseil de la Réserve fédérale ait tout récemment donné son appui au plan fiscal de l'ex-gouverneur du Texas a d'ailleurs surpris, et été interprété comme un soutien politique. Jamais, dans le passé, la politique monétaire n'avait été aussi vite desserrée et les taux d'intérêt directeurs abaissés de 100 points de base (1 %) en un seul mois. Une chose est sûre : la Fed fera tout pour que le scénario de reprise de l'économie au deuxième trimestre se réalise et, malgré les délais bien connus attribués aux impacts de son intervention sur l'économie, elle a toutes chances d'être plus rapide que celle du président.

Philippe Adhémar

UN CHIFFRE

100 millions d'euros

La valeur des entreprises du secteur Internet en Europe a été divisée par deux au cours du dernier trimestre 2000, pour représenter une capitalisation boursière totale de 100 millions d'euros, indique PricewaterhouseCoopers à partir de son indice Internet 150. Cette érosion est due essentiellement à la poursuite des investissements en matière de marketing et à la perte de confiance des investisseurs, même si certaines sociétés du secteur des dot.coms connaissent un réel succès, soulignent les auteurs de cette enquête (la troisième en date) qui analyse l'érosion du capital et l'évolution du cours des actions des 150 premières sociétés cotées en Europe, en collaboration avec le cabinet de conseil en stratégie e-business Fletcher Advisory.

Cette chute généralisée marque en fait une différenciation accrue entre gagnants et perdants parmi les sociétés Internet européennes, ajoutent les auteurs. Les entreprises du secteur qui ont réalisé les plus mauvaises performances ont perdu jusqu'à 75 % de leur valeur alors que les meilleures ont triplé leur valorisation. Autres faits marquants : d'une part, les entreprises allemandes ne représentent plus que 35 % de la valeur de l'indice contre 45 % précédemment. D'autre part, le dernier trimestre 2000 a vu les actions des entreprises Internet B to C perdre 51 % de leur valeur alors que les sociétés de B2C n'ont perdu que 38 %. Au total, seulement 28 % des sociétés du secteur sont rentables, soit 4 % de moins qu'au trimestre précédent, indiquent les auteurs de l'enquête, soulignant la légère détérioration du taux d'érosion du capital constatée dans ces entreprises.

A quand un vrai contrôle sur le budget par le Parlement ?

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis se sont dotés depuis longtemps déjà d'autorités de supervision, tandis que la France est encore à la traîne

Le renforcement des pouvoirs du Parlement en matière budgétaire permet-il de rendre plus efficace la dépense publique ? C'est tout l'enjeu de la proposition de loi organique réformant l'ordonnance du 2 janvier 1959, présentée aux parlementaires début février par Didier Migaud, rapporteur du budget à l'Assemblée nationale. Ce texte, qui vise à rendre plus transparentes les pratiques de l'exécutif en matière budgétaire, donne au Parlement le moyen d'interpeller le gouvernement sur ses objectifs et de vérifier, au moment de l'exécution du budget, si ces buts ont été atteints.

Vue de l'étranger, cette innovation révèle surtout qu'en matière de transparence budgétaire, la France se place dans une position franchement anachronique. Même des Etats comme l'Italie ou l'Espagne ont entrepris de jouer le jeu de la démocratie financière plus franchement que l'Hexagone, relèvent, entre autres, les auteurs de l'étude que vient de réaliser sur le sujet l'Observatoire de la dépense publique de l'Institut de l'entreprise. Les exemples britannique et américain détaillés montrent qu'en matière budgétaire, le vrai pouvoir du Parlement tient non seulement au fait qu'il a à sa disposition un corps de techniciens, capables d'enquêter et de parler d'égal à égal avec les directions d'administration centrale, mais aussi qu'il est en position d'émettre des « recommandations » relativement contraignantes pour l'exécutif.

● **Grande-Bretagne.** La plus vieille démocratie d'Europe est aussi celle qui a les structures parlementaires de surveillance budgétaire les plus rodées. La Chambre des communes, comme tous les Parlements, vote le budget, et les *standing committees* sont des commissions qui examinent les propositions et projets de loi tandis que les *select committees* sont compétents pour contrôler l'action de l'exécutif. Au nombre de 41, les *select committees* sont le pendant des grandes directions d'administration centrale et surveillent l'exécution du budget.Parallèlement à ces structures, la Chambre des communes est dotée du Public Account Committee (PAC). Créé en 1861, le PAC est une commission permanente composée de 15 parlementaires et toujours présidée par un membre de l'opposition, généralement un ancien ministre des finances. Sa fonction est de veiller à l'efficacité et à la performance des administrations. Pour cette mission, le PAC s'appuie essentiellement sur les travaux du National Audit Office (NAO). Près de 1 000 spécialistes – dont une bonne moitié d'auditeurs non fonctionnaires embauchés après une formation de trois ans – travaillent pour le NAO et son directeur, le « contrôleur et auditeur général ». Le NAO partage son activité entre la certification des comptes (70 % du temps) et l'audit de performance. Il choisit les sujets d'audit après concertation avec le PAC. Pendant le temps de l'enquête, les parlementaires membres du PAC peuvent demander aux auditeurs d'approfondir des points particuliers. Le rapport qui finalise une enquête est ensuite soumis à des experts de la London School of Economics.

Plus intéressant, chaque rapport suggère des réformes, qui sont adoptées dans 90 % des cas. En moyenne, une quarantaine de modifications, soit plus de 2 000 par an, sont formulées, ce qui oblige l'administration britannique à une exceptionnelle mobilité. Depuis 1983, près de 40 rapports ont été établis sur le fonctionnement de la sécurité sociale, une vingtaine sur les aides à l'agriculture, une centaine sur le secteur de la défense... La devise du NAO est *« spend wisely »* (« dépensez sagement ») et les économies annuelles réalisées sont estimées à près de 4 milliards de francs (610 millions d'euros).

● **Etats-Unis.** Le Congressional Budget Office (CBO), créé en 1974, a pour mission de fournir au Congrès des analyses et des prévisions « *objectives, non partisanes et en temps voulu* » sur toutes les décisions économiques et budgétaires. Il travaille également à la demande des commissions parlementaires sur le budget en fournissant des informations et des prévisions sur la préparation du budget. Sur les sujets demandés, le CBO peut également présenter des options différentes et des alternatives aux élus américains.

Les services du CBO se regroupent en quatre chapitres : aider le Congrès à élaborer un plan budgétaire, lui apporter son concours pour demeurer dans les lignes de ce plan, fournir des travaux d'évaluation, travailler sur des sujets en relation avec le budget et la politique économique.

Cet organisme d'environ 200 spécialistes dépend des assemblées parlementaires et fournit des analyses sur les perspectives économiques en fonction des options budgétaires, il vérifie que les options nouvelles demeurent dans le cadre des résolutions pluriannuelles, évalue sur cinq ans l'évolution des recettes et des dépenses fédérales. Les récentes prévisions du CBO sur l'évolution des excédents budgétaires ont servi à Alan Greenspan, le gouverneur de la Réserve fédérale, à se rallier au programme de baisse d'impôts du nouveau président George W. Bush.

Le General Accounting Office est le service d'enquête du Congrès. Sa mission est d'aider à l'amélioration de l'efficacité des dépenses. Ses fonctions d'audit ont donc évolué vers l'audit de performance. Il publie plus de 1 000 rapports par an, le plus souvent à la demande du Congrès. Ses rapports sont soumis à des processus contradictoires, les administrations mises en cause ayant deux mois pour répondre. Les trois quarts des recommandations du GAO sont appliquées dans les quatre ans qui suivent. Le GAO a ouvert FraudNet, un service gratuit sur Internet qui permet à tout citoyen de l'alerter sur des cas de gaspillages ou de dilapidation de fonds publics.

● **En comparaison, le Parlement français** n'est pas totalement démuni. Mais ses tentatives de se doter d'un corps de contrôle n'ont guère abouti à des résultats probants. L'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (Opepp) a produit différents rapports jamais suivis d'effets et la Mission d'évaluation et de contrôle, créée par Laurent Fabius en 1998, a certes travaillé avec acharnement, mais ses recommandations se sont révélées soit inadaptées, soit non contraignantes. Ces tentatives évolueront-elles un jour en direction d'une véritable agence de contrôle, sur le modèle anglo-saxon ? Il n'est pas interdit au contribuable d'espérer.

Yves Mamou

▼ La France ne montre pas l'exemple

DÉPENSES PUBLIQUES — en **pourcentage** du PIB

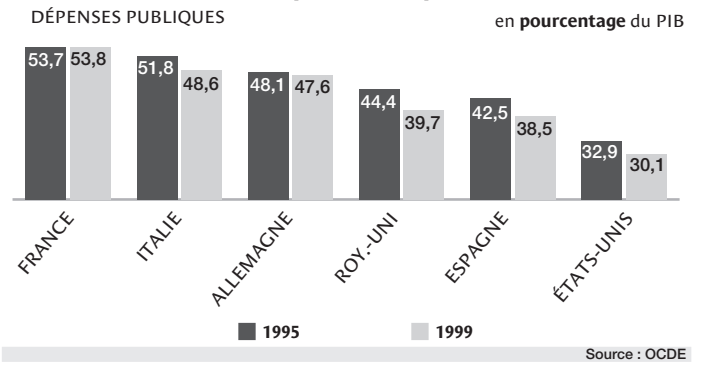

Source : OCDE

La Malaisie s'inquiète du ralentissement américain

Gouvernements et institutions financières revoient à la baisse leurs prévisions de croissance. Les investissements étrangers ne représentent que 40 % de leur niveau de 1998

KUALA LUMPUR
de notre envoyée spéciale

L'enterrement de la crise financière asiatique de 1997-1998 est à peine achevé que l'ombre d'une rechute, cette fois sous l'effet d'une contagion américaine, plane sur la plupart des pays de l'Asie de l'Est, ceux-là mêmes qui, globalement, destinent plus du tiers de leurs exportations aux Etats-Unis, de manière directe ou indirecte. Ainsi, si la Malaisie n'envoie que 22 % de ses exportations directement aux Etats-Unis, une partie presque aussi importante de sa production écoulée en Asie est également destinée *in fine* au marché américain.

Comme les marchés domestiques de ces pays sont encore limités, ces derniers sont très dépendants du commerce extérieur et particulièrement vulnérables à un choc externe. Depuis que le doute s'est installé il y a quelques mois sur l'évolution de l'économie américaine, institutions financières et gouvernements locaux revoient à la baisse leurs prévisions de croissance. En Malaisie, le ministère des finances table encore sur 7 % pour 2001 (après 8,5 % en 2000), mais le MIER (Malaysian Institute for Economic Research) a abaissé pour la seconde fois sa projection de croissance pour 2001, fin janvier, pour la ramener de 6,3 % à 5 %.

Le niveau des carnets de commandes stagne depuis plusieurs mois. L'huile de palme, dont le pays est premier producteur mondial, est surstockée en attendant que les prix se redressent, et certains exportateurs de bois se disent proches de l'arrêt technique. Mais c'est surtout sur le secteur de l'électronique que pèsent les inquiétudes les plus sérieuses, car les composants et produits électroniques représentent plus de 60 % des exportations.

Or, dès le mois de novembre 2000, la production industrielle s'est mise à baisser de manière notoire. La baisse de la demande mondiale de produits dans le secteur des technologies de l'information fut, en fait, avant même la menace de récession américaine, la première source d'inquiétude régionale. *« C'est un facteur aggravant »*, commente un observateur étranger. En décembre 2000, Singapour, qui, lui aussi, exporte principalement des composants électroniques, a enregistré une chute de 5 % de ses exportations hors pétrole. Selon le Trade Development Board de la ville-Etat, le volume commercial risque de progresser de 8 % seulement en 2001, contre 23 % en 2000.

« Dans le cas de l'électronique, il est trop tôt pour dire si c'est un phénomène passager de déstockage, habituel après les fins d'année, ou si la baisse de la demande est réelle et à long terme », analyse un familier du secteur, qui ajoute que la saturation actuelle du marché américain en ordinateurs n'affecte qu'une partie de la production malaisienne, de plus en plus diversifiée dans sa « spécialité » électronique. En outre, la saturation des marchés déjà équipés (les achats d'ordinateurs sont en baisse depuis cinq mois consécutifs) n'est que cyclique.

Elle fait suite à une « euphorie du marché », dit-on. Reste que, selon les calculs de SG Research, une baisse de 1 % des dépenses américaines dans le secteur des nouvelles technologies se traduirait immédiatement par une perte nette de près d'un point de croissance pour la Corée, et de plus d'un demi-point pour la Malaisie, la Thaïlande ou Singapour... Khatina Nawawi, économiste pour SG Research à Kuala Lumpur, estime que l'impact de cette crise risque d'être *« fort mais bref »* en attendant une reprise dès le second semestre 2001.

Mais, parallèlement à une diminution des exportations vers les Etats-Unis, le problème de fond de la plupart des économies de la région demeure intact : les investissements étrangers directs, clé du développement et de la mise en place d'une véritable économie domestique, continuent de bouder la région.

Si l'Indonésie voit carrément les investissements sortir du pays et enregistre des soldes négatifs, la Thaïlande et la Malaisie sont encore assez loin d'accueillir les montants investis avant la crise. Selon Asia Pacific Consensus Forecasts, la Thaïlande a reçu 2,9 milliards de dollars d'investissements en 2000, contre 6,9 en 1998. La Malaisie (avec 1,7 milliard) n'a perçu en 2000 que 40 % des montants investis en 1998. Or le premier investisseur régional n'est autre que les Etats-Unis, lesquels fournissent par exemple un quart des montants investis en Malaisie.

« PERFUSION BUDGÉTAIRE »

Selon la même source, seuls Singapour et la Corée parviennent à attirer des investissements importants (respectivement 7,5 et 9,6 milliards de dollars) dans le Sud-Est asiatique, tandis que la Chine et Hongkong devraient aspirer à eux seuls près de 70 milliards de dollars en 2001, soit plus du double du reste de la région réunie, Inde comprise. L'incertitude politique en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande et le manque de transparence dans les affaires économiques de nombreux pays de la région ne favorisent évidemment pas le retour des investissements étrangers. Pour pallier ce manque, la Malaisie use et abuse d'une dispendieuse politique fiscale qui permet de maintenir l'économie en mouvement. Mais le Malaysian Institute of Economic Research estime que le gouvernement ne peut continuer de laisser l'économie sous perfusion budgétaire indéfiniment. *« Il faut éviter de faire les mêmes erreurs que le Japon »*, estime Mohamed Ariff, le directeur de cet institut. Tout en reconnaissant les mérites d'un réamorçage budgétaire de la pompe économique par le biais des dépenses publiques, il insiste sur le fait que de telles mesures ne doivent être prises que de manière ciblée et momentanée. *« Malheureusement,* ajoute-t-il, *cette fois, la capacité de notre économie à essuyer une nouvelle crise est considérablement réduite, car cela fait trois ans que nous soutenons l'économie par des mesures fiscales. »*

Aujourd'hui, la logique des analystes les plus pessimistes semble implacable : étant donné que ce sont principalement les produits électroniques et les investissements américains qui ont sorti la région du gouffre, si cette manne se tarit, c'est tout l'équilibre recouvré qui est menacé d'éboulement. La menace est d'autant plus réelle qu'il est pour le moment difficile de compter sur le Japon, deuxième investisseur dans la plupart des pays de la région, comme moteur de rechange. Dans ce contexte, l'Europe et sa monnaie, encore assez mal connues en Asie, présentent de plus en plus d'intérêt, voire d'attrait.

Pourtant, selon le professeur Jomo, de l'université de Melaya (auteur de *L'Economie politique de la Malaisie*, Cambridge University Press, 2000), l'Europe, trop centrée sur elle-même, néglige ce partenaire. *« Il y a beaucoup d'enthousiasme en Asie pour un nouveau partenariat avec l'Europe*, explique-t-il. *Mais l'Europe, de son côté, manque d'intentions claires vis-à-vis de l'Asie... »*

Florence de Changy

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

Révolution agricole dans la Pampa

Comment l'Argentine, en voulant développer ses exportations de viande bovine vers l'Europe à la fin du XIXe siècle, est devenue le troisième fournisseur mondial de céréales en inventant une nouvelle formule de fermage au pays des gauchos

Les voyageurs qui visitent l'Argentine dans les années 1870 font tous le même constat : ce pays très arriéré dispose de formidables potentialités agricoles dont le développement se heurte au passéisme des grands propriétaires fonciers. Le constat concerne avant tout les plaines de la Pampa humide qui occupent une bande de 300 kilomètres de large sur 600 kilomètres de long, à l'est et au sud de Buenos Aires.

Car on ne trouve guère, dans cette zone extraordinairement fertile, que d'immenses domaines hérités de la période coloniale, les *estancias*, dont la superficie atteint souvent plusieurs centaines de milliers d'hectares et qui se consacrent exclusivement à l'élevage des vaches et des moutons. Or il s'agit d'un élevage très extensif.

La production des *estancias* est en outre très mal valorisée. Si la laine des ovins et les peaux des bovins sont systématiquement commercialisées, la viande a souvent du mal à trouver acquéreur. Les abattoirs de Buenos Aires et des autres villes n'absorbent qu'une très faible partie de l'offre. Quant aux entreprises de transformation qui salent et sèchent la viande avant de l'exporter, notamment vers le Brésil, elles n'ont pas, loin de là, des besoins très extensibles. Du coup, la viande de plus de la moitié des bovins abattus dans les années 1870 est tout bonnement abandonnée aux charognards...

Tout change avec l'arrivée des techniques de conservation par le froid, qui vont ouvrir aux éleveurs de formidables perspectives d'exportation et les pousser à s'adapter aux besoins des marchés européens.

Les envois de viande surgelée selon le procédé Carré-Julien, qui débutent à titre expérimental avec de la viande de mouton en 1877, mettent en effet en évidence un problème de qualité : la viande des animaux de race mérinos ne convient manifestement pas aux papilles des consommateurs britanniques. Ce qui entraîne un renouvellement rapide du cheptel, au début des années 1880, au profit des races lincoln et oxfordshire, originaires d'Angleterre. En résulte une explosion des exportations : pas moins de 3,8 millions de carcasses de moutons sont acheminées vers le Royaume-Uni en 1886, et la progression se poursuit par la suite à un rythme soutenu.

Et la viande bovine ? Les problèmes à résoudre pour développer les exportations sont beaucoup plus complexes. Il apparaît très vite que les vaches d'origine locale, trop maigres, doivent elles aussi céder la place à des bêtes au pedigree européen. Sur les indications des négociants londoniens, les éleveurs s'orientent vers la race shorthorn, qui a la réputation de fournir des viandes persillées comme les aiment leurs concitoyens. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Mais encore faut-il que ces bêtes soient engraissées comme il convient, en bénéficiant de bonnes cures de luzerne pendant l'année précédant l'abattage. Ce qui pose un nouveau problème : comment s'en procurer ? Un paysan européen répondrait sans hésiter : en plantant soi-même des champs de luzerne au milieu des prairies. Mais la culture gaucho, imprégnée de valeurs chevaleresques, interdit une telle solution. Pas question, pour de fiers cavaliers aux mœurs semi-nomades, de mettre pied à terre pour faire un travail de gueux. Il faut donc trouver ailleurs de la main-d'œuvre pour effectuer le travail.

Il y a bien les paysans italiens et espagnols qui débarquent chaque année par milliers dans le port de Buenos Aires. Mais ils cherchent moins des emplois d'ouvriers agricoles que des terres à acheter à crédit ou à prendre en fermage. Nombre d'entre eux choisissent d'ailleurs de s'installer à la périphérie de la capitale, où ils produisent les céréales, les fruits et les légumes dont les citadins ont un besoin pressant.

Accepteraient-ils pour autant de venir à l'intérieur des terres pour cultiver des parcelles perdues dans la Pampa ? C'est en 1892 que Benigno del Carril, un *estanciero* particulièrement dynamique de la province de Buenos Aires, invente une nouvelle formule de fermage. Le contrat qu'il propose prévoit que le fermier pourra cultiver à sa guise le terrain fourni pendant trois ans, moyennant un loyer très faible, à la condition expresse qu'il sème les semences de luzerne fournies par le propriétaire en fin de contrat. Avantage pour le propriétaire : l'assurance d'avoir du fourrage bon marché sans avoir à le produire. Avantage pour le fermier : deux années d'utilisation presque gratuite d'une terre à la fois vierge et très fertile. Inutile de dire que les immigrants sautent sur l'occasion. Astucieuse, la formule va immédiatement se transformer en standard dans toute la Pampa.

Et déboucher sur une véritable révolution agricole. Car les grands propriétaires comprennent qu'ils ont désormais tout intérêt à gérer le territoire de leurs *estancias* de façon rationnelle. La plupart d'entre eux établissent des plans de rotation des parcelles. Après avoir délimité des secteurs clôturés de 1 600 à 2 000 hectares, ils les découpent en unités de 200 hectares afin de les mettre en fermage dans un ordre prédéterminé et de disposer chaque année de ressources suffisantes en luzerne. Si bien que les exportations de viande de bœuf vers l'Europe progressent rapidement, passant de 43 000 tonnes en 1895 à 81 000 tonnes en 1900 et à 230 000 tonnes en 1905. Mais les nouveaux contrats de fermage ont une autre conséquence, bien plus surprenante : la croissance rapide et continue des récoltes de céréales. Car les fermiers italiens, qui travaillent sur des superficies de plusieurs centaines d'hectares, sont nécessairement amenés à choisir des cultures de rapport pour lesquelles les débouchés sont assurés, comme c'est le cas pour le blé à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

D'autant que la construction d'un réseau de chemin de fer très dense dans toute la Pampa humide facilite l'évacuation des grains vers Buenos Aires et Bahia Blanca, les deux principaux ports céréaliers du pays. Résultat : l'Argentine, qui était importatrice nette de céréales jusqu'en 1878, va exporter 5 millions de tonnes de blé en 1908, ce qui en fera le troisième fournisseur mondial après les Etats-Unis et le Canada. Une performance qui n'était en rien prévisible quinze ans avant.

Comment négocier le modèle agricole européen à l'OMC

par Louis-Pascal Mahé

Le Salon de l'agriculture se tient à Paris du 18 au 25 février alors que se pose la question de l'avenir du modèle européen. La négociation voulue par le cycle de l'Uruguay s'est conclue en 1993 par un accord agricole plus proche des thèses américaines que des positions européennes. Une raison essentielle de cette issue est que les pays participant aux négociations ont justifié leurs propositions par une doctrine largement partagée par les futurs membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : le libre-échange. La conséquence est que l'Europe a réformé la politique agricole commune sous la contrainte externe et non en fonction des attentes de la société européenne.

La négociation agricole qui s'amorce actuellement à l'OMC se présente-t-elle sous des auspices différents ? Après les décisions du sommet de Berlin concernant l'Agenda 2000, l'Europe pourra-t-elle cette fois faire prévaloir son point de vue ? Autrement dit, le modèle agricole européen est-il négociable à l'OMC ? Depuis l'échec de Seattle, plusieurs pays ont déjà fait connaître leurs positions, en particulier sur les aides à l'exportation et sur les soutiens internes qui comprennent les aides aux agriculteurs et la protection des marchés. On retrouve sur ces points les lignes de fracture du cycle de l'Uruguay entre l'Europe (proche du Japon et de la Corée), les Etats-Unis et le groupe des exportateurs dit de Cairns. Pour l'instant, les pommes de discorde portent sur les formes d'aides à l'exportation et sur les aides internes de la *boîte bleue* (les aides de la PAC et les paiements américains de la loi de 1990).

Sur le volet exportations, la position européenne est plus cohérente que celle des Etats-Unis ou du groupe de Cairns. L'Europe veut discuter parallèlement de tous les dispositifs d'encouragement aux exportations. Les pays auto-proclamés « commerçants loyaux », entre autres l'Australie, le Canada et la Nouvelle- Zélande, sont sur ce plan en contradiction avec leur posture libre-échangiste. Ces pays ont des offices de produits (marketing boards) qui subventionnent indirectement leurs exportations. Mais ils ne veulent pas en débattre tant que l'Europe n'a pas apporté la preuve qu'ils faussent la concurrence. Les Etats-Unis, qui n'ont pas d'offices de cette nature et ne courent donc aucun risque à ce sujet, veulent les mettre sur la table des négociations. Mais ils ne souhaitent pas discuter des subventions déguisées passant par l'aide alimentaire (qui a bizarrement décrû quand les disponibilités des exportateurs étaient restreintes et les cours élevés). Quant aux crédits à l'exportation, dont ils sont aussi grands utilisateurs, les Etats-Unis proposent de renvoyer leur examen dans le cadre de l'OCDE, dont on sait qu'aucun engagement contraignant ne sortira.

L'Union européenne a donc sur l'aide aux exportations une position cohérente et défendable au titre des principes fondateurs de l'OMC. En se rappelant le prix fort payé lors du cycle de l'Uruguay pour défendre les restitutions européennes, on peut seulement regretter que la Commission ne puisse renforcer sa position générale de négociation en proposant l'élimination de toutes les formes d'aide à l'exportation sans s'attirer de vigoureuses protestations. Les représentants de la profession agricole feraient bien de se rappeler que, lors du cycle Dillon (1960-1961), l'Europe a, pour maintenir coûte que coûte les prélèvements sur les importations de céréales, concédé l'annulation de toute taxe à l'importation des protéines et des oléagineux. L'agriculture communautaire en a été déséquilibrée et la PAC a été conduite à l'impasse en 1991.

L'Union devrait promouvoir une vraie « boîte verte » et une idée commune de l'espace rural

La PAC doit aujourd'hui être réorientée vers le marché européen et vers la préservation de l'espace rural. La position de l'Union européenne sur la *boîte bleue*, et donc sur les aides mises en place en 1992, est, en revanche, moins tenable. Pourtant, la notion de modèle européen et la justification des aides à l'agriculture par le rôle multifonctionnel de ce secteur ont un fondement économique peu contestable. En effet, l'Europe n'est pas l'Amérique, encore moins l'Australie.

Elle est densément peuplée et les citadins apprécient non seulement les parcs naturels, mais aussi les paysages ruraux domestiqués. La multifonctionnalité de l'agriculture est invoquée pour désigner l'ensemble des rôles autres que la stricte production. Aux fonctions environnementale et territoriale, on ajoute la qualité et la sûreté des aliments, voire l'emploi ou l'autonomie alimentaire. Le problème est que, à force de l'utiliser pour justifier toute la politique agricole actuelle, on ne justifie rien. L'Europe risque de ne pouvoir expliquer aux pays de l'OMC comment les bons principes de politique économique justifient une définition aussi vague de la multifonctionnalité.

Pour avoir des arguments crédibles, il faut préciser les fonctions non marchandes remplies par l'agriculture et concevoir des aides ciblées sur les efforts des agriculteurs pour les assurer. Les fonctions qui justifient clairement un financement par la collectivité sont environnementales et territoriales, car elles correspondent à la fourniture de biens et services de nature publique : l'entretien des paysages ruraux, la préservation des ressources et l'occupation des zones à handicaps naturels.

L'Europe devrait donc promouvoir une vraie *boîte verte*, où ne pourraient entrer que les aides liées à des services environnementaux et territoriaux effectifs et certifiés par une agence indépendante. Les aides devraient être proportionnelles aux efforts, limitées par agriculteur (son effort maximal est un temps plein à l'entretien de la nature), non transmissibles de droit, autrement dit non attachées à la terre ou à l'exploitation, mais aux fonctions de la personne. Le « découplage » ne serait plus suffisant pour appartenir à la *boîte verte*. Les généreux paiements de flexibilité américains ne pourraient y être classés. Les réductions des soutiens actuels aux agricultures américaine et européenne seraient donc plus équilibrées, ce qui est une manière d'atteindre un compromis équitable. Les aides de la nouvelle *boîte verte*, où pourraient figurer l'essentiel des contrats territoriaux d'exploitation, seraient exemptées de ces restrictions.

Si l'Europe ne bouge pas sur la *boîte bleue*, elle devra réduire ses aides davantage que les Américains, faire évoluer la PAC sous la contrainte OMC, et non en fonction de ses propres objectifs sociétaux. Les agriculteurs seront encore sollicités par des incitations contradictoires, et cela au détriment d'un vrai modèle européen de l'espace rural. Les Etats-Unis et leurs alliés ont aussi un défi à relever : celui d'avoir cette fois des positions de négociation cohérentes avec leurs principes proclamés. A défaut, le sens de la négociation sera obscur pour l'opinion, et ce sont les groupes de pression qui prospéreront sur ces ambiguïtés.

***Louis-Pascal Mahé** est professeur à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Rennes.*

LIVRES

par Yves Mamou

La horde électronique

LES TRADERS
Essai de sociologie des marchés financiers
d'Olivier Godechot.
La Découverte, 292 p., 165 F (25,15 €).

Les marchés financiers ont désormais un visage. C'est Olivier Godechot, auteur des *Traders, essai de sociologie sur des marchés financiers*, qui vient de le leur donner. Certes, les golden boys de la finance sont un peu passés de mode et leurs rutilants signes extérieurs de succès (voitures de sport, costumes Armani...) ont cessé de défrayer la chronique. Il est vrai que les rémunérations sont devenues moins exorbitantes et que la fascination a cédé le pas à nombre d'interrogations sur le pouvoir des marchés financiers.

L'attrait du livre-enquête d'Olivier Godechot tient beaucoup à son mode d'écriture. Loin du jargon sociologique, l'auteur fait une large part aux entretiens non directifs, aux descriptions et même à ses propres impressions, aussi bien qu'au « vécu » des traders, ces négociants en finance qu'il interroge. L'ensemble est vivant tout en étant didactique : la montée en puissance de la finance et des marchés financiers dans la vie économique est parfaitement synthétisée, la description fine du « travail financier » presque poste par poste ou métier par métier (spéculation, arbitrage, intermédiation, placement...) en instruira plus d'un, et le rôle central de la technologie dans le fonctionnement de cette « horde électronique » qui achète et vend à la vitesse de la lumière est impeccablement mis en valeur. Le caractère désincarné du travail est aussi illustré, avec ce qu'il engendre de *« sociabilité virtuelle »*. Avec un job entièrement concentré sur des écrans d'ordinateur, *« la sociabilité avec la contrepartie a été abolie »*, mais les traders savent que derrière les offres qui s'affichent sur les écrans, il y a des *« alter ego qui effectuent le même travail »*. Ils recréent alors une sociabilité en leur prêtant des intentions issues du décryptage de leurs offres. Les luttes de pouvoir et d'influence entre les différentes spécialités du trading sont également bien mises en valeur. Entre le trader qui passe les ordres, le mathématicien qui établit les équations et l'ingénieur qui paramètre les ordinateurs, il y a concurrence féroce et le plus souvent sournoise, chacun cherchant à annuler la fonction de l'autre. L'ingénieur qui rêve de transformer les traders en dactylos tout juste bons à enfoncer une touche sur un clavier n'est pas une exception. Sur certains marchés, ce fantasme est même devenu une réalité : des traders qui, il y a quelques années, organisaient eux-mêmes les transactions – ont aujourd'hui pour seule activité de paramétrer chaque jour les ordinateurs qui effectueront les achats et les ventes à leur place.

Cette concurrence par le savoir-faire se double d'une compétition sur les salaires – même si ceux-ci se sont normalisés – et surtout sur les bonus qui peuvent représenter plusieurs années de salaires pour les plus talentueux. L'ensemble se lit avec plaisir, mais engendre une légère déception, normale puisqu'elle est consubstantielle au sujet : en faisant la lumière sur une activité réduite à des métiers, c'est toute la mythologie qui entoure le vocable « marchés financiers » qui se dissipe. Restent des individus jeunes, très bien rémunérés mais souffrant généralement de problèmes d'identité dus à la difficulté qu'ils vivent de justifier leur fonction. On les plaindrait presque.

Accords de commerce régionaux : prudence

par François Benaroya et Jean-Pierre Cling

Le développement des accords de commerce régionaux est à la mode depuis l'échec de la conférence ministérielle organisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, en décembre 1999. Le Mercosur, le marché sud-américain de libre-échange, va entrer en pourparlers avec l'Union européenne et avec les Etats-Unis. Le Japon, seul grand pays à n'avoir jamais signé d'accords régionaux, songe lui-même à un rapprochement avec plusieurs pays asiatiques.

Cette vogue du régionalisme commercial date en fait du début de la dernière décennie : sur les quelque 200 accords commerciaux notifiés depuis les accords du GATT en 1947, la moitié l'ont été depuis 1990. Comme le montre un rapport récent de la Banque mondiale sur ce sujet, les avis des économistes divergent en ce qui concerne les bénéfices à attendre de la signature de ce genre d'accords. Les gains de l'intégration régionale peuvent être de deux ordres.

Le premier provient de la meilleure spécialisation de ses membres. En modifiant les prix des biens échangés, l'intégration régionale conduit à une relocalisation des activités entre pays. La production de certains secteurs va donc croître ; et celle d'autres décroître. Selon la distinction classique, si un pays accroît ses importations en achetant à un autre pays membre un produit au meilleur coût, on parle alors d'effet de création d'échanges. Si, en revanche, l'accord régional conduit à acheter à d'autres pays membres des biens auparavant achetés à des pays tiers à meilleur coût, il s'agit alors d'un effet de détournement d'échanges.

Les effets économiques positifs de ces coopérations apparaissent souvent limités. Ils ne doivent pas se substituer aux négociations menées au sein de l'Organisation mondiale du commerce

Le premier type d'effet est synonyme d'amélioration d'efficacité productive alors que le second, susceptible de dominer dans des accords entre petits pays ou maintenant des barrières élevées à l'égard des tiers, est au contraire négatif. Un second type de gains des accords régionaux est lié aux effets de l'unification des marchés nationaux en un grand marché régional, favorisant les économies d'échelle et l'accroissement de la concurrence. Les gains potentiels sont probablement les plus élevés pour les pays en développement : en effet, la petite taille et le degré de protection élevé de beaucoup de ces pays suggèrent que l'obtention d'économies d'échelle et la suppression des pouvoirs de monopole y sont encore plus prioritaires que dans la plupart des pays développés.

Toutefois, ces gains de création d'un grand marché sont seulement potentiels, notamment parce que la libéralisation du commerce entre pays réclame plus que l'élimination des barrières douanières. Une intégration plus profonde, telle que celle opérée dans le cadre du marché unique européen, peut être le moyen de réduire les barrières non tarifaires aux échanges.

En outre, les économies d'échelle conduisant à la concentration de certains secteurs, des effets de polarisation des activités productives peuvent s'opérer, notamment au détriment des pays les moins développés. Enfin, en agrandissant la taille des marchés, les accords régionaux contribuent aussi à attirer les investissements directs étrangers.

En dehors de ces hypothétiques effets d'entraînement sur l'investissement, les effets économiques positifs des accords régionaux apparaissent souvent limités. Ils sont surtout inférieurs à ceux qui découleraient d'une libéralisation multilatérale. C'est donc l'économie politique du régionalisme qui apparaît déterminante pour évaluer l'impact des accords régionaux de libre-échange, et cela sous deux angles.

L'articulation entre régionalisme et multilatéralisme tout d'abord. La signature d'accords régionaux ne doit pas être un substitut ou un frein aux négociations menées au sein de l'OMC : même si les accords régionaux se généralisent, ils laissent en effet de côté nombre de pays pauvres, qui ne peuvent pas dès lors participer à l'élaboration d'accords mutuellement bénéfiques. Le repli de chacune des grandes puissances commerciales sur une aire d'influence régionale, craint au début de la décennie 1990, est une perspective qui retrouve une certaine actualité depuis un an.

La prise en compte des objectifs politiques et des dimensions non économiques ensuite. Les accords régionaux ont souvent de tels objectifs, touchant en particulier à la sécurité nationale, à l'accroissement du pouvoir de négociation internationale et à la crédibilité des réformes économiques et politiques. Ils sont aussi souvent un premier pas vers une coopération institutionnelle. Les accords régionaux sont notamment un cadre approprié pour traiter des questions de préférence collectives (sécurité alimentaire, environnement, social...) pour lesquelles l'articulation avec les échanges revêt une importance croissante.

Plus que le développement des échanges lui-même, le succès d'un accord de commerce régional peut favoriser le rapprochement entre pays, et éviter ainsi de nombreux conflits. Il y a là sans doute une différence fondamentale entre une mondialisation « subie » (celle induite par le développement autonome des échanges, ou même par des accords à l'OMC qui seraient perçus, à tort ou à raison, comme imposés) et la mondialisation « voulue », qui s'exprime dans un accord avec un ou des pays voisins.

Une conclusion s'impose : pour les pays en développement, le choix de pays à hauts revenus comme partenaires dans le cadre d'accords régionaux semble souvent la meilleure option si on se limite aux aspects purement économiques, ou à la « crédibilité » apportée à leur politique économique. Mais cette crédibilité n'est tangible que si l'accord prévoit des sanctions que les pays signataires sont prêts à mettre en œuvre, ce qui paraît difficile dans le cadre d'accords entre un pays du Nord et un pays du Sud, de taille modeste ou éloigné. S'agissant de pays de cultures assez différentes, on peut s'interroger, en outre, sur la capacité de ces accords à traiter efficacement des préférences collectives. Le dernier rapport annuel de la Banque africaine de développement est d'ailleurs plutôt sceptique à l'égard des gains que peuvent retirer les pays africains de ce type d'accords.

Quels enseignements en tirer pour la politique européenne de signature d'accords régionaux ? Des considérations politiques et stratégiques ont prévalu souvent lors de la signature des derniers accords : celui conclu avec le Mexique est destiné à contrer l'impact négatif de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), tandis que ceux avec les pays tiers méditerranéens visent entre autres à limiter les flux migratoires.

La politique commerciale européenne sert en fait souvent de substitut à une politique étrangère encore embryonnaire. Ceci n'empêche pas de penser qu'il est peut-être temps de dresser un bilan de cette politique avant d'aller plus avant.

***François Benaroya** est maître de conférences à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris.*
***Jean-Pierre Cling** est directeur du Centre européen économique du développement (DIAL).*

PARUTIONS

■ **LES 35 HEURES, MON PATRON ET MOI**
de Daniel Andriamasy et Albert Crepaldi
Le livre se veut d'un abord facile. Et il l'est. Sous forme d'abécédaire, il choisit tous les mots clés reliés à la réduction du temps de travail dans les entreprises et les explicite : annualisation, productivité, écrêtement, etc. La lecture est d'autant plus facile que les pages sont rythmées par des dessins d'humoristes : Kerkeroux, Trez, Voutch (dont il ne faut surtout pas rater le dessin en quatrième de couverture !).
Pour autant, les spécialistes ne pourront pas y trouver leur compte. Les définitions sont beaucoup trop succinctes et en aucun cas, vu la complexité du dispositif législatif, suffisantes pour aider un directeur des ressources humaines ou des syndicalistes à négocier un accord sur les 35 heures. Ce manuel s'adresse plutôt à des salariés qui souhaitent un peu mieux maîtriser quelques notions de base, sans s'arracher les cheveux dans les détails. (Le Cherche Midi éditeur, 2001, 180 p., 79 F, 12,04 €. ***M-B. B***

Executive Education
DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES DE NÉGOCIATEUR

Dirigeant, Responsable dans la conduite d'affaires, cadre opérationnel

Pour avoir tous les atouts en mains...

Chaque jour, vous négociez d'importants contrats engageant l'avenir de votre entreprise, en France et à l'international.

Vous voulez
- élaborer les meilleurs stratégies pour conduire les négociations,
- connaître vos points forts et mettre en œuvre tout votre potentiel,
- maîtriser les situations de crise,
- décrypter les tactiques de négociation de vos interlocuteurs, afin de mieux les déjouer si nécessaire.

Durée 20 jours
à raison de 3 jours par mois
Début des cours le 27 mars 2001

Vous voulez gagner tout simplement

Le stege** **Négocier en affaires** vous donnera les clés pour réussir.

CE STEGE PEUT CONSTITUER UN MODULE DU TITRE "DIRECTION ET MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES" (homologué au niveau 1)

Contact : Diane Desmier de Ligouyer
au 01 49 23 22 76 - ddesmier@escp-eap.net
www.escp-eap.net
ESCP-EAP 79, avenue de la République - 75011 Paris

* Apprendre pour diriger sans frontière
** Stage d'entraînement à la gestion des entreprises

ESCP-EAP
OXFORD PARIS MADRID BERLIN
European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.*
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Le Monde EMPLOI

La reprise, avec son lot de création d'emplois, facilitent un peu le travail des agents de l'ANPE et de ceux de l'APEC. Mais l'accumulation de chantiers tels que le démarrage du PARE, l'avenir des emplois-jeunes, etc. – sans oublier leur propre passage aux 35 heures – annonce une année 2001 bien chargée. La tension pourrait grimper

Les agents de l'ANPE au bord de la crise de nerfs

Mise en œuvre du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) au 1er juillet, réduction du temps de travail (RTT) à 35 heures au 1er janvier 2001, avenir des emplois-jeunes... L'année sera chargée à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Aura-t-elle les effectifs suffisants pour aborder sereinement les deux premiers chantiers ? Pourra-t-elle puiser dans le vivier des emplois-jeunes, dont une partie souhaite son intégration ? Pour l'heure, rien n'est certain.

Le dossier des 35 heures s'annonce mal. Les syndicats ont refusé de siéger avec la direction à la première réunion de négociation, le 7 février. Un document préparatoire indiquait que l'application du décret relatif à la RTT de la fonction publique, dont relèvent les agents, *« amène la suppression de la semaine d'hiver »* (sixième semaine de congés payés), *« des sorties anticipées »* les veilles de fête *« et des deux jours mobiles »*. *« Inacceptable »*, ont jugé les huit syndicats de l'Agence dans un communiqué commun, exigeant et la RTT et le maintien des *« acquis »*.

Ils mettent en garde aussi contre toute *« intensification du travail »* que risquerait de provoquer un nombre d'embauches compensatoires insuffisant. Ce point n'a bien sûr pas pu encore être négocié, mais les syndicats sont sur la défensive. Car malgré la décrue du chômage, l'activité des agences locales n'a pas baissé. *« Avec la reprise économique, des chômeurs qui n'avaient pas l'habitude de venir dans les agences s'y rendent, de même que ceux qui veulent changer de travail »*, constate Maryline Berto, secrétaire générale de la CFDT-ANPE. La direction fait le même constat. *« L'impact de la baisse du chômage est limité sur l'activité de l'ANPE*, souligne Pierre Giorgini, directeur général adjoint chargé des ressources humaines. *En fait, celle-ci a même augmenté avec le programme Nouveau Départ »* qui offre un suivi individualisé aux adultes chômeurs de longue durée et aux jeunes en difficulté.

La question des effectifs est depuis longtemps un point épineux à l'ANPE. En 1998, une étude du cabinet Bernard Bruhnes pour Martine Aubry, alors ministre de l'emploi, révélait un *« très important sous-dimensionnement en moyens humains à l'ANPE »* par rapport à la taille de ses homologues allemand, britannique et suédois.

Le chantier du PARE est un peu plus avancé que celui des 35 heures. Le 13 février, la direction a annoncé que l'ANPE venait d'*« être dotée de 1 000 emplois supplémentaires »* à compter du 1er avril, pour une entrée en formation le lendemain. Ces postes seront *« en grande partie statutaires »*, indique Pierre Giorgini. Il devrait s'agir d'une première vague de recrutements. Au total, quels sont les besoins ? *« Il y a quelque temps, la direction avait indiqué oralement que le renfort nécessaire était de 3 000 à 3 500 »*, disent les syndicats.

Sous quelle forme se feraient ces éventuels futurs recrutements ? Là encore, les syndicats s'interrogent. La nouvelle convention Unedic, qui donne naissance au PARE, s'achève en 2003, et rien n'indique qu'elle sera reconduite. Aussi craignent-ils que les recrutements se fassent sous statut précaire. *« Nous serons d'autant plus fermes que doit s'ouvrir la négociation sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique »*, prévient Eric Planchette, secrétaire général du SNU-ANPE (issu d'une scission de la CDFT).

La direction, elle, souhaite considérer la question des recrutements de manière globale, en tenant compte tout à la fois du PARE, de la RTT, de la baisse du chômage, de l'importance croissante des sites emploi sur Internet, et de la durée à priori limitée de la convention Unedic. *« Il nous faut*, précise Pierre Giorgini, *évaluer notre activité à 3-5 ans si nous ne voulons pas nous retrouver avec un problème social majeur »*, c'est-à-dire devoir reclasser du personnel, voire s'en séparer. Une prudence suspecte aux yeux des syndicats, qui ont peur de se faire avoir. *« On a l'impression que la direction veut mettre une grande couche de brouillard »*, commente Eric Planchette.

Un seul dossier pourrait rassembler les deux bords : l'avenir des emplois-jeunes. 500 d'entre eux travaillent à l'ANPE, dont plus de la moitié voudraient y rester. Pour ce faire, ils doivent passer les concours externes. Mais chaque année, seuls une dizaine d'entre eux sont reçus sur 200 à 300 candidats généralement surdiplômés. Quant aux concours internes, ils n'y ont pas accès, n'étant pas des agents. *« Il faut trouver des solutions juridiques »* pour les intégrer, indique Pierre Giordini. Les syndicats défendent aussi cette position. Mais pas tous. Certains rejettent en effet toute entorse au statut. L'unité syndicale a des limites.

Francine Aizicovici

Règlement de comptes

Le rapport annuel de la Cour des comptes, publié le mois dernier, est sévère avec l'ANPE. Portant sur la période 1992-1998, le document reconnaît qu'il est *« malaisé d'évaluer objectivement l'efficacité »* de l'Agence. La Cour lui adresse néanmoins une somme de reproches : *« manque de rigueur »* budgétaire, *« rigidité grandissante »* dans la gestion du personnel, taux d'absentéisme élevé (7,68 % en 1998)...

***« En résumé,* souligne le SNU (ex-CFDT), *les agents du service public sont trop souvent absents, s'accrochent à des rigidités, ne sont pas très efficaces. Bref, on se fait traiter de fainéants. Il y en a un peu ras-le-bol ! ».* Si la Cour avait poussé ses investigations *« avec objectivité »*, elle serait parvenue, ajoute le SNU, à un taux d'absentéisme de *« 5 % à 6 %, que l'on constate un peu partout ailleurs, et que les effectifs, si on les compare à ceux de nos homologues européens, sont encore au-dessous de la norme. Faut-il rappeler que l'Etat nous est encore redevable de 2 000 postes »* dans le cadre du contrat de progrès numéro 2 ?**

L'APEC tarde à mettre en place les 35 heures

Internet est en train de modifier les pratiques professionnelles des consultants et des assistantes

Plus d'un an après l'entrée en vigueur de la loi Aubry sur les 35 heures, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) n'a toujours pas conclu d'un accord sur la réduction du temps de travail. Les salariés continuent d'y travailler 37 heures et demi par semaine.

Et pourtant l'association loi de 1901, privée et paritaire – le conseil d'administration est composée à parité de représentants du patronat et des syndicats –, n'a rien à voir avec la fonction publique où viennent seulement de s'ouvrir les négociations.

Alors comment se fait-il que l'APEC, compte tenu de la nature de ses missions, soit à la traîne ? En fait, l'association, qui relève de la convention collective de l'Unedic, a d'abord attendu que cette dernière ait conclu un accord dont elle aurait pu bénéficier. Mais comme les choses s'enlisaient à l'Unedic (où un accord a finalement été conclu en janvier 2001) la décision a donc été prise, en mai 2000, d'ouvrir une négociation en interne qui prenne en compte la spécificité des métiers et des missions de l'APEC. *« Les discussions ont vraiment commencé en septembre 2000»*, estime Jacky Chatelain, son directeur général. Le 30 janvier, la direction a remis un projet aux syndicats.

Une chose semble acquise : plutôt que 35 heures par semaine, les salariés de l'APEC continueront à travailler 37 heures et demi et auront en contrepartie des jours de congés supplémentaires. Combien de jours ? La direction en propose douze, les syndicats en veulent quinze. Mais là n'est pas le point le plus épineux des discussions. *« L'écueil majeur,* selon la CGT, *c'est que la direction veut revenir sur le système d'horaires variables tel qu'il existe en élargissant les plages d'heures fixes et en limitant les possibilités de récupération, actuellement d'une journée par mois. »*

Deuxième point délicat : il n'y a pas pour l'instant de créations nettes d'emplois prévues pour compenser la réduction du temps de travail. On compte 620 salariés à l'APEC – dont 480 professionnels du recrutement – répartis sur 45 centres en France. *« La mise en œuvre des 35 heures ne doit pas s'accompagner d'une surcharge de travail,* estime la CFDT, un des syndicats les plus implantés à l'APEC, avec FO. *Nous réclamons au minimum la création de quarante postes de travail. »*

Or les propositions de la direction se limitent pour l'instant à des maintiens et des réaffectations de postes. Pour le directeur général de l'APEC, *« à charge de travail équivalente, la transformation des méthodes de travail depuis 1997 et la généralisation dans la maison des nouvelles technologies de l'information et de la communication vont permettre d'absorber le surcroît de travail dégagé par les 35 heures sans création de postes ».*

JOURNÉES À RALLONGE

L'APEC vient de se doter d'un nouveau système informatique interne, Oracle, et son site Internet, lancé en février 1998, (www.apec.fr) modifie en profondeur les méthodes de travail. Les offres d'emplois sont disponibles sur Internet, et si la fréquentation du site atteint 40 000 visites par jour, les cadres se déplaceraient moins dans les centres.

En avril, les entreprises auront la possibilité de saisir directement leurs offres sur le site, ce que peuvent déjà faire les cabinets de recrutement. Le service candid@pec, qui existe déjà pour les informaticiens et qui leur permet de déposer leur CV assorti d'une offre de service aux entreprises, va être généralisé à l'ensemble des cadres. Internet est en train de modifier les pratiques des deux grands métiers de l'APEC, celui des consultants comme celui des assistantes. *« Celles-ci vont voir leur métier évoluer vers des tâches à plus forte valeur ajoutée »*, estime Jacky Chatelain. *« Nous n'avons pas de visibilité pour mesurer l'impact des nouvelles technologies dans le fonctionnement de l'APEC,* assure de son côté un consultant. *De toute façon, il nous faut valider les offres des entreprises, en les retravaillant avec elles. De même qu'il nous faut valider les CV des candidats. »* Or le nombre des entreprises clientes de l'APEC est passé de 12 000 en 1998 à 22 000, et les offres, au nombre de 128 000 en 2000, ont augmenté de 41 % par rapport à l'année précédente.

Dernier point problématique de la négociation : la définition et la classification des cadres autonomes. La loi Aubry distingue trois catégories : les « cadres dirigeants », qui ne sont pas soumis à la réglementation sur la durée du travail, les « cadres intégrés à une équipe », qui sont soumis aux règles des autres salariés, et les « cadres autonomes », pour lesquels la réduction du temps de travail peut se décliner dans un « forfait-jours », mais avec des risques de journées à rallonge.

« Il faut que la liste des cadres autonomes soit aussi précise que possible car si l'on n'y prend pas garde ils auront des horaires excessifs », s'accordent à dire plusieurs syndicats. *« Nous apporterons une définition objective de ce qu'est un cadre autonome »*, assure Jacky Chatelain. Les négociations devraient se poursuivre le 23 février.

Mais tant qu'elle n'aura pas conclu d'accord, l'APEC devra payer en heures supplémentaires les horaires effectués à partir de la 36e heure et accorder des repos compensatoires s'élevant à 25 % du temps de travail effectué au-delà des 35 heures, comme le prévoit la loi.

Martine Laronche

▼ Un marché du travail plus dynamique

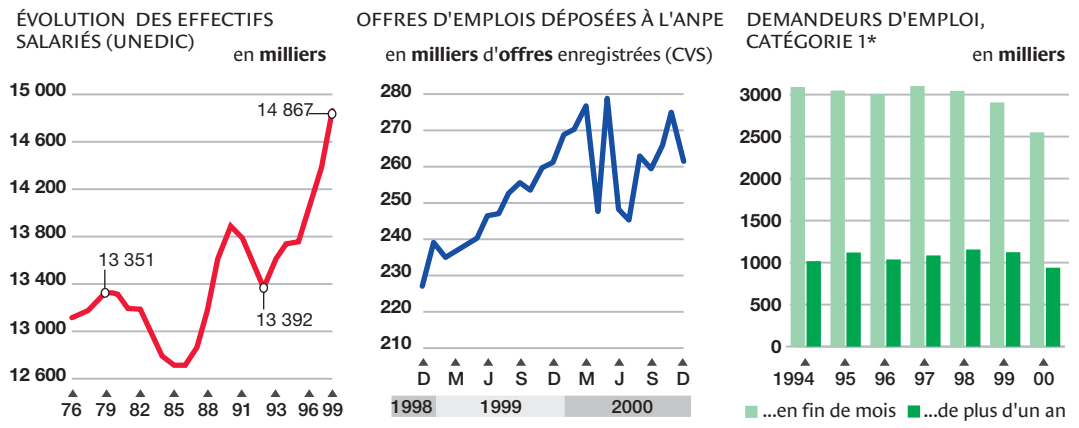

Source : MES, DARES, INSEE, UNEDIC

*demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE à la recherche d'un emploi à temps plein, à durée indéterminée, ayant travaillé au plus 78 heures dans le mois.

Faciliter les démarches administratives des chômeurs

Les deux réseaux Assedic et ANPE essayent de mieux coopérer

Pascal achève de présenter leurs droits et obligations aux dix-sept demandeurs d'emploi venus s'inscrire au pôle emploi « Montparnasse » de l'Assedic. Il leur décrit le rôle respectif des Assedic pour leur indemnisation et de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) pour leur retour à l'emploi.

« *N'oubliez pas de vous présenter à l'ANPE dans les délais précisés dans la pochette que je vous remets,* dit-il. *Conservez les preuves de vos démarches, car nous procédons tous les 122 jours à une vérification de votre recherche d'emploi et, si vous ne pouvez fournir de justification, nous suspendrons le paiement de votre allocation. Si vous ne répondez pas aux convocations, même résultat.* » Une main se lève : « *Et si je suis retenu par un spectacle en province ?* » Pascal précise : « *Vous devez nous prévenir.* »

Depuis le 1er janvier 1998, toutes les agences Assedic ont reçu mission d'offrir aux chômeurs un guichet unique où leur inscription comme demandeurs d'emploi a été rendue plus simple et infiniment plus rapide qu'auparavant, lorsque c'était l'ANPE qui en était chargée. Le rapport annuel de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) rendu public en août 2000 préconisait toutefois une coopération renforcée entre les organismes. Lorsque le chômeur téléphone pour connaître la marche à suivre, il lui est donné un rendez-vous pour une séance publique d'information, et il reçoit un dossier d'inscription à domicile qu'il remet avant d'entrer en réunion. A la sortie, une heure plus tard, son inscription lui est notifiée ainsi que sa position au regard des indemnités à percevoir : soit il y a droit, soit son dossier est incomplet et on lui précise les pièces à fournir, soit il n'a pas droit au paiement de l'allocation.

« *Après, il n'a plus besoin de revenir nous voir et peut correspondre avec nous par courrier, borne interactive, téléphone ou serveur vocal »,* explique Frédéric Sevignon, responsable du pôle. Effectivement, dans le dossier, un seul formulaire d'inscription figure à l'entête conjoint de l'Assedic et de l'ANPE, ainsi que la convocation à un *« entretien professionnel »* à l'ANPE. Déjà familière de ces procédures, Delphine se dit satisfaite : *« Ça semble plus simple qu'avant, mais il me manque des pièces que je rapporterai moi-même parce que je n'ai pas confiance dans le courrier... »*

Que se passera-t-il, le 1er juillet 2001, lorsque le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) sera applicable avec un suivi encore plus personnalisé des chômeurs ? « *Ce sera plus lourd,* répond Claude Dérosier, directrice des Assedic de Paris, *mais l'expérience de notre coopération avec l'ANPE, chargée de réinsérer les demandeurs, sera précieuse : c'est nous qui leur ferons signer l'adhésion au PARE, mais c'est l'ANPE qui établira avec eux le plan d'action personnalisé (PAP) et les formations nécessaires. Nous en suivrons le bon déroulement. Nous avions eu peur, en 1997, de ne pas pouvoir être prêts pour l'inscription au guichet unique ; cela s'est bien passé. L'outil informatique commun et la pratique de contacts quotidiens avec l'ANPE nous font espérer franchir sans trop d'encombres la période de tâtonnements inévitables de la fin 2001.* » Et faciliter encore un peu plus les démarches administratives des chômeurs.

Alain Faujas

EUROPE

▼Des consommateurs toujours aussi optimistes

en **pourcentage** de **progression**

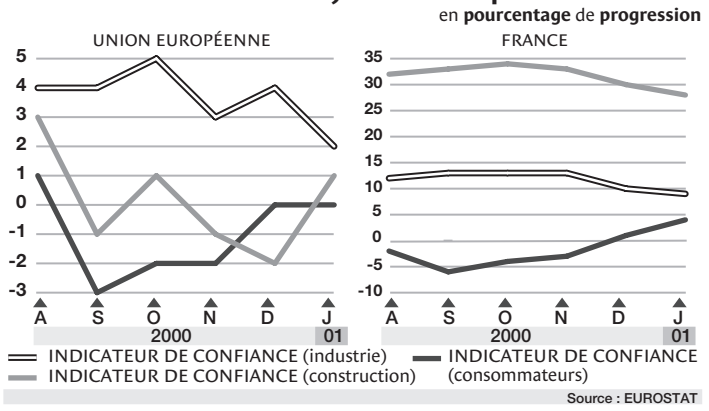

Source : EUROSTAT

■ **LE RISQUE DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE** est plus élevé, au sein de l'Union européenne (UE), pour les enfants que pour les adultes : en 1996, 21 % des enfants vivaient dans un ménage à faible revenu.
■ **CE RISQUE VARIE** cependant beaucoup selon la structure familiale. La pauvreté touche près de la moitié des enfants vivant dans un ménage monoparental. De même, ceux issus d'une famille nombreuse (couple avec trois enfants et plus) présentent un risque de pauvreté supérieur à celui de l'UE, puisqu'il atteint les 25 %.
■ **EN REVANCHE, LES COUPLES** qui ont un ou deux enfants à charge sont ceux qui assurent à leur progéniture un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté.
■ **AU SEIN DES QUINZE,** c'est au Royaume-Uni que la question de la pauvreté des enfants est l'une des plus sensibles. Tony Blair en a d'ailleurs fait l'une de ses priorités gouvernementales.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	– 0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié	72*	71*	65*	75	55	62	53*	71*	71	64*	N. D.
part de l'emploi à temps partiel	21*	16*	48*	39	45	49	38*	50*	61	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	62 *	60 *	65 *	75	54,7	61,7	53 *	71 *	71,2	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)	49 *	45 *	48 *	39,2	44,6	48,7	38 *	50 *	60,7	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,5 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3e trim. 2000				4e trim. 99							
	+ 3,9	+ 3,9	+ 3,7	+ 1,8	+ 3,6	+ 5,5	+ 0,8	+ 5,2	+ 3,9	+ 4,6 (2e tri.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE DÉC. 2000 (en %)							juil. 00	oct. 00	sept. 00		
Hommes + femmes	8,1	8,7	8,1	8,3	13,6	8,9	10,5	2,8	5,5	4,0	4,7
Moins de 25 ans	15,8	16,5	9	22,6	25	18,8	31,9	5,1	12,6	9,1	9,6
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	46 *	49 *	52 *	56	42	40	61 *	44 *	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999 Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

FLASH APEC / « LE MONDE »

▼L'informatique, débouché n°1 pour les cadres débutants

en **pourcentage** des postes offerts

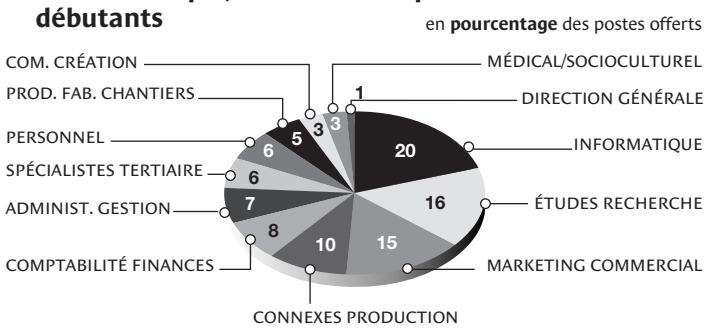

Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec. asso.fr

■ **LE TIERCÉ GAGNANT** des postes d'entrée pour les cadres débutants est inchangé depuis trois ans. En première position : l'informatique (20 % de postes pourvus), suivie des « études-recherche-projets » (16 %) et du « marketing commercial » (15 %).
■ **MALGRÉ TOUT,** et ce pour la première fois depuis 1997, la part de la fonction informatique a régressé : en 2000, un jeune diplômé sur cinq y a débuté sa vie professionnelle au lieu de un sur quatre en 1999. Il est vrai que le passage à l'an 2000 et l'arrivée de l'euro avaient beaucoup dynamisé la demande des entreprises.
■ **LA FONCTION** « études-recherche », qui a été détrônée de la première place par l'informatique en 1998, est restée stable en 2000 par rapport à 1999.

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,4 % (déc.)	– 1,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	33,3 % (déc.)	– 3.8
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel	7 101 (juillet)	+ 3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois

Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / « LE MONDE »

▼Moins d'intérimaires dans la métallurgie

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES EN ÉQUIVALENT EMPLOIS TEMPS PLEIN (ETP)

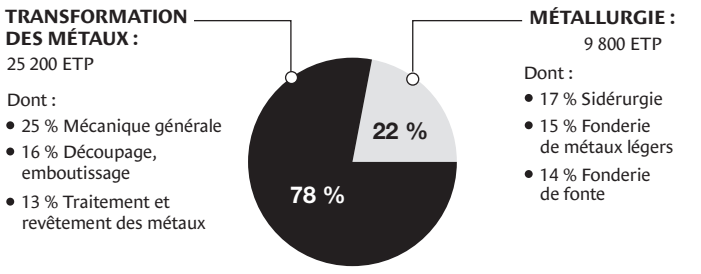

Source : ministère de l'Emploi-DARES/SETT

■ **LE SECTEUR DE LA MÉTALLURGIE** représentait, en 1999, l'équivalent de 35 000 salariés intérimaires en équivalent temps plein. Un chiffre en diminution par rapport aux années précédentes et qui tient au tassement actuel des activités industrielles.
■ **LE POIDS DE CES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES** est évidemment important dans les régions du nord-est. Il représente 17 % de l'emploi intérimaire en Champagne-Ardenne, 15 % en Franche-Comté, 12 % en Lorraine.
■ **À LA SUITE D'UN ACCORD DE BRANCHE**, les intérimaires embauchés dans les secteurs de la métallurgie et de la transformation des métaux peuvent obtenir – à condition de suivre plusieurs modules de formation – un certificat de qualification professionnelle de la métallurgie. Ce diplôme est reconnu par l'ensemble des entreprises du secteur.

AGENDA

● **SCIENCES ÉCONOMIQUES**. L'International Atlantic Economic Society, qui regroupe, sous la présidence de Robert Mundell et Manfred Neumann, le gotha des économistes, tient sa 51e conférence du 14 au 19 mars à Athènes. Tous les sujets macro-économiques – monnaie, finances, politiques publiques –, mais aussi l'économie de la firme et des monographies concernant par exemple l'Europe centrale ou les pays baltes, feront l'objet de communications.
Renseignements : www.iaes.org

● **STATISTIQUE.** Comment faire évoluer les appareils statistiques dans une société et une économie en mutation constante et rapide ? La Société suisse d'économie et de statistique tient son congrès sur ce thème les 15 et 16 mars à Genève.
Renseignements : www.unige.ch/ses/metri

● **RISQUE.** La théorie économique de la gestion des risques d'entreprise sur les marchés financiers internationaux est l'objet d'une conférence organisée par six universités françaises et tunisiennes, du 15 au 17 mars à Sousse (Tunisie).
Renseignements : www.dauphine.fr/cereg

● **EMPLOI.** Les fameuses « pénuries de main-d'œuvre » n'ont rien de fatal. Développement & Emploi organise, avec le cabinet Algoé, une réunion de travail, le 21 mars à Paris, où seront évoqués plusieurs outils de remède à la pénurie mis en œuvre à l'échelon local, tels que la coordination des services publics de l'emploi, l'engagement des collectivités locales autour de l'information sur le marché local, mais aussi les initiatives des entreprises : utilisation de « la méthode des habiletés » pour le recrutement, ou la mise en place de formations locales adaptées.
Renseignements : 01-43-46-28-28.

● **COMMUNICATION.** Le Festival du Creusot, entièrement dédié aux images produites par et pour les entreprises et les institutions, tient sa quatorzième édition du 28 au 30 mars. Le Prix des Frères Lumière récompensera les films, vidéos, cédéroms, intranet ou extranet d'entreprises dans six catégories : image institutionnelle, communication interne, communication publique, santé et sécurité (ce thème fera l'objet de rencontres organisées par l'Institut national de recherche sur la sécurité), marketing et commerce, pratiques sociales.
Renseignements : 01-47-37-09-17.

● **NET-ÉCONOMIE.** Dans le cadre de la Fête de l'Internet 2001, la manifestation Net 2001, du 28 au 30 mars 2001 à Paris, abordera simultanément l'impact du e-business sur les entreprises, les administrations et les collectivités locales, au travers de conférences et d'ateliers sectoriels – banque, commerce, PME, etc.), mais aussi les problèmes sociétaux posés par la diffusion des usages de l'Internet (propriété intellectuelle, travail, formation et éducation, fossé numérique, etc.).
Renseignements : http://www.mynet2001.net ; 01-47-76-30-30.

● **E-LEARNING.** Le sous-titre du colloque organisé les 29 et 30 mars à Poitiers par le Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFFOD), « e-illusions et réalités », désigne assez bien les interrogations que pose l'abondance de l'offre de e-learning aux entreprises. Huit ateliers menés par de véritables spécialistes de la question devraient permettre de répondre à certaines d'entre elles.
Renseignements : 01-45-31-25-54 ; http://www.fffod.org

● **SECTEUR PUBLIC.** Les activités non marchandes et les institutions publiques ou parapubliques font l'objet de l'intérêt croissant des économistes. Le colloque annuel de la Société européenne d'analyse des choix publics, du 18 au 21 avril à Paris, fera le point sur l'état de la recherche en sciences économiques sur ces questions.
Renseignements : http://panoramix.univ-paris1.fr/LAEP/EPCS

Les lunetiers jurassiens en panne de main-d'œuvre cherchent à recruter dans d'autres régions

LONS-LE-SAUNIER
de notre correspondant

A l'été 1999, les lunetiers jurassiens criaient au secours et menaçaient de supprimer 1 000 emplois sur les 4 000 salariés que compte le secteur dans le département du Jura. Aujourd'hui, ils manquent de main-d'œuvre et ont du mal à recruter des opérateurs qualifiés en production ainsi que des commerciaux bilingues ou trilingues. La conjoncture mondiale s'est totalement inversée en quelques mois et l'année 2000 aura finalement été bénéfique.

Localement, la situation de l'emploi est bonne, voire très bonne. Le bassin de Morez dans le Jura, où est regroupé l'essentiel des soixante entreprises lunetières du département, affichait un taux de chômage de 4,7 % en décembre 2000. Le taux pour le Jura était de 5,3 % et de 9,2 % en France. *« On est pratiquement dans une situation de plein emploi »*, estime le directeur départemental du travail, Alain Dougy.

SALAIRES SUPÉRIEURS EN SUISSE

Le problème de recrutement est encore amplifié par la fuite de la main-d'œuvre vers la Suisse, située à une trentaine de kilomètres. Les Moréziens sont nombreux à franchir chaque jour la frontière pour aller travailler dans les entreprises suisses d'horlogerie de la vallée de Joux. Les salaires y sont deux fois supérieurs. Un ouvrier qualifié dans la lunetterie avec vingt ans d'ancienneté ne gagne guère plus de 8 000 francs net primes comprises en France. *« Ce n'est pas avec cela qu'on peut faire rêver des femmes et des hommes »*, estime Alain Dougy. Ni non plus attirer de la main-d'œuvre d'autres villes jurassiennes. Certains habitants de Lons-le-Saunier, la ville préfecture du Jura pourtant située à une soixantaine de kilomètres, hésite-

Les ouvriers moréziens préfèrent aller travailler dans les entreprises d'horlogerie suisses

raient à prendre la voiture pour se rendre à Morez, surtout l'hiver avec des routes de montagne dangereuses et verglacées.

Les chefs d'entreprise estiment, quant à eux, qu'ils ne peuvent faire augmenter les salaires, coincés qu'ils sont par la concurrence de l'Italie (30,4 % du marché mondial) et surtout de la Chine qui a pratiquement triplé sa part dans le marché mondial en passant de 5,3 à 14 % en quatre ans. Alors que la France a régressé de 0,3 point durant la même période pour se situer à 6,5 %. *« Les 35 heures ont été un mauvais coup pour l'industrie de main-d'œuvre,* explique Henri Venet, secrétaire général du syndicat des lunetiers du Jura. *On a des charges sociales plus élevées qu'en Suisse,* ajoute-t-il. *Cela joue sur le salaire disponible des employés. »* Lors de la visite du nouveau préfet Laurent Cayrel, il y a quelques semaines, le syndicat professionnel des lunetiers avait attiré son attention sur la concurrence des pays asiatiques, mais surtout sur la pénurie de main-d'œuvre de production.

Les chefs d'entreprise ont demandé au représentant de l'Etat de les aider à attirer des personnels qualifiés en provenance d'autres régions de France. *« Nos annonces sont déjà ventilées dans d'autres départements »*, précise toutefois Alain Deschamps, directeur de l'ANPE de Saint-Claude, qui s'efforce même d'en faire passer juste après le journal de France 3 région Franche-Comté. Sans véritable succès.

« Le chômage a diminué partout en France, renchérit Alain Dougy, en sortant sa carte du chômage dans l'Hexagone. *Même le Nord et le Pas-de-Calais ont plus baissé que nous. » « Aujourd'hui, un ouvrier qualifié n'est plus au chômage, tout au plus reste-t-il trois mois à l'ANPE »*, ajoute-t-il. Selon le directeur du travail et de l'emploi, la solution n'est pas là. Elle réside dans la formation d'une main-d'œuvre locale ayant peu ou pas de compétences professionnelles.

ACTIONS DE FORMATION

D'autant qu'il y a quelques années, les Jurassiens, qui souffraient déjà d'une pénurie de personnel dans l'industrie, avaient tenté de faire se déplacer de la main-d'œuvre de la région Nord - Pas-de-Calais. La greffe n'avait pas pris.

Les pouvoirs publics ont pris conscience de la problématique : Etat, Agence nationale pour l'emploi, Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Conseil régional de Franche-Comté, tous sont prêts à favoriser les actions de formation. *« Hors de cela, point de salut »*, assure Alain Dougy. Reste à convaincre les chefs d'entreprise qui, jusque-là, avaient négligé de former leur personnel en interne. Les opérateurs peu qualifiés ont pu accéder à des tâches gratifiantes et demandant des compétences professionnelles.

Ce qui aurait probablement permis de fixer et de fidéliser la main-d'œuvre, le plus souvent féminine, des lunetiers. Cette carence en formation continue s'explique sans doute par le fait que les entreprises de lunetterie, aux ossatures essentiellement familiales et de petite taille, manquent de stratégies à long terme en matière de management du personnel.

Les lunetiers ne sont pas restés toutefois inactifs. Les métiers techniques manquent d'attractivité : ils se sont lancés dans des actions de valorisation dans les lycées.

En octobre dernier, l'Etat a tenté de rapprocher les lunetiers des entreprises d'insertion qui emploient du personnel en situation d'exclusion.

A Jura-Tri, à Lons-le-Saunier, par exemple, les dirigeants se sont montrés impressionnés par la capacité de travail des employés travaillant sur la chaîne de tri des déchets ménagers. *« S'ils peuvent travailler dans des conditions aussi difficiles, ils peuvent venir chez nous »*, commentaient les lunetiers. Mais, avoue Alain Dougy, on ne fera pas de bons ouvriers qualifiés en seulement trois mois de formation.

Christophe Marchal

Beaucoup de PME familiales

Morez, 6 000 habitants, est couramment appelée la capitale de la lunette. La filière emploie 4 000 salariés dans le Jura, essentiellement sur le bassin de Morez, et est surtout composée de petites entreprises familiales de vingt à cinquante salariés. Certaines d'entre elles atteignent ou dépassent la centaine d'employés : Paget (102), Cébé (116), Chevassus (160). L'Amy avec deux sites dépasse les 400 (300 à Morez, 100 à Poligny). La lunetterie jurassienne réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs. Elle produit 54 % des lunettes en France dont près de la moitié est exportée. L'autre grand pôle de la lunetterie est situé dans le département limitrophe de l'Ain, à Oyonnax où se trouve la plastic Valley. Morez est plutôt spécialisée dans les montures en métal, Oyonnax dans les montures en plastique.

Le Monde

S U P P L E M E N T

La romance du fou chantant

La page n'étonne plus, pas même est tournée, Charles des tours Eiffel sautant les rivières à Trenet a quitté la France pieds joints ? Son art était celui du décalage pour un pays curieux et constant, du déplacement des idées. Une précieu- lointain, dont nul ne sait se alchimie qui permet aujourd'hui à chaque quelles fantaisies le poè- Français de connaître au moins par cœur l'un de te chanteur va tirer. Y ses refrains. Un esprit music-hall d'une extrême trouvera-t-il ce peuple de marquises diaphanes, modernité. On peut, évidemment, prendre *Papa statues de cire fondant dans les bras du poète, de pique et maman coud* comme une chanson cou- facteurs planants, de maris jaloux que rien turière. Mais on peut aussi y trouver un exercice de psychanalyse appliquée, scène primitive et mère abusive, « *la nuit, j'entends leur machine qui gémit au grenier* ». Trenet la joie, Trenet l'humour, Trenet la voix a mis du swing dans notre quotidien et nous a sommés de prendre des distances face à nos misères enfouies, lui, le petit pensionnaire séparé des siens par les hauts murs de l'internat, qui se consolait en écoutant des cantiques.

Discographie et bibliographie

● **Disques**
Charles Trenet et ses premiers interprètes, 1932-1944, 1 CD Les Etoiles de la chanson, coll. « André Bernard », Music Memoria/Virgin.
Anthologie, 1937-1963, un coffret de 8 CD EMI.
Anthologie II / Raretés et inédits, un coffret de 6 CD EMI.
Intégrale Charles Trenet. 1933-1936 : Charles et Johnny ; 1934-1938 : Y'a d'la joie ; 1937-1941 : Boum ! ; 1941-1943 : Que reste-t-il de nos amours ? ; 1943-1947 : La Mer, 5 doubles CD Frémeaux & Associés/ Night & Day).
Le Fou chantant en public, vingt-cinq titres enregistrés, le 26 septembre 1987, au Théâtre des Champs-Elysées, 1 CD EMI.
Mon cœur s'envole, 1 CD Rozon/WEA Music.
Fais ta vie, 1 CD Rozon/WEA Music.
Les poètes descendent dans la rue, 1 CD Juste pour rire/WEA Music.

● **Charles Trenet écrivain**
Dodo Manières, Albin Michel, 1939.
La Bonne Planète, Brunier, préface de Jean Cocteau, 1949.
Un noir éblouissant, Grasset, 1965.
Mes jeunes années racontées par ma mère et par moi, Robert Laffont, 1978.
Pierre, Juliette et l'Automate, Robert Laffont, 1983.
Dodo Manières et *La Bonne Planète*, Michel Lafon, 1988.

● **Bibliographie**
Trenet, le siècle en liberté, de Richard Cannavo (Hidalgo, 1989).
Florilège de la chanson française, de Jean-Claude Kein (Bordas, coll. « Les compacts », 1989).
Charles Trenet, de Michel Perez (Seghers, coll. « Poésie et chansons », 1964).
Charles Trenet, de Pascal Bussy (Librio Musique, 1999).
« Charles Trenet » (revue littéraire mensuelle *Europe*, 1996).

Affiche du film « Romance de Paris », de Jean Boyer (1941), qui connaîtra un succès commercial immense durant la période de l'Occupation.

Publicité des disques Columbia, la maison où Charles Trenet enregistre, en 1937, son premier 78-tours sous son nom.

Dès 1938, Christian Stengel réalise « Je chante », le film, alors que la chanson éponyme est sur toutes les lèvres d'une France sérieusement troublée par la montée des périls européens.

Soixante-dix ans d'airs du temps

Novembre 1999, Salle Pleyel. Trois âges, au moins, d'une population sont soudés grâce au petit génie d'un chanteur qui assume les trois quarts de siècle de son règne

C'ÉTAIT en novembre 1999, Salle Pleyel. Trenet se tenait debout sur le pas de sa loge. Lui qui avait réclamé une chaise pour ses ultimes adieux à la scène (un cycliste l'avait renversé, disait-il, au bois de Vincennes), s'est campé droit, en polo laissant voir ses bras rosis par le grand âge, plus détendu que jamais.

Le « fou chantant » ne courait plus après ses vertes années, comme lors de ses adieux de 1993, à l'Opéra-Bastille, cheveux teintés d'iode, joues trop lisses, yeux riboulant façon ABC 1937. C'est débarrassé de ses ironies cinglantes, en retraité sous les platanes de Narbonne, qu'il assumait les trois quarts de siècle qu'avait duré son règne, tout au bonheur familial de voir enfants et petits-enfants accompagner les grands-parents au rendez-vous des souvenirs.

Chacun aura gardé les siens. Pour les gamins de la débâcle de juin 40, le premier air s'envolait au firmament. La *« onze-traction »* roulait vers les plages du Cotentin. Les vacances commençaient avec deux mois d'avance. La mer serait-elle assez chaude pour piquer une tête ? Question déplacée, par rapport à l'inquiétude pour les pères mobilisés, pour les enfants mâles dont on disait que les Allemands couperaient les mains. Par chance, le phono familial avait été admis en surcharge, in extremis.

D'un grésillement nasillard sortait une voix de gorge gaie, sautillante de confiance dans le lendemain pourtant si chargé de nuages. Le *« soleil »* avait *« rendez-vous avec la lune »* ; *« Papa »* disait qu'il avait *« vu ça, lui »*. Le pronom « lui » était là pour rimer avec le verbe « luire », et on se doutait que le « ça » cachait autre chose qu'une simple éclipse. Il était suggéré que les adultes en avaient vu d'autres – la guerre de 14, peut-être.

Devant le désastre, au milieu des rendez-vous vraiment manqués de *Vous qui passez sans me voir,* et des relents d'huile chaude, la vie revenait, des promesses d'insouciance perçaient, avec de la paille dans les cheveux. Dès que jaillit à nouveau le do-ré-mi, mi-mi-mi-sol..., soixante ans après, l'émotion remonte, intacte dans sa gangue d'effroi.

Ce sera vrai des titres suivants. *Papa pique et maman coud* illumine à jamais de son saugrenu la mémoire de 1941, noirâtre comme un fond de tunnel. *Que reste-t-il de nos amours ?* ressuscite 1942 plus sûrement que la niaiserie de *Mademoiselle Swing*, des *Excellents Français* de Maurice Chevalier, ou la langueur de *Je suis seule ce soir*, de *J'attendrai*. L'approche de la Libération se fête mieux avec les allitérations de *Débit de l'eau* qu'avec *Le Petit Vin blanc* aux caboulots éteints.

Après la guerre, Piaf reprendra sa place, la première, Montand montera, en cow-boy et à bicyclette, sur un monceau de *Feuilles mortes*, Line Renaud ouvrira sa *Cabane au Canada* ; mais l'envie de rire pour rien que donnent les chefs-d'œuvre du genre, c'est encore à la loufoquerie de *Voulez-vous danser grand-mère ?* qu'on la devra. *La Mer* dansera le long des golfes clairs, avec l'évidence d'un hymne. Le tiédissement des années 50 envers Trenet, et l'exil américain n'empêcheront pas les come-back, réussis comme ces amours qu'on croyait enfuies et qu'un rien ranime.

Le mystère de la chanson populaire reste mal élucidé, sinon on saurait fabriquer les « tubes » à coup sûr. Mais on le devine quand elle réussit tellement bien à souder des millions de biographies privées que les contemporains de *Boum !* et de Munich se flairent, coïncident, voient dans leurs fredonnements un signe de ralliement, au-delà des écarts de la vie. On dirait que l'air des temps successifs s'y condense et qu'il s'exhale à toute visite nouvelle, comme la madeleine de Proust (rassie à force de servir), ou comme ces fleurs séchées, plutôt, qu'une goutte de pluie suffit à rendre à leur éclat, à leurs parfums d'origine. De proche en proche, c'est toute une population, sur trois âges au moins, qui se retrouve soudée, comme par les romances ou les marches qui ont signé l'art d'aimer et de mourir de siècles entiers.

Le secret de cet accord secret avec une époque, destins singuliers et pluriels confondus, nous l'avons cherché, le soir de Pleyel, avec Jacqueline de Romilly, l'helléniste, qui ne pensait pas déchoir à se souvenir en compagnie de *Y a d'la joie* comme avec Thucydide – *« ce n'est plus de nos âges »,* souriait-elle en apprenant que le chanteur, son contemporain, demandait le secours d'une chaise. Sans doute se sont fécondés, comme chez Ventura et Mireille, l'irruption du jazz, des *standards* américains dociles aux accompagnements en « anatoles » (do, la7, ré7, sol7) et, côté paroles, le « n'importe quoi » chahuteur des surréalistes, d'un Max Jacob, ami et inspirateur du chanteur, à qui fait penser son roman déjanté *Un noir éblouissant*.

Mais il y a d'abord le petit génie de Trenet, fait de refus de sérieux, de syllabes taillées dans la joie de vivre, joie inentamable, inentamée jusque devant l'évidence d'avoir à lever une dernière fois son feutre rond et chiffonné, à fermer bientôt ses yeux de fête.

Bertrand Poirot-Delpech

Daniel Nevers, historien du jazz et de la chanson

« Le jour où Charles Trenet est devenu indémodable »

NÉ À PARIS *le 19 juillet 1946, Daniel Nevers est docteur en philosophie et diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques (Idhec), historien du jazz, de la chanson et du disque. Il a été l'auteur de nombreux articles dans des revues spécialisées de jazz, producteur d'émissions pour France-Musique de 1975 à 1995, tout en menant une activité de directeur artistique pour plusieur firmes phonographiques (RCA, Pathé-Marconi...). Il collabore depuis plusieurs années avec des éditeurs indépendants spécialisés dans la réédition de documents de jazz et de chanson. Il est responsable de l'*Intégrale Charles Trenet *pour Frémeaux & Associés.*

« Dans un texte de présentation de l'*Intégrale Charles Trenet*, vous évoquez la "révolution Trenet". En quoi consiste-t-elle ?

– Il faut d'abord souligner que Trenet ne tombe pas du ciel. Il arrive à l'époque des revues, du music-hall influencé à la fois par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Mistinguett et Maurice Chevalier sont l'équivalent des stars d'aujourd'hui, le duo Pills et Tabet a beaucoup de succès, comme Mireille ou Jean Sablon. Trenet est issu de cette tradition, et il émerge de ce bouillonnement.

» Assez rapidement, dès le duo avec Johnny Hess, il est l'auteur et l'interprète de ses chansons, ce qui est nouveau – même si Fragson, par exemple, était auteur-compositeur –, car on valorisait alors le rôle du parolier. Trenet, lui, pense aux mots et à la musique comme un tout. De ce fait, il est assez rare qu'il chante les chansons d'un autre. Lorsque cela arrive, il a coutume de dire : "J'aurais dû l'écrire avant vous", sans que l'on sache très bien s'il s'agit d'un clin d'œil ou d'un peu de jalousie.

– Comment a-t-il abordé le jazz ?

– C'est un esprit curieux, cultivé. Il écoute du jazz dans les clubs parisiens, il se tient au courant, achète des disques. La musique américaine de l'époque, celle qui accompagne les spectacles de Broadway, de Hollywood, c'est ce que l'on appelle le swing. La plupart des studios d'enregistrement vont employer des musiciens de jazz jusque dans les années 1970. Je pense que si Trenet était arrivé dans les années 1950, c'est plutôt le bop ou le jazz cool qui l'auraient influencé, comme cela a été le cas pour Serge Gainsbourg ou Claude Nougaro. Ce rapport étroit avec la musique est avant tout pour lui un moyen de faire sonner les mots. Il y a des trouvailles dans leur agencement, ce sont des termes simples, qui ont un rythme propre.

– Il y a aussi la justesse, la puissance de la voix...

– Du point de vue du souffle, c'est parfait. Trenet chante juste, reprend sa respiration de manière insensible. Les pauses sont prévues, organisées dans l'écriture. Cela n'a pas trop bougé en vieillissant. Il y a aussi chez lui une décontraction naturelle qu'il a sans doute trouvée chez Maurice Chevalier et qu'il a adaptée.

– Quand forge-t-il son répertoire ?

– Au début de la seconde guerre mondiale, il a déjà enregistré les chansons qui ne le quitteront quasiment plus, ou en tout cas avec lesquelles il va être systématiquement identifié : *Y'a d'la joie*, *Je chante*, *J'ai ta main*, *Vous êtes jolie*, *Boum !*... Durant l'Occupation et les mois d'après-guerre, il y aura *Que reste-t- il de nos amours ?*, *Douce France*, *La Mer*... Après le duo avec Johnny Hess, Trenet est devenu une grande vedette. Il devait d'ailleurs partir aux Etats-Unis fin 1939, à la demande d'un des plus importants imprésarios, William Morris. Ce qu'il fera vers la fin de l'année 1945, puis à plusieurs reprises, en 1946, 1947.

– Pourquoi Trenet est-il souvent considéré comme le moderne par excellence ?

– Moderne, farfelu même, il l'est jusqu'au début des années 1950. Ensuite il y a Yves Montand, Georges Brassens, Jacques Brel, Léo Ferré. La chanson évolue, porte un regard plus systématique sur la société. Même si Trenet peut se montrer parfois ironique, ce n'est pas quelqu'un qui intervient dans le débat social et politique. Il devient alors en quelque sorte indémodable. Son public vieillit en même temps que lui. Les années 1960 et 1970 sont des périodes de creux, d'éclipse même. C'est à ce moment que se dessine cette image de poète officiel un peu agaçante qui sera renforcée dans les années 1980. Cela gomme son aspect lunaire, l'univers un peu irréel et rêveur, et en même temps le tragique, la présence de la mort et de la nostalgie des années d'enfance ou d'adolescence qui sont souvent inscrits dans ses textes. »

Propos recueillis par Sylvain Siclier

Je Chante !

Quelque temps après son installation à Paris, en 1930, où il veut étudier le dessin et l'architecture aux Arts déco, Charles Trenet devient l'ami de Jean Cocteau. Cette amitié durera plus de trente ans, jusqu'à la mort du poète en 1963 à Milly-la-Forêt. A Paris, Trenet habite à Montparnasse et devient l'une des figures emblématiques de la bohème parisienne à laquelle Jean Cocteau l'initie. Il a dix-huit ans, des rêves de romancier dont il fait part à un nouvel ami, le poète Max Jacob. Sa vie comme son génie seront pour longtemps une source d'inspiration.

A l'Olympia, la salle parisienne où le chanteur fait ses premiers adieux à la scène, en 1975. Trenet déclare alors : « Je suis sur les planches depuis fort longtemps. Je leur ai tout sacrifié. Jusqu'ici j'ai rêvé ma vie, maintenant je voudrais vivre mon rêve… ». A partir de 1982, il renouera régulièrement ce contact direct avec le public.

Le siècle de Charles Trenet

« *Il faut garder quelques sourires pour se moquer des jours sans joie.* » Près de 900 titres déposés à la Sacem, soixante ans de carrière, une quinzaine de standards somptueux diffusés à travers le monde : Charles Trenet, de *La Mer* à *L'Ame des poètes* et *Fleur bleue,* aura rempli dans ce siècle son rôle de poète populaire, avec verve et fantaisie. Né à Narbonne le 18 mai 1913, fils d'un notaire violoniste à ses heures, Charles Trenet passe une partie de son enfance et de son adolescence à Perpignan. Vers l'âge de treize ans, il y rencontre le poète Albert Bausil, fondateur de l'hebdomadaire *Le Coq catalan,* auquel ont collaboré Max Jacob et Jean Giono. Trenet y fait ses premières armes de poète, et se découvre des affinités profondes avec le théâtre, le rire et la littérature, porté par le goût de la provocation et du canular de la « tribu Bausil ».

Renvoyé en 1928 du lycée de Perpignan pour injures au surveillant général, il part pour Berlin, où vit sa mère, Marie-Louise, qui a épousé en secondes noces le scénariste et réalisateur de cinéma Benno Vigny. Dix mois durant, il y fréquente une école d'art, y rencontre les célébrités de la capitale allemande, de Fritz Lang à Kurt Weill, écoute George Gershwin et Fats Waller. C'est pour lui une période de découvertes tous azimuts, dont il gardera une empreinte définitive.

A son retour en France – il a seize ans –, il se rapproche davantage d'Albert Bausil, peint, prépare un roman, s'identifie totalement au monde des arts. A l'automne 1930, il fait part à son père de sa décision de monter à Paris : il veut étudier le dessin et l'architecture à l'Ecole des arts décoratifs. Il s'en écartera vite, mais continuera sa vie durant à dessiner et peindre. C'est lui qui concevait ses affiches.

Trenet est pris à Paris dans un tourbillon dont il ne sortira plus avant longtemps. Engagé comme assistant de metteur en scène par Jacques de Baroncelli aux studios de Joinville, il y rencontre Antonin Artaud, alors acteur d'Abel Gance, qui lui livre les clefs de son étrange univers. Trenet, dont le *Mercure de France,* alors dirigé par Paul Léautaud, publie les premiers poèmes, a des soucis littéraires. Il voudrait faire éditer ses premières œuvres, deux romans, *Dodo Manières* (éd. Albin Michel, 1940) et *La Bonne Planète* (éd. Brunier, 1949), plus une fantaisie historique, *Les Rois fainéants.*

> Il vit à plein la bohème de Montparnasse, passe ses soirées à la Coupole ou au Bœuf sur le toit en compagnie de Cocteau, qui lui présente Max Jacob, vite devenu l'ami et l'inspirateur

Mais ce jeune homme alerte et imaginatif, fou de poésie, vit à plein l'époque bohème de Montparnasse. Il passe ses soirées à la Coupole ou au Bœuf sur le toit, en compagnie de personnages comme Jean Cocteau, qui lui présente Max Jacob, vite devenu l'ami et l'inspirateur. « *Mes dix-huit ans buvaient aux sources de son génie. J'aimais son ironie légère, sa foi, ses réserves mordantes, ses rêves tant de fois copiés depuis. Il était bon, fantasque, irréel* », écrit-il. Hasards de la vie (*La Polka du roi,* inspirée à Trenet par la claudication passagère du poète) ou convergences de vues (l'humour, le maniement de l'allitération, les visions primitives empruntées au monde de l'enfance) nourrissent l'imaginaire de l'auteur-interprète. Max Jacob gravite au centre d'un univers poétique où Léon-Paul Fargue, Philippe Soupault, Jean Cocteau déconcertent l'esprit de sérieux, la culture élitiste et la grammaire stricte. En joyeuses équipées, les poètes vont au spectacle : ils y applaudissent Georgius, Maurice Chevalier, Mistinguett, Marie Dubas, Damia.

En 1932, Benno Vigny revient à Paris avec Marie-Louise, pour y tourner *Bariole* (en coréalisation avec Max Reichman). Le film, à vocation musicale, réclame quatre chansons. Charles, auteur en herbe, s'y essaie en s'inspirant de l'air du temps. En janvier 1933, à vingt ans, il passe l'examen d'auteur à la Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique (Sacem). Il ne connaît pas le solfège et sa carrière dans la chanson ne débutera véritablement que par sa rencontre avec le jeune pianiste Johnny Hess, qui joue dans un club de jazz à la mode, le College Inn de la rue Vavin.

La mode est aux duos, au swing naissant. Jean Tranchant, dont les compositions évoquent « *des joies simples au cœur d'une nature familière* », Mireille et Jean Nohain insufflent une nouvelle vigueur aux variétés. Gilles et Julien (Jean Villard et Aman Maistre) créent un style, satirique, engagé. Pills et Talbet *(Couchés dans le foin…)* font un tabac. Charles écrit, Johnny compose. On retrouve aussi l'ami Bausil, auteur des paroles de *Sur le Yang Tsé-kiang,* chanson extravagante, destinée à devenir le point fort du spectacle que les deux compères, réunis en duo, Charles et Johnny, s'apprêtent à monter. En attendant la gloire, ils élaborent des messages publicitaires pour Radio-Cité. « *Pas de santé sans le thé des familles. Non, pas de santé sans ce thé* », etc.

LES voilà bientôt engagés au Palace par Henri Varna, qui dirige également le Casino de Paris. Non pas que cette figure du spectacle parisien ait cru une seconde à leur talent. Mais la chance leur avait souri. Au moment où l'audition tournait au fiasco, Mistinguett est passée dans la salle : « *Engagez-les, Henri, ils sont si mignons…* » Les débuts du duo au Palace sont catastrophiques. Ils chantent (blazer rouge vif, pantalon blanc), les spectateurs parlent haut, dînent, se lèvent. Trenet claque la porte. On admire sa force de caractère, mais on déplore son dangereux coup de tête. ●●●

Je chante soir et matin,

Je chante sur mon chemin,

Avec le pianiste Johnny Hess (ci-contre), de trois ans son cadet, Trenet forme le duo Charles et Johnny, en partie inspiré du modèle des duettistes Pills et Tabet, très en vogue au début des années 1930. De 1933 à la fin de 1936, Charles et Johnny enregistrent plusieurs chansons, se produisent dans différents cabarets parisiens puis dans les grandes salles, comme Le Lido et Bobino.

En 1945, Charles Trenet part aux Etats-Unis, le pays de Gershwin qu'il a tant admiré. Il achètera un appartement à New York et tutoiera l'Empire State Building. Jusqu'en 1954, année de son retour à Paris, Trenet se produira sur les scènes nord et sud-américaines.

●●● Il n'en a cure. Le duo, en rodage, se refait une santé au Fiacre. Un cadre au goût des duettistes, où ils se produisent juste avant Fréhel, pour qui Charles écrit *Le Fils de la femme-poisson*. Engagés pour une semaine, ils y resteront plusieurs mois. Car il y a quelque chose de pétillant, de drôle, une énergie neuve chez ces deux individus joueurs et romantiques à la fois, qui s'appuient sur les chansons d'hier, réalistes et sentimentales, et construisent une nouvelle vision du monde en les parodiant. Charles et Johnny signent un contrat avec la firme Pathé et enregistrent seize titres – java chinoise, fox-trot, ronde, slow-fox... – au cours de l'année 1934. Du duo, Jean Sablon, vedette adulée des années 1930, crée *Rendez-vous sous la pluie* (avec Django Reinhardt), mais surtout *Vous qui passez sans me voir*. Succès foudroyant. Les salles s'ouvrent : le Lido, Bobino, les Deux-Anes. Les tournées s'enchaînent à travers la France...

Trenet commence à asseoir sa réputation d'auteur. Il fait alors la connaissance de Mireille, de l'éditeur musical Raoul Breton et de sa femme, dite « la Marquise », qui l'aideront et l'influenceront tout au long de sa carrière. A la fin de 1936, Ray Ventura et ses Collégiens font danser la France sur *Madame la Marquise, Ça vaut mieux que d'attraper la scarlatine* (de Paul Misraki). Trenet met fin au duo Charles et Johnny pour cause de service militaire. Le voici soldat de deuxième classe à la base aérienne d'Istres. Quelques mois plus tard, en 1937, Gershwin meurt. La guerre menace et Paris vit au rythme de l'Exposition universelle. Aux arrêts, pour cause de cheveux longs ou de virées nocturnes prolongées, Trenet écrit *Fleur bleue* ou encore *Je chante* (la musique est de Paul Misraki). De corvée de balayage, il compose *Y'a d'la joie*.

Muté à sa demande à la base de Villacoublay, il renoue avec ses amis parisiens. Raoul Breton et Mistinguett parviennent à convaincre Maurice Chevalier de chanter *Y'a d'la joie*, une drôle de chanson *« sans queue ni tête »* qui *« parle d'une tour Eiffel qui part en balade »*, ce qu'il fait au Casino de Paris quelques mois plus tard, un peu à contre-cœur. Le succès est immédiat. Maurice Chevalier en prendra ombrage. Dans la foulée, Yves Montand, qui débute à Marseille, intègre *C'est la vie qui va* à son répertoire.

En octobre 1937, libéré de ses obligations militaires, Trenet se décide, toujours sur les conseils de Raoul Breton, à commencer une carrière de chanteur solo, d'abord à Radio-Cité, puis au Tyrol, le cabaret du Grand Hôtel à Marseille, enfin sur la scène de l'ABC, où il triomphe en vedette américaine de Lys Gauty. Trenet sort son premier 78-tours chez Columbia, avec deux titres : *Je chante* et *Fleur bleue*. Avec ces ritournelles empreintes de poésie légèrement surréaliste et absurdement légères, Trenet ajuste son style : swing américain, fox-trot et valse-musette pimentée d'une pincée de Provence.

TRENET prend un grand chapeau, y mélange follement les mots, les images, les rêveries vagabondes, les met en musique en s'appuyant sur les onomatopées et les contrepèteries. Dans un univers musical gominé où l'on roule encore abondamment les « r », dominé par Tino Rossi, Reda Caire ou le réalisme noir de Fréhel et Marie Dubas, il affiche une modernité cinglante, en symbiose avec l'esprit de 1936, des congés payés, des dimanches ensoleillés à la campagne, des premières vacances en bord de mer.

Le chanteur s'est inventé une image en forme de bulles de champagne : chapeau rond rabatu en arrière comme une auréole (*« pour casser un visage trop rond »*), œillet rouge à la boutonnière, complet-veston et sourire éclatant – le modèle en serait un Mercure, portant casque relevé et petites ailes aux pieds, qui ornait la façade de l'hôtel de Noailles sur la Canebière, où Charles se promenait. Ce « fou chantant », qui saute sur le piano, mélange avec énergie la province française d'avant guerre, en pleine mutation, avec les apports, le rythme et les allures décontractées de l'Amérique. La France s'enflamme. *« Trenet, le chapeau en auréole, plane au-dessus des nuages. Il vole et l'on ne sait pas exactement si c'est lui qui porte des ailes ou si ce sont les ailes qui le portent »*, écrit Cocteau.

DE lourds nuages s'accumulent sur l'Europe. Fin 1939, après un passage comme vedette à l'ABC, Trenet est mobilisé. Il rejoint la base de Salon-de-Provence, où il restera pendant la « drôle de guerre ». Tout comme Damia, Maurice Chevalier ou Ray Ventura, il tâte du Théâtre aux armées, triomphe avec *Mam'zelle Clio*, *Le Soleil et la Lune*. En juin 1940, il obtient d'être démobilisé, sous un prétexte qui confine à la moquerie : *« Agriculteur, doit aller planter ses pommes de terre dans sa propriété de Juan-les-Pins. »* Il y habitera sa nouvelle villa pendant quelques mois avant de repartir vers Paris, occupé par les Allemands. Alors que la France fait ses premières tentatives de swing sur *In the Mood* de Glenn Miller, Trenet compose *Papa coud et Maman pique* pour Edith Piaf, une chanson *« trop compliquée »* qu'elle ne parviendra jamais vraiment à interpréter.

Selon la presse collaborationniste, Trenet ne serait que l'anagramme de Netter. Il est sommé de faire la preuve, sur quatre générations, de sa non-judaïté. Il s'exécute, démarche qui lui sera plus tard lourdement reprochée, ainsi que sa décision de continuer les spectacles (notamment sa participation à la revue *Quartier latin* aux Folies-Bergère) pendant les années d'Occupation, ou encore celle d'accepter, comme Piaf et Chevalier, de partir en Allemagne en 1943 à la demande des autorités du Reich pour soutenir le moral des prisonniers français et des travailleurs du STO. Au Winter Garten de Berlin, Piaf entonne *D'l'autre côté de la nuit*, Trenet *Douce France*.

C'est la guerre. Django Reinhardt, que l'on retrouve sur certains enregistrements du « fou chantant », fait passer le virus *Nuages* dans les mœurs. Trenet compose *La Mer* en 1943, dans le train qui l'emmène à Perpignan, en compagnie de Roland Gerbaud et du pianiste Léo Chauliac, son accompagnateur. Une chanson qu'il trouve alors trop *« solennelle et rococo »* et qu'il range au placard, pour ne la sortir qu'en 1946, sur l'insistance de Raoul Breton. Puis c'est la Libération. Trenet, qui raconte qu'il a été blessé par des membres de la Gestapo venus l'interroger dans sa villa de La Varenne, fait sa rentrée en boitant sur la scène de l'ABC.

Charles Trenet sort sain et sauf des années sombres. Effleuré par les événements, dont il a saisi quelques bribes au vol, vite transformées en chansons aériennes. Du Front populaire, de la guerre, comme de toutes les transformations politiques du siècle, il ne retiendra que des images, des mots, des sensations. Le talent fera le reste. En pleine guerre froide, il se prend d'amour pour l'Amérique. Salvador Dali, alors aux Etats-Unis, avait prophétisé en 1942 : *« Ne continuez pas à pleurer votre Gershwin, la France a le sien, elle vous l'enverra lorsque les Barbares l'auront désenvahie : il s'appelle Charles Trenet. »* En 1945, le Français catalan part à New York, après un triomphe au Bagdad, à Paris (Yves Montand est en première partie). Des cabarets « dîner-spectacle » à Broadway, l'ascension américaine est rapide. Il compose une « symphonie », *Un Parisien à New York*, dans un style peu habituel.

Je chante, je vais de ferme en château

Sur la scène, Trenet donne invariablement la mesure de son talent (ici en 1942) : il porte toujours le même complet-veston, rehaussé d'un œillet rouge à la boutonnière et ne ménage jamais ses forces.

Avec Piaf, en 1947 à Paris. Trenet a écrit pour elle « Papa pique et maman coud » qu'elle ne chantera que deux ou trois fois. Au premier plan, la partition de « Tombé du ciel », une chanson écrite par Trenet dont Jacques Higelin reprendra le titre bien des années après pour l'un de ses disques.

Le voici dans un univers qui lui est relativement familier, celui de George Gershwin, de Duke Ellington, de Louis Armstrong, le premier musicien qu'il rencontrera là-bas, ou de Chaplin, avec qui il se lie d'amitié. Charles Trenet aime l'Amérique : *« On y a toujours l'impression de ne pas perdre son temps, même quand on flâne. »* Il achète un appartement à New York, filme inlassablement en amateur passionné les enseignes de Broadway.

Il chante *La Mer* en anglais *(Beyond the Sea),* et le public américain en fait un standard de la chanson. Il sillonne le pays jusqu'en Californie, passe par les fourches Caudines du FBI, défenseur du puritanisme ambiant, se prend d'amour pour Hollywood, mais renonce à y travailler après quelques tentatives de collaboration avortées. Après deux ans d'illuminations, ce sera l'Amérique du Sud, Rio de Janeiro.

VOICI Trenet deuxième manière : le chanteur français a dans la tête des images de nouveau monde, un grain de folie supplémentaire, de nouvelles envies de swing et une pincée de nostalgie. Sur un coup de tête, il rentre alors à Paris plutôt qu'à New York. L'existentialisme bat son plein dans les caves de Saint-Germain-des-Prés. Trenet fait à Paris des passages de météore, toujours glorieux, toujours adulé. Il parcourt le continent américain, puis s'arrête au Canada. Au Québec, il trouve une seconde patrie : *« Les gens sont chaleureux, enthousiastes. »* Pendant trois ans, Trenet chantera avec un entrain renouvelé, de Montréal aux Laurentides, composera avec une nouvelle inspiration *(Dans les pharmacies).*

De retour en France en 1954, il poursuit une carrière brillante, du Théâtre de l'Etoile, de l'Olympia (en 1955, où son tour de chant s'enrichit de nouveaux titres : *Route nationale 7, A la porte du garage, Moi, j'aime le music-hall*) au Casino de Paris. En 1955, Cocteau, devenu académicien, fait un discours lors de la remise d'un disque d'or peu habituel (pour fêter vingt ans de collaboration avec Pathé-Marconi et 10 millions de disques vendus) chez Maxim's : *« A peine déroules-tu un fil mélodique, et le voilà qui s'accroche de l'un à l'autre, de cœur en cœur comme le fil de la vierge entre les branches. »* Immuable, toujours égal à lui-même, fidèle au style inventé dans l'entre-deux-guerres, Trenet vit désormais sur son acquis.

Au début des années 60, le rock et bientôt la vague yéyé submergent la France. Trenet continue de tourner dans l'Hexagone et à travers le monde. Puis il prend une semi-retraite consacrée à la peinture dans sa propriété de La Varenne. Il publie un roman, *Un noir éblouissant*, chez Grasset. Trenet entame une période noire, émaillée d'anecdotes désagréables, où il révèle, sous les apparences sympathiques et désormais célèbres du « fou chantant », un caractère plus aigri. Il y a des procès pour plagiat qu'il intente (réglés à l'amiable, l'un contre Claude François, un autre contre Charlie Chaplin), les accusations troubles (la majorité légale des jeunes gens en France est fixée à vingt et un ans) dont on l'accable et qui se soldent en justice par des non-lieux.

Trenet collectionne les maisons et les résidences secondaires à Paris, Aix ou Narbonne, passe de l'une à l'autre. Après avoir accueilli le rock d'un œil tolérant, il se fâche : *« A force d'être gentil, on finit par être suspect. Il y a cinq ans que je supporte sans rien dire les imbécillités qu'éditent les maisons de disques et que diffusent les postes de radio,* déclare-t-il dans un entretien à *L'Express. Aujourd'hui, je veux me battre. »* Passé chez Barclay, puis chez CBS, il reprend discrètement la scène, au Don Camillo. Puis retrouve l'Olympia en 1971 avec de nouvelles chansons : *Fidèle, Joue-moi de l'électrophone.* C'est dans cette salle parisienne qu'il fait ses adieux à la scène, en 1975 : *« Je suis sur les planches depuis fort longtemps. Je leur ai tout sacrifié. Jusqu'ici, j'ai rêvé ma vie, maintenant je voudrais vivre mon rêve... »*

> En 1987, au Printemps de Bourges, Jacques Higelin intronise l'idole des années 1940. Les envies de retour à la simplicité mélodique et aux textes bien ciselés font redécouvrir la parenté du grand Charles

Mais la scène est une drogue. Après un album discret, hommage à sa mère décédée l'année précédente, il replonge à Antibes au Festival de la chanson française, puis à Montréal en 1982 pour une soirée de gala, et reprend du service sur l'insistance d'un producteur canadien, Gilles Rozon. En 1985, l'album *Florilèges* passe quelque peu inaperçu. Mais imperceptiblement Trenet se rapproche. *« Sans lui, nous serions tous des experts-comptables »,* disait Jacques Brel. *« Que voulez-vous, je prie Trenet en son église »,* ajoute Alain Souchon.

En 1987, au Printemps de Bourges, Jacques Higelin, qui se réclame du rock et de Charles Trenet, intronise l'idole des années 40. La salle est debout. L'ovation, inattendue. Les envies de retour à la simplicité mélodique et aux textes bien ciselés, qui se concrétise dans la nouvelle vague de chanteurs des années 70 (Souchon, Jonasz, Chédid) font redécouvrir la parenté du grand Charles. Swing et jazz à la française regagnent du terrain sur le rock binaire. On entend à nouveau, venue du fond des modes, la voix de Boris Vian : *« Cette pulsation nouvelle, cette extraordinaire joie de vivre apportée par les chansons que ce garçon ébouriffé* [Trenet] *lançait à la douzaine, étaient nées de la conjoncture d'un remarquable don poétique et de la vitalité du jazz assimilée pleinement par une fine sensibilité. »*

Charles Trenet, toujours pétillant, vif et iconoclaste, revient en décembre 1989 sur la scène du Châtelet, puis, l'année suivante, au Palais des congrès, après un engagement politique relatif aux côtés de François Mitterrand et de Jack Lang lors de l'élection présidentielle de 1988.

EN octobre 1992, paraît un album, *Mon cœur s'envole*, treize nouvelles chansons où Trenet renoue avec un style qui lui est désormais éternel : le rythme, l'ironie, la tendresse, l'envol. *Quand reviendront les cigales* ou *Nagib* auraient pu se situer avant-guerre. Mais la maîtrise du genre acquise par Trenet lui permettait, en jonglant avec les mots et les images, de bâtir des mélodies indémodables. Cet homme à la voix inimitable qui incarne l'âme de la chanson française du XXe siècle à travers le monde a fêté ses quatre-vingts ans sur la scène de l'Opéra-Bastille. Puis retrouve la scène du Palais des congrès, part en tournée, se repose, fait des albums, avant de se produire Salle Pleyel en novembre 1999.

En 1995, *Fais ta vie* revendique le même optimisme, ardent et déterminé. C'est sa façon à lui de nager à contre-courant, avec un brin constant d'insolence. L'actualité fait-elle la grimace ? Trenet brandit très haut la bannière de la vie. *Fais ta vie*, tout comme le très réjouissant *Les poètes descendent dans la rue*, paru en 1999, ne néglige aucun jeu de mots : *« J'ai des mites, j'ai des mites au logis... »* Il revient encore une fois sur la tristesse d'une enfance passée au pensionnat, assume la vieillesse en la féminisant *(Le Voyage de la vieille),* écrit sur la banlieue, s'amuse et se désole, fidèle à lui-même.

Véronique Mortaigne

Johnny Hess, le comparse zazou

Ce pianiste passionné de jazz forme un duo poétique avec Trenet en composant les musiques et en initiant son partenaire au swing. Le départ du chanteur à l'armée met fin à cette collaboration

CHARLES TRENET apporta le verbe, la respiration catalane, Johnny Hess la musique et le souffle noir-américain : le duo Charles et Johnny ne fut pas seulement une passade rigolarde et *« mireillisante »*, comme le dira plus tard Trenet, mais il forgea l'identité musicale de l'auteur de *Douce France*. Né le 31 décembre 1916 à Engelberg, en Suisse, mort à Paris des suites d'une crise cardiaque le 14 novembre 1983, Johnny Hess avait pour parents Marguerite et Edward Hess, représentant pour l'Europe du Nord et de l'Ouest de la firme anglaise John Walker, fabricant de maroquinerie de luxe. La famille s'installe en France, à Levallois, au début des années 20.

A seize ans, Johnny Hess entre à l'Ecole supérieure de commerce à Paris, et joue du piano dans un cabaret de Montparnasse, le College Inn. Il y rencontre Charles Trenet, alors accessoiriste chez Pathé, jeune homme assez joufflu, alors surnommé « Bébé Cadum ». Inspirés par Pills et Tabet, les deux comparses décident de former un duo et répètent un an durant dans un studio, rue d'Alésia. Charles écrit les paroles, John compose la musique, en initiant son comparse au jazz et au swing : *« C'est un merveilleux poète, mais, sur le plan musique, il s'est toujours inspiré de moi »*, dira Johnny Hess à propos de son alter ego. Son influence sur Trenet sera en effet décisive.

Johnny Hess est un grand amateur de jazz. *Jazz-Hot*, revue créée en 1935 par Charles Delaunay et Hugues Panassié, également fondateurs du Hot Club de France, est sa lecture favorite. Il admire Armstrong, Cab Calloway, Duke Ellington, Fats Waller..., mais aussi les films de Fred Astaire et Ginger Rogers. Il collectionne les disques « swing » publiés par Pathé et le Hot Club. En entrant au College Inn, Charles Trenet, qui ne connaît pas le solfège mais possède une oreille extraordinaire, a immédiatement remarqué le modernisme, la fraîcheur du jeu de piano de Johnny Hess, rapporte Ginette Marty dans *Johnny Hess, swing zazou et sentimental*.

La greffe prend. Leur premier succès, *Sur le Yang Tsé-kiang, « java chinoise »* écrite par l'écrivain catalan Albert Bausil et composée par Johnny Hess, évoque, sur le ton de la fantaisie, l'occupation de la Chine du Nord par le Japon en 1933 et le début de la Longue Marche de Mao Tsé-toung. Car Bausil aussi aime le jazz : *« Le jazz, c'est du gin, de la moutarde, des pickles, du roat-lookum, du gaz en fuite et du vert-de-gris. Le jazz, avant tout, c'est une musique verte, rouge et jaune, tout en projecteurs... »*, écrivait-il en 1929. Sa revue, *Le Coq catalan*, ne manqua jamais de soutenir Charles et Johnny.

Le poète Trenet a vingt ans, Hess dix-huit. Ils portent des vestes rouges, des chemises à col ouvert et des pantalons blancs. *« L'un très blond, l'autre très brun, ils semblent deux boys anglais interprétant leurs propres œuvres, sportivement et avec humour »*, écrit en 1934 un critique de *La Liberté*. Les voici à l'Alcazar, au Fiacre, nouveau cabaret d'O'Dett où se produit également la grande Fréhel – Trenet lui écrit deux chansons, *Le Fils de la femme-poisson* et *La Valse à tout le monde*, qu'elle enregistre en 1936 : *« C'est la valse à tout l'monde, c'est la valse d'amour, que l'on chante partout à la ronde. »* Simple mais efficace.

Poétique, fantaisiste, très rythmé, le récital de Charles et Johnny surprend par sa jeunesse et par sa spontanéité. Le duo signe un contrat avec Pathé, s'installe au Lido, à Bobino, aux Deux-Anes, part en tournée française. Ensemble, Charles et Johnny rédigent des messages publicitaires pour Radio-Cité (*« Le sucre, c'est le sel de la vie »*). En 1935, ils écrivent *Rendez-vous sous la pluie*. Jean Sablon, grand amateur de jazz, de modernité américaine, et premier utilisateur français du microphone, l'inscrit à son répertoire après l'avoir enregistré avec Django Reinhardt et Stéphane Grappelli. Ce succès est suivi d'un triomphe, *Vous qui passez sans me voir*, chanson-phare de Jean Sablon, écrite en collaboration avec Paul Misraki, compositeur et pianiste de Ray Ventura.

« L'un très blond, l'autre très brun, ils semblent deux boys anglais interprétant leurs propres œuvres, sportivement et avec humour », écrit en 1934 un critique de « La Liberté »

Le départ à l'armée de Charles Trenet, déjà deux fois sursitaire, en octobre 1936, laisse Johnny seul. Ces quatre ans de collaboration inventive se terminent sans joie : des différends financiers, une volonté farouche de Trenet de se construire une image et une carrière seul, nuisent à la bonne entente. Tout cela, dira pourtant Johnny Hess à *Radio-Magazine* en 1938, est la faute *« d'une dame qui s'appelle Marianne... C'est une histoire de femme qui nous a séparés »* – la République et son armée.

A vingt-deux ans, le précoce Johnny Hess va devoir voler de ses propres ailes. Il chante chaque soir de l'année 1937 dans une ville d'eau ou dans une station balnéaire. Il compose *Je suis swing*, hymne zazou, écrit des chansons pour toutes les vedettes du moment, assure la direction d'une boîte nouvellement créée, le Jimmy's, où débutera notamment Henri Salvador, prend des cours d'harmonie avec Vladimir Horowitz. Après de nombreux succès, il se reconvertira dans le commerce du lavage industriel des voitures. En 1995, Charles Trenet lui dédie l'une de ses nouvelles chansons, *Johnny tu me manques*, nostalgie affichée de la période Charles et Johnny.

V. Mo.

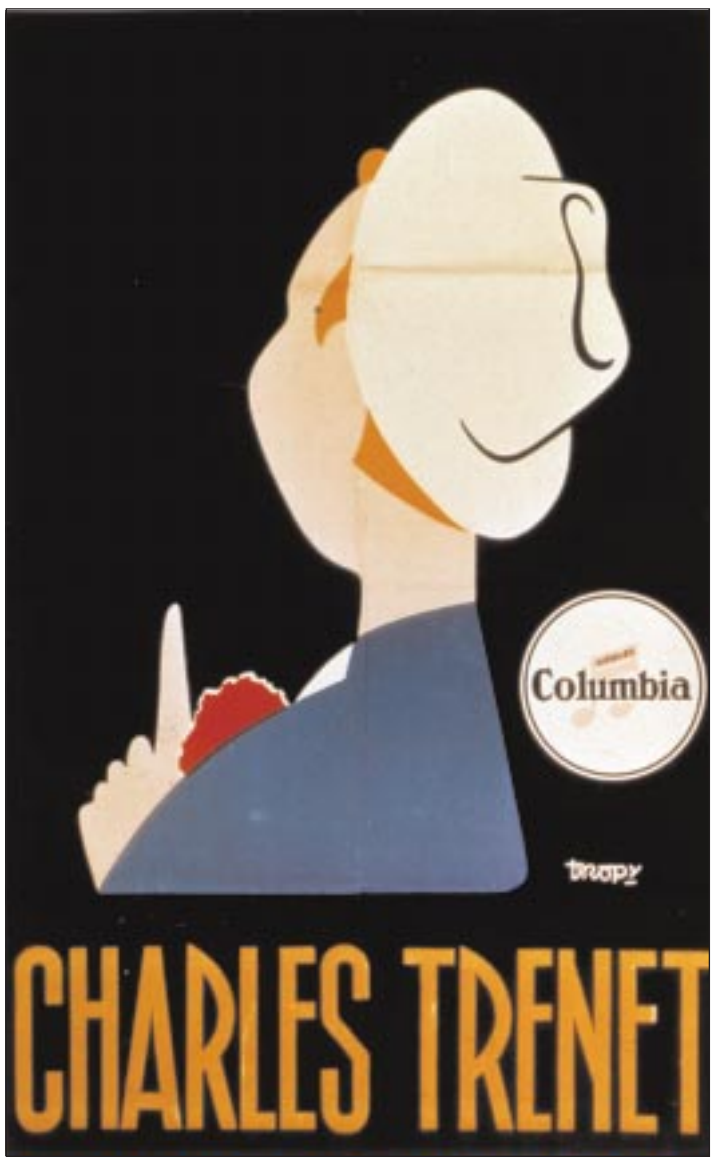

En haut, à gauche, l'affiche du film « Frédérica », de Jean Boyer (1942), réalisateur de « Romance de Paris » un an plus tôt. Tiré d'une pièce de théâtre de Jean de Letraz, le film marie la fantaisie et le vaudeville. Trenet y a pour partenaire Elvire Popesco dans le rôle principal. Mais le cinéma ne rendra jamais justice aux talents d'acteur de Trenet, cantonné à tenir toujours le rôle d'un chanteur interprétant ses succès.

Libéré de ses obligations militaires, en 1937, Trenet commence, à l'invitation de Raoul Breton, une carrière solo qui le conduit à Radio-Cité, au Tyrol, à Marseille puis enfin sur la scène de l'ABC. La presse s'emparera alors, et pour longtemps, de son image populaire et rassurante.

L'impasse du cinéma

A ce poète qui écrivit de si merveilleuses chansons sur la jeunesse, l'amour, la fantaisie, la mélancolie, le monde des objets, des fleurs et des animaux, le cinéma français n'a pas donné sa chance. Il était chanteur de variétés, il serait – comme Tino Rossi, venu à l'écran avant lui – chanteur dans des histoires coupées aux mesures du stéréotype.

Pourtant, lorsqu'il débute au cinéma en 1938, Charles Trenet est l'auteur du scénario, des dialogues et des chansons de *La Route enchantée*. Fils aîné d'un professeur de mathématiques dans une petite ville de province, il part, avec son jeune frère, à la recherche de la « route enchantée » qui conduit au château du trésor et de la belle. Las, on lui donne comme réalisateur Pierre Caron, l'un des pires tâcherons de l'époque, qui bâcle le film, bousille le scénario par des gags éléphantesques. Trenet sauve néanmoins ce qui peut être sauvé. Avec son petit chapeau rejeté en arrière sur ses cheveux blonds frisés, il ressemble à ce funambule qu'il est en scène, mais aussi... à Harpo Marx.

CHARMANT ET LÉGER

La même année, *Je chante*, qui porte le titre de sa chanson fétiche, a bien meilleure allure. Louis Chavance et René Wheeler ont travaillé au scénario de Christian Stengel, réalisateur débutant qui se trouve un style dans ce qu'on n'appelle pas encore la « comédie de collège ». Trenet, jeune compositeur cherchant à percer, est le neveu du directeur indélicat d'une institution pour jeunes filles. Il va la sauver de la catastrophe et s'éprendre d'une des élèves (Janine Darcey). C'est charmant, léger, bien mené, et Trenet transpose là-dedans son personnage de « fou chantant » endiablé, symbole de la jeunesse moderne et des derniers beaux jours de l'avant-garde.

On le retrouve en 1941, dans *Romance de Paris* (encore un titre de chanson) qui marque un changement important. Un personnage de prolo en casquette comme Maurice Chevalier en avait joué autrefois, aimant bien sa vieille mère obsédée par l'idée qu'il pourrait devenir artiste comme son père, feu follet vite éteint. Il s'éprend d'une jeune fille dont le père, justement (Robert Le Vigan en ganache !), est un mauvais sujet du spectacle. A Trenet de prouver – et il le prouve – qu'on peut être un chanteur de talent et avoir de la morale et de bonnes mœurs.

Le réalisateur, Jean Boyer, est un artisan qui ne manque pas de qualités lorsqu'il ne tourne pas trop vite. Or il s'agit d'une production Pathé assez ambitieuse dans laquelle les scènes de revue ont un certain luxe. Et Jacqueline Porel est plus précieuse que les douces oiselles de 1938.

En 1942, Charles Trenet rencontre à nouveau Jean Boyer pour *Frederica*. Le scénario, inspiré d'une pièce de Jean de Letraz, est astucieux. Un chanteur-compositeur s'apprête à épouser une pimbêche, alors que la fiancée de son ami est amoureuse de lui. En composant ses chansons, il s'est épris d'une femme imaginaire à laquelle il a donné le nom de Frederica. Il lui envoie des lettres à travers le monde. Or une Frederica existe bien. C'est une femme séduisante et incandescente : Elvire Popesco, pour tout dire. Embrouilles de vaudeville, au bout desquelles notre Trenet choisit de rester célibataire et fidèle à un seul idéal : la chanson. Si la mise en scène, fort banale, ne soulignait pas constamment l'origine théâtrale du sujet, *Frederica* aurait été le meilleur film de Charles Trenet.

Ce qui revient, finalement, à *Adieu, Léonard* (1943), malgré le malentendu engendré par la présence du chanteur dans un film de Pierre Prévert – écrit avec son frère Jacques –, dont les personnages principaux sont une fripouille (Pierre Brasseur) et un pauvre bougre (Carette) obligé, par l'autre, d'assassiner son cousin Ludovic (Trenet en rêveur et poète qui gaspille l'argent convoité par Brasseur en accueillant et entretenant, chez lui, des vagabonds, des Gitans et des représentants des « petits métiers »). S'il est vrai que Trenet a été imposé au producteur André des Fontaines par Pathé, qui distribuait le film, il a servi parfaitement les intentions des frères Prévert et apporté à leur surréalisme satirique et provocant l'angélisme et l'aspect burlesque de son univers. Mais il n'apparaît qu'au bout du premier tiers du film. Le public, déconcerté, hurla. Ce fut un échec. Trenet, par la suite, a toujours défendu *Adieu, Léonard*.

Dans *La Cavalcade des heures*, d'Ivan Noé (1943), film à sketches très prétentieux sur le rôle du temps dans la vie des hommes, il joue très sobrement et avec une profonde sensibilité le rôle d'un chanteur adulé, mais pour lequel la réussite ne fait pas le bonheur. Il emmène souper chez lui, au caviar et au champagne, une vieille pauvresse rencontrée dans la rue (c'est Hora, personnage symbolique de l'heure-destin) à laquelle il se confie en lui faisant écouter, sur un disque, *Que reste-t-il de nos amours ?* Très jolie scène, pour le seul sketch qu'on puisse encore regarder aujourd'hui.

POUR MÉMOIRE

Le reste vaut tout juste d'être cité pour mémoire : *Bouquet de joie*, de Maurice Cam (1951), avec un scénario-prétexte amenant un tour de chant de Charles Trenet ; *Boum sur Paris*, de Maurice de Canonge (1953), où *La Kermesse aux étoiles* sert de toile de fond à une comédie insignifiante. Trenet s'y produit avec Edith Piaf, Jacques Pills, Juliette Greco, Mouloudji, Mick Micheyl, Lucienne Delyle, Jacqueline François, Annie Cordy : c'est tout de même un document ; *Printemps à Paris*, de Claude Roy (1956), où il vient juste chanter une chanson ; *C'est arrivé à « Trente-six chandelles »*, d'Henri Diamant-Berger (1957), mise en film de l'émission radiotélévisée de Jean Nohain, où il interprète, cette fois, deux chansons, au milieu d'une pléiade de vedettes du music-hall, selon la formule consacrée. On ne peut pas en vouloir à Trenet d'avoir choisi la chanson sans insister pour se faire une vraie place au cinéma. Pourtant, il y a, dans ses films, un parfum de nostalgie. ..

Jacques Siclier

★ *La Route enchantée, Je chante, Romance de Paris, Adieu, Léonard* (malheureusement dans la version qui avait été amputée de deux chansons) et *La Cavalcade des heures* ont été édités en cassettes vidéo chez René Chateau. *Frederica* existe en cassette vidéo aux Editions Montparnasse.

Le swing dans les coins et les buissons

Du balancement élastique à quoi l'on entend le jazz, Trenet aura surtout retenu l'esprit, restant assez loin du grand art nègre. Accompagné à ses débuts par Stéphane Grappelli, il a gravé des faces avec le Hot Club de France, plus tard avec Claude Bolling

DANS le duo Johnny Hess et Charles Trenet, c'est Hess qui, après leur séparation, se déclarera « swing » (*Je suis swing*, 1938). Trenet, c'est celui qui l'est moins. Ce qu'il retient du « swing », ce balancement élastique à quoi l'on entend le jazz, est plus subtil et naïf à la fois.

Entrons dans la danse. Version euphorique selon le *Charles Trenet* de Pascal Bussy (Librio Musique, p. 35) : *« La mode Trenet se répand dans Manhattan, tout le monde veut voir ce Français excentrique qui swingue aussi bien que Sinatra, qui est racé comme un vrai crooner, et qui possède cette* French touch *encore plus excitante que Maurice Chevalier et Jean Sablon réunis. »* Qui trop embrasse...

A six ans, Charles Trenet écrit sa première chanson : *Le Diable dans la cuisine*. C'est son enfance heureuse, avant que la mère adorée ne parte en Allemagne avec Benno Vigny. Il la rejoint à Berlin, en 1928, après exclusion du bahut de Perpignan. Il y écrit, dessine, découvre Kurt Weill en cabaret, le jazz au gramophone, Fritz Lang et l'amour des garçons.

Deuxième université, le rêve. *Le Rêve* (d'après une surprise divine de Zola) est un film réalisé par Jacques de Baroncelli. Trenet, assistant metteur en scène, vit dans les studios de Joinville, se fait d'Antonin Artaud, qui tourne pour Abel Gance, son premier ami de Paris. La nuit, entre filles et garçons – mon cœur balance –, rencontre Maurice Rostand.

Des tracts anonymes l'accusent de trafiquer les « rythmes judéo-nègres ». C'est lui faire bien de l'honneur, mais on ne prête qu'aux riches

Une chansonnette bien roulée renverse la chanson française : *Couchés dans le foin*, de Jean Nohain et Mireille. Pills et Tabet donnent en 1928 la première version enregistrée. Au Bœuf sur le toit (haut lieu fréquenté par Cocteau), Wiener et Doucet jouent à quatre mains. Jeux de vilains. Joséphine Baker est dans les murs. Wal-Berg, pianiste, instruit son monde en presque jazz. Jean Tranchant enregistre avec Stéphane Grappelli et Django Reinhardt. Nul d'entre eux n'est très connu. Trenet rencontre Johnny Hess dans un club de jazz, le College Inn, à Montparnasse. Le swing suit le courant électrique des rencontres.

Pour rire et pour l'argent, ils chantent des réclames (spots publicitaires à la bougie) à Radio-Cité. Bleustein-Blanchet veille au grain. Grappelli les accompagne au piano, ce qui confirme que le côté gay n'est pas étranger à la légèreté de l'aventure.

Mistinguett engage les deux amis au *Palace*. Bide total, on les vire. Plus haut, rue Notre-Dame-de-Lorette, au *Fiacre*, en revanche, ça marche. Armstrong alunit alors en ville. Bientôt Coleman Hawkins. On le devine dans les chansons de Trenet, ce sismophone du monde. Il les écrit pour les autres, mais ne les chante pas. A côté des vingt 78-tours qu'il grave avec Johnny Hess, il est l'auteur de Reda Caire, Lys Gauty, Tino Rossi, Germaine Sablon, Guy Berry.

En 1935, il donne à Jean Sablon *Rendez-vous sous la pluie* et *Vous qui passez sans me voir*. Derrière le crooner français à fine moustache et diction insidieusement swinguante, un jeune Gitan marque les quatre temps sans se presser, et lance quelques fusées insensées. C'est Django. Deux chefs-d'œuvre. Ce n'est pas du jazz, mais ça ne pourrait exister, venir au jour, tenir debout, vivre, respirer, sans le jazz. En un sens, c'est pire que du jazz. Or, c'est à ce moment-là, cependant que Trenet balaie la caserne (*Y'a d'la joie !*), que Hess lance son *Je suis swing*. Le balayeur rencontre nocturnement Wiener et Guy Luypaerts (l'immortel auteur du *Pigalle* de Georges Ulmer).

Drôle de guerre. Du côté des drôles, la vie continue comme devant. Au Théâtre de l'Avenue, Trenet chante en vedette, après Django et le Quintet du Hot Club de France. Le jazz est moins mis au pilori par l'occupant que ne l'espèrent rétrospectivement des nigauds en quête d'héroïsme. *Terre !* est gravé avec *Le Jazz de Paris*, *La Cigale et la Fourmi* avec le Quintet du HCF. C'est de cette période, la plus swinguante de la vie de Trenet, que datent *Que reste-t-il de nos amours ?* (Archie Shepp, cinquante ans plus tard, la chante à chacun de ses récitals), *Bonsoir, jolie madame*, *Douce France*, *La Folle Complainte*, *La Mer*... Les premières versions ne sont pas enregistrées par Trenet mais par Roland Gerbeau. L'esprit du jazz remue dans l'habit large. Pas le jazz même (trop risqué), son esprit (plus séduisant). Au fond, il a sans doute dans l'imaginaire et le réel de Trenet la *même* place que les *« jolies madames »*. Pétain, musicologue : *« Le jazz est nègre, le swing, lui, est juif. »*

On peut juger de cet esprit aux préférences révélées : *La Mer* (*Beyond The Sea*) est enregistrée 4 263 fois, jouée entre deux cents et six cents fois chaque jour sur la Terre, Sinatra ou George Benson l'ont inscrite au répertoire. Barbra Streisand la chantera à Las Vegas (17 000 francs l'entrée). Ce sont des chansons dont on peut tout faire. Elles se laissent prendre. En 1988, l'intrépide label anar Nato confie à ses baroudeurs de l'improvisation (Tony Coe, Han Bennink, Beñat Achiary, Louis Sclavis) *L'Extraordinaire Jardin* de Charles Trenet.

1942 : la guerre n'est plus si drôle. *Douce France* est soupçonnée de patriotisme larvé, *Si tu vas à Paris*, interdit (l'amour de Paris, chez Trenet...), ainsi qu'*Espoir*, rare chanson qu'il interprète sans en être l'auteur (c'est de Jacqueline Batell, pianiste de jazz). On note aussi une version assez balancée du *Temps des cerises* (chanson apparentée à l'esprit de la Commune), tout cela sent au demeurant plus le fox-trot que le génie de Count Basie, et le gaillard est prié d'aller à Lyon faire la preuve qu'il est un bon Français. Il y rencontre un pianiste de bar du nom de Pierre Boulez. Des tracts anonymes l'accusent de trafiquer les *« rythmes judéo-nègres »*. C'est lui faire bien de l'honneur, mais on ne prête qu'aux riches.

Les grandes chansons datent d'après guerre, période des tournées par le monde. Prenons *Y'a d'la joie*. La première version, par Maurice Chevalier, remonte aux calendes du comique troupier : poings serrés, danse de l'ours sur place, vulgarité à tous les étages, tempo de batterie-fanfare mâtinée (au mieux, dans son cas) de fox-trot ; elle date de 1937. La version de Trenet est dénuée de toute gravitation, malicieuse, en apesanteur. Sur scène, il balance et roule des yeux comme Armstrong.

Dans le sens où Fred Astaire (désossé rigide et glaçant) danse comme Bill Robinson et n'importe quel génie noir de la tap-dance. Wal-Berg bleuit les notes. Pour autant, Bussy encore : *« Trenet ne chantera jamais avec un big band de jazz (hélas ! trois hélas !). »* C'est vrai : Quincy Jones, Count Basie, on peut rêver...

Faisons une exception pour la couleur de *Moi, j'aime le music-hall* (1955) : photo instantanée de la scène française aussi judicieuse que la photo d'Art Kane sur un perron de Harlem. Et peut-être aussi, mais pour raisons inverses, *Le Jardin extraordinaire*, réécriture tardive (Trenet est dans sa quarante-cinquième année) du *Diable dans le jardin*, folie douce, retour au proto-surréalisme indécidable des débuts. Nous sommes en 1957, soit l'année de *Fin de partie* (Samuel Beckett), de *Vent* (Claude Simon), de *Bambino* (Dalida), de *Tropismes* (Nathalie Sarraute), de *Structures syntaxiques* (Noam Chomsky), de *Sur la route* (Jack Kerouac)...

Petite bizarrerie oubliée : *Quartier latin* (quel titre ! camarades...), gravé en 1968 avec l'orchestre de Claude Bolling. En fait, pour peu que l'on désire retrouver l'esprit du swing, c'est dans les coins qu'il faut aller, dans les buissons, dans les jardins publics : *Marie-Thérèse*, par exemple, églogue amoureuse d'une grâce et d'une tristesse parfaites, avec ses breaks dignes de Jimmie Lunceford, son balancement canaille. On voit bien que l'on reste assez loin du grand art nègre. Mais on n'est plus dans le sautillant non plus. Court la même gaieté un peu folle de ceux qui savent, de source sûre, qu'ils auraient pu être, eux aussi, personne ne s'en est jamais douté, malheureux – pour peu qu'ils l'aient voulu. Si bien que le monde des amoureux de Trenet se divise en deux catégories : ceux qui savent que, presque à la toute fin (en 1995), il écrit *Le jazz revient* et *Johnny, tu me manques*. Et ceux qui ne l'ont pas aperçu.

Francis Marmande

Affiche du premier film de Charles Trenet, « La Route enchantée », de Pierre Caron (1938). Trenet a écrit le scénario, les dialogues et les chansons du film. Il impose son petit chapeau rejeté en arrière de ses cheveux blonds et frisés.

La douce cruauté d'un Peter Pan

IL y a l'image officielle d'un Trenet toujours de bonne humeur. Et puis la face sombre, grinçante, cruelle et ironique de ces « folles complaintes » que l'on croit joyeuses. Réputé homme de lumière, Trenet a sans cesse cultivé sa part d'ombre, et la nôtre. Dans la revue *Europe* de mai 1996, le poète Marc Alyn s'interrogeait sur *« ce grand transparent* [qui] *demeure un mystère en pleine lumière... éternel enfant mangé aux mythes, légende dorée hantée de masques et de loups »*. Il y a donc une énigme Trenet, si épaisse qu'elle génère le malaise.

Que dit Trenet ? Que le monde est dur, pourri, mais que nous avons la tristesse joyeuse. Charles Trenet, après sa rupture avec Johnny Hess, devint très vite le chanteur-symbole du gouvernement du Front populaire, serviteur du swing à la mode. *Fleur bleue, Vous qui passez sans me voir, Y'a d'la joie* se sont imposées comme les chansons de la gaieté populaire. Mais elles ne reflètent pas l'ensemble de l'œuvre d'un auteur qui est davantage un pervers polymorphe. Elevé au rang de poète national, Charles Trenet a pourtant longtemps effrayé une partie du public français. Car il transmet des sensations confuses, insupportables, comme l'est l'idée de la dépression chez les jeunes enfants. Charles Trenet s'était cyniquement attaché à ne toucher qu'une poignée d'auditeurs assez intelligents pour saisir au vol des messages de mort glissés dans une chanson qui balance. L'exercice de camouflage le plus souvent cité est celui de *Je chante,* chanson d'une gaieté flamboyante, où un saltimbanque incriminé par les moustaches policières se pend et trouve le repos et la jubilation dans la mort (*« Je chante ! Je chante soir et matin... Je couche/ Parmi les fleurs des talus/ Les mouches/ Ne me piquent plus »*). Simplement déclamée, privée de la gaité des arrangements, le poème devient marche funèbre. Mais il y en a d'autre : *Papa pique et maman coud* révèle le drame d'un jeune homme poursuivi par sa mère jusque dans sa nuit de noces ; *L'Abbé à l'harmonium* est une satire de l'homosexualité ecclésiastique, et un constat des possibles brimades écolières.

Avec ses obsessions et de la hargne, comme le montre *L'Abbé à l'harmonium,* rappel du pensionnat et de ses découvertes humaines : *« Chantant nos cantiques/ Nous étions p'tits bonshommes/ Bercés par la musique d'un bon vieil harmonium/ Qui n'était pas électrique/ Aussi pour le faire fonctionner/ Un ecclésiastique, un abbé pédalait/ Qu'il pédalait bien l'abbé. »* Cet abbé *« trouvé mort aux pédales »* est sorti de la plume de Charles Trenet en 1971, au cœur des années rock'n'roll. La société avait dansé le twist, avait-elle changé pour autant ?

Trenet est une porte ouverte sur une France pesante, qui l'étouffa et fit de lui un personnage à la fois attachant et détestable, qu'un procès suivi d'un non-lieu pour attouchements sexuels sur mineurs, intenté dans les années 60 par un ancien secrétaire, avait lourdement pénalisé auprès du public. De même, bien du flou avait entouré son attitude lors de l'Occupation. L'historien de la chanson Daniel Nevers raconte que *Paris-Soir* avait annoncé sa mort dans un accident d'avion à la une. Lassé, le « fou chantant » fit imprimer de curieuses cartes de visite : *« Charles Trenet, ni mort ni juif »*. Mal lui en pris, poursuit Daniel Nevers : *« Un exemplaire arriva jusqu'à un réseau de Résistance qui le transmit à Londres... Peu après, Trenet fut pris à partie sur les ondes de la BBC, accusé de collaboration et d'antisémitisme. »*

GENDARME ET VOLEUR

Son amitié avec Corinne Luchaire nourrit également les rumeurs : cette belle actrice est la fille de Jean Luchaire, rédacteur en chef des *Nouveaux Temps*, qui sera condamné et fusillé à la Libération. Trenet était-il plus pétainiste que les pétainistes en 1942, quand, indifférent à la guerre, il écrivait *La Marche des jeunes : « Ah ! qu'il fait bon d'avoir notre âge !/ Ah ! qu'il fait bon d'avoir vingt ans/ Et de marcher le cœur content/ Vers le clocher de son village./ Qu'elle est jolie notre rivière/ Qu'elle est jolie notre maison/ Qu'elle est jolie la France entière/ Qu'elle est jolie en toute saison !... Ah ! qu'ils sont beaux tous les dimanches/ Ah ! qu'ils sont beaux les jours en fleurs/ De la jeunesse qui se penche/ Sur notre terre avec ardeur. »* ? Faisait-il œuvre de propagande, comme cela fut dit, ou lançait-il une immense provocation, comme à l'accoutumée ?

Aujourd'hui, *La Marche des jeunes* apparaît bien comme une apologie de la terre, de la fraîcheur, quand les politiques la faisaient. De Léon Blum à Philippe Pétain, du général de Gaulle à François Mitterrand, le « fou chantant » sut surfer sur les différentes vagues politiques.

Charles Trenet est un enfant qui n'a pas grandi, qui joue au fantôme, au gendarme et au voleur, en rigolant. Trenet, homme à l'avarice légendaire, néanmoins bon vivant, est un prisonnier de l'éducation religieuse qui marqua toute une génération d'hommes. Le chanteur a la dent dure. Il dit et redit la solitude du *Petit pensionnaire* (1935) *« qu'on vient d'enfermer pour longtemps »*, qui déteste tout le monde et qui voudrait que tout le monde le déteste. Farceur cruel, mais sautillant quand il faut détruire la norme, lugubre quand il faut décrire la perte inéluctable de la jeunesse (*Au bal de la nuit*) ou le massacre de l'enfance (*Les Petits Punis,* chanson composée en 1934 avec Johnny Hess), Trenet utilise les doubles sens, le jeu de mots, en sautant de la dérision au drame.

JEUNESSE ÉTERNELLE

A l'adolescence, le poète catalan Robert Bausil l'aiguilla vers la fantaisie, le plaisir gagné. Dans *Trenet,* biographie de Richard Cannavo (Lieu commun, 1993), Cabu croque le jeune Charles à vélo poursuivi par un vieux farceur (Bausil) cherchant à lui pincer les fesses. Des folies catalanes, Charles Trenet a gardé le culte de la jeunesse éternelle, et s'il en a fait l'apologie pendant la guerre, il a poursuivi sur le même chemin dans les années 80, quand les « jeunes-créateurs » ou « les jeunes entrepreneurs » étaient portés au pinacle.

Son rapport à la France est biaisé, et entier. Le « fou chantant » est né loin, au fin fond du pays catalan, là où la Méditerranée française s'arrête pour céder la place à l'Espagne. Il a retenu de sa terre natale le sens de la fête, le son des coblas, les harmonies de villages. Ses tarentelles, sardanes et polkas sont démoniaques. Comme Jean Cocteau, Charles Trenet est amoureux de la Grèce antique, où l'ordre moral permettait les pratiques homosexuelles. Charles Trenet a inventé son look – le chapeau renversé, la couronne de cheveux en se promenant sur la Canebière. Devant l'hôtel de Noailles, le jeune homme voit deux magnifiques Mercure, dont l'un porte un casque relevé, et de petites ailes aux pieds. Charles Trenet veut ressembler à l'ange, il est Peter Pan. Il a le goût de la voltige.

Petit provincial monté à Paris, il courtise avant guerre Max Jacob ou Jean Cocteau. Il fait du cinéma, plaît à tout le monde, car il a le don, précieux en matière de chanson, de la simplicité. Il s'approprie *Le Roi Dagobert, La Claire Fontaine,* les tarentelles, la sardane. Mélodiste heureux, il est imprégné du plaisir de la ritournelle, n'hésite pas à quelques anatoles (une suite de quatre accords récurrents). Il a suivi son temps, chroniqué positivement les modes politiques, et a écouté du swing, du jazz, comme un chanteur des années 90 écouterait de la techno. Pour servir sa folle tristesse.

V. Mo.

Une vie en chansons

La Mer

(Paroles de Charles Trenet,
musique de Charles Trenet et Albert Lasry)

La mer
Qu'on voit danser le long des golfes clairs
A des reflets d'argent
La mer
Des reflets changeants
Sous la pluie

La mer
Au ciel d'été confond
Ses blancs moutons
Avec les anges si purs,
La mer bergère d'azur
Infinie

Voyez
Près des étangs
Ces grands roseaux mouillés
Voyez
Ces oiseaux blancs
Et ces maisons rouillées

La mer
Les a bercés
Le long des golfes clairs
Et d'une chanson d'amour
La mer
A bercé mon cœur pour la vie.

© Editions Raoul Breton, 1945.

Que reste-t-il de nos amours ?

(Paroles et musique de Charles Trenet)

Ce soir le vent qui frappe à ma porte
Me parle des amours mortes
Devant le feu qui s'éteint
Ce soir c'est une chanson d'automne
Dans la maison qui frissonne
Et je pense aux jours lointains

(Refrain)
Que reste-t-il de nos amours
Que reste-t-il de ces beaux jours
Une photo vieille photo de ma jeunesse
Que reste-t-il des billets doux
Des mois d'avril des rendez-vous
Un souvenir qui me poursuit sans cesse
Bonheur fané cheveux au vent
Baisers volés
Rêves mouvants
Que reste-t-il de tout cela
Dites-le-moi
Un petit village
Un vieux clocher
Un paysage
Si bien caché
Et dans un nuage
Le cher visage
De mon passé

Les mots les mots tendres qu'on murmure
Les caresses les plus pures
Les serments au fond des bois
Les fleurs qu'on retrouve dans un livre
Dont le parfum vous enivre
Se sont envolés pourquoi ?
(Refrain)

© Editions Salabert, 1942.

Douce France

(Paroles et musique de Charles Trenet)

Il revient à ma mémoire
Des souvenirs familiers
Je revois ma blouse noire
Lorsque j'étais écolier
Sur le chemin de l'école
Je chantais à pleine voix
Des romances sans paroles
Vieilles chansons d'autrefois

(Refrain)
Douce France
Cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon cœur !
Mon village au clocher aux maisons sages
Où les enfants de mon âge
Ont partagé mon bonheur
Oui je t'aime
Et je te donn'ce poème
Oui je t'aime
Dans la joie ou la douleur
Douce France
Cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon cœur

J'ai connu des paysages
Et des soleils merveilleux
Au cours de lointains voyages
Tout là-bas sous d'autres cieux
Mais combien je leur préfère
Mon ciel bleu mon horizon
Ma grande route et ma rivière
Ma prairie et ma maison
(Refrain)

© Editions Salabert, 1943.

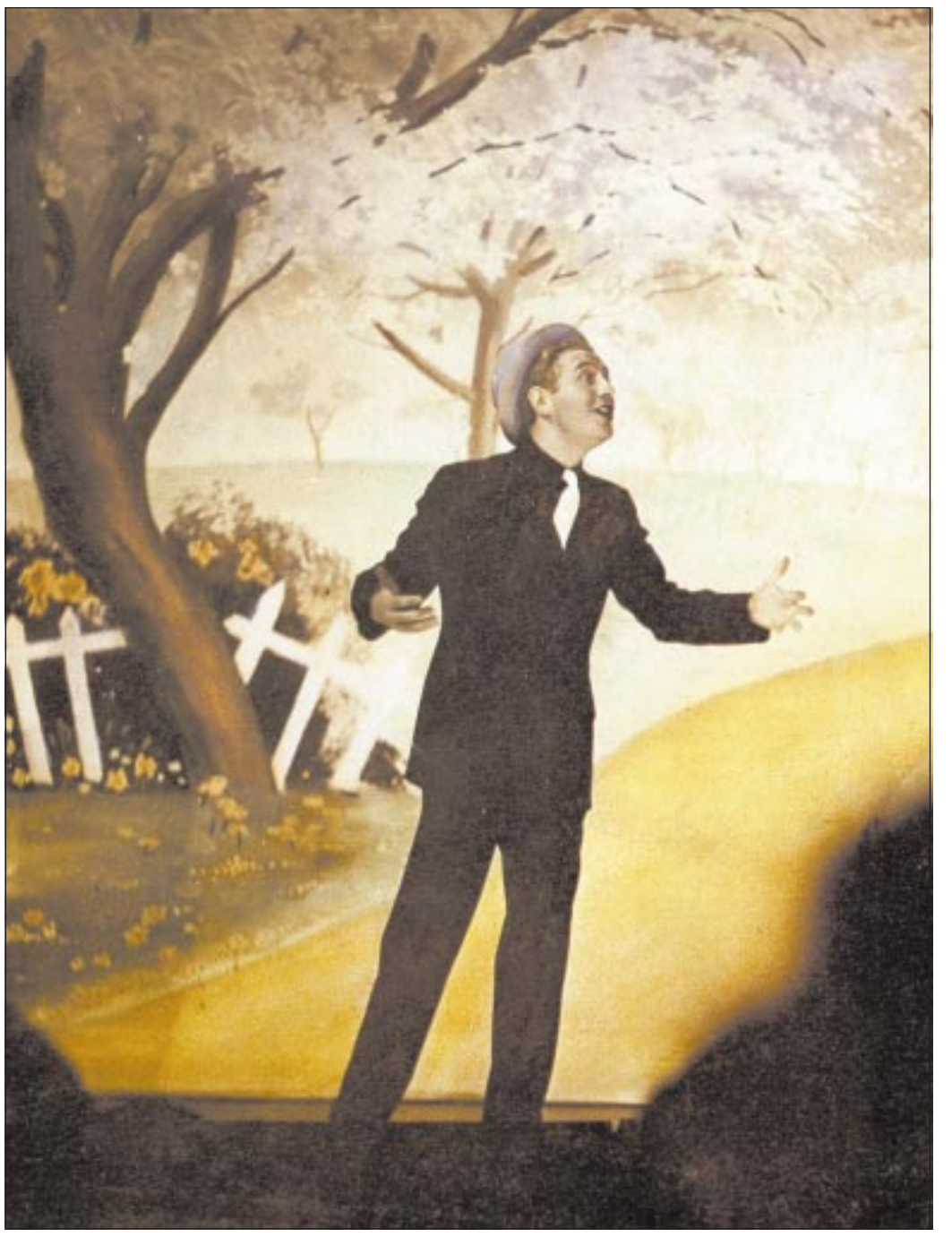

L'Ame des poètes (Longtemps, longtemps, longtemps)

(Paroles et musique de Charles Trenet)

Longtemps, longtemps, longtemps
Après que les poètes ont disparu
Leurs chansons courent encore dans les rues
La foule les chante un peu distraite
En ignorant le nom de l'auteur
Sans savoir pour qui battait leur cœur
Parfois on change un mot, une phrase,
Et quand on est à court d'idées
On fait la la la la la la
La la la la la la

Longtemps, longtemps, longtemps
Après que les poètes ont disparu
Leurs chansons courent encore dans les rues
Un jour, peut-être, bien après moi
Un jour on chantera
Cet air pour bercer un chagrin
Ou quelqu'heureux destin
Fera-t-il vivre un vieux mendiant
Ou dormir un enfant
Tournera-t-il au bord de l'eau
Au printemps sur un phono

Longtemps, longtemps, longtemps
Après que les poètes ont disparu
Leur âme légère et leurs chansons
Qui rendent gais, qui rendent tristes
Filles et garçons,
Bourgeois, artistes
Ou vagabonds.

© Editions Raoul Breton, 1951.

Je chante

(Paroles de Charles Trenet,
musique de Charles Trenet et Paul Misraki)

Je chante !
Je chante soir et matin,
Je chante sur mon chemin,
Je chante, je vais de ferme en château
Je chante pour du pain je chante pour de l'eau
Je couche
Sur l'herbe tendre des bois
Les mouches
Ne me piqu'nt pas
Je suis heureux, j'ai tout et j'ai rien
Je chante sur mon chemin
Je suis heureux et libre enfin.

Les nymphes
Divinités de la nuit,
Les nymphes
Couchent dans mon lit
La lune se faufile à pas de loup
Dans le bois, pour danser, pour danser avec nous
Je sonne
Chez la comtesse à midi :
Personne,
Elle est partie,
Ell'n'a laissé qu'un peu d'riz pour moi
Me dit un laquais chinois

Je chante,
Mais la faim qui m'affaiblit
Tourmente
Mon appétit
Je tombe soudain au creux d'un sentier
Je défaille en chantant et je meurs à moitié
« Gendarmes,
Qui passez sur le chemin,
Gendarmes,
Je tends la main
Pitié, j'ai faim, je voudrais manger,
Je suis léger... léger... »

Au poste,
D'autres moustaches m'ont dit,
Au poste,
« Ah ! mon ami,
C'est vous le chanteur vagabond ?
On va vous enfermer... oui, votre compte est bon
Ficelle,
Tu m'as sauvé de la vie,
Ficelle,
Sois donc bénie
Car, grâce à toi, j'ai rendu l'esprit,
Je m'suis pendu cette nuit... et depuis...
Je chante !
Je chante soir et matin,
Je chante
Sur les chemins,
Je hante les fermes et les châteaux,
Un fantôme qui chante on trouve ça rigolo
Je couche,
Parmi les fleurs des talus,
Les mouches
Ne me piqu'nt plus
Je suis heureux, ça va, j'ai plus faim,
Heureux, et libre enfin !

© Editions Raoul Breton, 1937.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Page I : PATRICK ULLMAN ; DESSIN de Jean Cocteau/ADAGP, PARIS 2000. **Page II** : en haut, PHILIPPE GINIES/SIPA PRESS ; au milieu, COLL. PARTICULIÈRE, IN *« CHARLES TRENET »,* ED. FLAMMARION ; en bas, COLL. RANCUREL/OROP. **Page III :** en haut, ADAGP, PARIS 2000 ; à gauche, COLL. CHENUT/OROP ; à droite, PATRICK ULLMAN. **Page IV :** en haut, ADAGP, PARIS 2000 ; à gauche, PHILIPPE GINIES ; à droite, COLL. CHENUT/OROP ; en bas, COLL. CHENUT/OROP. **Page V :** à droite, KEYSTONE ; en bas, RUE DES ARCHIVES/AGIP. **Page VI :** en haut, COLL. PARTICULIÈRE, IN *« CHARLES TRENET »,* ED. FLAMMARION ; à droite, COLL. CHENUT/OROP ; en bas, COLL. CHENUT/OROP. **Page VII :** en haut, PHILIPPE GINIES/SIPA PRESS ; en bas, COLL. PARTICULIÈRE, IN *« CHARLES TRENET »,* ED. FLAMMARION. **Page VIII :** COLL. PARTICULIÈRE, IN *« CHARLES TRENET »,* ED. FLAMMARION.

Y'a d'la joie

(Paroles de Charles Trenet,
musique de Charles Trenet et Michel Emer)

(Refrain)
Y'a d'la joie bonjour bonjour les hirondelles
Y'a d'la joie dans le ciel par-dessus le toit
Y'a d'la joie et du soleil dans les ruelles
Y'a d'la joie partout y a d'la joie
Tout le jour, mon cœur bat, chavire et chancelle
C'est l'amour qui vient avec je ne sais quoi
C'est l'amour bonjour, bonjour les demoiselles
Y'a d'la joie partout y'a d'la joie

Le gris boulanger bat la pâte à pleins bras
Il fait du bon pain du pain si fin que j'ai faim
On voit le facteur qui s'envole là-bas
Comme un ange bleu portant ses lettr's au Bon Dieu
Miracle sans nom à la station Javel
On voit le métro qui sort de son tunnel
Grisé de ciel bleu de chansons et de fleurs
Il court vers le bois il court à tout'vapeur

(Refrain)
Y'a d'la joie la tour Eiffel part en balade
Comme un'foll'elle saut'la Seine à pieds joints
Puis ell'dit :
« Tant pis pour moi si j'suis malade
J'm'ennuyais tout'seul'dans mon coin »
Y'a d'la joie le percepteur met sa jaquette
Plie boutique et dit d'un air très doux, très doux
« Bien l'bonjour, pour aujourd'hui finie la quête
Gardez tout
Messieurs gardez tout »

Mais soudain voilà je m'éveill'dans mon lit
Donc j'avais rêvé, oui, car le ciel est gris
Il faut se lever, se laver, se vêtir
Et ne plus chanter si l'on n'a plus rien à dir'
Mais je crois pourtant que ce rêve a du bon
Car il m'a permis de faire une chanson
Chanson de printemps, chansonnette d'amour
Chanson de vingt ans chanson de toujours

© Editions Raoul Breton, 1937.

Le Petit Pensionnaire

(Paroles et musique de Charles Trenet)

Pour avoir dit à l'oncle Jules qu'il était ridicule,
Pour avoir dit à tante Ida qu'elle avait l'air d'un rat
Pour avoir pincé ma cousine
Au fond de la cuisine,
Pour avoir dit : zut à m'sieur l'sous-préfet,
Voilà, voilà ce qu'on m'a fait,
On m'a sans plus d'manières
Bouclé, bouclé
On m'a mis pensionnaire
Dans l'collèg'dont j'n'ai pas la clef

(Refrain)
Je suis le petit pensionnaire
Qui rentr'au bahut l'dimanch'soir
Après un seul jour éphémère
De grand bonheur et d'espoir
Après les minutes exquises
Il faut retrouver le dortoir
La veilleuse bleue,
La nuit grise
Et le pion, ce monstre noir
Comme un gendarme
Il m'suit des yeux
La vie pour moi n'a plus de charme
Dans le vacarme
Des heur's de jeu
Souvent je vers'plus d'une larme
J'm'endors en pensant à ma mère,
Et à mon gros chien que j'aim'tant,
Je suis le petit pensionnaire,
Qu'on vient d'enfermer pour longtemps.

Les haricots du réfectoire
Sont tous obligatoires
Et les patat's et les navets
Sont à vous fair'crever...
Il faut manger un sal'potage
Où les mouches surnagent
Alors comm'je n'veux pas encor'mourir
Je mang'les mouch's pour me nourrir
J'n'ai pas de camarade
Je suis tout seul
Et quand je suis malade
Il faut chaqu'fois qu'j'en fass'mon deuil

(Refrain)
Je suis le petit pensionnaire
Qui rêv'de partir un matin
Sur une grand'route si claire
Qui m'conduira c'est certain
Vers le paradis de lumière
La jolie maison de chez moi
Le jardin fleuri
D'roses trémières
Et le vieux salon bourgeois
Vers l'oncle Jules
J'irai gaiement
J'dirai : bonjour à tante Ursule
Et ma cousine
Le cœur ballant,
J'l'embrasserai sous les glycines...
J'connaîtrai des nuits printanières,
Et de bien plus charmants réveils,
Je n'serai plus le p'tit pensionnaire
Et j'irai courir dans l'soleil.

© Editions Raoul Breton, 1935.